

Annuaire de l'Université catholique de Louvain ...

Université catholique de Louvain (1835-1969)

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DE

LOUVAIN

1908

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

DE

LOUVAIN

1908

SOIXANTE-DOUZIÈME ANNÉE

LOUVAIN
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE JOSEPH VAN LINTHOUT
IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ.

Correspondance des ères anciennes avec l'ère vulgaire.

Année de l'ère chrétienne 1908

L'année 2684 des Olympiades, ou la 4e année de la 671e Olympiade, commence en juillet 1908.

L'année 1328 des Turcs, ou de l'Hégire, commence le dimanche 14 février 1907, et l'année 1326 commence le jeudi 4 février 1908, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

Éclipses en 1908.

Il y aura, dans l'année, trois éclipses de soleil : une totale et deux annulaires, et une éclipse de lune.

I. Eclipse totale de soleil, le 3-4 janvier, invisible à Louvain.

II. Eclipse annulaire de soleil, le 28 juin, visible à Louvain comme éclipse partielle.

III. Eclipse de lune, le 7-8 décembre, visible à Louvain.

IV. Eclipse annulaire de soleil, le 23 décembre, invisible à Louvain.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	9	Indiction romaine	6
Épacte	XXVII	Lettre dominicale	ED
Cycle solaire	13		

Fêtes mobiles.

Septuagésime.	16 février.
Les Cendres	4 mars.
Pâques	19 avril.
Les Rogations	25, 26 et 27 mai.
L'Ascension	28 mai.
La Pentecôte	7 juin.
La Sainte Trinité	14 juin.
La Fête-Dieu	18 juin.
Le premier dimanche de l'Avent	29 novembre.

Commencement des saisons astronomiques en 1908.

(Temps officiel).

Printemps, le 21 mars à 0 h. 27 m.	Automne, le 23 sept. à 10 h. 58 m.
Été, le 21 juin à 20 h. 19 m.	Hiver, le 22 déc. à 5 h. 34 m.

Indulgences spécialement accordées aux membres de l'Université.

Sa Sainteté Grégoire XVI a accordé, le 18 septembre 1838, à l'Université catholique de Louvain les indulgences plénières qui suivent :

1° Le 4 novembre et le 2 février, pour les bienfaiteurs, les professeurs, les élèves et les fonctionnaires de l'Université qui, après s'être confessés et après avoir communié, visiteront leur église paroissiale ou une des chapelles de l'Université et y prieront selon l'intention de Sa Sainteté.

2° Les jours de la Toussaint, de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge et de la Nativité de Notre-Seigneur, les dimanches de Quinquagésime et de Pentecôte et le dimanche pendant l'octave des apôtres saints Pierre et Paul, pour les professeurs et les élèves qui, après s'être confessés et après avoir communié, visiteront une des chapelles de l'Université et y prieront selon l'intention de Sa Sainteté.

Sa Sainteté Pie IX a accordé, en outre, le 23 décembre 1854, les faveurs suivantes :

1° Le jour de la promotion au grade de docteur en théologie ou en droit canon, une indulgence plénière peut être gagnée par le jeune docteur, le recteur, le vice-recteur, le secrétaire de l'Université, les professeurs de la Faculté de Théologie et le pléban de Saint-Pierre, en priant devant l'image de la sainte Vierge invoquée à l'église Saint-Pierre sous le titre de *Sedes Sapientiae*.

2° Une indulgence de trois cents jours est accordée indistinctement à tous les professeurs et étudiants de l'Université chaque fois qu'ils réciteront devant cette image de la sainte Vierge, à l'église Saint-Pierre, la prière suivante : *Ave virgo beatissima sine labe originali concepta*, avec l'oraison dominicale et la salutation angélique.

3° Une indulgence plénière peut être gagnée à la chapelle du collège du Saint-Esprit le 7 mars (fête de saint Thomas d'Aquin), jour auquel il y a exposition du Saint-Sacrement en forme de prières de quarante heures.

Faveur accordée par le Saint-Père aux élèves du collège du Saint-Esprit.

PIUS PP. IX.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Supplicatum nuper Nobis fuit nomine dilecti filii hodierni Praesidis Collegii S. Spiritus in Universitate Studiorum Lovaniensi Mechliniensis dioecesis existentis, ut sibi, professoribus et alumnis in Collegio commorantibus, facultatem concedere dignaremur illas Indulgentias, quibus acquirendis Ecclesia aliqua vel Oratorium publicum visitandum esset, facta ad Sacellum ejusdem Collegii visitatione consequendi. Nos autem Fidelium bono et commoditati, quantum in Domino possumus, consulere volentes, piis hujusmodi precibus annuendum esse censuimus. Quamobrem omnibus et singulis Christifidelibus in praefato Collegio Universitatis studiorum Lovaniensis nunc et pro tempore commorantibus, ut illas Indulgentias, quibus acquirendis Ecclesiae alicujus aut Oratorii publici Lovaniensis visitatio praescripta est, proprium ipsius Sacellum visitando, dummodo cetera quae injuncta sunt pietatis opera rite praestiterint, consequi possint, auctoritate Apostolica tenore praesentium concedimus et elargimur. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque, Praesentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Datum Romae apud Sanctum Petrum sub annulo Piscatoris die XXI januarii MDCCCLXXVI, Pontificatus Nostri anno trigesimo.

F. CARD. ASQUINIUS,

Concordantiam cum autographo testor.

A.-J. NAMÈCHE,
Rector Universitatis.

JANVIER (1).

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	M.	CIRCONCISION DE NOTRE-SEIGNEUR*.	7 48	15 45	4 39	13 48
2	J.	s. Adélard, abbé de Corbie.	7 48	15 46	5 59	14 30
3	V. ●	ste Geneviève, vierge.	7 48	15 47	7 15	15 24
4	S.	s. Tite, évêque; ste Pharaïlde, vierge.	7 48	15 48	8 21	16 32
5	D.	s. Télesphore, pape.	7 48	15 49	9 13	17 50
6	L.	ÉPIPHANIE* †.	7 47	15 50	9 55	19 13
7	M.	ste Mélanie, vierge. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Ecole Saint-Thomas et de l'Institut agronomique.*	7 47	15 51	10 26	20 36
8	M.	ste Gudule, vierge. — *Réunion de la Faculté de Médecine.*	7 47	15 52	10 52	21 56
9	J.	s. Marcelin, évêque.— *Réunion de la Faculté de Droit.*	7 46	15 53	11 14	23 13
10	V. ☽	s. Agathon, pape. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*	7 45	15 55	11 34	—
11	S.	s. Hygin, pape. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*	7 44	15 57	11 54	0 27
12	D.	s. Arcade, martyr. — SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE.	7 44	15 58	12 15	1 39
13	L.	ste Véronique. — *Réunion du Conseil rectoral.*	7 43	16 0	12 40	2 49

(1) Les fêtes abolies ou transférées par concession de Sa Sainteté Pie VII sont marquées dans le calendrier d'un astérisque (*) pour indiquer qu'on célèbre l'office de la fête dans les églises. La croix (†) indique que les cours sont suspendus.

N. B. Toutes les heures sont données en temps civil de Greenwich, qui est devenu le temps officiel belge depuis le 1er mai 1892; elles sont comptées de 0 à 24, ce qui permet la suppression des dénominations « matin » et « soir ».

La différence de longitude entre l'Observatoire royal de Belgique et Louvain étant minime, les heures du lever et du coucher du soleil et de la lune sont celles de l'Observatoire.

● nouvelle lune; ☽ premier quartier; ☺ pleine lune; ☾ dernier quartier.

JOURS		FÊTES	SOLEIL		LUNE	
du mois	de la semaine		Lever	Couch.	Lever	Couch.
			h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
14	M.	s. Hilaire, docteur, évêque de Poitiers.	7 43	16 1	13 7	3 56
15	M.	s. Paul, ermite.	7 42	16 2	13 41	5 1
16	J.	s. Marcel, pape.	7 42	16 4	14 21	6 1
17	V.	s. Antoine, abbé.	7 41	16 5	15 9	6 54
18	S. ☉	Chaire de s. Pierre à Rome.	7 40	16 7	16 5	7 40
19	D.	*Saint Nom de Jésus.* — s. Canut, martyr, roi de Danemark.	7 39	16 8	17 5	8 18
20	L.	ss. Fabien et Sébastien, martyrs.	7 38	16 10	18 8	8 48
21	M.	ste Agnès, vierge et martyre.	7 37	16 12	19 14	9 15
22	M.	ss. Vincent et Anastase, martyrs.	7 36	16 14	20 21	9 37
23	J.	Épousailles de la très sainte Vierge; s. Raymond de Pennafort.	7 35	16 15	21 27	9 57
24	V.	s. Timothée, évêque d'Éphèse.	7 34	16 17	22 35	10 15
25	S.	Conversion de s. Paul.	7 32	16 18	23 46	10 34
26	D. ☾	s. Polycarpe, évêque et martyr. — *Anniversaire de la mort de Mgr Laforêt, deuxième Recteur de l'Université catholique, décédé le 26 janvier 1872.*	7 30	16 20	—	10 53
27	L.	s. Jean Chrysostome, évêque et docteur.	7 29	16 22	0 59	11 16
28	M.	s. Julien, évêque de Cuença.	7 28	16 23	2 13	11 44
29	M.	s. François de Sales, docteur, évêque de Genève.	7 27	16 25	3 31	12 19
30	J.	ste Martine, vierge et martyre. — *Anniversaire de la mort de Mgr Namèche, troisième Recteur de l'Université catholique, décédé le 30 janvier 1893 et de Mgr Pieraerts, quatrième Recteur de l'Université catholique, décédé le 30 janvier 1887.*	7 26	16 27	4 48	13 5
31	V.	s. Pierre Nolasque, confesseur.	7 25	16 29	5 57	14 5

—

FÉVRIER.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	S.	s. Ignace, évêque et martyr.	7 23	16 31	6 57	15 18
2	D. ●	PURIFICATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE*†. — *Fête patronale de l'Université, Messe solennelle en l'église primaire de St-Pierre, à onze heures. — Indulgence plénière.*	7 21	16 33	7 44	16 40
3	L.	s. Blaise, évêque et martyr. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*	7 20	16 35	8 22	18 5
4	M.	s. André Corsini, évêque; ste Jeanne, reine. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Ecole Saint-Thomas et de l'Institut agronomique.— Examens de sortie de l'Institut agronomique.*	7 18	16 36	8 49	19 30
5	M.	ste Agathe, vierge et martyre. — *Réunion de la Faculté de Médecine.*	7 17	16 38	9 16	20 51
6	J.	ste Dorothée, vierge et martyre; s. Amand, évêque. — *Réunion de la Faculté de Droit.*	7 15	16 40	9 37	22 9
7	V.	s. Romuald, abbé. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*	7 14	16 42	9 58	23 24
8	S.	s. Jean de Matha, confesseur.	7 12	16 43	10 20	—
9	D. ☽	s. Cyrille d'Alexandrie, évêque; ste Apolline, vierge et martyre.	7 11	16 45	10 43	0 37
10	L.	ste Scolastique, vierge.—*Réunion du Conseil rectoral. — Commencement du second semestre académique 1907-1908.*	7 9	16 46	11 10	1 47
11	M.	s. Séverin, abbé; s. Adolphe, évêque.	7 7	16 48	11 41	2 53
12	M.	ste Eulalie, vierge et martyre.	7 5	16 50	12 19	3 55
13	J.	ste Euphrosine, vierge.	7 3	16 52	13 5	4 51
14	V.	s. Valentin, prêtre et martyr.	7 1	16 54	13 57	5 39
15	S.	ss. Faustin et Jovite, martyrs. — *Ouverture de la seconde session extraordinaire des examens à l'Institut supérieur de Philosophie.*	7 0	16 56	14 56	6 19

JOURS du mois	de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever	SOLEIL Couch.	LUNE Lever	LUNE Couch.
			h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
16	D.	*Septuagésime.* ste Julienne, vierge.	6 58	16 57	16 0	6 52
17	L. ⊕	ss. Théodule et Julien, martyrs.	6 56	16 59	17 4	7 19
18	M.	s. Siméon, évêque et martyr.	6 54	17 1	18 11	7 42
19	M.	s. Boniface, évêque de Lausanne.	6 52	17 2	19 19	8 2
20	J.	s. Éleuthère, évêque de Tournai.	6 51	17 4	20 26	8 21
21	V.	b. Pépin de Landen.	6 49	17 6	21 36	8 40
22	S.	Chaire de s. Pierre à Antioche.	6 46	17 8	22 47	8 59
23	D.	*Sexagésime.* s. Pierre Damien, évêque et docteur.	6 44	17 10	24 0	9 20
24	L.	s. Modeste, évêque.	6 42	17 12	—	9 44
25	M. ☾	s. Mathias, apôtre. — *Anniversaire de la mort de Mgr Abbeloos, cinquième recteur de l'Université catholique, décédé le 25 février 1906.*	6 40	17 13	1 15	10 15
26	M.	ste Walburge, vierge; ste Adeltrude, abbesse de Maubeuge.	6 38	17 15	2 29	10 54
27	J.	s. Alexandre, évêque d'Alexandrie.	6 36	17 17	3 40	11 46
28	V.	ss. Julien, Chronion et Besas, martyrs.	6 34	17 19	4 42	12 51
29	S.	s. Justin; s. Oswald, évêque.	6 32	17 21	5 33	14 7

—

MARS.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	D.	*Quinquagésime.* s. Aubin, évêque d'Angers. — *Conformément à la résolution du Corps épiscopal, le premier et le deuxième dimanche du Carême on fait dans toutes les églises de Belgique une collecte pour l'Université.*	6 30	17 22	6 15	15 31
2	L. ●	b. Charles le Bon, comte de Flandre, martyr. — *Réunion de la Faculté des Sciences. — Examens de sortie aux Ecoles spéciales (grade non légal).*	6 28	17 24	6 47	16 56
3	M.	ste Cunégonde, impératrice. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Ecole St-Thomas et de l'Institut agronomique.*	6 26	17 25	7 14	18 20
4	M.	*Les Cendres.* s. Casimir, roi. — *Réunion de la Faculté de Médecine.*	6 24	17 27	7 36	19 42
5	J.	s. Théophile, évêque de Césarée. — *Réunion de la Faculté de Droit.*	6 22	17 29	7 59	21 1
6	V.	ste Colette, vierge. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*	6 19	17 31	8 21	22 18
7	S.	s. Thomas d'Aquin, docteur. — *Indulgence plénière et exposition du Saint-Sacrement à la chapelle du collège Saint-Esprit.*	6 17	17 33	8 44	23 32
8	D.	*Quadragésime.* s. Jean de Dieu, confesseur.	6 15	17 34	9 9	—
9	L. ☽	ste Françoise, veuve. — *Réunion du Conseil rectoral.*	6 13	17 36	9 40	0 41
10	M.	Les 40 ss. Martyrs de Sébaste.	6 10	17 37	10 15	1 47
11	M.	*Quatre-Temps.* s. Vindicien, évêque d'Arras.	6 8	17 39	10 59	2 46
12	J.	s. Grégoire le Grand, pape et docteur.	6 6	17 40	11 50	3 36
13	V.	*Quatre-Temps.* ste Euphrasie, vierge.	6 4	17 42	12 47	4 18
14	S.	*Quatre-Temps.* ste Mathilde, reine.	6 2	17 43	13 48	4 53

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
15	D.	*Reminiscere.* s. Longin, soldat.	5 59	17 45	14 54	5 23
16	L.	ste Eusébie, vierge.	5 57	17 47	16 0	5 47
17	M.	s. Patrice, apôtre de l'Irlande; ste Gertrude, abbesse de Nivelles.	5 55	17 49	17 8	6 8
18	M. 🌑	s. Gabriel, archange; s. Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur.	5 53	17 51	18 17	6 27
19	J.	s. JOSEPH, patron de Belgique.	5 50	17 52	19 27	6 45
20	V.	s. Wulfran, évêque de Sens.	5 48	17 54	20 38	7 4
21	S.	s. Benoit, abbé.	5 45	17 56	21 51	7 25
22	D.	*Oculi.* s. Basile, martyr.	5 43	17 58	23 5	7 48
23	L.	s. Victorien, martyr.	5 41	17 59	—	8 16
24	M.	s. Agapet, évêque de Synnade.	5 39	18 1	0 20	8 52
25	M. ☾	ANNONCIATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE*†. s. Hubert, évêque.	5 37	18 2	1 31	9 38
26	J.	s. Ludger, évêque de Munster.	5 35	18 4	2 34	10 36
27	V.	s. Rupert, évêque de Worms; s. Jean de Capistran, confesseur.	5 33	18 5	3 28	11 45
28	S.	s. Sixte III, pape.	5 31	18 7	3 50	13 4
29	D.	*Laetare.* s. Eustase, abbé.	5 28	18 9	4 46	14 27
30	L.	s. Véron, abbé.	5 26	18 11	5 14	15 46
31	M.	s. Benjamin, martyr.	5 23	18 12	5 38	17 13

—

AVRIL.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	M. ●	s. Hugues, abbé.	5 21	18 14	6 0	18 33
2	J.	s. François de Paule, confesseur.	5 19	18 15	6 21	19 52
3	V.	s. Richard, évêque de Chicester.	5 17	18 17	6 43	21 9
4	S.	s. Isidore, docteur, évêque de Séville.	5 15	18 18	7 8	22 23
5	D.	*La Passion.* ste Julienne de Cornillon, vierge; s. Vincent Ferrier, confesseur.	5 13	18 19	7 36	23 33
6	L.	s. Célestin, pape. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*	5 11	18 21	8 10	—
7	M.	s. Albert, ermite. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Ecole St-Thomas et de l'Institut agronomique.*	5 8	18 22	8 51	0 36
8	M. ☽	s. Perpétue, évêque de Tours. — *Réunion de la Faculté de Médecine.*	5 6	18 24	9 40	1 31
9	J.	ste Waudru, abbesse. — *Anniversaire de la naissance de S. M. Léopold II, Roi des Belges, né à Bruxelles le 9 avril 1835. — Réunion de la Faculté de Droit.*	5 4	18 26	10 34	2 17
10	V.	*Notre-Dame des VII Douleurs.* s. Macaire, évêque. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*	5 2	18 28	11 35	2 55
11	S.	s. Léon le Grand, pape et docteur.	5 0	18 29	12 40	3 26
12	D.	*Les Rameaux.* s. Jules I, pape.	4 58	18 31	13 46	3 51
13	L.	s. Herménégilde, martyr. — *Commencement des vacances académiques.*	4 56	18 32	14 53	4 13
14	M.	s. Justin, philosophe et martyr; s. Tiburce, martyr.	4 54	18 34	16 2	4 33
15	M.	stes Anastasie et Basilisse, martyres.	4 51	18 36	17 13	4 51
16	J. ☺	*Jeudi-saint.* s. Benoit-Joseph Labre, confesseur; s. Drogon, ermite.	4 49	18 38	18 25	5 9
17	V.	*Vendredi-saint.* s. Anicet, pape et martyr.	4 47	18 39	19 39	5 29
18	S.	*Samedi-saint.* s. Ursmer, abbé de Lobbes.	4 45	18 41	20 55	5 51

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
19	D.	PAQUES. s. Léon IX, pape.	4 42	18 42	22 10	6 18
20	L.	SECOND JOUR DE PAQUES*. ste Agnès de Monte Pulciano, vierge.	4 40	18 44	23 24	6 51
21	M.	s. Anselme, docteur, archevèque de Cantorbéry.	4 38	18 46	—	7 34
22	M.	ss. Soter et Caius, papes et martyrs.	4 37	18 48	0 31	8 28
23	J. ☾	s. Georges, martyr.	4 35	18 49	1 27	9 34
24	V.	s. Fidèle de Sigmaringen, martyr.	4 33	18 51	2 13	10 49
25	S.	s. Marc, évangéliste.	4 31	18 52	2 48	12 9
26	D.	*Quasimodo*. ss. Clet et Marcellin, papes et martyrs.	4 29	18 53	3 18	13 3[illegible]
27	L.	s. Antime, évèque et martyr.	4 27	18 55	3 41	14 51
28	M.	s. Paul de la Croix, confesseur; s. Vital, martyr.	4 25	18 56	4 2	16 10
29	M. ●	s. Pierre de Milan, martyr.— *Messe anniversaire, fondée dans la chapelle du collège St-Esprit, pour le repos de l'âme de Mr F. T. Becqué, curé de St-Michel, à Louvain, décédé le 29 avril 1835.*	4 24	18 58	4 24	17 29
30	J.	ste Catherine de Sienne, vierge.	4 22	18 59	4 45	18 42

—

MAI.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	V.	ss. Philippe et Jacques, apôtres.	4 20	19 1	5 8	20 2
2	S.	s. Athanase, évêque et docteur.	4 18	19 3	5 34	21 15
3	D.	*Misericordia.* Invention de la ste Croix; s. Alexandre, martyr.	4 16	19 5	6 5	22 23
4	L.	ste Monique, veuve.	4 14	19 6	6 53	23 22
5	M.	s. Pie V, pape. — *Fin des vacances académiques.*	4 13	19 8	7 28	—
6	M.	s. Jean devant la Porte Latine.	4 11	19 9	8 22	0 13
7	J.	s. Stanislas, évêque et martyr.	4 9	19 11	9 21	0 55
8	V. ☽	Apparition de St Michel.	4 7	19 13	10 24	1 28
9	S.	s. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur.	4 5	19 14	11 30	1 56
10	D.	*Jubilate.* — PATRONAGE DE S. JOSEPH. s. Antonin, archevêque de Florence.	4 4	19 16	12 37	2 18
11	L.	s. François de Hiéronymo, confesseur. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*	4 2	19 17	13 44	2 37
12	M.	ss. Nérée et Achillée, martyrs. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Ecole St-Thomas et de l'Institut agronomique.*	4 0	19 18	14 54	2 56
13	M.	s. Servais, évêque de Tongres. — *Réunion de la Faculté de Médecine.*	3 59	19 20	16 5	3 14
14	J.	s. Boniface, martyr; s. Pacôme, abbé de Tabennes. — *Dans l'église primaire de Saint-Pierre, on célèbre à onze heures la Messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr de Ram, premier Recteur de l'Université catholique, décédé le 14 mai 1865, et de ses successeurs Mgrs Laforêt, Namèche, Pieraerts et Abbeloos. — Réunion de la Faculté de Droit.*	3 57	19 22	17 19	3 33
15	V.	ste Dymphne, vierge et martyre. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*	3 56	19 23	18 36	3 53
16	S. ☺	s. Jean Népomucène, martyr.	3 55	19 25	19 54	4 18

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
17	D.	*Cantate*. s. Pascal Baylon, confesseur.	3 53	19 26	21 11	4 48
18	L.	s. Venance, martyr. — *Réunion du Conseil rectoral.*	3 52	19 27	22 22	5 28
19	M.	s. Pierre Célestin, pape.	3 51	19 29	23 25	6 20
20	M.	s. Bernardin de Sienne, confesseur.	3 50	19 30	—	7 24
21	J.	ste Itisberge, vierge.	3 48	19 31	0 15	8 38
22	V.	ste Julie, vierge et martyre.	3 46	19 32	0 53	9 58
23	S. ☾	s. Guibert, fondateur de Gembloux.	3 45	19 34	1 23	11 18
24	D.	*Vocem*. N.-D. Secours des Chrétiens.	3 44	19 36	1 47	12 38
25	L.	*Rogations*. s. Grégoire VII, pape.	3 43	19 37	2 9	13 56
26	M.	*Rogations*. s. Philippe de Neri, confesseur.	3 42	19 38	2 29	15 13
27	M.	*Rogations*. s. Bède le Vénérable, docteur; ste Marie Madeleine de Pazzi, vierge.	3 41	19 39	2 49	16 29
28	J.	ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. s. Augustin, archevêque de Cantorbéry; s. Germain, évêque de Paris.	3 41	19 40	3 10	17 45
29	V.	s. Maximin, évêque de Trèves.	3 40	19 41	3 35	18 58
30	S. ●	s. Ferdinand III, roi et confesseur.	3 39	19 42	4 3	20 7
31	D.	*Exaudi*. stes Angèle de Merici et Pétronille, vierges.	3 38	19 43	4 37	21 11

—

JUIN.

JOURS		FÊTES	SOLEIL		LUNE	
du mois	de la semaine		Lever	Couch.	Lever	Couch.
			h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
1	L.	s. Pamphile, martyr. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*	3 37	19 44	5 19	22 7
2	M.	ss. Marcellin, Pierre et Érasme, martyrs. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Ecole St-Thomas et de l'Institut agronomique.*	3 36	19 45	6 11	22 52
3	M.	ste Clotilde, reine. — *Réunion de la Faculté de Médecine.*	3 35	19 47	7 7	23 29
4	J.	s. François Caraccioli, confesseur; s. Optat, évêque de Milève. — *Réunion de la Faculté de Droit.*	3 34	19 48	8 10	23 59
5	V.	s. Boniface, martyr, apôtre de l'Allemagne. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*	3 34	19 49	9 15	—
6	S.	*Jeûne.* s. Norbert, évêque.	3 33	19 50	10 21	0 23
7	D. ☽	PENTECOTE. s. Robert, évêque.	3 33	19 51	11 28	0 43
8	L.	SECOND JOUR DE LA PENTECÔTE * †. s. Médard, évêque de Noyon.	3 33	19 52	12 35	1 1
9	M.	ss. Prime et Félicien, martyrs. — *Réunion du Conseil rectoral.*	3 32	19 52	13 45	1 19
10	M.	*Quatre-Temps.* ste Marguerite, reine.	3 32	19 53	14 56	1 37
11	J.	s. Barnabé, apôtre.	3 32	19 54	16 11	1 56
12	V.	*Quatre-Temps.* s. Jean de Sahagun, confesseur.	3 31	19 54	17 29	2 18
13	S.	*Quatre-Temps.* s. Antoine de Padoue, confesseur.	3 31	19 55	18 48	2 45
14	D. ○	LA SAINTE TRINITÉ. s. Basile le Grand, docteur et évêque de Césarée.	3 30	19 56	20 4	3 21
15	L.	s. Vit, s. Modeste et ste Crescence, martyrs.	3 30	19 57	21 12	4 7
16	M.	ste Lutgarde, vierge; s. Jean François Régis, confesseur.	3 30	19 57	22 9	5 8
17	M.	ste Alène, vierge et martyre.	3 30	19 57	22 54	6 21
18	J.	FÊTE-DIEU * †. ss. Marc et Marcellin, martyrs.	3 30	19 58	23 27	7 41

JOURS		FÊTES	SOLEIL		LUNE	
du mois	de la semaine		Lever	Couch.	Lever	Couch.
			h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
19	V.	ste Julienne de Falconiéri, vierge.	3 30	19 58	23 54	9 4
20	S.	s. Sylvère, pape et martyr.	3 30	19 58	—	10 26
21	D. ☾	Solennité de la Fête-Dieu. — *Procession générale.* s. Louis de Gonzague, confesseur.	3 30	19 59	0 16	11 45
22	L.	s. Paulin, évêque de Nole.	3 30	19 59	0 36	13 2
23	M.	ste Marie d'Oignies.	3 31	19 59	0 56	14 18
24	M.	Nativité de s. Jean-Baptiste.	3 31	19 59	1 16	15 32
25	J.	s. Guillaume, abbé.	3 31	19 59	1 39	16 45
26	V.	Fête du Sacré-Cœur de Jésus. ss. Jean et Paul, martyrs.	3 32	19 59	2 5	17 56
27	S.	s. Ladislas, roi de Hongrie.	3 33	19 58	2 37	19 1
28	D. ●	s. Léon II, pape.	3 34	19 58	3 16	20 0
29	L.	ss. Pierre et Paul † , apôtres. — *Indulgence plénière.*	3 34	19 58	4 2	20 48
30	M.	ste Adile, vierge.	3 35	19 58	4 58	21 28

—

JUILLET.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	M.	s. Rombaut, évêque, patron de Malines.	3 35	19 58	5 58	22 0
2	J.	Visitation de la très sainte Vierge.	3 36	19 58	7 2	22 26
3	V.	s. Euloge, martyr.	3 36	19 57	8 7	22 48
4	S.	*Jeûne.* s. Théodore, évêque; ste Zoé, vierge et martyre.	3 37	19 57	9 14	23 7
5	D.	SOLENNITÉ DES SS. PIERRE ET PAUL. ss. Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves.	3 38	19 56	10 21	23 24
6	L. ☽	ste Godelive, martyre. — *Ouverture de la première session ordinaire des Commissions d'examens. — Ouverture de la première session ordinaire des examens à l'Institut supérieur de Philosophie.*	3 39	19 56	11 28	23 42
7	M.	s. Willebaut, évêque d'Eichstadt.	3 39	19 55	12 37	23 59
8	M.	ste Elisabeth, reine de Portugal.	3 40	19 55	13 49	—
9	J.	ss. Martyrs de Gorcum.	3 41	19 54	15 4	0 19
10	V.	Les sept Frères Martyrs.	3 43	19 53	16 21	0 43
11	S.	s. Pie I, pape.	3 44	19 52	17 39	1 14
12	D.	s. Jean Gualbert, abbé.	3 45	19 51	18 52	1 55
13	L. ○	s. Anaclet, pape et martyr.	3 46	19 50	19 56	2 48
14	M.	s. Bonaventure, évêque et docteur. — *Ouverture des examens de passage à l'Institut agronomique et à l'Ecole de Brasserie.*	3 47	19 50	20 46	3 57
15	M.	s. Henri, empereur d'Allemagne.	3 48	19 49	21 26	5 16
16	J.	N. D. du Mont-Carmel; ste Renelde, vierge et martyre.	3 49	19 48	21 56	6 42
17	V.	s. Alexis, confesseur. — *Ouverture de la session ordinaire des examens de passage et de sortie aux Écoles spéciales (grades non légaux).*	3 50	19 47	22 20	8 7
18	S.	s. Camille de Lellis, confesseur.	3 52	19 46	22 41	9 29
19	D.	s. Vincent de Paul, confesseur.	3 53	19 44	23 2	10 49
20	L. ☾	s. Jérôme Emilien, confesseur. — *Ouverture de la session ordinaire des examens*	3 54	19 43	23 22	12 7

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
		de passage et de sortie aux Écoles spéciales (grades légaux).	—	—	—	—
21	M.	ste Praxède, vierge. — *Fête du Saint-Sacrement de Miracle à Bruxelles. — Anniversaire de l'Inauguration de* S. M. Léopold Ier, *Roi des Belges. — Fêtes nationales.*	3 55	19 42	23 44	13 22
22	M.	ste Marie-Madeleine.	3 57	19 41	—	14 36
23	J.	s. Apollinaire, évêque de Ravenne.	3 58	19 40	0 9	15 47
24	V.	ste Christine, vierge et martyre.	3 59	19 39	0 38	16 54
25	S.	s. Jacques le Majeur, apôtre.	4 0	19 38	1 15	17 53
26	D.	ste Anne, mère de la très sainte Vierge Marie.	4 1	19 36	1 58	18 46
27	L.	s. Pantaléon, martyr.	4 3	19 35	2 51	19 28
28	M. ●	ss. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.	4 5	19 34	3 50	20 3
29	M.	ste Marthe, vierge.	4 6	19 32	4 53	20 30
30	J.	ss. Abdon et Sennen, martyrs.	4 8	19 30	5 59	20 53
31	V.	s. Ignace de Loyola, confesseur, fondateur de la Compagnie de Jésus.	4 9	19 29	7 4	21 13

AOUT.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	S.	s. Pierre-ès-Liens. — *Ouverture de la première session des examens d'admission aux Ecoles spéciales et à l'Ecole des Sciences Commerciales et Consulaires.*	4 10	19 27	8 10	21 30
2	D.	*Portioncule.* s. Alphonse de Liguori, évêque et docteur; s. Etienne, pape.	4 12	19 26	9 17	21 47
3	L.	Invention du corps de s. Etienne.	4 13	19 24	10 25	22 5
4	M.	s. Dominique, confesseur. — *Ouverture de la première ses sion des examens d'admission à l'Institut agronomique et à l'Ecole de Brasserie.*	4 15	19 22	11 32	22 23
5	M. ☽	Notre-Dame-aux-Neiges.	4 16	19 20	12 44	22 44
6	J.	Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ.	4 18	19 19	13 59	23 10
7	V.	s. Gaëtan de Thiennes, confesseur; s. Donat, évêque et martyr.	4 19	19 17	15 15	23 45
8	S.	s. Cyriaque, martyr.	4 21	19 16	16 28	—
9	D.	s. Romain, martyr.	4 22	19 14	17 37	0 30
10	L.	s. Laurent, martyr.	4 24	19 12	18 34	1 31
11	M.	s. Géry, évêque de Cambrai.	4 26	19 10	19 19	2 45
12	M. ☺	ste Claire, vierge.	4 27	19 8	19 54	4 9
13	J.	s. Jean Berchmans, confesseur; s. Hippolyte, martyr.	4 28	19 6	20 22	5 37
14	V.	*Jeûne.* s. Eusèbe, martyr.	4 30	19 4	20 44	7 5
15	S.	ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. s. Arnould, évêque de Soissons.	4 31	19 2	21 5	8 29
16	D.	s. Hyacinthe; s. Roch, confesseurs; s. Joachim, père de la Ste Vierge Marie.	4 33	19 1	21 26	9 50
17	L.	s. Tibérat, abbé.	4 34	18 59	21 47	11 9
18	M. ☾	ste Hélène, impératrice.	4 36	18 57	22 11	12 25
19	M.	s. Jules, martyr; b. Louis Florès, d'Anvers, martyr.	4 37	18 55	22 40	13 37

JOURS du mois	de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
20	J.	s. Bernard, abbé de Clairvaux, docteur.	4 39	18 53	23 14	14 46
21	V.	ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve.	4 41	18 51	23 56	15 49
22	S.	s. Timothée, martyr.	4 42	18 48	—	16 44
23	D.	s. Philippe Béniti, confesseur.	4 44	18 47	0 45	17 28
24	L.	s. Barthélemy, apôtre.	4 45	18 45	1 42	18 5
25	M.	s. Louis, confesseur, roi de France.	4 46	18 43	2 44	18 35
26	M. ●	s. Zéphyrin, pape et martyr.	4 48	18 41	3 49	18 58
27	J.	s. Joseph Calasancza, confesseur.	4 49	18 39	4 56	19 18
28	V.	s. Augustin, évêque et docteur.	4 51	18 37	6 3	19 36
29	S.	Décollation de s. Jean-Baptiste.	4 52	18 35	7 9	19 54
30	D.	*ss. Anges Gardiens.* ste Rose de Lima, vierge.	4 54	18 33	8 16	20 10
31	L.	s. Raymond Nonnat, confesseur.	4 56	18 31	9 24	20 28

—

SEPTEMBRE.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	M.	s. Gilles, abbé.	4 57	18 28	10 34	20 49
2	M.	s. Étienne, confesseur, roi de Hongrie.	4 59	18 26	11 46	21 12
3	J. ☽	s. Remacle, évêque de Maestricht.	5 0	18 24	12 58	21 41
4	V.	ste Rosalie, vierge.	5 2	18 22	14 12	22 21
5	S.	s. Laurent Justinien, patriarche de Venise.	5 4	18 19	15 21	23 12
6	D.	s. Donatien, martyr. ste Reine, vierge et martyre. — INSTALLATION DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN (1426), ÉRIGÉE PAR LE PAPE MARTIN V *(9 décembre 1425).*	5 5	18 16	16 21	—
7	L.		5 7	18 14	17 10	0 19
8	M.	NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE*. — s. Adrien, martyr.	5 8	18 12	17 48	1 37
9	M.	s. Gorgone, martyr.	5 10	18 10	18 19	3 2
10	J. ☺	s. Nicolas de Tolentino, confesseur.	5 11	18 8	18 43	4 30
11	V.	ss. Prote et Hyacinthe, martyrs.	5 13	18 6	19 6	5 58
12	S.	s. Guy d'Anderlecht, confesseur.	5 15	18 4	19 27	7 23
13	D.	s. Amé, évêque de Sion en Valais.	5 16	18 1	19 48	8 45
14	L.	Exaltation de la Ste Croix.	5 18	17 59	20 12	10 5
15	M.	s. Nicomède, martyr.	5 19	17 56	20 39	11 23
16	M.	*Quatre-Temps.* ss. Corneille et Cyprien, martyrs.	5 21	17 54	21 12	12 36
17	J. ☾	s. Lambert, évêque de Maestricht.	5 22	17 52	21 52	13 42
18	V.	*Quatre-Temps.* s. Joseph de Cupertino, confesseur.	5 23	17 50	22 39	14 40
19	S.	*Quatre-Temps.* s. Janvier et ses compagnons, martyrs.	5 25	17 48	23 35	15 29
20	D.	*Notre-Dame des VII Douleurs.* s. Eustache et ses compagnons, martyrs.	5 26	17 46	—	16 8
21	L.	s. Mathieu, apôtre.	5 28	17 44	0 35	16 38
22	M.	s. Thomas de Villeneuve, évêque; s. Maurice et ses compagnons, martyrs.	5 29	17 41	1 39	17 3
23	M.	ste Thècle, vierge et martyre.	5 31	17 38	2 46	17 25

JOURS		FÊTES	SOLEIL		LUNE	
du mois	de la semaine		Lever	Couch.	Lever	Couch.
			h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
24	J.	Notre-Dame de la Merci.	5 33	17 36	3 53	17 43
25	V. ●	s. Firmin, martyr.	5 34	17 34	5 0	18 8
26	S.	s. Cyprien et ste Justine, martyrs.	5 36	17 32	6 8	18 17
27	D.	ss. Côme et Damien, martyrs.	5 37	17 30	7 15	18 34
28	L.	s. Wenceslas, duc de Bohême, martyr.	5 39	17 28	8 25	18 53
29	M.	s. Michel, archange.	5 40	17 26	9 37	19 14
30	M.	s. Jérôme, docteur.	5 42	17 24	10 50	19 41

—

OCTOBRE.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	J.	s. Remi, évêque de Reims; s. Bavon, patron de Gand.— *Ouverture de la seconde session ordinaire des Commissions d'examens. — Ouverture de la seconde session des examens de passage et de la session ordinaire des examens de sortie à l'Institut agronomique et à l'Ecole de Brasserie. — Ouverture de la seconde session des examens d'admission aux Ecoles spéciales et à l'Ecole des Sciences commerciales et consulaires.*	5 44	17 21	12 3	20 17
2	V.	s. Léger, évêque d'Autun.	5 46	17 18	13 12	21 3
3	S. ☽	s. Gérard, abbé.	5 47	17 16	14 13	22 2
4	D.	*Solennité du Saint Rosaire.* s. François d'Assise, confesseur.	5 49	17 14	15 4	23 13
5	L.	s. Placide, martyr. — *Ouverture de la seconde session des examens de passage et de sortie aux Ecoles spéciales (grades non légaux).*	5 50	17 12	15 46	—
6	M.	s. Brunon, confesseur. — *Ouverture de la seconde session des examens d'admission à l'Institut agronomique et à l'Ecole de Brasserie.*	5 52	17 10	16 18	0 34
7	M.	s. Marc, pape. — *Ouverture de la seconde session des examens de passage et de sortie aux Ecoles spéciales (grades légaux).*	5 54	17 7	16 44	1 59
8	J.	ste Brigitte, veuve.	5 56	17 5	17 6	3 25
9	V. ☺	s. Denis et ses compagnons, martyrs.	5 57	17 3	17 27	4 51
10	S.	s. François de Borgia, confesseur.	5 59	17 1	17 48	6 15
11	D.	s. Gommaire, confesseur, patron de Lierre.	6 1	16 59	18 11	7 37
12	L.	s. Wilfrid, évêque d'York.	6 2	16 57	18 47	8 58
13	M.	s. Edouard, roi d'Angleterre.	6 3	16 55	19 7	10 17
14	M.	s. Calixte, pape et martyr.	6 5	16 53	19 45	11 28
15	J.	ste Thérèse, vierge.	6 7	16 50	20 30	12 32

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
16	V.	s. Mommolin, évêque de Noyon et de Tournai.	6 9	16 48	21 23	13 25
17	S. ☾	ste Hedwige, veuve.	6 10	16 46	22 23	14 8
18	D.	s. Luc, évangéliste.	6 12	16 44	23 28	14 42
19	L.	s. Pierre d'Alcantara, confesseur. — *Fin des vacances académiques.—Les inscriptions se font, à dater de ce jour, jusqu'au samedi 31 octobre, à la salle du Sénat académique, de neuf heures à midi, et de trois à cinq heures.*	6 13	16 42	—	15 9
20	M.	s. Jean de Kenti, confesseur.—*Messe solennelle du Saint-Esprit pour l'ouverture des Cours académiques, en l'église primaire de Saint-Pierre, à onze heures. — Commencement du premier semestre de l'année académique 1908-1909.*	6 15	16 40	0 34	15 31
21	M.	ste Ursule et ses compagnes, martyres.	6 17	16 38	1 40	15 50
22	J.	s. Mellon, évêque.	6 19	16 36	2 47	16 7
23	V.	s. Ignace, patriarche de Constantinople.	6 21	16 34	3 55	16 23
24	S.	s. Raphaël, archange.	6 22	16 32	5 4	16 39
25	D. ●	ss. Crépin, Crépinien, Chrysante et Darie, martyrs.	6 24	16 30	6 13	16 58
26	L.	s. Evariste, pape et martyr. — *Ouverture de la première session extraordinaire des examens à l'Institut supérieur de Philosophie.*	6 25	16 28	7 26	17 19
27	M.	s. Frumence, apôtre de l'Ethiopie.	6 27	16 26	8 40	17 44
28	M.	ss. Simon et Jude, apôtres.	6 29	16 24	9 54	18 16
29	J.	ste Ermelinde, vierge.	6 31	16 22	11 6	18 59
30	V.	s. Feuillen, martyr.	6 33	16 20	12 10	19 54
31	S.	*Jeûne.* s. Quentin, martyr. — *Clôture des inscriptions et des recensements. Après ce jour on ne peut être inscrit ou recensé que si le retard de l'inscription est dû à des motifs légitimes.* (Règlement général, art. 6.)	6 34	16 18	13 4	21 0

NOVEMBRE.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	D. ☽	TOUSSAINT. *Indulgence plénière.*	6 36	16 17	13 46	22 16
2	L.	LES FIDÈLES TRÉPASSÉS †.	6 38	16 15	14 21	23 38
3	M.	s. Hubert, évêque de Liége. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Ecole St-Thomas et de l'Institut agronomique. — Les demandes qui se rapportent aux art. 40, 44 et 45 du Règlement général doivent être adressées aux Facultés respectives avant les réunions de cette semaine.*	6 39	16 13	14 48	—
4	M.	s. Charles Borromée, archevêque de Milan. — INAUGURATION DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE A MALINES (1834), ÉRIGÉE PAR LE CORPS ÉPISCOPAL DE BELGIQUE AVEC L'ASSENTIMENT DE S. S. GRÉGOIRE XVI. — *Indulgence plénière. — Réunion de la Faculté de Médecine.*	6 41	16 12	15 10	1 1
5	J.	ste Odrade, vierge; s. Zacharie et ste Elisabeth, parents de s. Jean-Baptiste. — *Réunion de la Faculté de Droit.*	6 42	16 10	15 30	2 25
6	V.	s. Winoc, abbé. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*	6 44	16 9	15 50	3 47
7	S.	s. Willibrord, évêque d'Utrecht. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*	6 46	16 7	16 11	5 9
8	D. ○	s. Godefroid, évêque d'Amiens. — *Messe solennelle pour les bienfaiteurs de l'Université, en l'église primaire de St-Pierre, à onze heures.*	6 48	16 5	16 35	6 30
9	L.	Dédicace de la basilique du Sauveur à Rome; s. Théodore, martyr. — *Réunion du Conseil rectoral.*	6 50	16 4	17 2	7 50
10	M.	s. André Avellin, confesseur.	6 51	16 2	17 36	9 7
11	M.	s. Martin, évêque de Tours.	6 53	16 1	18 19	10 17
12	J.	s. Liévin, évêque et martyr.	6 54	15 59	19 10	11 16
13	V.	s. Stanislas Kostka, confesseur.	6 56	15 58	20 9	12 5
14	S.	s. Josaphat, évêque et martyr; s. Albéric, évêque d'Utrecht.	6 58	15 57	21 12	12 43

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
15	D. ☾	ste Gertrude, vierge; s. Léopold, confesseur. — *Fête patronale de S. M. le Roi* Léopold II.	6 59	15 55	22 18	13 12
16	L.	s. Edmond, archevèque de Cantorbéry.	7 1	15 54	23 24	13 36
17	M.	s. Grégoire le Thaumaturge, évêque.	7 3	15 52	—	13 56
18	M.	Dédicace de la basilique des ss. Pierre et Paul à Rome.	7 5	15 51	0 32	14 14
19	J.	ste Elisabeth, duchesse de Thuringe.	7 7	15 50	1 39	14 30
20	V.	s. Félix de Valois, confesseur.	7 8	15 49	2 47	14 46
21	S.	Présentation de la très sainte Vierge.	7 10	15 48	3 57	15 3
22	D.	ste Cécile, vierge et martyre.	7 11	15 47	5 9	15 22
23	L. ●	s. Clément I, pape et martyr.	7 13	15 46	6 24	15 46
24	M.	s. Jean de la Croix, confesseur.	7 14	15 45	7 40	16 16
25	M.	ste Catherine, vierge et martyre.	7 15	15 44	8 54	16 55
26	J.	s. Albert de Louvain, évêque de Liége et martyr.	7 17	15 43	10 3	17 46
27	V.	s. Acaire, évêque de Noyon.	7 18	15 42	11 2	18 50
28	S.	s. Ruf, martyr.	7 20	15 42	11 49	20 6
29	D.	*1r dimanche de l'Avent.* s. Saturnin, martyr.	7 22	15 41	12 25	21 25
30	L. ☽	s. André, apôtre.	7 24	15 40	12 53	22 48

DÉCEMBRE.

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
1	M.	s. Éloi, évêque de Noyon. — Installation de l'Université catholique de Louvain (1835).	7 25	15 39	13 16	—
2	M.	ste Vivienne, vierge et martyre.	7 26	15 39	13 37	0 9
3	J.	s. François Xavier, confesseur.	7 27	15 38	13 56	1 29
4	V.	ste Barbe, martyre; s. Pierre Chrysologue, évêque et docteur.	7 29	15 38	14 15	2 48
5	S.	s. Sabbas, abbé.	7 30	15 37	14 36	4 8
6	D.	s. Nicolas, évêque de Myre.	7 31	15 37	15 1	5 27
7	L. ☉	s. Ambroise, evêque et docteur. — *Réunion de la Faculté des Sciences.*	7 32	15 37	15 32	6 45
8	M.	Immaculée Conception de la très sainte Vierge* †. — *Indulgence plénière.*	7 34	15 37	16 9	7 58
9	M.	ste Léocadie, vierge et martyre. — *Réunion de la Faculté de Médecine.*	7 35	15 36	16 57	9 3
10	J.	s. Melchiade, pape et martyr. — *Réunion de la Faculté de Droit.*	7 36	15 35	17 53	9 57
11	V.	s. Damase, pape. — *Réunion de la Faculté de Théologie.*	7 37	15 35	18 55	10 40
12	S.	s. Valéry, abbé en Picardie. — *Réunion de la Faculté de Philosophie et Lettres, de l'Ecole St-Thomas et de l'Institut agronomique.*	7 38	15 35	20 2	11 14
13	D.	ste Lucie, vierge et martyre.	7 39	15 35	21 9	11 40
14	L.	s. Nicaise, évêque. — *Réunion du Conseil rectoral.*	7 40	15 35	22 15	12 1
15	M. ☾	s. Adon, archevèque de Vienne.	7 41	15 36	23 22	12 19
16	M.	*Quatre-Temps.* s. Eusèbe, évêque de Verceil. — Messe d'or.	7 41	15 36	—	12 36
17	J.	ste Begge, veuve; ste Wivine, vierge. — *Anniversaire de l'inauguration de* S. M. Léopold II, *Roi des Belges.*	7 42	15 36	0 29	12 51
18	V.	*Quatre-Temps.* Attente de la naissance de N.-S. J.-C.	7 43	15 36	1 37	13 7
19	S.	*Quatre-Temps.* s. Némésion, martyr.	7 44	15 37	2 47	13 25

JOURS du mois	JOURS de la semaine	FÊTES	SOLEIL Lever h. m.	SOLEIL Couch. h. m.	LUNE Lever h. m.	LUNE Couch. h. m.
20	D.	s. Philogone, évêque.	7 45	15 37	4 0	13 47
21	L.	s. Thomas, apôtre.	7 45	15 37	5 16	14 13
22	M.	s. Hungère, évêque d'Utrecht.	7 45	15 38	6 33	14 48
23	M. ●	ste Victoire, vierge et martyre.	7 46	15 39	7 46	15 35
24	J.	*Jeûne.* s. Lucien.	7 46	15 39	8 51	16 35
25	V.	NOËL. — *Indulgence plénière.*	7 47	15 40	9 45	17 48
26	S.	SECOND JOUR DE NOËL*. s. Etienne, premier martyr.	7 47	15 40	10 26	19 10
			—	—	—	—
27	D.	s. Jean, apôtre et évangéliste.	7 47	15 41	10 58	20 34
28	L.	ss. Innocents.	7 47	15 42	11 23	21 57
29	M.	s. Thomas de Cantorbéry, archevêque et martyr.	7 48	15 43	11 44	23 18
			—	—	—	—
30	M. ☽	s. Sabin, évêque et martyr.	7 48	15 44	12 3	—
31	J.	s. Sylvestre, pape.	7 48	15 44	12 22	0 37

—

PREMIÈRE PARTIE

Prière à la très sainte Mère de Dieu, patronne de l'Université (1).

Souvenez-vous, ô bienheureuse Vierge Marie, qu'il n'a jamais été dit que quelqu'un ait eu recours à vous sans avoir été exaucé. Plein d'une confiance sans bornes en cette toute-puissante protection, je viens, ô Marie, avec tous les fidèles de Belgique, implorer vos bontés sur l'Université catholique, établie par nos premiers pasteurs, d'un commun accord avec le chef auguste de l'Église. Cette œuvre, ô très sainte Vierge, n'a d'autre but que la gloire de votre Fils chéri, par la conservation du précieux don de la foi, des mœurs et de la vraie science parmi notre jeunesse catholique. Bénissez-la donc, ô Mère de bonté, afin que tous ceux qui s'y trouvent réunis aient un cœur pur, une intelligence droite, et qu'ils soient remplis de l'Esprit-Saint, qui est le Dieu des sciences. Obtenez-moi, ô Marie, ainsi qu'à tous les fidèles catholiques de Belgique, un zèle constant pour seconder cet établissement, afin que nous devenions tous participants des fruits qu'il doit produire. Reine du ciel, votre propre gloire est intéressée au succès de cette œuvre. Si elle prospère, plus de cœurs s'uniront à nous pour chanter vos louanges et dire sans cesse avec amour et reconnaissance : O très miséricordieuse, ô très bonne et très douce Vierge! — AVE MARIA.

(1) Nosseigneurs le Cardinal-Archevêque et les Évêques de Belgique ont accordé 40 jours d'indulgence à tous les fidèles chaque fois qu'ils réciteront dévotement cette prière.

Corps épiscopal de Belgique.

Archevêque de Malines et primat de Belgique, S. E. Mgr **Désiré-Joseph Mercier**, né à Braine-l'Alleud le 21 novembre 1851, professeur hon. de l'Université, prés. hon. de l'Institut supérieur de philosophie, prés. hon. du séminaire Léon XIII, Dr en Philos. et en Théol., Dr « honoris causa » de la Faculté de Philos. et Let., membre de l'académie romaine de St-Thomas d'Aquin, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, décoré de la croix « *Pro Ecclesia et Pontifice* », C. ✱, C. de l'ordre du Christ de Portugal, prélat domestique de S. S., nommé au siège archiépiscopal de Malines le 7 février 1906, sacré à Malines le 25 mars et inauguré solennellement le 16 avril 1906, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine le 15 avril 1907.

Évêque de Gand, S. G. Mgr **Antoine Stillemans**, né à Saint-Nicolas le 10 décembre 1832, Dr en Théol. et en Philos. et Let., prélat domestique de S. S., assistant au trône pontifical, comte Romain, O. ✱, O. de l'ordre royal du Lion, nommé à l'évêché de Gand au mois d'octobre 1889, sacré à Gand le 27 janvier 1890.

Évêque de Bruges, S. G. Mgr **Gustave-Joseph Waffelaert**, né à Rolleghem le 27 août 1847, Dr en Théol., nommé à l'évêché de Bruges le 28 juin 1895, sacré et entré en possession du siège épiscopal de Bruges le 24 juillet 1895, O. ✱.

Évêque de Tournai, S. G. Mgr **Charles-Gustave Walravens**, né à Enghien le 28 juin 1841, Dr en Théol., nommé évêque de Samosate (Asie Mineure), et auxiliaire de Mgr Du Roussaux par bref du 26 décembre 1896; sacré à Tournai le 24 février 1897, désigné pour l'évêché de Tournai, en remplacement de Mgr Du Roussaux, selon notification faite par Son Exc. le Nonce Apost. en date du 16 octobre 1897, O. ✱.

Évêque de Namur, S. G. Mgr **Thomas Heylen**, né à Casterlé le 5 février 1856, Dr en Théol. et en Philos., élu abbé de l'abbaye de Tongerloo le 1er juin 1887, élevé au siège épiscopal de Namur le 23 octobre 1899 et sacré à Namur le 30 novembre de la même année.

Évêque de Liége, S. G. Mgr **Martin-Hubert Rutten**, né à Geystingen (lez-Maeseyck) le 18 décembre 1841, professeur, puis directeur du Petit Séminaire de St-Roch, 1873, id. du Petit Séminaire de St-Trond, 1878, vicaire général de Mgr Doutreloux de 1879 à 1901, élu vicaire capitulaire du diocèse de Liége le 25 août 1901, nommé évêque de Liége le 1er octobre suivant, sacré à Liége le 6 janvier 1902, O. ✱.

EXPLICATION DES SIGNES.

✱ = Ordre de Léopold.	✱ = Légion d'honneur.
✠ = Croix civique.	✪ = Mérite agricole.
M. C. = Médaille civique.	C. = Commandeur.
⊛ = Médaille commémorative.	O. = Officier.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ.

RECTEUR MAGNIFIQUE.

A. Hebbelynck, protonotaire apostolique *ad instar participantium*, Dr en Théol., chanoine hon. de la cathédrale de Gand, membre de la société asiatique de Paris, C. ✱, O. ✱, professeur ord. à la Faculté de Théol. — Rue de Namur, 110.

VICE-RECTEUR.

E. F. F. Coenraets, prélat de la Maison de S. S., chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, O. ✱, M. C. 1re cl., ⊕, professeur ord. à la Faculte de Philos. et Let. — Rue St-Michel, 6.

SECRÉTAIRE.

J. Van Biervliet, Dr en Droit, O. ✱, ⚬ 1re cl., ⊕, membre correspondant de l'académie de législation de Toulouse et de l'académie royale de législation et de jurisprudence de Madrid, membre de la commission de revision du Code civil, vice-président de la commission administrative des prisons de Louvain, professeur ord. à la Faculté de Droit. — Rue St-Hubert, 1.

CONSEIL RECTORAL.

E. F. F. Coenraets, vice-recteur.
O. Dignant, doyen de la Faculté de Théologie.
J. Van den Heuvel, doyen de la Faculté de Droit.
G. Bruylants, doyen de la Faculté de Médecine.
D. Nys, doyen de la Faculté de Philosophie.
S. Deploige, prés. de l'Institut supérieur de Philos. Thomistique.
R. De Muynck, doyen de la Faculté des Sciences.
J. Van Biervliet, secrétaire de l'Université.

ASSESSEURS DU RECTEUR.

F. M. E. Lefebvre, professeur ord. à la Faculté de Philos. et Let., prélat de la maison de S. S., chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, O. ✱, M. C. 1re cl., ⊕. — Rue de Bériot, 34.

S. Demanet, professeur ord. à la Faculté des Sciences, Dr en Sciences phys. et math., chanoine hon. de la cathédrale de Namur. — Rue de Bériot, 23.

ASSESSEURS DU VICE-RECTEUR.

I. Hemeryck, professeur ord. à la Faculté de Philos. et Let., chanoine hon. de la cathédrale de Bruges, ✱, M. C. 1re cl., ⊕. — Place Saint-Jacques, 6.

S. Demanet, professeur ord. à la Faculté des Sciences, Dr en Sciences phys. et math., chanoine hon. de la cathédrale de Namur. — Rue de Bériot, 23.

J. Van Battel, professeur ord. à la Faculté de Philos. et Let., chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, prés. du collège Juste Lipse. — Collège Juste-Lipse, rue des Récollets.

J. Laminne, professeur ord. à la Faculté de Théol., Dr en Philos. et en Théol., chanoine hon. de la cathédrale de Liége, ✱. — Rue de Bériot, 9.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Doyen, **M. Dignant**. — *Secrétaire*, **M. Bondroit**.

A. A. H. Dupont, professeur émérite, Dr en Philos. et en Théol., chanoine hon. de la cathédrale de Liége, ✱, M. C. 1re cl., ⊕. — A Ruremonde (Hollande).

A. B. Vander Moeren, professeur émérite, Dr en Théol., ancien prés. du collège du St-Esprit, chanoine hon. de la cathédrale de Gand, ✱. — A Durmen (Zele).

H. Van den Berghe, professeur hon., Dr en Droit canon. ancien prés. du collège du Pape Adrien VI, ✱, vicaire général et official, Bruges.

J. Forget, professeur ord., Dr en Théol., chanoine hon. de la cathédrale de Namur, O. ✱, ⊕, décoré de la croix « *Pro Ecclesia et Pontifice* », O. d'académie de l'Université de France : *la théologie dogmatique générale, le cours d'arabe, le cours de syriaque et le cours de philosophie morale (le dernier cours relève de l'Institut St-Thomas)*. — Rue Marie-Thérèse, 110.

J. A. M. G. E. De Becker, professeur ord., recteur du Séminaire Américain, Dr en Droit canon et en Droit civil, Licencié en Théol., prélat de la maison de S. S., chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, consulteur de la Commission cardinalice *pro Ecclesiæ legibus in unum redigendis*, ✱ : *le droit canon*. — Rue de Namur, 112.

A. Van Hoonacker, professeur ord., Dr en Théol., chanoine hon. de la cathédrale de Bruges, ✱ : *l'histoire critique de l'Ancien Testament*,

l'hébreu, l'assyrien, — la philosophie morale (cours de la Faculté de Philosophie). — Rue de Namur, 103.

M. De Baets, professeur hon., Dr en Théol. et en Philos., chanoine théologal de la cathédrale et prés. du grand séminaire de Gand.

O. Dignant, professeur ord., Dr en Théol., chanoine hon. de la cathédrale de Bruges, ✱ : *la théologie morale.* — Boulevard de Jodoigne, 9.

L. Becker, professeur ord., Dr en Théol. et en Philos. : *l'histoire de la théologie au moyen âge.* — Kraekenstraat, 3.

P. Ladeuze, professeur ord., Dr en Théol., prés. du collège du St-Esprit, chanoine hon. de la cathédrale de Tournai : *l'Écriture Sainte, la patrologie, la langue copte.* — Collège du St-Esprit, rue de Namur.

A. Bondroit, professeur ord., Dr en Droit can., chanoine hon. de la cathédrale de Tournai : *le droit civil-ecclésiastique : partie générale; la théologie morale fondamentale.* — Collège du St-Esprit, rue de Namur.

A. Van Hove, professeur ord., Dr en Droit canon : *le droit civil-ecclésiastique : partie spéciale; l'histoire ecclésiastique; les institutes du droit canon.* — Kraekenstraat, 3.

R. Maere, professeur ord., Dr en Théol., bibliothécaire de l'Université, chanoine hon. de la cathédrale de Gand, membre correspondant de la Commission des monuments : *l'archéologie chrétienne; la paléographie latine et la diplomatique du moyen âge.* — Kraekenstraat, 3.

H. Coppieters, professeur ord., Dr en Théol. : *l'Écriture Sainte (cours élémentaire); le cours élémentaire d'hébreu.* — Collège du Pape, place de l'Université.

E. Van Roey, professeur hon., Dr en Théol., chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, vicaire général. — Malines.

J. Laminne, professeur ord., Dr en Philos. et en Théol., chanoine hon. de la cathédrale de Liége, ✱, assesseur du Vice-Recteur : *la théologie dogmatique spéciale, la métaphysique (cours de la Faculté de Philosophie et Lettres), la philosophie générale (cours des Écoles spéciales).* — Rue de Bériot, 9.

L. Noël, professeur agrégé, Lic. en Théol., agrégé de l'École St-Thomas : *le cours de logique, de psychologie, de critériologie et exposé scientifique du dogme catholique à l'École St-Thomas.* — Rue de Tirlemont, 126.

H. De Jongh, professeur extraord., Lic. en Théol. : *la théologie morale spéciale; la théologie dogmatique.* — Collège du St-Esprit, rue de Namur.

N. Balthasar, chargé de cours, Dr en philos. thomiste, Dr en Théol. : *la théologie dogmatique.* — Rue des Flamands, 1.

FACULTÉ DE DROIT.

Doyen, **M. Van den Heuvel.** — *Secrétaire*, **M. Vliebergh.**

H. J. P. A. Staedtler, professeur émérite, Dr en Droit, O. ✱, M. C. 1re cl., ⊛. — Avenue de l'Astronomie, 7, Bruxelles.

J. Van Biervliet, professeur ord., Dr en Droit, O. ✱, ⚜ 1re cl., ⊛, secrétaire de l'Université : *le droit civil approfondi, l'organisation et les attributions judiciaires et la procédure civile.* — Rue St-Hubert, 1.

L. Mabille, professeur ord., avocat, membre de la Chambre des représentants : *le droit civil approfondi.* — Rue Léopold, 45.

E. E. F. J. Descamps (baron), professeur ord., Dr en Droit, ministre des sciences et des arts, O. ✱, M. C. 1re cl., ⊛, O. de l'ordre roy. de la Couronne, Grand'Croix de l'ordre de St-Stanislas de Russie, Grand'Croix de l'ordre d'Isabelle la catholique, Grand Officier de l'ordre de François-Joseph, Grand Officier de l'ordre du Medjidié, C. de l'ordre de Notre-Dame de la Conception de Villa Viçosa, C. de l'ordre du Lion et du Soleil, C. de l'ordre de l'Étoile de Roumanie, C. de l'ordre de la Rédemption africaine, O. de l'ordre de la Couronne de Chêne, chevalier de l'ordre du Christ du Brésil, décoré de la croix « Pro Ecclesia et Pontifice », ministre d'État, sénateur, ancien conseiller communal, membre de la Commission administrative de l'École des Beaux-Arts, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Louvain, ancien membre du conseil provincial du Brabant, membre et ancien prés. de l'Union interparlementaire pour l'arbitrage et la paix, membre permanent du conseil de la conférence interparlementaire, vice-prés. du conseil supérieur et prés. de la cour d'appel de l'État Indépendant du Congo, membre et ancien prés. de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, correspondant de l'Institut de France (académie des sciences morales et politiques), membre de l'académie royale des sciences de Lisbonne, membre de l'académie royale des sciences de Christiana, prés. de l'Institut international de bibliographie, membre de l'International Law Association, membre de l'Institut colonial international, prés. de la section morale et politique de la Société d'études coloniales, membre de l'Institut international de la Paix, membre l'académie de la religion catholique, membre de l'académie des Arcades de Rome, membre de l'académie de jurisprudence et de législation de Barcelone, membre de la commission permanente des examens diplomatiques, membre de la commission centrale de statistique de Belgique, membre de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, membre de

la Cour permanente d'arbitrage, membre et ancien prés. de l'Institut de droit international, Dr en Droit des Universités d'Oxford et d'Edimbourg : *l'encyclopédie du droit, l'introduction historique au droit civil, le droit administratif, le droit international et colonial.* — Rue de la Loi, 10A, Bruxelles; rue de Namur, 99, Louvain.

F. de Monge vicomte de Franeau, professeur hon., Dr en Droit, O. ✱, ⊛. — Château de Wallay (Ohey).

J. N. M. Van den Heuvel, professeur ord., Dr en Droit, ministre d'Etat, ancien ministre de la justice, ✱, Grand Cordon de l'ordre de Ste-Anne de Russie et de l'ordre du Sauveur (Grèce), Grand Officier ✱, etc. : *le droit public, l'histoire parlementaire.* — Rue Savaen, Gand.

A. Schicks, professeur ord., Dr en Droit, ✱, chevalier de l'ordre de St-Charles : *le droit fiscal, le droit notarial, l'application des matières comprises sous les nos 5 et 6 de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890; l'application des matières comprises sous les nos 4 à 9 de la même loi, et la rédaction des actes.* — Rue de Namur, 192.

L. Dupriez, professeur ord., Dr en Droit, ✱ : *les institutes du droit romain, les pandectes, le droit public comparé.* — Rue de Bruxelles, 194.

S. Deploige, professeur ord., prés. de l'Institut supérieur de Philosophie, camerier secret de S. S., Dr en Philos. et Lett., en Droit et en Philos. thomiste, ✱, chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand, chanoine hon. de la cathédrale de Liége : *le droit naturel, la philosophie sociale, conférence de philosophie sociale* — Rue des Flamands, 1.

P. Poullet, professeur ord., Dr en Droit et en Philos. et Let., ✱, décoré de la croix des mutuellistes de 1re classe, secrétaire de l'Institut de droit international, membre de la commission permanente pour l'examen des questions de droit international privé, prés. du comité de patronage des habitations ouvrières des cantons de Louvain, Aerschot et Haecht, conseiller provincial et communal, membre suppléant de la Chambre des représentants : *l'histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne; les éléments du droit international privé; les éléments de la procédure pénale; notions de droit administratif.* — Rue des Joyeuses-Entrées, 28.

L. De Lantsheere, professeur ord., Dr en Droit et en Philos. selon St-Thomas, O. ✱, chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants, auditeur du Conseil supérieur du Congo : *le droit pénal, les institutions civiles comparées.* — Rue du Trône, 216, Bruxelles.

J. Corbiau, professeur ord., Dr en Droit, O. de l'ordre de la Cou-

ronne de Chêne de Luxembourg : *les éléments du droit civil, les éléments du droit commercial, le droit commercial maritime, le droit commercial comparé, le droit industriel, le droit forestier.* — Rue de la Station, 114.

A. Nerincx, professeur ord., Dr en Droit, Dr en Sciences politiques et sociales, LL. D. hon. de l'Université de Glasgow, ✱, secrétaire de l'Institut de droit international : *droit administratif; droit des gens; éléments de droit constitutionnel et administratif; science financière; arbitrage international* — Rue Marie-Thérèse, 36.

E. C. M. G. Carton de Wiart, professeur hon. à l'École des Sciences politiques et sociales, Dr en Droit, Dr en Sciences politiques et sociales, secrétaire du Roi, dirigeant le cabinet de S. M., ✱, C. de l'ordre de la Couronne royale de Prusse, C. ✱. — Rue de Naples, 20, Bruxelles.

E. Vliebergh, professeur extraord., Dr en Droit, Dr en Sciences politiques et sociales : *mécanisme du crédit : banques et bourses; droit rural, économie rurale, questions spéciales d'économie rurale; droit pénal et procédure pénale en langue flamande.* — Rue au Vent, 10.

M. Defourny, professeur extraord., agrégé de l'École Saint-Thomas : *l'économie politique, l'histoire des théories sociales, conférence de philosophie sociale.* — Rue Vésale, 2.

C. Terlinden, professeur à l'École des Sciences politiques et sociales, Dr en Droit, Dr en Sciences morales et historiques, Dr en Sciences politiques et sociales, chambellan de S. S. : *l'évolution politique des grands états modernes.* — Château de Schiplaeken par Boortmeerbeek.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Doyen, **M. Bruylants.** — *Secrétaire*, **M. Schockaert.**

E. Masoin, professeur ord., Dr en Méd., en Chir. et en Acc., O. ✱, M. C. 1re cl., deux fois ✠ 1re cl., ⊛, membre titulaire et secrétaire perpétuel de l'académie royale de méd. de Belgique, associé étranger de la société médicopsychologique de Paris, correspondant étranger « honoris causâ » de la société de thérapeutique de Paris, membre et ancien président de la société de méd. mentale de Belgique, etc., médecin en chef de l'asile pour femmes aliénées tenu à Louvain par les Sœurs Noires, médecin aliéniste des prisons de Belgique : *la physiologie humaine, y compris la physiologie comparée, leçons théoriques et cliniques de médecine mentale.* — Marché-Ste-Anne, 17.

T. Debaisieux, professeur ord., Dr en Méd., en Chir. et en Acc., O. ✱,

M. C. 1re cl., ⊕, membre de l'académie royale de méd. de Belgique : *la clinique chirurgicale y compris la clinique gynécologique et la médecine opératoire.* — Rue Léopold, 14.

G. Verriest, professeur ord., Dr en Méd., en Chir. et en Acc., O. *, M. C. 1re cl., ⊕, prés. de l'académie royale de méd. de Belgique : *la clinique interne.* — Rue du Canal, 40.

G. Bruylants, professeur ord., pharmacien, Dr en Sciences chim., O. *, M. C. 1re cl., ⊕, membre de l'académie royale de méd. de Belgique, membre du comité supérieur d'hygiène : *la chimie physiologique, la toxicologie, la pharmacie théorique (partie organique), l'analyse des denrées alimentaires.* — Rue des Récollets, 32.

L. Dandois, professeur ord., Dr en Méd., en Chir. et en Acc., *, ⊕, membre de l'académie royale de méd. de Belgique, chef de clinique chirurgicale : *la pathologie chirurgicale, les bandages, les appareils et la petite chirurgie; la clinique des maladies des oreilles, du nez et de la gorge.* — Montagne St-Antoine, 7.

J. Denys, professeur ord., Dr en Méd., en Chir. et en Acc., *, ⊕, membre correspondant de l'académie royale de méd. de Belgique : *la pathologie et la thérapeutique générales, l'anatomie pathologique et les éléments de bactériologie, la clinique propédeutique.* — Rue Vital Decoster, 68.

A. Van Gehuchten, professeur ord., Dr en Sciences nat., Dr en Méd., en Chir. et en Acc., *, ⊕, membre correspondant de l'académie royale de méd. de Belgique, membre hon. de l'académie impériale de méd. militaire de St-Pétersbourg, membre hon. de la société néerlandaise de neurologie et de psychiatrie, associé étranger de la société des neurologistes et des aliénistes de Moscou, membre hon. de la société de psychiatrie d'Italie, membre correspondant de la société de neurologie de Paris, membre du conseil d'administration de l'Institut général psychologique de Paris, membre associé de la société belge d'otologie et de laryngologie, membre de la *Societas medicorum svecana* de Stockholm : *l'anatomie humaine.* — Rue Léopold, 36.

A. Thiéry, professeur ord., Dr en Droit, Dr en Sciences phys. et math.; Dr philosophiæ; magister bonarum artium; chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, * : *la psychologie, la psychologie physiologique et la psychophysique, laboratoire de psychologie expérimentale, la physique; laboratoire de physique.* — Rue des Flamands, 1.

F. Ranwez, professeur ord., pharmacien et Dr en Sciences nat., *, membre correspondant de l'académie royale de méd. de Belgique,

secrétaire de la commission de la pharmacopée officielle, rédacteur en chef des *Annales de Pharmacie : la chimie pharmaceutique minérale, la pharmacognosie, la pharmacie pratique y compris la pharmacie galénique et magistrale et les doses maxima des médicaments, les exercices de microscopie.* — Rue de Tirlemont, 56.

M. Ide, professeur ord., Dr en Méd., en Chir. et en Acc. : *les éléments de pharmacologie, la pharmacodynamie et la thérapeutique générale; exercices pratiques de physiologie; laboratoire libre de chimie biologique.* — Rue du Canal, 20 ou boulevard de Jodoigne, 3.

J. Havet, professeur ord., Dr en Méd., Chir. et en Acc., : *l'histologie générale et spéciale, les exercices d'anatomie microscopique.* — Rue des Flamands, 87.

A. Lemaire, professeur ord., Dr en Méd., en Chir. et en Acc., directeur de l'institut de pathologie, membre du bureau permanent international des congrès pour la protection de l'enfance : *la pathologie spéciale des maladies internes (maladies nerveuses exceptées), les maladies des enfants, la clinique propédeutique, l'hygiène.* — Marché aux-Grains, 21.

R. Schockaert, professeur extraord., Dr en Méd., en Chir. et en Acc. : *accouchements et manœuvres obstétricales, gynécologie, clinique et policlinique obstétricales, déontologie médicale.* — Place du Peuple, 13.

A. Vander Straeten, professeur extraord., Dr en Méd., Chir. et en Acc., ⊕, décoré de la croix militaire de 2e cl., ex-directeur de l'institut ophtalmique de l'armée : *la théorie et la clinique des maladies oculaires.* — Rue de la Station, 89.

A. Michotte, chargé de cours, candidat en Sciences nat., agrégé de Philos., membre de la société allemande de psychologie expérimentale : *la psychologie, la psychophysiologie, laboratoire de psychologie expérimentale.* — Chaussée de Tirlemont, 127.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Doyen, **M. Nys**. — *Secrétaire*, **M. De Cock**.

D. J. Mercier, *cardinal-archevêque de Malines et primat de Belgique*, professeur hon., prés. hon. de l'Institut supérieur de philosophie, prés. hon. du séminaire Léon XIII, prélat domestique de S. S., Dr en Philos. et en Théol., Dr « honoris causa » de la Faculté de Philos. et Let., membre de l'académie romaine de St-Thomas d'Aquin, membre titulaire de l'académie royale de Belgique, décoré del a croix « *Pro Ecclesia et Pontifice* », C. ✱, C. de l'ordre du Christ de Portugal. — Malines.

L. C. Casartelli, *évêque de Salford*, professeur hon., Dr en Langues orientales, maître ès arts (Université de Londres), O. ✱, membre de la Royal Asiatic Society de Londres, de la société orientale allemande, etc. — Collège St-Bède, Manchester.

C. C. A. Moeller, professeur ord., Dr en Philos. et Let., O. ✱, 1re cl., ⊕ : *l'encyclopédie de l'histoire, la critique historique, l'histoire générale et l'histoire politique contemporaine.* — Rue de Tirlemont, 64.

L. Bossu, professeur ord., Dr en Philos. et Let., chanoine hon. de la cathédrale de Tournai, O. ✱, 1re cl., ⊕ : *le cours de religion, l'histoire de la philosophie, le cours de philosophie générale et les notions de philosophie morale.* — Rue de Bériot, 38.

F. L. G. Collard, professeur ord., Dr en Philos. et Let., O. ✱, M. C. 1re cl., ⊕, chevalier de 1re classe de l'ordre d'Albert le Valeureux de Saxe, chevalier de 3e classe de l'ordre de la Couronne royale de Prusse, O. d'académie de l'Université de France, membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : *l'histoire de la littérature grecque et de la littérature latine, l'histoire de la pédagogie et la méthodologie, l'explication approfondie d'auteurs grecs, les exercices pratiques sur la langue latine et la traduction à livre ouvert, les exercices de la conférence d'histoire littéraire grecque et latine, les exercices didactiques.* — Rue Léopold, 22.

V. L. J. L. Brants, professeur ord., Dr en Philos. et Let. et en Droit, O. ✱, M. C. 1re cl., ⊕, chevalier de l'ordre de Pie, O. d'académie de l'Université de France, secrétaire perpétuel de la société d'économie sociale, membre du Conseil supérieur du travail, membre de l'académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut de France (académie des sciences morales et politiques), membre de la Commission de publication des anciennes lois et ordonnances, délégué au Comité international de législation du travail (Bâle), membre de la société d'économie politique de Paris, etc. : *l'économie politique, la législation ouvrière comparée, l'histoire de Belgique, l'histoire politique moderne.* — Marché-aux-Grains, 9.

F. M. E. Lefebvre, professeur ord., prélat de la maison de S. S. chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, O. ✱, M. C. 1re cl., ⊕, assesseur du Recteur : *la logique, la psychologie et la philosophie morale, pour les élèves de la Faculté des Sciences.* — Rue de Bériot, 34.

I. Hemeryck, professeur ord., chanoine hon. de la cathédrale de Bruges, assesseur du vice-recteur, ✱, M. C. 1re cl., ⊕, directeur et professeur de l'Institut préparatoire. — Place St-Jacques, 6.

P. Colinet, professeur ord., Dr en Langues orientales, chanoine hon. de la cathédrale de Gand, ✻, membre de la société asiatique de Paris, de la société orientale allemande, de la société linguistique de Paris, de la «maatschappij van Nederlandsche taal- en letterkunde», de Leiden : *le sanscrit, le grec, la grammaire comparée, l'histoire des littératures étrangères.* — Boulevard de Jodoigne (extérieur).

G. Doutrepont, professeur ord., ✻ : *l'histoire de la littérature française, les langues et littératures romanes.*—Rue des Joyeuses-Entrées, 24.

D. Nys, professeur ord., Dr en Philos. selon St-Thomas, bachelier en Théol., candidat en Sciences naturelles, chanoine hon. de la cathédrale de Tournai, prés. du Séminaire Léon XIII, ✻ : *la psychologie; la cosmologie et la chimie.* — Rue Vésale, 6.

M. De Wulf, professeur ord., Dr en Droit, en Philos. et Let. et en Philos. selon St-Thomas, chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand, membre du conseil d'administration de la Bibliothèque royale : *la logique et la métaphysique; l'histoire de la philosophie du moyen âge et l'histoire de la philosophie ancienne et moderne.*—Rue de la Station, 133.

J. Sencie, professeur ord., Licencié en Sciences morales et historiques, Dr en Philos. et Let., chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, ✻ : *l'histoire politique de l'antiquité, les institutions grecques et l'épigraphie grecque, les exercices sur l'histoire ancienne, la critique historique.* — Rue Léopold, 5.

A. Cauchie, professeur ord., Dr en Sciences morales et historiques, chanoine hon. de la cathédrale de Tournai, ✻, membre de la commission royale d'histoire : *les exercices pratiques d'histoire, la critique historique et application à une période de l'histoire moderne, les institutions du moyen âge.* A l'École St-Thomas d'Aquin : *la méthode d'heuristique et de critique historiques.* A la Faculté de Théologie : *l'histoire ecclésiastique, l'introduction à l'histoire de l'église et les exercices critiques.* — Collège du St-Esprit, rue de Namur.

F. J. G. G. baron Bethune, professeur ord., Dr en Philos. et Let. : *les langues et les littératures romanes.* — Rue de Bériot, 36.

C. P. F. Lecoutere, professeur ord., Dr en Philos. et Let., membre de l'académie royale flamande : *l'histoire de la littérature flamande, philologie et littérature germaniques.* — Rue de Namur, 138.

W. Bang, professeur ord., associé de l'académie royale de Belgique, membre d'honneur de la Malone Society de Londres : *philologie et littérature anglaises.* — Rue des Récollets, 18.

E. Remy, professeur ord., Dr en Philologie, chanoine hon. de la

cathédrale de Tournai, ⊛ : *l'explication d'auteurs latins, l'épigraphie, l'encyclopédie de la philologie classique.* — Collège du Pape, place de l'Université.

L. Scharpé, professeur ord., D^r en Philos. et Let. : *philologie et littérature germaniques.* — Chaussée de Namur, 96, Héverlé.

J. Van Battel, professeur ord., chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, prés. du collège Juste-Lipse, assesseur du Vice-Recteur : *la géographie.* — Collège Juste-Lipse, rue des Récollets, 29.

A. Carnoy, professeur extraord., D^r en Philos. et Let. : *le zend et le pehlevi, la paléographie grecque, les exercices sur la langue grecque, la traduction cursive d'auteurs grecs, notions diverses sur l'antiquité grecque en vue de l'explication des auteurs.* — Rue des Joyeuses-Entrées, 9.

J. De Cock, professeur extraord., D^r en Philos. et Let. : *philologie et littérature germaniques.* — Collège Juste-Lipse, rue des Récollets, 29.

T. Lefort, chargé de cours, D^r en Philos. et Let., prés. du collège du Pape Adrien VI : *les hiéroglyphes et les antiquités égyptiennes.* — Collège du Pape, place de l'Université.

A. Bayot, chargé de cours, D^r en Philos. et Let., attaché à la Section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique : *la philologie romane.* — Rue des Joyeuses-Entrées, 126.

F. Mayence, chargé de cours, D^r en Philos. et Let. : *les institutions romaines, l'archéologie classique.*

FACULTÉ DES SCIENCES, ÉCOLES SPÉCIALES DES ARTS ET MANUFACTURES, DU GÉNIE CIVIL ET DES MINES, ET INSTITUT AGRONOMIQUE.

Doyen, **M. De Muynck.** — *Secrétaire*, **M. Kaisin.**

Louis Henry, professeur ord., D^r en Sciences, C. ✱, ✠ 1re cl., ⊛, décoré de la médaille de 1re classe « *Bene merenti* » de Roumanie, grand officier de la Couronne de Roumanie, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, correspondant de l'Institut de France (académie des sciences), membre de l'académie royale des sciences de Copenhague, membre d'honneur de la société des sciences physiques de Bucarest, membre de la société chimique de Paris, de la société chimique allemande de Berlin, de la société royale des sciences de Liége, de l'académie pontificale des « *Nuovi Lincei* » de Rome, membre d'honneur de la société chimique de Belgique, etc. : *la chimie générale, organique et inorganique.* — Rue du Manège, 2.

F. De Walque, professeur ord., Ingénieur des arts et manufactures, Ingénieur des mines, C. *, ‡ 1re cl., ⊕, C. de l'ordre de Charles III, C. de l'ordre d'Orange Nassau, C. de l'ordre de la Couronne de Roumanie, *, chevalier de l'ordre de la Couronne de Chêne, membre du Conseil supérieur d hygiène publique de Belgique, membre de la société royale des sciences de Liége, membre honoraire de l'institut Grand-Ducal de Luxembourg : *la chimie industrielle, les manipulations chim., l'administration industrielle, la partie spéciale du droit administratif.* — Rue des Joyeuses-Entrées, 26.

C. Blas, professeur ord., Dr en Sciences, O. *, ‡ 1re cl., ⊕, chevalier de l'ordre de la Couronne royale de Prusse, membre de l'académie royale de médecine et du Conseil supérieur d'hygiène publique de Belgique, etc. : *la chimie analytique.* — Rue de Tirlemont, 88.

G. Lambert, professeur émérite, Ingénieur des mines, C. *, M. C. 1re cl., ⊕. — Boulevard Bischoffsheim, 42, Bruxelles.

L. Cousin, professeur hon., Ingénieur des ponts et chaussées, ancien professeur de génie civil et d'exploitation des chemins de fer à l'université de Santiago, O. *, ⊕, C. de l'ordre d'Isabelle la Catholique, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, *. — Rue Simonis, 10, Bruxelles.

E. L. J. Pasquier, professeur ord., Dr en Sciences, O. *, M. C. 1re cl., ⊕, chevalier de l'ordre de N.-D. de la Conception de Villa Viçosa, membre de la commission consultative des poids et mesures et de la commission d'inspection de l'observatoire royal de Belgique : *la mécanique analytique et la mécanique céleste.* — Rue Marie-Therèse, 22.

G. Helleputte, professeur ord., ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, ministre *ad interim* de l'agriculture, O. *, M. C. 1re cl., ⊕, C. avec plaque de l'ordre de Pie IX, décoré de la croix de 1re classe « *Pro Ecclesia et Pontifice* », O. de l'ordre de la Couronne, O. *, décoré de 2e classe avec plaque de l'ordre de St-Stanislas de Russie, O. de l'ordre de la Rose du Brésil, décoré de la croix des mutuellistes de 1re classe, C. des S. S. Maurice et Lazare, C. de l'ordre de N.-D. de la Conception de Villa-Viçosa, ingénieur hon. des ponts et chaussées, prés. de l'association permanente des congrès internationaux de navigation, vice-prés. de la commission royale des monuments, membre de la Chambre des représentants, prés. de la société du *Davidsfonds*, membre de l'académie royale flamande : *les constructions du génie civil et l'architecture.* — Avenue des Arts, 25, Bruxelles.

H. Ponthière, professeur ord., Ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines, O. *, *, M. C. 1re cl., ⊕ : *la métallurgie et l'électricité industrielle.* — Marché-aux-Grains, 22.

J. M. A. Cartuyvels, professeur hon., ingénieur hon. des mines, inspecteur général de l'agriculture au ministère de l'agriculture. O. *, M. C. de 1re classe, décoré de la croix des mutuellistes agricoles de 1re classe, ⊛, C. avec plaque de l'ordre de Pie IX, Grand Officier de l'ordre d'Isabelle la Catholique, O. *, C. 🎖, ancien vice-prés. de la société d'économie sociale, vice-prés. de la commission internationale d'agriculture de Paris, membre d'honneur de la société royale d'agriculture d'Angleterre et de la société royale d'agriculture de Hongrie, membre correspondant de la société nationale d'agriculture de France, — Rue de la Loi, 215, Bruxelles.

U. Wareg Massalski, professeur hon., Dr en Sciences chimiques, Ingénieur des arts et manufactures. — Rue Chopin, 5, Lemberg (Autriche).

A. Proost, professeur ord., Dr en Sciences nat., directeur général de l'agriculture au ministère de l'agriculture, O. *, M. C. 1re cl., ⊛, *, C. 🎖, C. de la Couronne de Chêne, croix de 1re classe des mutualistes de Belgique : *les animaux utiles ou nuisibles à l'agriculture et l'hygiène rurale. Conférence sur la chimie et la physiologie des plantes cultivées.* — A Ceroux-Mousty.

A. Lecart, professeur ord., Ing. agricole, ancien élève de l'école forestière de Nancy, *, M. C. 1re cl., ⊛, O. 🎖, m. du Conseil supérieur des forêts : *les sciences forestières.* — Chaussée de Namur, 76, Héverlé.

A. Theunis, professeur ord., Ing. des arts et manufactures, du génie civil et des mines, *, M. C. 1re cl., ⊛, O. de l'instruction publique de France, chevalier de l'ordre militaire du Christ de Portugal et de l'ordre d'Isabelle la Catholique, O. de l'instruction publique de Perse, m. du Conseil supérieur de l'agriculture : *la chimie analytique*, *les industries agricoles*, *la théorie des manipulations chim. et l'analyse chim. des denrées alimentaires*, *les éléments de chimie* (Ecole des Sciences commerciales et consulaires). — Rue des Récollets, 31.

A. Dumont, professeur ord., Ing. des arts et manufactures, du génie civil et des mines, C. *, ⊛, C. de l'ordre de St-Stanislas de Russie, *, m. du conseil du domaine national de l'Etat indépendant du Congo : *l'exploitation des mines*, *la topographie*, *la physique industrielle.* — Rue des Joyeuses-Entrées, 18.

G. Gilson, professeur ord., Dr en Sciences, O. * : *la zoologie*, *l'anatomie et l'histologie comparées*, *l'embryologie*, *la paléontologie animale.* — A Herent lez-Louvain et à l'Institut zoologique, rue de Namur, 95.

J. Vuylsteke, professeur ord., Ing. des arts et manufactures, du génie civil et des mines, *, *, m. correspondant de l'Association britan-

nique pour l'avancement des sciences : *la fabrication de l'alcool et des levures, les machines frigorifiques, la glucoserie, la vinaigrerie.* — Rue Belliard, 21, Bruxelles.

A. F. Meunier, professeur ord., Dr en Sciences nat., chanoine hon. de la cathédrale de Tournai, ✻, ⊛ : *la morphologie végétale, la botanique spéciale, les herborisations, les éléments de minéralogie et de géologie, l'agrologie, la météorologie, la pisciculture (Institut agronomique), la biologie générale (Institut supérieur de philosophie).* — Collège Juste-Lipse, rue des Récollets.

A. Vierendeel, professeur ord., ✻, Ing. en chef, directeur du service technique de la Flandre occidentale : *la stabilité des constructions.* — 146, avenue de Steenbrugge, Bruges.

H. de Dorlodot, professeur ord., Dr en Théol., Dr en Sciences nat., chanoine hon. de la cathédrale de Namur, ✻, m. correspondant de l'acad. pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome, m. hon. de la société géologique du Luxembourg, m. du Conseil de surveillance du Musée roy. d'histoire nat. de Belgique, m. de la commission géologique du royaume, directeur du Musée géologique des bassins houillers belges : *la géologie, la paléontologie stratigraphique.* — Rue de Bériot, 44.

S. Demanet, professeur ord., Dr en Sciences phys. et math., chanoine hon. de la cathédrale de Namur, assesseur du Recteur, assesseur du vice-recteur, ✻ : *la physique expérimentale et la physique mathématique, les théories de l'électricité et du magnétisme, les mesures électriques générales.* — Rue de Bériot, 23.

J. C. de la Vallée Poussin, professeur ord., Dr en Sciences phys. et math., Ing. des arts et manufactures, du génie civil et des mines, m. correspondant de l'acad. roy. des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et de l'acad. pontificale des *Nuovi Lincei* à Rome : *l'analyse mathématique, les éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques, la méthodologie mathématique.* — Rue Léopold, 38.

N. Sibenaler, professeur ord., Ing. du génie civil, des arts et manufactures et des mines, Dr en Sciences phys. et math. : *la mécanique appliquée.* — Rue de Namur, 106.

P. Henry, professeur ord., C. de l'ordre de St-Stanislas de Russie, Dr en Sciences : *la chimie physique.* — Rue des Joyeuses-Entrées, 11.

P. Biourge, professeur ord., Dr en Sciences nat., chanoine hon. de la cathédrale de Tournai : *la morphologie végétale, la botanique systématique, la géographie et la paléontologie végétales (doctorat en sciences); l'agriculture générale et la chimie agricole, les maladies des plantes,*

l'horticulture, la microbiologie, l'analyse microscopique des denrées alimentaires. — Rue du Canal, 20.

E. Leplae, professeur ord., Ing. agricole, agronome hon. de l'État, m. correspondant de la Société Nationale d'agric. de France, ✿ : *l'agriculture : les procédés et appareils de culture; les cultures coloniales, le génie rural; direction de la station météorologique et des champs d'expériences.* — Rue de Namur, 74.

G. Braet, professeur ord., Ing. en chef, directeur de service des voies et travaux des chemins de fer de l'État, prés. de la commission de réception du matériel de la voie O. ✱, C. de l'ordre de Pie, ✱, C. de la Couronne de Roumanie, O. du Takovo de Serbie, O. du Nichan-Iftihar de Tunisie, O. de l'ordre de St-Alexandre de Bulgarie : *l'exploitation des chemins de fer.* — Avenue Albert-Elisabeth, 66, Bruxelles.

F. Hachez, professeur ord., Ing. principal au corps des ponts et chaussées, ✱, C. de l'ordre de St-Stanislas de Russie : *la mécanique appliquée (cinématique appliquée et hydraulique.).* — Rue de Pavie, 19, Bruxelles.

F. A. Janssens, professeur ord., Dr en Sciences nat., chanoine hon. de la cathédrale de Gand, m. correspondant de la société d'anatomie et de chirurgie de Rio de Janeiro : *la microscopie et la cytologie (partie chimique) (candidature en sciences et Institut agronomique), la microscopie et la biologie (candidature en médecine), la physiologie végétale, partie chimique (docteur en sciences et Institut agronomique), la microscopie, l'anatomie et la physiologie végétales (Institut agronomique), la microchimie (Institut agronomique).* — Institut Carnoy, rue du Canal, 20.

L. Verhelst, professeur ord., Ing.-brasseur : *la fabrication de la bière, les matières premières et les appareils utilisés en brasserie, la législation fiscale, les questions spéciales de brasserie, la brasserie expérimentale, les excursions.* — Rue Léopold, 18.

R. De Muynck, professeur ord., Dr en Sciences phys. et math., chanoine hon. de la cathédrale de Gand : *la physique expérimentale, les compléments de physique expérimentale, les éléments de physique mathématique.* — Place St-Jacques, 9.

V. Grégoire, professeur ord., Dr en Sciences nat., Dr en Philos. et en Théol., chanoine hon. de la cathédrale de Tournai, m. du Conseil de surveillance du jardin botanique de l'État à Bruxelles : *la botanique et la cytologie.* — Rue de Bériot, 44.

P. Daubresse, professeur ord., Ing. des arts et manufactures, du génie vivil et des mines, Ing. civil des mines : *la géométrie descriptive*

appliquée, la graphostatique, la description générale et la construction des machines, les travaux graphiques pour les divisions supérieures des Écoles spéciales. — Rue Vital Decoster, 46.

L. Frateur, professeur ord., médecin vétérinaire : *les éléments de zoologie agricole, la zootechnie (y compris les notions d'anatomie, de physiologie et d'extérieur que cette étude comporte), les produits alimentaires d'origine animale, les éléments de pathologie vétérinaire.* — Voer des Capucins, 79.

J. Pieraerts, professeur ord., expert-chimiste, Ing. agricole et Ing. brasseur, Vice-Consul de S. M. le Roi de Portugal, C. de l'ordre d'Isabelle la Catholique, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, m. de la société chimique de Paris : *la chimie générale, les sucres et les matières azotées, la polarimétrie, la chimie physiologique, les appareils et opérations chimiques, les produits industriels, commerciaux et agricoles, l'alimentation rationelle des animaux domestiques et les travaux de laboratoire.* — Rue Notre-Dame, 19.

F. Kaisin, professeur ord., Dr en Sciences nat. : *la cristallographie. la minéralogie, les éléments de géologie et la géographie physique.* — Boulevard de Jodoigne, 15 (extérieur).

G. Gillon, professeur ord. : *les constructions électrotechniques, télégraphie et téléphonie, mesures et essais de machines électriques.* — Rue des Joyeuses-Entrées, 5.

E. Goedseels, professeur ord., administrateur-inspecteur de l'Observatoire roy. de Belgique, * : *l'astronomie, la géodésie, la géographie mathématique et le calcul des probabilités y compris la théorie des erreurs d'observation.* — A l'Observatoire, Uccle.

A. de Hemptinne, professeur ord., Dr de l'Université de Leipzig, m. correspondant de l'académie royale de Belgique : *le laboratoire de recherches de physique du doctorat en sciences physiques et mathématiques.* — Rue Basse des Champs, 51, Gand.

G. Verriest, professeur agrégé, Ing. civil des mines, Dr en Sciences phys. et math. : *la géométrie analytique, la géométrie projective, l'algèbre supérieure.* — Rue du Canal, 40.

G. Kaïser, chargé de cours, Ing. des arts chimiques, *, inspecteur du travail, prés. de la société roy. de géographie : *la géographie industrielle et commerciale, exercices de rédaction.* — Rue Charles Martel, 19, Bruxelles.

R. Lemaire, chargé de cours, Dr en Sciences historiques et morales : *l'histoire de l'architecture, l'esthétique, l'architecture religieuse.* — Collège du Pape.

A. C. G. Van Hecke, chargé de cours, ingénieur des constructions civiles : *l'Architecture civile et industrielle, éléments d'architecture, constructions du génie civil.* — Rue Juste Lipse, 19.

E. Suttor, professeur à l'Institut préparatoire aux Ecoles spéciales, Ing. hon. des ponts et chaussées, Chevalier de l'Ordre du Christ, Chevalier de l'Ordre de la Couronne de chêne : *professeur de nomographie aux Ecoles spéciales, répétiteur de calcul infinitésimal et de mécanique analytique.* — rue des Bogards, 19.

F. Breithof, professeur à l'Institut préparatoire aux Ecoles spéciales, Directeur des travaux graphiques, Ing. civil des mines, consul de S. M. le roi des Hellènes, membre agrégé de l'Institut Grand-ducal de Luxembourg : *les travaux graphiques pour les divisions inférieures des Ecoles spéciales, le dessin à main libre et aux instruments à l'Institut préparatoire.* — place du Peuple, 14A.

ÉCOLE DE SCIENCES COMMERCIALES ET CONSULAIRES.

Président, **M. Van den Heuvel**. — *Secrétaire*, **M. Bang**.

PERSONNEL SPÉCIAL :

G. Bleikertz, professeur de langues, diplômé de l'Université de Munster (Allemagne) : *langues allemande, espagnole, danoise, norvégienne, suédoise.* — Rue des Joyeuses-Entrées, 3.

A. Jacques : *comptabilité, opérations commerciales, bureau commercial, algèbre financière.* — Grande chaussée, 138, Berchem-Anvers.

A. Marischal, Lic. en Sciences commerciales, chevalier de l'ordre impérial du Soleil Levant du Japon et de l'ordre de la Couronne royale de Prusse, chargé d'une mission du Gouvernement belge aux Antiles, au Mexique et aux Etats-Unis d'Amérique, ancien secrétaire des Consulats de Belgique à la Havane, à Mexico et à la Nouvelle Orléans, ancien professeur de sciences commerciales à l'École supérieure de commerce de Tokio (Japon), chef de bureau au ministère des affaires étrangères de Belgique (direction du commerce et des consulats) : *la géographie commerciale et industrielle et la statistique.* — Rue Archimède, 3, Bruxelles.

E. Mathus, Ing. des mines, O. ✱, C. de l'ordre de la Couronne roy. de Prusse, inspecteur général de l'industrie au ministère de l'industrie et du travail, m. du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce : *connaissance des produits.* — Rue Roosvelt, 23, Bruxelles.

G. Renier, capitaine au long cours, professeur à l'École de navigation de l'État à Anvers, etc. : *les armements maritimes.* — Rue de la Loi, 25, Anvers.

J. Wagemans, Lic. du degré supérieur en sciences commerciales : *bureau commercial et affaires commerciales.* — Boulevard de Tirlemont, 138.

TRÉSORIER DE L'UNIVERSITÉ.

L. Van Genechten, ㊕, Chanoine de l'église métropolitaine de Malines, rue Léopold, 9, Malines.

RECEVEUR DES FACULTÉS.

J. M. P. A. de Ras, bibliothécaire de l'Université, C. de l'ordre du St-Sépulcre de Jérusalem, archiviste hon. de Maestricht, m. de l'acad. des Arcades, de l'acad. roy. d'archéologie et d'histoire d'Athènes, m. correspondant de l'acad. Tibérine à Rome, m. de la societe historique d'Utrecht. — Rue Notre-Dame, 1.

IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ.

J. Van Linthout, rue de Diest, 40.

APPARITEURS.

P. Vandeborne, M. C. 2e cl., ㊕, rue des Flamands, 15 (Droit).
E. Nackaerts, ㊕, Kraekenstraat, 5 (Médecine).
J. Delmot, Kraekenstraat, 2 (Philosophie).
P. Joniau, ㊕, place de l'Université, 10 (Sciences).

COMMIS AUX ÉCRITURES.

F. Degrom, rue de Tirlemont, 64.

CONCIERGE DE L'UNIVERSITÉ.

J. Delmot, Kraekenstraat, 2.

Collèges et Établissements académiques.

I. LES HALLES UNIVERSITAIRES. (Rue de Namur.)

Siège officiel des autorités et des facultés universitaires.

II. COLLÈGE DU SAINT-ESPRIT (1). (Rue de Namur.)

Président, P. Ladeuze, professeur à la Faculté de Théol.
Sous-régent, J. Lebon, licencié en Théol.
Pédagogie des étudiants ecclésiastiques des diverses facultés. Locaux de divers cours et conférences de la Faculté de Théol.

III. COLLÈGE DU PAPE ADRIEN VI (2). (Place de l'Université.)

Président, T. Lefort, chargé de cours à la Faculté de Philos. et Let.
Sous-régents : G. Colle et A. Boon, candidats en Philos. et Let.
Pédagogie des Facultés de Philos. et de Droit. Locaux de divers cours et conférences de la Faculté de Philos.

IV. COLLÈGE JUSTE-LIPSE (2). (Rue des Récollets, 29.)

Président, J. Van Battel, professeur à la Faculté de Philos. et Let., assesseur du Vice-Recteur.

(1) Le collège est destiné aux élèves ecclésiastiques. Ils n'y sont admis qu'avec le consentement de leur Évêque.

Les élèves envoyés pour étudier spécialement le Droit canon, suivent aussi des cours de Droit naturel et civil. Les cours de Philosophie et Lettres, de Sciences, etc., sont accessibles aux élèves que les Évêques destinent à ces études.

Le collège fournit, moyennant une rétribution annuelle de cinq francs, le bois de lit avec sommier, une table, des chaises, une armoire, une garde-robe et un bois de bibliothèque. — Chaque élève doit être pourvu de la literie, d'un couvert d'argent, de serviettes, d'essuie-mains, etc. Les élèves étrangers peuvent se fournir ces objets au Collège moyennant un supplément de 30 francs.

Le prix de la pension de l'année académique est de 650 francs et, pour les étrangers, de 700 francs payables d'avance et par trimestre.

Le chauffage et l'éclairage de l'appartement, le blanchissage et les frais de maladie sont à la charge des élèves.

(2) Le collège du Pape ADRIEN VI est destiné aux élèves inscrits dans les Facultés de Philosophie et de Droit; le collège JUSTE-LIPSE aux élèves inscrits dans les Facultés des Sciences et de Médecine. Ils ne sont admis

Sous-régents : E. Dewinter, bach. en Théol. et L. Marchal, étudiant en Théol.

Pedagogie des Facultés des Sciences et de Médecine.

V. SÉMINAIRE LÉON XIII (1). (Rue Vésale.)

Président, D. Nys, professeur à la Faculté des Sciences, rue Vésale.

Directeur, G. Simons, Dr en Philos., chanoine hon. de l'église métropolitaine de Malines, rue Vésale.

VI. COLLÈGE AMÉRICAIN. (Rue de Namur.)

Recteur, J. De Becker, professeur à la Faculté de Théol.

Siège du Séminaire américain et de certains cours de la Faculté de Théol.

VII. BIBLIOTHÈQUE (2). (Aux Halles, rue de Namur.)

Bibliothécaires : J. M. P. A. de Ras, rue Notre-Dame, 1.

R. Maere, professeur à la Faculté de Théol., Kraekenstraat, 3.

dans ces établissements que pour le terme à courir depuis leur entrée jusqu'à la fin de l'année académique.

L'appartement de chaque élève se compose de deux chambres, dont une avec foyer. Le collège fournit, moyennant une rétribution annuelle de 10 francs, le bois de lit avec sommier, une table, des chaises, une armoire, une garde-robe, et une bibliothèque. Chaque élève doit être pourvu d'un couvert, de serviettes, d'essuie-mains, etc. Le bois de lit a une longueur de 1m90 sur 0m90 de largeur.

Le prix de la pension pour l'année académique est de 700 francs, payable d'avance par quart à la rentrée d'octobre, le 15 décembre, le 1er mars et le 15 mai ou par tiers à chaque rentrée après les vacances. Les droits d'inscription, les rétributions des cours et les frais des examens ne sont point compris dans la pension.

Il n'est fait aucune réduction du prix de la pension pour les absences, ni pour le cas où l'on devrait se retirer avant l'échéance du trimestre. Le chauffage et l'éclairage de l'appartement, le blanchissage, le raccommodage et les frais de maladie sont à la charge des parents.

(1) Le Séminaire LÉON XIII est destiné aux élèves ecclésiastiques qui suivent les cours de l'Institut supérieur de Philosophie (École St-Thomas).

Une notice sur l'Institut supérieur de Philosophie et un prospectus du Séminaire Léon XIII sont à la disposition de ceux qui en feront la demande au Secrétariat de l'Institut, rue des Flamands, 1, ou à la direction du Séminaire Léon XIII, rue Vésale.

(2) La bibliothèque est ouverte tous les jours (les dimanches, les jours de fêtes et les samedis après-midi exceptés), de neuf heures à midi et de deux à quatre heures jusqu'à fin avril. Du 1er mai aux grandes vacances elle est ouverte de neuf heures à midi et de trois à six heures. Une salle de lecture

Bibliothécaires adjoints : J. Walravens, rue Dagobert, 45.

J. Wils, bibliothécaire de l'École des Sciences pol. et soc., décoré de la croix « *Bene Merenti* », rue de Bruxelles, 30.

Aide-Bibliothécaire : A. Moris, rue de Tervueren, 137.

Concierge, J. Delmot, Kraekenstraat, 2.

VIII. ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES.

Siège et cours de l'École, aux *Halles*.

Salle de travail et de conférences, bibliothèque, rue des Cordes, 5.

Bibliothécaire, J. Wils, bibliothécaire adjoint de l'Université.

IX. ÉCOLE DES SCIENCES COMMERCIALES ET CONSULAIRES.

1. SIÉGE DE L'ÉCOLE. (Rue du Canal, 5.)

Concierge, A. Van Goidsenhoven.

2. BUREAU COMMERCIAL. (Ibid.)

Directeurs, A. Jacques et J. Wagemans.

3. MUSÉE DES PRODUITS. (Ibid.)

Directeur, E. Mathus.

X. INSTITUT VÉSALE. (Rue des Récollets, 36-38.)

ANATOMIE SYSTÉMATIQUE. AMPHITHÉATRE DE DISSECTION.

Directeur, A. Van Gehuchten, professeur à la Faculté de Méd.

Prosecteur, Dr Simonnart.

Concierge, P. Vereecke.

MUSÉE ANATOMIQUE ET LABORATOIRE DE NEUROLOGIE.

Directeur, A. Van Gehuchten, professeur à la Faculté de Méd.

Assistant : Vander Schueren.

Concierge, P. Vereecke.

MUSÉE ET LABORATOIRE D'HYGIÈNE.

Directeur, A. Lemaire, professeur à la Faculté de Méd.

Concierge, P. Vereecke.

est mise à la disposition des étudiants et du public aux heures indiquées. Voir le règlement pour le service de la bibliothèque, du 18 avril 1836, et la notice sur la bibliothèque dans les *Annuaires* de 1850, p. 282 ; de 1851, p. 237 ; de 1884, p. 319 ; de 1889, p. 434.

LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE.

Directeurs : E. Masoin et M. Ide, professeurs à la Faculté de Médecine.
Préparateurs : J. Michiels, C. Gribomont, L. Stouffs.
Concierge, L. Stouffs.

XI. INSTITUT RÉGA. (Rue des Récollets, 27.)

LABORATOIRE DE CHIMIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur, G. Bruylants, professeur à la Faculté de Méd.
Concierge, J. Wouters.

XII. INSTITUT DE BACTÉRIOLOGIE. (Rue Vital Decoster.)

Directeur, J. Denys, professeur à la Faculté de Méd.
1er assistant, Dr Maldague; *2me assistant,* A. Gérard.
Concierge, E. Mellaerts.

XIII. INSTITUT DE PATHOLOGIE. (Rue des Récollets.)

Directeur, A. Lemaire, professeur à la Faculté de Méd.
Préparateur, F. Godts.
Concierge, P. Vereecke.

XIV. CLINIQUES DE L'HÔPITAL SAINT-PIERRE. (Rue de Bruxelles.)

1. SALLE DE CLINIQUE EXTERNE.

Professeur, T. Debaisieux, professeur à la Faculté de Méd.
Chef de clinique, L. Dandois, professeur à la Faculté de Méd.
Assistants, les docteurs E. Conreur et C. Vennens.

2. SALLES DE CLINIQUE INTERNE.

Professeur, G. Verriest, professeur à la Faculté de Méd.
Chef de clinique, A. Lemaire, professeur à la Faculté de Méd.
Assistants : les docteurs L. Desnick et G. Vanden Abeele.

3. LABORATOIRE ATTACHÉ AU SERVICE DE LA CLINIQUE INTERNE.

Directeur, G. Verriest, professeur à la Faculté de Méd.

4. SALLE DE CLINIQUE PROPÉDEUTIQUE.

Professeur, A. Lemaire, professeur à la Faculte de Méd.

5. CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE.

Professeur, A. Vander Straeten, professeur à la Faculté de Méd.
Assistant, Dr A. D'Hollander.

XV. HOSPICE DE LA MATERNITÉ. (Rue Vésale.)

Professeur, R. Schockaert, professeur à la Faculté de Méd.
Directeur, L. Conard.
Assistant, Dr Basteyns.
Élève interne, A. Van Bogaert.

POLICLINIQUE OBSTÉTRICALE.

Directeur, R. Schockaert, professeur à la Faculté de Méd.
Assistant, Dr Simonnart.

XVI. CLINIQUE DES MALADIES MENTALES.

Professeur, E. Masoin, professeur à la Faculté de Médecine.

XVII. LABORATOIRE DE PHARMACIE. (Rue des Récollets, 32.)

Directeur, G. Bruylants, professeur à la Faculté de Méd.
Assistant, J. Wauters, expert-chimiste.
Concierge, J. Wouters.

XVIII. INSTITUT SUPÉRIEUR DE PHILOSOPHIE. (Rue des Flamands, 1.)

Président, S. Deploige, professeur à la Faculté de Droit.
Secrétaire, M. Defourny, professeur à la Faculté de Droit.

1. LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE.

Directeur, A. Thiéry, professeur à la Faculté de Méd.
Assistant, A. Michotte, chargé de cours.

2. LABORATOIRE DE CHIMIE.

Directeur, D. Nys, professeur à la Faculté des Sciences.

3. LABORATOIRE DE PHYSIQUE.

Directeur, A. Thiery, professeur à la Faculté de Méd.

4. OFFICE INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE (SECTION DE PHILOSOPHIE).

Directeur, M. De Wulf, professeur à la Faculté de Philos. et Let.

5. SÉMINAIRE D'HISTOIRE DE PHILOSOPHIE MÉDIÉVALE.

Directeur, M. De Wulf, professeur à la Faculté de Philos. et Let.

6. CONFÉRENCE DE PHILOSOPHIE SOCIALE.

Présidents, S. Deploige et M. Defourny, professeurs à la Faculté de Droit.

7. BIBLIOTHÈQUE ET SALLE DES PÉRIODIQUES.

Directeur, M. Defourny, professeur à la Faculté de Droit.

8. SÉMINAIRE DE PSYCHOLOGIE.

Directeur, L. Noël, professeur à la Faculté de Théol.

XIX. LABORATOIRE DE PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE ANNEXÉ AU COURS DE GRAMMAIRE COMPARÉE. (Boulevard de Jodoigne (extérieur.)

Directeur, P. Colinet, professeur à la Faculté de Philos. et Let.
Assistant, A. Carnoy, professeur à la Faculté de Philos. et Let.

XX. INSTITUT PÉDAGOGIQUE

(pour les professeurs de l'enseignement moyen).

Directeur, F. Collard, professeur à la Faculté de Philos. et Let.
Les exercices ont lieu au Collège Saint-Pierre, rue des Récollets.

XXI. INSTITUT CARNOY. (Rue du Canal, 20.)

CYTOLOGIE ET BIOLOGIE GÉNÉRALE. (Collège de Villers, rue du Canal, 20.)

Directeur, G. Gilson, professeur à la Faculté des Sciences.

1. LABORATOIRE DE MICROSCOPIE ET DE CYTOLOGIE.

Directeur : F. Janssens, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistants : Willems et Delchambre.

2. LABORATOIRE DE CYTOLOGIE COMPARÉE ET LABORATOIRE DE L'INSTITUT BOTANIQUE.

Directeur, V. Grégoire, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistant, Dr E. Escoyez.
Préparateurs : H. Puissant, C. Vermoesen, E. Vandenbroeck.
Garçon de laboratoire, F. Vandevelde.

3. LABORATOIRE D'HISTOLOGIE NORMALE.

Directeur, J. Havet, professeur à la Faculte de Méd.
Assistants : J. Michiels et Hemeryck.

4. LABORATOIRE D'HISTOLOGIE ANIMALE COMPARÉE ET D'HISTOLOGIE HUMAINE.

(Annexe de l'Institut zoologique.)

Directeur, Havet, professeur à la Faculte de Méd.

5. LABORATOIRE D'EMBRYOLOGIE.

Directeur, G. Gilson, professeur à la Faculté des Sciences.
Garçon de laboratoire, A. Godts.

6. LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE.

Directeur, P. Biourge, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistants : Cappuyns et Bricourt.

7. LABORATOIRE DE CHIMIE BIOLOGIQUE.

Directeur, M. Ide, professeur à la Faculté de Méd.

8. MUSÉE DE BOTANIQUE.

Directeur, V. Grégoire, professeur à la Faculté des Sciences.
Conservateur, Escoyez.

9. BIBLIOTHÈQUE.

Conservateur, V. Grégoire, professeur à la Faculté des Sciences.
Bibliothécaire, D. Peeters.
Concierge, H. Weynants.

XXII. LABORATOIRES DE CHIMIE.

LABORATOIRE DE CHIMIE GÉNÉRALE. (Rue St-Michel, 10.)

DOCTORAT EN SCIENCES CHIMIQUES.

Directeurs : Louis Henry et Paul Henry, professeurs à la Faculté des Sciences.

Assistant, A. De Wael.

Aide-préparateur, P. Delmot, ✠ 2e cl., ✠, décoration industr. 2e cl.

LABORATOIRE DE CHIMIE ANALYTIQUE. (Place de l'Université, 4.)

Directeur, C. Blas, professeur à la Faculté des Sciences.

Assistants, V. André, Ing., rue des Joyeuses-Entrées, 111, et A. Legrand, Ing., chaussée de Tirlemont, 32.

Garçon de service, M. Vranckx.

LABORATOIRE POUR LES EXERCICES PRATIQUES DE CHIMIE.
(Rue St-Michel, 10.)

Directeur, F. De Walque, professeur à la Faculté des Sciences.
Chef des travaux, F. Clérin, Ing., chaussée de Namur, 65, Héverlé.
Garçon de service, P. Vidal, rue de la Monnaie, 23.

MUSÉE ET LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE. (Rue St-Michel, 10.)
Directeur, F. De Walque, professeur à la Faculté des Sciences.
Chef des travaux, F. Clérin, Ing., chaussée de Namur, 65, Héverlé.
Garçon de service, P. Vidal, rue de la Monnaie, 23.

XXIII. COLLÈGE DES PRÉMONTRÉS. (Rue de Namur.)

A. LABORATOIRE DE PHYSIQUE.

1. CABINET DE PHYSIQUE.

Directeur, S. Demanet, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge-préparateur, F. Wouters.

2. LABORATOIRE DE RECHERCHES PHYSIQUES.

Directeur, A. de Hemptinne, professeur à la Faculté des Sciences.

3. LABORATOIRE POUR LES MANIPULATIONS DE PHYSIQUE.

Directeur, R. De Muynck, professeur à la Faculté des Sciences.
Garçon de service, F. Wouters.

4. CABINET ET LABORATOIRE DE PHYSIQUE.

Directeur, R. De Muynck, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge-préparateur, F. Wouters.

B. MUSÉE DE MÉTALLURGIE.

Directeur, H. Ponthière, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, F. Wouters.

XXIV. INSTITUT ZOOLOGIQUE. (Collège du Roi, rue de Namur, 95.)

1. MUSÉE DE ZOOLOGIE, DE PALÉONTOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE.

Directeur, G. Gilson, professeur à la Faculté des Sciences.
Préparateur, A. Godts.
Garçon de laboratoire, P. Florquin.
Concierge, E. Thielemans.

2. LABORATOIRE DE ZOOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE.
(Annexe à l'Institut biologique, Collège de Villers.)

Directeur, G. Gilson, professeur à la Faculté des Sciences.
Suppléant, J. Havet, professeur à la Faculté de Méd.
Assistant, A. Dubois.
Préparateur, A. Godts.
Concierge, E. Thielemans.

3. COLLECTION ET LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE.

Directeur, G. Gilson, professeur à la Faculté des Sciences.
Conservateur, J. Havet, professeur à la Faculté de Méd.
Préparateur, A. Godts.
Concierge, E. Thielemans.

XXV. INSTITUT GÉOLOGIQUE. (Rue St-Michel, 10.)

1. MUSÉE GÉOLOGIQUE.

(Géologie, paléontologie, stratigraphique, minéralogie.)

Directeur, H. de Dorlodot, professeur à la Faculté des Sciences.
Gardien du musée, J. De Vleeschouwer.

2. LABORATOIRE DE CRISTALLOGRAPHIE ET DE MINÉRALOGIE.

Directeur, F. Kaisin, professeur à la Faculté des Sciences.
Garçon de laboratoire, J. De Vleeschouwer.

3. LABORATOIRE DE GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE STRATIGRAPHIQUE.

Directeur, H. de Dorlodot, professeur à la Faculté des Sciences.
Garçon de laboratoire, J. De Vleeschouwer.

4. LABORATOIRE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Directeur, F. Kaisin, professeur à la Faculté des Sciences.

5. BIBLIOTHÈQUE.

Conservateur, F. Kaisin, professeur à la Faculté des Sciences.

XXVI. JARDIN BOTANIQUE (1). (Voer des Capucins.)

Professeur, V. Grégoire, professeur à la Faculté des Sciences.
Directeur, J. Giele.

(1) Le jardin botanique, entretenu par la ville, est mis à la disposition de l'Université pour l'enseignement de la botanique. Il est ouvert tous les jours, pendant les mois d'avril à octobre, de six heures du matin jusqu'à midi et de deux heures jusqu'à huit heures du soir; et pendant les mois de novembre à mars, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les dimanches et jours de fêtes, il est accessible au public, de huit heures du matin à une heure. Les étudiants qui désirent obtenir des échantillons pour l'étude doivent en faire la demande au chef de culture. Voir le règlement arrêté par l'Administration communale le 5 avril 1848, et l'*Annuaire* de 1851, p. 285.

XXVII. ÉCOLE DES ARTS ET MANUFACTURES, DU GÉNIE CIVIL ET DES MINES.

(Ancien collège Marie-Thérèse, rue St-Michel, 10.)

Siège de l'école. Locaux des cours et d'un certain nombre d'instituts, laboratoires, etc.

XXVIII. MUSÉE D'EXPLOITATION DES MINES. (Place de l'Université, 4.)

Directeur, A. Dumont, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, M. Vranckx.

XXIX. MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE. (Rue St-Michel, 10.)

Directeur, R. Maere, professeur à la Faculté de Théol.
Concierge, M. Hinderyckx.

XXX. INSTITUT ÉLECTROMÉCANIQUE. (Rue des Flamands.)

Directeur, H. Ponthière, professeur à la Faculté des Sciences.

1. LABORATOIRE D'ÉLECTRICITÉ (MESURES GÉNÉRALES).

Directeur, S. Demanet, professeur à la Faculté des Sciences.

2. LABORATOIRES POUR LA PHOTOMÉTRIE, LES MESURES ET ESSAIS DES MACHINES ÉLECTRIQUES.

Directeur, G. Gillon, professeur à la Faculté des Sciences.
Mécanicien-électricien, Driessens.

XXXI. MUSÉE DE CONSTRUCTION DES MACHINES. (Rue St-Michel, 10.)

Directeur : P. Daubresse, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge : M. Hinderyckx.

XXXII. TRAVAUX GRAPHIQUES.

Directeurs :

P. Daubresse, professeur à la Faculté des Sciences, rue Vital Decoster, 46.
F. Breithof, Ing. civil des mines, place du Peuple.
V. Lenertz, architecte, rue des Joyeuses-Entrées, 31.

Chef des travaux :

E. Sterckmans, conducteur des constructions civiles, rue F. Lints, 125.

XXXIII. INSTITUT AGRONOMIQUE (rue des Récollets, 31).

1. LABORATOIRE DE CHIMIE AGRICOLE.

Directeur, A. Theunis, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistant, L. Beaulieu, Ing. agricole, boulevard de Diest, 16.

2. MUSÉE AGRICOLE ET FORESTIER.

Directeur, A. F. Meunier, professeur à la Faculté des Sciences.
Concierge, D. Homblé.

3. STATION MÉTÉRÉOLOGIQUE AGRICOLE.

CULTURES EXPÉRIMENTALES. (Héverlé lez-Louvain.)

Directeur, E. Leplae, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistant, L. Delcourt, Ing. agricole, rue des Recollets, 29.
Concierge, J. Vanhaesendonck.

4. LABORATOIRE ET MUSÉE DE ZOOTECHNIE.

Directeur, L. Frateur, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistant, A. Dewachter, ing. agricole.
Concierge, D. Homblé.

5. LABORATOIRE DE RECHERCHES CHIMIQUES.

Directeur, J. Pieraerts, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistant, L. Lheureux, expert-chimiste agricole.
Préparateurs : W. Maes et P. Van Steenberge.
Concierge, P. Wouters.

XXXIV. ÉCOLE SUPÉRIEURE DE BRASSERIE.

1. SIÈGE DE L'ÉCOLE (Rue des Récollets, 35.)

2. BRASSERIE EXPÉRIMENTALE. (Ibid.)

Directeur, L. Verhelst, professeur à la Faculté des Sciences.

3. LABORATOIRE DE ZYMOTECHNIE. (Ibid., 33 et 35.)

Directeur, J. Pieraerts, professeur à la Faculté des Sciences.
Assistant, A. Pieraerts, expert-chimiste agricole.
Préparateurs : D. Spronck et W. Maes.
Concierge, P. Wouters.

XXXV. INSTITUT PRÉPARATOIRE POUR L'ADMISSION AUX ÉCOLES SPÉCIALES, A L'INSTITUT AGRONOMIQUE ET A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE BRASSERIE.

Directeur, I. Hemeryck, professeur à la Faculté de Philos. et Let.
Professeurs : I. Hemeryck, professeur à la Faculté de Philos. et Let.
E. Suttor, Ing. hon. des ponts et chaussées.
F. Breithof, Ing. civil des mines.

Répétiteur de calcul infinitésimal et de mécanique analytique.

E. Suttor, Ing. hon. des ponts et chaussées.

Règlement général de l'Université.

TITRE Ir.

De l'Inscription et du Recensement.

ARTICLE Ir.

Pour être porté au rôle des étudiants, on doit se présenter devant la commission d'inscription présidée par le Recteur, produire un certificat de bonne conduite et justifier qu'on a régulièrement terminé les études préliminaires.

Les étudiants de la Faculté de Théologie produisent un certificat de leur Ordinaire.

ART. 2.

L'inscription doit être renouvelée tous les ans.

Les frais d'inscription sont de 25 francs.

ART. 3.

Pour être admis au recensement, l'étudiant doit présenter son acte d'inscription. En outre il doit être favorablement mentionné dans les rapports annuels du Vice-Recteur et des Facultés.

ART. 4.

Les étudiants inscrits ou recensés, le sont pour les cours ordinaires d'une année d'études. Ceux qui ne se proposent pas de prendre des grades ni de faire un cours complet d'études, et qui en font la déclaration, peuvent seuls être inscrits pour des cours spéciaux.

ART. 5.

Les étudiants qui se proposent de prendre les grades académiques ne peuvent être inscrits en Médecine ou en Droit, qu'après avoir subi les examens préparatoires, prescrits par la loi ou par les règlements universitaires.

ART. 6.

Les inscriptions et les recensements se font annuellement depuis le jour qui précède l'ouverture des cours jusqu'au deuxième samedi suivant.

Après l'expiration de ce terme, on ne peut être inscrit ou recensé qu'en justifiant des motifs légitimes du retard.

ART. 7.

Lors de l'inscription et du recensement, les étudiants promettent d'observer le règlement, et confirment cette promesse par leur signature sur le registre des inscriptions.

TITRE II.

Des Autorités académiques.

ART. 8.

Les autorités académiques sont : le Recteur magnifique, le Vice-Recteur, le Secrétaire, les Doyens des Facultés, les Présidents des collèges universitaires, le Conseil rectoral et le Sénat académique.

ART. 9.

Le Vice-Recteur, le Secrétaire, les Professeurs de l'Université et les Présidents des collèges universitaires, convoqués par le Recteur et assemblés sous sa présidence, constituent le Sénat académique.

ART. 10.

Les Doyens des Facultés et le Président de l'École St-Thomas, conjointement avec le Vice-Recteur et le Secrétaire, forment le Conseil rectoral.

Le Président de l'École supérieure d'Agriculture a droit d'assister aux séances du Conseil rectoral avec voix consultative.

La réunion ordinaire du Conseil a lieu le deuxième lundi de chaque mois. Lorsque le lundi est un jour de fête, la réunion est remise au lendemain.

ART. 11.

Les réunions ordinaires des Facultés ont lieu, au commencement de chaque mois, dans l'ordre suivant :

Le premier lundi, Faculté des Sciences;

Le mardi, Faculté de Philosophie et Lettres, École St-Thomas et École supérieure d'Agriculture;

Le mercredi, Faculté de Médecine;

Le jeudi, Faculté de Droit;

Le vendredi, Faculté de Théologie;

Lorsque l'un ou l'autre de ces jours coïncide avec une fête, la réunion est remise au samedi suivant.

TITRE III.

De la Discipline académique en général.

ART. 12.

Le maintien de la discipline est spécialement confié au Vice-Recteur, qui pourra être aidé d'un ou de plusieurs Assesseurs désignés à cet effet.

ART. 13.

Tous les étudiants doivent professer la religion catholique et en remplir les devoirs.

ART. 14.

Les dimanches et les jours de fête, les étudiants externes assisteront, autant que possible, aux offices de leur église paroissiale. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Des conférences religieuses, obligatoires pour tous les étudiants, auront lieu à différentes époques de l'année.

L'explication approfondie des vérités fondamentales de la religion fait partie des cours obligatoires de la première année de Philosophie, des Sciences, du Notariat et des diverses Écoles spéciales.

ART. 15.

Les étudiants externes doivent, dans les trois jours de la prise de leur domicile, remettre au Vice-Recteur leur adresse portant le nom de la rue, le numéro de la maison, le nom et la profession des personnes chez lesquelles ils se sont logés.

Les mêmes instructions devront être données à chaque changement de domicile.

ART. 16.

Ils doivent rentrer chez eux à dix heures du soir.

Les habitants de la ville qui louent des appartements à des étudiants sont engagés à prêter leur concours au maintien de cette disposition.

ART. 17.

Les étudiants internes observeront les règlements particuliers de leur collège.

ART. 18.

Les étudiants ne peuvent former des associations, ni donner des fêtes, ni faire des démonstrations collectives, sans une autorisation préalable.

ART. 19.

La fréquentation du théâtre est interdite.

ART. 20.

L'entrée de toute maison dont la réputation ne serait pas reconnue irréprochable est rigoureusement défendue.

TITRE IV.

Des Peines académiques.

ART. 21.

Les peines académiques sont :

1. Les admonitions;
2. La suspension du droit de fréquenter les cours ou l'un d'eux;
3. La suspension du droit de fréquenter les cours, avec renvoi temporaire;
4. Le *consilium abeundi*, ou renvoi simple, mais illimité;
5. L'exclusion de l'Université, ou renvoi définitif et irrévocable.

ART. 22.

Les peines sont appliquées conformément aux dispositions suivantes :

Les admonitions, par les autorités académiques ou par le professeur;

La suspension du droit de fréquenter un cours, par le professeur de concert avec la Faculté;

La suspension du droit de fréquenter tous les cours ou quelques-uns d'entre eux, par le Recteur, le Vice-Recteur ou les Présidents des collèges, et par la Faculté;

Le renvoi temporaire, par le Recteur, le Vice-Recteur ou les Présidents des collèges.

ART. 23.

La suspension du droit de fréquenter les cours emporte pour l'étudiant la défense de sortir de son domicile, si ce n'est pour des causes à déterminer par le Vice-Recteur.

ART. 24.

Le renvoi temporaire emporte pour l'étudiant l'obligation de rentrer dans sa famille.

ART. 25.

Le *consilium abeundi* est prononcé par le Conseil rectoral.

ART. 26.

L'exclusion de l'Université est prononcée par le Sénat académique.

ART. 27.

Lorsqu'une faute paraitra de nature à provoquer soit le *consilium abeundi*, soit l'exclusion de l'Université, le Recteur en informe l'étudiant et lui accorde un délai moral pour présenter, s'il le juge nécessaire, un mémoire justificatif. Ce mémoire est transmis au corps saisi du jugement.

L'étudiant inculpé pourra être entendu lorsque le Conseil rectoral ou le Sénat académique le trouvera convenable.

TITRE V.

Des moyens d'encouragement.

ART. 28.

Les faveurs qui sont à la disposition de l'Université ne sont accordées qu'aux étudiants qui se distinguent par la régularité de leur conduite, par leur application et par le succès qu'ils obtiennent dans leurs études.

ART. 29.

L'exemption des rétributions des cours fixées par les art. 33 à 38 est accordée annuellement à cinq étudiants de chaque Faculté. Ceux qui croiront avoir des titres à cette faveur adresseront, avant le 1er novembre, leur demande au Recteur, qui accorde l'exemption après avoir pris l'avis des Facultés.

L'exemption pourra être retirée à l'étudiant qui ne continuerait pas à se distinguer par la régularité de sa conduite et par son application.

ART. 30.

Les certificats de bonne conduite, de fréquentation des cours et de succès dans les études sont délivrés par le Recteur.

La demande de ces certificats doit être appuyée sur une déclaration du Vice-Recteur et du Doyen de la Faculté, constatant que rien ne s'oppose à ce qu'ils soient accordés.

En ce qui concerne les étudiants internes, la déclaration est donnée par le Président de leur collège et par le Doyen de la Faculté.

TITRE VI.

De la Distribution et des Rétributions des cours.

ART. 31.

Des règlements particuliers déterminent la distribution des cours de la Faculté de Théologie, des cours à suivre pour l'obtention des grades institués par la loi du 10 avril 1890, ainsi que des grades académiques conférés par les Facultés et par les diverses Écoles spéciales.

ART. 32.

Un programme annuel annonce l'ordre et la distribution des cours pendant les deux semestres.

ART. 33.

Les rétributions des cours de la Faculté de Droit s'élèvent, pour la candidature, à 240 francs; pour le premier doctorat, à 300 francs; pour le second doctorat, à 350 francs; pour chacune des trois années du notariat, à 230 francs, y compris les rétributions pour les cours de pratique notariale.

Les rétributions pour les cours de Sciences sociales et politiques sont fixées à 300 francs pour chaque année d'études.

Pour les inscriptions prises isolément il est payé 50 francs par cours semestriel et 100 francs par cours annuel.

Les rétributions pour les cours de sciences commerciales et consulaires sont fixées à 275 francs pour chaque année d'études (1). Il est payé 50 francs par cours pour les inscriptions prises isolément.

ART. 34.

Les rétributions pour les cours de la Faculté de Médecine sont payées en quatre versements : le premier, lors de l'inscription à la deuxième année des études combinées de sciences et de médecine, s'élève à 280 francs, et, en outre, 20 francs pour le cours de psychologie, et 20 francs pour le cours de microscopie; le second, lors de l'inscription à la troisième année des études combinées de sciences et de médecine, s'élève à 50 francs; le troisième, lors de l'inscription au premier examen de docteur, s'élève à 250 francs; et le quatrième, lors de l'inscription au deuxième examen de docteur, à 270 francs.

Les rétributions des cours de Pharmacie sont de 315 francs pour la première année. Les années suivantes, il sera payé 75 francs par an pour la fréquentation des laboratoires.

Pour les inscriptions prises séparément, il est payé 30 francs par cours semestriel et 60 francs par cours annuel.

ART. 35.

Les rétributions pour les cours de Philosophie et Lettres s'élèvent : pour chacune des deux années de candidature, à 250 francs; pour chacune des deux années du doctorat, à 200 francs; pour les Sciences morales et historiques, à 200 francs par année.

Pour les inscriptions prises séparément il est payé 40 francs par cours semestriel et 80 francs par cours annuel.

ART. 36.

Les rétributions pour les cours de l'*Institut supérieur de Philosophie* sont fixées comme suit :

Les droits d'inscription à l'ensemble des cours d'une année sont de 200 francs.

(1) Il y a lieu d'ajouter au chiffre de 275 francs, montant de l'inscription générale, 10 francs pour chacun des cours de langues étrangères que l'élève doit suivre ou se propose de suivre.

Ils sont réduits à 100 francs pour les étudiants inscrits à une autre Faculté de l'Université.

Les droits d'inscription à un cours particulier sont de 40 francs.

L'assistance aux conférences est libre.

ART. 37.

Les rétributions pour les cours de la faculté des Sciences sont fixées comme suit :

Candidature en Sciences physiques et mathématiques : première année, 200 francs et 10 francs pour les exercices pratiques; deuxième année, 200 francs.

Candidature en Sciences naturelles : a) *préparatoire à la Médecine,* 240 francs et 35 francs pour les exercices pratiques; b) *préparatoire à la Pharmacie et au Doctorat :* première année, 240 francs et 35 francs pour les exercices pratiques; deuxième année, 60 francs et 20 francs pour les exercices pratiques.

Doctorat en Sciences physiques et mathématiques, première année, 200 francs; deuxième année, 100 francs. Les élèves paient de plus 50 francs chaque année pour les travaux pratiques.

Doctorat en Sciences naturelles. Les rétributions s'élèvent pour chacune des deux années à 100 francs. Les élèves paient de plus 50 francs par an pour la fréquentation des laboratoires; les élèves du doctorat en sciences chimiques paient de ce chef 100 francs par an.

Les élèves du doctorat en sciences zoologiques, botaniques ou minéralogiques qui se proposent de subir l'épreuve exigée pour l'entrée au service du Gouvernement paient 85 francs pour les cours et pour les travaux pratiques de chimie.

ÉCOLES SPÉCIALES. — La rétribution des cours est fixée à 200 francs pour chaque année d'études. Les élèves paient de plus pour les travaux pratiques les sommes suivantes :

A. *Grades institués par la loi :* 1° *Grade de candidat ingénieur :* première année, 35 francs; deuxième année, 50 francs.

2° *Grade d'ingénieur civil des mines :* première année, 65 francs; les deux dernières années, 50 francs.

3° *Grade d'ingénieur des constructions civiles :* 25 francs chacune des trois années.

B. *Grades non prévus par la loi.*

1° *Grade d'ingénieur des arts et manufactures et des mines :* première

année, 60 francs; deuxième année, 65 francs; 50 francs les deux dernières années.

2° *Grade d'ingénieur-constructeur et d'ingénieur-architecte :* première année, 60 francs; 25 francs les trois dernières années.

3° *Grade d'ingénieur-électricien :* première année, 35 francs; deuxième année, 95 francs; troisième année, 75 francs; quatrième année, 150 francs.

Le montant de la rétribution pour l'épreuve unique d'ingénieur-électricien s'élève à 150 francs, plus 150 francs pour les travaux pratiques.

Pour les inscriptions prises séparément la rétribution pour un cours annuel est fixée à 80 francs; celle d'un cours semestriel, à 40 francs; il est payé 50 francs pour les travaux de laboratoire et 30 francs pour les travaux pratiques.

Les remises accordées en vertu des articles 29 et 42 ne s'étendent pas aux rétributions dues pour les travaux pratiques.

ART. 38.

Pour les Écoles supérieures d'Agriculture et de Brasserie, les rétributions pour chaque année d'études sont fixées à 300 francs, y compris les rétributions des travaux du laboratoire et du dessin.

ART. 39.

Les rétributions fixées par les art. 33 à 38 sont payées intégralement entre les mains du receveur des Facultés, au moment de l'inscription ou du recensement.

Le receveur remet aux étudiants avec la quittance une carte d'entrée, portant un numéro d'ordre qui indique la place à occuper par eux dans les auditoires.

ART. 40.

Les rétributions des cours régulièrement versées dans la caisse des Facultés ne sont pas restituées.

La remise proportionnelle de ces rétributions est faite à l'étudiant qui a encouru la peine du *consilium abeundi* ou de l'exclusion.

ART. 41.

Les Facultés peuvent accorder, à la demande expresse des parents, un délai pour le paiement des rétributions.

ART. 42.

L'étudiant qui a payé la rétribution pour un cours, ou pour les cours d'une année, peut être autorisé par la Faculté à fréquenter de nouveau les mêmes cours, sans être tenu à une nouvelle rétribution.

TITRE VII.

De la Fréquentation des cours.

ART. 43.

La durée de chaque leçon est d'une heure au moins et d'une heure et demie au plus; personne ne peut sortir de l'auditoire avant que la leçon soit terminée.

Les professeurs peuvent s'assurer des progrès des étudiants en leur adressant des questions sur les matières de l'enseignement.

ART. 44.

Les étudiants sont tenus de fréquenter avec exactitude tous les cours pour lesquels ils sont inscrits.

ART. 45.

Les étudiants qui désirent être dispensés de la fréquentation d'un ou de plusieurs cours doivent adresser une demande motivée à leur Faculté.

ART. 46.

Les étudiants qui désirent fréquenter un cours appartenant à une année ou à une Faculté autre que celle pour laquelle ils sont inscrits, doivent en demander par écrit l'autorisation à la Faculté compétente.

ART. 47.

Les étudiants ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans l'autorisation du Vice-Recteur ou du Président de leur collège.

ART. 48.

Les étudiants externes qui, pour cause de maladie, sont empêchés d'assister aux leçons, doivent en informer le Vice-Recteur.

ART. 49.

Avant l'entrée du professeur dans l'auditoire chacun aura soin de s'y trouver à la place qui lui est assignée. Pendant les leçons le silence et le bon ordre doivent être rigoureusement observés. Si quelqu'un se permettait de les troubler, le professeur peut lui enjoindre de sortir de l'auditoire et provoquer, selon l'exigence du cas, l'application des peines académiques.

Le silence et le bon ordre doivent être également observés, pendant la durée des leçons, dans les locaux où elles se donnent.

ART. 50.

Ne sont admis à fréquenter les cours que ceux qui ont été portés au rôle des étudiants, conformément aux prescriptions du Titre I, et qui sont munis de leur carte d'entrée.

ART. 51.

Ceux qui, sans avoir été inscrits, veulent suivre un cours, doivent s'adresser par écrit au professeur qui transmet leur demande au Recteur. Le professeur leur communique ce qui a été arrêté.

Ceux qui désirent assister à une leçon doivent en faire la demande au professeur soit directement, soit par l'entremise de l'appariteur.

ART. 52.

Il y a annuellement deux vacances, l'une du lundi qui précède la fête de Pâques jusqu'au troisième mardi qui la suit, l'autre du premier juillet jusqu'à la mi-octobre.

Le secrétaire,
J. VAN BIERVLIET.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
A. HEBBELYNCK.

Liste des Règlements publiés dans les Annuaires.

1. *Documents relatifs à l'érection de l'Université catholique.* —V. l'Annuaire de 1869, pp. 405 s.

2. *Règlement concernant les pensions des professeurs, des veuves ou des enfants de professeurs de l'Université catholique de Louvain;* 26 octobre 1866. — V. l'Annuaire de 1869.

3. *Ordinatio pro disputationibus sabbatinis S. Facultatis Theologicæ;* 6 juin 1835. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

4. *Præscripta ad obtinendum gradum Baccalaurei in S. Theologia et Jure Canonico;* 15 mars 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840, de 1858 et de 1870.

5. *Præscripta ad obtinendum gradum Licentiati in S. Theologia et Jure Canonico;* 4 mai 1837. — V. les Annuaires de 1838 à 1840, de 1858 et de 1870.

6. *Præscripta ad obtinendam Lauream doctoralem in S. Theologia vel Jure Canonico;* 19 juin 1841. — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

7. *Cérémonial de la promotion au doctorat en théologie et en droit canon.* — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

8. *Juramentum præstandum ab iis qui gradu academico in S. Facultate Theologica insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1840, de 1858 et de 1870.

9. *Juramentum præstandum ab iis qui Laurea doctorali in S. Theologia vel Jure Canonico insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

10. *Formula promotionis ad Lauream doctoralem in S. Theologia vel Jure Canonico.* — V. les Annuaires de 1842, de 1858 et de 1870.

11. *Regulæ Collegii Theologorum;* 30 juillet 1836. — V. les Annuaires de 1837, de 1857 et de 1889.

12. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Droit;* 8 février 1858. — V. les Annuaires de 1859, de 1864 et de 1871.

13. *Règlement pour l'admission aux examens diplomatiques;* 17 octobre 1862. — V. les Annuaires de 1863, de 1864 et de 1871.

14. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Médecine;* 13 février 1837. — V. les Annuaires de 1838 à 1840, de 1859, de 1864 et de 1871.

15. *Juramentum præstandum ab iis qui gradu Doctoris in Facultate Medica insigniuntur.* — V. les Annuaires de 1840, de 1859, de 1864 et de 1871.

16. *Règlement pour l'amphitheâtre d'anatomie et les salles de dissection;* 15 janvier 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

17. *Règlement pour les étudiants en médecine admis au cours de clinique interne et externe à l'hôpital civil;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

18. *Règlement pour les étudiants en médecine admis à l'hospice de la maternité;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

19. *Règlement pour les élèves internes de l'hôpital civil;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

20. *Règlement pour l'élève interne de l'hospice de la maternité;* 7 novembre 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1840.

21. *Règlement pour l'obtention des grades dans la Faculté de Philosophie et Lettres;* 8 mars 1858. — V. les Annuaires de 1859, de 1864 et de 1871.

22. *Idem, dans la Faculté des Sciences;* 8 mars 1858.—V. les Annuaires de 1859, de 1864, de 1873 et de 1879.

23. *Règlement pour le service de la bibliothèque;* 18 avril 1836. — V. les Annuaires de 1837 à 1861, de 1865, de 1870, de 1873, de 1884, de 1889 et de 1893.

24. *Règlement organique pour l'Institut philologique,* fait le 15 octobre 1844, revisé le 30 octobre 1849. — V. les Annuaires de 1845, de 1847 et de 1849 à 1855.

25. *Statuts de la Société Littéraire;* 8 décembre 1839. — V. les Annuaires de 1841 et de 1875.

26. *Statuts de la Basoche, société des étudiants en droit;* 14 mars 1860. — V. les Annuaires de 1861 et de 1862.

27. *Statuts de la Société Médicale de l'Université*; 1863. — V. l'Annuaire de 1864.

28. *Règlement des Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines.* — V. les Annuaires de 1872, 1873, 1874, 1879 et de 1880.

29. *Statuts du Cercle Industriel des Écoles spéciales de l'Université catholique.* — V. l'Annuaire de 1875.

30. *Écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines. — Attributions de la commission exécutive, et Règlement d'ordre intérieur*; 19 novembre 1873. — V. l'Annuaire de 1875.

31. *Loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1877.

32. *Règlement organique pour la collation des grades académiques, adopté principalement en exécution de la loi du 20 mai 1876.* — V. les Annuaires de 1878 et de 1881.

33. *Concours de l'enseignement supérieur organisé en vertu de l'article 44 de la loi du 20 mai 1876.* (Arrêté royal du 11 octobre 1877.) — V. l'Annuaire de 1878.

34. *Programme de l'École supérieure d'Agriculture.*— V. les Annuaires de 1879 et de 1880.

35. *Instructions ministérielles concernant les bourses de voyage.* — V. l'Annuaire de 1881.

36. *Statuts de la Société Juridique.*— V. l'Annuaire de 1881.

37. *Bourses de voyage. — Règlement. — Modifications.* (Arrêté royal du 25 juillet 1882.) — V. l'Annuaire de 1883.

38. *Règlement du doctorat en philosophie selon saint Thomas*; 14 octobre 1885. — V. l'Annuaire de 1886.

39. *Statuts de l'Union Pharmaceutique.* — V. l'Annuaire de 1888.

40. *Règlement concernant les cours de pratique notariale et le grade de licencié en notariat.* — V. les Annuaires de 1888 et de 1889.

41. *Landbouwkring der katholieke Hoogeschool van Leuven. — Standregelen.* — V. l'Annuaire de 1889.

42. *Loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1891.

43. *Loi du 3 juillet 1891 portant interprétation de quelques articles de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — V. l'Annuaire de 1892.

44. *Règlement pour la collation des grades institués par les lois du 10 avril 1890 et du 3 juillet 1891.* — V. les Annuaires de 1892, 1897, 1899 et de 1906.

45. *Règlement organique de l'École des sciences politiques et sociales.* — V. l'Annuaire de 1893.

46. *Bref du 7 mars 1894 relatif à la constitution de l'Institut supérieur de Philosophie.* — Voir l'Annuaire de 1901.

47. *Statuts de l'Institut supérieur de Philosophie et règlement organique du Séminaire Léon XIII.* — V. l'Annuaire de 1896. — Pour les statuts revisés voir Annuaire 1907.

48. *Règlement pour l'obtention des grades scientifiques dans la Faculté des Sciences.* — V. l'Annuaire de 1897.

49. *Programme de l'École des sciences commerciales et consulaires.* — V. l'Annuaire de 1898.

50. *Règlement pour la collation des bourses universitaires de l'État.* (Extraits des arrêtés royaux et extraits du règlement spécial de l'Université de Louvain.) — V. l'Annuaire de 1901.

51. *Règlement pour le concours universitaire.* (Extraits des arrêtés royaux du 14 janvier 1891 et du 23 juillet 1897.)—V. l'Annuaire de 1901.

52. *Règlement du concours pour les bourses de voyage.* (Extraits des arrêtés royaux du 22 juillet 1896 et du 23 février 1898.) — V. l'Annuaire de 1901.

53. *Statuts du Cercle Mathématique des Étudiants et règlement de la bibliothèque.* — V. l'Annuaire de 1902.

54. *Règlement de l'Institut Agronomique et de l'École supérieure de Brasserie.* — V. l'Annuaire de 1902.

55. *Règlement du Cercle des électriciens.* — V. l'Annuaire de 1904.

56. *Règlement pour la collation des grades dans la Faculté de Droit.* — V. l'Annuaire de 1907.

Programme des cours de l'année académique 1907-1908.

Faculté de Théologie.

Doyen : M. DIGNANT. — Secrétaire : M. BONDROIT.

J. Forget, Prof. ord. LA DOGMATIQUE GÉNÉRALE : Le traité *De Traditione et Scriptura*, lundi à 10 h., mardi à 8 h. et samedi à 9 h. — *Cours de haute philosophie (V. Ecole de S. Thomas) : La philosophie morale.* — *Langue et littérature arabes* et *Langue syriaque* (V. *Cours de langues sémitiques).*

J. De Becker, Prof. ord. et Recteur du Séminaire américain. JUS ECCLESIASTICUM : *Lib. IV Decretalium, De Sponsalibus et matrimonio*, lundi à 9 h., mardi à 10 h., jeudi à 9 h. et vendredi à 11 h.

A. Van Hoonacker, Prof. ord. L'INTRODUCTION A L'HISTOIRE CRITIQUE DE L'ANCIEN TESTAMENT : *Les Prophètes d'Israël* (suite), vendredi à 9 h. et samedi à 11 h. — *Cours supérieur de langue hébraïque*, textes choisis, deux heures par semaine, aux jours et heures à déterminer.

A. Cauchie, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE L'EGLISE, lundi à 8 h. — L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE : *L'Église et les gouvernements d'ancien régime*, mercredi à 8 h., jeudi à 12 h. — *Exercices critiques* (suppléant R. MAERE, prof. ord.), lundi à 20 h. et jeudi à 17 h.

O. Dignant, Prof. ord. LA THÉOLOGIE MORALE : *De virtutibus Theologicis* (suite); *de Justitia*, lundi, mardi et mercredi à 11 h.

L. Becker, Prof. ord. *Histoire de la Théologie au Moyen-Age*, lundi à 9 h.

P. Ladeuze, Prof. ord. et Président du collège du St-Esprit, L'ÉCRITURE SAINTE : *Les Actes des Apôtres*, jeudi à 11 h., vendredi à 12 h. et samedi à 8 h. — LA PATROLOGIE : *Origène* (suite) *et les Alexandrins jusqu'au Concile de Nicée*, mercredi à 9 h. — *Cours de langue égyptienne*, voir les cours facultatifs, p. 31.

A. Bondroit, Prof. ord. DROIT CIVIL ECCLÉSIASTIQUE : *Partie générale*, vendredi et samedi à 10 h.

R. Maere, Prof. ord. L'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE : *La Renaissance et l'époque moderne*, vendredi à 15 h. — *Les catacombes*, lundi à 10 h.

A. Van Hove, Prof. ord. Droit civil-ecclésiastique : *Partie spéciale*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h.

H. Coppieters, Prof. ord. Cours élémentaire de langue hébraïque, deux heures par semaine, aux jours et heures à déterminer.

J. Laminne, Prof. ord. La Dogmatique spéciale. Le traité *De Deo creante et elevante*, mercredi, vendredi et samedi à 10 h. — *Exercices de discussion*, mardi à 10 h.

Cours élémentaires de Théologie.

Première année.

A. Bondroit, Prof. ord. La Théologie morale fondamentale : *De actibus humanis, de conscientia, de legibus, de peccatis*, mardi à 10 h., mercredi et jeudi à 9 h.

A. Van Hove, Prof. ord. L'Histoire ecclésiastique : *Les Origines chrétiennes*, lundi et mardi à 9 h., samedi à 9 h., pendant le premier semestre. — Les Institutes du Droit canon, lundi et mardi à 9 h., samedi à 9 h., pendant le second semestre.

H. Coppieters, Prof. ord. L'Introduction a l'Écriture Sainte : *L'Inspiration biblique*, lundi à 11 h. — *Textes choisis de l'Ancien Testament*, mercredi et jeudi à 10 h., vendredi à 8 h.

H. De Jongh, Prof. extraord., et **N. Balthasar,** chargé de cours, La Théologie dogmatique, lundi à 10 h., mardi à 8 h., mercredi à 11 h. et samedi à 10 h.

N... *La Liturgie*, mercredi à 8 h.

Deuxième, troisième et quatrième années.

J. De Becker, Prof. ord. et Recteur du Séminaire américain. *De Sponsalibus et matrimonio*, aux jours et heures à déterminer.

A. Van Hove, Prof. ord. L'Histoire ecclésiastique. — Les Institutes du Droit canon, cours indiqués ci-dessus.

H. Coppieters, Prof. ord. L'Introduction a l'Écriture Sainte. — L'Exégèse, cours indiqués ci-dessus.

H. De Jongh, Prof. extraord. La Théologie morale spéciale, jeudi à 11 h., vendredi à 10 h. et samedi à 11 h. — **H. De Jongh,** prof. extraord., et **N. Balthasar,** chargé de cours, La Théologie dogmatique, cours indiqué ci-dessus.

N... *La Liturgie*, mercredi à 8 h.

N... *La Théologie pastorale*, mardi à 8 h.

Cours de langues sémitiques.

H. Coppieters, Prof. ord. *Cours élémentaire de langue hébraïque*, indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, Prof. ord. *Cours supérieur de langue hébraïque*, indiqué ci-dessus.

J. Forget, Prof. ord. *Langue et littérature arabes*, deux heures par semaine aux jours et heures à déterminer. — *Langue syriaque*, mardi à 9 heures.

—

Faculté de Droit.

Doyen : M. VAN DEN HEUVEL. — Secrétaire : M. VLIEBERGH.

Examen de Candidat.

J. Van den Heuvel, Prof. ord. *Le Droit public*, lundi de 10 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant toute l'année.

E. E. F. J. Descamps, Prof. ord. (suppléant A. Schicks, Prof. ord.). *L'Encyclopédie du Droit* et *l'Introduction historique au Droit civil*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre ; jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre.

L. Dupriez, Prof. ord. *Les Institutes du Droit romain*, mercredi de 9 h. à 11 h., vendredi de 9 h. à 10 h. et samedi de 8 h. à 10 h., pendant toute l'année.

A. Bondroit, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *Le Droit civil ecclésiastique : partie générale*, vendredi et samedi à 10 h.

Premier examen de Docteur.

L. Mabille, Prof. ord. *Le Code civil*, mardi, mercredi et vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre ; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

E. E. F. J. Descamps, Prof. ord. (suppléant A. Nerincx, Prof. ord.). *Le Droit administratif*, mercredi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre ; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *Les Éléments du droit des gens*, lundi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le second semestre.

L. Dupriez, Prof. ord. *Les Pandectes*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h., jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre ; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

L. De Lantsheere, Prof. ord. *Le Droit pénal*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h. et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre ; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre.

A. Van Hove, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *Le Droit civil ecclésiastique : partie spéciale*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h. et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre.

Deuxième examen de Docteur.

J. Van Biervliet, Prof. ord. et Secrétaire de l'Université. *Le Code civil*, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les Éléments de l'Organisation judiciaire, de la Compétence et de la Procédure civile*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi et mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre.

L. Mabille, Prof. ord. *Le Code civil*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h. et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi de 11 1/2 h. à 13 h., mardi et mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Schicks, Prof. ord. *Les Éléments des lois fiscales qui se rattachent au notariat et à la profession d'avocat*, mercredi et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre.

P. Poullet, Prof. ord. *Les Éléments de la procédure pénale*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre. — *Les Éléments du droit international privé*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

J. Corbiau, Prof. ord. *Les Éléments du droit commercial*, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre.

E. Vliebergh, Prof. extraord. *Le Cours pratique de Droit pénal et de Procédure pénale en langue flamande*, samedi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

Examen de Candidat Notaire.

Première année.

L. Mabille, Prof. ord. *Le Code civil*, cours indiqué ci-dessus pour le premier examen de Docteur en Droit.

E. E. F. J. Descamps, Prof. ord. (suppléant A. Schicks, Prof. ord.).

L'Encyclopédie du Droit, l'Introduction historique au Droit civil, cours indiqués ci-dessus.

A. Schicks, Prof. ord. *Les Lois organiques du Notariat (première partie),* lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre. — *L'Application des matières comprises sous les n°s 7 (art. 1 à 710 du Code civ.) et 9 (lois organiques du notariat) de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières,* mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre.

L. Bossu, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion, la Philosophie générale et les Notions de Philosophie morale,* jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre.

S. Deploige, Prof. ord., *le Droit naturel,* cours indiqué au programme de la Faculté de Philosophie et Lettres.

Deuxième année.

L. Mabille, Prof. ord. *Le Code civil,* cours indiqué ci-dessus pour le deuxième examen de Docteur en Droit.

A. Schicks, Prof. ord. *Les Lois organiques du Notariat (deuxième partie),* lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre. — *Les Lois fiscales qui se rattachent au notariat (éléments),* cours indiqué ci-dessus. — *Les Lois de procédure civile relatives à l'ouverture des successions, à l'exécution forcée des jugements et des actes, aux saisies-arrêts, aux saisies-exécutions, à la aisie des fruits pendants par racines, à la distribution par contribution, à la saisie immobilière, à l'ordre et à la saisie des rentes,* mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les Lois particulières qui régissent la capacité et les biens des établissements publics, la Législation sur les aliénés, les dispositions des Règlements sur la Dette publique, les Règlements sur la Caisse des dépôts et consignations,* lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *L'Application des matières comprises sous les n°s 5 (droit administratif), 6 (procédure civile), 7 (art. 1101 à 1386; 1582 à 2281 du Code civil) et 9 (lois organiques du notariat et lois fiscales) de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières,* mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant toute l'année.

Troisième année.

J. Van Biervliet, Prof. ord. *Le Code civil,* cours indiqué ci-dessus.

A. Schicks, Prof. ord. *Les Lois fiscales* (cours approfondi), mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Application des matières comprises sous les nos 4, 7 (art. 711 à 1100; art. 1387 à 1581 du Code civ.), 8 et 9 (lois fiscales), de l'article 17 de la loi du 10 avril 1890, et la Rédaction d'actes sur ces matières*, vendredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre, et lundi de 11 1/2 à 13 h., pendant le second semestre.

P. Poullet, Prof. ord. *Les Éléments du Droit international privé*, cours indiqué ci-dessus.

J. Corbiau, Prof. ord. *Les Éléments du Droit commercial*, cours indiqué ci-dessus.

École des Sciences politiques et sociales.

Président : M. DE LANTSHEERE. — Secrétaire : M. DUPRIEZ.

Épreuve préparatoire à la candidature en sciences politiques.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. *L'Explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion.*

D. Nys, Prof. ord. *La Psychologie y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines.*

A. Van Hoonacker, Prof. ord. *La Philosophie morale.*

S. Deploige, Prof. ord. *Le Droit naturel.*

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique. — L'Histoire politique moderne.*

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *Notions sur l'histoire contemporaine.*

Candidature en Sciences politiques.

E. E. F. J. Descamps, Prof. ord. (suppléants A. Schicks, Prof. ord., et A. Nerincx, Prof. ord.), *L'Encyclopédie du Droit. — Le Droit administratif. — Les Éléments du droit des gens.*

J. Van den Heuvel, Prof. ord. *Le Droit public belge.*

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Économie politique.*

P. Poullet, Prof. ord. *Les Éléments du droit international privé.*

J. Corbiau, Prof. ord. *Les Éléments du Droit civil*, lundi et mardi

de 14 h. à 16 h., pendant le premier semestre — *Les Éléments du droit commercial* (pour la candidature préparatoire à la licence et au doctorat en sciences politiques et diplomatiques).

A. Bondroit, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *Le Droit civil ecclésiastique : partie générale* (pour la candidature préparatoire à la licence et au doctorat en sciences politiques et sociales).

Licences et Doctorats en Sciences politiques et sociales et en Sciences politiques et diplomatiques.

J. Van den Heuvel, Prof. ord. *Questions politiques et parlementaires : Les Rapports entre l'Eglise et l'Etat en France depuis trente ans*, lundi de 15 h. à 16 h.

E. E. F. J. Descamps, Prof. ord. (suppléant A. Nerincx, Prof. ord.). *L'Arbitrage international au temps présent*, lundi de 16 h. à 17 h.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *Législation ouvrière*, vendredi de 14 h. à 16 h.

L. Dupriez, Prof. ord. *Droit public comparé : Institutions politiques des Etats-Unis et de la France*, mardi de 15 h. à 17 h.

L. De Lantsheere, Prof. ord. *Droit privé comparé : Les méthodes d'interprétation du droit*, lundi de 14 h. à 15 h.

P. Poullet, Prof. ord. *Histoire diplomatique de l'Europe depuis le congrès de Vienne*, mercredi de 16 h. à 17 h.

J. Corbiau, Prof. ord. *Droit commercial comparé*, jeudi de 14 h. à 15 h.

A. Nerincx. Prof. ord. *Science financière : Le budget et le crédit public*, mercredi de 15 h. à 16 h.

E. Vliebergh, Prof. extraord. *La Prévoyance dans la classe ouvrière industrielle*, mercredi de 14 h. à 15 h.

C. Terlinden, Prof. à l'École des sciences politiques et sociales. *L'évolution politique des grands Etats modernes : L'empire d'Allemagne*, mardi de 14 h. à 15 h.

A. Marischal, Prof. à l'École des sciences commerciales et consulaires. *La statistique.*

COURS PRATIQUES.

Économie sociale, sous la direction de M. V. Brants.
Droit public et science politique, sous la direction de M. L. Dupriez.
Politique internationale et coloniale, sous la direction de M. P. Poullet.

École des Sciences commerciales et consulaires.

Président : M. VAN DEN HEUVEL. — Secrétaire : M. BANG.

Première année.

W. Bang, Prof. ord. *Langue anglaise*, mardi et vendredi à 8 h., pendant le premier semestre; mardi à 8 h., vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Bleikertz. *Langue allemande*, mardi à 9 h., mercredi à 8 h. et jeudi à 9 h., pendant le premier semestre; mardi à 10 h., vendredi à 8 h. et à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

J. Corbiau, Prof. ord. *Notions générales de droit civil*, lundi à 14 1/4 h., mardi à 14 h., pendant le premier semestre.

G. Doutrepont, Prof. ord. *Rédaction française*, jeudi et vendredi à 10 h., pendant le premier semestre; vendredi à 11 h., samedi à 8 h., pendant le second semestre.

A. Jacques et **J. Wagemans.** *La comptabilité et la science financière commerciales*, jeudi à 15 h., vendredi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *Les opérations commerciales*, mercredi, jeudi et vendredi à 16 h., pendant toute l'année.

A. Marischal. *Introduction au cours de Géographie industrielle et commerciale*, lundi à 17 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi à 17 1/2 h., jeudi à 8 h., pendant le second semestre.

E. Mathus. *La connaissance des produits industriels belges et des marchandises d'importation et d'exportation*, samedi à 9 h., pendant le second semestre.

A. Nerincx, Prof. ord. *Droit constitutionnel et droit administratif*, vendredi à 11 h., pendant toute l'année.

A. Theunis, Prof. ord. *Les éléments de la chimie*, mardi à 10 h., pendant le premier semestre, et à 11 h., pendant le second semestre.

A. Van Hoonacker, Prof. ord. *La Philosophie morale*, jeudi à 11 h., pendant le premier semestre.

Deuxième année.

Licence en Sciences commerciales.

W. Bang, Prof. ord. *Langue anglaise*, lundi et mardi à 11 h., vendredi à 10 h., pendant le premier semestre; mardi à 9 1/2 h., samedi à 11 h., pendant le second semestre.

G. Bleikertz. *Langue allemande*, jeudi à 15 1/4 h., samedi à 8 h., pendant le premier semestre; mercredi et jeudi à 8 h., pendant le second semestre. — *Langue espagnole*, mercredi à 9 1/2 h., jeudi à 16 1/4 h., pendant le premier semestre; mercredi à 10 h., vendredi à 16 h., pendant le second semestre.

V. Brants, Prof. ord. *L'Économie politique*, mardi à 9 1/2 h., jeudi à 8 h., pendant le premier semestre; samedi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

J. Corbiau, Prof. ord. *Le Droit maritime*, jeudi à 14 1/4 h., pendant le premier semestre. — *Le Droit commercial et les matières spéciales qui s'y rattachent*, mardi, mercredi, vendredi et samedi à 8 h., pendant le premier semestre;

A. Jacques et **J. Wagemans.** *Bureau commercial*, lundi et mercredi à 16 h., pendant toute l'année. — *Les opérations commerciales*, lundi à 14 1/2 h., mercredi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *Arithmétique commerciale*, vendredi à 16 h., pendant le premier semestre.

A. Marischal. *La Géographie industrielle et commerciale*, lundi à 19 h., mercredi à 8 h., vendredi à 17 1/2 h., pendant le premier semestre.— *La Statistique*, mercredi à 17 h., pendant le premier semestre.

E. Mathus. *La Connaissance des produits industriels belges et des marchandises d'importation et d'exportation*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

L. Scharpé, Prof. ord. *Langue flamande*, jeudi à 10 h. et vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi à 11 h. et jeudi à 10 h., pendant le second semestre.

Troisième année.

Licence du degré supérieur en Sciences commerciales et consulaires.

W. Bang, Prof. ord. *Langue anglaise*, mardi à 9 h., vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi à 11 h., vendredi à 8 h., pendant le second semestre.

G. Bleikertz. *Langue allemande*, lundi à 11 h., mardi à 10 h., jeudi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi à 8 h., jeudi à 10 h., pendant le second semestre. — *Langue espagnole*, lundi à 10 h. et jeudi à 8 h., pendant le premier semestre; lundi à 16 h., mercredi à 11 h., pendant le second semestre.

J. Corbiau, Prof. ord. *Droit commercial comparé*, jeudi à 15 1/4 h., pendant le premier semestre. — *Droit industriel*, lundi à 14 h., pendant le second semestre.

E. E. F. L. Descamps, Prof. ord. (suppléant A. Nerincx, Prof. ord.). *Droit des gens*, lundi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le second semestre.

L. Dupriez, Prof. ord. *Droit public comparé*, mardi à 15 1/4 h., pendant le premier semestre.

A. Jacques et **J. Wagemans**. *Bureau commercial*, lundi à 15 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi et vendredi à 14 1/2 h., pendant toute l'année.

A. Marischal. *Géographie commerciale*, mercredi à 8 h., vendredi à 17 1/2 h., pendant le premier semestre.

E. Mathus. *La Connaissance des produits industriels belges et des marchandises d'importation et d'exportation*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Nerincx, Prof. ord. *Rôle commercial des colonies*, mardi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi à 10 h., pendant le second semestre.

P. Poullet, Prof. ord. *Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne*, mercredi à 16 h., pendant le premier semestre. — *Éléments du droit international privé*, vendredi et samedi à 8 h., pendant le second semestre. — *Politique commerciale et législation consulaire*, mercredi à 8 h., pendant le second semestre.

G. Renier. *Les armements maritimes*, mercredi à 17 1/2 h., pendant le premier semestre.

L. Scharpé, Prof. ord. *Langue flamande*, mardi à 17 1/2 h., vendredi à 10 h., pendant le premier semestre; mercredi à 17 1/2 h., jeudi à 11 h., pendant le second semestre.

E. Vliebergh, Prof. extraord. *Le mécanisme du crédit* (bourses et banques), lundi à 14 1/4 h., pendant le premier semestre.

Licence du degré supérieur en Sciences commerciales et consulaires.

Épreuve unique pour docteurs en droit.

W. Bang, Prof. ord. *Langue anglaise*, cours indiqués ci-dessus.

G. Bleikertz. *Langues allemande et espagnole*, cours indiqués ci-dessus.

J. Corbiau, Prof. ord. *Le Droit maritime*, jeudi à 14 1/4 h., pendant le premier semestre. — *Le Droit commercial comparé*, jeudi à 15 1/2 h., pendant le premier semestre.

L. Dupriez, Prof. ord. *Le Droit public comparé*, mardi à 15 1/4 h., pendant le premier semestre.

A. Jacques et **J. Wagemans.** *La comptabilité et la science financière commerciales*, jeudi à 15 1/4 h., pendant le premier semestre et à 14 1/2 h., pendant le second semestre; vendredi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *Les opérations commerciales*, jeudi et vendredi à 16 h., pendant toute l'année.

A. Marischal. *La Géographie industrielle et commerciale*, lundi à 17 1/2 h., pendant toute l'année; jeudi à 8 h., pendant le second sem. — *La statistique*, mercredi à 17 h., pendant le premier semestre.

E. Mathus. *La connaissance des produits industriels belges et des marchandises d'importation et d'exportation*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre et à 9 h., pendant le second semestre.

P. Poullet, Prof. ord. *L'Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne*, mercredi à 16 h., pendant le premier semestre. — *Politique commerciale et législation consulaire*, mercredi à 8 h., pendant le second semestre.

L. Scharpé, Prof. ord. *Langue flamande*, cours indiqués ci-dessus.

E. Vliebergh, Prof. extraord. *Le mécanisme du crédit* (bourses et banques), lundi à 14 1/4 h., pendant le premier semestre.

Cours facultatifs de langues.

A. Bayot, chargé de cours, *Langues italienne, portugaise et roumaine*.

G. Bleikertz. *Langues danoise et norvégienne*.

J. Forget. *Langue arabe*.

L'horaire de ces cours sera déterminé ultérieurement.

Faculté de Médecine.

Doyen : M. BRUYLANTS. — Secrétaire : M. SCHOCKAERT.

Examen de Candidat.

1re ÉPREUVE.

Deuxième année des études combinées de sciences et de médecine.

E. Masoin, Prof. ord. *La Physiologie humaine* (y compris *la Physiologie comparée*), lundi et mercredi à 9 1/4 h., vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; lundi et mercredi à 9 1/4 h., vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Van Gehuchten, Prof. ord. *L'Anatomie humaine systématique : Systèmes osseux et musculaire (ostéologie, syndesmologie, myologie)*, lundi, mercredi et vendredi à 8 h., pendant le premier semestre; *Systèmes intestinal, circulatoire et uro-génital*, mardi, jeudi et samedi à 8 h., pendant le premier semestre; *Systèmes nerveux et tégumentaire*, lundi à 8 h., mardi à 9 h., mercredi à 10 1/4 h., pendant le second semestre.

G. Gilson, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Éléments de Zoologie*, lundi, mardi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *L'Embryologie*, vendredi à 7 1/2 h., samedi à 9 h., pendant le second semestre. — *Visite des collections*, mercredi de 14 h. à 16 h., pendant le premier semestre; de 14 h. à 17 h., pendant le second semestre.

F. Janssens, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *La Microscopie et la Biologie*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

Le professeur d'*Anatomie humaine systématique* et le chef des travaux anatomiques dirigeront les élèves dans les *dissections* tous les jours, de 15 h. à 18 h., pendant le premier semestre.

J. Havet, Prof. ord. *L'Histologie générale et spéciale*, mardi, mercredi et samedi à 8 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques d'anatomie microscopique*, deux séances par semaine.

2e ÉPREUVE.

Troisième année d'études.

E. Masoin, Prof. ord. Le cours de *Physiologie*, indiqué ci-dessus.

G. Bruylants, Prof. ord. *La Chimie physiologique*, vendredi à 9 1/2 h., pendant le premier semest.; vendredi à 8 1/4 h., pendant le second sem.

A. Van Gehuchten, Prof. ord. *L'Anatomie humaine systématique* : *Systèmes intestinal, circulatoire et uro-génital*, mardi, jeudi et samedi à 8 h., pendant le premier semestre; *Systèmes nerveux et tégumentaire*, lundi à 8 h., mardi à 9 h., mercredi à 10 1/4 h., pendant le second semestre. — *L'Anatomie humaine topographique*, mercredi à 11 h. et jeudi à 14 1/2 h., à partir du 15 novembre. — *Dissections* comme plus haut.

G. Gilson, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Éléments d'anatomie comparée*, mercredi et jeudi de 7 1/2 h. à 9 h., pendant le second semestre. — *Visite des collections*, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

M. Ide, Prof. ord. (suppléant de M. Masoin). *Démonstrations et exercices pratiques de physiologie* (cours facultatif), mardi de 14 h. à 16 h., pendant le premier semestre.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Psychologie*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h. et jeudi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

Premier examen de Docteur.

A. Lemaire, Prof. ord. *La Pathologie et la Thérapeutique spéciales des maladies internes (les maladies nerveuses* exceptées), *les maladies des enfants*, lundi, mercredi et vendredi à 11 h., mardi à 8 h., pendant le premier semestre; mardi à 7 h., mercredi à 10 h., pendant le second semestre. — *La clinique propédeutique*, lundi, mercredi et vendredi à 14 1/2 h. — *L'Hygiène publique et privée*, mardi à 14 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le premier semestre; jeudi et vendredi à 11 h., pendant le second semestre.

A. Van Gehuchten, Prof. ord. *La Pathologie et la Thérapeutique spéciales des maladies nerveuses*, lundi et vendredi à 10 h., pendant le second semestre.

E. Masoin, Prof. ord. *Leçons théoriques sur les maladies mentales*, jeudi à 16 h., pendant le second semestre.

T. Debaisieux, Prof. ord. *La Clinique chirurgicale y compris la*

Clinique gynécologique et Consultations gratuites, mardi, jeudi et samedi de 9 h. à 11 h., pendant le premier semestre; de 8 h. à 10 h., pendant le second semestre. — Suppléants : L. Dandois, Prof. ord., chef de clinique chirurgicale, *Consultations gratuites pour les maladies du nez, des oreilles, du pharynx et du larynx*, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 12 h., pendant le premier semestre; de 10 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Exercices cliniques*, aux jours et heures à déterminer. — R. Schockaert, Prof. extraord., chef de clinique gynécologique. *Consultations gratuites*, lundi et vendredi à 9 h., pendant le premier semestre; à 8 h., pendant le second semestre.

G. Verriest, Prof. ord. *La Clinique médicale et Consultations gratuites*, lundi, mercredi et vendredi de 9 h. à 11 h., pendant le premier semestre; de 8 h. à 10 h., pendant le second semestre.

L. Dandois, Prof. ord., chef de clinique chirurgicale. *La Pathologie chirurgicale générale et spéciale* y compris *les maladies cutanées et syphilitiques*, jeudi et samedi à 8 h., mercredi à 12 h., pendant le premier semestre; mercredi de 11 h., à 1 h., jeudi à 7 h., pendant le second sem.

J. Denys, Prof. ord. *L'Anatomie pathologique et les Éléments de Bactériologie*, leçons théoriques et pratiques, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 13 h., pendant le premier semestre. — *La Pathologie et la Thérapeutique générales*, vendredi à 8 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi à 7 h., pendant le second semestre.

M. Ide, Prof. ord. *Les Éléments de Pharmacologie et la Pharmacodynamique*, lundi et vendredi à 12 h., pendant le premier semestre; mardi de 10 h. à midi, jeudi à 10 h., pendant le second semestre.

A. Van der Straeten, Prof. extraord. *L'Ophtalmologie et la Clinique ophtalmologique*, mardi et vendredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre; lundi, mercredi et vendredi, de 10 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Exercices ophtalmoscopiques*, aux jours et heures à déterminer.

Deuxième examen de Docteur.

A. Lemaire, Prof. ord. *La Pathologie et la Thérapeutique spéciales des maladies internes (les maladies nerveuses* exceptées), *les Maladies des enfants*, cours indiqué ci-dessus.

A. Van Gehuchten, Prof. ord. *La Pathologie et la Thérapeutique spéciales des maladies nerveuses*, cours indiqué ci-dessus.

T. Debaisieux, Prof. ord. Le cours de *Clinique chirurgicale*, indiqué ci-dessus.

G. Verriest, Prof. ord. Le cours de *Clinique médicale*, indiqué ci-dessus.

L. Dandois, Prof. ord. Le cours de *Pathologie chirurgicale*, indiqué ci-dessus.

R. Schockaert, Prof. extraord. *La Clinique et la Policlinique obstétricales*, aux jours et heures à déterminer. — *Exercices pratiques*, mercredi à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Van der Straeten, Prof. extraord. Le cours d'*Ophtalmologie*, indiqué ci-dessus.

Troisième examen de Docteur.

J. Denys, Prof. ord. *La Médecine légale*, lundi à 7 h., mercredi à 16 h., pendant le second semestre.

E. Masoin, Prof. ord. *Leçons cliniques sur les maladies mentales*, aux jours et heures à déterminer.

T. Debaisieux, Prof. ord. Le cours de *Clinique chirurgicale y compris la clinique gynécologique*, indiqué ci-dessus. — *La Théorie et la Pratique des Opérations chirurgicales*, mercredi et jeudi à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Verriest, Prof. ord. Le cours de *Clinique médicale*, indiqué ci-dessus.

A. Van Gehuchten, Prof. ord. *L'Anatomie des régions*, mercredi à 11 h. et jeudi à 14 1/2 h., à partir du 15 novembre.

L. Dandois, Prof. ord., chef de clinique chirurgicale. *Les Bandages, les Appareils et la Petite Chirurgie*, mardi et mercredi à 8 h., pendant le premier semestre. — *Consultations gratuites*, indiquées ci-dessus.

R. Schockaert, Prof. extraord. *La Théorie des Accouchements*, lundi et vendredi à 8 h., pendant le premier semestre; mercredi et vendredi à 7 h., pendant le second semestre. — *Les Manœuvres obstétricales*, mercredi à 14 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi à 14 1/2 h., pendant le second semestre. — *Cours théorique de Gynécologie*, une heure par semaine, pendant le premier semestre. — *Exercices cliniques d'obstétrique*, lundi et samedi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *La Clinique et la Policlinique obstétricales*, *la Déontologie médicale*, aux jours et heures à déterminer. — *Consultations gratuites de Gynécologie*, lundi et vendredi à 9 h., pendant le premier sem.; à 8 h., pendant le second sem.

A. Van der Straeten, Prof. extraord. Le cours d'*Ophtalmologie*, indiqué ci-dessus.

Examen de Pharmacien.

G. Bruylants, Prof. ord. *La Chimie pharmaceutique (partie organique); les Altérations et les Falsifications des substances médicamenteuses et alimentaires d'origine organique; les Éléments de Chimie toxicologique*, lundi et mardi de 8 1/2 h. à 10 h., mercredi de 11 1/2 h. à 13 h. — *Les Opérations analytiques et toxicologiques et les opérations propres à décou-*

vrir les altérations et falsifications des médicaments et des substances alimentaires, lundi de 10 h. à 13 h. et de 14 1/2 h. à 19 h., mercredi de 8 h. à 10 h. et de 14 1/2 h. à 19 h.

F. Ranwez, Prof. ord. *La Chimie pharmaceutique (partie minérale); les Altérations et les Falsifications des substances médicamenteuses et alimentaires d'origine minérale*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h. — *La Pharmacie pratique (y compris la Pharmacie galénique et magistrale et les Doses maxima des médicaments)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h. — *La Pharmacognosie*, mardi de 11 h. à 12 h., jeudi de 12 h. à 13 h. — *Les Recherches microscopiques, les Préparations chimiques, les Préparations pharmaceutiques officinales et magistrales*, mardi et jeudi de 14 1/2 h. à 19 h.

C. Blas, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Éléments de Chimie analytique qualitative et quantitative;* mercredi et jeudi de 10 h. 11 1/2 h.

Examen d'Expert-Chimiste.

Les cours théoriques et pratiques pour les épreuves de l'examen de pharmacien, ci-dessus indiqués.

G. Bruylants, Prof. ord. *L'Analyse des substances médicamenteuses et des denrées alimentaires (compléments)*, mercredi de 8 h. à 11 1/2 h. — *Compléments de Chimie toxicologique*, cours théorique et pratique, mardi de 8 h. à 11 1/2 h. — *Notions de Chimie industrielle (partie organique)*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h. — *La Chimie physiologique y compris l'Urologie*, cours théorique et pratique, lundi de 9 h. à 10 h. et de 14 1/2 h. à 19 h.

J. Denys, Prof. ord. *Les Éléments de Bactériologie*, cours théorique et pratique, mardi, jeudi et samedi de 11 h. à 13 h., pendant le premier semestre.

F. Ranwez, Prof. ord. *Recherches microscopiques des substances alimentaires et médicamenteuses (compléments)*, cours théorique et pratique, mardi de 14 1/2 h. à 18 1/2 h. — *L'application du microscope à l'analyse des produits physiologiques et pathologiques de l'organisme*, cours théorique et pratique, jeudi de 9 1/2 h. à 12 h. — *Notions de Chimie industrielle (partie inorganique)*, aux jours et heures à déterminer.

C. Blas, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Compléments de Chimie analytique théorique et pratique*, jeudi de 15 h. à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Lemaire, Prof. ord. *L'Hygiène publique*, cours indiqué ci-dessus. — *L'Introduction à la Médecine légale*, lundi à 7 h. et mercredi à 16 h. pendant le second semestre (cours facultatif).

Cours facultatif.

Dr Van Mosuenck. *Clinique de l'art dentaire*, aux jours et heures à déterminer.

Faculté de Philosophie et Lettres.

Doyen : M. NYS. — Secrétaire : M. DE COCK.

Examen de Candidat en Philosophie et Lettres préparatoire au Droit.

Première épreuve.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. *L'Explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion*, jeudi à 10 h., pendant le premier semestre; jeudi à midi, pendant le second semestre.

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *Notions sur l'histoire contemporaine*, samedi à 11 h., pendant toute l'année.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, vendredi à 11 h. et samedi à 9 h., pendant le second semestre.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, jeudi à 10 h., vendredi de 9 h. à 11 h., pendant le second semestre.

G. Doutrepont, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature française* (cours de deux années), mardi et mercredi à 8 h., pendant le premier semestre; lundi et mercredi à 11 h., pendant le second semestre.

D. Nys, Prof. ord. *La Psychologie y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte*, mardi et mercredi à 11 h., pendant le premier semestre; jeudi à 11 h. et samedi à 10 h., pendant le second semestre.

J. Sencie, Prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité*, mardi à 9 h., mercredi à 10 h., jeudi à 11 h., samedi à 10 h. *(répétition)*, pendant le premier semestre; lundi à 10 h., mardi à 9 h., pendant la première moitié du second semestre.

C. P. F. Lecoutere, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande* (cours de deux années), lundi de 10 h. à midi, jeudi et vendredi à 8 h., pendant le premier semestre.

E. Remy, Prof. ord. *L'Explication d'un auteur latin*, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 9 h., pendant le premier semestre.

Seconde épreuve.

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, mardi et jeudi à 11 h., vendredi à 10 h., pendant le premier semestre; vendredi à 8 h., pendant le second semestre.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, mardi et mercredi à 9 h., pendant le second semestre.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, mercredi et samedi, à 10 h., pendant le premier semestre; mercredi à 8 h., pendant le second semestre.

M. De Wulf, Prof. ord. *La Logique*, samedi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi à 10 h., pendant le second semestre.

P. Colinet, Prof. ord. *Notions sur les principales littératures modernes*, mardi et mercredi à 10 h., pendant le second semestre.

G. Doutrepont, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature française* (cours de deux années), mardi et mercredi à 8 h., pendant le premier semestre; lundi et mercredi à 11 h., pendant le second semestre.

C. P. F. Lecoutere, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

E. Remy, Prof. ord. *L'Explication d'un auteur latin*, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 9 h., pendant le premier semestre. — *Notions sur les institutions politiques de Rome*, vendredi et samedi à 9 h., pendant le second semestre.

A. Van Hoonacker, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, mardi à 9 h., jeudi à 10 h., pendant le premier semestre; lundi à 10 h., pendant le second semestre.

S. Deploige, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel*, mercredi et vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi et vendredi, à 11 heures, pendant le second semestre.

Examen de Candidat en Philosophie et Lettres préparatoire au grade de Docteur en Philosophie et Lettres (Philosophie, Histoire, Philologie classique, Philologie romane).

Première épreuve.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus.

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *Notions sur l'histoire contemporaine*, cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, vendredi à 11 h. et samedi à 10 h., pendant le second semestre.

P. Colinet, Prof. ord. *L'Explication d'un auteur grec*, jeudi à 9 h. et vendredi à 8 h., pendant le second semestre.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, cours indiqué ci-dessus.

G. Doutrepont, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

D. Nys, Prof. ord. *La Psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte*, cours indiqué ci-dessus.

J. Sencie, Prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité*, cours indiqué ci-dessus.

C. P. F. Lecoutere, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

E. Remy, Prof. ord. *L'Explication d'un auteur latin*, cours indiqué ci-dessus.

A. Carnoy, Prof. extraord. *Traductions, à livre ouvert, d'auteurs grecs*, mardi et vendredi à 10 h., pendant le premier semestre.

Des *exercices* sur des questions de philosophie; des *exercices* sur l'histoire et la géographie; des *exercices philologiques* sur la langue grecque et sur la langue latine; des *exercices* sur les langues latine et romanes, seront donnés une heure par semaine pendant un semestre pour chaque catégorie d'exercices mentionnés. — Les *exercices* sur la langue latine seront continués au second semestre pour la candidature préparatoire au doctorat en philologie classique.

Seconde épreuve.

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *Exercices pratiques sur la langue latine* et *Traductions à livre ouvert*, mardi et mercredi à 9 h., pendant le second semestre.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, cours indiqué ci-dessus.

M. De Wulf, Prof. ord. *La Logique*, cours indiqué ci-dessus.

P. Colinet, Prof. ord. *L'Explication d'un auteur grec*, jeudi à 9 h., vendredi à 8 h., pendant le second semestre. — *Notions sur les principales littératures modernes*, cours indiqué ci-dessus.

G. Doutrepont, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

C. P. F. Lecoutere, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

E. Remy, Prof. ord. *L'Explication d'un auteur latin* et *Notions sur les institutions politiques de Rome*, cours indiqués ci-dessus.

Exercices, comme à la première épreuve.

A. Van Hoonacker, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, cours indiqué ci-dessus.

Examen de Candidat en Philosophie et Lettres préparatoire au grade de Docteur en Philosophie et Lettres (Philologie germanique).

Première épreuve.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus.

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *Notions sur l'histoire contemporaine*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, cours indiqué ci-dessus.

G. Doutrepont, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

D. Nys, Prof. ord. *La Psychologie y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte*, cours indiqué ci-dessus.

W. Bang, Prof. ord. *La Traduction, à livre ouvert, de textes anglais, l'explication d'auteurs anglais, des exercices philologiques sur l'anglais*, lundi de 8 h. à 10 h., pendant le premier semestre; lundi à 8 h., pendant le second semestre; samedi de 8 h. à 10 h., pendant toute l'année; vendredi à 11 h., pendant le second semestre.

C. P. F. Lecoutere, Prof. ord. *La Traduction, à livre ouvert, de textes flamands, l'explication d'auteurs flamands, des exercices philologiques sur le flamand*, mardi à 10 h., mercredi, jeudi et vendredi à 9 h., pendant le premier semestre; mardi et jeudi de 8 h. à 10 h., pendant le second semestre. — *L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqué ci-dessus.

L. Scharpé, Prof. ord. *L'explication d'auteurs allemands*, lundi à midi, pendant toute l'année.

J. De Cock, Prof. extraord. *La Traduction, à livre ouvert, de textes allemands; des exercices philologiques sur l'allemand*, mercredi à 12 h. et vendredi de 11 h. à 13 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 h. à 13 h., mercredi à 9 h., pendant le second semestre.

Seconde épreuve.

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, cours indiqué ci-dessus.

M. De Wulf, Prof. ord. *La Logique*, cours indiqué ci-dessus.

P. Colinet, Prof. ord. *Notions sur les principales littératures modernes*, cours indiqué ci-dessus.

G. Doutrepont, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature française*, cours indiqué ci-dessus.

W. Bang, Prof. ord. *La Traduction, à livre ouvert, de textes anglais, l'explication d'auteurs anglais, des exercices philologiques sur l'anglais* cours indiqué ci-dessus.

C. P. F. Lecoutere, Prof. ord. *La Traduction, à livre ouvert, de textes flamands, l'explication d'auteurs flamands, des exercices philologiques sur le flamand. — L'Histoire de la littérature flamande*, cours indiqués ci-dessus.

L. Scharpé, Prof. ord. *Notions de langue gothique* et *Introduction à la grammaire comparée*, aux jours et heures à déterminer. — *L'explication d'auteurs allemands*, cours indiqué ci-dessus.

J. De Cock, Prof. extraord. *La Traduction, à livre ouvert, de textes allemands; des exercices philologiques sur l'allemand*, cours indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, cours indiqué ci-dessus.

Examen de Docteur en Philosophie et Lettres.

A. PHILOSOPHIE.

L. Bossu, Prof. ord. *L'Histoire de la Philosophie* (cours de deux années), mercredi, jeudi et vendredi à 9 h., pendant le premier semestre. — *L'Analyse critique d'un traité philosophique* (cours de deux années) vendredi à 12 h., pendant le premier semestre.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *L'Explication approfondie d'auteurs grecs* (cours de deux années), lundi et mardi à 11 h., pendant le premier semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie* (cours de deux années), vendredi et samedi à 10 h., pendant le premier semestre.

D. Nys, Prof. ord. *L'Encyclopédie de la philosophie* et *Étude approfondie de questions de psychologie, de logique ou de morale* (cours de deux années), jeudi et vendredi à 8 h., pendant toute l'année. — *Discussion des matières expliquées*, aux jours et heures à déterminer.

M. De Wulf, Prof. ord. *L'Histoire de la Philosophie du moyen âge* (cours professé à l'Institut de Philosophie), pendant le premier semestre.

E. Remy, Prof. ord. *L'Explication approfondie d'auteurs latins* (cours de deux années), lundi à 8 h. et mardi à 15 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 h., pendant le second semestre.

J. Laminne, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Métaphysique* (cours de deux années), lundi et mercredi à 16 h., pendant toute l'année.

S. Deploige, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel*, cours indiqué ci-dessus.

Les étudiants qui désirent combiner avec le doctorat en philosophie et lettres (Groupe Philosophie), la licence en philosophie de St-Thomas, auront à suivre en outre certains cours de philosophie à déterminer par un programme particulier (Voir le programme des cours de l'Institut supérieur de philosophie).

B. HISTOIRE.

1re SECTION (HISTOIRE ANCIENNE).

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *L'Encyclopédie de l'histoire*, lundi de 14 1/2 h. à 16 1/2 h., pendant le second semestre.

L. Bossu, Prof. ord. *L'Histoire de la Philosophie*, cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine* (cours de deux années), lundi, mardi, mercredi et jeudi à 10 h., pendant le premier semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie*, cours indiqué ci-dessus. — *Exercices didactiques*, pendant toute l'année : le mercredi, à 8 h., aux Halles; le mercredi et le vendredi, à 15 h., au Collège archiépiscopal.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire de la géographie* (cours de deux années), mercredi à 11 h., pendant le premier semestre.

J. Sencie, Prof. ord. *La critique historique* et *Application à une période de l'histoire ancienne* (cours de deux années), mercredi de 15 h. à 17 h., pendant le premier semestre. — *Les Institutions grecques* et *l'Épigraphie grecque* (cours de trois années), jeudi à 10 h., vendredi à 11 h., pendant le second semestre.

E. Remy, Prof. ord. *Les Institutions romaines* et *l'Épigraphie latine* (cours de trois années), lundi et mardi à 8 h., pendant le second semestre.

J. Van Battel, Prof. ord. *La Géographie*, mardi à 10 h., pendant le second semestre.

2ᵉ SECTION (HISTOIRE DES TEMPS MODERNES).

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *La Critique historique* et *Application à une période de l'histoire* (cours de deux années), lundi de 14 1/2 h. à 16 1/2 h., pendant le premier semestre. — *L'Encyclopédie de l'histoire*, lundi de 14 1/2 h. à 16 1/2 h., pendant le second semestre.

L. Bossu, Prof. ord. *L'Histoire de la Philosophie*, cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie*, cours indiqué ci-dessus. — *Exercices didactiques*, pendant toute l'année : le mercredi, à 8 h., aux Halles; le mercredi et le vendredi, à 15 h., au Collège archiépiscopal.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire de la géographie* (cours de deux années), mercredi à 11 h., pendant le premier semestre. — *Les Institutions des temps modernes*, mercredi à 11 h., pendant le second semestre.

A. Cauchie, Prof. ord. *Les Institutions du moyen âge* (cours de deux années), mercredi à 15 1/2 h., pendant toute l'année.

F. Bethune, Prof. ord. *L'Histoire des littératures modernes (partie romane*, cours de deux années), mercredi de 17 1/2 h. à 19 1/2 h., pendant le second semestre.

L. Scharpé, Prof. ord. *L'Histoire des littératures modernes (partie germanique)* (cours de deux années), mercredi à 10 h.

J. Van Battel, Prof. ord. *La Géographie*, mardi à 10 h., pendant le second semestre.

R. Maere, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Paléographie et Diplomatique du moyen âge*, mercredi de 12 h. à 13 h., jusqu'à Pâques.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE.

L. Bossu, Prof. ord. *L'Histoire de la philosophie ancienne,* partie du cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *L'Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine*, cours de deux années, indiqué ci-dessus. — *L'Explication approfondie d'auteurs grecs* (cours de deux années), lundi et mardi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi à 9 h. et samedi à 11 h., pendant le second semestre. — *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie* et *Exercices didactiques*, cours de deux années, indiqués ci-dessus.

P. Colinet, Prof. ord. *La Grammaire comparée et spécialement la Grammaire comparée du grec et du latin* (cours de trois années), mardi à 10 h. (1e année), jeudi et vendredi à 11 h. (2e et 3e années), pendant un semestre et demi.

J. Sencie, Prof. ord. *Les Institutions grecques,* cours de trois années, indiqué ci-dessus.

E. Remy, Prof. ord. *L'Encyclopédie de la philologie classique* (cours de trois années), lundi et mardi à 9 h., pendant le second semestre. — *Les Institutions romaines,* cours de trois années, indiqué ci-dessus. — *L'Explication approfondie d'auteurs latins* (cours de deux années), lundi à 8 h. et mardi à 15 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 h., pendant le second semestre.

A. Carnoy, Prof. extraord. *Les éléments de paléographie grecque* (cours de deux années), aux jours et heures à déterminer.

R. Maere, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *Les Éléments de paléographie latine* (cours de deux années), aux jours et heures à déterminer.

D. PHILOLOGIE ROMANE.

L. Bossu, Prof. ord. *L'Histoire de la philosophie moderne,* partie du cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *L'Histoire de la pédagogie et la méthodologie* et *Exercices didactiques*, cours de deux années, indiqués ci-dessus.

G. Doutrepont, Prof. ord. *La Grammaire historique du français,* (partie du cours), (cours de deux années), mercredi à 10 h., jeudi à 11 h., pendant le second semestre. — *L'Histoire approfondie des littératures*

romanes (Littérature française, temps modernes), jeudi à 8 h., pendant le premier semestre; vendredi à 8 h., pendant toute l'année. — *L'Explication approfondie d'auteurs français (temps modernes)*, (cours de deux années), lundi à 8 h., pendant toute l'année.

F. Bethune, Prof. ord. *L'Encyclopédie de la philologie romane; la Grammaire comparée et spécialement la Grammaire comparée des langues romanes* (partie du cours), (cours de deux années), mardi à 9 h., pendant le premier semestre; mercredi à 11 h., pendant le second semestre. — *L'Histoire des littératures modernes (partie romane)*, (cours de deux années), mercredi de 17 1/2 h. à 19 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Histoire approfondie des littératures romanes (Littérature française, moyen âge)*, (cours de deux années), jeudi à 10 h., pendant le premier semestre; mardi et mercredi à 9 h., pendant le second semestre. — *La Grammaire historique du français* (partie du cours), (cours de deux années), mercredi de 10 h. à midi, pendant le premier semestre. — *L'Explication approfondie d'auteurs français (moyen âge)*, (cours de deux années), samedi à 9 h., pendant le premier semestre; jeudi à 10 h., pendant le second semestre.—Suppléant: A. Bayot, chargé de cours, la *Grammaire comparée et spécialement la Grammaire comparée des langues romanes* (partie du cours), (cours de deux années), vendredi à 17 h., pendant toute l'année. — *L'Histoire approfondie des littératures romanes (Littératures de l'Europe méridionale)*, (cours de deux années), vendredi à 16 h., pendant le second semestre. — *Leçons pratiques sur la langue espagnole et la langue italienne* (cours de deux années), lundi et vendredi, à 16 h., pendant le premier semestre.

E. Remy, Prof. ord. *L'explication approfondie d'auteurs latins* (cours de deux années), lundi à 8 h. et mardi à 15 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 h., pendant le second semestre.

L. Scharpé, Prof. ord. *L'Histoire des littératures modernes (partie germanique)* (cours de deux années), mercredi à 10 h.

E. PHILOLOGIE GERMANIQUE.

L. Bossu, Prof. ord. *L'Histoire de la philosophie moderne*, partie du cours indiqué ci-dessus.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *L'Histoire de la pédagogie et méthodologie* et *Exercices didactiques*, cours de deux années, indiqués ci-dessus.

F. Bethune, Prof. ord. *L'Histoire des littératures modernes (partie*

romane), (cours de deux années), mercredi de 17 1/2 h. à 19 1/2 h., pendant le second semestre.

W. Bang, Prof. ord. *L'Histoire approfondie de la littérature anglaise* (cours de deux années), lundi et jeudi à 9 h., pendant le second semestre. — *La Grammaire historique de l'anglais* (cours de deux années), samedi à 11 h., pendant le premier semestre. — *L'explication approfondie d'auteurs anglais (moyen âge et temps modernes)*, (cours de deux années), lundi de 10 h. à midi, pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 10 h., pendant le second semestre.

C. P. F. Lecoutere, Prof. ord. *L'encyclopédie de la philologie germanique* (cours de deux années), lundi de 8 h. à 10 h., pendant le second semestre. — *L'Histoire approfondie de la littérature flamande* (cours de deux années), mercredi et samedi, à 8 h., pendant le premier semestre. — *L'Explication approfondie d'auteurs flamands (temps modernes)*, (cours de deux années), mardi à 11 h., samedi à 9 h., pendant le premier semestre.

L. Scharpé, Prof. ord. *La Grammaire historique du flamand* (cours de deux années), mardi à 10 h., pendant le premier semestre. — *L'Explication approfondie d'auteurs flamands (moyen âge)*, (cours de deux années), vendredi de 10 h. à midi, pendant le second semestre. — *L'Explication approfondie d'auteurs allemands (moyen âge)*, (cours de deux années), mardi de 9 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *La Grammaire historique de l'allemand*, mercredi à 11 h., pendant le premier semestre. — *La Grammaire comparée et spécialement la Grammaire comparée des langues germaniques* (cours de deux années), jeudi de 11 h. à 13 h., pendant le premier semestre. — *L'Histoire des littératures modernes (partie germanique)*, (cours de deux années), mercredi à 10 h.

J. De Cock, Prof. extraord. *L'Explication approfondie d'auteurs allemands (temps modernes)* (cours de deux années), mardi à 9 h. et jeudi à 10 h., pendant le premier semestre. — *L'Histoire approfondie de la littérature allemande* (cours de deux années), jeudi de 11 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Examen de Candidat en Sciences morales et historiques.

Première épreuve.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus.

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité* (2e partie), cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique moderne*, cours indiqué ci-dessus.

P. De Wulf, Prof. ord. *La Logique*, cours indiqué ci-dessus.

D. Nys, Prof. ord. *La Psychologie*, cours indiqué ci-dessus.

J. Sencie, Prof. ord. *L'Histoire politique de l'antiquité* (1e partie), cours indiqué ci-dessus.

Des *exercices* sur l'histoire seront donnés une heure par semaine pendant un semestre.

Deuxième épreuve.

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *L'Histoire politique du moyen âge* et *Notions sur l'histoire contemporaine*, cours indiqués ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *L'Histoire politique interne de la Belgique*, cours indiqué ci-dessus.

A. Van Hoonacker, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, cours indiqué ci-dessus.

S. Deploige, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le droit naturel*, cours indiqué ci-dessus.

Des *exercices* sur l'histoire seront donnés une heure par semaine pendant un semestre.

Examen de Licencié en Sciences morales et historiques (1).

C. C. A. Moeller, Prof. ord. *L'Encyclopédie de l'histoire*, *la Critique historique et Application à une période de l'histoire*, cours indiqués ci-dessus.

L. Bossu, Prof. ord. *L'Histoire de la philosophie moderne*, cours indiqué ci-dessus.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. *Les Institutions des temps modernes*, cours indiqué ci-dessus.

A. Cauchie, Prof. ord. *Les Institutions du moyen âge*, cours indiqué ci-dessus.

R. Maere, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Paléographie et Diplomatique du moyen âge*. — *L'Archéologie chrétienne*, cours indiqués ci-dessus.

Une matière à choisir entre les cours suivants : *L'Histoire ecclésiastique*, *le Droit public* et *l'Économie politique*. (Voir les cours des Facultés de Théologie et de Droit.)

(1) L'épreuve du *Doctorat en sciences morales et historiques*, comporte : 1° une dissertation inaugurale sur un sujet d'histoire, elle doit être imprimée ; 2° la défense publique de XIV thèses annexées à la dissertation.

COURS FACULTATIFS.

F. L. G. Collard, Prof. ord. *Exercices de la Conférence d'histoire littéraire grecque et latine*, jeudi de 20 h. à 22 h., pendant le premier semestre.

P. Colinet, Prof. ord. *Grammaire sanscrite. — Rig-Véda : Hymnes choisis*, aux jours et heures à déterminer.

A. Cauchie, Prof. ord. *Introduction à l'Histoire ecclésiastique*, lundi à 8 h. — *L'Histoire ecclésiastique*, mercredi à 8 h., jeudi à midi. — *Exercices critiques du Séminaire historique*, lundi à 20 h. et jeudi à 17 heures.

W. Bang, Prof. ord. *Les Inscriptions vieux-persanes des Achéménides*, aux jours et heures à déterminer. — *Les prédécesseurs de Shakespeare*, aux jours et heures à déterminer.

E. Remy, Prof. ord. Exercices de la *Societas philologa*, mercredi de 20 h. à 22 h.

L. Scharpé, Prof. ord. *Le Gotique. — L'Epopée populaire en Allemagne*, aux jours et heures à déterminer.

A. Hebbelynck, Prof. ord. de la Faculté de Théologie et Recteur Magnifique (suppléant : T. Lefort, chargé de cours). *Les Hiéroglyphes.* Textes choisis, aux jours et heures à déterminer.

J. Forget, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. Les cours d'*Arabe et de Syriaque*, indiqués ci-dessus.

A. Van Hoonacker, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. Le cours d'*Hébreu*, indiqué ci-dessus.

P. Ladeuze, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. Le cours de *langue Copte*, aux jours et heures à déterminer. *La Patrologie*, cours indiqué ci-dessus.

R. Maere, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *L'Archéologie chrétienne* et *la Paléographie*, cours indiqués ci-dessus.

A. Carnoy, Prof. extraord. *Le zend et le pehlvi*, aux jours et heures à déterminer.— *Notions diverses sur l'antiquité grecque en vue de l'explication des auteurs*, aux jours et heures à déterminer.

A. Bayoit, chargé de cours. *Les langues espagnole et italienne*, lundi et vendredi à 16 h.. pendant le prémier semestre.

Cours spéciaux de Philologie orientale et de Linguistique.

Voir le programme spécial.

Institut supérieur de Philosophie.

ÉCOLE St THOMAS D'AQUIN.

Président : S. DEPLOIGE.— Secrétaire : M. DEFOURNY.

Ire ANNÉE. — BACCALAURÉAT.

L. Noël, Prof. agrégé de la Faculté de Théologie. *La Logique*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *La Psychologie* (2e partie), jeudi de 8 h. à 9 1/2 h. et vendredi à 8 h., pendant le second semestre.

D. Nys, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie et Lettres. *La Chimie et l'Introduction à la cosmologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., vendredi de 11 1/2 h. à 13 h. et samedi à 8 h., pendant le premier semestre. — *La Cosmologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi à 8 h. et vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

A. Michotte, chargé de cours. *La Psychologie* (1re partie), mardi à 9 h., pendant le premier semestre. — *L'Introduction à la psychophysiologie*, vendredi à 15 h., pendant le premier semestre.

A. Thiéry, Prof. ord. de la Faculté de Médecine. *La Physique*, lundi, mardi, jeudi et samedi à 12 h., pendant le premier semestre. — *La Psychophysiologie*, mardi de 9 h. à 10 1/2 h. et samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques de physique*, une séance par semaine pendant le second semestre, aux jours et heures à déterminer.

A. Meunier, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *La Biologie générale*, samedi à 9 h., pendant toute l'année.

M. Ide, Prof. ord. de la Faculté de Médecine. *L'Anatomie et la Physiologie*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant toute l'année.

M. Defourny, Prof. extraord. de la Faculté de Droit. *L'Économie politique*, lundi, mardi et jeudi à 12 h., pendant le second semestre.

IIe ANNÉE. — LICENCE.

COURS GÉNÉRAUX.

L. Noël, Prof. agrégé de la Faculté de Théologie. *La Critériologie (y compris la théorie de la science)*, lundi et mardi à 12 h., pendant toute l'année.

M. De Wulf, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie et Lettres. *L'Ontologie*, mardi de 10 1/2 h. à 12 h. et samedi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant toute l'année. — *L'Histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie médiévale* (1re partie), lundi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant toute l'année.

A. Michotte, chargé de cours. *La Psychophysiologie*, lundi à 9 1/2 h. et samedi à 9 h. pendant le premier semestre. — *Questions spéciales de psychologie*, lundi et samedi à 10 1/2 h. pendant le second semestre.

J. Forget, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie morale*, jeudi de 9 h. à 10 1/2 h., et vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi de 9 h. à 10 1/2 h., et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

COURS SPÉCIAUX.

N. Sibenaler, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Trigonométrie, Géométrie analytique et Calcul différentiel*, 2 heures pendant toute l'année aux jours et heures à déterminer.

M. Ide, Prof. ord. de la Faculté de Médecine. *L'Anatomie et la Physiologie générales*, lundi et vendredi à 11 h., pendant le second semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Notions de minéralogie et de cristallographie*, mardi à 10 1/2 h. et vendredi à 16 h., pendant le second semestre.

A. Cauchie, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie et Lettres. *Méthode d'heuristique et de critique historiques*, lundi à 15 h. et vendredi à 10 h., pendant le premier semestre.

M. Defourny, Prof. extraord. de la Faculté de Droit. *L'Histoire des théories sociales : Les théories socialistes*, lundi, mardi et mercredi à 16 1/2 h., pendant le premier semestre.

IIIe ANNÉE. — DOCTORAT.

COURS GÉNÉRAUX.

L. Becker, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Théodicée*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h. et mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant toute l'année.

S. Deploige, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit naturel*, mardi et samedi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre. —

La Philosophie sociale, mercredi et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Thiéry, Prof. ord. de la Faculté de Médecine. *Commentaire du traité* « DE ANIMA » *de S. Thomas*, mercredi à 12 h., pendant le premier semestre; lundi à 12 h., pendant le second semestre.

M. De Wulf, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie et Lettres. *L'Histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie médiévale* (1re partie), cours indiqué ci-dessus.

A. Michotte, chargé de cours. *Questions spéciales de psychologie*, cours indiqué ci-dessus.

N. Balthasar, chargé de cours. *La Théodicée*, lundi à 9 1/2 h. et mercredi à 8 h., pendant le premier semestre.

COURS SPÉCIAUX.

N. Sibenaler, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Le Calcul intégral*, 2 heures par semaine pendant le premier semestre aux jours et heures à déterminer.

E. L. J. Pasquier, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *La Mécanique analytique*, vendredi à 10 1/2 h. et samedi à 10 h., pendant le premier semestre.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *La Méthodologie mathématique*, vendredi et samedi à 10 h., pendant le second semestre.

M. Ide, Prof. ord. de la Faculté de Médecine. *Embryologie, histologie et physiologie du système nerveux*, jeudi de 11 h. à 13 h., pendant le premier semestre.

M. Defourny, Prof. extraord. de la Faculté de Droit. *L'histoire des théories sociales : les théories socialistes*, cours indiqué ci-dessus.

Conférences.

L. Noël, Prof. agrégé de la Faculté de Théologie. *Exposé scientifique du dogme catholique.*

L. De Lantsheere, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *La sociologie criminelle.*

E. L. J. Pasquier, Prof. ord. de la Faculté des Sciences. *Les Hypothèses cosmogoniques.*

C. Van Overbergh. *Le Socialisme contemporain.*

G. Legrand. *Littérature.*

C. Jacquart. *Statistique de l'état moral de la population.*

H. Lebrun. *Les théories de l'évolution.*

F. Van Cauwelaert. *La psychopathologie.*

N. B. — Les jours et heures des Conférences seront annoncés par voie d'affiches.

COURS PRATIQUES.

Laboratoire de psychophysiologie, sous la direction de **MM. A. Thiéry** et **A. Michotte.**

Laboratoire de chimie, sous la direction de **M. D. Nys.**

Conférence de philosophie sociale, sous la direction de **MM. S. Deploige** et **M. Defourny.**

Séminaire d'histoire de la philosophie du moyen âge, sous la direction de **M. M. De Wulf**, le jeudi à 18 h.

Séminaire de psychologie, sous la direction de **M. L. Noël.**

8

Faculté des Sciences.

Doyen : M. DE MUYNCK. — Secrétaire : M. KAISIN.

Examen de Candidat en Sciences naturelles préparatoire au Doctorat ou à la Pharmacie (1).

Première année.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. Le cours de *Religion*, jeudi à 10 h., pendant le premier semestre; jeudi à 12 h., pendant le second semestre. — *La Logique* et *la Philosophie morale*, lundi, mardi et vendredi à 8 h., pendant le premier semestre.

L. Henry, Prof. ord. (suppléant P. Henry, Prof. ord.). *La Chimie générale*, lundi et mardi à 9 h., mercredi à 9 1/2 h., jeudi à 8 heures, pendant le premier semestre; mardi et mercredi à 9 h., pendant le second semestre.

F. De Walque, Prof. ord. *Exercices pratiques de Chimie*, lundi et mardi de 15 h. à 18 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, lundi et mardi à 10 h., mercredi à 8 h., pendant le premier semestre; lundi à 10 h., mardi et mercredi à 8 h., pendant le second semestre.—*Exercices pratiques de physique*, une séance par semaine, pendant un semestre.

V. Grégoire, Prof. ord. *Les Eléments de Botanique*, jeudi et vendredi à 9 h., samedi à 8 h., pendant le premier semestre; jeudi de 9 h. à 10 1/4 h., et vendredi de 8 h. à 9 1/4 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques*, une séance par semaine. *Herborisations*, au second semestre.

Deuxième année.

L. Henry, Prof. ord. (suppléant P. Henry, Prof. ord.). *Compléments de Chimie générale*, jeudi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi à 9 h. et jeudi à 8 h., pendant le second semestre.

(1) Les étudiants qui se préparent à l'art vétérinaire sont tenus de subir l'examen de candidat en sciences naturelles préparatoire au doctorat ou à la pharmacie. (Loi du 4 avril 1890, art. 2.)

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Psychologie y compris les notions d'Anatomie et de Physiologie humaines que cette étude comporte*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., et jeudi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Gilson, Prof. ord. *Les Eléments de Zoologie*, lundi, mardi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Compléments de Zoologie* (suppléant : J. Havet, prof. ord.), jeudi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le second semestre. — *Visite des collections*, mercredi de 14 h. à 16 1/2 h., pendant le premier sem.; de 14 h. à 17 h., pendant le second sem.

F. Janssens, Prof. ord. *La Microscopie*. — *La Cytologie* (partie chimique), lundi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

V. Grégoire, Prof. ord. *Compléments de Botanique*. — *La Cytologie* (partie morphologique), mardi et mercredi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *Compléments de Physique expérimentale*, vendredi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *Notions élémentaires de minéralogie, de géologie et de géographie physique*, mardi à 10 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le second semestre.

Examen de Candidat en Sciences naturelles préparatoire à la Médecine.

Première année des études combinées de Sciences et de Médecine.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus. — *La Logique* et *la Philosophie morale*, cours indiqués ci-dessus.

L. Henry, Prof. ord. (suppléant P. Henry, Prof. ord.). *La Chimie générale*, cours indiqué ci-dessus.

F. De Walque, Prof. ord. *Exercices pratiques de Chimie*, cours indiqué ci-dessus.

S. Demanet, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 10 h. à 11 1/2 h. et jeudi de 10 1/2 h. à 12 h. pendant le second semestre.

Exercices pratiques de physique, une séance par semaine, pendant un semestre.

V. Grégoire, Prof. ord. *Les Eléments de Botanique*, cours indiqué ci-dessus.

F. Kaisin, Prof. ord. *Notions élémentaires de minéralogie, de géologie et de géographie physique*, cours indiqué ci-dessus.

Examen de Candidat en Sciences physiques et mathématiques.

Première année.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. Le cours de *Religion*, indiqué ci-dessus.

S. Demanet, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 10 h. à 11 1/2 h., jeudi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le second semestre.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre, et pendant le second semestre, jusqu'au 1r mars.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Géométrie descriptive*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 9 h., jusqu'au 1er mars, et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., à partir du 1er mars.

R. De Muynck, Prof. ord. *Exercices pratiques de physique*, une séance par semaine, pendant un semestre.

G. Verriest, Prof. agrégé. *La Géométrie analytique*, lundi et mardi à 8 h., samedi à 12 h., pendant le premier semestre; lundi à 8 h.; mercredi et jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre jusqu'à Pâques. — *L'Algèbre supérieure et les Eléments de la théorie des déterminants*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h. pendant le premier semestre. — *La Géométrie projective*, mardi à 9 h.; samedi à 11 h., pendant le premier semestre.

Travaux graphiques de géométrie descriptive et de géométrie projective, lundi de 9 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 9 h. à 11 h., pendant le second semestre.

Deuxième année.

L. Henry, Prof. ord. (suppléant P. Henry, Prof. ord.). *Les Éléments de Chimie minérale*, cours indiqué ci-dessus, pendant le 1er semestre.

E. L. J. Pasquier, Prof. ord. (suppléant : J. C. DE LA VALLÉE POUSSIN, Prof. ord.). *La Cinématique pure et la Statique analytique*, partie du cours de *Mécanique analytique* des Ecoles spéciales.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La Logique* et *la Philosophie morale*, lundi, mardi et vendredi à 8 h., pendant le premier semestre.— *La Psychologie y compris les notions d'Anatomie et de Physiologie humaines que cette étude comporte*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h. et jeudi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Le Calcul intégral, les Eléments du Calcul des variations et du Calcul des différences*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

R. De Muynck, Prof. ord. *Les Eléments de physique mathématique*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *La Cristallographie*, jeudi à 11 1/2 h.; vendredi à 11 h., pendant le premier semestre.

E. Goedseels, Prof. ord. *L'Astronomie physique*, jeudi à 10 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi à 11 h., pendant le second semestre.

Examen de Docteur en Sciences naturelles.

A) *Sciences zoologiques.*

G. Gilson, Prof. ord. *La Zoologie systématique*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre. — *L'Anatomie*, mercredi de 7 1/2 h. à 9 h., jeudi de 8 1/2 h. à 10 h., pendant le second semestre. — *Compléments d'anatomie*, jeudi de 8 h. à 10 h., pendant le second semestre. — *L'Histologie comparée* (partie du cours), *la Géographie et la Paléontologie animales*, une séance par semaine, pendant le premier semestre. — *L'Embryologie*, vendredi à 7 1/2 h., samedi à 9 h., pendant le second semestre. — *Compléments d'Embryologie*, une séance par semaine, pendant le second semestre.

Suppléant pour les *exercices pratiques* sur les diverses branches J. HAVET, prof. ord. de la Faculté de Médecine, trois séances par semaine, pendant toute l'année.

E. Masoin, Prof. ord. de la Faculté de Médecine. *La Physiologie animale*, lundi et mercredi à 9 1/4 h., vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; lundi et mercredi à 9 1/4 h., vendredi à 9 1/2 h. pendant le second semestre.

G. Bruylants, Prof. ord. de la Faculté de Médecine. *La Chimie ysiologique*, vendredi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi 8 1/4 h., pendant le second semestre.

J. Havet, Prof. ord. de la Faculté de Médecine. *L'Histologie comparée* (partie du cours), une séance par semaine pendant un semestre.

B) *Sciences botaniques.*

P. Biourge, Prof. ord. *La Botanique systématique (Champignons)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant toute l'année; jeudi de 8 h. à 10 h., pendant le second semestre. — *La Géographie et la Paléontologie végétales*, mercredi de 17 h. à 18 1/2 h., pendant toute l'année.

F. Janssens, Prof. ord. *La Physiologie végétale* (partie chimique). — *Exercices pratiques*, jeudi à 15 h., jusqu'à Pâques. — *La Chimie biologique*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre.

V. Grégoire, Prof. ord. *La Morphologie, l'Anatomie et la Physiologie végétales* (partie physique), *la Botanique systématique*, aux jours et heures à déterminer.—*Exercices pratiques*, deux séances par semaine.

C) *Sciences minérales.*

H. de Dorlodot, Prof. ord. *La Géologie*, cours des Ecoles spéciales indiqué ci-dessous. — *Compléments de Géologie, la Paléontologie (animale et végétale)*, aux jours et heures à déterminer.

C. Blas, Prof. ord. *La Chimie analytique*, cours indiqué ci-dessous.

F. Kaisin, Prof. ord. *La Minéralogie et la Cristallographie*, cours des Ecoles spéciales indiqué ci-dessous.—*Compléments de Minéralogie, la Géographie physique*, aux jours et heures à déterminer.

Exercices pratiques sous la direction de MM. de Dorlodot et Kaisin.

D) *Sciences chimiques.*

L. Henry, Prof. ord. *La Chimie générale*, vendredi à 9 h. — Conférences sur *La Méthodologie chimique*, aux jours et heures à déterminer.

C. Blas, Prof. ord. *La Chimie analytique*, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques* (cours de deux années), mercredi et jeudi de 15 h. à 18 h., pendant toute l'année; mardi à 15 h., séance facultative.

P. Henry, Prof. ord. *La Chimie physique* (partie du cours de *Chimie générale)*, aux jours et heures à déterminer. — *Exercices pratiques*, tous les jours de la semaine sauf le samedi.

F. Kaisin, Prof. ord. *La Cristallographie*, cours de la candidature en sciences physiques et mathématiques, indiqué ci-dessus.

Examen de Docteur en Sciences physiques et mathématiques.

Première année.

E. L. J. Pasquier, Prof. ord. *La Dynamique*, mercredi à 10 1/2 h. et vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; mercredi à 10 h. et jeudi à 11 1/4 h., pendant le second semestre.

S. Demanet, Prof. ord. *La Physique mathématique générale*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

R. De Muynck, Prof. ord. *Exercices pratiques de physique*, mercredi de 15 h. à 17 h. 1/2.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *L'Analyse supérieure*, jeudi de 10 h. à 11 1/2 h.

E. Goedseels, Prof. ord. *L'Astronomie sphérique et les Eléments de l'Astronomie mathématique*, mercredi à 18 h., pendant le premier semestre; vendredi à 8 h., pendant le second semestre. — *Les Eléments du calcul des probabilités y compris la théorie des moindres carrés*, mercredi à 12 h., pendant le premier semestre; jeudi à 10 h. 1/4 pendant le second semestre.

Deuxième année.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Les Eléments de l'Histoire des sciences physiques et mathématiques*, une heure par semaine, pendant un semestre. — *La Méthodologie mathématique*, vendredi et samedi à 10 h., pendant le second semestre.

Au choix les cours suivants :

A) **J. C. de la Vallée Poussin**, Prof. ord. *L'Analyse supérieure (infinitésimale)*, mercredi de 16 h. à 17 1/2 h.

G. Verriest, Prof. agrégé. *L'Analyse supérieure (algébrique)*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h.

B) **G. Verriest**, Prof. agrégé. *La Géométrie supérieure*, jeudi de 11 h. à 12 1/2 h.

c) **E. L. J. Pasquier**, Prof. ord. *Les Compléments de mécanique analytique*, aux jours et heures à déterminer. — *La Mécanique céleste*, jeudi de 10 h. à 11 1/2 h.

D) **E. Goedseels**, Prof. ord. *L'Astronomie mathématique*, mercredi de 14 1/2 h. à 16 h. — *La Géodésie*, jeudi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre.

A. Dumont, Prof. ord. *La Topographie*, cours des Ecoles spéciales indiqué ci-dessous.

Exercices pratiques d'Astronomie mathématique, de Géodésie et de Topographie, sous la direction de MM. GOEDSEELS et DUMONT, aux jours et heures à déterminer.

E) **S. Demanet**, Prof. ord. *La Physique mathématique*, samedi de 8 h. a 9 1/2 h.

A. de Hemptinne, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h. *Laboratoire de recherches de physique*, aux jours et heures à déterminer.

Examen de Candidat en Sciences naturelles préparatoire au Doctorat (Sciences géographiques).

Première année.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. Le cours de *Religion*, jeudi à 10 h., pendant le premier semestre; jeudi à 12 h., pendant le second semestre. — *La Logique et la Philosophie morale*, lundi, mardi et vendredi à 8 h., pendant le premier semestre.

L. Henry, Prof. ord. (Suppléant : P. HENRY, Prof. ord.). *La Chimie générale*, cours indiqué ci-dessus.

F. De Walque, Prof. ord. *Exercices pratiques de Chimie*, lundi et mardi de 15 h. à 18 h., pendant le second semestre.

S. Demanet, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *Exercices pratiques de Physique*, une séance par semaine, pendant un semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *Les Eléments des mathématiques supérieures*. Deux heures par semaine, pendant toute l'année. — *La Géométrie descriptive*, aux jours et heures à déterminer.

F. Kaisin, Prof. ord. *La Minéralogie*, jeudi à 11 1/2 h., vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre. *Exercices de projections cartographiques*, aux jours et heures à déterminer, pendant le second semestre.

Visites du cabinet de Minéralogie, le vendredi et le samedi de 14 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Deuxième année.

F. M. E. Lefebvre, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *La*

Psychologie, y compris les notions d'Anatomie et de Physiologie humaine que cette étude comporte, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h. et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. *La Topographie*, lundi de 17 1/2 h. à 19 h., pendant le premier semestre.

G. Gilson, Prof. ord. *Les Eléments de Zoologie*, lundi, mardi et mercredi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre.

Visites des collections de Zoologie, mercredi de 14 h. à 16 1/2 h., pendant le premier semestre; de 14 h. à 17 h., pendant le second semestre.

H. de Dorlodot, Prof. ord. *La Géologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Eléments de Paléontologie*, aux jours et heures à déterminer, pendant le premier semestre; lundi à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *Les Eléments des Mathématiques supérieures*. Deux heures par semaine, pendant le premier semestre.

V. Grégoire, Prof. ord. *Les Eléments de Botanique*, jeudi et vendredi à 9 h., samedi à 8 h., pendant le premier semestre; jeudi de 9 h. à 10 1/4 h. et vendredi de 8 h. à 9 1/4 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques*, une séance par semaine. — *Herborisations*, au second semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *Exercices pratiques de Cartographie et de Topographie*, aux jours et heures à déterminer.

Visites du cabinet de Géologie et de Paléontologie, le vendredi et le samedi de 14 h. à 16 h., pendant le premier semestre; de 14 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Examen de Docteur en Sciences naturelles (Sciences géographiques).

F. Kaisin, Prof. ord. *La Géographie physique*, aux jours et heures à déterminer.

E. Goedseels, Prof. ord. *La Géographie mathématique*, jeudi à 8 h., pendant toute l'année.

P. Biourge, Prof. ord. *La Géographie botanique*, mercredi de 17 h. à 18 1/2 h., pendant toute l'année.

G. Gilson, Prof. ord. *La Géographie zoologique et ethnographique*, aux jours et heures à déterminer.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Histoire de la Géographie* (cours de deux années), mercredi à 11 h., pendant le premier semestre.

Ecoles spéciales des Mines, des Constructions civiles, des Arts et Manufactures, d'Architecture et d'Electricité.

Examen de Candidat Ingénieur préparatoire aux grades d'Ingénieur civil des mines et d'Ingénieur des constructions civiles. (Loi du 10 avril 1890, art. 26.)

Première épreuve.

E. L. J. Pasquier, Prof. ord. (suppléant : J. C. DE LA VALLÉE POUSSIN, Prof. ord.). *La Mécanique analytique*, vendredi et samedi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

S. Demanet, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 10 h. à 11 1/2 h.; jeudi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *Manipulations physiques*, une séance par semaine, pendant un semestre.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral* (1re partie), vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre et jusqu'au 1er mars.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Géométrie descriptive*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 9 h., pendant le second semestre jusqu'au 1er mars, et samedi de 8 h. à 9 1/2 h. à partir du 1er mars. — *Travaux graphiques*, sous la direction de M. F. BREITHOF, ingénieur, lundi de 9 h. à 13 h., pendant toute l'année; mardi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; mercredi de 16 h. à 19 h., pendant le second semestre.

G. Verriest, Prof. agrégé. *La Géométrie analytique*, lundi et mardi à 8 h.; samedi à 12 h., pendant le premier semestre; lundi à 8 h.; mercredi et jeudi à 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre jusqu'à Pâques. — *L'Algèbre supérieure et les Éléments de la Théorie des déterminants*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre.

N. Balthasar, chargé des cours. *La Religion et la Philosophie générale*, mardi et mercredi à 12 h., pendant le premier semestre.

Exercices de mathématiques et de mécanique analytique, sous la direction de M. E. Suttor, deux séances de 1 1/2 h. par semaine, pendant toute l'année, aux jours et heures à déterminer.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, mercredi de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le premier semestre; jeudi de 11 h. à 13 h., vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

Exercices de rédaction, sous la direction de M. G. Kaïser, chargé de cours, mardi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant toute l'année.

Seconde épreuve.

L. Henry, Prof. ord. (suppléant P. Henry, Prof. ord.). *La Chimie générale*, lundi et mardi à 9 h.; mercredi à 9 1/2 h.; jeudi à 8 h., pendant le premier semestre; mardi et mercredi à 9 h., pendant le second semestre.

F. De Walque, Prof. ord. *La Théorie des manipulations chimiques*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Exercices de chimie opératoire*, mercredi et jeudi de 15 h. à 18 h., pendant le second semestre.

E. L. J. Pasquier, Prof. ord. *La Mécanique analytique*, mercredi à 10 1/2 h. et vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; mercredi à 10 h. et jeudi à 11 1/4 h., pendant le second semestre.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Le Calcul intégral* (2e partie), *les Eléments du Calcul des variations et du Calcul des différences*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année.

R. De Muynck, Prof. ord. *Les Eléments de physique mathématique*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Géométrie descriptive appliquée*, lundi et mardi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre. — *La Graphostatique*, vendredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre, et lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée* et à la *Graphostatique*, sous la direction de M. F. Breithof, ingénieur, mercredi et jeudi de 15 h. à 19 h., pendant le premier semestre; mercredi de 11 h. à 13 h., vendredi de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 19 1/2 h., pendant le second semestre.

E. Goedseels, Prof. ord. *Les Eléments d'Astronomie (Astronomie physique) et de Géodésie*, jeudi à 10 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi à 11 h., pendant le second semestre — *Les Eléments du Calcul des probabilités y compris la Théorie des moindres carrés*, mercredi à 12 h., pendant le premier semestre; jeudi à 10 1/4 h., pendant le second semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 8 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 1/2 h. à 13 h., vendredi de 11 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Examen d'Ingénieur civil des mines. (Loi du 10 avril 1890, art. 27.)

Première épreuve.

C. Blas, Prof. ord. *La Chimie analytique et spécialement l'Analyse des substances minérales*, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi et jeudi de 15 h. à 18 h., pendant toute l'année; mardi à 15 h., séance facultative.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. Van Hecke, ingénieur des constructions civiles, chargé de cours). *L'Architecture industrielle (Technologie des professions élémentaires)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; *(Eléments d'architecture)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. (suppléant N. Sibenaler, Prof. ord.). *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant toute l'année. — *La Topographie*, lundi de 17 1/2 h. à 19 h., pendant le premier semestre. — *Exercices pratiques*, samedi à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Mécanique appliquée (la Stabilité des constructions)* (partie du cours), lundi de 16 h. à 17 1/2 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Mécanique appliquée (Calcul de l'effet des machines)*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée*, lundi à 14 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, Prof. ord. *La Mécanique appliquée (Cinématique appliquée et hydraulique)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre (partie du cours).

P. Daubresse, Prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; lundi de 14 1/2 h. à 16 h.; mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Description des machines* et à la *Méca-*

nique appliquée (Stabilité des constructions), lundi de 8 h. à 11 h., mardi de 9 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *La Minéralogie*, jeudi à 11 1/2 h., vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :
Lundi, *Exercices sur la Mécanique appliquée ;*
Mardi, *Sur la Stabilité ;*
Mercredi, *Sur la Chimie analytique ;*
Vendredi, *Sur la Minéralogie :*
Samedi, *Sur la Topographie* ou *la Description des machines.*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 8 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 h. à 13 h. et jeudi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

Visite du cabinet de minéralogie, vendredi de 14 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Deuxième épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi à 10 1/2 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 15 h. à 18 h., pendant le premier semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. Van Hecke, chargé de cours). *L'Architecture industrielle (Technologie des professions élémentaires)* (partie du cours), mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; *Eléments d'architecture* (partie du cours), mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h. et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant deux mois du premier semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant un mois du second sem.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Mécanique appliquée (la Stabilité des constructions)* (partie du cours), lundi de 11 1/2 h. à 18 h. et de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

H. de Dorlodot, Prof. ord. *La Géologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Eléments de paléontologie*, mercredi à 12 h., pendant le premier semestre; lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Mécanique appliquée*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre jusqu'au 15 mai. —*Les travaux graphiques* relatifs à la *Mécanique appliquée (Stabilité des constructions)*, à la *Construction des machines* et à l'*Exploitation des mines*, jeudi de 15 h. à 19 h., vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 16 h. à 19 h., mardi de 15 h. à 19 h., pendant le second semestre.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Economie politique*, mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :
Lundi et mardi, *Travaux graphiques ;*
Mercredi, *Exercices sur la Construction des machines ;*
Vendredi, *Sur la Géologie ;*
Samedi, *Sur la Stabilité des constructions.*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la direction de M. V. Lenertz, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., samedi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le premier semestre; mardi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Visite du cabinet de géologie, vendredi et samedi de 14 h. à 16 h., pendant le premier semestre; vendredi de 14 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Troisième épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi à 10 1/2 h., pendant le second semestre. — *Exer-*

cices pratiques, mardi et mercredi de 15 h. à 18 h., pendant le premier semestre. — *Le Droit administratif, spécialement la Législation minière et industrielle*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. (Suppléant A. Van Hecke, chargé de cours). *L'Architecture industrielle proprement dite* (partie du cours), mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h. et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Électricité et ses Applications industrielles*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., durant toute l'année.

A. Dumont, Prof. ord. *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant deux mois du premier semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant un mois du second semestre.

S. Demanet, Prof. ord. *Les Théories générales de l'électricité et du magnétisme*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Mesures et essais électriques* (cours facultatif), lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *Les Applications des machines*, mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre.

G. Braet, Prof. ord. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 14 h. à 15 1/2 h., pendant toute l'année.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Construction des machines* et à l'*Exploitation des mines*, jeudi et vendredi de 15 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi et mardi de 15 h. à 19 h., pendant le second semestre.

G. Kaïser, chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :
Lundi et mardi, *Travaux graphiques ;*
Mercredi, *Exercices sur la Construction des machines ;*
Vendredi, *sur l'Electricité* ou *la Métallurgie ;*
Samedi, *Sur les Applications des machines.*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture industrielle*, sous la

direction de M. V. Lenertz, samedi de 9 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; samedi de 11 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Examen d'Ingénieur des constructions civiles. (Loi du 10 avril 1890, art. 27.)

Première épreuve.

G. Helleputte, Prof. ord. (Suppléant A. Van Hecke, chargé de cours). *Les Constructions du génie civil*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *La Technologie des professions élémentaires et les Eléments d'architecture*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. (suppléant N. Sibenaler, Prof. ord.). *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant toute l'année. — *La Topographie*, lundi de 17 1/2 h. à 19 h., jusqu'au 15 février. — *Exercices pratiques*, samedi à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h. et de 16 h. à 17 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Mécanique appliquée* (*Calcul de l'effet des machines*), lundi et samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; lundi de 9 h. à 10 1/2 h., samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques sur la Mécanique appliquée*, lundi à 14 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, Prof. ord. *La Mécanique appliquée (Cinématique appliquée)*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre

P. Daubresse, Prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; lundi de 14 1/2 h. à 16 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Description des machines*, aux *Constructions du génie civil* et à la *Mécanique appliquée (Stabilité des constructions)*, lundi de 8 h. à 11 h., mardi de 9 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 8 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *La Minéralogie*, jeudi à 11 1/2 h., vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :

Lundi et mardi, *Travaux graphiques relatifs au génie civil ;*
Mercredi, *Exercices sur l'hydraulique ;*
Vendredi, *Sur la Minéralogie ;*
Samedi, *Sur la Stabilité des constructions et la Topographie.*

Les travaux graphiques relatifs aux *Eléments d'architecture*, sous la direction de M. V. LENERTZ, vendredi de 8 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 h. à 12 h., et jeudi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

Visite du cabinet de minéralogie, vendredi de 14 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Deuxième épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *La Chimie industrielle* (partie du cours indiqué ci-dessus).

G. Helleputte, Prof. ord. Suppléant : A. VAN HECKE, chargé de cours. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi, de 11 1/2 h. à 13 h., vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.— *La Technologie des professions élémentaires et les éléments d'architecture*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Architecture civile*, lundi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *La Métallurgie* (partie du cours indiqué ci-dessus), à partir du 1er janvier.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Stabilité des constructions*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h. et de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

H. de Dorlodot, Prof. ord. *La Géologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Éléments de paléontologie*, mercredi à 12 h., pendant le premier semestre; lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Mécanique appliquée*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre.

F. Hachez, Prof. ord. *L'Hydraulique*, mercredi à 16 h., pendant le second semestre.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Construction des machines*, a la *Mécanique appliquée (Stabilité des constructions)* et aux *Constructions du génie civil*, jeudi de 15 h. à 19 h. et vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 16 h. à 19 h., mardi de 15 h. à 19 h. et vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le second semestre.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semest.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :

Lundi et mardi, *Travaux graphiques relatifs au génie civil;*
Mercredi, *Exercices sur la Construction des machines;*
Vendredi, *Sur la Géologie;*
Samedi, *Sur la Stabilité des constructions.*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, samedi de 10 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 10 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Visite du cabinet de géologie, vendredi de 14 h. à 16 h., pendant le premier semestre; de 14 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Troisième épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *La Chimie industrielle* (partie du cours indiqué ci-dessus). — *Le Droit administratif (partie spéciale)*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. Suppléant : A. Van Hecke, chargé de cours. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Architecture civile*, lundi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *La Métallurgie* (partie du cours indiqué ci-dessus), à partir du 1er janvier. — *L'Electricité et ses Applications industrielles*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année.

S. Demanet, Prof. ord. *Les Théories générales de l'électricité et du magnétisme*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Mesures et essais électriques* (cours facultatif), lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *Les Applications des machines*, mercredi de 18 h. à 19 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Braet, Prof. ord. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 14 h. à 15 1/2 h., pendant toute l'année.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Construction des machines* et aux *Constructions du génie civil*, jeudi et vendredi de 15 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi, mardi et vendredi de 15 h. à 19 h., pendant le second semestre.

P. Poullet, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif (partie générale)*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :
Lundi et mardi, *Travaux graphiques relatifs au génie civil;*
Mercredi, *Exercices sur la Construction des machines.*
Vendredi, *Sur l'Électricité* et *la Métallurgie;*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, samedi de 9 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant le premier sem.; vendredi et samedi de 11 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Examen d'élève-ingénieur des Arts et Manufactures et des Mines.

Première épreuve.

L. Henry, Prof. ord. (suppléant M. P. Henry, Prof. ord.). *La Chimie générale*, cours indiqué ci-dessus.

F. De Walque, Prof. ord. *La Théorie des manipulations chimiques*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Exercices de Chimie opératoire*, mercredi et jeudi de 15 h. à 18 h., pendant le second semestre.

S. Demanet, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 10 h. à 11 1/2 h., jeudi de 10 1/2 h. à 12 h., pendant le second semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Géométrie descriptive*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi à 8 h., pendant le second semestre jusqu'au 1[er] mars, et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., à partir du 1[er] mars. — *Travaux graphiques*, sous la direction de M. F. Breithof, ingénieur, lundi de 14 h. à 19 h., pendant le premier semestre, mardi de 17 h. à 19 1/2 h. et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *Exercices pratiques de physique expérimentale*, une séance par semaine, pendant un semestre.

G. Verriest, Prof. agrégé. *La Géométrie analytique*, lundi et mardi à 8 h.; samedi à 12 h., pendant le premier semestre. — *L'Algèbre supérieure*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h.; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., jusqu'à la nouvelle année.

J. Laminne, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Religion et la Philosophie générale*, mardi à 11 h. et mercredi à 12 h., pendant le premier semestre.

Exercices de mathématiques, sous la direction de M. E. Suttor, deux séances de 1 1/2 h. par semaine, pendant toute l'année, aux jours et heures à déterminer.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 10 h. à 13 h., pendant le premier semestre; vendredi de 8 h. à 10 1/2 h. pendant le second semestre.

Seconde épreuve.

C. Blas, Prof. ord. *La Chimie analytique et spécialement l'analyse des substances minérales*, mercredi et jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques*, mercredi et jeudi de 15 h. à 18 h., pendant toute l'année; mardi à 15 h.

E. L. J. Pasquier, Prof. ord. (suppléant : J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord.). *La Mécanique analytique*, vendredi et samedi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. Van Hecke, chargé de cours). *Les Eléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. (suppléant N. Sibenaler, Prof. ord.). *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant toute l'année.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre et jusqu'au 1[er] mars.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; lundi de 14 1/2 h. à 16 h. et mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *La Géométrie descriptive appliquée* (partie du cours), lundi et mardi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre. — *La Graphostatique* (partie du cours), vendredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre; lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée* et à la *Graphostatique*, sous la direction de M. F. Breithof, ingénieur, mercredi de 7 1/2 h. à 10 1/2 h., vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 15 h. à 19 h., mercredi de 7 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *La Minéralogie*, jeudi à 11 1/2 h.; vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, mardi de 8 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 h. à 13 h., jeudi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

Visite du cabinet de minéralogie, samedi de 14 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Examen d'élève-ingénieur constructeur.

Première épreuve.

Même programme que celui de la première épreuve de l'examen d'élève-ingénieur des arts et manufactures et des mines.

Le cours de *Chimie générale* est remplacé par celui d'*Eléments de Chimie minérale.*

Seconde épreuve.

E. L. J. Pasquier, Prof. ord. (suppléant : J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord.). *La Mécanique analytique*, vendredi et samedi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. Van Hecke, chargé de cours). *Les Eléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. (suppléant N. Sibenaler, Prof. ord.). *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant toute l'année.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre et jusqu'au 1er mars.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; lundi de 14 1/2 h. à 16 h., mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *La Géométrie descriptive appliquée*, lundi et mardi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre.— *La Graphostatique*, vendredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre; lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Géométrie descriptive appliquée* et à la *Graphostatique*, sous la direction de M. F. Breithof, ingénieur, mercredi de 7 1/2 h. à 10 1/2 h., vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 15 h. à 19 h., mercredi de 7 1/2 h. à 10 1/2 h., vendredi de 14 h. à 19 1/2 h., pendant le second semestre.

Dessin à main libre, sous la direction de M.V. Lenertz, mardi de 9 h. à 13 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 h. à 13 h., vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

Examen d'élève-ingénieur architecte.

Première épreuve.

Voir le programme de la première épreuve de l'examen d'élève-ingénieur constructeur.

Seconde épreuve

Voir le programme de la seconde épreuve de l'examen d'élève-ingénieur constructeur.

Les élèves-ingénieurs architectes suivent en outre :

R. Maere, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *L'Archéologie chrétienne*, vendredi à 15 h., pendant toute l'année.

Examen d'élève-ingénieur électricien.

Première épreuve.

G. Helleputte. Prof. ord. (suppléant A. Lemaire, chargé de cours). *L'Architecture religieuse*, mardi de 18 h. à 19 1/2 h., pendant toute l'année.

S. Demanet, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, mercredi de 10 1/2 h. à 12 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 10 h. à 11 1/2 h.; jeudi de 10 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Le Calcul différentiel et intégral* (1[re] partie), vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre, jusqu'au 1[r] mars.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Géométrie descriptive*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi à 8 h., pendant le second semestre jusqu'au 1[er] mars, et samedi de 8 h. à 9 1/2 h. à partir du 1[er] mars. — *Travaux graphiques*, sous la direction de M. F. Breithof, ingénieur, lundi de 14 h. à 19 h., pendant le premier semestre; mardi de 17 h. à 19 1/2 h., samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *Exercices pratiques de physique expérimentale*, une séance par semaine, pendant un semestre.

G. Verriest, Prof. agrégé. *La Géométrie analytique*, lundi et mardi à 8 h.; samedi à 12 h., pendant le premier semestre. — *L'Algèbre supérieure*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h.; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h.. jusqu'à la nouvelle année.

J. Laminne, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Religion et la Philosophie générale*, mardi à 11 h.; mercredi à 12 h., pendant le premier semestre.

Exercices de mathématiques, sous la direction de M. E. Suttor, deux séances par semaine, pendant toute l'année.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, mercredi de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

Deuxième épreuve.

L. Henry, Prof. ord. (suppléant P. Henry, Prof. ord.). *Eléments de Chimie minérale*, lundi et mardi à 9 h.; mercredi à 9 1/2 h.; jeudi à 8 h., pendant le premier semestre.

F. De Walque, Prof. ord. *La Théorie des Manipulations chimiques*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Exercices de chimie opératoire*, mercredi et jeudi de 15 h. à 18 h., pendant le second semestre.

E. Pasquier, Prof. ord. (suppléant J.-C. de la Vallée Poussin, Prof. ord.). *La Mécanique analytique*, vendredi et samedi à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. Van Hecke, chargé de cours). *Les Eléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. (suppléant N. Sibenaler, Prof. ord.). *La Physique industrielle*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant toute l'année.

S. Demanet, Prof. ord. *Théories générales de l'Electricité et du magnétisme*, lundi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre. — *Appareils et Méthodes de mesures électriques*, vendredi de 14 1/2 h. à 16 h. — *Mesures élémentaires d'électricité*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

J. C. de la Vallée Poussin, Prof. ord. *Le Calcul intégral* (2e partie), mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Description des machines*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; lundi de 14 1/2 h. à 16 h., mardi de 9 1/2 à 11 h., pendant le second semestre. — *La Géométrie descriptive appliquée* (partie du cours), lundi et mardi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre. — *La Graphostatique*, vendredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre; lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre. — *Les Travaux graphiques* relatifs à la *Description des machines* jeudi et vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi et mardi de 16 h. à 19 h., pendant le second semestre. — *Travaux graphiques*, sous la direction de M. F. Breithof, ingénieur, mercredi de 7 1/2 h. à 10 1/2 h., vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 15 h. à 19 h., mercredi de 7 1/2 h. à 10 1/2 h., pendant le second semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *Notions élémentaires de minéralogie et de géologie*, mardi à 10 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le second semestre.

Exercices de mathématiques, de mécanique analytique et de physique industrielle, deux séances par semaine, pendant toute l'année.

Dessin à main libre, sous la direction de M. V. Lenertz, aux jours et heures à déterminer.

Travaux de l'atelier, sous la direction du chef mécanicien de l'Institut électromécanique, aux jours et heures à déterminer.

Examen
d'Ingénieur des Arts et Manufactures et des Mines.

Première épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi à 10 1/2 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 15 h. à 18 h., pendant le premier semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. VAN HECKE, chargé de cours). *La Technologie des professions élémentaires* (partie du cours), mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Eléments d'architecture* (partie du cours), mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h. pendant deux mois du premier semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant un mois du second semestre. — *La Topographie*, lundi de 17 1/2 h. à 19 h., pendant le premier semestre. — *Exercices pratiques*, samedi à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Stabilité des constructions* (partie du cours), lundi de 11 1/2 h. à 13 h. et de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

H. de Dorlodot, Prof. ord. *La Géologie*, lundi de 8 h. à 9 1/2 h., mardi de 9 h. à 10 1/2 h., samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Eléments de paléontologie*, mercredi à 12 h., pendant le premier semestre; lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Mécanique appliquée*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques de Mécanique appliquée* (cours facultatif), lundi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, Prof. ord. *La Mécanique appliquée (Cinématique et hydraulique)* (partie du cours), jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Mécanique appliquée (Stabilité des constructions)* et à la *Construction des machines*, jeudi de 15 h. à 19 h., vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 15 h. à 16 h. et de 17 1/2 à 19 h., mardi de 15 h. à 19 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :
Lundi et mardi, *Travaux graphiques*;

Mercredi. *Exercices sur la Mécanique appliquée* et *la Construction des machines ;*

Vendredi, *Sur la Géologie ;*

Samedi, *Sur la Stabilité des constructions* ou *la Topographie.*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, mardi de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Excursions à l'Atelier Central de l'Etat à Blauwput, Kessel-Loo, pour les élèves mécaniciens, tous les mardis de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

Visite du cabinet de géologie, vendredi de 14 h. à 16 h., pendant le premier semestre; vendredi de 14 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *La Chimie industrielle*, mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi à 10 1/2 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques*, mardi et mercredi de 15 h. à 18 h., pendant toute l'année. — *Le Droit administratif, spécialement la Législation industrielle (partie spéciale)*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. Van Hecke, chargé de cours). *La Technologie des professions élémentaires* (partie du cours), mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Eléments d'Architecture* (partie du cours), mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *La Métallurgie*, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h. et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Electricité et ses Applications industrielles*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année.

A. Dumont, Prof. ord. *L'Exploitation des mines*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant deux mois du premier semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant un mois du second semestre.

S. Demanet, Prof. ord. *Les Théories générales de l'Electricité et du Magnétisme*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre (cours obligatoire pour les élèves qui se proposent de prendre le diplôme d'ingénieur-électricien).

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Stabilité des constructions* (partie du cours), lundi de 11 1/2 h. à 13 h. et de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

G. Braet, Prof. ord. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 14 h. à 15 1/2 h., pendant le second semestre.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Construction des machines*, à la *Mécanique appliquée (Stabilité des constructions)*, à la *Chimie industrielle*, à la *Métallurgie* et à l'*Exploitation des mines*, jeudi et vendredi de 15 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 16 h. à 19 h., mardi de 15 h. à 19 h., pendant le second semestre.

G. Kaïser, Chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (cours facultatif), jeudi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Economie politique*, mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :
Lundi et mardi, *Travaux graphiques;*
Mercredi, *Exercices sur la Construction des machines;*
Vendredi, *Sur l'Électricité* et *la Métallurgie;*
Samedi, *Sur la Stabilité des constructions.*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, mardi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Excursions à l'Atelier Central de l'Etat à Blauwput, Kessel-Loo, pour les élèves mécaniciens, tous les mardis de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

Examen d'Ingénieur-Constructeur

Première épreuve.

G. Helleputte, Prof. ord. Suppléant : A. Van Hecke, chargé de cours. *Les Constructions du génie civil*, mardi, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *La*

Technologie des professions élémentaires et les Eléments d'architecture, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Architecture civile*, lundi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *Les Eléments de Sidérurgie* (première partie), à partir du 1er janvier, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Dumont, Prof. ord. *La Topographie*, lundi de 17 1/2 h. à 19 h., pendant le premier semestre. — *Exercices topographiques*, samedi à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Stabilité des constructions* (partie du cours), lundi de 11 1/2 h. à 13 h. et de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Mécanique appliquée*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques de Mécanique appliquée*, lundi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, Prof. ord. *La Cinématique* et *l'Hydraulique*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Construction des machines*, aux *Constructions du génie civil* et à la *Mécanique appliquée (Stabilité des constructions)*, jeudi et vendredi de 15 à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 15 h. à 16 h. et de 17 1/2 h. à 19 h., mardi de 15 h. 19 h., pendant le second sem.

F. Kaisin, Prof. ord. *Les Eléments de minéralogie et de géologie*, mardi à 10 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs :

Lundi et mardi, *Travaux graphiques relatifs au génie civil;*
Mercredi, *Exercices sur l'Hydraulique* et *la Construction des machines;*
Vendredi, *Sur la Minéralogie* et *la Géologie;*
Samedi, *Sur la Stabilité des constructions.*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, vendredi de 10 h. à 11 1/2 h., samedi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h. et de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Excursions à l'Atelier Central de l'Etat à Blauwput, Kessel-Loo, tous les mardis de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

Visite du cabinet de minéralogie, vendredi de 14 h. à 16 h., pendant le second semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *Le Droit administratif spécialement la Législation industrielle (partie spéciale)*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. Suppléants : A. Van Hecke, chargé de cours. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi, de 11 1/2 h. à13 h.; vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *La Technologie des professions élémentaires et les Éléments d'architecture*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Architecture industrielle (proprement dite)*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — R. Lemaire, chargé de cours. *L'Architecture civile*, lundi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *Les Eléments de Sidérurgie* (seconde partie), à partir du 1er janvier, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h., jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Electricité et ses Applications industrielles*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h. pendant toute l'année.

S. Demanet, Prof. ord. *Les Théories générales de l'électricité et du magnétisme*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre (cours obligatoire pour les élèves qui se proposent d'acquérir le diplôme d'ingénieur-électricien).

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Stabilité des constructions* (partie du cours), lundi de 11 1/2 h. à 13 h. et de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

G. Braet, Prof. ord. *L'Exploitation des chemins de fer*, samedi de 14 h. à 15 1/2 h., pendant toute l'année.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques* relatifs à la *Construction des machines*, aux *Constructions du génie civil* et à la *Mécanique appliquée (Stabilité des constructions)*, jeudi et vendredi de 15 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi de 16 h. à 19 h., mardi de 15 h. à 19 h., pendant le second semestre.

G. Kaïser, Chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (cours facultatif), jeudi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre.

P. Poullet, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit administratif, spécialement la Législation industrielle (partie générale)* (cours facultatif), mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Economie politique*, mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs:
Lundi et mardi, *Travaux graphiques relatifs au génie civil;*
Mercredi, *Exercices sur la Construction des Machines.*
Vendredi, *Sur l'Electricité* et *la Métallurgie;*
Samedi, *Sur la stabilité des constructions.*

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, samedi de 9 1/2 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 11 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Visite à l'Atelier Central de l'Etat à Blauwput, Kessel-Loo, tous les mardis de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

Examen d'Ingénieur-Architecte.

Première épreuve.

G. Helleputte, Prof. ord. Suppléants : A. Van Hecke, chargé de cours. *Les Constructions du génie civil*, mardi, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Architecture civile*, lundi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre, et de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *La Technologie des professions élémentaires et les Eléments d'architecture*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — R. Lemaire, chargé de cours. *L'Histoire*

de l'Architecture, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre, et de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre; *l'Architecture religieuse*, *l'Esthétique appliquée*, *la Restauration des Monuments*, mardi de 18 h. à 19 1/2 h., pendant toute l'année.

H. Ponthière, Prof. ord. *Les Eléments de Sidérurgie* (première partie), à partir du 1er janvier, aux jours et heures indiqués ci-dessus.

A. Dumont, Prof. ord. *La Topographie*, lundi de 17 1/2 h. à 19 h., pendant le premier semestre. — *Exercices topographiques*, samedi à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Stabilité des constructions* (partie du cours), lundi de 10 1/2 h. à 11 1/2 h. et de 16 h. à 17 h., pendant toute l'année.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Mécanique appliquée (appareils de levage)*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *Les Eléments de minéralogie et de géologie*, mardi à 10 1/2 h. et mercredi à 8 h., pendant le second semestre.

P. Daubresse, Prof. ord. *Les Travaux graphiques* relatifs à la *Mécanique appliquée (Stabilité des constructions)*, jeudi et vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; mardi et vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le second semestre.

R. Maere, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *L'Archéologie chrétienne*, vendredi à 15 h., pendant toute l'année.

V. L. J. L. Brants, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Economie politique*, mercredi de 14 1/2 à 16 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, tous les jours de la semaine, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs : *Travaux graphiques ou exercices*, suivant un programme à déterminer.

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, mardi de 9 1/2 h. à 13 h., jeudi de 8 h. à 11 h., vendredi de 8 h. à 13 h., samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mardi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h., de 11 1/2 h. à 13 h. et de 14 1/2 h. à 18 h., jeudi de 8 h. à 13 h., vendredi de 9 1/2 h. à 13 h., samedi de 9 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Visite du cabinet de Minéralogie, vendredi de 16 h. à 18 h., pendant le second semestre.

Seconde épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *Le Droit administratif, spécialement la Législation industrielle*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. Suppléants : A. Van Hecke, chargé de cours. *Les Constructions du génie civil*, vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *La Technologie des professions élémentaires, les Eléments d'Architecture et l'Architecture civile*, lundi de 9 h. à 10 1/2 h. et mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi et mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre — *L'Architecture industrielle proprement dite*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — R. Lemaire, chargé de cours. *L'Architecture religieuse et l'Histoire de l'Architecture, l'Esthétique appliquée, la Restauration des Monuments*, lundi de 9 h. à 10 1/2 h., pendant le premier semestre; lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre; mardi de 18 h. à 19 1/2 h., pendant toute l'année.

H. Ponthière, Prof. ord. *Les Eléments de Sidérurgie* (seconde partie), à partir du 1er janvier, aux jours et heures indiqués ci-dessus. — *L'Electricité et ses Applications industrielles*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., jusqu'à Pâques. — *Exercices numériques*, aux mêmes jour et heure, pendant toute l'année.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Stabilité des constructions* (partie du cours), lundi de 11 1/2 h. à 13 h. et de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

P. Daubresse, Prof. ord. *Les Travaux graphiques* relatifs à la *Stabilité des constructions*, jeudi et vendredi de 16 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi et mardi de 16 h. à 19 h., pendant le second semestre.

R. Maere, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *L'Archéologie chrétienne*, vendredi à 15 h., pendant toute l'année.

G. Kaïser, Chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (cours facultatif), jeudi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre.

Du 15 mai au 30 juin, tous les jours de la semaine, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs : *Travaux graphiques ou exercices*, suivant un programme à déterminer.

Les travaux graphiques relatifs à l'*Architecture*, sous la direction de M. V. Lenertz, mardi de 8 h. à 9 1/2 h. et de 11 h. à 13 h., jeudi de 8 h. à 11 h., vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 9 1/2 h. et de 11 h. à 13 h., jeudi de 8 h. à 13 h., vendredi de 9 1/2 h. à 13 h. et samedi de 8 h. à 13 h., pendant le second semestre.

Excursions, chaque jeudi, pendant le second semestre.

Examen d'ingénieur-électricien.

Première épreuve.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. Van Hecke, chargé de cours), *Technologie des professions élémentaires* (partie du cours indiqué ci-dessus). *Les Eléments d'architecture*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

H. Ponthière, Prof. ord. *Les Eléments de Sidérurgie* (première partie), à partir du 1er janvier, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h. et jeudi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *L'Electrotechnique*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Résistance des matériaux : ponts et charpentes métalliques* (partie du cours indiqué ci-dessus).

S. Demanet, Prof. ord. *Les Courants alternatifs (propriétés générales, distribution)*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Mesures et essais électriques*, mardi et mercredi de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le premier semestre; jeudi de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

N. Sibenaler, Prof. ord. *La Mécanique appliquée*, lundi et samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; lundi de 9 1/2 h. à 11 h., samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques de Mécanique appliquée*, lundi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

F. Hachez, Prof. ord. *L'Hydraulique* (partie du cours indiqué ci-dessus).

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Travaux graphiques* relatifs à la *Construction des machines* et à la *Stabilité (Ponts et charpentes métalliques)*, jeudi et vendredi de 15 h. à 19 h., pendant le premier semestre; mardi et vendredi de 15 h. à 19 h., pendant le second semestre.

G. Gillon, Prof. ord. *Télégraphie et téléphonie*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, tous les jours de la semaine, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs : *Travaux graphiques ou exercices*, suivant un programme à déterminer.

Excursions, le jeudi, pendant le second semestre.

Travaux d'atelier, sous la direction de M. Driessen, aux jours et heures à déterminer.

Seconde épreuve.

F. De Walque, Prof. ord. *Le Droit administratif spécialement la Législation industrielle*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le second semestre.

G. Helleputte, Prof. ord. (suppléant A. Van Hecke, chargé de cours). *L'Architecture industrielle proprement dite* (partie du cours indiqué ci-dessus).

H. Ponthière, Prof. ord. *Les Eléments de Sidérurgie* (seconde partie), à partir du 1r janvier, mercredi de 9 1/2 h. à 11 h. et jeudi à 11 h., pendant le premier semestre; mercredi à 9 1/2 h. pendant le second semestre. — *Compléments d'Electrotechnique*, vendredi de 11 h. à 12 1/2 h. et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre.

A. Vierendeel, Prof. ord. *La Résistance des matériaux : ponts et charpentes métalliques* (partie du cours indiqué ci-dessus).

S. Demanet, Prof. ord. *Les courants alternatifs (générateurs, transformateurs et moteurs)*, vendredi et samedi à 11 h., pendant le second semestre. — *Exposé sommaire des derniers progrès réalisés dans le domaine de l'électricité théorique et appliquée*, aux jours et heures à déterminer.

G. Gillon, Prof. ord. *Les Constructions électrotechniques*, mardi et mercredi de 18 h. à 19 1/2 h., pendant toute l'année; *Mesures et essais de machines électriques*, mardi et mercredi de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant toute l'année.

P. Daubresse, Prof. ord. *La Construction des machines*, jeudi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Les travaux graphiques relatifs à la construction des machines*, jeudi et vendredi de 15 h. à 19 h., pendant le premier semestre; lundi et mardi de 15 h. à 19 h., pendant le second semestre.

F. Kaisin, Prof. ord. *Notions élémentaires de Minéralogie, de Géologie et de Géographie physique*, mardi à 10 1/2 h., mercredi à 8 h., pendant le second semestre.

G. Kaïser, Chargé de cours. *La Géographie industrielle et commerciale* (cours facultatif), jeudi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le premier semestre.

P. Poullet, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *La Législation industrielle*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

V. Brants, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie. *L'Économie politique*, mercredi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant le second semestre.

Du 15 mai au 30 juin, tous les jours de la semaine, de 15 h. à 19 h., sous la direction des professeurs : *Travaux graphiques ou exercices*, suivant un programme à déterminer,

Excursions, aux jours à déterminer.

Projets et Travaux spéciaux, sous la direction de M. Gillon, mardi de 9 h. à 13 h., mercredi de 11 h. à 13 h., pendant toute l'année.

Épreuve unique pour les élèves porteurs du diplôme d'ingénieur qui désirent obtenir le diplôme d'ingénieur-électricien.

H. Ponthière, Prof. ord. *L'Électrotechnique*, mardi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Les Compléments d'électrotechnique*, vendredi de 11 h. à 12 1/2 h., samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre.

S. Demanet, Prof. ord. *Les Courants alternatifs et leurs applications*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., vendredi et samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi et samedi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre. — *Laboratoire de mesures et essais électriques*, mardi et mercredi de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le premier semestre; mercredi et jeudi, aux mêmes heures, pendant le second semestre.

G. Gillon, Prof. ord. *Les Constructions électrotechniques*, jeudi et vendredi de 17 1/2 h. à 19 h., pendant le premier semestre; mardi et mercredi, aux mêmes heures, pendant le second semestre. — *La Télégraphie et la téléphonie*, mercredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre. — *Mesures et essais de machines électriques*, jeudi et vendredi, pendant le premier semestre; mardi et mercredi, de 14 1/2 h. à 17 1/2 h., pendant le second semestre.

Projets, sous la direction de M. Gillon, mardi et mercredi de 8 h. à 11 h., jeudi de 8 h. à 12 h., pendant toute l'année.

Excursions, aux jours à déterminer.

Cours facultatif pour les élèves des Écoles spéciales.

E. Suttor, ingénieur honoraire des ponts et chaussées. *La Nomographie*, aux jours et heures à déterminer.

Institut Agronomique.

Président : M. J. LAMINNE. — Secrétaire : M. A. LECART.

Examen d'ingénieur agricole.

Première épreuve.

A. Theunis, Prof. ord. *La Théorie des manipulations chimiques*, mercredi à 9 h., jusqu'à la nouvelle année. — *Exercices pratiques*, mercredi de 9 h. à 10 1/2 h., depuis la nouvelle année jusqu'à la fin du premier semestre; mardi de 10 h. à 13 h., pendant le second semestre.

A. Meunier, Prof. ord. *La Morphologie végétale*, lundi de 9 h. à 10 h., vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre. — *Les Familles végétales*, vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second semestre. — *Herborisations*, mardi et vendredi à 14 h., pendant le second semestre.

E. Leplae, Prof. ord. *Les Notions générales d'agriculture*, vendredi à 8 h., pendant toute l'année. — *Dessin*, lundi et vendredi de 11 h. à 13 h., pendant le premier semestre.

F. Janssens, Prof. ord. *La Microscopie*, jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., depuis la nouvelle année jusqu'à la fin du premier semestre. — *L'Anatomie végétale et la Physiologie végétale* (1re partie), mercredi de 10 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *Physique expérimentale*, lundi à 10 h. et mercredi à 8 h., pendant toute l'année; mardi à 10 h., pendant le premier semestre et à 8 h., pendant le second semestre.

L. Frateur, Prof. ord. *La Zootechnie*, jeudi et samedi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre.— *Exercices de zootechnie*, lundi à 14 1/2 h., pendant le premier semestre. — *La Zoologie agricole*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques de zoologie*, lundi à 14 1/2 h., pendant le second semestre. — *Visite du musée de zoologie*, le mercredi à 14 1/2 h.

J. Pieraerts, Prof. ord. *La Chimie générale*, mardi de 12 h. à 13 h.; mercredi de 10 3/4 h. à 11 3/4 h.; samedi à 8 h., pendant le premier semestre; mardi de 9 1/4 h. à 10 1/4 h.; jeudi à 8 1/4 h. et à 9 3/4 h., pendant le second semestre.

J. Laminne, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Religion et la Philosophie générale*, mardi à 11 h. et mercredi à 12 h., pendant le premier semestre.

Deuxième épreuve.

A. Lecart, Prof. ord. *L'Économie forestière*, jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *Excursions forestières.* — *La comptabilité générale*, jeudi à 8 h., pendant le premier semestre.

A. Theunis, Prof. ord. *La Chimie analytique*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant toute l'année. — *Exercices pratiques (recherches analytiques, qualitatives et quantitatives)*, mercredi à 14 1/2 h. et vendredi à 11 h., pendant le premier semestre; jeudi à 10 h. et à 15 h., pendant le second semestre.

A. Meunier, Prof. ord. *La Minéralogie, la Géologie et l'Agrologie*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; vendredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre. — *Excursions*, aux jours et heures à déterminer. — *Visite du musée de minéralogie*, un après-midi par semaine, pendant le second semestre. — *Les Essences forestières*, mercredi à 11 h., pendant le premier semestre.

P. Biourge, Prof. ord. *La Chimie agricole*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; samedi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le second semestre.

E. Leplae, Prof. ord. *L'Agriculture : Procédés et appareils des Cultures spéciales*, mardi de 11 h. à 12 h., pendant toute l'année. — *Le Génie rural : la Topographie et Arpentage*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Machines agricoles*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *Le Dessin*, mardi de 8 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Les Constructions*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année.

F. Janssens, Prof. ord. *La Physiologie végétale* (2e partie : *Physiologie chimique)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *La Mécanique générale*, mercredi à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

L. Frateur, Prof. ord. *La Zootechnie*, jeudi et samedi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre; samedi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.—*Exercices de Zootechnie*, lundi à 14 1/2 h., pendant toute l'année.

J. Pieraerts, Prof. ord. *La Chimie physiologique*, vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre.

Troisième épreuve.

A. Proost, Prof. ord. (Suppléant J. Pieraerts, Prof. ord.). *L'Hygiène*, mardi à 8 h., pendant le premier semestre.

A. Lecart, Prof. ord. *L'Économie forestière*, samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le second

semestre. — *Excursions forestières.* — *La Comptabilité agricole*, jeudi à 11 h., pendant le premier semestre. — *Applications* aux jours et heures à déterminer.

A. Theunis, Prof. ord. *Les Industries agricoles*, jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; mercredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *La Chimie analytique*, vendredi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant le premier semestre.—*Exercices pratiques (Analyses industrielles et agricoles)*, vendredi de 8 h. à 11 h. et de 15 h. à 18 h., pendant le premier semestre; mercredi de 10 1/2 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h., pendant le second semestre. — *Excursions.*

A. Meunier, Prof. ord. *La Météorologie*, lundi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre.

P. Biourge, Prof. ord. *Les maladies des plantes*, vendredi de 11 h. à 13 h., pendant le second semestre.

E. Leplae, Prof. ord. *L'Agriculture : Procédés et appareils des Cultures*, lundi à 11 1/2 h., pendant toute l'année. — *Le Génie rural : les améliorations foncières*, jeudi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Moteurs*, lundi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *Le Dessin*, mardi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *Les Machines agricoles*, jeudi à 8 h., pendant le second semestre. — *Les Moteurs employés en agriculture*, lundi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *Excursions et rapports.*

M. Defourny, Prof. extraord. de la Faculté de Droit. *L'Économie politique*, *le Droit rural et forestier*, *le Droit social dans ses rapports avec la question ouvrière*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre.

L. Frateur, Prof. ord. *La Zootechnie*, mardi de 11 1/2 h. à 13 h., mercredi de 8 h. à 9 h., pendant le premier semestre; mardi de 8 h. à 10 h., pendant le second semestre. — *Exercices de Zootechnie*, jeudi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *Excursions.*

J. Pieraerts, Prof. ord. *L'Alimentation rationnelle des animaux domestiques*, pendant le second semestre, aux jours et heures à déterminer.

E. Vliebergh, Prof. extraord. de la Faculté de Droit. *L'Économie rurale*, mardi de 10 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi de 10 h. à 12 h. et vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *La Physique industrielle*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; samedi à 8 h., pendant le second semestre.

Examens accessibles aux porteurs du diplôme d'ingénieur agricole.

A. Examen d'ingénieur forestier.

A. Lecart, Prof. ord. *Les Sciences forestières*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; samedi à 8 h., pendant le second semestre. — *Excursions et Applications.*

A. Meunier, Prof. ord. *La Botanique forestière; les notions de Géologie, d'Agrologie et d'Hydrologie spéciales aux forêts et la Pisciculture*, mardi et mercredi à 9 h., pendant toute l'année. — *Excursions et Applications.*

E. Leplae, Prof. ord. *Le Génie forestier (Topographie et construction des routes : irrigations) et la Protection des forêts*, jeudi à 10 h. et vendredi à 9 1/2 h., pendant toute l'année. — *Excursions et Applications.*

J. Corbiau, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *La Législation forestière*, samedi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

B. Examen d'ingénieur agricole colonial.

E. Leplae, Prof. ord. *L'Agriculture comparée, l'Histoire de l'Agriculture, les Cultures coloniales, l'Agriculture des pays chauds, la Topographie et les Moyens de transport*, mardi à 17 h., pendant toute l'année.

A. Lecart, Prof. ord. *La Culture et les Estimations forestières*, samedi à 11 h., pendant le second semestre.

A. Meunier, Prof. ord. *La Géologie*, mardi à 9 h., pendant le premier semestre.

P. Biourge, Prof. ord. *La Géographie botanique, l'Horticulture, l'Arboriculture et la Culture maraîchère*, mercredi à 17 h., pendant le premier semestre.

L. Frateur, Prof. ord. *La Zootechnie, l'Obstétrique, la Podologie et la Ferrure*, jeudi à 8 h., pendant toute l'année.

J. Corbiau, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit civil, le Droit pénal, la Procédure et le Droit constitutionnel*, lundi à 16 h., pendant toute l'année.

N. *L'Hygiène coloniale*, aux jours et heures à déterminer.

L'élève devra en outre justifier de la connaissance de l'une des langues anglaise, allemande ou espagnole.

C. Examen spécial des sciences agronomiques.

Voir programme spécial.

Examen d'expert-chimiste agricole.

Première épreuve.

Cours indiqués ci-dessus : première épreuve de l'examen d'ingénieur agricole.

Deuxième épreuve.

A. Lecart, Prof. ord. *La Comptabilité générale*, jeudi à 8 h., pendant le premier semestre.

A. Theunis, Prof. ord. *La Chimie analytique générale*, vendredi à 8 h., pendant toute l'année. — *Compléments*, aux jours et heures à déterminer. — *Travaux de laboratoire*, mercredi et jeudi à 14 1/2 h., pendant toute l'année; vendredi à 11 h., pendant le premier semestre.

A. Meunier, Prof. ord. *La Minéralogie et la Géologie*, lundi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre; vendredi à 11 1/2 h., pendant le second semestre. — *Excursions*, aux jours et heures à déterminer. — *Visite du Musée de minéralogie*, un après-midi par semaine, pendant le second semestre.

Ph. Biourge, Prof. ord. *La Chimie agricole*, samedi à 8 h., pendant le premier semestre et à 11 h., pendant le second semestre.

E. Leplae, Prof. ord. *L'Agriculture : Procédés et appareils de culture*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant toute l'année. — *Le Génie rural : le Dessin*, mardi de 8 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Les Moteurs employés en agriculture*, lundi de 14 1/2 h. à 16 h., pendant toute l'année.

F. Janssens, Prof. ord. *La Physiologie végétale (partie chimique)*, lundi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *Exercices pratiques*, aux jours et heures à déterminer.

R. De Muynck, Prof. ord. *La Mécanique générale*, mercredi de 9 1/2 h. à 10 1/2 h.. pendant toute l'année.

L. Frateur, Prof. ord. *La Zootechnie*, jeudi et samedi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre.—*Exercices zootechniques*, lundi à 14 1/2 h., pendant le premier semestre.

J. Pieraerts, Prof. ord. *La Chimie physiologique*, vendredi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Sucres et les matières azotées*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h.; lundi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Travaux de laboratoire*, mercredi de 10 1/2 h. à 13 h., pendant toute l'année; mardi à 14 1/2 h.; jeudi de 9 1/2 h. à 11 1/2 h., pendant le premier semestre; jeudi de 8 à 13 h., pendant le second semestre.

Troisième épreuve.

A. Theunis, Prof. ord. *La Sucrerie et la Raffinerie*, jeudi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *La Chimie analytique*, vendredi à 11 h., pendant le premier semestre. — *La Laiterie et la Fromagerie*, mercredi à 8 h., pendant le second semestre. — *Travaux de laboratoire*, jeudi à 11 h., pendant le premier semestre; mercredi à 10 h., pendant le second semestre. — *Excursions*.

J. Vuylsteke, Prof. ord. *La Meunerie, l'Amidonnerie, la Glucoserie, la Vinaigrerie et les Machines à glace*, lundi à 10 h., pendant le premier semestre. — *La Distillerie et la Fabrication de la levure*, lundi à 10 h., pendant le second semestre.

P. Biourge, Prof. ord. *La Microbiologie théorique et pratique*, mardi à 8 h., pendant toute l'année.

E. Leplae, Prof. ord. *L'Agriculture : Procédés et appareils de culture*, lundi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre.

F. Janssens, Prof. ord. *La Microchimie*, lundi à 14 1/2 h., pendant toute l'année.

L. Verhelst, Prof. ord. *Les Matières premières employées dans les industries de fermentation*, vendredi à 8 h., pendant toute l'année.

M. Defourny, Prof. extraord. de la Faculté de Droit. *L'Économie politique et le Droit social*, mercredi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre.

J. Corbiau, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Le Droit civil et le Droit commercial*, mardi à 9 1/2 h. et vendredi à 16 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *La Physique industrielle*, samedi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; samedi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

J. Pieraerts, Prof. ord. *Les Sucres et les matières azotées*, mercredi de 8 h. à 9 1/2 h.; samedi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre. — *Les Produits agricoles, commerciaux et industriels, y compris leur analyse détaillée* (1re partie), jeudi à 8 h., pendant le premier semestre.— *L'Analyse des sucres et des matières azotées*, jeudi de 11 1/2 h. à 13 h.; vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre. — *Travaux de laboratoire*, mercredi et jeudi à 14 1/2 h., pendant toute l'année; mercredi de 9 1/2 h., à 11 1/2 h.; vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre; jeudi et vendredi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

Examen d'ingénieur chimiste agricole.

A. Theunis, Prof. ord. *L'Analyse chimique des denrées alimentaires*, jeudi à 8 h., pendant le second semestre. — *Les Industries agricoles (compléments)*, mercredi à 8 h., pendant le premier semestre. — *Travaux de laboratoire*, jeudi à 14 1/2 h., pendant le premier semestre.

P. Biourge, Prof. ord. *La Microbiologie théorique et pratique*, jeudi à 11 h., pendant le premier semestre; mardi à 11 h., pendant le second semestre. — *L'Analyse microscopique des denrées alimentaires d'origine végétale*, jeudi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; mardi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

F. Janssens, Prof. ord. *La Chimie biologique*, lundi à 17 h., pendant le premier semestre. — *Exercices pratiques*, aux jours et heures à déterminer.

V. Grégoire, Prof. ord. *La Cytologie*, mardi et mercredi à 10 1/2 h., pendant le premier semestre.

L. Frateur, Prof. ord. *L'Analyse microscopique des denrées alimentaires d'origine animale*, jeudi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

J. Pieraerts, Prof. ord. *La Polarimétrie*, mercredi à 8 h., pendant le second semestre. — *Les Appareils et Opérations chimiques* (2e partie), vendredi à 8 h., pendant le second semestre. — *Les Produits agricoles, commerciaux et industriels, y compris leur analyse détaillée* (1e partie), jeudi à 8 h., pendant le premier semestre. — *Les Produits agricoles, commerciaux et industriels, y compris leur analyse détaillée* (2e partie), vendredi à 8 h. et samedi à 10 h., pendant le premier semestre. — *Travaux de laboratoire*, mardi, mercredi et vendredi à 14 1/2 h., pendant toute l'année; mardi à 8 h. et vendredi à 9 h., pendant le premier semestre; jeudi à 14 1/2 h. et vendredi à 8 h., pendant le second semestre.

Ecole supérieure de Brasserie.

Examen d'ingénieur-brasseur.

Première épreuve.

A. Lecart, Prof. ord. *La Comptabilité générale*, jeudi à 8 h., pendant le premier semestre. — *Applications.*

A. Theunis, Prof. ord. *La Théorie des manipulations chimiques*, mercredi à 9 h., jusqu'à la nouvelle année. — *Exercices pratiques*, mercredi de 9 h. à 10 1/2 h. et à 14 1/2 h., depuis la nouvelle année jusqu'à la fin du premier semestre; mardi à 10 h. et mercredi à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

A. Meunier, Prof. ord. *La Botanique générale (Morphologie végétale)*, lundi de 9 h. à 10 h., vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre.

E. Leplae, Prof. ord. *Les Éléments de construction*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Dessin*, lundi et vendredi à 14 1/2 h., pendant le premier semestre.

F. Janssens, Prof. ord. *La Microscopie*, jeudi de 10 h. à 11 1/2 h., depuis la nouvelle année jusqu'à la fin du premier semestre. — *L'Anatomie végétale et la Physiologie végétale* (1re partie), mercredi de 10 1/2 h. à 13 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *La Physique expérimentale*, lundi à 10 h. et mercredi à 8 h., pendant toute l'année; mardi à 10 h., pendant le premier semestre, et à 8 h., pendant le second semestre.

L. Verhelst, Prof. ord. *Les Matières premières employées en brasserie*, vendredi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

J. Pieraerts, Prof. ord. *La Chimie générale*, cours indiqués ci-dessus.

J. Laminne, Prof. ord. de la Faculté de Théologie. *La Philosophie générale et la Religion*, mardi à 11 h. et mercredi à 12 h., pendant le premier semestre.

Deuxième épreuve.

A. Lecart, Prof. ord. *La Comptabilité industrielle*, jeudi à 11 h., pendant le second semestre.

A. Theunis, Prof. ord. *La Chimie analytique*, vendredi de 8 h. à

9 1/2 h., jusqu'au nouvel an. — *Exercices pratiques* (recherches analytiques, qualitatives et quantitatives), mercredi à 14 1/2 h. et jeudi à 11 h. pendant le premier semestre. — *La Fabrication du sucre*, jeudi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre.

P. Biourge, Prof. ord. *La Microbiologie générale théorique et pratique*, mardi de 8 h. à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

E. Leplae, Prof. ord. *L'emploi des moteurs*, lundi à 14 1/2 h., pendant toute l'année. — *Dessin*, mardi à 14 1/2 h., pendant toute l'année.

F. Janssens, Prof. ord. *La Physiologie végétale* (2e partie : *Physiologie chimique)*, lundi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant le premier semestre.

L. Verhelst, Prof. ord. *La Fabrication de la bière (Zymotechnie)*, mardi et vendredi de 9 1/2 h. à 11 h., pendant toute l'année. — *Les Appareils et installations de malterie et de brasserie*, mardi de 11 h. à 12 1/2 h., pendant toute l'année. — *Brasserie expérimentale*. — *Excursions*.

J. Pieraerts, Prof. ord. *Les Sucres et les Matières azotées*, mercredi à 8 h. et samedi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *La Chimie analytique appliquée à la Brasserie* (1re partie), jeudi à 8 h., pendant le premier semestre. — *Travaux de laboratoire*, jeudi à 8 h., pendant le premier semestre. — *Laboratoire*, jeudi à 14 1/2 h., pendant le premier semestre; jeudi à 8 h. et à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

M. Defourny, Prof. extraord. de la Faculté de Droit. *L'Économie politique*, mercredi de 11 1/2 h. à 13 h., pendant le premier semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *La Mécanique générale*, mercredi à 9 1/2 h., pendant toute l'année.

Troisième épreuve.

J. Vuylsteke, Prof. ord. *L'Amidonnerie et la Glucoserie, la Vinaigrerie et les Machines frigorifiques et leurs applications*, lundi à 10 h., pendant le premier semestre. — *La Fabrication de l'alcool et des levures (distillerie)*, lundi à 10 h., pendant le second semestre.

P. Biourge, Prof. ord. *La Microbiologie appliquée et les Analyses bactériologiques*, jeudi de 11 h. à 13 h., pendant le premier semestre; mardi de 11 h. à 13 h., pendant le second semestre.

E. Leplae, Prof. ord. *La Culture des orges et des houblons*, mardi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *Les Constructions industrielles et le Dessin*, mardi à 14 1/2 h., pendant toute l'année.

L. Verhelst, Prof. ord. *Les Questions spéciales de brasserie; le Droit fiscal*, lundi à 11 h., pendant toute l'année. — *Excursions*, jeudi, pendant le second semestre. — *Brasserie expérimentale*, le mercredi.

L. Frateur, Prof. ord. *L'Extérieur du cheval*, samedi à 9 1/2 h., pendant le second semestre.

J. Corbiau, Prof. ord. de la Faculté de Droit. *Les Notions élémentaires de droit*, mardi à 9 1/2 h. et vendredi à 14 h., pendant le second semestre.

R. De Muynck, Prof. ord. *La Physique industrielle*, samedi à 9 1/2 h., pendant le premier semestre; samedi à 8 h., pendant le second semestre.

J. Pieraerts, Prof. ord. *La Polarimétrie*, mercredi de 8 h. à 9 h., pendant le second semestre. — *Les Sucres et les matières azotées*, mercredi à 8 h. et samedi à 11 1/2 h., pendant le premier semestre. — *La Chimie analytique appliquée à la Brasserie* (1re partie), jeudi à 8 h., pendant le premier semestre.

Travaux pratiques du laboratoire, vendredi de 8 h. à 13 h., pendant toute l'année; jeudi de 9 1/2 h. à 11 h. et de 14 1/2 h. à 18 h., pendant le premier semestre; jeudi de 9 1/2 h. à 13 h. et à 14 1/2 h., pendant le second semestre.

Institut préparatoire

POUR L'ADMISSION AUX ÉCOLES SPÉCIALES, A L'INSTITUT AGRONOMIQUE ET A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE BRASSERIE.

Directeur : **I. Hemeryck**, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie.
Professeurs : **I. Hemeryck**, Prof. ord. de la Faculté de Philosophie.
E. Suttor, ingénieur honoraire des ponts et chaussées.
F. Breithof, ingénieur.

Les cours et les exercices sont déterminés par un programme particulier.

Le Secrétaire,
J. Van Biervliet.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
A. HEBBELYNCK.

DOCTEURS AD HONORES.

1906—1907.

M. le chanoine Féron, inspecteur de l'enseignement libre du diocèse de Tournai, docteur en philosophie et lettres.

M. le chanoine Rommel, inspecteur de l'enseignement libre du diocèse de Bruges, docteur en philosophie et lettres.

M. le chanoine Muyldermans, inspecteur de l'enseignement libre de l'archidiocèse de Malines, docteur en philosophie et lettres.

M. le marquis de Monsalud, membre de la Reale Academia de la Historia de Madrid, docteur en philosophie et lettres.

LISTE DES ÉTUDIANTS admis aux grades académiques par l'Université pendant l'année 1906-1907.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

BACHELIERS EN THÉOLOGIE (1).

Bogaert, Joseph, de Gand, prêtre du diocèse de Gand; 15 juillet.
Denteneer, Gérard, de Nalines, prêtre de l'archidiocèse de Malines; id.
De Winter, Emile, de Wechelderzande, prêtre de l'archidiocèse de Malines; id.
Dumortier, Arthur, de Moerseele, prêtre du diocèse de Bruges; id.
Pottiez, Joseph, de Frasnes lez-Buissenal, prêtre du diocèse de Tournai; id.
Smet, Louis, de Beveren (Waes), prêtre du diocèse de Richmond (Etats-Unis); id.
Terstappen, Antoine, de Neer, prêtre du diocèse de Ruremonde (Hollande); id.

BACHELIERS EN DROIT CANON.

De Hoon, Corneille, de Herenthals, prêtre de l'archidiocèse de Malines; 15 juillet.
Kisselstein, Gaston, de Seraing, prêtre du diocèse de Liège; id.

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

Le Bon, Joseph, de Tamines, prêtre du diocèse de Namur; 15 juillet.
Lecouvet, Jules, de Hollain, prêtre du diocèse de Tournai; id.
Leroux, Eugène, de Bra, prêtre du diocèse de Liége; id.
Lottin, Joseph, de Neufchâteau (près Viset), prêtre du diocèse de Liége; id.
Vander Heeren, Achille, de Meulebeke, prêtre du diocèse de Bruges; id.

(1) Les grades en théologie et en droit canon sont conférés conformément aux règlements du 15 mars 1836, du 4 mai 1837 et du 19 juin 1841. Voyez ci-dessus pp. 84 sv. la *Liste des Règlements publiés dans les Annuaires.*

LICENCIÉ EN DROIT CANON.

Isturiz, Célestin, de Añorbe (Espagne), prêtre de l'ordre des Frères Mineurs Capucins; 15 juillet.
Monin, Arthur, de Leffe (Dinant), prêtre du diocèse de Namur; id.

FACULTÉ DE DROIT.

LICENCIÉS EN SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES.

Verbaet, Maurice, de Moerbeke; 22 mars.
Hannigan, Edmond, de Cork (Irlande); id.
Muller, Albert, de Gand; 4 juin.
Robert, Arthur, de Beauport (Canada); 9 juillet.
Mousseaux, Louis, de Valleyfield (Canada); 16 juillet.
De Muelenaere, Robert, d'Ardoye; 5 octobre.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT.

D'une manière satisfaisante.

José Marquès Barbosa dos Reis Maia, de Villa de Punhe (Portugal); 14 mai.

CANDIDAT EN SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

Kohlberg, Léonard, d'Efferen (province du Rhin), en religion P. Cunibert, O. S. B.; 11 juillet.

2e ÉPREUVE.

Avec distinction.

Kohlberg, Léonard, d'Efferen (province du Rhin), en religion P. Cunibert, O. S. B.; 3 octobre.

LICENCIÉS EN SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

Avec grande distinction.

Prims, Florent, d'Anvers; 5 novembre.
Pastur, Alexandre, de Givry; 19 novembre.

DOCTEUR EN SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

Avec la plus grande distinction.

Baur, Dom Chrysostome, Charles, O. S. B., de Oberdettingen (Wurtemberg); 3 juillet (1).

CANDIDAT EN PHILOLOGIE CLASSIQUE (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Roebroek, François, de Beetz lez-Maestricht; 11 juillet.

(1) Dom Baur a publié une dissertation intitulée . *S. Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire.* Louvain, 1907, in-8°, XII-312 pages.

CANDIDAT EN SCIENCES ARCHÉOLOGIQUES.

Avec distinction.

Hissette, Louis, de Roubaix ; 15 juillet.

DOCTEUR EN SCIENCES ARCHÉOLOGIQUES.

Avec la plus grande distinction.

Smits, Xavier, de Bois-le-Duc ; 19 novembre (1).

ÉPREUVE PRÉPARATOIRE A LA CANDIDATURE EN SCIENCES POLITIQUES.

Avec grande distinction.

Sarti, Guido, de Cento (Italie) ; 16 juillet.

D'une manière satisfaisante.

Vaclidoff, Petro, de Stara-Zagora (Bulgarie) ; 4 octobre.

Institut supérieur de Philosophie (2).
(École St-Thomas d'Aquin.)

BACHELIER EN PHILOSOPHIE.

Avec la plus grande distinction.

Feys, Robert, de Malines.
Froment, Armand, de Waudrez.
Harmignies, Pierre, de Mons.

Avec grande distinction.

Lambrecht, Gustave, de Wielsbeke.
Spitz, Jean, de Rothem.

Avec distinction.

Boelen, Désiré, de Bilsen.
Calbrecht, Joseph, de Sinay (Waes).
Hissette, Jean, de Louvain.
Joos, Léon, de St-Nicolas.
Kalinowski, Wenc., de Varsovie (Pol.)
Legros, Henri, d'Etalle.
Mercier, Paul, de Tourneppe.
Schmitz, Emman., de Slauta (Pol.).
Zielinski, Joseph, de Plotzk (Pol.).

D'une manière satisfaisante.

De Laet, Jean, de Malines.
Quoidbach, Théophile, de Malines.

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE.

Avec grande distinction.

Baschab, Charles, de San Francisco.
Cordonnier, Léonard, de Verviers.
Dechamps, Léon, de Morlanwelz.
Gribomont, Emile, de Bastogne.
Hoffen, Antoine, de Cracovie.
Pedrinelli, Angelo, de Tiseran (Italie).
Ryckmans, Gonzague, d'Anvers.
Scalia, Carmelo, de Catane.

(1) M. Smits a publié une dissertation intitulée : *De Kathedraal van 's Hertogenbosch*. Bruxelles, 1907, in-4°, XIV-237 pages.

(2) Les grades sont conférés conformément au Bref pontifical du 7 mars 1894 et aux statuts du 31 mai 1895. Voir ci-dessus pp. 77 sv. la *Liste des Règlements publiés dans les Annuaires*.

Avec distinction.

Baert, Arthur, de St-Nicolas.
Boschmans, Gustave, d'Aerschot.
de Brabandere, Jos., de Schaerbeek.
Deckers, Hermann, d'Anvers.
Jadoul, Léon, de Frésin.
Maryanski, de Gtrabow (Pol. russe).
Prüm, Emm., de Clervaux (Gr.-D.).
Ransy, Clément, de Verviers.
Verbraeken, Adolphe, de Melsele.
Verlinden, Hermann, d'Alsemberg.

D'une manière satisfaisante.

Czarkowski, Th., de Koczery (Pol).
Glénisson, Gustave, de Turnhout.
Kordel, Pierre, de Grevenmacher.
Nackaerts, Louis, de Louvain.

DOCTEURS EN PHILOSOPHIE.

Avec la plus grande distinction.

Lamiroy, Henri, de Heurne.

Avec grande distinction

Bodson, Albert, de Boirs.
de Guérif, Jos., de Guérande (France).
Hoffen, Antoine, de Cracovie (Pol.).
Serpinski, André, de Zawickosch (Pol.).
Zaraguëta, Jean, d'Orio (Espagne).

Avec distinction.

Danis, Pierre, d'Oorderen.
Isaac, Charles, de Tournai.
Peters, Jules, de Termonde.
Selleslags, Jean, de Malines.
Starowolski, Domin., de Kieft (Pol.).

D'une manière satisfaisante.

Jansen, Bernard, de Silvolde (P.-B.).
Peters, Henri, de Termonde.

—

LISTE DES ÉTUDIANTS

admis aux grades académiques par les Commissions d'examens de l'Université, en exécution de la loi du 10 avril 1890, dans les sessions de 1907.

FACULTÉ DE DROIT.

EXAMEN DE CANDIDAT.

Avec la plus grande distinction.

Behets, Ed., de St-Josse-ten-Noode.
Oblin, Max, de Charleroi.

Avec grande distinction.

Bausart, Fernand, de Neufchâteau.
Beaufaux, Charles, de Gosselies.
de Sadeleer, P., St-Josse-ten-Noode.
Naets, Gabriel, de Westerloo.
Nothomb, Pierre, de Tournai.

Avec distinction.

Busschaert, Léonce, de Mouscron.
Connerotte, Gustave, de Rœulx.
De Clippele, Ant., de Denderleeuw.
De Jaeger, Albert, de Knesselaere.
De Ruyver, Jules, de Ninove.
Dumont, Charles, de Bruxelles.
Gallez, Constant, de Schaerbeek.
Houtart, Gaëtan, de Farciennes.
Maia, José, de Villa de Punhe (Portugal).
Micha, Victor, de Louvain.
Olbrechts, Alphonse, de Malines.
Renkin, Paul, d'Ixelles.
Vander Rest, Georges, de Bruxelles.

D'une manière satisfaisante.

Bouckaert, Joseph, de Ledeberg.
Boursier, Edouard, de Massage.
Carton, Charles, de Wyngene.
Claes, Charles, d'Alken.
Coppe, Paul, de Perwez.
Cornet, Victor, de Mormont-Erezée.
Courtin, Jean, de Péruwelz.
de Broqueville, Jean, de Bruxelles.
De Coster, Franz, de Malines.
De Droog, Charles, d'Ixelles.
De Groote, Franz, d'Anvers.
de la Barre d'Erquelinnes, Henri, de Bruxelles.
Destrait, Pierre, d'Ath.
de T'Serclaes, Charles, de Gand.
d'Ursel, Louis, de Berlin.
de Woot de Trixhe, F., de Sprimont.
Eerebout, Georges, de Bruges.
Goddyn, Léon, de Gand.
Hoornaert, Raoul, d'Assenede.
Houtart, Albert, de Bruxelles.
Hubert, Franz, de Durnal.
Iweins, Gaston, d'Ixelles.
Kiesel, Max, d'Arlon.
Lagae, Emile, de Courtrai.
Leroy, Remi, de Houdeng-Goegnies.
Meulepas, Emile, d'Anvers.
Notté, Joseph, de Lessines.
Raemdonck, L., de St-Gilles (Waes).
Rembry, Léon, d'Eecloo.
Scheys, Paul, de Louvain.
Scheyvaerts, Charles, de St-Josse-ten-Noode.
Terlinden, Jean, de Bruxelles.
Tinel, Guido, de Malines.
Torné, Clément, de Louvain.
Tranchant, Louis, de Pommerœul.
Vanden Eynde, Pierre, de Louvain.

Goffinet, Robert, d'Etterbeek.
Gorlia, Emile, d'Ath.
Guilmot, P., de St-Gilles (Bruxelles).
Vereecken, Emile, de Gysegem.
Verschueren, Victor, d'Anvers.
Wille, Charles, de Somergem.

PREMIER EXAMEN DE DOCTEUR.

Avec la plus grande distinction.

Boonen, Prosper, d'Ixelles.
Descamps, Emmanuel, de Lovenjoul.
Le Clercq, Henri, de Bruxelles.

Avec grande distinction.

Aubry, René, de Soignies.
Decerf, Arnold, de Lambermont.
Delvaux, Ernest, d'Anthinnes.
Geysen, Jules, d'Anvers.
Hinnekens, Hervé, de Thielt.
Rosseeuw, William, de Tirlemont.
Stas, René, d'Andenne.

Avec distinction.

Beken, Gustave, de Louvain.
Capart, Maurice, de Bruxelles.
Debouche, Charles, de Gembloux.
Defalque, Rob., de Court-St-Etienne.
Devolder, Jean, de Bruxelles.
Hemeleers, Paul, de Schaerbeek.
Indekeu, Charles, de Neeroeteren.
Lagae, Hubert, de Courtrai.
Leroy, Octave, de Binche.
Liebaert, Fritz, de Courtrai.
Loontjens, Franz, de Thielt.
Maia, Joseph, de Punhe (Portugal).
Mestdagh, Oswald, de Grammont.
Paheau, Louis, d'Aerschot.
Pierlot, Hubert, de Cugnon.
Rousseaux, Léon, de Charleroi.
Vander Meersch, Louis, d'Ypres.
Van Hecke, Maurice, de Somergem.
Van Nuffel, Xavier, de Hemixem.

D'une manière satisfaisante.

Bareel, Auguste, de Tournai.
Berghman, Germain, d'Ypres.
Bonaert, Franz, de Liége.
Boon, Victor, de Santhoven.
Carton, Edmond, de Tournai.
Ceulemans, Joseph, de Mortsel.
Coomans, R., de St-Gilles (Bruxelles).
Coppée, Clovis, de Renlies.
Crèvecœur, Marc, de Perwez.
Debougne, Edouard, d'Hoogstraeten.
de Brauwere, Raymond, d'Anvers.
de Briey, P., de St-Michel (Bruges).
De Cocq, Marcel, de Malines.
De Groeve, Alphonse, de Bruges.
Delogne, Franz, de Bertrix.
D'Helft, René, de Bruges.
de Macar, Daniel, de Soignies.
Denecker, Auguste, de Moorslede.
de Radzitski d'Ostrowick, Jules, de Malines.
Hemeleers, Gérard, de Bruxelles.
Le Boulengé, Léon, de Dinant.
Mat, Emile, de Péruwelz.
Mayer, Georges, de Bruxelles.
Nève, Paul, de Gand.
Poupart, Charles, d'Ixelles.
Rulot, Fernand, de Maillen.
Schmitz, Paul, d'Anvers.
Spincemaille, Jules, de Deerlyk.
T'Kint de Roodenbeke, Iv., de Bruxelles.
Van Craenenbroeck, Raph., d'Eyne.
Vanden Wouwer, Alfred, d'Anvers.
Vander Wegen, Const., de Louvain.
Van Humbeeck, Joseph, d'Ixelles.
Van Melckebeke, Ivan, de Malines.
Van Overbeke, Maurice, de Nethen.
Verbist, Léon, de Gheel.
Vercammen, Robert, de Malines.
Vermer, Albert, de Bièvre.

Dupont, Joseph, de Gembloux.
Fries, Charles, d'Anseremme.
Gendebien, Robert, de Bruxelles.
Versluys, Albert, de Louvain.
Waffelaert, Gustave, d'Etterbeek.

SECOND EXAMEN DE DOCTEUR EN DROIT (1e SOUS-ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Elens, Joseph, de Herck-la-Ville.

Avec grande distinction.

Bellemans, Franz, de St-Nicolas.
Orban, Paul, d'Anderlecht.

Avec distinction.

Borginon, Josse, de Schaerbeek.
Charles, P., de St-Josse-ten-Noode.
Coomans, O., de St-Gilles (Bruxelles).
De Grave, Maurice, de Furnes.
Demblon, Oscar, de Wellin.
Destrait, Léon, de Soignies.
Gielen, Georges, de Bruxelles.
Gysen, Norbert, d'Anvers.
Jansen, Albert, d'Anvers.
Lefèvre, Etienne, de Menin.
Maillié, Léon, de Tournai.
Marck, Henri, de Malines.
Sergoynne, Oscar, de Forest.
Vande Velde, Henri, de Bellem.
Van Pée, Charles, de Nivelles.
Verwilghen, Karl, de Roulers.
Vitry, Léon, de Binche.
Zoude, Ernest, de St-Hubert.

D'une manière satisfaisante.

Alen, Robert, de Louvain.
Anthonis, Henri, de Malines.
Bertot, Arthur, de Lacuisine.
Busschaert, Théodule, d'Aelbeke.
Clément de Cléty, Is., d'Anderlecht.
Cousot, Georges, de Dinant.
Delannoy, Jules, d'Enghien.
De Preter, François, d'Anvers.
Desimpel, Pierre, de Warneton.
de Wouters d'Oplinter, R., de Louvain.
Dupont, Joseph, de Herenthals.
Gelders, Valère, d'Ypres.
Genart, Fernand, de Bracquegnies.
Gérard, Guibert, de Gembloux,
Jacquemin, Eudore, de Michamp.
Janssen, Jules, de Tirlemont.
Jeanty, Alph., de Vaux lez-Rosières.
Lagasse, Louis, de Nivelles,
Lebbe, Robert, de Bruges.
Le Boulengé, Paul, de Dinant.
Lequime, Charles, de Bruxelles.
Michielsen, Hubert, de Hoogstraeten.
Muls, Joseph, d'Anvers.
Nève, Philippe, de Brecht.
Nieuwenhuys, Louis, de Bruxelles.
Ost, Urbain, de Zwyndrecht.
Roland, Victor, de Namur.
Romain, Ach., de Walhain-St-Paul.
S'Heeren, Jules, de Tirlemont.
Standaert, Florent, de Calmpthout.
Tombeur, Théoph., de Kessel-Loo.
Van Bastelaer, Jules, de Charleroi.
Van Cutsem, Alphonse, d'Anvers.
Vanden Bergen, Joseph, de Malines.
Vander Straeten Waillet, Werner, de Waillet.
Van Oeckel, Henri, de Cappellen (Anvers).
Veltkamp, Antoine, de Louvain.
Verwilghen, Hubert, de St-Nicolas.

SECOND EXAMEN DE DOCTEUR EN DROIT (2e SOUS-ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Bellemans, Franz, de St-Nicolas.
Elens, Joseph, de Herck-la-Ville.

Avec grande distinction.

Lefèvre, Etienne, de Menin.
Sergoynne, Oscar, de Forest.
Zoude, Ernest, de St-Hubert.

Avec distinction

Coomans, O., de St-Gilles (Bruxelles).
Demblon, Oscar, de Wellin.
Destrait, Léon, de Soignies.
Gelders, Valère, d'Ypres.
Gysen, Norbert, d'Anvers.
Lequime, Charles, de Bruxelles.
Maillié, Léon, de Tournai.
Orban, Paul, d'Anderlecht.
Roland, Victor, de Namur.
Van Bastelaer, Jules, de Charleroi.
Vanden Bergen, Joseph de Malines.
Verwilghen, Hubert, de St-Nicolas.
Verwilghen, Carl, de Roulers.
Vitry, Léon, de Binche.

D'une manière satisfaisante.

Borginon, Josse, de Schaerbeek.
Busschaert, Théodule, d'Aelbeke.
Charles, Paul, de St-Josse-ten-Noode.
Clément de Cléty, Is., d'Anderlecht.
Cousot, Georges, de Dinant.
De Graeve, Maurice, de Furnes.
Demaret, Maurice, de Mons.
de Patoul, Pierre, de Lens.
De Preter, François, d'Anvers.
Desimpel, Pierre, de Warneton.
de Wouters d'Oplinter, René, de Louvain.
de Wynbergen, Zweder, de Voorst (Hollande).
Dupont, Joseph, de Herenthals.
Gendebien, Paul, de Thuin.
Gielen, Georges, de Bruxelles.
Huyberechts, François, de St-Josse-ten-Noode.
Janssen, Jules, de Tirlemont.
Kemna, Adolphe, d'Anvers.
Lagasse, Louis, de Nivelles.
Lebbe, Robert, de Bruges.
Le Boulengé, Paul, de Dinant.
Marck, Henri, de Malines.
Mernier, Lucien, de Martilly.
Muls, Joseph, d'Anvers.
S'Heeren, Jules, de Tirlemont.
Standaert, Florent, de Calmpthout.
Tombeur, Théophile, de Kessel-Loo.
Van Cutsem, Alphonse, d'Anvers.
Van Oeckel, H. de Cappellen (Anvers).
Van Pée, Charles, de Nivelles.
Veltkamp, Antoine, de Louvain.

EXAMENS RÉUNIS DE DOCTEUR EN DROIT (2e SOUS-ÉPREUVE) ET DE CANDIDAT NOTAIRE

Avec distinction.

Deckers, Victor, de Cappellen.
Jeanty, Alph., de Vaux lez-Rozière.

D'une manière satisfaisante

Bastin, Fr., de Marchienne-au-Pont.
Ost, Urbain, de Zwyndrecht.
Vande Velde, Henri, de Bellem.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Gilles, Eugène, d'Ittre.
Ter Horst, Ignace, de Dordrecht.
Van Boeckhout, Prosper, de Sempst.

Avec distinction.

Arnou, Joseph, d'Anvers.
Gemin, Joseph, de Rillaer.
Jacobs, Henri, de Malines.
Marsigny, Louis, de Ciney.
Minnen, Charles, de Desschel.
Richin, Raymond, de Bruxelles.
Temmerman, Joseph, de Duffel.
Verstraeten, Edgard, d'Ixelles.
Van Oeckel, Jacques, de Cappellen (Anvers).

D'une manière satisfaisante.

Boudin, Eugène, de Tournai.
De Mets, Charles, de Wellen.
Devos, Willy, de Wervicq.
Frère, Abel, de Jumet.
Ghyselen, J., de Lennick-St-Quentin.
Liégeois, Alphonse, de Thuin.
Noteris, Raymond, de Bruxelles.
Schotsmans, Armand, de Diest.
Semaille, Louis, de Mignault.
Vander Heyde, Henri, de Leffinghe.
Van Nuffelen, Jules, d'Aerschot.
Van Oeckel, Jacques, de Cappellen (Anvers).
Versichel, Joseph, de Tronchiennes.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Vereist, Joseph, de Cappelle-au-Bois.

Avec grande distinction.

De Wulf, Joseph, de Coolscamp.
Ter Horst, Antoine, de Dordrecht.

Avec distinction.

De Schepper, Arthur, de Kerckxken.
Lathuy, Gustave, de Slins.
Torrekens, Nestor, d'Aygem.
Wouters, Joseph, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

Choppinet, Adolphe, d'Enghien.
Coppyn, Marcel, de Bruxelles.
De Cooman, Maurice, de Diest.
De la Croix, Fernand, de Tirlemont.
Du Mortier, Gustave, de St-Gilles (Bruxelles).
Everaert, Emile, de Campenhout.
Godin, Jean, de Gembloux.
Harrewyn, Georges, d'Eeckeren.
Krokaert, Albert, de Bruxelles.
Mertens, Maurice, de Schaerbeek.
Meulemans, Paul, de Herent.
Michaux, Aimé, de Sivry.
Rogman, Léon, de St-Nicolas.
Rotsaert, Henri, de Klemskerke.
Stevens, Constant, de Wavre.
Vanden Schrieck, Alphonse, de Wespelaer.
Vander Molen, Louis, de Stabroeck.
Van Goethem, Achille, de Burght.
Van Oostveldt, Edouard, de Schaffen.
Verbruggen, Charles, de Londerzeel.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE (3e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Claerhout, Joseph, de Loo-ten-Hulle.

Avec distinction.

Brasseur, Ernest, de Châtelineau,
Delrue, Jérôme, d'Avelghem.
Van Bever, Joseph, de Bruxelles.

D'une manière satisfaisante.

Stuckens, Louis, de Merchtem.
Thielemans, Victor, de St-Gilles (Bruxelles).
Van Driessche, Joseph, de Hamme.
Van Neck, Léon, de Malines.
Van Zeebroeck, Maurice, d'Anvers
Verelst, Joseph, de Gheel.

EXAMEN DE CANDIDAT NOTAIRE
(ÉPREUVE UNIQUE POUR LES DOCTEURS EN DROIT).

Avec la plus grande distinction.

Coenen, Léon, de Weerde.

Avec distinction.

Raquez, Léon, d'Ixelles.

D'une manière satisfaisante.

Andris, Ern., de Monceau-s/Sambre.
Derbaix, Charles, de Binche.
Mertens, Victor, d'Aerschot.
Tallon, Paul, de Geet-Betz.
Verbaet, Maurice, de Moerbeke.
Willems, Fritz, de Hasselt.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES ET EN MÉDECINE (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Gribomont, Constant, de Bastogne.
Jacques, Léon, d'Anthée.
Petit, Emile, de Lobbes.

Avec grande distinction.

André, Ernest, d'Anvers.
Bouciqué, Joseph, de Merckem.
Coolen, Antoine, de Twelloo.
Cremers, Chrétien, de Putte.
Dupont, Rodolphe, de la Bouverie.
Fauconnier, R., de Gouy lez-Piéton.
François, Jules, de Russeignies.
Michiels, Jules, de Louvain.
Stouffs, Léon, de Nivelles.

Avec distinction.

Boever, Paul, de Laroche.
Borremans, Pierre, de Schaerbeek.
Buyse, Georges, de Menin.
Crolla, Xav., de Fauquemont (Holl.)
De Mees, Samuel, de Campenhout.
Helsen, Gustave, de Broechem.
Huwaert, Edouard, de Terlaenen (Overyssche).
Janssen, Guillaume, de Vieux-Vroenhoven (Limbourg Hollandais).
Jouret, Louis, de Wodecq.
Lavend'home, Joseph, de Mignauld.
Mourue, Fernand, de Marchienne-au-Pont.
Overloop, Joseph, de Bruxelles
Spincemaille, Joseph, de Deerlijk.
Vercouteren, Achille, de Tamise.
Verduyn, Joseph, de Ruddervoorde.
Willems, Joseph, de Brée.

D'une manière satisfaisante.

Abeloos, Alphonse, de Schaerbeek.
Barthélémi, Victor, de Boitsfort.
Boulanger, Gustave, de Chastre.
Buggenhout, Oscar, de Laeken.
Colpaert, Gustave, de Gits.
Cuvelier, Charles, de Lens.
De Cuyper, Alphonse, de Berlaer.
Delhaye, Paulin, d'Œudeghien.
Demol, Eugène, de Ghoy.
De Mortier, Raymond, de St-Gilles (Bruxelles).
De Peuter, Richard, de Herenthals.
Despy, G., de Fontaine-l'Evêque.
De Wulf, Léon, d'Olsene.
Dubois, Hippolyte, de Cul-des-Sarts.
Eynatten, Louis, de Diest.
Frémaut, Paul, de Caprycke.
Gaspar, Raoul, de Gosselies.
Gilles, Georges, de Hotton.
Hemeryck, Emile, de Cortenberg.
Hensmans, Frédéric, de Louvain.
Hollevoet, Arthur, de Bercelaere.
Koerperich, Paul, d'Athus.
Lacourt, Maurice, de Verviers.
Lambert, Ernest, d'Izel.
Lefebure, Benoit, de Virginal.
Leynen, Fernand, de Pecq.
Liber, François, de Gosselies.
Lievens, Maurice, de Ninove.
Raveschot, Robert, de Menin.
Richoux, René, de Vivegnies.
Sleebus, Jean, de Puers.
Vachandez, François, d'Elouges.
Vanden Heuvel, Maurice, de Nevele.
Vander Graesen, Alphonse, de Pael.
Vandevoorde, Cam., de Zedelghem.
Van Haute, Julien, d'Ardoye.
Van Keerberghen, Paul, de Hal.
Van Lindt, Jean, d'Overpelt.
Van Walleghem, Joseph, de Zonnebeke.
Vlegels, Honoré, de Meire.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES ET EN MÉDECINE (3e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Molhant, Modeste, de Malines.
Vander Schuere, Art., d'Onkerzele.

Avec grande distinction.

Debaisieux, Paul, de Louvain.
De Block, Frédéric, de Wavre.
Degardin, Paul, de Blangies.
Dubois, Albert, de Gand.
Michaux, Adolphe, de Gosselies.
Van Espen, Victor, de Nosseghem.

Avec distinction.

André, Georges, de Sombreffe.
Bernard, Raoul, de Schaerbeek.
Fermine, Paul, de Wellin.
Michiels, Alexis, de Saventhem.
Puissant, Henri, de Tamines.
Thienpont, Rodolphe, de Lokeren.
Van Goethem, Maurice, de Lokeren.
Van Opstal, Guillaume, d'Aerschot.
Vos, Gust., de Montignies lez-Lens.

D'une manière satisfaisante

Baekelandt, Richard, de Gulleghem.
Baerts, Fernand, de Puers.
Beaufort, Léon, de Bellecourt.
Byvort, Camille, de Hechtel.
Carlier, Auguste, de Thollenbeek.
Cochez, Arthur, de Gysegem.
Coquet, Edgar, de Lokeren.
Courtin, Joseph, de Haine-St-Pierre.
Latinne, Alph., de Marbais (Brabant).
Lefebvre, François, de Quartes.
Legrand, J., de St-Josse-ten-Noode.
Leyman, Alphonse, d'Eename.
Malfait, Auguste, de Courtrai.
Marckey, Emile, de Nieuport.
Michiels, Gab., de Woubrechtegem.
Namèche, Achille, de Templeuve.

Cox, Hubert, de St-Trond.
De Geest, Oscar, de Merchtem.
De Groodt, Arthur, d'Anvers.
De Jonghe, Auguste, de Meerdonck.
De Keersmaeker, J., de Londerzeel.
De Kock, Désiré, de Zwyndrecht.
Delannoy, Elie, de Froidmont.
Delie, Abel, d'Ypres.
De Pauw, Léon, de Molhem.
De Ruddere, Alphonse, de Bruges.
Desmedt, Edmond, de St-Nicolas.
Dewolf, Hector, de Haesdonck.
De Wulf, Maurice, de Bruges.
Dhooge, Alphonse, de Lierre.
Dufour, Léon, de Ninove.
Dupont, Henri, de Herenthals.
Fransen, François, de Ryckevorsel.
Gillet, Fernand, de Namur.
Gislen, Louis, d'Ottignies.
Heffinck, Joseph, de Cruyshautem.
Huys, Ferdinand, de Steenbergen.
Lambert, Ariste, de Gérin.
Patte, Pierre, de Pommerœul.
Peeters, Amand, de Boisschot.
Pierman, Henri, de Marbais.
Polet, Arsène, de Givry.
Raverschot, Joseph, de Menin.
Sauvage, Marcel, de Gilly.
Selosse, Paul, de Mouscron.
Sohet, Léopold, de Samart.
Taverniers, Paul, de Glabbeek.
Van Caillie, René, d'Ostende.
Vanden Abeele, A., de Haute-Croix.
Vanden Bril, Paul, de Boom.
Vander Haeghen, Ric., de Sulsique.
Vander Marlière, Fl., d'Elverdinghe.
Vanderveeren, Eugène, de Louvain.
Van Dessel, François, de Duffel.
Van Driessche, Alb., de Grimbergen.
Van Tassel, Léopold, de Bruxelles.
Verbraecken, Louis, de Melsele.
Vermeulen, Joseph, de Loochristi.
Verwimp, Léon, de Turnhout.
Wautié, Georges, de Bousval.

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE, CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (1re ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

De Mees, Oscar, de Campenhout.
Gravelines, Albert, d'Aire-s/Lys.
Rasquin, Emile, de Spy.

Avec grande distinction.

Antoine, Charles, de Namur.
Bourguignon, Louis, de Perwez (Brabant).
Lambert, Joseph, de Namur.
Van Damme, Auguste, de St-Jean in Eremo.
Vanden Branden, Fritz, de Malines.
Van Raendonck, Joseph, de Tamise.

Avec distinction.

Couvreur, Louis, d'Ottignies.
De Gomme, Raphaël, de Furnes.
De Grave, Omer, de Haeltert.
Janssens, Alphonse, de Niel.
Leriche, Georges, de Soignies.
Poort, Ernest, de Boom.
Rubay, Ernest, de Ligny.
Van Boeckel, Louis, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

Adriaen, Oscar, de Dickebusch.
Berger, Zénon, de Céroux-Mousty.
Boodts, Honoré, de Meerdonck.
Comein, Léon, d'Anvers.
Dandois, Georges, de Mellet.
Petit, Emile, de Roux.
Pirmez, Jos., de Velaine-s/Sambre.
Proost, Jean, de Turnhout.
Salmin, Jules, de Nil-St-Martin.
Sterckx, Alph., de Steenockerzeel.

De Keersmaecker, Constant-Pierre, de Cobbeghem.
Denomerange, Paul, de Liége.
Desmet, Franz, de Bruxelles.
Evrard, Edgard, de Rochefort.
Geys, Georges, de Hoogstade.
Hallez, Joseph, de Binche.
Jonckheere, Gaston, de Ste-Croix lez-Bruges.
Lambrechts, Léon, de Hamme.
Langhendries, Aug., de Herffelingen.
Leclef, Gérard, d'Anvers.
Leclercqz, Alfred, de Beaumont.
Morlion, Léon, de Ghyverinchove.
Thielemans, Auguste, de Betecom.
Van Cauwenbergh, P., de Hérinnes.
Van den Kerchove, Adolphe, de Knesselaere.
Van den Steene, Alph., de Wervicq.
Vanderdonckt, Angel, d'Everbecq.
Van Hollebeke, Achille, de Thielt.
Van Keerberghen, Joseph, d'Ixelles.
Van Schoote, Georges, de Stekene.
Verhaegen, Philemon, de Cappelle-au-Bois.
Verlinden, Ern., de Westmeerbeek.
Vermiest Joseph, de Veerle.
Weemaes, Alphonse, de Doel.

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE, CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Moorkens, Joseph, de Berchem (Anvers).

Avec grande distinction.

Tits, Franz, de Louvain.

Avec distinction.

Bonquet, Gérard, de Moorslede.
Brohée, Hilaire, de Soignies.
De Bontridder, Louis, de Bruxelles.
De Maeyer, Alphonse, de Niel.
Gilis, Paul, de Namur.
Naulaerts, Auguste, de Herenthout.
Rosman, Marcel, de Bruxelles.
Sebrechts, Joseph, de Willebroeck.
Tondreau, Oger, de Béclers.
Van Bogaert, Albin, de Hamme (Termonde).
Van Huffelen, Arthur, de Vracene.
Vercruysse, Aimé, de Maeter.

D'une manière satisfaisante.

Aernaudts, Edmond, de l'Ecluse.
Boulanger, Joseph, de Sibret.
Carlot, François, de Fayt-le-Franc.
Cleeren, Gustave, de Stevoort.
Constandt, René, de Pervyse.
De Capmaker, G., d'Alveringhem.
Declercq, Léon, d'Ypres.
De Jaeger, Joseph, de Knesselaere.
Demanet, Henri, de Villers-la-ville.
De Roeck, Emile, d'Auderghem.
De Ryck, Alfred, d'Aygem.
D'Hooghe, Franz, de Basel (Waes).
Donkerwolcke, Edgar, de Ninove.
Driane, François, de Herenthout.
Dubois, Isidore, de Louvain.
Goossens, Rodolphe, de Zele.
Hollebecq, René, d'Ooteghem.
Hubert, Georges, de Mons.
Jacobs, Hector, de Calloo.
Mistiaen, Franz, de Buggenhout.
Mistiaen, Franz, de Louvain.
Poedt, Arthur, de Ternath.
Schaepkens, Louis, de Maestricht.
Snoeck, Remi, de Hulste.
Tonglet, R., de Longchamps Leuze.
Van Cauwelaert, Art., de Hérinnes.
Vande Kerckhove, O., de Ledeghem.
Van Hee, Charles, de Loo.
Van Hirtum, Louis, de Kessel-Loo.
Wendelen, Louis, de Tongerloo.
Weyns, Henri, de Deurne (Anvers).

EXAMEN DE DOCTEUR EN MÉDECINE, CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS (3e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Leclercq, Oscar, de Grand-Reng.

Avec grande distinction

Delcorde, Alb., de Braine-le-Château.
Haelterman, Raym., d'Appelterre.
Hamerlynck, Cyrille, d'Eecloo.
Hennaux, Alfred, de Paris.
Prové, Charles, d'Idegem.
Vennens, Camille, de Steendorp.
Yernaux, N., de Montigny-s/Sambre.

Avec distinction.

Basteyns, Emile, de Liezele.
Bruynoghe, Rich., d'Alveringhem.
Conreur, Edmond, d'Anderlues.
Delchambre, Georges, de Castillon.
De Meerseman, L., de Langemarck.
De Schutter, Louis, de Beirendrecht.
D'Harveng, Louis, de Schaerbeek.
Franck, Jean, de St-Trond.
Gaudoux, Auguste, de Sivey.
Lampaert, Armand, de Somergem.
Reuland, Jacques, de Luxembourg.
Van Bellinghen, René, d'Ottignies.
Vanden Berghe, Raphaël, de Rousbrugge-Haringhe.
Verschave, Georges, d'Alveringhem.
Vertruyen, Ferdinand, d'Aerschot.

D'une manière satisfaisante.

Boné, Georges, de Bruxelles.
Coppez, Auguste, de Tournai.
Craen, Henri, d'Anvers.
De Bo, Hilloné, d'Etichove.
De Doncker, Joseph, d'Assche.
De Keersmaeker, Léon, de St-Hubert.
De Preter, L., de Rhode-St-Genèse.
De Snick, Léon, de Thielt.
D'Hollander, Arthur, de Baesrode.
Dosogne, Clovis, d'Anhée.
dos Santos Manoel, Pedro, de Porto-Santo (Madère).
Dubois, Alexandre, de Libin.
Geens, Jean, de Malines.
Geeraerts, Paul, de Louvain.
Gérard, Albert, d'Etalle.
Goffin, Luc., de Waret-la-Chaussée.
Groenen, Michel, de Reckhem.
Jacobs, Hector, de Calloo.
Mahy, Maurice, de Charleroi.
Michielsen, Gustave, d'Anvers.
Mistiaen, Franz, de Buggenhout.
Pieters, Henri, de Lebbeke.
Reunis, Adolphe, de St-Gilles (Waes).
Sebille, E., de Monceau-Imbrechies.
Seuntjens, Emile, d'Anvers.
Talpe, René, de Moorslede.
Vande Maele, Clément, de Moerzeke.
Vanden Abeele, G., de Bornhem.
Van Hoeck, P. de St-Josse-ten-Noode.

EXAMEN DE PHARMACIEN (1e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Allart, Léon, de Wavre.
Crousse, René, de Tamines.

Avec distinction.

Delbeke, Léon, de Hooglede.
Michiels, Louis, de Louvain.
Van Damme, René, d'Oedelem.
Verstraeten, Paul, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

Colin, Luc, de Momignies.
De Middeleer, François, d'Ixelles.
Desbarax, Henri, de Louvain.
Fourmentin, M., de Quévy-le-Grand.
Henrard, Alexandre, d'Havelange.
Hoebancx, Arthur, de St-Trond.
Lievens, Alphonse, de Borgerhout.
Maertens, Léon, de Louvain.
Michaux, Hervé, de Sivry.
Milet, Léon, de Charleroi.
Nysten, Arsène, de Tongres.
Roland, Rodolphe, d'Avennes.
Teeuwen, Jean, de Nederweert (Hollande).
Van Haverbeke, Rod., de Gheluwe.
Van Hoof, Jules, de Lierre.
Vermandere, Raphaël, d'Avelghem.
Vertruyen, Camille, d'Aerschot.

EXAMEN DE PHARMACIEN (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Crousse, René, de Tamines.

Avec distinction.

Allart, Léon, de Wavre.
Herman, Charles, de St-Trond.
Teeuwen. J., de Nederweert (Holl.).
Van Damme, René, d'Oedelem.

D'une manière satisfaisante.

Colin, Luc, de Momignies.
Delbeke, Léon, de Hooglede.
De Middeleer, François, d'Ixelles.
Desbarax, Henri, de Louvain.
De Wolf, Charles, de Bruges.
Fourmentin, M., de Quévy-le-Grand.
Friart, Norbert, du Rœulx.
Henrard, Alexandre, de Havelange.
Hoebancx, Arthur, de St-Trond.
Lievens, Alphonse, de Borgerhout.
Michiels, Louis, de Louvain.
Milet, Léon, de Charleroi.
Nysten, Arsène, de Tongres.
Roland, Rodolphe, d'Avennes.
Van Haverbeke, Rod., de Gheluwe.
Van Hoof, Jules, de Lierre.
Vermandere, Raphaël, d'Avelghem.
Verstraeten, Paul, d'Anvers.
Vertruyen, Camille, d'Aerschot.

EXAMEN DE PHARMACIEN (3e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Bourdeaux, Henri, de Termonde.
Henrard, Louis, de Perwez.
Robert, Clotaire, de Dampremy.

Avec distinction.

Evrard, Hector, de Limal.
Dosogne, Léon, d'Anhée.

D'une manière satisfaisante.

Baudart, Eugène-René, de Couillet.
De Gyger, Maurice, de Borgerhout.
Hamoir, Jules, de Méan.
Latinne, Jos., de Marbais (Brabant).
Overloop, J., de St-Josse-ten-Noode.
Robyns, Paul, de Maeseyck.
Rochet, Alb., de Fontaine-l'Evêque.
Smets, Guillaume, de Heers.
Van Raembonck, Ch. de St-Nicolas.

EXAMEN D'EXPERT-CHIMISTE.

D'une manière satisfaisante.

Rochet, Albert, de Fontaine-l'Evêque.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (1re ÉPREUVE.) LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Avec grande distinction.

Glorieux, Joseph, de Tournai.
Godin, Arnold, de Liége.
Maquinay, Ivan, d'Anvers.

Avec distinction.

Cobut, Anicet, de Mettet.
De Wilde, Paul, de Tervueren.
Gelders, Eugène, de Bruges.
Gerard, Paul, de Philippeville.
Grootjans, Louis, de Diest.
Landrien, Pierre, de Gand.
Logelain, Robert, d'Ixelles.
Mommaers, Félix, de Héverlé.
Orban, Maurice, de Virton.
Topali, Const., de Braihe (Roumanie).
Van Berckel, William, d'Uccle.
Van Caster, Edmond, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

Anciaux, Charles, de Nivelles.
Aubinet, Arthur, de Hamont.
Blancke, Adile, de Mouscron.
d'Aspremont-Lynden, Charles, de Bruxelles.
De Roy, Vincent, d'Anvers.
de Villenfagne de Vogelsanck, Jean, de Zolder.
Franck, Jacques, d'Anvers.
Franck, Pierre, d'Anvers.
Gabide, Marc, de Tournai.
Gheysens, Adr., de Blankenberghe.
Lemaur, Alex., de Villers-la-Tour.
Malisoux, Ivan, de Namur.
Mascart, Jean, de Dour.
Mastboom, Jean, de Malines.
Mat, Fernand, de Peruwelz.
Payon, Camille, de Fays-les-Veneurs.
Percy, Théophile, d'Anvers.
Piron, Ernest, de Merdorp.
Rener, Marcel, de Spa.
Theunen, Art., de Berchem (Anvers).
Vaes, Maurice, de Bilsen.
Vanden Bossche, Louis, d'Anvers.
Van Herck, Léon, d'Anvers.
Verloo, Joseph, de Mont-St-Amand.
Vollen, René, de Louvain.
Vos, Albert, de St-Josse-ten-Noode.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (1re ÉPREUVE), LITTÉRATURE FLAMANDE.

Avec distinction.

Boesmans, Léon, de Stevoort.
Deneckere, Joseph, de Wevelghem.
Matton, Joseph, d'Audenaerde.

D'une manière satisfaisante.

Bakelants, Alphonse, de Berlaer.
Clercx, André, de Neerpelt.
Cuvry, Ferdinand, de Beersel.
De Brabandere, Paul, de Thielt.
De Kemele, Emile, de Boesinghe.
D'Hulst, Gabriel, de Lierre.
Heyndrickx, Ernest, de Wieze.
Ide, Joseph, de Waesmunster.
Maris, René, de Diest.
Tibbaut, Werner, de Calcken.
Verriest, Léon, de Louvain.
Wauters, Victor, d'Anvers.
Wayteck, Gust., de Thollembeek.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (2e ÉPREUVE). LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Avec grande distinction.

Claus, Adrien, de Thielrode.

Avec distinction.

Coeckelberg, Ernest, de Gosselies.
Rensonnet, Charles, de Liége.
Smolders, Théodore, de Louvain.
Vouets, Robert, de Wavre.

D'une manière satisfaisante.

Allard, Camille, de Châtelineau.
Calozet, Emile, de Forbach (Alsace-Lorraine).
De Grave, Paul, de Furnes.
Delbeke, Francis, d'Anvers.
Delille, Célestin, de Bonnert.
Devos, Henri, d'Anvers.
Dory, Louis, d'Ixelles.
Elens, Maurice, de Stockheim.
Féron, Emile, de Ham s/Heure.
François, Léon, de Tilly.
Geerts, Charles, d'Anvers.
Hannecart, Lucien, de Bruxelles.
Heintz, Albert, de Bastogne.
Hellemans, Karl, de Vilvorde.
Heyndrickx, Gui, de Schaerbeek.
Iweins, Rob., de St-Gilles (Bruxelles).
Lambotte, Raoul, de Braine-l'Alleud.
Lebrun, Emile, de Dion-le-Mont.
Linard, Paul, de Louvain.
Marcoux, Paul, de Nivelles.
Moreau, Eugène, d'Ellezelles.
Ortegat, Léon, de Gand.
Pacco, Jean, d'Enghien.
Roberti, Jules, de Louvain.
Simons, Lucien, de Beveren (Waes).
Van Caillie, Jean, de Bruges.
Vanden Bogaerde, Maurice, d'Ypres.
Verstraeten, Karl, de Louvain.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DROIT (2e ÉPREUVE). LITTÉRATURE FLAMANDE.

Avec distinction.

Bernolet, Jean, de Bruges.
Moorkens, A. de Berchem (Anvers).

D'une manière satisfaisante.

Boucquey, Etienne, de Poperinghe.
Clynmans, Joseph, de Louvain.
Demarez, Jules, de Borgloon.
Deneweth, Jos., de Ruddervoorde.
De Smedt, Joseph, d'Opwyck.
Opdebeek, Joseph, de Malines.
Plevoets, Alphonse, de St-Trond.
Poot, Henri, d'Arendonck.
Raedts, Arsène, de Westerloo.
Schoolmeesters, Sim., de Maeseyck.
Van Cauwelaert, Auguste, de Lombeek N.-D.
Vanden Bogaerde, Joseph, d'Ypres.
Vander Linden, M., de Nederzwalm.
Van Nuffelen, Louis, d'Aerschot.
Vermeulen, Paul, de Loochristy.
Vliebergh, René, d'Esschen.

LITTÉRATURE FRANÇAISE ET FLAMANDE.

D'une manière satisfaisante.

Jans, Edmond, d'Anvers.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT (1re ÉPREUVE).

B. HISTOIRE (LITTÉRATURE FRANÇAISE).

Avec grande distinction.

Moeller, Alfred, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

De Jongh, Herman, de Bouchout.
Lecart, Maurice, de Louvain.
Schicks, Alfred, d'Anvers.

B. HISTOIRE (LITTÉRATURE FLAMANDE).

Avec grande distinction.

Gits, Robert, d'Iseghem.

Avec distinction.

Bril, Louis, de Stabroeck.
Vande Wouver, Alphonse, d'Anvers.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITTÉRATURE FRANÇAISE).

Avec distinction.

Deroulez, Félix, de Blandain.
Poisson, François, d'Anvers.
Thomissen, Antoine, de Hasselt.
Wallez, Norbert, de Hasquegnies.

D'une manière satisfaisante.

Houyet, Joseph, de Huy.
Mesmaekers, Gustave, de Turnhout.
Schrymeker, Henri, de Moresnet.

ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE.

D'une manière satisfaisante.

Van Herck, Joseph, d'Anvers.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITTÉRATURE FLAMANDE).

Avec grande distinction.

Lenaers, Auguste, d'Oostcamp.
Roebroek, F., de Beck lez-Maestricht.
Verhaeghe, Oscar, d'Eeghem.
Van Reeth, Sylvain, de Boom.

Avec distinction.

Borremans, Joseph, de Rillaer.
Den Haerynck, Jules, de Nammond.
Kurris, Jean, de Maestricht.
Leemans, Joseph, de Vremde.

D'une manière satisfaisante.

Taverniers, Richard, de Suerbempde, (Glabbeek).

D. PHILOLOGIE ROMANE (LITTÉRATURE FRANÇAISE)

D'une manière satisfaisante.

Nelissen, Louis, de Hasselt.

E. PHILOLOGIE GERMANIQUE.

Avec distinction.

Offergelt, Henri, de Venloo.
Van Essche, Vital, de Meldert.
Van Nieuwenhuyze, Hector, de Peteghem lez-Audenaerde.

D'une manière satisfaisante.

Bron, Eugène, de Lauwe.
Claes, Ernest, de Sichem.
Grauls, Jean, de Hasselt.
Ulens, Julien, de Tirlemont.
Van Boeckel, Louis, de Lierre.

EXAMEN DE CANDIDAT PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT (2e ÉPREUVE).

B. HISTOIRE (LITTÉRATURE FRANÇAISE).

Avec grande distinction.

Dock, Nicolas, de Huy.

Avec distinction.

Van Langendonck, Camille, de Malines.

B. HISTOIRE (LITTÉRATURE FLAMANDE).

Avec distinction.

Verreth, Joseph, d'Anvers.

D'une manière satisfaisante.

Beckers, Charles, de Budingen.
Lyna, J., de Cappellen lez-Glabbeek.
Verhamme, Firmin, d'Iseghem.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE.

Avec distinction.

Schaetzen, Louis, de Tongres.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE (LITTÉRATURE FLAMANDE).

Avec distinction.

Cochez, Joseph, d'Exaerde.
Nulens, Gérard, de Groote-Spauwen.
Steppé, Th., de Lennick-St-Martin.

D. PHILOLOGIE ROMANE.

Avec la plus grande distinction.

Mativa, Adrien, de La Louvière.

Avec distinction.

Habran, Louis, de Bouillon.

E. PHILOLOGIE GERMANIQUE.

Avec la plus grande distinction.

Van Gorp, Charles, de Louvain.

Avec grande distinction.

Boon, Arthur, de Blaesvelt.
Tuyaerts, Prosper, d'Everberg.

Avec distinction.

Colle, Georges, de Thielt.

D'une manière satisfaisante.

Broeckx, Eugène, de Meerhout.
Brounts, Louis, de Maestricht.
Buyse, Joseph, de Meulebeke.
Heuvelmans, Pierre, d'Anvers.
Kempeneers, Auguste, de St-Trond.
Lindemans, Jean, d'Opwyck.
Roggen, Dom., de Halle-Boyenhoven.
Serneels, Constant, d'Itegem.
Teuwen, Mathieu, de Kinroy.
Verbraecken, Ad., de Melsele (Waes).
Wagemans, Emile, de Cortessem.
Werquin, Maurice, de Watou.

EXAMEN DE DOCTEUR (1e ÉPREUVE).

B. HISTOIRE.

Avec grande distinction.

Fierens, Alphonse, d'Anvers.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Avec la plus grande distinction.

Creusen, Joseph, de Liége.

Avec grande distinction.

Charlier, Franz, de Gembloux.
Jamar, Alfred, de Huy.

Avec distinction.

Debatty, Léon, de Spa.

D'une manière satisfaisante.

François, Paul, de Bauffe.
Prickarts, Jules, de Verviers.

E. PHILOLOGIE GERMANIQUE.

Avec grande distinction.

Dupont, Joseph, de Brée.

Avec distinction.

Vander Perren, Jules, de Neeryssche.

D'une manière satisfaisante.

Baccaert, Herman, de Malines.
Grootaers, Ludovic, de Tongres.
Van Gorp, Jean, de Casterlé.

EXAMEN DE DOCTEUR (2e ÉPREUVE) (1).

B. HISTOIRE.

Avec la plus grande distinction.

* Fierens, Alphonse, d'Anvers.

(1) L'astérisque indique que le récipiendaire a subi l'épreuve de la leçon publique.

C. PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Avec la plus grande distinction.

* Creusen, Joseph, de Liége.
* Prickartz, Jules, de Verviers.

Avec grande distinction.

* Charlier, Franz, de Gembloux.
* Jamar, Alfred, de Huy.

Avec distinction.

* Leemans, René, de Cortenberg.

E. PHILOLOGIE GERMANIQUE.

Avec distinction.

* Baccaert, Herman, de Malines.
* Vander Perren, J., de Neerryssche.
* Van Gorp, Jean, de Casterlé.

D'une manière satisfaisante.

* Grootaers, Ludovic, de Tongres.
* Vrydaghs, Paul, de St-Trond.

FACULTÉ DES SCIENCES.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES ET DE CANDIDAT EN MÉDECINE (1re ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Besemans, Albert, de St-Trond.

Avec grande distinction.

Badot, Jules, de Forchies-la-Marche.
Bersou, Willy, de Courtrai.
Hillegeer, Paul, de Beveren (Waes).
Misson, Paul, de Rochefort.
Van Houtte, Paul, de Dixmude.

Avec distinction.

Bastien, Marcel, de Blangies.
Claes, Florent, de Gelrode.
De Baets, Léon, de Waerschoot.
De Lobelle, Gustave, de Velsicque.
De Vos, Henri, de Hoorebeke-St-Corneille.
Dutrieux, Marcel, de Montignies-sur-Sambre.
Hambresin, Léon, de Bruxelles.
Podevyn, Edouard, d'Ypres.
Scory, Fernand, de Charleroi.
Vanderschelden, E., d'Oostvleteren.
Van Houdt, Constant, de Gheel.

D'une manière satisfaisante.

Bamps, Victor, de Merchtem.
Bauduin, Armand, de Resseignies.
Berny, Emile, de Boitsfort.
Billiet, Camille, de Wyngene.
Bienaimé, Arthur, de Rance.
Knippenberg, Guillaume, d'Anvers.
Lanquart, J., de Forchies-la-Marche.
Lemmens, A., de St-Josse-ten-Noode.
Leporcq, Clovis, de Sivry.
Lippens, Albert, de Gontrode.

Borremans, Pierre, de Hal.
Bosserez, Henri, de Puers.
Boulanger, Ernest, de Chastre.
Caluwaerts, Paul, de Léau.
Claeys, Pierre, de Caprycke.
Coelis, Maurice, de Maldeghem.
Cools, Ludovic, d'Anvers.
Corbisier, Charles, d'Ecaussines.
Dangoisse, Louis, de Gelbressée.
Dans, Armand, de Rummen.
Dauwe, Gaston, d'Eecloo.
Davidts, Auguste, de Kessel-Loo.
Dedobbeleer, Raym., de Tourneppe.
Dedoncker, Joseph, de Templeuve.
Deheeger, Arthur, de Watou.
De Kock, Gér., de St-Amand (Puers).
Delgoffe, René, de Louvain.
Demoulin, Marcel, de Gilly.
De Wilde, Hilaire, de Calcken.
D'Hooghe, Gérard, de Lokeren.
Dufrasne, Robert, de Cuesmes.
Durant, Franz, d'Auvelais.
Flameng, Fr., de St-Josse-ten-Noode.
Francq, Charles, d'Obourg.
Geerts, Edouard, de Terhaegen.
Glorieux, Paul, de Courtrai.
Grimonpont, Léopold, de Laeken.
Guilmot, A., de St-Gilles (Bruxelles).
Hanssens, Georges, de Staceghem.
Hylebos, Honoré, de Grammont.
Kerremans, François, d'Anvers.
Miest, Alphonse, de Neufchâteau.
Nelis, Joseph, d'Orp-le-Grand.
Ooms, Auguste, de Desschel.
Pastorella, Calogero, de S. Biagio-Platani (Sicile).
Pigneur, Jean, de Céroux-Mousty.
Poodt, Romain, de Ternath.
Ransart, Maurice, de Haulchin.
Robberechts, Joseph, de Geet-Betz.
Rondelet, Albert, de Bertrix.
Rosseel, Jean, de Thourout.
Sala, Robert, de Mouscron.
Scheyvaerts, Hector, de Malines.
Schram, Philippe, de Bruges.
Soille, Georges, de Jauche.
Stappers, Paul, de Hasselt.
Stroobandt, Alfred, d'Oedelem.
Strubbe, Louis, de Bruges.
Tant, Eugène, de Bruges.
Thimus, Louis, de Ferrière.
Tombeur, François, de Héverlé.
Ulrix, René, de Tongres.
Van Assche, Albert, de Londerzeel.
Van Cappellen, Jules, de Merchtem.
Vandeputte, Hector, d'Ouckene.
Van Goethem, J., de Beveren (Waes).
Van Lierde, Raymond, de Schepdael.
Van Raes, Joseph, d'Ypres.
Verstraeten, Louis, de Roulers.
Wynants, Joseph, de Hasselt.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES PRÉPARATOIRE A LA PHARMACIE, AU DOCTORAT ET A LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (1e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Bastin, Ferdinand, d'Anvers.

Avec grande distinction.

D'Awans, Léopold, de Marlinne.
Le Jeune, Henri, de Forge-Philippe.
Peeters, Désiré, de Neeryssche.
Van Isacker, Paul, de Thourout.
Vereertbrugghen, Jos., d'Opwyck.
Verstraete, Alphonse, de Roulers.

Avec distinction.

Dartois, Léon, de Soignies.
Delesenne, Louis, de Chièvres.
Dendalle, Marcel, du Rœulx.
Ghysen, Jules, de Hasselt.
Lebrun, Maurice, de Dion-le-Mont.
Lemaire, Maurice, de Gallaix.
Van Espen, Jules, d'Enghien.
Verschelden, René, de Renaix.

D'une manière satisfaisante.

Alliaume, René, de Jodoigne.
Bernard, Georges, de Rance.
Busar, Georges, de Boursy.
Chielens, Godefroid, de Bruges.
De Cleen, Gustave, de Zwyndrecht.
De Landsheer, Pierre, de Baesrode.
Dever, Léon, de Louvain.
De Vos, François, de Duffel.
Dormal, Ulysse, d'Esneux.
Eloy, Alfred, de Dampremy.
Goreux, Joseph, de Latinne.
Guimy, Joseph, de Poncet.
Hanappe, Ernest, de Courcelles.
Heintz, Joseph, de Bastogne.
Hennekinne, Alb., de Fays-le-Franc.
Houssiau, Jean, de Hal.
Jamart, Alfred, de Hal.
Lecot, Henri, de Loo.
Leysen, Jules, de Herenthals.
Libens, Jean, de St-Trond.
Malfait, Victor, de Roulers.
Massa, Marcel, d'Anvers.
Meyer, René, de Schooten.
Michel, Charles, de Chapelle-à-Oye.
Mouton, Gaston, d'Elverdinghe.
Pètre, G., de Montignies-St-Christophe.
Pieraert, Maurice, du Rœulx.
Polain, Jules, d'Anderlues.
Poty, Jules, d'Anderlues.
Quiévy, Amédée, d'Ostiches.
Sente, Fernand, d'Aubange.
Severin, Alfred, de La Louvière.
Vanden Bosch, Joseph, de Turnhout.
Vander Smissen, T., de Vlesembeke.
Van Marsenille, Georges, de Heers.
Van Snick, René, de Ninove.
Verstreyden, René, de Herenthals.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES PRÉPARATOIRE A LA PHARMACIE, AU DOCTORAT ET A LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Dubois, Albert, de Gand.
Salée, Achille, de Spa.
Sigiez, Edmond, de Zantvoorde.
Vanden Broeck, Alph., de Lichtaert.

Avec distinction.

Briffeuil, Désiré, de Bas-Silly.
Colpaert, R., de Beveren lez-Roulers.
Dechièvre, Joseph, d'Ypres.
De Jonckheere, Jérôme, de West-Roosebeke.
Lybeer, Achille, de Roulers.
Mengens, Paul, de Tirlemont.
Snoeck, Jérôme, de Wervicq.
Vallaeys, Achille, de Menin.
Van Raemdonck, L., de St-Nicolas.
Vermoesen, Camille, de Malderen.
Wiard, Z., de Bienne lez-Happart.

D'une manière satisfaisante.

Canivet, Alphonse, de Tournai.
Cayphas, Fernand, de Gozée.
Coppée, Louis, de Renlies (Hainaut).
Corbeel, Louis, d'Ecaussines.
Danvoye, Elie, de Seloignes.
De Beul, René, d'Anvers.
De Broeck, Léon, de Meldert.
Disclez, Victor, de Gembloux.
Dusart, Léon, de Virginal.
Hoedt, Joseph, de Pollinchove.
Quivy, Edmond, de Pottes.
Reman, Jules, de Wavre.
Roland, Zénon, de Fallais.
Sandront, Louis, de Flostoy.
Schreurs, René, de Lissewege.
Sprengers, Joseph, de Gheel.
Steppe, Charles, de Grammont.
Stiénon, Hector, de Chapelle lez-Herlaimont.
Stouffs, Joseph, de Genval.

Honoré, Ange, de Wervicq.
Jans, Joseph, de Grand-Jaminé.
Kestelyn, Arthur, de Crombeke.
Libens, Jean, de St-Trond.
Meurant, Paul, de Havré-Ville.
Mommaerts, Antoine, de Kessel-Loo.
Notredame, Hilaire, de Poperinghe.
Petit, Léon, de Havré.
Quiévy, Amédée, d'Ostiches.
Quisthout, Théodore, de Bergh.
Thomas, Clément, de Racour.
Thomas, Louis, de Leupeghem.
Van Blerckom, Edouard, de Diest.
Van Damme, Aug., de Moerkerke.
Vande Plas, Franz, de Schaerbeek.
Van Elsuwe, Jos., de Nederbrakel.
Van Loon, Jean, d'Esschen.
Verelst, Gustave, de Viersel.
Vertongen, Adolphe, de Malderen.
Volvert, Gust., de Louette-St-Denis.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (1e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Jacques, Edouard, de Tirlemont.

Avec distinction.

Vanpée, Ernest, de Grez-Doiceau.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (2e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Daveloose, Arthur, de Dudzeele.

Avec grande distinction.

Gaillard, Joseph, de Schaerbeek.

D'une manière satisfaisante.

Casteels, Louis, de Steenhuffel.
Lagae, Paul, de Courtrai.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (1e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Pacotte, Julien, de La Louvière.

Avec distinction.

Odeurs, Alphonse, de Halle-Boyenhoven.

D'une manière satisfaisante.

Maricq, François, de Waterloo.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES (2e ÉPREUVE) (1).

D'une manière satisfaisante.

* Lambrechts, Gustave, de Louvain.

(1) L'astérisque indique que le récipiendaire a subi l'épreuve de la leçon publique.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES NATURELLES (1e ÉPREUVE)

B. SCIENCES BOTANIQUES.

Avec la plus grande distinction.

Escoyez, Eudore, de Tertre.

D. SCIENCES CHIMIQUES.

Avec la plus grande distinction.

Bruylants, Pierre, de Louvain.
Lemaire, Joseph, de Schaerbeek.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES NATURELLES (2e ÉPREUVE).

B. SCIENCES BOTANIQUES.

Avec la plus grande distinction.

* Escoyez, Eudore, de Tertre.

D. SCIENCES CHIMIQUES.

D'une manière satisfaisante.

Buelens, Armand, d'Anvers.

EXAMEN DE CANDIDAT INGÉNIEUR (1e ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Bourgeois, Henri, de Comines.
Lamquin, Lucien, d'Anvers.
Parein, Victor, de Dranoutre.
Vandersypen, Jean, de Diest.

Avec grande distinction.

Debin, Charles, de Romedenne.
Haesaerts, Isidore, de Rumpst.

Avec distinction.

Caenepenne, Arthur, d'Etterbeek.
Devis, Arthur, d'Esschene (Brabant).
Hoet, Jean, de Bruges.
Le Docte, Ch., de Chastre-Villeroux.
Magis, Gustave, de Liége.
Radar, Edmond, de Tilff.

D'une manière satisfaisante.

Bourgois, Omer, de Bruxelles.
Crombé, André, d'Audenaerde.
De Becker, Joseph, de Genval.
De Becker, Marc, de Bruxelles.
Debouche, Albert, de Gembloux.
Delbeke, Edmond, de Hooglede.
Drion, Albert, de Liége.
Dubois, Edouard, de Courtrai.
Gailly, René, d'Asquillies.
Harrewyn, Hubert, d'Eeckeren.
Hazard, Alf., de Fontaine-Valmont.
Labrique, Alfred, de Binche.
Lagneau, Fernand, de Laeken.
Levie, Michel, de Binche.
Magerotte, R., de St-Amand (Fleurus).
Meeus, Eugène, de Schooten.
Moreau, Victor, de Kain.
Nève, Jacques, de Brecht.
Pierret, Georges, d'Arlon.
Pira, Camille, de Louvain.
Vanex, Eudore, de Farciennes.

EXAMEN DE CANDIDAT INGÉNIEUR (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Bertholet, Urbain, d'Uccle.
Caluwé, Auguste, de Louvain.
Dewinter, Raphaël, de Gheel.
Dryen, Achille, de Londerzeel.

D'une manière satisfaisante.

Ampe, Achille, d'Oost-Roosebeke.
Antonissen, François, de Merxem.
Bovy, Gustave, de Tournai.
Chanteux, Joseph, de Herve.
Charlet, Achille, de Haringhe.
Charlier, Charles, de Perwez.
de Basse, Albert, de Tournai.
Descamps, Marcel, de Noirchain.
Drion, René, de Liége.
Evrard, René, de Montignies-sur-Sambre.
Frans, André, de Malines.
Goossens, Robert, de Leefdael.
Hambresin, Omer, de Bruxelles.
Holemans, Fernand, de Malines.
Leblanc, L., de Molenbeek-St-Jean.
Lefebvre, Octave, de Burdinne.
Louis, Prosper, de Grez-Doiceau.
Meyer, Jean, de Schooten.
Montangie, Alphonse, d'Ostende.
Paheau, Charles, d'Aerschot.
Skerret, Charles, de Norwich.
Tessens, Désiré, de Morckhoven.
Uylebrouck, Isidore, de Louvain.
Van Vyve, Raymond, de Caulille.
Verbesselt, J., de Konings-Hoyckt.
Vervaeck, Jacques, de Hever.
Walravens, Auguste, de Saintes.

EXAMEN D'INGÉNIEUR CIVIL DES MINES (1re ÉPREUVE).

Avec la plus grande distinction.

Thoreau, Jacques, d'Ixelles.

Avec grande distinction.

Desmit, Michel, de Courtrai.
Schicks, Joseph, d'Anvers.

Avec distinction.

Delmarcel, Gustave, de Louvain.
Fontaine, Néstor, de Lavaux.

D'une manière satisfaisante.

Desgain, Jean, de Lodelinsart.
Dubuisson, Joseph, de Pont-de-Loup.
Gallez, Gustave, de Binche.
Geysen, Joseph, de Deurne.
Gripekoven, Georg., de Schaerbeek.
Hebbelynck, Albert, de Meirelbeke.
Janssens, Christian, de Louvain.
Lenders, Guillaume, de Boorsheim.
Moerman, Jérôme, de Roulers.
Van Leeuw, Louis, de Malines.
Wautier, Edmond, de Saintes.

EXAMEN D'INGÉNIEUR CIVIL DES MINES (2e ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Delplanque, Fernand, de Tournai.

Avec distinction.

De Bontridder, Henri, de Bruxelles.
De Raedt, Constant, de Wavre.
Nikolajezak, Victor, de Laufenburg.
Richard, Raoul, de Namur.
Salembier, Adhémar, de Pecq.
Schopp, Franz, de Turnhout.

D'une manière satisfaisante.

Beaufaux, Georges, de Gosselies.
Bertholet, Fern., de St-Gilles (Brux.)
Buys, Fernand, de Marcinelle.
Crispin, Georges, de Spy.
de Cartier d'Yve, Ludovic, de Namur.
de Dorlodot, Jean, de Floriffoux.
Dubuisson, Georg., de Pont-de-Loup.
Ferminne, Adolphe, de Roux.
Gallez, Emile, de Montrœul-au-Bois.
Hers, Géry, de Namur.
Houdart, Georges, de Nivelles.
Jamar, Fernand, de Melin.
Lekeux, Maurice, d'Arlon.
Martheleur, Elie, de Marcinelle.
Puissant, Félicien, de Tamines.
Roger, Louis, de Suarlée
Tassin, Vital, de Montignies-Neuville.
Van Haelst, Oscar, d'Anvers.

EXAMEN D'INGÉNIEUR CIVIL DES MINES (3e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Delvaulx, Victor, de Malines.
Goffart, Fernand, de Wavre.
Hermant, Alfred, de Boufflouix.
Meeussen, Emile, d'Oeleghem.
Pira, Armand, de Louvain.
Plissart, Charles, de Bauffe.
Scheid, Max, de St-Josse-ten-Noode.
Sottiaux, Georges, de Marcinelle.

D'une manière satisfaisante.

Caenepenne, Chrétien, d'Etterbeek.
Dupret, Marcel, de Bruxelles.
Evrard, Emile, de Tirlemont.
Jadoul, Ch., de Braine-le-Château.
Roderburg, Paul, de Louvain.
Servranckx, Georges, de Liége.
Thieffry, Edmond, d'Orcq.
Verwimp, Joseph, de Gheel.
Vitry, Edmond, de Binche.

EXAMEN D'INGENIEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES (1re ÉPREUVE).

Avec grande distinction.

Coppens, Albert, d'Ardoye.
Mullie, Julien, de St-Genois.

Avec distinction.

Boulmant, Robert, de St-Ghislain.

D'une manière satisfaisante.

Desquiens. Georges, de Warneton.
Hollevoet, Fursy, de Crombeke.
Taccoen, Gabriel, de Leysele.

EXAMEN D'INGÉNIEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Bovy, Fernand, de Seraing.
Eggermont, Paul, de Leignon.
Gaussin, Alphonse, de Ciney.
Poodts, Albéric, de Rupelmonde.
Roland, M., de Chaussée-Notre-Dame.
Verwilghen, Raphaël, de Roulers.

EXAMEN D'INGÉNIEUR DES CONSTRUCTIONS CIVILES (3e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Claeys, Emile, de Waereghem.
De Brouwer, Auguste, de Bruges.
Watteyne, Maurice, de Mons.

D'une manière satisfaisante.

Limpens, Fernand, de Termonde.

ÉCOLES SPÉCIALES
des arts et manufactures, du génie civil et des mines.

EXAMENS SUBIS PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1906-1907.
EXAMEN D'ADMISSION AUX ÉCOLES SPÉCIALES.

Programme A.

Aelbroucq, Hippolyte, d'Amiens.
Allard, Anthony, de Châtelineau.
Bohy, Léon, de Vieux-Genappe.
Bonciqué, Jerôme, de Merckem.
Buisseret, Henri, d'Ixelles.
Cabu, Louis, de Namur.
Catteaux, Etienne, de Courtrai.
Cornille, Georges, de Haulchin.
Damry, Charles, d'Anvers.
Dauby, Jean, de Bertrix.
Debauche, Robert, de Couillet.
Decamps, Gaston, d'Acoz.
De Lil, Félix, d'Arville.
Demeyer, L., de Mortsel (Anvers).
Demeyer, Joseph, de Berlaer.
Dhondt, Edgar, d'Etichove.
d'Ursel, Edouard, de Bruxelles.
Dusart, Gustave, de Virginal.
du Trieu de Terdonck, Robert, de Muysen.
Falize, Victor, de Liége.
Godenne, Jean, de Namur.
Gobierre, Auguste, de Roux.
Gobierre, Fernand, de Roux.
Gueur, Cam., de Mont s/Marchienne.
Hayot, Ev., de Hamoir (Condroz).
Hensmans, Léon, de Louvain.
Hubert, Alphonse, de Lombise.
Huyghebaert, Denis, de Malines.
Janss, Julien, de Bruxelles.
Lejeune, Jean, de Waterloo.
Lemaitre, F., de Hautmont (Fr.).
Levie, Georges, de Binche.
Lesy, Camille, de Bruges.
Locus, Olivier, de Louvain.
Luyssen, Georges, de Bruges.
Maréchal, Louis, de Charleroi
Médard, Henri, de Bruxelles.
Michel, Edgar, d'Enghien.
Molina, José, de Panama.
Moreau, Fernand, de Jodoigne.
Nimal, Alphonse, de Tournai.
Peuters, Marcel, de Schaffen.
Pirsoul, Achille, de Louvain.
Préat, Ars., de St-Servais (Namur).
Salt, John, de Bordeaux.
Schroëter, Léon, de Malines.
Taburiaux, Arille, de Charleroi.
Thoreau, Paul, de Bruxelles.
Tombeur, Gustave, de Kessel-Loo.
Valcke, Edgar, d'Avelghem.
Vandenplas, Paul, de Tirlemont.
Vander Rest, Paul, de Bruxelles.
Vanhemelryck, H., de Buggenhout.
Vanvyve, Marcel, de Cantille.
Vergeynst, Charles, de Termonde.
Vervaeck, Louis, de Malines.

Programme B.

Andris, Achille, de Paris.
Barbier, Guillaume, de Verviers.
Baudhuin, L., de Wanfercée-Baulot.
Breithof, Paul, de Louvain.
Buscain, Emile, de Haine-St-Pierre.
Coche, Vital, de Carnières.
Cols, Vincent, d'Anvers.
Cravat, Firmin, de Luxembourg.
de Beauclerc, Pierre, d'Ixelles.
Depret, Eudore, de Frameries.
Devroede, André, Poix-St-Hubert.
Gheude, Alexandre, de Malines.
Julien, Henri, de Molenbeek.
Kayser, Joseph, de Hamm (G.-D.).
Lampach, L., de Niederansen (G.-D.).
Martens, Joseph, de Lessines.
Meerberghs, Léonce, de Malines.
Mineur, Paul, d'Esch s/Alzette.
Mullie, Robert, de St-Genois.
Saez, Arcadio, Copiapo (Chili).
Unzurruzuga, Albert, de Bilbao.
Valcke, Edgard, de Courtrai.
Watelet, Jean, de Bruges.

EXAMEN D'ÉLÈVE-INGÉNIEUR
DES ARTS ET MANUFACTURES ET DES MINES (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

Nannan, Charles, d'Arlon.
Vander Ghote, Henri, de Bruges.
Ho Chi Kwan, Wibru, Chine.

D'une manière satisfaisante.

Colle, Hector, de Peteghem.
Fouarge, William, de Sombreffe.
Lenssens, Odilon, de Wetteren.
Richard, Armand, de Wavre.
Van Herck, G., de Berchem (Anvers).

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE.

D'une manière satisfaisante.

Bulckens, Jean, de Herenthout.
Churruca, Joachim, de Bilbao.
Lammens, Emile, de Quatrecht.
Mascart, Louis, de Dour.
Rufo, Luizi, de Naples.
Van Nitzen, Joachim, de Bilbao.
Verhoeven, Maurice, d'Anvers.

EXAMEN D'ÉLÈVE-INGÉNIEUR
DES ARTS ET MANUFACTURES ET DES MINES (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Allard, Valère, de Châtelineau.
Elens, Paul, de Stockheim.
Grade, Raoul, de Gand.
Hannecart, Gustave, de Bruxelles.
Limet, Armand, de Haillot.
Renguet, Herman, de Laer (Landen).
Ruyssen, Paul, de Meulebeke.
Vanden Berghe, G., d'Avelghem.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE.

D'une manière satisfaisante.

Janssens, Antoine, de Louvain.

EXAMEN D'INGÉNIEUR
DES ARTS ET MANUFACTURES ET DES MINES (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

Metz, Norbert, d'Eich-sur-Alzette.

D'une manière satisfaisante.

Bellier, Alf., de Monceau-les-Mines.
Bouvy, Jules, de Jemappes.
Brasseur, Franz, de Couillet.
De Pauw, Victor, de Crainhem.
Deswert, Fernand, d'Ixelles.
Drion, René, de Châtelet.
Gonzalez, Salvador, de Valence.
Kneppen, Albert, de Diekirch.
Mersch, Hubert, de Brouch (G.-D.).
Plapied, Zénobe, de Javingues-Sivry.
Renson, Charles, de Gingelom.
Roelandt, Joseph, de Turnhout.
Steishen, Mic., de Goderange (G.-D.).
Suttor, Maurice, de Bruxelles
Vander Haert, Jean, de Bruges.
Van Turnhout, Gaston, de Wervicq.

EXAMEN D'INGÉNIEUR
DES ARTS ET MANUFACTURES ET DES MINES (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

De Raedt, Jean, de Bousval.

D'une manière satisfaisante.

Buffet, Michel, de Wiltz (G.-D.).
Cayphas, Georges, de Gozée.
De Maeyer, Raphaël, de Cruybeke.
de Maret, Paul, de Stavelot.
de Roest d'Alkemade, J., de Beersel.
Hanoteau, Léon, de Barbençon.
Maton, Léon, de Diest.
Rivière, José, de Portugalette (Esp.).
Van Lierde, Joseph, de Sottegem.

EXAMEN D'ÉLÈVE-INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

Ching, Joseph, de Shang-hai.

D'une manière satisfaisante

Gilson, André, de Tournai.
Haesaerts, Michel, de Boom.
Li Chang Tsu, Charles, de Shang-hai.
Snoeck, Paul, d'Aeltre.
Van Roy, Guillaume, de Veerle.

EXAMEN D'ÉLÈVE-INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Decamps, Georges, d'Acoz.
Kugener, Eugène, de Wasserbillig.
Lammens, Emile, de Wetteren.
Maes, Aloïs, de Houthem.
Melchers, Paul, de Charleroi.
Pètre, Emmanuel, de Vilvorde.
Ruffo, Luigi, de Naples.
Tennstedt, Ch., de Petit-Enghien.
Van Nitsen, Alphonse, de Verviers.
Van Parys, Eugène, d'Aerschot.
Vigneron, Léon, de Thisnes.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE.

D'une manière satisfaisante.

Mercier, Maurice, d'Arlon.

EXAMEN D'INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (1re ÉPREUVE).

Cortinez, Ed., de Santiago (Chili).
Jacqmin, Jean, de Hal.
Laval, André, d'Eisch (G.-D.).
Verelst, Jules, d'Aerschot.
Vermeire, Urbain, de Vive-St-Eloi.

EXAMEN D'INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Beeken, Louis, de Hasselt.

D'une manière satisfaisante.

Caenepenne, Géry, d'Etterbeek.
Cousin, Paul, de On.
Dopp, Etienne, de Bruxelles.
Thirionnet, Léon, de Schaerbeek.

EXAMEN D'INGÉNIEUR-ARCHITECTE (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

Goethals, Emile, d'Alost.

D'une manière satisfaisante.

de Marneffe, Louis, de Niel-St-Trond.

EXAMEN D'INGÉNIEUR-ARCHITECTE (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Kovatcheff, G., de Tirnova (Bulgarie).
Van Coillie, Joseph, de Roulers.

D'une manière satisfaisante.

Carlier, Emile, de Nivelles.
Leroy, Hect., de Houdeng-Goegnies.

EXAMEN D'ÉLÈVE-INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

Bulckens, Auguste, de Poederlé.

D'une manière satisfaisante.

Adant, Liévin, de Cureghem.
De Jong, Emile, de Spa.
de Liedekerke, Louis, de Paris.
de Thomaz de Bossière, Etienne, de St-Gérard.
Jaumonet, Oscar, de Seilles.
Le Docte, V., de Chastre-Villeroux.
Maes, Henri, de Houthem.
Stevens, Paul, de Duffel.

EXAMEN D'ÉLÈVE-INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN (2e ÉPREUVE.)

D'une manière satisfaisante.

Bulckens, Jules, de Herenthout.
de Ribaucourt, Edmond, de Perck.

EXAMEN D'INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN (1e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Van Gastel, Constant, de Bergen-op-Zoom (Hollande).

D'une manière satisfaisante.

Vanderhaeghen Joseph, de Hasselt.

EXAMEN D'INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN (ÉPREUVE UNIQUE).

Avec distinction.

Choppinet, Joseph, d'Enghien.
Delcroix, Jules, de Schaerbeek.
Destrycker, Hubert, de Lierre.
Gueur, Ernest, de Jumet.
Guillaume, Emmanuel, de Lisbonne.
Lagasse, Victor, de Nivelles.
Nève, Pierre, de Gand.
Plumerel, Camille, de Louvain.
Vander Elst, Maurice, de Bruxelles

D'une manière satisfaisante.

Chabot, Armand, d'Ans.
Elewant, Odilon, de Haesdonck.
Frère, René, de St-Gilles (Bruxelles).
Mahieu, Louis, de Binche.
Mennes, Auguste, de Merxem.
Van Besien, Louis, de Louvain.
Van Damme, Joseph, de Wetteren.

A subi avec succès un examen sur diverses branches.

Bastin, Pierre, de Croix (France).

ÉLCTRICITÉ (4e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Haas, Victor, d'Onville.

Examens subis à la session de juillet 1906.

EXAMEN D'ÉLÈVE INGÉNIEUR DES ARTS ET MANUFACTURES ET DES MINES (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

Lepoutre, Robert, de Bas-Warneton.

D'une manière satisfaisante.

Allard, Valère, de Châtelineau.
Basagoiti, Antonio, de Mexico.
Claes, Joseph, de Malines.
Grade, Raoul, de Gand.
Limet, Armand, de Haillot.
Moens, Arm., de St-Josse-ten-Noode.
Renguet, Herman, de Laer.
Ruyssen, Paul, de Meulebeke.
Vandenberghe, Georg., d'Avelghem.

2e ÉPREUVE.

Avec distinction.

Metz, Norbert, d'Esch s/Alzette.
Roelandt, Joseph, de Turnhout.

D'une manière satisfaisante.

Bouvez, Jules, de Jemappes.
Brasseur, Franz, de Couillet.
Bellier, Alf., de Monceau-les-Mines.
Corpi, Dominique, de Constantinople.
Plapied, Zénobe, de Javingre.
Suttor, Maurice, de Bruxelles.
Thibaut, V., de Marchienne-au-Pont.
Merckx, Jules, de Héverlé.

EXAMEN D'ÉLÈVE INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR (1re ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Blondel, Robert, de Tournai.
Kugener, Eugène, de Wassenhillig (G.-D.).
Decamps, Georges, d'Acoz.
Petre, Emmanuel, de Vilvorde.
Simons, Nestor, de Verviers.
Tennstedt, Charles, de Petit-Enghien.
Van Parys, Eugène, d'Aerschot.

EXAMEN SUPPLÉMENTAIRE.

CHIMIE GÉNÉRALE.

D'une manière satisfaisante.

Vandepitte, Flavien, d'Oostnieuwkerke.

EXAMEN D'ÉLÈVE INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Useldinger, Cam., de Remich (G.-D.). Vloebergh, Jules, de Saventhem.

EXAMEN D'ÉLÈVE INGÉNIEUR ARCHITECTE (2e ÉPREUVE).

Avec distinction.

Goethals, Emile, d'Alost.

EXAMEN D'ÉLÈVE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN (1re ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Bulckens, Jules, de Herenthout. Gernay, Marcel, de Bruxelle

2e ÉPREUVE.

Avec distinction.

Van Gastel, Constant, de Berg-op-Zoom.

D'une manière satisfaisante.

Van Hoof, Léon, de Malines.

EXAMEN D'INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR (2e ÉPREUVE).

D'une manière satisfaisante.

Cuigniez, Georges, de Warcoing. Jacobs, Léon, de Laeken.
Evrard, Robert, de Nimy.

EXAMEN D'INGÉNIEUR ARCHITECTE (1re ÉPREUVE).

Avec distinction.

Van Coillie, Alphonse, de Roulers.

D'une manière satisfaisante.

Kovatcheff, Georges, de Tirnovo (Bulgarie).

2e ÉPREUVE.

D'une manière satisfaisante.

Colin, Ernest, d'Ixelles.

Institut agronomique.

EXAMENS D'ADMISSION.

André, Odilon, d'Everbecq.
Bavay, Charles, de Seneffe.
Bourgois, Ernest, de Tournai.
Brasseler, Armand, de Bruxelles.
Calmeyn, Paul, de Bruxelles.
Clynans, André, de Bruxelles.
de Brouwer, Henri, de Bruges.
De Buysscher, Joseph, de Tamise.
de Carlier d'Yves, Ed., de La Plante.
Declerck, Charles, de Louvain.
de Harenne, Ch., de Chaudfontaine.
de Roo, Elie, de Lierre.
Ferbus, Auguste, de Soignies.
Florent, Alfred, de Serpont.
Genet, Gaston, de Liége.
Gobiet, Maxime, de Gembloux.
Grandjean, Fernand, d'Ensival.
Horckmans, Louis, de Humbeek.
Le Boulengé, Jean, de Dinant.
Lecari, Paul, de Louvain.
Leva, Franz, de S'Heeren-Elderen.
Mainy, Paul, de Bruxelles.
Maison, Paul, de Cras-Avernas.
Nerinckx, Albert, de Hal.
Nogalès, José, de Santa Martha.
Reginster, Georges, de Seny.
Schelfaut, Achille, de Siney.
Smeets, Arsène, de Kempt.
Sulmon, Léon, de Bruxelles.
Vanden Berg, André, de Liége.
Vaneberck, Henri, de Linsmeau.
Van Molkot, Pierre, de Bierbeek.
Vanvolsem, Edmond, de Hal.
Vervloet, Georges, de Roulers.
Voordeckers, L., de Voostmeerlaer.

Ont été admis sans examen.

Besteleiü, M. Michel, de Galatz (Roumanie).
Lyon, R. Louis, de Valparaiso.
Droganoff, Dobri, de Kustendil (Bulgarie).
Salcedo y Bermejillo, de Madrid.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1re ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

Avec grande distinction.

Delchambre, Maurice, de Castillon.
Manoliu, G., de Popesti (Roumanie).

Avec distinction.

Decock, Joseph, de Lebbeke.
Mat, Florent, de Hoeylaert.

D'une manière satisfaisante.

Bireben, Ad., de Hernani (Espagne).
Cartuyvels, Philippe, de Braives.
Delahaye, André, de Salsinnes.
Ghysen, Jacques, de Hasselt.
Lebbe, Robert, de Bruxelles.
Leboucq, Robert, de Gand.
Lemaire, Henri, de Wandre.
Lindemans, Paul, d'Opwyck.
Materne, Jean, de Halle-Boyenhoven.
Mourue, G., de Marchienne-au-Pont.
Rapaert de Grass, E., de Bruges.
Sanchez Islo Servando, d'Infiesto (Espagne).
Scheys, Paul, de Beauvechain.
Van Roey, Vital, de Meerbeek.

Ont subi avec succès un examen complémentaire.

Bricout, Delphin, de Forest.
Dubois, Henri, de Barvaux s/Ourthe.
Kempeneers, Léon, à Neerhespen.

Ont subi avec succès un examen d'élèves libres sur diverses branches.

Goethals, Joseph, de Gand.
Hubert, Paul, de Marches-les-Dames.
Massange, Léon, de Liége.
Sifontes, P., de Guiria (Venezuela).

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

Avec grande distinction.

Gasthuys, Paul, de Bruxelles.
Vanden Broecke, Jos., de Vlisseghem.
Vercken de Vreuschmen, Jules, de Baelen-sur-Vesdre.

Avec distinction.

Claus, François, d'Ixelles.
Naets, Maurice, de Westerloo.

D'une manière satisfaisante.

Blommaerts, Urbain, de Nukerke.
Bricout, Delphin, de Forest.
Cangas, Pedro, d'Ovieda (Espagne).
Cassanova, José, de Nellos (Portugal).
Corrijo, Louis, d'Oviedo (Espagne).
de Mello e Faro, Carlos, d'Oporto (Portugal).
Dethiou, Georges, de Verviers.
Fernandez, Romiro, de Madrid.
François, Paul, de Lodelinsart.
Huysmans, Joseph, de Maeseyck.
Mathurin, Victor, de Houffalize.
Monette, Arthur, d'Opheylissem.
Snauwaert, René, d'Ingelmunster.
Verhaegen, Désiré, de Hoeylaert.

A subi un examen complémentaire.

Gillain, Jules, de Vitrival.

Ont subi avec succès un examen d'élèves libres sur diverses branches.

della Faille d'Huyse, I., de Gand.
de Marchand d'Ansenbourg, Alfred, de Bruxelles.
de Villers, Jean, de Congoux.
Taymans, René, d'Ixelles.

EXAMENS DE SORTIE (GRADE D'INGÉNIEUR AGRICOLE).

Avec grande distinction.

Van Orshoven, Hector, de Hoeylaert.

Avec distinction.

Gillain, Jules, de Vitrival.
Jounès, Assad, de Tannourine (Mont Kiban).

D'une manière satisfaisante.

de Clippele, René, de Sarlandinge.
d'Oultremont, Pierre, de Bruxelles.
Miesse, Fernand, de Marchienne-au-Pont.
Nannan, Auguste, d'Arlon.
Racot, Paul, de Laroche.
Sacré, Jules, de Herstappe.
Snyers, Charles, de Rosoux-Goyer.

SECTION DE CHIMIE.

A SUBI LA 2e ÉPREUVE DE LA SECTION DES SCIENCES CHIMIQUES AGRICOLES.

D'une manière satisfaisante.

Pirmez, Louis, de Velaines s/Sambre.

ONT SUBI LA 3e ÉPREUVE ET ONT OBTENU LE DIPLÔME D'EXPERT CHIMISTE AGRICOLE.

D'une manière satisfaisante.

Broun, Louis, de Malines.
L'Heureux, Léon, de Lodelinsart.
Maes, Ulric, de Puers.
Mommaerts, Henri, de Louvain.
Pieraerts, Albert, de Louvain.
Van Marsenille, Emile, de Haneffe.
Van Steenberge, P., de Smeerhebbe.

ONT SUBI L'EXAMEN D'INGÉNIEOR CHIMISTE AGRICOLE.

Avec distinction.

Dehaye, Emile, de Tilly.

D'une manière satisfaisante.

Crets, Fernand, de Maestricht.

SECTION FORESTIÈRE.

A OBTENU LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR FORESTIER.

Avec grande distinction.

Delforge, Prosper, de Chaumont-Hompré.

École supérieure de Brasserie.

EXAMÊNS D'ADMISSION.

Cammaert, Joseph, de Bornhem.
Dessart, Oscar, de Ampsin.
Janssens, Georges, de Malines.
Lesquoy, Ed., de Sommethonne.
Mertens, Victor, de Cruybeke.
Meynkens, Valère, de Rotselaer.
Thys, Gaston, de Waterloo.
Van Hemelryck, Jul., de Schaerbeek.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 1re ANNÉE D'ÉTUDES A LA 2e.

A subi avec succès un examen sur diverses branches.

Dechesne, Charles, de Liége.

EXAMENS POUR LE PASSAGE DE LA 2e ANNÉE D'ÉTUDES A LA 3e.

Avec distinction

Cappuyns, Alphonse, de Haechi.

D'une manière satisfaisante.

Escouflaire, Stephane, de Hornu.

EXAMENS DE SORTIE (GRADE D'INGÉNIEUR BRASSEUR).

Avec distinction.

De Block, Joseph, de Merchtem.
Dehaye, Emile, de Tilly.
Ravoet, Joseph, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

Ghys, Georges, d'Anvers.

École des Sciences commerciales et consulaires.

PREMIÈRE ANNÉE.

Avec la plus grande distinction.

Wargnies, Raymond, de Wavre.

Avec grande distinction.

Bastiaensen Denis, d'Anvers.
Naert, Séraphin, d'Iseghem.
Woestyn, Henri, de Gand.

Avec distinction.

Castermans, Irénée, de Bruges.
Deleu, Raymond, d'Ixelles.
Van Eycken, Edmond, de Herent.
Van Vlasselaer, Raym., de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

Aubry, Oswald, de Mons.
de Regny, H., de St-Josse-ten-Noode.
Druart, Ernest, de Villers-la-Ville.
Jorissen, Justin, de Hoksbergen.
Lecomte, Louis, de Namur.
Pétré, Joseph, d'Ixelles.
Redant, Joseph, de Liedekerke.
Schul, Fritz, d'Anvers.
Soussa, A., de Beyrouth.
Vande Keere, Bern., d'Oost-Eecloo.
Van Dieren, Robert, de Sleydinge.
Van Reeth, Joseph, de Boom.
Vrebosch, Raphaël, de Cortenberg.
Wouters, Jean, de Koekelberg.

LICENCIÉS EN SCIENCES COMMERCIALES.

Avec la plus grande distinction.

Coen, Alphonse, d'Audegem.

Avec grande distinction.

Couvreur, Joseph, d'Ottignies.
de Marneffe, Alb., de Montenaeken.

Avec distinction.

Huart, Emile, de Namur.
Rothé, Hadelin, de Nives.
Van Hove, Gustave, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

Renard, Omer, de Baisy-Thy.
Schoonejans, Joseph, de Bruxelles.
Verstraeten, Paul, de Louvain.
Vinckenbosch, Henri, de Tirlemont.

LICENCIÉS DU DEGRÉ SUPÉRIEUR EN SCIENCES COMMERCIALES ET CONSULAIRES.

Avec distinction.

Vander Stappen, Alphonse, de Louvain.

D'une manière satisfaisante.

Cornet, François, de Tirlemont.
Devos, Charles, de Dixmude.
Duchesne, Florent, de Wilsele.
Evenepoel, Joseph, de Wavre.
Palgen, Maurice, de Hussigny.

Lauréats du concours universitaire pour 1905-1907 (1).

PHILOLOGIE GERMANIQUE.

Premier *ex æquo*, M. Stracke, Désiré-Adolphe, d'Anvers, avec 91 points sur 100.

PHILOSOPHIE.

Premier, M. Hoffmans, Jean-Léon-François, de Braine-le-Comte, avec 85 points sur 100.

HISTOIRE.

Premier *ex æquo*, M. Willaert, Léopold-Adolphe-Joseph, de Bruges, avec 85 points sur 100.

CONSTRUCTIONS CIVILES.

Premier, M. Van Hecke, Albert-Charles-Georges, de Sottegem, avec 65 points sur 80.

Le jury a proposé l'impression, aux frais de l'Etat, du mémoire rédigé à domicile.

Bourses de voyage. — Concours de 1906.

Les docteurs, sortis de notre Université, qui ont pris part au concours pour les bourses de voyage, ont été classés dans l'ordre suivant :

I. *Docteurs en philosophie et lettres.*

1° M. de Moreau, Edouard, d'Andoy (Wierde).
3° M. Simar, Théophile, de Petit-Rechain.
4° M. Weemaes, René, d'Hougaerde.
5° M. Van de Wyer, Joseph, de Budingen.
6° M. Behen, Jean, de Pellaines.

II. *Docteur en droit.*

1° M. Collard, Charles, de Louvain.

III. *Docteur en sciences naturelles.*

1° M. Van Mollé, Jacques, de Louvain.

Le jury a proposé l'impression, aux frais de l'Etat, de la partie manuscrite du mémoire redigé par M. Van Mollé.

IV. *Docteur en sciences chimiques et mathématiques.*

M. Tits, Léon, de Louvain.

V. *Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements.*

4° *ex æquo*, M. Devloo, René, d'Oostvleteren.
7° M. Fonteyne, Alexis, de Vracene.
10° M. Merckx, Egide, de Tongres.

(1) M. Prickartz, Jules-Camille-Gérard, de Verviers, a obtenu, en philologie classique, une mention honorable, avec 60 points sur 100.

Statistique des admissions en théologie et en droit canon (1).

ANNÉE.	Bacheliers en théologie.	Bacheliers en droit canon.	Licenciés en théologie.	Licenciés en droit canon.	Docteurs en théologie.	Docteurs en droit canon.	TOTAL.
1836	7	»	»	»	»	»	7
1840	4	»	1	»	»	»	5
1850	3	»	2	»	»	»	5
1860	7	2	2	1	1	»	13
1870	3	3	1	»	»	»	7
1880	7	2	3	1	2	»	15
1890	6	2	2	1	1	»	12
1900	5	1	5	»	1	1	13
1901	8	5	7	1	1	»	22
1902	5	2	3	»	1	»	11
1903	9	1	3	2	1	»	16
1904	9	3	2	1	»	1	16
1905	12	4	6	1	1	»	24
1906	3	4	4	1	1	»	13
1907	7	2	5	2	»	»	16

Statistique des admissions par les jurys d'examens (2).

ANNÉE.	Droit.	Médecine.	Philos. et Lettres.	Sciences.	TOTAL.
1836	15	6	38	12	71
1840	42	46	63	24	175
1850	54	38	99	25	216
1860	104	88	47	58	297
1870	135	118	32	43	328
1880	201	335	146	214	896
1890	304	392	179	213	1088
1900	268	327	138	293	1026
1901	300	329	158	325	1112
1902	261	352	163	318	1094
1903	275	342	150	314	1081
1904	269	324	172	345	1110
1905	263	342	173	354	1132
1906	287	347	190	350	1174
1907	318	356	195	349	1218

(1) Pour la statistique complète voir *Annuaire* 1906, pp. 233 svv.

(2) Dans cette statistique et dans celle qui suit ne sont pas comprises les promotions aux grades scientifiques qui ont été faites à l'Université. Voyez les listes nominatives insérées dans les *Annuaires*.

Statistique des grades obtenus devant les jurys d'examen (1).

ANNÉE.	Manière satis-faisante.	Distinc-tion.	Grande distinction	La pl. gr. distinc-tion.	TOTAL.
1836	54	10	5	2	71
1840	108	35	22	10	175
1850	141	48	20	7	216
1860	218	66	» (2)	13	297
1870	205	88	»	35	328
1880	524	210	81 (3)	81	896
1890	692	261	96	39	1088
1900	673	228	101	24	1026
1901	700	270	112	30	1112
1902	712	250	98	34	1094
1903	703	252	98	28	1081
1904	763	232	92	23	1110
1905	753	251	95	33	1132
1906	781	269	94	30	1174
1907	812	262	104	40	1218

(1) V. les notes de la page précédente.

(2) Il est à remarquer que le grade de la *grande distinction* a été supprimé par la loi du 1r mai 1857. Il n'a donc plus été conféré après la 1re session de 1857.

(3) Le grade de la *grande distinction* a été rétabli à la suite de la loi du 20 mai 1876.

Tableau des inscriptions prises pendant les années 1834-35 à 1906-1907.

ANNÉE ACADÉMIQUE	Écoles spéciales.	Phil. et Sc. 1re a.	Sciences	Philos.	Méd.	Droit.	Théol.	TOTAL.
1834-35(1)	»	65	»	»	»	»	21	86
1839-40	»	136	89	59	62	100	44	644
1849-50	»	128	90	74	95	161	64	774
1859-60	»	»	158	107	205	239	84	793
1869-70	125	»	131	92	227	208	124	907
1879-80	204	»	351	209	307	320	60	1451
1889-90	393	»	382	225	428	428	35	1891
1899-1900	574	»	242	244	392	383	110	1945
1900-01	568	»	253	240	400	373	127	1961
1901-02	556	»	293	260	408	378	116	2011
1902-03	604	»	252	280	413	395	126	2070
1903-04	627	»	274	295	391	413	148	2148
1904-05	616	»	278	297	407	388	177	2163
1905-06	595	»	283	292	420	426	157	2173
1906-07	577	»	278	294	429	427	139	2144

(1) Pendant la première année académique 1834-35 on s'est borné dans l'enseignement, aux cours de première année de Philosophie et des Sciences et à ceux de la Faculté de Théologie. Les cours de première année de Médecine et de Droit ont été ouverts l'année suivante.

Inscriptions par Facultés prises pendant l'année académique 1906-1907.

Théologie	139
Droit	427
Médecine	429
Philosophie et Lettres	294
Sciences	278
Écoles spéciales	431
Agronomie	146
Total	2144

Statistique des élèves inscrits pendant l'année académique 1906-1907 et répartis d'après leur pays d'origine.

Des 2144 élèves inscrits pendant l'année 1906-1907, 1884 sont Belges; 260 étrangers.

Les étudiants belges se répartissent entre nos provinces de la manière suivante :

Province d'Anvers	269
— de Brabant	544
— de Flandre occidentale	221
— de Flandre orientale	209
— de Hainaut	303
— de Liége	79
— de Limbourg	90
— de Luxembourg	69
— de Namur	100
Total	1884

Les étudiants étrangers se classent comme suit d'après leurs nationalités respectives :

Allemagne	22
Amérique centrale	4
Angleterre	6
République-Argentine	2
Autriche	5
Bulgarie	2
Chili	3
Chine	3
Cuba	1
Égypte	3
Espagne	30
États-Unis	35
France	26
Indes néerlandaises	1
Irlande	8
Italie	10

Luxembourg (Grand-Duché)	20
Madère	1
Mexique	2
Pays Bas	41
Perse	1
Pologne	11
Portugal	7
Roumanie	4
Russie	1
Suisse	2
Syrie	3
Turquie	2
Urugay	2
Venezuela	2
Total	260

Tableau des inscriptions des deux premiers mois comparées avec le total de l'année académique (1).

Années.	*Deux premiers mois.*	*Total de l'année.*
1834—35	86	86
1839—40	468	490
1849—50	552	612
1859—60	750	793
1869—70	882	907
1879—80	1375	1451
1889—90	1689	1891
1899—1900	1783	1945
1900—01	1818	1961
1901—02	1825	2011
1902—03	1866	2070
1903—04	1917	2148
1904—05	1949	2163
1905—06	1962	2173
1906—07	1960	2144
1907—08	2047	

(1) Dans les chiffres de ce tableau comparatif ne se trouve pas compris celui des étudiants de l'ancien collège des Humanités, de 1838 à 1850, mentionné dans la première colonne du tableau ci-dessus, p. 199.

NÉCROLOGE.

Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur. II. MACHAB. XII, 46.

---

16 décembre 1906. HAYOIT DE TERMICOURT, EMILE, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, docteur en Méd., en Chir. et Acc., O. ✱, ✠ 1re cl, ⊛, décoré de l'ordre du Liberateur, membre et ancien prés. de l'académie royale de méd., etc., prés. de la commission médicale provinciale de Louvain, né à Quiévrain, le 6 juillet 1832, décédé à Louvain. (Voir aux Analectes.)

25 décembre. PEETERMANS, THÉODORE, étudiant en Philologie germanique, né à Léau, le 8 mars 1884, y décédé.

20 janvier 1907. HUCKLENBROICH, LOUIS, étudiant aux Ecoles spéciales, né à Molenbeek St-Jean, le 27 mars 1881, y décédé.

20 janvier. WAUTERS, JOSEPH, étudiant aux Ecoles spéciales, né à Anvers, le 4 fevrier 1885, y décédé.

9 avril. MARCHAND, JULES, professeur émérite de la Faculté des Sciences, docteur en sciences phys. et math., Ing. des arts et manufactures, du génie civil et des mines, ✱, M. C. 1re cl., ⊛, né à Arquennes, le 6 juillet 1840, decédé à Forest. (Voir aux Analectes.)

19 avril. CLYNMANS, FRANÇOIS, aide-bibliothécaire, M. C. 1re cl., ⊛, né à Louvain, le 8 septembre 1849, y décédé.

26 avril. Mgr CARTUYVELS, CHARLES-PHILIPPE-EDOUARD, vice-recteur honoraire de l'Université, prélat domestique de S. S., Dr en Théol., Licencié en Droit canon, doyen du chapitre de la cathédrale de Liége, chanoine hon. de la Métropole de Reims, C. ✱, ✠ 1re cl.. ⊛, né à Liége, le 27 février 1835, y décédé. (Voir aux Analectes.)

11 mai.	Debouche, Henri, étudiant en Droit, né à Mehagne, le 13 février 1885, y décédé.
22 juillet.	Bourgeois, Rodolphe-Louis, étudiant en Philosophie, né à Tournai, le 13 décembre 1887, y décédé.
30 juillet.	Mgr LAMY, Thomas-Joseph, professeur émérite, prélat domestique de S. S., Dr en Théol.. chanoine hon. de la cathédrale de Namur, C. ✠, ✠ 1re cl., ✠, membre de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre de la commission pontificale des études bibliques, membre de l'académie de la religion catholique de Rome et de l'académie royale des lettres, des sciences et des arts de Palerme, correspondant de la société d'Etude biblique de Rome, de la société de géographie de Lisbonne, membre de la société d'archéologie biblique de Londres, membre du conseil d'administration de la bibliothèque royale, né à Ohey, le 27 janvier 1827, décédé à Louvain. (Voir aux Analectes.)
24 octobre.	Hulten, Jean-Nicolas-Eugène, étudiant en Philologie germanique, né à Martelange, le 30 juillet 1884, décédé à Attert.

DEUXIÈME PARTIE

CONFÉRENCE D'ÉCONOMIE SOCIALE.

COURS PRATIQUE.

XXIIe ANNÉE.

Directeur : M. le professeur V. Brants.

Ont pris part aux travaux en 1906-1907 : MM. Aubry, René, de Soignies; Belpaire, Jean, d'Anvers; Cardyn, Joseph, de Hal; Decerf, Arnold, de Verviers; de Moreau, Edouard, d'Andoy; de Mûelenaere, Robert, d'Ardoye; de Spoelberch, Olivier, de Wespelaer; Geysen, Jules, d'Anvers; Greschner, Jean, de Neutra (Hongrie); Hannigan, Edmond, de Cork (Irlande); Janssen, Albert, de Bruxelles; Mousseau, Louis, de Valleyfield (Canada); Müller, Albert, de Neuss (Allemagne).

RAPPORT
sur les travaux de la CONFÉRENCE D'ÉCONOMIE SOCIALE, pendant l'année académique 1906-1907, par M. Jean BELPAIRE.

Messieurs,

Les cours pratiques, a-t-on dit bien des fois, ne peuvent avoir d'histoire. Je ne sais si cela est tout à fait vrai. Il est évidemment certain, dans un autre ordre d'idées, par exemple, que ce n'est pas à l'école militaire qu'on réalise de hauts faits d'armes. De même ici, dans notre conférence d'économie sociale à Louvain, on aime à dire que les années se suivent et se ressemblent : le bien s'y réalise sans bruit.

L'activité des anciens par le monde prouve du reste abondamment que la préparation était bonne. Qu'il me soit permis toutefois, en ma qualité de vétéran du séminaire social, de noter une certaine évolution dans le public du cours. Je ne relève pas l'immutabilité de la salle des

conférences, on la connait; ni les procédés de méthode éducative, ni enfin l'affabilité et le dévouement de notre chef, toutes choses également immuables,... je m'en réjouis de tout cœur; mais ne vous semble-t-il pas, franchement, que le cours *pratique* est pris d'assaut, de plus en plus, par des *praticiens*, peut-être par des hommes d'œuvres *en herbes*. Ce monde là est assez remuant. Pour lui, l'éducation scientifique sereine c'est bien, c'est nécessaire, la méthode c'est bien, c'est nécessaire encore, mais enfin, après s'être formé soi-même, comment appliquera-t-on à son tour *cette* science et *cette* méthode à d'autres hommes. Ce problème là semble les préoccuper avant tout. Me permettez vous de saluer avec bonheur, au milieu de nous, ce besoin de propager le bien social. Il décuple la signification et l'importance d'un cours pratique en étendant son action indirecte : constatons, sans effroi, cette tendance, si vous y voyez plus qu'une coïncidence fortuite, qui pourrait disparaître (ce que je ne crois pas); nous sommes trop pratiques, en Belgique, pour ne pas le montrer jusque dans l'élection de notre mode de labeur.

Les sujets traités dans nos soirées de travail ont eu, cette année-ci, leur variété habituelle. L'organisation *pratique* des trades unions, d'Angleterre et d'Amérique; le contrat collectif dans les pays Anglo-Saxons; les responsabilités dans la grève; le système colonial du Congo Belge; la structure des corporations de petits métiers en Autriche; la réforme du travail à domicile; le régime du crédit industriel et la banque allemande; l'impôt sur les bazars (grands magasins) en Prusse; l'organisation de l'assistance et des fondations, tels sont les principaux sujets répartis entre les travailleurs de l'année.

Ajoutons que la présence parmi nous de plusieurs collaborateurs étrangers nous apportait des observations du dehors, — eux-mêmes venant s'initier à notre méthode et à nos idées.

Comme de coutume nous enregistrons avec fierté les résultats déjà acquis par les nôtres. Et d'abord nous devons féliciter notre rapporteur d'hier, M. Ch. Collard, qui, fidèle aux bonnes traditions, a conquis la bourse de voyage du gouvernement. Son mémoire très étudié portait sur la protection de l'enfance en Prusse. Il est allé, fort de ce succès bien mérité, compléter en Allemagne, ses observations antérieures, en vue d'une publication riche en documentation instructive (1).

Continuant ses études et ses voyages, M. Joseph Cuylits, titulaire de

(1) *L'éducation protectrice de l'enfance en Prusse* (loi du 20 juillet 1900 et son application), vol. in 8°.

la bourse l'année précédente, a publié cette année-ci une étude méthodique et sérieuse sur une loi économique de la Suisse (1).

Des études fragmentaires ont été livrées à la publicité, par MM. Albert Müller (2) et Joseph Cardyn (3). Elles sont un fruit de leurs travaux à la Conférence.

Mais presque tous préparent, soit dans de laborieuses études de bureau, soit dans des visites et des voyages, les éléments de publications à venir. M. Albert Janssen a étudié ainsi sur place le fonctionnement des diverses maisons de crédit en Allemagne et nous a fait connaitre ses observations.

M. Olivier de Spoelberch a poursuivi pendant un séjour prolongé, ses études sur l'impôt en Italie. Le P. Albert Müller, qui avait passé plusieurs semaines en Allemagne, décrivit la vie et le caractère des institutions de M. Gladbach *(Volksverein)* et la politique du Centre; il a entrepris, pendant l'été, une enquête sociale dans le Grand Duché de Luxembourg.

Et voilà, le cours pratique qui fait ses comptes, clôture encore avec bénéfices à son actif. C'est à la bonne direction qu'on doit cela en partie, aucun de nous n'en doute. Mais aussi faut-il que chacun par son activité propre, se montre digne du corps et marche résolument sur la trace des « anciens »; souhaitons qu'il cherche même généreusement à faire mieux et plus encore!

Les anciens : ils sont bien nombreux déjà et ne cessent de nous inviter à suivre leurs vivants exemples. Si nous les regardons, ce n'est point pour nous vanter de succès qui sont les leurs, mais pour nous en réjouir et imiter leur vaillance, non seulement dans la défense, mais dans la propagation active et le développement constant de la Vérité et du Bien.

C'est Ruskin qui a dit, je crois : Divisez la terre, comme vous voudrez, la question primordiale restera toujours inexorable : Qui creusera le sol?

(1) *Lois Suisses sur le recouvrement des dettes et la faillite*, in 4°. Bruxelles. Imprimerie des grands Annuaires, 1907.

(2) *Les associations professionnelles allemandes et le projet de loi du 12 novembre 1906*, dans la *Revue sociale catholique* de janvier 1907.

(3) *L'industrie à domicile en Allemagne*. Même Revue en avril et septembre 1907.

Conférence d'Histoire de l'Art et d'Archéologie.

4me ANNÉE : 1906-1907.

I. La section d'art classique

dirigée par M. le chanoine E. Remy, professeur ordinaire,
est unie à la *Societas Philologa*.

II. Section d'art chrétien.

Directeur : M. le chanoine R. Maere, professeur ordinaire.

Membres :

MM. E. Carlier, H. Leroy, A. Van Coillie, L. Hissette, G. Kovatscheff, R. Verwilghen, E. Goethals, L. de Marneffe, L. Langerock.

RAPPORT

sur les travaux de la Conférence d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, SECTION D'ART CHRÉTIEN, pendant l'année 1906-07, présenté par M. L. HISSETTE.

Messieurs,

La charmante excursion faite à Herenthals et à Gheel fut le sujet de notre première réunion.

M. Carlier analysa l'église de Herenthals qui se trouve pour ainsi dire coupée en deux par sa tour. On ne peut expliquer ce fait que par un agrandissement que l'édifice a subi. Une particularité qui attira notre attention, c'est la manière dont les contreforts de la haute nef retombent sur les chapiteaux des colonnes, après avoir traversé les voûtes des nefs basses.

M. Van Coillie nous entretint ensuite des églises de Gheel. Les recluseries annexées à l'église Ste-Dymphne méritent une mention spéciale. Dans une réunion suivante, M. Hissette étudia les rétables de ces deux églises, si importants dans l'histoire des rétables brabançons. Il prouva que le rétable de Ste-Dymphne est formé de deux rétables superposés et que le supérieur seul peut être attribué au sculpteur anversois Jan Wave.

M. Van Coillie nous fit ensuite connaitre quelques églises romanes de la Flandre Occidentale : Waermaerde, Harlebeke, Messines, Rolleghem et la chapelle St-Basile à Bruges. De l'étude de ces églises, il résulte que es premières manifestations de l'art gothique en Flandre s'observent

dans les tours. Les arcs de la croisée qui les supportent sont généralement brisés.

Une visite aux ateliers de tapisserie de haute lisse, à l'institut des Sœurs du Sacré-Cœur à Héverlé, donna l'occasion à M. Verwilghen, de nous faire connaitre plus en détail l'ancienne tapisserie bruxelloise, d'après les excellentes études de M. Jos. Destrée.

Les travaux de M. l'architecte Choisy, fournirent à M. Kovatscheff la matière d'une conférence bien intéressante, sur la construction byzantine. Notre condisciple étudia plus spécialement la manière dont les byzantins résolvent le problème de la poussée des voûtes. Il pouvait d'ailleurs contrôler les ouvrages consultés par ses observations personnelles faites en Orient.

M. Goethals nous entretint d'un édifice important de style brabançon en Flandre : St-Martin d'Alost. Cette église, dont la construction commence à la fin du xve siècle, est en grande partie l'œuvre d'architectes brabançons : Jan Van Wouwe, de Waghemaker et Keldermans. Les matériaux qu'ils mirent en œuvre, provenaient en grande partie des carrières du Brabant.

L'église ne reçut pas son achèvement au xve siècle, la construction fut reprise en style gothique en plein xviie siècle, en 1628, mais on ne parvint pas à achever l'édifice.

L'étude des beaux plans dressés récemment par l'architecte communal de la ville d'Alost pour achever l'église St-Martin, termina la séance.

Dans la réunion suivante, M. Hissette choisit l'architecture civile privée comme sujet d'une étude. Après avoir donné quelques notions générales sur la matière, il fit connaître les habitations des différentes régions de la Belgique et spécialement la maison brabançonne.

M. Carlier, dans un exposé méthodique, traita de l'art des façades à Bruges. Il nous fit apprécier ces constructions élégantes en briques, que le baron Béthune a remises de nos jours en honneur et dont nous possédons, à Louvain même, un riche échantillon ancien dans la maison van 't Sestich.

Dans le courant de l'année, nous avons fait quelques autres excursions qui ont contribué à développer notre esprit d'observation et à alimenter nos séances.

L'excursion du second trimestre a été consacrée à Maestricht. Là, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer M. l'abbé Rutten qui fut pour nous un très aimable cicerone. Il nous montra une partie des anciens remparts et une des portes du mur d'enceinte, que les archéologues

maestrichtois ont su conserver, malgré les démolisseurs impitoyables.

La visite des églises nous intéressa vivement. Elle nous permit de suivre les manifestations de l'art, depuis les premiers siècles jusqu'à la fin du moyen âge.

La crypte de S. Servais appartient aux origines du christianisme dans les Pays-Bas. S. Servais et Notre-Dame offrent le plus haut intérêt pour le développement du style roman de la Lotharingie, les églises des Dominicains et des Franciscains sont de bons spécimens du gothique français et les voûtes de S. Servais nous ramènent au gothique flamboyant des bords de la Meuse.

Mais les trésors des deux églises principales ne sont pas moins remarquables, grâce à leurs objets d'art byzantin, arabe et occidental, grâce surtout à la magnifique châsse de S. Servais, un des chefs d'œuvre de l'orfèvre-émailleur Godefroid Le Claire.

Notre dernière excursion archéologique eut pour but la visite de l'exposition de la Gilde de St-Luc et de St-Joseph à Gand.

Le frère Mathias voulu bien nous servir de guide, il appela notre attention sur les chefs-d'œuvres principaux de cette belle exposition qui fit remarquer une fois de plus les excellents résultats que l'enseignement des écoles St-Luc a déjà obtenus.

Le temps nous fit malheureusement défaut pour consacrer aux monuments anciens de Gand toute l'attention qu'ils méritent. Il nous permit cependant une courte visite à l'église St-Bavon et un examen plus approfondi des découvertes faites à St-Nicolas par un dérochement partiel. Ce n'est pas sans surprise que nous avons observé les remaniements hardis que cette église a subis et qui ont fait disparaitre les anciennes tribunes, totalement ignorées jusqu'à présent.

Enfin une excursion toute imprévue termina nos travaux. M. le professeur Remy eut la bonté de nous inviter à accompagner la section d'art classique dans sa visite à la riche collection de S. A. S. Mgr le duc d'Arenberg.

Il nous conduisit également à la section de numismatique de la Bibliothèque royale. Là l'obligeant conservateur, M. Alvin, voulut bien se consacrer spécialement à nous et, tandis que M. Tourneur montrait aux philologues classiques de superbes monnaies grecques et romaines, il nous fit voir les principaux chefs-d'œuvres de l'art du monnayage en Belgique durant le moyen-âge. Sous la direction d'un guide si expérimenté, cette visite rapide fut pour nous un précieux enseignement.

Conférence d'Histoire littéraire grecque et latine.

ANNÉE 1906-1907.

Président d'honneur : Mgr A. HEBBELYNCK, recteur magnifique.
Directeur : M. F. COLLARD, professeur.
Secrétaire : M. A. JAMAR, docteur en philosophie et lettres.

Ont pris part aux travaux de l'année :

MM. Courtoy, Fernand, de Jauche, candidat en philosophie et lettres; Debatty, Léon, de Spa, id.; Jamar, Alfred, de Huy, docteur en philosophie et lettres; Nockermann, Charles, de Dampremy, candidat en philosophie et lettres; Raeymaekers, Fernand, de Louvain, id.; Vatlet, Auguste, de Kessel-Loo, id.

RAPPORT
sur les travaux de la Conférence d'Histoire littéraire grecque et latine, pendant l'année académique 1906-1907 présenté par M. A. JAMAR, secrétaire.

MESSIEURS,

Rien ne peut être plus utile, à l'heure où faiblissent chez quelques-uns l'enthousiasme pour l'antiquité classique et la foi en sa haute valeur éducatrice, que de réconforter sa croyance au contact des grands génies littéraires de l'hellénisme. Telle est bien la pensée qui semble avoir cette année encore guidé notre distingué président dans l'élaboration du plan de nos travaux. Nous avons parcouru successivement les époques les plus marquantes de la littérature grecque et nous en avons étudié chaque fois l'un des plus brillants représentants. La première place revient à coup sûr au vieil aède d'Ionie. Pour nous faire mieux connaitre et mieux apprécier Homère, Michel Bréal (1) vient d'écrire un petit livre, dont

(1) Michel Bréal, *Pour mieux connaitre Homère*, Paris, 1906.

M. Nockermann nous a permis d'apprécier toute la science. Après Wolf, Lachmann, Croiset et tant d'autres, M. Bréal formule et défend son système sur la date, l'origine et la formation de l'épopée. Elle n'est pas sortie toute faite, pense-t-il, de l'inspiration populaire, et M. Bréal accumule comme à plaisir les arguments qui tendent à en établir le caractère artificiel. Les nombreux faits allegués par ses adversaires comme des manifestations d'une littérature primitive (ignorance de l'écriture, des arts plastiques, etc.), ne montrent, de l'avis de l'auteur, qu'un archaïsme intentionnel, une antiquité de convention. Cette théorie entraine comme conclusion la nécessité de rapprocher de plus en plus des temps historiques, la date de composition de l'épopée, et peu s'en faut que M. Bréal ne fasse d'Homère le contemporain d'Hécatée. Ce n'est plus même le glorieux passé d'une race que l'Iliade nous raconte ; ce n'est plus que le récit d'un lydien du VIIe siècle, qui parle dans la langue et souvent avec les sentiments de ses contemporains. M. Nockermann s'est montré sceptique devant cette théorie par trop hasardée et qui jusqu'à présent n'a guère pour se défendre que l'incontestable talent de son auteur.

L'œuvre comprend une seconde partie, une série de petites notes philologiques dans lesquelles M. Bréal a mis une fois de plus en lumière sa perspicacité de linguiste consommé et son amour toujours plus vif pour l'étude de la sémantique.

Encore ne suffit-il pas, pour bien connaitre Homère, d'avoir étudié l'origine, la formation et le caractère de son œuvre; il faut en savoir apprécier justement les innombrables beautés. Après tant d'autres, Jacob Sitzler (1) s'est tracé comme but de nous faire admirer l'Odyssée sous ce rapport, en la considérant au triple point de vue de la métrique, de la langue et de la formation. L'Odyssée ainsi analysée, nous dit M. Nokermann, nous fait voir une poésie plus réaliste, moins brillante que celle de l'Iliade. L'auteur, au dire de son critique, connait l'art de traiter d'une façon concise et approfondie à la fois une vaste matière, et il n'est pas d'interprétateur qui ne lise avec fruit et avec plaisir ce produit nouveau de l'érudition allemande contemporaine.

A côté de cette légende troyenne, dont Homère a été incontestablement le chantre le plus génial, le cycle épique contient d'autres légendes nombreuses, dont l'une surtout a largement inspiré les grands tragiques d'Athènes : c'est l'histoire des crimes et des malheurs de Laïos et d'Œdipe, objet de la légende thébaine.

(1) Jakob Sitzler, *Ein aesthetischer Kommentar zu Homers Odyssee*, 2e édition, Paderborn, 1906.

M. Courtoy nous a exposé avec sagacité les dernières recherches de M. Legras sur cette matière (1). Après s'être efforcé de retrouver le fait historique qui a servi de base à l'élaboration de cette légende, l'auteur passe successivement en revue les différentes épopées dont le cycle thébain se compose, et étudie au moyen des poèmes homériques, des lyriques, des logographes, des scholiastes et des monuments figurés la possibilité d'en reconstituer le texte. Mais son effort principal tend à établir dans cette histoire de l'évolution de la légende jusqu'à la fin de l'âge classique, comment la génération des grands tragiques l'a comprise et comment ils l'ont transformée surtout au point de vue moral. Eschyle montrant les dieux associés pour le châtiment et la ruine d'une famille criminelle; Sophocle rendant à Œdipe la grandeur surhumaine d'une victime que les dieux finissent eux-mêmes par glorifier ; Euripide, pathétique et sceptique à la fois, humanisant de plus en plus l'antique donnée pour qu'elle serve dans la suite de modèle à Sénèque et à Stace : toute cette partie, M. Courtoy nous le déclare, est à louer sans réserve et fait heureusement oublier les affirmations un peu trop hasardeuses dont l'auteur appuie parfois au début ses reconstitutions de textes.

Dans cette revue rapide de la littérature grecque, il importait de faire une place et non la moindre à ces nombreuses écoles de poètes lyriques qui fleurirent au VIIe et au VIe siècle et dont de récentes découvertes nous font de jour en jour apprécier davantage la valeur. Ce sont en partie ces découvertes récentes qui ont permis à M. Amédée Hauvette (2) d'écrire sur la vie et les poésies d'Archiloque ce beau livre dont M. Debatty nous a donné une critique si personnelle et si fouillée. Archiloque, nous dit M. Hauvette, est le plus ancien poète dont la figure apparaisse dans l'histoire avec tous les traits d'une physionomie individuelle. Il n'est pas seulement le créateur de l'ïambe, mais le précurseur de la comédie ancienne et l'un des premiers représentants de cet esprit ionien, le premier peut-être et le principal élément du génie grec. L'examen des données chronologiques relatives au poète amène M. Hauvette à placer son ἀκμή en 665 et sa mort avant 652. Après d'intéressants détails sur la famille, les voyages et les aventures du poète, l'auteur aborde l'étude de son œuvre littéraire. Elle ne révèle pas encore l'Ionie renouvelée, imprégnée de cet orientalisme, fruit de l'extension de la puissance lydienne. La

(1) Legras, *Les légendes thébaines dans l'épopée et la tragédie grecques*, Paris, 1905.

(2) Amédée Hauvette, *Archiloque, sa vie et ses poésies*, Paris, 1905.

langue, un certain réalisme, le génie du pittoresque et du naturel chez l'écrivain, tout cela nous rappelle l'Ionie de l'épopée. Epiques aussi, ses sentiments et ses idées; épiques son insouciance, sa fougue et ses colères. Mais en même temps il fut novateur : il a forgé l'ïambe, ce puissant outil des tragiques et des comiques de l'avenir; il a constitué les éléments essentiels de la strophe, il a renfermé en germe dans son œuvre tous les progrès que le lyrisme grec réalisera dans l'avenir.

« Grâce à son excellente méthode ennemie de l'à priorisme, de l'inter- » prétation trop hardie des textes et de la synthétisation à outrance, » Monsieur Hauvette nous a donné, dit M. Debatty, l'étude la plus com- » plète, la plus scientifique et la plus littéraire que nous possédions sur » le grand poète parien du VII[e] siècle. »

Au sommet de cette période, qu'il domine de toute la supériorité de son génie, est Pindare. Une courte dissertation de Hermann Schultz (1), présentée en 1905 à l'Université de Göttingen, a permis à M. Courtoy de nous montrer dans son œuvre lyrique les nombreux ornements du style épique qui y sont disséminés, et la façon remarquable dont le grand Thébain sait résumer par une sentence un long enchainement de pensées.

C'est encore à M. Debatty que revient l'honneur de nous avoir entretenu de l'époque des tragiques grecs, en nous présentant l'étude d'Allégre (2) sur les ressorts dramatiques du théâtre de Sophocle et la composition de ses tragédies.

Dans la tragédie d'Eschyle, le cours des choses humaines est représenté comme déterminé principalement par l'action de la fatalité. Sophocle n'exclut pas de son théâtre cette cause mystérieuse et divine, mais en même temps il en fait intervenir une autre : « l'homme lui-même avec » sa volonté libre. Quelle part Sophocle a-t-il assigné dans ses tragédies » et à la fatalité et aux caractères? Comment a-t-il réussi à concilier ces » deux ressorts dramatiques inconciliables à première vue? » Voilà, au dire de M. Debatty, ce que M. Allègre a recherché en étudiant une à une les œuvres du grand poète athénien. Ces deux ressorts dramatiques qui à d'aucuns ont pu paraître « contradictoires » (3), Sophocle a su en user

(1) Hermann Schultz, *De Elocutionis Pindaricae colore epico*, Göttingen, 1905.

(2) F. Allègre, *Sophocle, Etude sur les ressorts dramatiques de son théâtre et la composition de ses tragédies*, Paris, 1905.

(3) Cfr. Le compte rendu de Th. Reinach dans la *Revue des Etudes grecques*, 1906.

simultanément avec un génie merveilleux. L'étude que M. Allègre lui consacre est, sous le bénéfice de quelques réserves qui s'imposent, une œuvre d'érudition, de bon goût et de finesse psychologique.

Pendant ce même Ve siècle où la tragédie triomphe, la comédie, elle aussi, trouve sa voie avec Aristophane. Si l'époque sereine du gouvernement de Périclès était plus qu'une autre propre à l'éclosion de ces grands drames religieux dont Eschyle et Sophocle nous ont laissé les plus beaux types, les années qui suivirent ne devaient pas être moins favorables au développement de la comédie. Athènes, livrée à l'intérieur aux entreprises d'une effrénée démagogie, déchirée par les partis, engagée à l'extérieur dans cette terrible guerre du Péloponèse qui devait lui coûter son empire : quoi de plus apte à exciter la verve de ce comique de génie qui fut Aristophane. Ces influences réciproques qu'ont exercées l'une sur l'autre la comédie et la politique athénienne, M. Croiset, après tant d'autres, vient de tenter de les décrire dans un livre : « Aristophane et les partis à Athènes » (1), judicieusement analysé par M. Raeymackers. Aristophane fut-il le défenseur de l'oligarchie athénienne, ou, comme son éducation semblait l'y pousser, le représentant de cette démocratie rurale qui seule avait résisté aux influences corruptrices du milieu athénien? C'est ce qu'on a cru parfois et ce que M. Croiset ne croit plus. Peu importe au grand comique le triomphe de l'un ou l'autre parti. Ce qu'il veut par dessus tout, c'est la conservation des anciennes traditions nationales, du respect de l'autorité, des idées de concorde et de modération. Voilà pourquoi son instinct conservateur l'a porté à dénigrer cette philosophie féconde que Socrate cherchait à implanter et dont le grand humoriste n'a pas voulu reconnaitre la puissance rénovatrice.

Tel est ce livre très savant, mais dont M. Raeymackers loue la forme simple, la lecture facile et attrayante et qui contribuera certes pour une large part à la gloire du savant français.

Le temps ne nous a guère permis de nous attarder comme il aurait fallu sur les prosateurs de la grande époque; ils n'ont pas été complètement oubliés : M. Raeymackers qui consacrait à Xénophon sa dissertation doctorale, nous a fait une intéressante communication sur l'apologétique dans l'Anabase, et M. Vatlet nous a longuement entretenu de Platon. On sait que la collection des œuvres platoniciennes comprend,

(1) M. Croiset, *Aristophane et les partis à Athènes*, Paris, 1906.

outre les dialogues, treize lettres. On n'a voulu y voir qu'une correspondance sans valeur et apocryphe en totalité. C'est contre cette dernière assertion que s'est élevé M. Rudolf Adam dans un récent ouvrage (1), en prétendant établir l'authenticité de plusieurs de ces lettres. Malgré la science approfondie dont l'auteur fait montre dans cette étude, il n'a pas convaincu M. Vatlet, qui reproche aux arguments du philologue allemand de manquer « de la clarté qui impose la conviction », de laisser trop au lecteur le soin de tirer des faits la conclusion et de recourir à une argumentation trop subtile.

Dans la partie de son ouvrage, où, se conformant à la tradition, l'auteur réfute l'authenticité de certaines de ces lettres, sa clarté et la sûreté de son procédé lui ont valu beaucoup plus d'indulgence de la part de son critique.

C'est une thèse de pure philosophie que M. Nockermann nous présente avec le récent petit ouvrage de M. Weissenfels : « la théorie d'Aristote sur l'Etat » (2). Après avoir donné la définition de l'Etat d'après Aristote, l'auteur compare en ce point sa théorie à celle de Platon et la trouve plus complète : l'Etat idéal d'Aristote, c'est la république démocratique et bourgeoise et, à son défaut, le gouvernement monarchique avec des lois fondées sur la raison. Après avoir montré comment le philosophe entend l'organisation de cet Etat, l'auteur nous donne le jugement des anciens philosophes sur le βίος πολιτικός, puis une longue étude sur le μεγαλόψυχος « de la morale à Nicomaque » dans lequel Aristote trouve le plus beau type d'humanité.

C'est au Stagirite que s'arrêtait notre excursion à travers l'ancienne littérature hellénique. En face de tous ces génies des grandes âges de la Grèce, M. Charles Vellay, présenté par M. Vatlet, nous analyse un auteur de l'époque byzantine (3). « Synesius de Cyrène », qui vécut à la fin du IVe siècle et au début du Ve siècle. Evêque de Ptolémaïs, érudit consommé, rempli des souvenirs de l'antiquité païenne qu'il ne peut écarter suffisamment, il cherche à faire de ses hymnes un monument du mysticisme chrétien et n'y parvient que par une accumulation de formules dont on sent toute la froideur. L'esprit des antiques le hante : il y a en

(1) Rudolf Adam, *Ueber die Echtheit der platonischen Briefe*, Berlin, 1906.

(2) Weissenfels, *Aristotele's Lehre von Staat*, Gütersloh, 1905.

(3) Charles Vellay, *Etude sur les hymnes de Synésius de Cyrène*, Paris, 1904.

lui deux hommes distincts : ce qu'il est et ce qu'il veut être. Toute son œuvre littéraire trahit cet antagonisme, qu'il s'efforce en vain de voiler. Ses hymnes ne connaissent point la belle sobriété classique; ce qui y domine, c'est une éloquence passionnée, enthousiaste, pénétrée de lyrisme, dit M. Vellay, sans être le lyrisme lui-même. Elles sont pourtant, par leurs réelles qualités au milieu de ce siècle de décadence, une brillante évocation d'un passé glorieux, et constituent à côté des hymnes de Grégoire de Naziance la première réalisation lyrique de la théologie chrétienne. Il faut rendre hommage à M. Vellay pour avoir si bien mis en lumière dans son ensemble cette noble et intéressante figure, et à M. Vallet pour nous avoir si bien fait apprécier l'œuvre soumise à son jugement.

Une excursion dans le domaine de l'histoire religieuse ne nous écartait guère de notre but. Personne n'ignore en effet quelle grande place tient la religion dans la littérature antique en général et tout particulièrement dans ses œuvres de début. Impossible même, sans l'étude approfondie de ces ouvrages, de comprendre avec justesse comment s'est formé et a évalué l'idéal religieux du peuple grec. Tel est précisément l'objet du livre de M. Decharme (1), que nous avons analysé. C'est la critique des traditions religieuses concernant l'existence et la nature des dieux.

Quelles furent sur ce sujet les idées religieuses des grands épiques, des lyriques, des historiens et des tragiques du grand siècle? Dans quelle mesure le gouvernement de Périclès et de ses successeurs intervint-il dans la répression des crimes d'impiété dont furent successivement accusés Eschyle, Alcibiade, Phidias et Socrate? Telle est l'intéressante et copieuse matière du 1[re] livre. Les 2[e] et 3[e] exposent, avec tout autant de sagacité et une impersonnalité louable, mais parfois exagérée, puisque l'auteur ne discute aucun système, l'exposé des idées religieuses des grands philosophes et des systèmes indépendants des écoles philosophiques. On comprendra, d'après cet exposé, le grand intérêt qui s'attache pour les fervents de l'antiquité à la lecture de cet excellent ouvrage. Le nom de l'auteur ne pourrait être en la matière qu'une recommandation de plus.

Tel est, Messieurs, le bilan de nos travaux pendant cette année académique. Je vous disais, en débutant, toute la nécessité pour nous, vu les

(1) Decharme, *La Critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque*, Paris, 1904.

circonstances actuelles, de réconforter nos croyances au contact des grands chefs d'œuvre de l'hellénisme. Ce but que nous nous étions proposé cette année, nous pouvons espérer l'avoir atteint. Nous avons pu d'ailleurs, au cours de nos réunions, faire une constatation plus consolante encore. Invité à faire devant vous la recension de la *Revue des études grecques* en 1906, je vous faisais remarquer, d'après les articles de cette seule publication, la grande place occupée par les Belges dans le mouvement hellénique contemporain. Il s'en dégage une conclusion que je vous livre en terminant : l'amour des études classiques n'est pas, quoi qu'on dise, près de s'éteindre dans notre cher pays.

Cercle de Chimie et des Industries agricoles.

BUREAU POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1906-1907.

Président d'honneur : Mgr HEBBELYNCK, recteur magnifique de l'Université.
Président : M. J. PIERAERTS, professeur ordinaire à la Faculté des sciences.
Vice-Président : M. VAN DEN HAUTE, expert-chimiste agricole.
Secrétaire : M. L'HEUREUX.
Trésorier : M. SPRONCK.
Membres : MM. FERON, MAES, PIRMEZ.

Membres effectifs :

MM. Van Steenberge, Paul; Descamps, Fernand; Crets, Fernand; Dehaye, Emile; Van Marsenille, Emile; Broun, Louis; Mommaerts, Henri; Thomas, Emile; Delahaye, Louis; Rosier, Victor; Melchers, Willy.

RAPPORT

sur les travaux du CERCLE DE CHIMIE ET DES INDUSTRIES AGRICOLES, pendant l'année académique 1906-1907, présenté par M. L'HEUREUX, secrétaire.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur les travaux du Cercle de Chimie et des Industries agricoles, pendant la quatrième année de son existence : l'année académique 1906-1907.

La première réunion fut tenu le 8 novembre. Elle fut consacrée à l'élection du bureau.

Monsieur le professeur Pieraerts reste président par acclamations.

MM. Van den Haute et L'Heureux sont élus respectivement vice-président et secrétaire; MM. Feron, Maes, Pirmez sont nommés membres du bureau.

La séance du 6 décembre nous valut le plaisir d'entendre une causerie, aussi intéressante que documentée, de M. Descamps, sur « l'enrichissement des phosphates. »

Le phosphate est impur, nous dit-il ; aussi tous les efforts de l'industriel tenderont-ils à séparer, mécaniquement, le phosphate tricalcique de la gangue.

Après avoir passé au concasseur, la craie grise est envoyée aux tamiseurs ; il en résulte :

a) Les gros morceaux, qui sont rejetés.

b) Les petits morceaux.

Cette seconde catégorie de fragments est ensuite envoyée dans des classificateurs, où ils sont séparés soigneusement. Il importe d'avoir toujours des grains de même grosseur afin de mieux emporter les impuretés, par un courant d'eau, dans des appareils appropriés.

Le phosphate, qui reste, va au séchoir, puis au bluttoir, d'où l'on retire trois catégories commerciales dosant respectivement :

La 1re : 20 % de phosphate tricalcique.
La 2me : 30 à 35 % » »
La 3me : 45 à 55 % » »

A la suite de toutes ces manipulations, conclut le conférencier, la craie grise qui contient, normalement, 10 % de phosphate tricalcique, est amenée à en doser 55 %.

Le 27 février, M. Van Steenberge a parlé de « la Fabrication des allumettes ».

Anciennement, on se servait, pour faire du feu, de pierres dures et d'amadou. Au XIVe siècle, apparut le briquet chimique. En 1832, les allumettes furent découvertes. C'est de ces dernières que M. Van Steenberge parla longuement. Il nous entretint du débitage, opération par laquelle on transforme, à l'aide de machines puissantes, les arbres (bouleaux, pins, sapins) en petits bâtonnets. Ces bâtonnets sont ensuite déversés dans un trieur à secousses qui retient les allumettes de dimension et de grosseur déterminées.

La condition essentielle pour obtenir des allumettes de bonne qualité, c'est que leur humidité soit enlevée ; ce qui se réalise dans des appareils chauffés à la vapeur sèche. Les bâtonnets sont prêts à subir le soufrage. A cet effet, on les retient dans un cadre spécial qui permet de ne recouvrir que l'une des extrémités, de soufre ou préférablement aujourd'hui de paraffine ou d'acide stéarique.

Séchées, ces allumettes subissent le chimicage, c'est-à-dire, l'application d'une pâte inflammable sur la partie soufrée. Ici, le conférencier nous donne de nombreuses préparations de pâtes au phosphore et au chlorate.

M. Van Steenberge n'oublie pas de citer les allumettes hygiéniques demandant un frottoir spécial et les allumettes-bougies, formées de fils de coton moulés avec de la stéarine.

Après passage au four, les allumettes sont mises en boites et en paquets, soit à la main, soit mécaniquement et finalement livrées au commerce.

Le secrétaire du Cercle occupa la séance du 6 mars, en parlant du « Verre ».

Après un court aperçu sur l'historique de la verrerie, il nous exposa les diverses compositions des verres.

Il est trois classes principales de verres :

Il y a des verres solubles formés d'un seul silicate.

Il y a les verres ordinaires sans oxyde de plomb, formés de silicates alcalins et de silicates à base d'oxydes de Ca., d'Al., de Mn., de Fe.

Ces verres se subdivisent, à leur tour :

Verres plats	verres à vitres.
	» à glaces.
Verres creux	Verres à bouteilles.
	» à gobeletteries.

Enfin, il y a les verres à base d'oxyde de plomb, et au nombre desquels on range : le cristal ordinaire, le flint glass, le strass, l'émail. Un point intéressant est la discussion concernant la formule chimique du verre; cette formule serait, d'après Beurath :

$$(1/2\ Na_2O,\ 1/2\ CaO) \text{ pour } 2{,}5\ SiO_2,$$

Cette formule est très importante; elle sert de base à la fabrication du verre, car elle signifie que pour une partie de matières fondantes, il faut 2,5 parties de SiO_2.

Si on remplace Na_2O par K_2O et CaO par d'autres oxydes, tels que PbO, on obtient des verres d'autres compositions. M. L'heureux termina en disant un mot des principales propriétés du verre.

1. La lumière le jaunit, par suite de la formation de Na_2S et de Fe_2O_3. On y remédie par l'emploi de MnO_2, appelé le « Savon des verriers ».

2. La fusibilité du verre dépend de la proportion existant entre la silice et la base fondante, de la nature de ces fondants et de leur nombre.

3. La dévitrification ou cristallisation du verre s'obtient en l'exposant à une chaleur élevée, mais inférieure à son point de fusion; le verre perd sa transparence, devient blanc et ressemble à du marbre.

4. La trempe ou refroidissement brusque du verre, augmente la résistance de celui-ci, au choc et à la flexion.

5. Le recuit est nécessaire en verrerie : une pièce de verre, portée à haute température, doit être recuite et refroidie graduellement, afin que les molécules qui la forment, aient le temps de s'orienter dans un équilibre stable.

6. L'eau, les acides, les bases, l'air, les agents réducteurs, au bout d'un temps plus ou moins long, attaquent le verre.

Dans la séance du 13 mars, M. L'heureux continua son sujet en abordant le chapitre de « La fabrication du verre ».

Les matières premières sont : SiO_2, $CaCO_3$, Na_2SO_4, MnO_2 (décolorant), Coke et As_2O_3 (réducteurs), groisil (déchets de verre facilitant la fonte), KNO_3 (oxydant).

Toutes ces matières sont mélangées et fondues, soit dans un four à pots, soit dans un four à bassin.

Le four à pots se compose de pots en terre réfractaire. On emploie l'argile d'Andenne, qu'on analyse au moyen des appareils de Schülze et de Schoen.

Aujourd'hui, on ne rencontre plus que des fours à bassin du type « Siemens. » Ces fours demandent un gazogène, c'est-à-dire, un appareil destiné à enlever à la houille ses gaz combustibles. Il y en a de deux types : le gazogène Siemens et celui de Brook et Wilson.

Le four à bassin se compose de quatre parties :

1. Les carneaux qui se trouvent à la partie supérieure et latérale du four, pour l'arrivée des gaz.

2. La place à fondre le verre.

3. La cuvette d'affinage, où l'on élimine les impuretés.

4. La cuvette terminale où le souffleur cueille le verre pour le travailler.

Le verre soufflé s'appelle « canon »; c'est un grand cylindre. Ce dernier est fendu, puis aplati, ce qui se fait dans l'étenderie; la feuille de verre se refroidit ensuite lentement dans un four spécial.

Froide, elle est découpée et emballée.

L'analyse des gaz, en verrerie, ne se fait pas dans la pratique; on se base sur l'aspect de la flamme et des fumées.

Pour terminer, le conférencier décrit succinctement les multiples variétés de verres décorés.

Les verres dépolis s'obtiennent par des jets continus de sable ou par l'action d'HFl.

Les mousselines sont des verres où les parties dépolies forment des dessins.

Les verres cannelés ou verres moulés, empêchent le regard et laissent pénétrer la lumière.

Les verres givrés remplacent les vitraux.

Les opales sont des verres à l'aspect laiteux de marbre blanc auxquels on peut communiquer n'importe quelle teinte.

Les verres sont colorés dans la masse, soit en introduisant l'oxyde métallique pendant la fusion, soit en refondant du verre blanc avec l'oxyde.

Les verres doublés s'obtiennent soit par soufflage, soit par plaquage.

M. L'heureux avant de quitter la tribune récita le couplet d'une chanson du terroir, caractérisant bien l'ouvrier verrier :

« La nuit, j'aime ces feux
Près de chaque houillère,
Et quand l'éclair joyeux
Jaillit des fours à verre,
Verrier, à leur clarté
J'admire ton courage,
Tu sais, avec fierté,
Egayer ton ouvrage
D'un chant de liberté ! »

Qu'il me soit permis, ici, de rendre un hommage de vive reconnaissance à notre Président, M. le professeur Pieraerts qui daigna rehausser toutes nos causeries par sa présence, et qui nous guida constamment par ses conseils éclairés.

Je remercie, au nom du Cercle, MM. les Membres honoraires pour leur généreux concours.

Je remercie aussi les Anciens qui ont fondé et soutenu notre Cercle, où les membres s'amusent en s'instruisant et entretiennent des liens d'amitié qui se perpétueront même quand les nécessités de la vie nous auront dispersés.

Je remercie également les Conférenciers pour les belles causeries qu'ils nous ont données.

Que les jeunes s'apprêtent à faire persévérer notre Cercle dans sa marche ascendante, en prenant pour devise : « Toujours mieux ! »

SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE DES ÉTUDIANTS.

Composition du bureau pour l'année académique 1906-1907.

Présidents d'honneur : Mgr Hebbelynck, recteur magnifique de l'Université; Mgr Deploige, président de l'Institut supérieur de Philosophie.

Section de Philosophie générale.

Président : M. le chanoine Thiéry, professeur ordinaire à l'Université.
Vice-Président : M. le chan. Simons, directeur du Séminaire Léon XIII.
Secrétaire : M. l'abbé Van Bael.
Secrétaire-adjoint : M. l'abbé de Guerrif.
Trésorier : M. l'abbé Deckers.
Membres : MM. les abbés Sheehan et Joos.

RAPPORT

sur les travaux de la SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE DES ÉTUDIANTS, pendant l'année académique 1906-1907, par M. l'abbé VAN BAEL, secrétaire sortant.

Messieurs,

Au commencement de l'année scolaire, dans les collèges et séminaires se fait une retraite pendant laquelle on examine le passé pour s'en corriger s'il a été mauvais; pour faire mieux encore s'il a été bon; pendant laquelle aussi on prend de bonnes résolutions pour l'avenir.

Il me semble que nous pouvons aussi faire un examen de conscience et prendre de bonnes résolutions. Franchement, Messieurs, l'année dernière la société a-t-elle atteint son but? Elle a été instituée pour exercer à la parole publique et développer les connaissances philosophiques par des discussions. En réalité, sauf quelques exceptions auxquelles il faut rendre hommage, qu'a-t-on fait? On a lu des pages, plutôt des volumes,

et ce au grand détriment des discussions pour lesquelles parfois il restait à peine dix minutes.

Je crois pouvoir déterminer la cause de cette situation : ceux qui acceptent de faire une conférence ne le font qu'avec la certitude de livrer un travail parfait. Or on ne demande pas la perfection, on demande d'amorcer une discussion. La crainte de pécher un peu contre les règles du beau langage retient les conférenciers et les fait lire au lieu de parler. Il y a des livres pour lire, Messieurs, et chacun peut le faire pour son compte personnel.

Après ce préambule, je m'efforcerai de donner un aperçu aussi succint que possible sur les travaux de l'an dernier.

La première séance eut lieu le mardi 23 octobre 1906. La société ne pouvait mieux ouvrir la série des conférences : elle débuta en musique c'est-à-dire que M. le professeur Balthasar voulut bien prendre la parole et nous entretenir de façon très originale du plain-chant, de sa réorganisation et de son avenir.

Le 30 octobre, M. l'abbé H. Lamiroy entretint la société de la *méthode socratique :* considérée au point de vue de la forme, elle est une interrogation destructive ou constructive, au point de vue de la logique elle est l'induction. Si elle est adoptée exclusivement elle présente des dangers, mais employée judicieusement elle est utile dans l'œuvre de l'éducation.

M. l'abbé J. de Guerrif, le 4 novembre, prend pour sujet une *étude sur quelques théories volontaristes modernes au point de vue de la croyance.* Il trouve chez leurs auteurs une antinomie entre la critique des facultés cognitives de la science en général et leur croyance inébranlable. Cette antinomie, eux-mêmes la résolvent en attribuant à la volonté le pouvoir de suppléer à l'insuffisance de la raison. Les vérités de l'ordre moral sont un devoir, dès lors elles sont un droit.

A la séance suivante, nous eûmes une conférence avec audition musicale. L'orateur était M. Charles Martens, docteur en philosophie et lettres et en droit. Il traita du *sentiment religieux dans la musique moderne.* Le même conférencier nous revint le 18 décembre pour continuer le sujet qu'il avait partagé en deux parties. Ne pouvant parler de tous les musiciens, il se limita aux principaux, appuyant particulièrement sur Bach, Haendel, Beethoven, Schubert, Berlioz, Wagner, Franck, Tinel, Ryelandt et Elgar.

Le 20 novembre, nous eûmes le plaisir d'entendre M. l'abbé Ch. Sentroul, qui fut à diverses reprises secrétaire de la société. Il avait choisi

comme sujet : *La vérité dans l'art.* Tablant sur des notions purement philosophiques, le conférencier veut que si la conception esthétique d'un artiste et son œuvre elle-même sont susceptibles de vérité, il faut qu'elles soient semblables à ce qui est. Poussant plus loin l'analyse, l'orateur prouve que la vérité dans l'art ne tient pas à la ressemblance exacte avec la réalité du modèle, que parfois la réalité est plus impressionnante que l'œuvre et vice-versa, qu'enfin la vérité complète tient aux deux conditions suivantes : la justesse de l'impression et la sincérité de l'expression.

Une conférence du même genre fut donnée le 27 novembre par M. P. Nothomb, qui examina avec infiniment de poésie, si une poésie catholique est possible, question à laquelle il répond affirmativement.

Nous revenons à la haute philosophie, à la séance du 4 décembre, M. l'abbé J. Zaragüeta parla de *Liberté et de déterminisme.* Il faudrait plusieurs pages pour analyser, même imparfaitement, ce travail profondément pensé, mais je ne puis abuser de votre patiente attention.

Mentionnons avec toute admiration une conférence historico-religieuse le 11 décembre par Dom Besse, O. S. B., qui examina l'*influence des Anglo-Saxons sur la civilisation chrétienne au moyen-âge.*

A propos de la séance du 8 janvier 1907 permettez-moi de citer une phrase du rapport que fit le secrétaire-adjoint, M. l'abbé de Guerrif : « Académiquement la société ouvrit la série de ses travaux en musique, civilement elle commence par rire. En une charmante conférence, vive, spirituelle, originale, M. l'abbé Ch. Isaac nous entretint du *Rire* ». Remarquons que l'auteur parla pendant un quart d'heure et qu'on discuta pendant près de deux heures. La thèse défendue était que le rire résulte d'un contraste qui n'offre rien de douloureux ni de nuisible entre ce qui est et ce que l'on s'attendait à voir. Les larmes résultent de la comparaison triste entre ce qui est et ce qui doit être.

M. l'abbé P. Danis choisit comme sujet pour la séance du 15 janvier : *Y a-t-il lieu de distinguer un règne animal d'un règne végétal?* Il concluait que si quelques uns soutiennent la non-distinction, c'est en vertu de malentendus, que cependant la distinction est réelle et non quantitative.

Le 22 janvier M. l'abbé Th. Quoidbach se chargea d'une conférence très applaudie sur *Les instincts des animaux.* Elle était accompagnée de projections lumineuses.

M. Verbraeken prit la parole le 29 janvier et étudia *La logique génétique de Baldwin.* Il en fit une critique serrée au profit de la logique traditionnelle d'Aristote.

M. le chanoine Thiéry assuma le soin de faire, le 5 février, une conférence avec projections lumineuses sur son pélérinage en Terre-Sainte.

La semaine suivante, le 12 février, M. l'abbé H. Deckers nous donnera une conférence sur les *Punitions pédagogiques d'après Herbert Spencer*. Il y a une différence entre le système des punitions pédagogiques et les réactions naturelles. La nature des choses est telle que toute action mauvaise est suivie d'une réaction qui corrige l'auteur de cette mauvaise action. Le mieux que les éducateurs puissent faire, c'est de se mettre au service de cette bienveillante nature des choses. L'auteur critique le système qu'il trouve contradictoire.

M. Jos. De Brabandere, avocat près la Cour d'appel de Gand, fit le mardi 9 février, une conférence avec projections sur le *Port de Zeebrugge*, considéré comme moyen de rendre à Bruges une vie nouvelle.

Une conférence essentiellement littéraire encore le 26 février; M. Francis Houtart y critiqua un roman : *les Désenchantées*, de Pierre Loti.

Le mardi 5 mars, M. l'abbé Bodson présenta son travail : *La philosophie du langage*. L'homme a perçu le rapport qui existait naturellement entre les cris, les gestes et les sentiments. Il a d'abord employé ces signes dans le but d'exprimer ses sentiments, puis établissant un rapport conventionnel entre des mots et ses idées, il est arrivé au langage complet.

L'histoire de l'architecture religieuse fut traitée avec compétence par M. l'abbé Léon Jadoul, ingénieur, qui illustra ses dires par un choix judicieux de projections lumineuses.

Le 19 mars M. J. Van Herck fit projeter et commenta toute une série d'*œuvres des primitifs flamands*.

M. l'abbé A. Hage nous entretint le 23 avril de ses compatriotes et fit en quelque sorte une conférence plaidoyer sur *l'Apologie des Maronites à travers l'histoire*.

Le 30 avril, M. l'abbé H. Verlinden examina la question des humanités. Le but des humanités est de perfectionner deux prérogatives de l'homme, à savoir la raison et la parole, ce ne sont ni les mathématiques ni les sciences naturelles, branches forcément spéciales, ni les langues feront atteindre ce but, mais bien l'analyse de la civilisation greco-romaine alliant la simplicité à la grandeur.

A la séance du 7 mai, M. l'abbé G. Ryckmans traita des différentes méthodes de détermination des caractères, il en critiqua quelques-unes,

puis donna les principes qui pourraient servir à la constitution d'une détermination adéquate.

M. Alb. Merten, ingénieur des Ponts et Chaussées, répétiteur à l'Université de Gand, voulu bien nous parler, le 14 mai, *de la relativité du mouvement*. Après les définitions nécessaires et après certaines données empruntées à la statique, à la cinématique, à la dynamique, le conférencier pose en thèse qu'on ne peut admettre le mouvement absolu, celui-ci, en effet, suppose qu'on puisse étudier le mouvement d'un corps par rapport à l'espace pris comme point de repaire, ce qu'il ne conçoit pas.

Le 28 mai, M. l'abbé J. de Guerrif se posa au contraire en champion du mouvement absolu et amorça une longue et vive discussion, le titre de sa conférence fut : *Une erreur de Descartes : la relativité du mouvement.*

La séance suivante, le 4 juin, portait à l'ordre du jour une conférence avec projections lumineuses par M. Guibert Gérard sur *Rome et les triomphes de l'Église.*

Le 11 juin, M. l'abbé H. Lamiroy présenta un second travail et clôtura la série des séances par sa conférence : *Kantisme et métagéométrie* qui donna occasion de mettre au point certaines idées de Kant et de les comparer à des théories scolastiques.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Président d'honneur, Mgr A. Hebbelynck, recteur magnifique de l'Université catholique.

BUREAU DU CONSEIL PARTICULIER DE LOUVAIN.

Président, G. Cappellen-Smolders, commissaire d'arrondissement.
Vice-Présidents, T. De Baisieux, professeur à la Faculté de Médecine et Pr. Poullet, professeur à la Faculté de Droit, conseiller provincial et communal, membre suppléant de la Chambre des Représentants.
Secrétaires, Ch. Baguet, docteur en droit et J. Hermans, avocat.
Trésorier, Guill. Jacqmotte, négociant.

Conférences universitaires.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE NOTRE-DAME.
(Fondée en 1844).

Président, R. Schockaert, professeur à la Faculté de Médecine.
Vice-Président, l'abbé Lemaire, étudiant en théologie. — *Secrétaire*, M. Van Hoeck, étudiant en médecine. — *Trésorier*, l'abbé De Hoon, étudiant en théologie.—*Gardien du vestiaire*, M. Dr Harvengt, étudiant en médecine.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINT-JACQUES.
(Fondée en 1845).

Président, E. Pasquier, professeur aux Écoles spéciales.
Vice-Président, F. Kaisin, professeur à la Faculté des Sciences. — *Secrétaire*, F. Goffart, étudiant aux Écoles spéciales. — *Trésorier*, Jules Hublet, id. — *Gardien du vestiaire*, Ern. Gueur, id.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINTE-GERTRUDE.
(Fondée en 1860).

Président, Paul Henry, professeur à la Faculté des Sciences.
Vice-Président, A. Flipts, étudiant en pharmacie. — *Secrétaire*, G. Colpaert, étudiant en médecine. — *Trésorier*, Ch. Raemdonck, étudiant en pharmacie. — *Gardien du vestiaire*, A. Lybeer, étudiant en pharmacie.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINT-MICHEL.
(Fondée en 1868).

Président, V. Brants, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.
Vice-Président, P. Gendebien, étud. en droit. — *Secrétaire*, P. Nève, id.
Trésorier, J. de Patoul, id. — *Gardien du vestiaire*, J. Geysen, id.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINT-ALBERT.
(Fondée en 1874).

Président, N. Lemaire, professeur à la Faculté de Médecine.
Vice-Président, E. Rasquin, étudiant en médecine. — *Secrétaire*, F. Van den Branden, id. — *Trésorier*, L. Comeyne, id. — *Gardien du vestiaire*, Van Hirtum, id.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINT-QUENTIN.
(Fondée en 1874).

Président, P. Poullet, professeur à la Faculté de Droit, conseiller provincial et communal.
Vice-Président, A. Fierens, étudiant en medecine. — *Secrétaire*, J. Van Lierde, étudiant en droit. — *Trésorier*, Em. Claeys, étudiant. — *Gardien du vestiaire*, L. Defraine, étudiant en philosophie.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE ST-THOMAS D'AQUIN. (SÉMINAIRE LÉON XIII.)
(Fondée en 1893).

Président, M. le chanoine Nys, professeur à la Faculté des Sciences.
Vice-Président, l'abbé Dechamps, étudiant au Séminaire Léon XIII. — *Secrétaire*, l'abbé Bodoon, id. — *Trésorier*, l'abbé Danis, id. — *Gardien du vestiaire*, l'abbé Isaac, id.

Conférences non-universitaires.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINT-PIERRE.
(Fondée en 1855).

Président d'honneur, Très Rév. M. le chanoine J.-F. Ceulemans, curé-doyen de Saint-Pierre.
Président, G. Cappellen-Smolders, commissaire d'arrondissement.
Vice-Président, J.-B. Boine, rentier. — *Secrétaires*, Ch. Baguet, docteur en droit, et J. Boine, docteur en médecine. — *Trésorier*, Jos. Hermans, avocat, juge de paix suppléant à Louvain. — *Gardien du vestiaire*, Ant. Tits, oculiste.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE DE LOUVAIN.
(Fondée en 1900).

Président, F. Collard, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.
Vice-Président, Ch. Peeters, éditeur-libraire. — *Secrétaire-Trésorier*, le Baron van Oldeneel tot Oldenzeel.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINTE-MARIE.
(Fondée en 1904).

Président, A. de Neeff, avocat, conseiller communal, chef de cabinet du Ministre de l'Intérieur.
Vice-Président, B. Van Uytvanck, sculpteur. — *Secrétaire*, Jos. Van Uytvanck, sculpteur. — *Trésorier*, J. Tobback, menuisier-entrepreneur. — *Gardien du vestiaire*, J.-B. Feyfer, typographe.

Petites Conférences.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE ST-LOUIS DE GONZAGUE. (COLLÈGE ST-PIERRE.)
(Fondée en 1893).

Président d'honneur, Rév. M. le chanoine Fleurbay, directeur du collège.
Directeur, Rév. M. Michotte, professeur au collège.
Président, Fl. Sandront, étudiant id.
Vice-Président, P. André, étudiant id. — *Secrétaire*, Ach. Andris, étud. id. — *Trésorier*, J. Decoster, étudiant id. — *Gardien du vestiaire*, C. Derey, étudiant id.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.
(COLLÈGE ST-PIERRE, ANCIENS ÉLÈVES.)
(Fondée en 1895).

Président d'honneur, Rév. M. le chanoine Fleurbay, directeur du collège.
Directeur, Rév. M. Noblesse, professeur id.
Président, A. Pira, étudiant aux écoles spéciales.
Vice-Président, F. Tits, étudiant en médecine. — *Secrétaire*, R. Alen, étudiant en droit. — *Trésorier*, G. Delmarcel, étudiant aux écoles spéciales.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE ST-ANTOINE DE PADOUE.
(COLLÈGE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.)
(Fondée en 1897).

Président d'honneur, Le R. P. Etienne, supérieur du collège.
Directeur, Le R. P. Prosper, professeur id.

Président, Werner van Oldeneel tot Oldenzeel, étudiant du collège.
Vice-Président, Louis Biront, id. — *Secrétaire*, Félix Deneef, id. — *Trésorier*, Jean Haine, id. — *Gardien du vestiaire*, Fernand Istas, id.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE DE LA SAINTE-FAMILLE.
(CERCLE DE JEUNES OUVRIERS.)
(Fondée en 1897).

Président, G. Jacqmotte, négociant.
Vice-Président, G. Dubuisson, imprimeur. — *Secrétaire*, Jules Devos, typographe. — *Trésorier*, Ch. Saelemaeckers, poêlier-serrurier. — *Gardien du vestiaire*, Jules Elli, employé.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.
(COLLÈGE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ, ANCIENS ÉLÈVES.)
(Fondée en 1905).

Président, Léon Dachy, étudiant.
Vice-Président, E. Vanderveeren, étudiant. — *Secrétaire*, P. Scheys, id. — *Trésorier*, E. Coeckelbergh, id.

Œuvres spéciales.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINT-JOSEPH.
(COLLÈGE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.)
(Fondée en 1862).

Président d'honneur, Le R. P. Étienne, supérieur du collège.
Directeur, Le R. P. Vincent, professeur id.
Président, Th. de Partz de Courtray, étudiant du collège.
Vice-Président, A. Van den Bril, id. — *Secrétaire*, V. Vitry, id. — *Trésorier*, A. Stockmans, id.—*Gardien du vestiaire*, P. Debougnie, id.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE SAINTE-BARBE. (SOCIÉTÉ DES OUVRIERS.)
(Fondée en 1857).

Président d'honneur, J. de Trooz, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.
Président, M. Boon-Hecking, négociant.
Vice-Président, V. Pelgrims, propriétaire. — *Aumônier*, Rév. M. De Groote, vicaire de N.-D. — *Secrétaire*, Rév. M. de Caluwé, vicaire de N.-D. — *Trésorier*, Rév. M. C. Tyck, vicaire émérite de St-Quentin.

BUREAU DE LA CONFÉRENCE ST-JEAN BERCHMANS.
(PATRONAGE ST-ALBERT ET CERCLE DE JEUNES OUVRIERS.)
(Fondée en 1867).

Présidents d'honneur, Très Rév. M. le chanoine J.-F. Ceulemans, curé-doyen de St-Pierre; F. Schollaert, ancien ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, président de la Chambre des représentants.

Vice-Présidents d'honneur, RR. MM. F. Tielemans, curé de St-Joseph; De Vlaminck, curé de Ste-Gertrude et Van Aelbrouck, curé de St-Michel.

Président, G. Jacqmotte, négociant.

Vice-Présidents, J. De Clerck, docteur en droit et A. Poullet, procureur du roi à Tongres.—*Aumônier* (délégué par M. le Doyen), R. M. Sterckx, vicaire à St-Pierre. — *Secrétaire*, L. Dachy, étudiant en droit. — *Trésorier*, P. Henry, professeur à la Faculté des Sciences.

BUREAU DU PATRONAGE ST-QUENTIN. (PAROISSE DE ST-QUENTIN.)
(Fondé en 1893).

Président d'honneur, Très Rév. M. le chanoine J.-F. Ceulemans, curé-doyen de St-Pierre.

Président, Rév. M. Bogaerts, curé de St-Quentin.

Vice-Président, Alf. Gosiaux, étudiant. — *Secrétaire-Trésorier*, R. M. De Maeschalk, vicaire de St-Quentin.

BUREAU DU PATRONAGE ST-CORNEILLE. (PAROISSE DE ST-JACQUES.)
(Fondé en 1894).

Présidents d'honneur : Très Rév. M. le chanoine J.-F. Ceulemans, curé-doyen de St-Pierre; Mgr Hebbelynck, recteur magnifique de l'Université; Rév. M. De Schutter, curé de St-Jacques.

Président-Aumônier, R. M. Tilemans, vicaire de St-Jacques.

Vice-Président, R. M. Thys, vicaire de St-Jacques.—*Secrétaire*, P. Draye, employé. — *Trésorier*, L. Meeus, propriétaire.

BUREAU DU PATRONAGE ST-JOSEPH. (PAROISSE DE ST-JOSEPH).
(Fondé en 1898).

Président d'honneur, M. le baron P. de Dieudonné de Corbeek-over-Loo.

Directeur, Rév. M. Tielemans, curé de St-Joseph.

Président, Fr. Vandermierden, docteur en médecine.

Aumônier, R. M. Vertommen, vicaire de St-Joseph.

Secrétaire, J. Van Uytvanck, sculpteur.

Trésorier, M. Sutor, étudiant.

RAPPORT

sur les travaux des Conférences de St-Vincent de Paul pendant l'année académique 1906-1907

Éminence (1), Messeigneurs, Mes chers Confrères,

Un scribe demandait un jour au Divin Maitre : « Quel est le grand commandement de la loi ? » Jésus lui répondit : « le premier de tous les commandements est : Ecoute, Israël ; le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu ; tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. Tel est le plus grand et le premier commandement.

Mais le second est semblable à celui-là. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là. Ces deux commandements renferment toute la Loi et les Prophètes (2). »

Le Divin Maitre a confondu dans un seul commandement l'amour envers Dieu et l'amour vis-à-vis du prochain.

Combien cette loi est belle dans sa touchante simplicité ! Elle est le code sublime de toutes nos relations. Aussi à quel navrant spectacle assistons-nous quand l'amour cesse d'inspirer nos actes et nos pensées. Ne sont ce pas les sottes rivalités et les basses envies qui ont déchaîné toutes les guerres entre les nations ? Ne sont-ce pas le manque d'union et l'absence de fraternité qui sont la cause de toutes les guerres civiles ? N'est-ce pas l'absence de relations basées sur le grand code du Christ qui a donné naissance à tous les différents partis économiques ? N'est-ce pas ce manque d'amour, qui provoque ces drames douloureux et sanglants dont les journaux sont remplis ? N'est-ce pas un manque d'amour qui a amené l'exil douloureux des religieux et religieuses français qui n'avaient à répondre devant l'humanité que du seul crime : avoir pratiqué la charité ?

Ah ! Messieurs, que de ruines s'amoncellent quand l'amour du prochain cesse de nous vivifier.

(1) Le Cardinal Archevêque de Malines.
(2) St-Matth., XXII, 35-40.

Heureusement nous constatons chaque jour que l'amour crée de véritables héros de la charité. Je salue avec fierté ces jeunes gens et ces jeunes filles, sortis des plus hautes comme des plus basses conditions sociales, qui sacrifient tout : leur nom, leurs intérêts, leurs plaisirs, leur famille, pour se consacrer au service des pauvres, des infirmes et des malheureux. N'est-ce pas un modeste enfant de Tremeloo, qui par amour du prochain, a été victime de son dévouement en soignant les lépreux de l'ile Molokai? Aussi l'humanité reconnaissante l'appelle un héros. N'est-ce pas ce même amour qui a inspiré notre patron St-Vincent de Paul dans la fondation de ces œuvres diverses, qui sont le plus beau titre de sa gloire? Et enfin, Frédéric Ozanam, notre pieux fondateur, n'a-t-il pas fait de l'amour du prochain le premier de nos statuts?

L'amour du prochain fait des héros et des martyrs! Il doit augmenter et grandir devant le deshérité et l'infortuné de ce monde.

Ce sentiment est naturel au cœur humain : peut-on rester indifférent à côté du malheureux qui souffre dans son corps et que nos richesses permettent de soulager?

Ce partage de nos biens avec les pauvres a fait l'objet de la plupart des recommandations du Christ. C'est son Divin Testament. Il nous a confié les pauvres et Il a demandé que nous les aidions et les secourions.

C'est cette grande œuvre que les confrères de St-Vincent de Paul tâchent d'accomplir dans la mesure de leurs faibles moyens.

⁂

L'amour du pauvre est le but de notre œuvre. Mais aimer quelqu'un, c'est le connaitre, lui témoigner de la sympathie, prendre part à ses joies comme à ses douleurs et l'aider dans ses infortunes.

La connaissance du pauvre devient ainsi le premier de tous les devoirs d'un bon confrère de St-Vincent de Paul. Connaître le pauvre, c'est distinguer habilement entre le vrai et le faux pauvre.

Loin de nous cette pensée qu'il faille secourir tous les malheureux, sans enquête préalable. L'émotion que nous éprouvons en présence de la misère humaine peut être un sentiment très louable, mais pas toujours recommandable. Ils sont malheureusement trop nombreux les corsaires de la Charité, ceux qui préfèrent demander à la mendicité au lieu de chercher dans le travail, leurs moyens de subsistance.

Ce cri d'alarme a été jeté par les visiteurs de la bienfaisance tant officielle que privée et il a été reconnu que parfois la mendicité se transmettait de père en fils et devenait l'apanage de la famille.

Ce sont ces faux pauvres que nous devons écarter de nos conférences pour ne nous intéresser qu'aux vrais pauvres.

Le vrai pauvre, c'est l'homme qui, arrivé à l'hiver de sa vie, ne peut plus demander à la force de ses bras un travail assez rénumérateur pour nourrir sa nombreuse famille; le vrai pauvre, c'est la veuve qui pleure la disparition d'un époux tendrement aimé et qui demande du pain pour ses orphelins; le vrai pauvre, c'est le travailleur actif et intelligent, qui, malgré un travail dur et opiniâtre, ne parvient pas à équilibrer le budget de la famille.

Nous nous permettons d'insister sur cette connaissance du vrai pauvre parce qu'elle est la base fondamentale de notre œuvre.

Aussi avant de visiter une famille, demandons-nous si elle se trouve réellement dans la stricte nécessité d'être secourue, si les salaires du père, de la mère ou des enfants ne suffisent pas à son entretien.

*
* *

Mais, Messieurs, il ne suffit pas d'aider le pauvre, de lui venir en aide dans ses besoins : il faut aussi que nous fassions naitre en lui des idées de prévoyance.

Au reste, le commentaire des statuts des conférences de St-Vincent de Paul contient ces excellentes considérations : « Il faut que nous soyons prévoyants pour les pauvres qui le sont rarement, si nous voulons être vraiment leur providence: nous leur présenterons donc une existence soutenue par les secours de la charité comme bien précaire; nous les porterons à s'ingénier pour gagner eux-mêmes leur vie; nous leur indiquerons des moyens de travail, nous les aiderons à en obtenir. S'ils sont malades ou hors d'état de travailler, nous seconderons leurs démarches pour arriver aux asiles qui sont établis pour les vieillards, les infirmes et les malades ».

Nous serons donc les conseillers du pauvre. Ces conseils s'adresseront à lui, à son épouse et à ses enfants. Ils ne seront écoutés et suivis que si nous obtenons leur confiance, par nos visites fréquentes qui établiront entre nous et eux une parfaite communication d'idées et de sentiments.

Et tout d'abord, Messieurs, occupons nous de la misère morale du pauvre. L'esprit du pauvre est hanté par des théories diverses qui flattent son imagination. On lui promet dans un avenir lointain, dont personne ne fixe l'heureuse échéance, l'égalité de toutes les conditions sociales.

Faisons comprendre à nos pauvres que ces fallacieuses théories ne sont qu'un leurre pour aveugler les masses et porter au pinacle quelques hommes qui ont soif d'une malsaine popularité.

Prêchons aux pauvres une vaillante résignation; montrons leur l'exemple du royal Enfant de Bethléem qui, pour anoblir la pauvreté, est né dans une pauvre étable.

. · .

Que nos conseils soient donnés avec tact; recommandons à nos pauvres l'œuvre des bons livres, disons leur d'écarter du foyer, pour l'honneur de leur famille, toutes ces lectures licencieuses qui corrompent bien vite l'imagination de l'enfance.

Soyons aussi de bons hygiénistes. Un intérieur riant constitue le bonheur de la famille. La propreté est un de ces luxes faciles et peu coûteux. Faisons du foyer du pauvre un petit palais où règneront l'ordre et l'hygiène.

En un mot nos pauvres doivent se convaincre que c'est là le grand moyen de se munir contre les maladies et les infirmités.

Et à ce sujet nous nous permettons d'insister sur l'importance d'une œuvre nouvelle qu'il serait utile et désirable de fonder au sein de nos conférences : nous voulons indiquer l'œuvre du concours d'ordre et de propreté. Elle présenterait ce double avantage de multiplier nos rapports avec nos pauvres et d'établir entre eux une heureuse et bienfaisante rivalité. Nous soumettons cette idée, qui depuis quelque temps nous préoccupe, à votre sage et prudente appréciation.

Aidons aussi, Messieurs, le médecin des pauvres. Les propagandistes des sociétés de secours mutuels reconnaissent que ce sont les cas de tuberculose qui grèvent le plus le budget des mutualités.

Une clinique pour ce genre de maladie est établie à Louvain.

Envoyons y les pauvres. Nous nous permettons de signaler l'importance de cette œuvre parce qu'il nous semble que notre prévoyance doit s'étendre aussi bien à leur santé physique que morale.

. · .

Notre sollicitude ne peut pas s'arrêter seulement au chef de la famille : elle doit s'étendre aussi à ses enfants.

Il est reconnu que le plus souvent l'indigence provient de ce que le chef de la famille est inapte dans l'exercice de son métier.

Nous ne pouvons demander au père de famille de se remettre à l'apprentissage; son âge souvent trop avancé ne lui permet plus pareille initiative.

C'est à ses enfants qu'iront nos conseils, montrons leur le chemin des

belles écoles professionnelles établies au sein de la Gilde des Négoces et Métiers. Les enfants y apprennent le métier qui correspond le mieux à leurs aptitudes physiques. Et pour achever de convaincre les enfants de nos pauvres de l'importance d'une bonne éducation professionnelle, répétons leur cette pensée exprimée par un de nos grands hommes d'œuvres : les métiers ne manquent pas aux hommes, mais ce sont les hommes qui manquent aux métiers.

⁂

Soyons enfin prévoyants pour les pauvres : c'est toujours à ce même principe que nous revenons parce que l'exercice de la charité doit être préventif.

Trois grands maux : la maladie, le chômage et la vieillesse frappent à la porte du pauvre. Pour enrayer les effets désastreux de la maladie sur le budget de la famille, préconisons aux pauvres l'affiliation à une société de secours mutuel.

Beaucoup d'ouvriers ont déjà compris que là est le remède. Mais il existe des hésitants, ce sont ceux-là que nous devons convaincre. Nous leur dirons que pour une somme minime, versée chaque semaine, ils assurent tous les risques de leur maladie.

Le chômage, Messieurs, est la maladie inhérente au travailleur.

Tout métier compte ses mortes saisons. Pour couvrir ces risques, conseillons à nos pauvres de se faire inscrire dans une caisse de chômage établie au sein des associations professionnelles. Faisons leur comprendre la portée sociale des syndicats, établis pour la défense collective des intérêts des travailleurs. Disons aux ouvriers que ces grandes institutions sociales ne sont pas dirigées contre le capital, mais qu'elles ont pour but la libre discussion des intérêts de leur profession, l'amélioration des conditions de leur travail et les revendications basées sur la justice et l'équité.

Enfin, Messieurs, que dirons-nous de la plus triste des maladies humaines, la vieillesse?

Pour elle, les pouvoirs publics ont trouvé le remède dans l'institution des caisses de pension.

Ces caisses sont encore ignorées par plusieurs de nos pauvres. Que nos visiteurs les fassent connaître et s'efforcent d'y affilier nos protégés.

⁂

C'est en recommandant à nos pauvres toutes ces œuvres que nous

serons leur prévoyance. Nous vous convions à cette grande œuvre de l'éducation populaire. Puisse notre appel être entendu par vous tous qui aimez la cause du pauvre.

Mais nos efforts ne peuvent être couronnés de succès qu'en inculquant aux pauvres cet autre amour qui est la source de toute vie : l'amour de Dieu. N'oublions pas que cet amour, comme nous le disions au début de ce rapport, est le premier de tous les commandements.

Allons donc au pauvre par amour pour lui, mais aussi par amour pour Dieu ; pratiquons résolument la charité, par amour pour le malheureux, mais aussi par amour pour Dieu ; fondons, soutenons, développons les œuvres pieuses et sociales, toujours par amour pour Dieu.

.·.

J'en arrive ainsi, Messieurs, à vous parler de l'amour des âmes qui, elles aussi, demandent la charité de nos prières.

Souvenons-nous surtout de ces bons confrères de St-Vincent de Paul, qui hier encore travaillaient pour la cause du pauvre. L'exemple de leurs hautes vertus pratiquées en ce monde, sera pour nous une leçon et un précieux encouragement.

De nos membres honoraires nous avons perdu cette année : la Révérende Mère Supérieure des Sœurs Noires, Madame De Bruyn-Robyns, Mesdemoiselles de Bayo et Poullet, Messieurs Alphonse De Prins, Keller et Ickx.

Il est de notre devoir de payer un juste tribut de reconnaissance à un de nos anciens jubilaires des conférences de St-Vincent de Paul : Monsieur Denis Van Ermengem. Il est mort dans le courant de cette année. L'an dernier, les conférences ont fêté le cinquantenaire de ce vaillant visiteur des pauvres. Nous sommes persuadés que cet homme de bien, qui a donné l'exemple de toutes les vertus, aura reçu la céleste récompense promise à l'homme de bien.

La mort a malheureusement fauché largement dans les rangs du corps professoral de l'*Alma Mater*. Elle lui a enlevé cette année, son ancien vice-recteur, Mgr Cartuyvels, qui avait mis si souvent le talent de sa chaude et éloquente parole au service de notre œuvre.

Que l'ancien vice-recteur était bon pour les pauvres ! Chaque matin, au sortir de l'église, après qu'il eut célébré le St-Sacrifice de la Messe, il était sollicité par les pauvres qui lui demandaient l'aumône ; toujours il répondait à leur demande la mine souriante et il donnait sans compter.

Il y a quelques mois à peine s'éteignait, dans les sentiments de la foi la plus vive, un autre prélat éminent, Mgr Lamy. Lui aussi aimait la cause du pauvre et il se faisait un devoir, malgré ses hautes occupations, d'assister à toutes nos assemblées générales.

Cette année encore l'*Alma Mater* a eu à déplorer la perte de trois de ses plus savants professeurs : Messieurs Hayoit de Termicourt et Venneman, professeurs à la Faculté de Médecine, et Monsieur Marchand, professeur à la Faculté des Sciences. Ils étaient membres honoraires de nos conférences et ils ont toujours défendu la belle cause de la charité.

Que la mort du juste est belle et sereine. Qui peut lire sans émotion, ces belles paroles prononcées par le Dr Hayoit de Termicourt, au moment où il allait paraitre devant son juge suprême : « Je meurs en paix, j'ai toujours rempli mon devoir ; ma carrière a été belle ; ma compagne m'a prodigué son affection, mes enfants sont heureux ; j'ai terminé ma tâche ». Et jetant ensuite un regard vers l'au-delà, il ajoutait : « Mon Dieu, j'ai confiance dans les mérites de mon Sauveur. »

Notre société commémore chaque année le souvenir de nos chers disparus. Le service funèbre pour nos chers défunts a été célébré le dimanche 2 décembre 1906.

∴

Au milieu de nos deuils la Divine Providence nous a prodigué aussi de grandes joies. Sa Sainteté Pie X a élevé cette année le primat de Belgique à la dignité Cardinalice. Cette nouvelle a été accueillie par la Belgique catholique avec un respectueux enthousiasme.

Qui ne se rappelle la grandiose manifestation faite à notre Vénéré Archevêque lors de son entrée solennelle dans la ville archiépiscopale de Malines ?

Les conférences de St-Vincent de Paul, qui ont trouvé dans Son Eminence, un vaillant défenseur du pauvre et un véritable ami des ouvriers, sont heureuses de lui renouveler ici l'expression de leur filial attachement.

∴

L'amour pour les pauvres doit nous faire désirer une situation prospère pour notre société. L'abondance de nos aumônes répondra néces-

sairement à cette situation. Voici en deux mots le bilan de notre œuvre (1) :

Nous avons visité cette année 387 familles. On leur a distribué pour fr. 7687·11 de pains. Le chiffre total de nos dépenses est de fr. 15857·67.

Nos recettes ordinaires consistent en quêtes et en cotisations de membres honoraires. Elles sont insuffisantes. Heureusement que des dons extraordinaires viennent augmenter dans une large mesure notre avoir. Les personnes charitables continuent l'heureuse tradition de nous envoyer quelques dons extraordinaires, soit à l'occasion d'un évènement heureux de la famille, soit pour perpétuer la mémoire d'un cher défunt.

C'est ainsi que M. le professeur Ernest Pasquier nous a fait parvenir un don de 200 fr. en souvenir de sa belle-mère feu Madame Van Bastelaer; Mlle Tyck nous a envoyé un don de 500 fr. pour rappeler la mémoire de Mlle de Bayo; nous avons reçu de M. et Mlle Keller la somme de 100 fr. en souvenir de leur frére défunt; les demoiselles Hallet nous ont envoyé la somme de 800 fr. en souvenir de M. Alphonse De Prins.

Nous avons reçu le don de 100 fr. que nous fait annuellement Mgr Hebbelynck; ensuite 100 fr. de M. le professeur Louis Henry; 100 fr. de Mad. Vandevelde; 200 fr. de Mlle Maria Martens et 250 fr. de M. le substitut Florimond Simons.

Un donateur anonyme nous a fait parvenir 50 fr.

(1) **Bilan des Conférences n° 1 à n° 9 inclus.**

RECETTES.

Boni au 1er octobre 1906	8401 73
Quêtes ordinaires	1842 63
Quêtes extraordinaires	181 11
Collectes aux concerts et fêtes.	233 38
Souscriptions	1447 00
Dons extraordinaires	2290 00
Œuvre du timbre	80 00
Divers	503 54
Total	15039 93

DÉPENSES.

Pains	5535 12
Vêtements, literies et lits	3261 35
Poêles et sabots	82 95
Charbon	1177 70
Imprimés et almanachs	283 69
Services et retraite	44 22
Salaire du concierge	25 00
Salaire du commissionnaire.	50 00
Œuvre de la St-Nicolas	44 00
Paille	240 00
Au Conseil central	100 00
Secours en argent	89 50
Divers	450 45
Total	11383 98

BALANCE.

Recettes	15039 39
Dépenses	11383 98
Boni	3655 41

Les collectes, faites aux concerts du Cercle Catholique, ont produit fr. 137-58 et celles des fêtes de l'Union Louvaniste la somme de fr. 180-98. La collecte faite au concert de la Garde civique a produit fr. 30-18.

C'est aussi une louable pensée de la part de nos concitoyens de ne pas oublier la cause du pauvre, à l'issue de quelques agapes fraternelles.

M. Locus nous a fait parvenir la somme de fr. 5-54, produit d'une collecte, faite au banquet de quelques amis, au café Lyrique.

M. De Graef nous a envoyé une somme de 25 fr., produit d'un excédant de fête, au Géranium Club. M. François Pels a fait parvenir à notre trésorier une somme de fr. 16-15, produit d'une collecte faite au banquet donné à l'occasion du jubilé professionnel de M. l'huissier Clerckx.

La collecte, faite à l'issue du banquet du jeu de cartes, au Cercle Catholique, a produit fr. 14-30. M. Locus nous a fait parvenir encore une somme de fr. 12-14, quote-part de la Société de St-Vincent de Paul, versée lors du tirage des primes au festival de Ste-Gertrude.

La Banque Centrale de la Dyle a également envoyé 25 bons de charbon de 50 kilos. Nous avons reçu de la Banque populaire un don de 100 fr.

Que tous ces donateurs reçoivent ici l'expression de nos sincères remerciements.

∴

Notre situation sociale exposée, passons aux travaux de l'année.

Une retraite, préparatoire à la célébration de la fête de St-Vincent de Paul, a été prêchée à nos pauvres en l'église St-Pierre par Messieurs les vicaires Janssens et Laport.

Elle a été suivie en moyenne, chaque jour par 138 hommes et 273 femmes. Cette retraite a été clôturée par une messe de communion à laquelle ont assisté nos membres actifs et honoraires.

Il faut citer aussi la retraite de la Semaine Sainte pour les membres des Conférences St-Pierre, de la Bienheureuse Marguerite et de Sainte-Marie, ainsi que pour les membres de la Congrégation de la Ste-Vierge. Cette retraite a été prêchée par le R. P. Van Volckxsom, S. J.

L'œuvre de la St-Nicolas a fait cette année, comme les années précédentes, la distribution de bonbons, jouets et vêtements à plus de 600 enfants.

C'est toujours Madame Cappellen-Smolders qui, avec un dévouement et un zèle infatigables, auxquels nous nous plaisons à rendre un légitime hommage, se charge de faire de la St-Nicolas un jour de joie et de bonheur pour nos enfants pauvres.

.˙.

Avant de terminer ce court aperçu de nos travaux, nous avons le devoir de mentionner les œuvres affiliées à nos Conférences : la Conférence Ste-Barbe ou la Société des Jeunes Ouvriers et les Patronages.

Les divers patronages pour jeunes gens, établis à Louvain et faubourgs se sont fédérés, au nombre de sept : le patronage St-Albert, St-Quentin, St-Corneille, St-Joseph, ceux de Blauwput, Héverlé et Terbanck. Ils comprennent en ce moment 83 zélateurs et près de 2000 patronnés. Le patronage St-Albert, foyer d'œuvres utiles à la jeune classe ouvrière, et d'où sont sortis les fondateurs des autres patronages, a célébré cette année le 40e anniversaire de sa fondation.

Les six autres patronages ont participé à ces fêtes. La grand'messe d'actions de grâces en l'église St-Pierre et le défilé en ville ont affirmé à la population la vitalité des patronages. Tout fait espérer qu'ils continueront, avec l'aide de Dieu, à rendre de plus en plus des services à la religion, aux familles et aux membres.

.˙.

Pratiquons résolument, envers nos chers protégés, la charité sous toutes ses formes et dans tous les domaines : Bienheureux ceux qui passent leur vie en faisant le bien.

Mais, ne l'oublions pas, le pouvoir de cette vertu chrétienne ne dure qu'à la condition de s'exercer sans cesse; dès que ses œuvres sommeillent, elles s'étiolent, languissent et périclitent.

Leur développement même met en péril leur prospérité, si notre sollicitude ne s'attache constamment à les vivifier et à les alimenter : il faut sans relâche, par un redoublement de vigilance, subvenir à des besoins plus grands.

Est-ce un songe trop audacieux que de rêver pour le XXe siècle le beau nom de siècle de la Charité, de la Charité triomphante, remplaçant les divisions par la concorde, et les haines par l'amour ?

Que le Christ, divin modèle de la Charité, soit notre guide et notre soutien.

JOSEPH HERMANS, avocat.

TABLEAU N° 1.

NOMS DES CONFÉRENCES	LIEUX DE RÉUNION	JOURS ET HEURES	Nombre des membres actifs	Nombre des membres honoraires	Nombre des séances	Moyenne des présences par séance	Moyenne des collectes par séance	Nombre de fam. visitées
1 Notre-Dame	Aux Halles	Mercredi, à 14 h.	21		18	12	5 00	15
2 Saint-Jacques	Écoles spéciales	Mardi, à 14 h.	35		27	14	5 43	30
3 Saint-Pierre	Au Cercle catholique	Jeudi, à 20 1/2 h.	23		52	18	3 25	80
4 Sainte-Gertrude	Aux Halles	Vendredi, à 13.50 h.	60		25	50	6 70	32
5 Saint-Michel	»	Mercredi, à 13 3/4 h.	40	196	30	30	8 75	48
6 Saint-Albert	»	Mercredi, à 13 3/4 h.	17		27	10	2 70	10
7 Saint-Quentin.	Collège du Pape	Mercredi, à 13 3/4 h.	31		25	20	4 35	15
8 B. Marguerite de Louvain	Aux Halles	Mercredi, à 14 1/2 h.	14		36	7	3 50	23
9 Sainte-Marie	Local de la Garde catholique	Jeudi, à 21 h.	33		50	10	1 93	20
10 Saint-Joseph	Collège des RR. PP. Joséphites	Mardi, à 14 h.	6	70	20	6	3 60	100 (1)
11 Saint-Antoine de Padoue	»	Dimanche, à 9 1/2 h.	9	130	35	9	1 25	13
12 Très Sainte Trinité . .	»	Mardi, à 13 3/4 h.	8	7	40	5	2 30	7
13 Saint-Louis de Gonzague	Collège St-Pierre	Mardi, à 10 1/2 h.	23	19	42	23	6 50	20
14 Sacré-Cœur.	Collège St-Pierre	Mercredi, à 20 1/4 h.	30	8	36	22	5 17	24
15 Saint-Thomas d'Aquin .	Séminaire Léon XIII	Mercredi, à 20 h.	60		32	60	9 50	21
16 Sainte-Famille	Patronage St-Albert	Vendredi, à 21 h.	33	20	52	24	4 38	25

(1) 100 enfants de l'École des Frères de la Charité

RECETTES.

TABLEAU N° 2. **Compte des Conférences pendant l'année 1906-1907.**

NOMS DES CONFÉRENCES	Encaisse au 1er octobre 1906	Quêtes aux séances	Quêtes extraordinaires	Dons et souscriptions	Fêtes Conférences Tombola	Recettes diverses	Déficit au 1er octobre 1907	TOTAUX
1 Notre-Dame		170 98						
2 Saint-Jacques		185 30						
3 Saint-Pierre		412 56						
4 Sainte-Gertrude		222 47						
5 Saint-Michel	8401 73	265 76	181 11	3737 00	293 38	583 54	—	15,039 39
6 Saint-Albert		87 50						
7 Saint-Quentin		123 76						
8 B. Marguerite de Louvain		277 91						
9 Sainte-Marie		96 39						
10 Saint-Joseph	54 69	72 00	50 75	125 00	345 00	115 27		762 69
11 Saint-Antoine de Padoue	40 14	44 48	27 55	180 00	245 50	25 80	—	563 47
12 Très Sainte Trinité	13 40	92 47	42 85	32 50	38 00	13 40	—	232 02
13 Saint-Louis de Gonzague	387 56	350 91		97 25	176 70		—	1012 42
14 Sacré-Cœur	170 33	186 22		62 11	335 75	63 22	—	875 83
15 Saint-Thomas d'Aquin	94 65	254 04		498 00	10[illegible] 45	47 38		994 38
16 Sainte-Famille		227 97		69 70	110 00	181 05	—	7 78	588 72

TABLEAU N° 3. **Compte des Conférences pendant l'année 1906-1907.** DÉPENSES.

NOMS DES CONFÉRENCES	Deficit au 1r octobre 1906	Pain	Pommes de terre Viande	Charbon ou coke	Vêtements Literies Lits	Poêles	Souliers	Dépenses diverses	Encaisse au 1r octobre 1907	TOTAUX
1 Notre-Dame										
2 Saint-Jacques.										
3 Saint-Pierre										
4 Sainte-Gertrude. . . .										
5 Saint-Michel	—	5535 12	—	1177 70	3261 35	82 95	—	1326 86	3655 41	11,383 98
6 Saint-Albert										
7 Saint-Quentin										
8 B.Marguerite de Louvain										
9 Sainte-Marie										
10 Saint-Joseph		185 00		95 00	250 00			205 00	27 69	735 00
11 Saint-Antoine de Padoue	—	219 81	—	20 00	102 49	17 95	1 30	160 52	41 40	522 07
12 Très Sainte Trinité . .	—	155 00	—	12 67	32 50	—	—	22 75	9 72	222 90
13 Saint-Louis de Gonzague	—	384 82	—	95 70	240 40	25 20	—	8 50	257 74	754 62
14 Sacré-Cœur	—	472 36	—	86 00	210 60	7 50	—	37 05	62 32	813 51
15 Saint-Thomas d'Aquin .	—	362 00	49 00	90 00	—	15 00	4 00	300 09	165 43	929 09
16 Sainte-Famille	7 95	371 00	—	80 75	124 25	9 00	11 50	—	—	506 50

TABLEAU N° 4.

DESIGNATION DE L'ŒUVRE	Société des Ouvriers	Patronage St-Albert et Cercle des Jeunes Ouvriers.	Patronage St-Quentin	Patronage St Corneill°	Patronage St-Joseph
Année de fondation	1867	1867	1893	1894	1898
Nombre de membres patrons :	10	25	8	11	107
Nombre de patronnés — de 11 à 14 ans	—	133	45	90	90
Nombre de patronnés — de 14 à 16 »	—	97	12	50	40
Nombre de patronnés — de 16 à 21 »	10	119	13	20	35
Nombre de patronnés — de + de 21 »	100	210	12	10	—
Jours et heures de réunion :	Dimanche 5 à 10 h.	Dimanche 4 à 7 h. 5 1/2 à 8 1/2 h. 7 à 10 h.	Dimanche 4 1/2 à 7 h. 6 à 9 h.	Dimanche 4 1/2 à 7 h. 6 à 9 h. 7 à 10 h.	Dimanche 4 1/2 à 7 h. 6 à 8 1/2 h. 7 à 10 h.
Y a-t-il une messe réglementaire?	non	oui	oui	oui	oui
Assiste-t-on au salut?	non	La Garde d'honneur	oui	oui	oui
Y a-t-il une communion mensuelle?	non	oui	oui	oui	oui
Y a-t-il une communion facultative?	—	oui	oui	oui	oui
Y a-t-il une retraite?	non	oui	oui	oui	oui
Existe-t-il des œuvres religieuses spéciales? — Congrégation	—	—	—	—	—
Apostolat	—	oui	oui	oui	—
Garde d'honneur	—	oui	oui	oui	—
Conf. de St-Vincent	—	oui	—	—	—
Pèlerinage, etc.	—	oui	—	oui	—
Y a-t-il une caisse d'épargne?	oui	oui	oui	oui	oui
» de secours?	oui	oui	—	—	—
» de retraite reconnue?	oui	oui	oui	—	oui
S'occupe-t-on du placement des membres?	oui	oui	oui	oui	oui
Existe-t-il des cours d'enseignement?	—	oui	oui	École dom.	—
une bibliothèque?	—		oui	oui	oui
une section chorale?	oui	oui	—	oui	oui
» dramatique?	oui	oui	oui	oui	oui
» fanfare?	—	oui	—		—
» gymnastique?	—	oui	—	oui	—
» d'excursions, etc.?	oui	oui	oui	oui	—
» trompettes?	—	—	—	—	oui

CERCLE MATHÉMATIQUE DES ÉTUDIANTS
de l'Université catholique de Louvain.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1907-1908.

Président d'honneur : M. le professeur E. PASQUIER.
Directeurs : MM. les professeurs CH. DE LA VALLÉE POUSSIN et G. VERRIEST.
Président : M. G. DELMARCEL.
Vice-Président : M. CASTEELS.
Secrétaire : M. FR. ANTONISSEN.
Trésorier-Bibliothécaire : M. L. DEROY.
Bibliothécaire-adjoint : M. l'abbé BELPAIRE.

Membres honoraires :

MM. les professeurs P. Daubresse, A. de Hemptinne, S. Demanet, R. De Muynck, E. Goedseels, MM. Suttor et Théron, les RR. PP. Thirion, Bosmans et Lucas, S. J.

Membres correspondants :

MM. Alliaume, Bouqué, Clément, Dehairs, Pierre et Somville, le R. P. Willaert, De Fooz, l'abbé Tits, Adant, Berckmans, Pira, Armand, Lambrechts, Smedts.

Membres effectifs :

MM. Beaufaux, Belpaire, Bovy, Coppens, De Longueville, Debin, Daveloose, de Dorlodot, de Gailly, Dumoulin, Dupriez, Du Trieu de Terdonck, Féye, R. P. Gaillard, Hauptman, Jadoul, Lagae, Lambrechts, Lekeux, Maryanski, Mauchamps, Montangie, Schicks, Skerett, Thieffry, J. Thoreau, P. Thoreau, Van Gyseghem, Verwilghen, Vitry, Wyckmans, Maricq, Odeurs, Camille Pira, Debauche, Van Pee, J. Gailly, Hayot, J. Dauby, Devroede, Radoz, R. Van Vyve, Mickolajczak, L. Deckers, G. Masse, L. Baudhuin.

RAPPORT

sur les travaux du CERCLE MATHÉMATIQUE pendant l'année académique 1906-1907, présenté par M. G. DELMARCEL, secrétaire.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous faire dans ce rapport le pâle bilan de notre activité durant l'année qui vient de s'écouler.

Citons d'abord parmi les questions qui se rattachent à la physique une conférence de M. Pira, sur la *liquéfaction des gaz* (séance du 13 novembre). Le conférencier nous entretint de la loi de Mariotte, de la pression et de la température critiques, de l'équation de Van der Waals, ainsi que de la manière de produire les très basses températures.

Le 14 mai, le même M. Pira nous donnait une conférence sur *l'air liquide*, à l'Institut Electro-Mécanique, mis gracieusement à notre disposition par M. le professeur Ponthière. Je saisis l'occasion pour remercier M. Ponthière au nom du Cercle.

Après avoir passé en revue les divers procédés de liquéfaction, M. Pira nous entretint des applications de l'air liquide aux explosifs et à la métallurgie. Il termina son intéressante causerie par quelques expériences de durcissement de corps organiques.

Une conférence de M. Camille Pira (séance du 30 avril), sur les *défauts des miroirs sphériques*, rentre aussi dans la série des travaux relatifs à la physique. Le conférencier, après nous avoir rappelé la théorie élémentaire des miroirs sphériques, démontra l'erreur produite par le fait que les rayons réfléchis ne se coupent pas en un point, mais deux à deux, de manière à donner naissance à la ligne brillante, dont la révolution autour de l'axe engendre la *surface caustique*. M. Pira détermina cette surface en général et fit voir que, dans le cas particulier où la source lumineuse se trouve à l'infini, la surface caustique est une épicycloïde.

Dans sa conférence *Comment on réduit en formule mathématique un fait expérimentale* (séance du 18 décembre) le R. P. Willaert, docteur en sciences physiques et mathématiques, nous montra qu'un fait d'expérience peut se représenter par une série de points, mais que les éléments

fournis par l'expérience sont insuffisants pour déterminer complètement une courbe. Aussi assujettit-on cette dernière à une forme analytique simple : Souvent la ligne droite semble donner la meilleure solution.

Dans la séance du 27 novembre, M. Coppens nous a traité un *problème de mécanique rationelle :* C'est le cas d'un projectile lancé verticalement de bas en haut dans un milieu résistant. Le conférencier se pose la question : « La forme et les dimensions du projectile étant données, ainsi que la loi de la résistance du milieu, quelle doit être la masse du corps pour qu'en développant un travail T, on parvienne à lancer le projectile à la hauteur maximum ? »

M. Coppens nous a vivement intéressés au double point de vue du problème de mécanique et du problème d'analyse que comportait la résolution de son équation.

La trigonométrie n'a guère fait l'objet que d'une conférence.

Dans la séance du 13 novembre je vous ai montré comment la méthode des projections, tout en généralisant les résultats, permet de retrouver rapidement les formules fondamentales des triangles sphériques.

Comme M. le professeur Verriest nous l'a fait remarquer dans la même séance, cette méthode est au fond identique à celle que l'on suit quand on établit les formules de trigonométrie sphérique au moyen de la géométrie analytique.

La nomographie, cette science sœur des mathématiques pures, a fait l'objet de deux conférences. A la première (séance du 19 février), M. Antonissen, après avoir rappelé les notions fondamentales de la nomographie, nous a exposé le moyen de mettre en abaque la fonction $\varphi(\alpha_1\ \alpha_2\ \alpha_3) = 0$; il a examiné le cas particulier où cette fonction se met sous forme de déterminant, ce qui amène à l'abaque à triple réglure, et l'abaque à points alignés. M. Antonissen nous a fait aussi connaitre le procédé de M. Soreau, basé sur la methode de disjonction d'une des deux fonctions générales du troisième ordre à trois variables.

Dans la séance du 19 mars, M. Montangie nous entretint des *abaques en équerre*. Après nous avoir fait connaitre le principe de ces abaques, dû à M. Goedseels, le conférencier nous montra les perfectionnements introduits par M. Soreau et termina par deux cas particuliers tirés de la pratique.

A son tour la mécanique appliquée remplit deux de nos séances, celles du 22 janvier et du 5 mars, qui ont été consacrées à *quelques notions fondamentales de thermodynamique*. Après avoir rappelé la question du mouvement perpétuel, le principe de l'équivalence de la

chaleur et du travail, celui de Carnot-Clausius, la notion de la modification réversible, j'ai abordé avec plus de détails la notion d'Eutropie et en ai donné une application aux gaz.

J'ai conclu avec Clausius, que si l'on considère un système absolument isolé, toute modification réelle de ce système jouit des deux propriétés que voici :

1° Elle laisse constante son énergie totale.

2° Elle fait croître son entropie.

Vous voyez, Messieurs, que cette année encore le Cercle Mathématique a répondu aux espérances de ses fondateurs.

La prospérité de notre Cercle s'est manifestée par l'augmentation de ses membres, par l'assiduité aux réunions et par la variété des sujets traités.

Le Cercle Mathématique, tel qu'il fonctionne depuis sa fondation, permet aux membres d'utiliser la Bibliothèque où ils peuvent se procurer tous les ouvrages importants relatifs aux sciences mathématiques ainsi que les. revues, qui doivent les aidés dans leurs recherches personnelles.

Et, comme le disait M. Mickolajczak, dans son rapport de l'année dernière, si le Cercle est d'une utilité primordiale pour les élèves qui se spécialisent dans les sciences physiques et mathématiques, il n'en est pas moins vrai que, pour les étudiants des Ecoles spéciales, qui sont déjà Candidats ou Elèves Ingénieurs, il est très avantageux de se retrouver quelquefois en contact avec les formules démontrées et raisonnées, que plusieurs, avouons-le, appliquent machinalement.

Les étudiants ingénieurs faciliteraient ainsi leurs nouvelles études qui ne sont que les applications des mathématiques pures.

Avant de finir, Messieurs, laissez-moi vous exprimer un regret : Le Cercle Mathématique, comme je viens de vous le dire, est particulièrement institué pour ceux qui se spécialisent dans les sciences physiques et mathématiques. Eh bien ! il est regrettable que durant l'année, que nous clôturons aujourd'hui, nous n'ayons eu le plaisir d'entendre aucun élève du doctorat ni de la candidature en sciences physiques et mathématiques. J'espère que l'an prochain il n'en sera plus de même.

Pour terminer j'adresse les remerciements du Cercle à tous ceux qui ont contribué à sa prospérité durant l'année.

Merci d'abord à notre très dévoué président d'honneur M. le professeur Pasquier, qui n'a cessé de nous témoigner la plus grande sympathie.

Merci à MM. les professeurs de la Vallée Poussin et Verriest qui ont

bien voulu nous aider et nous guider dans nos travaux et dont la direction dévouée nous a été fort précieuse.

Merci à MM. les Professeurs qui ont bien voulu assister à nos réunions, ainsi qu'à tous les membres honoraires pour leur concours sympathique.

Merci, enfin, à mes collègues du bureau, qui tous ont témoigné d'un grand zèle dans l'accomplissement de leurs fonctions, aux conférenciers et aux membres qui ont tenu d'assister à nos réunions.

CERCLE INDUSTRIEL.

BUREAU POUR 1907-1908.

Président d'honneur : Mgr HEBBELYNCK, recteur magnifique de l'Université.
Président effectif : M. FR. DE WALQUE, professeur aux Écoles spéciales.
Vice-Président : M. Norbert METZ, élève-ingénieur.
Secrétaire : Raphaël VERWILGHEN, id.
Trésorier : M. Joseph ROELANDT, id.
Bibliothécaire : M. Jean VAN DER HAERT, id.

Liste des membres pour 1907-1908.

MM. V. Allard, A. Ampe, Fr. Anthonissen, A. Bellier, M. Bouckaert, A. Boulmant, J. Bouvez, Fr. Brasseur, I. Cavanilles, Ch. Charlet, A. Coppens, D. Corpi, G. Decamps, G. Delmarcel, L. De Marneffe, V. De Pauw, G. de Ribeaucourt, J. Desguin, M. Desmit, G. Desquiens, R. Dewinter, R. Drion, J. Dumont, P. Elens, N. Fontaine, A. Frans, G. Gallez, A. Gaussin, J. Geysen, E. Goethals, R. Grade, J. Hoet, A. Hebbelynck, F. Hollevoet, A. Jacques, E. Kugener, E. Lammens, Ch. Latinis, M. Lekeux, G. Lenders, F. Loring, A. Limet, A. Maes, J. Malfait, Z. Manzano, A. Matte, P. Melchers, H. Mersch, J. Meyer, J. Moerman, J. Mommens, A. Montaugie, J. Mullie, Th. Nyssens, P. Pacco, Ch. Paheau, J. Palgen, M. Pètre, Z. Plapied, A. Poodts, S. Prieto, H. Renguet, A. Richard, L. Ruffo, P. Ruyssen, J. M. Santander, Ch. Skerrett, J. Schicks, Fr. Schopp, M. Steichen, Cl. Stock, M. Suttor, G. Taccoen, Ch. Tennstedt, D. Tessens, J. Thoreau, G. Van den Berghe, Fl. Van de Pitte, E. Van Parys, R. Van Vyve, J. Verelst, U. Vermeiren, L. Vervaeck, V. Vidaurrazaga, L. Vigneron, J. Vloebergh, A. Vranckx, E. Wautier.

RAPPORT

sur les travaux du CERCLE INDUSTRIEL, pendant l'année académique 1906-1907, présenté au nom du bureau (1) par M. F. GOFFART, vice-président.

MESSIEURS,

Nous conformant aux traditions du Cercle Industriel, nous avons l'honneur de vous présenter, en ce jour de votre séance inaugurale, le compte-rendu de nos travaux pendant l'année académique écoulée.

Suivant l'esprit qui a dicté les statuts du Cercle, notre rapport doit être, en quelque sorte, le rappel des séances tenues pendant l'année; il sert à perpétuer, parmi les anciens, le souvenir de ces attachantes et instructives soirées. Mais, en plus de ce premier objectif, le rapport que nous vous présentons peut en atteindre un second dont la possession dépendra de vous mêmes et de nous, les anciens qui vous précédons.

Pour vous, nos successeurs, vous puiserez dans l'exemple des ainés, maintes leçons à méditer, et maints stimulants à faire mieux que ceux-ci. A parcourir ces lignes, vous comprendrez qu'un membre du Cercle Industriel, vraiment digne de son nom, ne se borne pas à assister aux séances, fût-ce même régulièrement, mais que, en outre, il s'efforce de produire un travail original.

Vos conférences ne sont pas seulement l'occasion d'éclairer certains aspects obscurs de la science de l'ingénieur; elles vous apprennent à exprimer vos pensées en public, à extérioriser le résultat de vos réflexions et de vos études; elles vous mettent dans la nécessité de recourir à un travail particulier sortant du cadre de vos occupations journalières; elles vous font marcher, isolés, sans ligne tracée de conduite, de vos propres forces, à la poursuite de l'objectif qui est une étude sur un sujet soit scientifique, soit technique; elles mettent en œuvre, en un mot, l'esprit d'initiative qui, possédé à un degré plus ou moins éminent, constitue très souvent, toute la valeur de l'ingénieur.

(1) Le bureau était composé de MM. le professeur De Walque, *président*; Fernand Goffart, *vice-président*; E. Vitry, *secrétaire*; J. Van Lierde, *trésorier* et A. Knepper, *bibliothécaire*.

Quant à nous, lorsque après plusieurs années de pratique, nous relirons ce rapport, il naitra dans notre esprit, la pensée, que nous aurions pu faire mieux, que nos efforts n'ont pas été assez soutenus, que nous avons eu le grand tort parfois de refuser une conférence au Vice-Président qui nous la demandait. Certains se diront qu'ils n'ont pas réglé l'usage de leur temps de la bonne façon, sans quoi, leur collaboration aux travaux du Cercle Industriel aurait été plus importante.

Si de notre part, cet acte de contrition n'est pas superflu, laissez-nous, d'un autre côté, attester notre reconnaissance envers notre vénéré Président. C'est ici l'occasion de rendre publiquement hommage à M. le professeur De Walque, qui, depuis tantôt 25 ans déjà, se consacre à notre avancement dans la science de l'ingénieur. Notre Président tient à faire de nous autre chose que de vulgaires ingénieurs bourrés de formules souvent incomprises, mais bien des hommes complets, aptes dans notre pratique ultérieure à tirer parti des diverses circonstances qui se présentent et à nous servir de la parole et de la plume pour remplir complètement la mission scientifique et sociale que notre position nous assignera.

Nous aimons à croire que cette année qui clôture le quart de siècle pendant lequel notre vénéré Professeur s'est assis au milieu de nous, sera marquée par un regain de zèle de votre part et pourra compter parmi les meilleures de sa longue présidence.

Venons en, Messieurs, à l'objet propre de notre rapport.

La première réunion de l'année eut lieu le 9 novembre. Après la lecture du rapport de M. Alb. Hermant sur les travaux de l'année académique 1905-1906, M. le professeur De Walque souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et se félicite du nombre des auditeurs.

Moi même, j'eus ensuite l'honneur de vous entretenir de la *Houille blanche :* Celle-ci n'est autre que la force vive des eaux courantes sous forme de lacs élévés, de chutes, ou de rivières, ou mieux selon une définition autorisée : l'énergie de l'eau courante transformée par l'électricité et réalisant, en travaux divers, ce que la houille noire brulée pouvait seule accomplir jusqu'ici. Il y avait à faire une distinction intéressante entre la houille blanche proprement dite et la houille verte : la première comprend plutôt les eaux de montagnes et de chutes, la seconde les eaux de plaines, c'est-à-dire celle-là : les chutes fortes ou moyennes, celle-ci, les faibles chutes. Quelques simples croquis vous expliquèrent les modes de réception et de mise en œuvres de ces eaux. Je passai en revue un certain nombre d'installations hydrauliques, entr'autres : celle

de Champs sur le Drac, en France; celle de Chèvres installée par la ville de Genève; celle de Montmorency Falls près Québec; celle de Snoqualmie dans l'état de Washington. A propos de ces deux dernières une parenthèse s'imposait, dans laquelle j'étudiai les moyens que les inventeurs ont préconisé pour la régulation des turbines et pour parer aux éventualités de coups de bélier. Un aperçu sur les grandes chutes de Vouvry en Suisse et du Niagara, compléta mon exposé et m'offrit l'occasion d'additionner tous les chevaux hydrauliques utilisés dans le monde, à cette époque, dont le total se monte à 2,000,000.

La séance suivante du 16 novembre fut occupée par l'exposé d'un travail de M. Ch. Plissart, sur le *Remblayage hydraulique*. Dans ce nouveau procédé, on remplace la houille enlevée, par des matières menues de valeur nulle et d'une capacité à peu près équivalente à celle de la houille; on réalise ces conditions en charriant les materiaux par un courant d'eau de sorte que le remblai se forme comme le cône de déjection d'un torrent. La matière solide est retenue par un barrage filtrant qui permet l'évacuation de l'eau; celle-ci, après décantation, est pompée pour servir à nouveau. M. Plissart examina successivement la nature du remblai employé, la quantité d'eau à y mélanger, les divers appareils dont on se sert pour opérer ce mélange, l'aménagement des barrages dans les chantiers et les diverses méthodes d'exploitation appropriées à ce mode de remblai. Quant aux matériaux employés : le sable, dit-il, serait l'idéal, mais on se sert aussi d'argile sableux, de schistes concassés, de laitier granulé et de cendres d'usines. Après s'être arrêté un instant sur la quantité d'eau à employer et les dimensions maxima des matériaux qui ne peuvent excéder 40 $^m/_m$, il passa en revue les appareils employés à Polnisch-Ostrau en Moravie, à Myslowitz, à la Deutscher Kaïser, à l'Hibernia et aux mines de Lens. Un exemple emprunté à la mine Victor de Godesberg nous montra comment l'exploitation par tailles chassantes se prête très bien à ce mode de remblayage; et la question fut posée de la possibilité d'application du système à nos mines belges. Nous devons une félicitation spéciale à M. Charles Plissart, pour s'être trouvé prêt, immédiatement après la fin des vacances, à nous donner cette très instructive conférence.

Le vendredi suivant, 23 novembre, la tribune du Cercle fut occupée différents conférenciers : M. Vital Tassin nous exposa d'abord comment M. Meyer, directeur de la mine Shamrock, y a organisé le service des sauvetages. Ces installations ont été reproduites à l'exposition de Liége en 1905 dans la section allemande. Les engins de sauvetages sont aérophores

c'est-à-dire qu'ils portent leur air ou plutôt leur oxygène avec eux. M. Tassin s'est étendu successivement sur les divers appareils qui constituent l'équipement du sauveteur, notamment le ferme-bouche, le détendeur et le régénérateur à alcali, il nous montra ensuite que M. Meyer ne s'est pas contenté d'étudier et de perfectionner les appareils mais qu'il a tenu à former une équipe de sauveteurs, expérimentés, intelligents et robustes.

Je pris ensuite la parole pour vous expliquer le fonctionnement d'un appareil Aérogène au superoxyde de Potassium et de Sodium. C'est le pneumatogène du D'eus Bamberger, de Vienne, dans lequel la simple action de l'acide carbonique expire sur $K\ Na\ O_3$, suffit pour régénérer l'oxygène. Cet appareil très ingénieux pourrait, paraît-il, être constamment porté par les mineurs; son poids n'excédant pas 4 kilog. et la durée de la production pouvant être de 5 heures. celle-ci suffirait, dans la généralité des cas pour permettre aux mineurs d'atteindre l'accrochage ou peut être d'attendre un nouvel aérage en cas d'accident grave.

M. Paul Roderburg, en français d'abord, puis en allemand, sur l'invitation de notre Président, exposa pour finir le phénomène intéressant du découpage des tôles d'acier d'assez forte épaisseur au moyen d'un disque tournant à grande vitesse.

M. le professeur Daubresse nous fit l'honneur le vendredi 30 novembre, d'assister à notre séance. Nous eûmes le plaisir de le revoir plusieurs fois pendant le cours de l'année à la table du bureau et même dans la chaire du conférencier, prouvant ainsi l'intérêt profond qu'il porte à la formation technique des jeunes ingénieurs de Louvain.

Dans cette séance du 30, M. Edmond Thieffry, développa son étude sur le moulage mécanique. Il émit d'abord quelques considérations générales sur les moulages de fonte et d'acier et surtout sur le moulage en sable vert. Le principe du nouveau mode de moulage fut l'objet d'un exposé clair et très compréhensible. La description dans leurs tout derniers détails des machines allemandes «Tabor» et des machines françaises « Bonvillain et Roncereau », vint le compléter. M. Thieffry qui a foi dans les germes de progrès renfermés dans cette nouvelle méthode appliqua le principe du moulage à quelques exemples bien choisis qui lui sont tout à fait personnels. M. le professeur Daubresse et notre Président élucidèrent ensuite quelques points obscurs dans l'esprit de plusieurs auditeurs.

A la fin de la séance, lorsque l'on parla de la prochaine fête de Ste-Barbe, M. le professeur Daubresse s'étonna que notre vénération

envers les Saints Patrons des Ecoles spéciales se limitât à Ste Barbe, uniquement. Il fit acclamer St Eloi qui mérite aussi, dit-il, notre amour, puisqu'il est le patron des métallurgistes. C'est pourquoi notre fête annuelle fut placée sous les auspices réunis de Ste Barbe et de St Eloi.

A l'occasion de cette fête, la salle du *Monico* devint notre local pour un soir, celui du 10 décembre.

L'assistance fut excessivement nombreuse. Plusieurs professeurs daignèrent s'associer à notre réjouissance. Citons MM. les professeurs Dumont, Daubresse, Gillon, Verriest, Henry, Doutrepont et Laminne.

M. le professeur Kaisin avait bien voulu se charger de la partie scientifique de la soirée; il nous exposa clairement et aidé par de lumineuses projections les divers aspects du *Vésuve*, les soubresauts de sa colère et son principal danger qui est la pluie de lapilli. M. le professeur De Walque remercia chaleureusement le si instructif et intéressant conférencier; de tout cœur nous applaudîmes.

La partie récréative de la soirée se déroula ensuite au milieu de la plus bruyante animation; composée par les soins de notre secrétaire, elle laissera avec la conférence de M. le professeur Kaisin, le meilleur souvenir dans l'esprit des professeurs et des étudiants.

Peu après la rentrée des vacances de Noël, M. Joseph Van Lierde, trésorier, voulut bien nous entretenir de la *fabrication des allumettes :* très intéressants furent les spécimens qu'il apporta comme complément à ses explications.

Il réussit à faire passer devant nos yeux les diverses phases par lesquelles un petit bâtonnet pris à un tronc d'arbre, passe, pour devenir allumette marchande, vendue à un quarantième de centime. C'est la division du travail, la rapidité de main-dœuvre, le perfectionnement de l'outillage qui permettent de vendre à aussi bas prix ce petit morceau de bois soufré, phosphoré ou chloraté. Un mètre cube de bois utilisé peut donner plus de deux millions d'allumettes et certaines manufactures belges débitent deux ou trois mètres cubes par jour. La discussion menée par M. le professeur De Walque, s'est arrêtée un certain temps à la législation nationale sur l'emploi du phosphore blanc, dont les effets sur les allumettiers sont si funestes. Chez nous, le législateur a fixé comme limite d'emploi, huit pour cent de phosphore blanc dans la pâte. Cette mesure et d'autres peuvent déjà sembler excellentes, mais les effrayants ravages de la névrose nécessitent une entente internationale pour mettre fin à cet état de choses.

Le 18 janvier, l'affluence d'auditeurs nous força à déserter notre local

habituel pour envahir la salle de cours de M. Helleputte. Il n'en pouvait être autrement : M. le professeur Daubresse tenait la tribune et traitait un sujet d'une actualité plein d'intérêt : *la fabrication mécanique des chaînes*. M. le chanoine Demanet n'avait pas craint de se déplacer pour venir présider notre séance en l'absence de M. De Walque indisposé.

M. le professeur Daubresse, après avoir insisté un instant sur l'importance de la fabrication des chaînes au point de vue général et particulièrement au point de vue de la marine, nous indiqua en quelques mots les opérations du forgeage, du matriçage et du soudage que l'on fait subir dans la fabrication à la main, à une barre de fer rouge pour la transformer en maillon de chaîne. Il montra les principaux inconvénients de ce mode qui sont : la main-d'œuvre coûteuse et les soudures nombreuses constituant autant de points faibles dans l'assemblage. Etant donnés ces inconvénients, il n'est pas étonnant de voir les constructeurs se mettre à la recherche d'un procédé mécanique. Certains essais ont été poursuivis dans la méthode de coulée, mais ils sont abandonnés depuis un certain temps. « Oury », un français, dès 1881, s'efforçait de transformer une barre de section cruciforme en une chaîne sans soudures au moyen d'une série d'estampages et de poinçonnages. « Villatte » de Stettin substitue simplement le laminage à l'estampage et réduit dans une notable proportion les frais de main-d'œuvre du système Oury. Ces deux systèmes ne paraissent pas destinés à entrer dans la pratique courante; tandis que ceux de « Masion » *laminage annulaire*, de « Girlot » et de « Lelong » semblent avoir beaucoup d'avenir devant eux. Les machines de ces différents systèmes, surtout du système « Girlot », l'*homogène*, sont très bien étudiées en vue d'obtenir des anneaux de chaînes dans lesquels les facultés résistantes du métal, ne sont altérées en aucune façon par les diverses passes que doit subir la barre de fer avant que d'être chaîne. M. le professeur Daubresse fut vivement applaudi et remercié; M. le chanoine Demanet et lui sont assurés de la reconnaissance des élèves des Écoles spéciales pour l'intérêt qu'ils nous portent.

Le vendredi 25 janvier, M. Paul Roderburg avait choisi comme sujet de conférence : *l'utilisation de l'azote de l'air*. Il dit d'abord quelques mots de l'application à l'agriculture des produits nitrés, en si grand usage à l'heure actuelle : le sulfate d'ammoniaque et le nitrate de soude ou nitrate du Chili. L'idée d'utiliser l'azote de l'air, n'est pas neuve; déjà depuis un certain nombre d'années, l'on cherchait à combiner l'azote et l'oxygène de l'air de diverses façons pour en obtenir des composés azotés, NO, NO_2 et HNO_3 ou des sels nitriques. C'est l'électricité qui a

résolu le mieux le problème en combinant par son étincelle l'oxygène et l'azote jusque là réfractaires. Le principe établi, il fallait réaliser pratiquement des appareils permettant d'exploiter industriellement ce fait d'expérience. La première condition était d'avoir l'énergie électrique à très bon compte; aussi une société américaine s'établit-elle, la première, aux bords des grands lacs du Nord, utilisant la force naturelle des chutes. Il manquait à cette société la seconde condition, toute aussi indispensable que la première : celle d'avoir de bons appareils. C'est à un professeur de l'Université de Stockholm que revient l'honneur d'avoir trouvé l'appareil industriel dans lequel l'énergie électrique fait la synthèse de l'oxygène et de l'azote. Le NO_2 produit, le reste des opérations n'est plus qu'un jeu. A l'heure actuelle, la production des nitrates par l'électricité est encore très faible, la période d'essai étant à peine terminée. Cependant une société puissante s'est constituée pour exploiter le brevet « Birkeland » au bord des chutes d'eau en Norvège et l'on peut prévoir une grande prospérité pour ce procédé tout nouveau. Remercions le conférencier du sujet si intéressant qu'il est venu nous exposer.

M. Victor Mikolajczak nous parla le 8 février, d'un sujet touchant de très près, le génie civil, c'est-à-dire de la construction *des Cables du pont suspendu de Williamsburg*, qui traverse l'East River et relie New-York avec Brooklyn.

Il nous montra d'abord les difficultés de toutes sortes que l'on rencontre dans l'étude et la réalisation de pareils ponts et ensuite les méthodes qu'employent les ingénieurs américains, passés maîtres dans l'art de la construction des ponts suspendus, pour vaincre ces difficultés et suspendre un pont à travers un espace énorme en un temps relativement réduit. Il nous signala l'incendie du 10 novembre 1902 qui détruisit le pont provisoire et altéra dans une certaine proportion les qualités résistantes de certains cables principaux et que pour cette raison il fallut réparer. Dans l'échange de vue qui suivit la conférence de M. Mikolajczak, notre président, M. De Walque, insista sur le point de savoir si les cables fabriqués comme nous l'avait exposé le conférencier, remplissaient la condition importante de la tension égale des fils constituant les divers torons des cables.

La séance du vendredi 17 février fut spécialement intéressante et instructive, tant par la personnalité du conférencier que par le sujet choisi. M. le professeur Daubresse avait bien voulu assister à la charmante causerie de M. Victor Defays, ingénieur, sorti de Louvain, sur

la formation de l'Ingénieur. M. Defays, en un langage clair et chatié, nous exposa le rôle de l'ingénieur dans la société économique : Concevoir, construire, administrer : telles sont les fonctions que l'ingénieur diplômé doit être capable d'accomplir et de bien accomplir surtout. A n'en pas douter, le but que l'ingénieur poursuit en faisant cela est : gagner de l'argent, ou encore, augmenter, dans la plus large mesure, l'écart entre le prix de revient et le prix de vente. Quant au jeune ingénieur sorti des Ecoles, que fera-t-il ? Il doit s'efforcer de faire baisser le prix de revient ou mieux le prix de transformation. Cet effort doit être continu et opiniâtre pour être couronné de succès. Le jeune ingénieur frais émoulu de l'Université, n'est pas, nous dit M. Defays, dans toutes les conditions voulues pour remplir ce but ; il lui manque la pratique de l'atelier, du chantier, du bureau ; et ce n'est pas en s'engageant comme stagiaire, volontaire et libre, qu'il acquerra cette pratique; mais bien en s'attelant à la besogne résolument, besogne, rude parfois, mais toujours pleine d'enseignements. En un mot, le jeune ingénieur devra passer par la filière de toutes les opérations que comporte l'établissement où il fait son stage. Après 6 mois, un an, de cette besogne ouvrière, il pourra être en état de commander en connaissance de cause et améliorer, le cas échéant, le produit fabriqué ou la marche des opérations qui sont soumises à sa surveillance.

M. le professeur De Walque souligna nos applaudissements en accentuant certains aperçus de M. Defays. Cette belle conférence que nous avions eu seuls le bonheur d'entendre, vient d'être publiée dans « le Bulletin de l'*Union des Ingénieurs de Louvain*. » Personne parmi les nombreux élèves des Ecoles spéciales, ne se plaindra maintenant de ne pouvoir en faire son profit, comme nous l'avions fait nous mêmes.

M. le chanoine Demanet vint remplacer, pour la seconde fois, M. De Walque empêché, le 8 mars. Notre secrétaire nous entretint d'une étude très approfondie sur les *Fours à coke* et les divers services qu'exigent les installations actuelles de fours à récupération. Il décrit en particulier le four Fabry-Linard, qu'il avait eu l'occasion d'étudier de très près au cours d'un voyage en Angleterre, où plusieurs batteries de ce système sont en pleine activité ou en construction. Nous remerciâmes vivement M. Vitry de son intéressante conférence et spécialement M. le chanoine Demanet, toujours dévoué envers les étudiants du Cercle.

Le vendredi 15 mars, je donnai quelques détails sur les expériences qui ont été faites au siège de Frameries sur *les lampes et les explosifs de sécurité*. On sait l'importance de la question ; je m'arrêtai quelques instants sur les résultats pratiques de ces expériences.

Pendant les vacances de Pâques, S. M. le Roi des Belges honora notre vénéré Président d'une marque d'honneur peu commune : notre professeur fut nommé Commandeur de l'ordre de Sa Majesté. A cette occasion, nous ouvrîmes la séance de rentrée du 26 avril par une manifestation de sympathie envers M. De Walque. Cette haute nomination est la récompense des bons et loyaux services prodigués pendant tant d'années aux Ecoles spéciales de Louvain.

Dans cette même séance, M. le professeur Daubresse prouva, à nouveau, l'intérêt intense qu'il porte au Cercle en nous entrenant du « système Mammouth » pour *l'élévation de l'eau par l'air comprimé.* Après un aperçu historique de la question, il aborda les diverses hypothèses qui ont été proposées pour l'explication de cette chose curieuse qu'est l'élévation des liquides par l'air comprimé. Quoique la vraie théorie ou du moins l'hypothèse la plus plausible soit encore à trouver, le nombre d'applications de ce système va toujours en croissant. Nous eûmes la bonne fortune de voir fonctionner un modèle du système Borsig, actionné par un petit moteur électrique. Le local de la réunion, ainsi que la force motrice, nous étaient gracieusement offerts par l'Institut électromécanique.

Vendredi 3 mai, notre dévoué bibliothécaire nous développa son étude sur *la fabrication électrique de l'acier.* Il nous exposa les diverses méthodes préconisées et déjà utilisées pour la fabrication de l'acier électrique et la fusion de certains fers, fontes et aciers. Il s'arrêta surtout aux procédés Gin, Kjellin, Stassano et Héroult; l'avenir paraît assez beau pour cette nouvelle branche de la métallurgie, là spécialement où la force motrice est à bon marché par les chutes d'eau ou les gaz de hauts fourneaux et là où l'on se propose de faire des aciers spéciaux. M. N. Metz, membre du Cercle, nous apprit, à la fin de la séance, l'existence, dans le Grand-Duché, d'un four électrique pour *l'affinage de la fonte.*

Dans notre avant dernière séance du 10 mai, M. V. Tassin nous exposa clairement les efforts de M. Fourcault, dans la voie de la *fabrication mécanique du verre.* Les avantages économiques et hygiéniques d'un tel procédé sont très grands et on espère le voir entrer bientôt dans la pratique courante.

∴

Voilà, Messieurs, le bilan de nos travaux pendant cette année académique 1906-1907. C'en est du moins le compte actif; à tous, conférenciers

et auditeurs revient l'honneur d'avoir maintenu le Cercle dans la bonne voie tracée par nos aînés. Cela ne suffit cependant pas toujours; il faut progresser, sous peine de reculer; pouvons-nous dire que nous l'avons fait? N'y a-t-il pas là, matière à ouvrir un petit compte passif? Avons-nous été empressés à prendre la plume en main et à composer une conférence? Vous jugerez vous même; et vous ferez mieux que nous.

Vous vous efforcerez de réaliser ce que le bureau a tenté cette année; c'est-à dire, vous concerter avec méthode pour faire chaque semaine un rapport sur les revues que le Cercle Industriel reçoit régulièrement; vous serez ainsi tenus régulièrement au courant des nouveautés de la science. Nous remercions, quant à nous, MM. Vital Tassin, Edmond Thieffry et Charles Plissart qui répondirent à notre appel dans la mesure du possible.

Avant de terminer ce rapport, Messieurs, laissez nous adresser un hommage spécial à M. Helleputte, notre Ministre des chemins de fer, et cependant toujours, notre professeur de Louvain, comme il s'est nommé au banquet que l'Union lui offrit au commencement de cette année. Le bureau, par la bouche de son vice-président, lui avait déjà porté les félicitations des Ecoles spéciales au sujet de sa nomination, lors de la manifestation qui lui fut faite l'année dernière, à la Gilde des Métiers.

N'oublions pas en clôturant de remercier notre vénéré et bien-aimé Président, M. le professeur De Walque. Sans lui, que serait le Cercle Industriel? M. le professeur De Walque et le nom du Cercle s'allieront toujours dans notre esprit plus tard, malgré l'éloignement des années et la dispersion des amitiés. A lui va toute notre reconnaissance.

Messieurs, dans la dernière séance, vous lui avez choisi comme collaborateurs : MM. Norbert Metz, vice-président; Raphael Verwilghen, secrétaire; Joseph Roelandt, trésorier; Jean Van der Haert, bibliothécaire. En eux se trouve un des éléments du développement du Cercle Industriel; vous possédez les autres. Nous sommes assurés que, bureau et membres du Cercle, tous sans exception, vous travaillerez à la prospérité de votre société. Son avenir est en de bonnes mains.

CONFÉRENCE D'HISTOIRE.

XXIIe ANNÉE : 1906-1907.

Président d'honneur : Mgr HEBBELYNCK, recteur magnifique.

Section d'histoire ancienne.

Directeur : M. le chanoine SENCIE, professeur ordinaire.

Section d'histoire moderne.

Directeur : M. CH. MOELLER, professeur ordinaire.

Ont pris part aux travaux de l'année : MM. Fierens, Alph., docteur en philosophie et lettres; Prims, Florent, licencié en sciences morales et historiques; le R. P. de Lamothe, O. P.; le R. P. Mohlberg, O. S. B.; Hubert, Franz, candidat en philosophie et lettres et en droit; Moeller, Alfred, étudiant en philosophie et lettres; Goffinet, Robert, candidat en droit; Van Isacker, Philippe, candidat en philosophie et lettres; Verwaest, Aloïs, *item ;* Pasture, Alexandre, licencié en sciences morales et historiques.

RAPPORT
sur les travaux de la CONFÉRENCE pendant l'année 1906-1907.

I.

Section d'histoire ancienne :

Directeur : M. le professeur Sencie.

La section d'histoire ancienne s'est consacrée à l'*étude critique de la vie de Thémistocle par Plutarque,* en se servant, comme manuel, du texte publié à l'usage des séminaires d'histoire par Ad. Bauer (1).

(1) *Plutarchs Themistokles* für quellenkritische Uebungen commentiert und herausgegeben von Dr Adolf Bauer. Leipzig, Teubner, 1884.

Deux passages ont été plus particulièrement examinés : la création de la flotte athénienne (Ch. IV) et les dernières années de Thémistocle (Ch. XXIII-XXXII). Le premier présentait l'avantage de familiariser l'étudiant avec bon nombre de sources anciennes, les unes d'une importance capitale comme Hérodote, Thucydide et l'Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote (Ch. XXII), les autres de valeur secondaire comme les rhéteurs de l'époque impériale, Dion Chrysostome, Aelius Aristide, etc. Le second permettait de soumettre le récit de Plutarque à un contrôle suivi en le rapprochant de sa propre source principale, Thucydide (I, 135-138).

Ces exercices n'avaient pas la prétention de trouver des solutions nouvelles, ils visaient uniquement à la formation scientifique de l'élève en étendant ses connaissances de l'historiographie ancienne, et en l'initiant à l'examen critique et à la discussion minutieuse des textes. Ils lui ont appris avant tout à connaitre le but, le procédé, ce qu'on peut appeler la manière de Plutarque dans ses biographies, et inculqué la prudence qui est de rigueur quand on puise à cette source, cependant si précieuse pour nous.

II.

Section d'histoire moderne.

sous la direction de M. le professeur Moeller.

(Rapporteur : M. Fr. Hubert.)

Le sujet des travaux de la conference pour l'année académique 1906-1907 était tout indiqué. La commission royale d'histoire venait de faire paraitre une édition nouvelle de la chronique de Saint-Hubert, seconde partie de son *Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique* (1); elle en avait confié la publication à M. Hanquet, l'auteur d'une excellente *Étude critique sur la chronique de Saint-Hubert* dite *Cantatorium* (2).

Par sa nouvelle édition, le distingué professeur a rendu aussi agréable qu'intéressante l'étude de cette chronique, dont le style vivant et pittoresque est surpassé par bien peu de chroniqueurs au moyen âge (3). Aussi notre savant et dévoué directeur proposa-t-il comme base de nos

(1) Hanquet. *La chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium.* Bruxelles, 1906, in-8°. LII, 290 pp.
(2) Bruxelles, 1900.
(3) Sur l'appréciation des savants, voir Hanquet, *ib.*, pp. 8 et 153.

travaux cette publication dont la vaste et solide érudition fait honneur à M. Hanquet et à son maître M. Kurth.

M. Hanquet ne s'est pas contenté de nous donner un texte irréprochable au point de vue philologique. Il a pris la peine de le commenter en historien et en juriste. Pas un nom de personne ou de lieu qui ne soit identifié; pas une date qui ne soit vérifiée ou rectifiée; pas une allusion qui ne soit éclaircie ou rapprochée d'autres textes. Une édition aussi parfaite laisse peu de choses à découvrir. Nous ne pouvions que glaner çà et là une observation complémentaire. Voici quelques unes de nos glanures :

La citation concernant Caton, p. 215, l. 10, est empruntée aux *Epitres* de Sénèque, nº 71. Avec celui-ci, il faut lire : « Cato die qua passus est repulsam, *lusit* (au lieu de *risit)* et nocte qua mortuus est, *legit* ou *legisse dicitur* (au lieu de : *legitur*, qui n'a pas de sens). Le copiste a défiguré son original, faute de le comprendre. Caton relisant, avant de se tuer, le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme, est un trait bien connu de sa vie. L'autre trait, moins banal, fait allusion à l'égalité d'âme, dont Caton fit preuve, non sans étalage, en se livrant au jeu de paume, son *sport* favori, au forum, le jour même où il échoua aux élections consulaires (1).

Nous avons retrouvé une trace que l'éditeur cherchait p. 190, n. 2 de l'archidiacre Ebbe, dans Guibert de Nogent, qui nous apprend qu'il fut élu évêque de Laon, en 1061, après le meurtre d'Angebram, mais obligé par décret pontifical à renoncer à l'épiscopat (2).

La traduction du mot de *Senior* appliqué à Heribrand, p. 53, par *Seigneur* nous parait inadmissible alors que partout ailleurs dans notre texte ce titre est rendu par *dominus*. Il s'agit bien d'un Heribrand ainé, par opposition à un Heribrand junior, dont l'auteur parle plus loin, p. 105, et qu'il suppose assez connu de son temps. Telle est la solution de M. le chanoine Roland (3), qui a retrouvé, dans une charte de 1069, la mention de deux Héribrand, père et fils. Le second, qui suivit Gode-

(1) Le texte de Sénèque porte : « quo die repulsus est, lusit; qua nocte periturus fuit, legit ». Ailleurs, *Epist.* nº 104 : « Eodem quo repulsus est die, in comitio pila lusit. » Sur les faits, voir DRUMANN, *Geschichte Roms*, V, p. 176, p. 186.

(2) BOUQUET, *Recueil*, XII, p. 213.

(3) ROLAND, dans la *Revue historique ardennaise*. Paris, 1907, t. XIV, p. 200.

froid de Bouillon à la croisade (1), vivait encore à l'époque du chroniqueur, qui n'avait pas besoin de le qualifier autrement, tandis qu'il était nécessaire d'en distinguer le père, décédé sans doute, par ce mot de *senior*.

Nous n'avons pas laissé de confronter sans cesse le texte de notre chroniqueur avec le texte des *Chartes de St-Hubert* (2), publiées par M. Kurth, pour arriver à cette conclusion que pour l'époque comprise dans notre chronique, sur 74 chartes, 60 ne sont plus connues que par celle-ci. Des autres, nous avons 8 titres originaux et 6 copies authentiquées (3).

Enfin nous avons pu suivre dans notre auteur les vicissitudes du château de Mirwart (4), si justement qualifié : *une épine dans l'œil de St-Hubert* (5).

Après ce premier travail qui consistait à éplucher notre texte pour en tirer toutes les données d'importance historique, nous avons essayé de les encadrer dans une synthèse, en groupant d'une part les faits relatifs à l'histoire monastique : les constructions; le personnel; le régime spirituel; le gouvernement temporel; d'autre part, les faits relatifs à l'histoire laïque : les rapports de l'abbaye avec les empereurs, avec les ducs de Lotharingie et les autres princes du temps.

Nous y avons rencontré à diverses reprises (6) l'institution des avoués, qui vient d'être étudiée d'une façon si complète par M. Pergameni (7).

Des renseignements fournis par notre texte, nous en avons rapproché d'autres plus récents qui nous permettent de constater la persistance de cette institution jusqu'au XVIIe siècle; tels le record du 16 décembre 1536 à propos de l'avouerie de Nassogne (8) et le chapitre IX de la coutume de St-Hubert (9), renouvelée par Dom Cyprien (10).

(1) Il a été relevé dans la *Liste des croisés du diocèse de Liège*, insérée au Rapport de la conférence pour 1896-97.

(2) KURTH, *Chartes de l'abbaye de St-Hubert*, t. I. Bruxelles, 1903.

(3) Ce travail a été spécialement étudié par l'auteur du présent *Rapport*.

(4) Travail présenté par M. Robert Goffinet.

(5) Expression de M. Kurth dans la Conférence donnée le 25 septembre 1907, à St-Hubert, à la Société d'art chrétien du diocèse de Namur.

(6) *Cantatorium*, pp. 55, 57, 103, 104, 121, 144, 145, 181, 226, 239.

(7) CH. PERGAMENI, *L'avouerie ecclésiastique belge*. Bruxelles, 1907.

(8) LE CLERCQ, *Coutumes des pays de Luxembourg et de Chiny*, I, p. 367-373.

(9) *Ibid.*, p. 354-356.

(10) Il fut abbé de 1662 à 1686.

Parmi les faits de l'histoire laïque, qui nous ont arrêtés, le plus important se rapporte à la pénitence imposée au puissant duc Godefroid le Barbu par le pape Alexandre II. La chronique nous en parle à propos des donations faites à St-Hubert par ce prince à l'article de la mort (1). En faisant ces donations, il l'accompagna de cette déclaration solennelle :

« Ex edicto Alexandri pape separatum se esse a marchissa Beatrice et pro ejusdem separationis conditione structurum se congregationem monachorum de communibus possessionibus utriusque » (2).

Godefroid a donc été séparé de sa femme Béatrice de Bar. Veuf de sa première femme Doda (3), il avait épousé en 1054 Beatrice, veuve de son côté de Boniface de Toscane (4).

Les auteurs modernes se sont évertués à rechercher la cause de cette séparation. Plusieurs hypothèses sont en présence.

Meyer von Knonau (5) la considère comme une pénitence imposée à Godefroid pour l'appui prêté à l'antipape Cadalus, tandis que M. Dupréel (6) suppose que Béatrice et Godefroid, pour s'épouser, se sont débarrassés par un meurtre de Boniface de Toscane. Hildebrand aurait découvert ce crime passionnel et prononcé la séparation de corps, séparation qui fut levée en 1067 à la suite de promesses de donations.

Ces deux conjectures, nous les avons examinées à la lumière de la législation canonique de l'époque. Freisen (7) et Esmein (8) nous servirent de guide en cette matière (9).

(1) Jocundus MGH. SS, XII, 115; Bertholdi, *Annales*, *ibid.*, V, p. 274; Bernoldi, *Chronicon*, *ibid.*, V, p. 429.

(2) *Cantatorium*, p. 59.

(3) Dupréel, *Histoire critique de Godefroid le Barbu*, pp. 18 et 61. — Doda ne serait-elle pas de la famille de Théoduin, évêque de Liége? Il faudrait dans ce cas que le Seifridus qui était ducis Godefridi nepos (Miraeus, *Opera diplomatica*, IV, 184; 1055, Godefroid fonde le prieuré de Longlier) et celui qu'en 1067 Théoduin appelle son *nepos*, fussent la même personne (*Bul.* CRH., 4e série, I, p. 98).

(4) *Cantatorium*, p. 27 et note 2.

(5) *Jahrbuecher des deutschen Reichs unter Heinrich IV und Heinrich V*, I, pp. 602 sv.

(6) *Histoire critique de Godefroid le Barbu*, pp. 126 sv.

(7) *Geschichte des canonischen Eherechts bis zum Verfall der Glossenlitteratur.* Paderborn, 1893.

(8) *Le mariage en droit canonique.* Paris, 1891, 2 vol.

(9) La question a été étudiée et exposée par notre collaborateur M. l'abbé Prims.

Meyer von Knonau base son opinion sur les reproches adressés par Pierre Damien (1) à Godefroid après son entrevue avec l'antipape Cadalus. Ces durs reproches, que contiennent la lettre de Pierre Damien, s'accordent parfaitement, dit Meyer von Knonau, avec le fait que le pape Alexandre II infligea à Godefroid une séparation momentanée. La promesse des époux de fonder en commun un monastère fut la condition du retrait du décret pontifical.

Cette manière d'expliquer le passage du *Cantatorium* est celle de plusieurs auteurs allemands : Giesebrecht (2), Dieckmann (3), Gfroerer (4), Steindorff (5), Pannenborg (6), Jung (7).

Tout en admettant avec Morin (8) qu'une faute individuelle peut comporter une sentence afflictive pour un tiers innocent, conséquence qui est encore la même en régime pénal actuel, comme le fait remarquer M. Hanquet (9), nous ne croyons pas pouvoir conclure des reproches adressés par Pierre Damien à Godefroid que la séparation, qui frappe les deux conjoints, eut pour cause l'entrevue avec Cadalus, où Béatrice n'eut aucune part.

Tout ce qu'on peut reprocher au fond à Godefroid c'est d'avoir attendu pour se décider en faveur d'Alexandre II, que le roi eût pris une décision (10).

Godefroid montra par ailleurs ses préférences pour Alexandre, et il fut un ardent défenseur de sa cause. Ainsi au lendemain de l'entrevue avec Cadalus, c'est lui qui reconduisit Alexandre II à Lucques (11); il est probable qu'il l'escorta a Sienne et à San Quirico (12); il le ramena à

(1) Migne, PL., CXLIV, pp. 448-450.

(2) *Geschichte der deutschen Kaiserzeit* (4e édition), III, p. 154.

(3) *Gottfried der Buecklige*, p. 21, n. 1.

(4) *Papst Gregor VII*, VI, 809. Il considère le mariage entre Godefroid et Béatrice comme un mariage putatif.

(5) Steindorff, *Jahrbuecher d. deutsche Geschichte unter Heinrich III*, II, p. 273. Id. dans l'*Allgemeine deutsche Biographie*, IX, p. 468 s.

(6) *Studien zur Geschichte der Herzogin Mathilde von Canossa*, p. 24, n. 4. Il admet un véritable divorce.

(7) *Gottfried der Baertige*, p. 71. Ces trois derniers auteurs admettent que les autorités ecclésiastiques désapprouvaient ce mariage à cause du lieu de parenté qui unissait les époux.

(8) *Commentarius historicus de disciplina*, lib. IV, c. XXIII, 4.

(9) *Archives belges*, 1905, p. 59.

(10) Dupréel, *Godefroid le Barbu*, p. 94.

(11) *Ibid.*, p. 95.

(12) *Ibid.*, p. 100.

Rome et prit des dispositions pour lui faciliter le séjour dans cette ville (1). Enfin ce fut dans la capitale d'un des comtés soumis à Godefroid et Béatrice que fut réuni le concile qui devait reconnaître la légitimité d'Alexandre II (2).

Pierre Damien désapprouvait l'entrevue avec Cadalus. Sans doute, après avoir adressé des reproches à Godefroid, il l'exhorte à la pénitence : *ut non modo veniam a Deo, sed gratiam consequaris* (3). Mais cette pénitence devait-elle nécessairement tomber sur son mariage? Rien ne porte à l'admettre.

Faut-il alors penser, avec M. Dupréel, que Godefroid n'était pas étranger à l'assassinat du marquis Boniface? Les époux auraient dans ce cas été séparés à cause de l'*impedimentum criminis*.

M. Hanquet a déjà indiqué les raisons qui empêchent de souscrire à cette hypothèse (4).

Dans cette hypothèse il faudrait avant tout savoir quel sens on doit donner à ces mots ambigus : « pro cujus separationis conditione ». Ils peuvent aussi bien signifier que la séparation est levée, ou que la séparation est prononcée.

M. Dupréel l'interprète dans le premier sens (5). Suivons-le. Si les conjoints ont obtenu la levée de la séparation, c'est qu'il n'y avait qu'une séparation de corps et non nullité. Mais alors l'hypothèse de l'*impedimentum criminis* ne tient plus, puisque dans ces cas le droit canonique ne se contente pas d'une simple séparation de corps, ni a fortiori d'une séparation temporaire, ni n'accorde de dispense (6). Telle est la théorie générale sur la matière au XIe siècle. Ives de Chartres l'établit en exposant un cas concret. Un célibataire avait tué un homme marié et avait ensuite épousé la veuve; ce mariage ne peut être valable, dit-il, que si la femme établit qu'elle n'a point trempé dans la mort du mari, et que l'homme prouve qu'il n'a pas entretenu des relations coupables avec la femme, ni tué le mari dans l'espoir d'épouser sa veuve (7). Une fois ce mariage dissous comme nul, cette nullité est irréparable.

Un autre argument contre l'hypothèse de M. Dupréel peut être tiré du

(1) DUPRÉEL, *Godefroid le Barbu*, p. 101.
(2) *Ibid.*, p. 103 sv.
(3) MIGNE, PL, CXLIV, pp. 448-450.
(4) *Archives belges*, 1905, pp. 58-60.
(5) P. 127.
(6) ESMEIN, *Le mariage en droit canonique*, I, p. 386.
(7) *Epistolae*, CLXX, 291.

silence des historiographes contemporains sur la prétendue coopération de Godefroid au meurtre de Boniface. Ils nous font au contraire connaitre le marquis de Toscane comme un prince redouté (1), un oppresseur (2), un tyran (3) qui serait mort victime de l'opposition qu'il aurait lui-même provoquée (4).

On peut en outre objecter à M. Dupréel qu'il est obligé de supposer dans le texte du Cantatorium une erreur portant sur le nom du pape (5). Nous essayerons de montrer plus loin que ce n'est point nécessaire.

Nous espérons également montrer qu'il n'est pas nécessaire d'admettre la façon dramatique dont M. Dupréel interprète le récit de notre chroniqueur (6).

Enfin l'âge déja mûr qu'avait Béatrice lors de la mort du marquis ne permet pas de supposer qu'elle était éprise pour Godefroid d'un amour capable d'aller jusqu'au crime (7).

Ce mariage était avant tout un mariage politique (8), non un mariage d'amour. Wauters le qualifie de mariage d'ambition (9). M. Dupréel (10) admet lui-même qu'il est tout naturel que Godefroid, dépouillé de son duché, se soit tourné vers sa cousine richement dotée en Italie (11). Béatrice pouvait désirer l'appui d'un homme énergique et entreprenant comme Godefroid, pour l'aider à porter les lourdes charges de la régence. Bien que parente et vassale de l'empereur, elle ne lui demande pas son assentiment à ce mariage : il s'y serait opposé pour des raisons politiques (12), et de fait il a protesté après la conclusion (13).

(1) Pierre Damien. Migne, PL, CXLIV, p. 128.

(2) Donizo, MGH, SS, XII, p. 368.

(3) Herim. Aug., MGH, SS, V, p. 131. Cf le diplôme de Henri IV du 25 juin 1081. Stumpf, n° 2833.

(4) *Annales Altah.*, MGH, SS, XX, p. 806; *Ibid* , XII, p. 374.

(5) p. 127.

(6) p. 130 sv.

(7) p. 63 sv.

(8) Steindorf. *Jahrbücher der deutsche Geschichte unter Heinrich III*, II, p. 272 s. Id. dans l'*Allgemeine deutsche Biographie*, IX, p. 466.

(9) *Biographie nationale*, VII, p. 890.

(10) p. 63.

(11) Lambert. MGH, SS, V, p. 427. Beatricem dux Godefridus accipiens marchiam et ceteros ejus possessiones conjugii praetextu sibi vendicavit.

(12) Lambert. Ouv. cité, V, p. 427 : Quo comperto imperator Heinricus gravi scrupulo perurgeri coepit reputans, ne forte per eum animi Italorum semper avidi novarum rerum, ut a regno Teutonicorum deficerent, sollicitarentur.

(13) Lambert. MGH, SS, V, p. 428 : Imperator tamen quasi per deditio-

De son côté, Godefroid, en exposant à l'empereur le motif de son alliance, en fait connaitre les raisons politiques : « Gratum se habere, quod patriis finibus extorris, patriis possessionibus ejectus, opibus saltem uxoris suae in peregrinatione sustentaretur; quam nec dolo nec rapto, sed ipsius placito, et celebratis solemniter nuptiis, in matrimonium sibi junxisset» (1).

Contrairement à l'opinion de M. Dupréel nous avons cru qu'il fallait interpréter les termes « pro cujus separationis conditione » dans le sens : la séparation est prononcée. Et alors le passage du cantatorium aurait le sens suivant : les époux ayant fait le vœu de garder la continence, le souverain pontife ratifie au for extérieur la séparation (ex edicto Alexandri pape separatum se esse a marchissa Beatrice), mais comme il y avait entre les époux l'*impedimentum consanguinitatis*, le pape imposa en réparation de fonder un monastère « et pro ejusdem separationis conditione structurum se congregationem monachorum de communibus possessionibus utriusque ».

En effet, qu'il y ait eu entre les époux, l'*impedimentum consanguinitatis*, Jung (2), Panenborg (3) et Steindorff (4) l'ont admis. Il résulte du tableau généalogique tracé par Vanderkindere (5) qu'en droit canonique les époux étaient parents au quatrième degré, en vertu du principe : «quoto quis gradu distat a stipite, toto distat a quolibet descendentium » (6).

La manière de compter les degrés au XIe siècle est connue. En vain, à la rénovation du droit romain, les juristes voulurent faire prévaloir la supputation romaine. Pierre Damien, dans son : *De gradibus parentelae* (7) leur oppose le mode canonique. Alexandre II reproduisit les raisonnements de Pierre Damien; il mit d'accord les théories qui étendaient l'empêchement les unes jusqu'au sixième degré, les autres jusqu'au sep-

nem acceptam secum abduxit, hoc illi obiciens quod contractis se inconsulto nuptiis, hosti publico Italiam prodidisset.

(1) LAMBERT. MGH, SS, V, p. 428.

(2) *Gottfried der Baertige*, p. 72.

(3) *Studien zur Geschichte der Herzogin Mathilde von Canossa*, p. 10.

(4) *Jahrbücher der deutsche Geschichte unter Heinrich III*, II, p. 273; le même : dans l'*Allgemeine deutsche Biographie*, IX, 468.3.

(5) *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, vol. II, tableau III.

(6) *Corpus Juris canonici*, c. 3. X. 4. 14.

(7) MIGNE, PL, CXLV. 191.

tième (1). Ives de Chartres fait l'application la plus correcte de ces principes (2).

A partir de la seconde moitié du XIe siècle, il est de droit canonique commun que la septième génération est un empêchement (3). Mais le droit de l'église romaine fut tempéré par l'ancien droit de l'église franque, où l'usage du mariage était permis jusqu'au quatrième degré, après l'accomplissement d'une pénitence; et cela sans que cette faveur fût réservée aux jeunes seulement (4). D'après le droit de l'église franque : « in quarta conjunctione si inventi fuerint, eos non separamus, sed poenitentiam eis judicamus » (5). Le capitulaire d'Ahyto de Bâle de 820 répète la même règle (6).

En droit canonique les époux ne devaient donc pas nécessairement être séparés. La papauté qui, d'après Pierre Damien, ne semble pas être étrangère à la conclusion de ce mariage, l'aurait-elle permis, s'il devait peu après être rompu. Il lui fait dire en effet : « Ego tibi prae cunctis regni tui principibus extuli, ego te per cunctos Romani fines imperii insignem atque conspicuum constitui, ego tibi in peregrinae terrae partibus multo plures quam de paterno jure successivas divitias contuli, nullumque te, praeter regalis imperii principatum, non dicam praecedere, sed aequiparare permisi » (7). Ce texte est contenu dans une lettre que Pierre Damien adressait à Godefroid, après l'entrevue avec Cadalus, et qui doit être postérieure au mois de mai 1062.

D'autre part Pierre Damien nous apprend que Godefroid et Béatrice avaient fait vœu de vivre dans la continence (8) : « De mysterio autem mutuae continentiae, quam inter vos, Deo teste, servatis, diu me, fateor, duplex opinio tenuit : ut virum quidem tuum arbitrarer hilariter hoc pudicitiae munus offerre; te vero gignendae prolis desiderio non hoc libenter admittere. Sed cum gloriosus idem vir nuper ante sacrosanctum corpus beati apostolorum principis intimasset sanctum desiderium tuum et pudicitiae perpetuo conservandae propositum... »

(1) Esmein, *Le mariage en droit canonique*, I, pp. 89, 354. — Freisen, *Geschichte des canonischen Eherechts*, pp. 354, 394, 398, 426.
(2) Esmein, *Ibid.*, I, pp. 354 sv.
(3) Freisen, *Geschichte des canonischen Eherechts*, p. 393.
(4) Freisen, *Ibid.*, p. 572.
(5) *Concile de Verberie de 756*. c. I. MGH. *Capitularia* no 16.
(6) Chap. 21. D'Achery, *Spicilegium*, *I*, 583 : non separentur in quarto genu, sed in poenitentia cunctis diebus conjunctionis suae perseverent.
(7) Migne, PL, CXLIV, pp. 448-450.
(8) Migne, PL, CXLIV, pp. 451-454.

Le vœu des époux de garder la continence était jusque là inconnu de Pierre Damien; Godefroid le lui fait connaître à Rome devant le tombeau du prince des apôtres; le pape Alexandre II ratifie la décision des époux (separatum se esse ex edicto Alexandri pape); mais les époux étaient parents au quatrième degré et pour ce motif le même pape qui prononce la séparation inflige néanmoins une peine, très commune alors pour ce genre de fautes : la fondation d'un monastère.

Pierre Damien approuve la décision prise par les époux de vivre comme frère et sœur; s'il s'était agi d'un vrai divorce (1), comme il n'y avait aucun motif à l'admettre, il s'y serait opposé, comme il le fit en 1069 envers l'empereur Henri IV, qui voulait par caprice faire déclarer son mariage nul (2).

Quant à la date de cette séparation, il faut probablement la fixer dans les dernières années de la vie de Godefroid. Jung admet que la décision des époux de vivre dans la continence correspond au *Gemueths-Zustand* de Godefroid dans les derniers temps de sa vie (3). Si l'on doit admettre que Godefroid s'est rendu à Rome pour y être nommé patrice, ce ne peut être qu'en cette circonstance qu'il a pu y rencontrer Pierre Damien; car M. Dupréel a montré qu'avant cette date Godefroid ne pouvait se trouver dans cette ville (4).

Godefroid se sentant malade à Bouillon et voyant sa fin approcher accomplit les conditions de la séparation : il fait les donations. Un autre motif l'y poussait aussi : c'est qu'à son lit de mort il unissait le fils de sa première union Godefroid le Bossu à la fille du premier mariage de Béatrice, la grande Mathilde (5), mariage qui devra continuer son plan politique (6). Aucun empêchement ne pouvait s'opposer à ce mariage. Mathilde est bien apparentée à Godefroid le Barbu et Godefroid le Bossu l'est à Béatrice, mais *affinitas non parit affinitatem* et l'*impedimentum affinitatis* ne peut ici être invoqué.

Le texte du cantatorium est ambigu, il est vrai; mais notre hypothèse semble concilier les faits, sans devoir admettre une erreur sur le nom du pape qui a porté l'édit, sans devoir recourir à l'hypothèse d'un crime

(1) JUNG, *Gottfried der Baertige*, p. 71, pense que la séparation fut très courte, si elle eut jamais lieu.
(2) JAFFÉ, *Bibliotheca rerum Germanicarum*, V (1869), p. 65.
(3) *Gottfried der Baertige*, p. 72.
(4) PP. 150-151.
(5) HANQUET, *Archives belges*, 1905, p. 59.
(6) STEINDORFF, dans l'*Allgemeine deutsche Biographie*, IX, 469.

passionnel, ou d'une pénitence ayant pour cause l'entrevue avec Cadalus. Le chroniqueur, qui rapporte la déclaration de Godefroid, était contemporain des faits et très instruit; il relate avec beaucoup de détails la mort de ce prince et le différent qui éclata alors entre son fils Godefroid le Bossu et l'abbé Thierry I (1).

Tel est en résumé le travail collectif fourni par la Conférence pendant cette année. Plusieurs de nos collaborateurs nous ont fait en outre des communications sur leurs recherches individuelles. A la suite de M. Fierens, nous avons fait un voyage intéressant aux principaux foyers des études franciscaines. Il nous a conduit successivement à Quaracchi, près de Florence, centre des études historiques au sein de l'ordre des Frères-Mineurs; dans la ville d'Assise, devenu le siège d'une association internationale des études franciscaines; à Pérouse, en possession d'une bibliothèque renommée à cet égard; à Rome, au couvent de St-Isidore des Irlandais. Chemin faisant, M. Fierens nous a tracé la silhouette de quelques spécialistes, tels que l'abbé Minocchi de Florence et M. Paul Sabatier, l'initiateur du mouvement franciscain scientifique actuel. L'ordre de St-Dominique, qui peut revendiquer un passé non moins glorieux, fait aussi l'objet de recherches savantes en ce moment. C'est ce qu'un autre de nos collaborateurs nous a fait connaître, le R. P. de la Mothe, des Frères Prêcheurs, qui nous a mis au courant de l'origine et des progrès de la grande publication qui paraît sous le titre de : *Monumenta historica Ordinis fratrum praedicatorum*. Nous avons pu ainsi nous rendre compte de l'activité qui règne aujourd'hui dans les domaines les plus divers de l'histoire.

(1) HANQUET, *Étude critique*, p. 114.

SÉMINAIRE HISTORIQUE.

ANNÉE 1906-1907.

Président d'honneur : Mgr HEBBELYNCK, recteur magnifique de l'Université.

Président : M. l'abbé A. CAUCHIE, professeur d'histoire.

Secrétaires-rapporteurs : M. l'abbé LEBON, Joseph, licencié en théologie.

Le R. P. BAUR, Chrysostome, O. S. B., docteur en sciences morales et historiques.

M. FIERENS, Alphonse, docteur en philosophie et lettres.

Bibliothécaires : M. l'abbé KISSELSTEIN, Gaston, bachelier en droit canon.

M. l'abbé VERHAMME, Firmin, candidat en philosophie et lettres.

Ont pris part aux travaux :

1re SECTION. CONFÉRENCES HISTORIQUES, A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

MM. L'abbé Lecouvet, Jules, licencié en théologie.
L'abbé Leroux, Eugène, licencié en théologie.
L'abbé Lottin, Joseph, licencié en théologie.
L'abbé Vander Heeren, Achille, licencié en théologie.
L'abbé Monin, Arthur, licencié en droit canon.
Fierens, Alphonse, docteur en philosophie et lettres.
L'abbé Pasture, Alexandre, licencié en sciences morales et historiques.
L'abbé De Caluwe, Joseph, bachelier en théologie.
L'abbé Callewaert, Henri, bachelier en droit canon.
L'abbé Bogaert, Joseph, bachelier en théologie.
L'abbé Denteneer, Gérard, bachelier en théologie.
L'abbé De Winter, Émile, bachelier en théologie.
L'abbé Dumortier, Arthur, bachelier en théologie.
L'abbé Pottiez, Joseph, bachelier en théologie.
L'abbé Smet, Louis, bachelier en théologie.
L'abbé Terstappen, Antoine, bachelier en théologie.
L'abbé De Hoon, Corneille, bachelier en droit canon.

MM. L'abbé Kisselstein, Gaston, bachelier en droit canon.
L'abbé Verhamme, Firmin, candidat en philosophie et lettres.
Hubert, Franz, candidat en philosophie et lettres.
Le R. P. De Cock, Christin, O. F. M., étudiant en théologie.
MM. L'abbé Van Cauwelaert, Émile, étudiant en théologie.
L'abbé Bergen, Jean, étudiant en théologie.
L'abbé Cauwen, E. William, étudiant en théologie.
L'abbé De Coene, Albéric, étudiant en théologie.
L'abbé De Deckere, Maurice, étudiant en théologie.
L'abbé Dieu, Léon, étudiant en théologie.
Le R. P. Jennings, Brendan, O. F. M., étudiant en théologie.
MM. L'abbé Lievens, Richard, étudiant en théologie.
L'abbé Mannaert, Victor, étudiant en théologie.
L'abbé Marchal, Louis, étudiant en théologie.
Le R. P. Mercier, Arnulphe, O. F. M., étudiant en théologie.
Le R. P. Scheuten, Willebrord, SS. CC., étudiant en théologie.
MM. L'abbé Van Halst, Léon, étudiant en théologie.
L'abbé De Kort, Antoine, étudiant en droit canon.
L'abbé Payen, Georges, étudiant en droit canon.
L'abbé Soenen, Isidore, étudiant en droit canon.
L'abbé Van Butsele, Henri, étudiant en droit canon.
Smolders, Théodore, étudiant en droit.

IIe SECTION. TRAVAUX PRATIQUES SUR LES INSTITUTIONS DU MOYEN AGE, A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

MM. Fierens, Alphonse, docteur en philosophie et lettres.
L'abbé Pasture, Alexandre, licencié en sciences morales et historiques.
L'abbé Prims, Florent, licencié en sciences morales et historiques.
Goffinet, Robert, candidat en philosophie et lettres.
Hubert, Franz, candidat en philosophie et lettres.
Schaetzen, Louis, candidat en philosophie et lettres.
Van Isacker, Philippe, candidat en philosophie et lettres.
Verwaest, Aloïs, candidat en philosophie et lettres.
Beckers, Charles, candidat en philosophie et lettres.
Dock, Nicolas, candidat en philosophie et lettres.
Lyna, Joseph, candidat en philosophie et lettres.
Le R. P. Mohlbergh, Cunibert, O. S. B., candidat en sciences morales et historiques.

MM. Delbeke, Francis, étudiant en droit.
Smolders, Théodore, étudiant en droit.
Bril, Louis, étudiant en philosophie et lettres.
De Jongh, Herman, étudiant en philosophie et lettres.
Lecart, Maurice, étudiant en philosophie et lettres.
Schickx, Alfred, étudiant en philosophie et lettres.
Vande Wouwer, Alphonse, étudiant en philosophie et lettres.
Le R. P. de Lamothe, Dominique, O. P., étudiant en sciences morales et historiques.
Le R. P. Lohier, Fernand, O. S. B., étudiant en théologie.

IIIe SECTION. EXERCICES CRITIQUES SUR LES SOURCES, A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Le R. P. Isturiz, Célestin, O. C., licencié en droit canon.
MM. L'abbé Monin, Arthur, licencié en droit canon.
L'abbé Pasture, Alexandre, licencié en sciences morales et historiques.
L'abbé Callewaert, Henri, bachelier en droit canon.
L'abbé De Hoon, Corneille, bachelier en droit canon.
L'abbé Kisselstein, Gaston, bachelier en droit canon.
L'abbé De Kort, Antoine, étudiant en droit canon.
L'abbé Payen, Georges, étudiant en droit canon.
L'abbé Soenen, Isidore, étudiant en droit canon.
L'abbé Van Butsele, Henri, étudiant en droit canon.
Van Isacker, Philippe, candidat en philosophie et lettres.
Van Langendonck, Camille, candidat en philosophie et lettres.
L'abbé Verhamme, Firmin, candidat en philosophie et lettres.
Verreth, Joseph, candidat en philosophie et lettres.
Gits, Robert, étudiant en philosophie et lettres.
Le R. P. de Lamothe, Dominique, O. P., étudiant en sciences morales et historiques.
Le R. P. von Hohenlohe, Constantin, de l'ordre de saint Benoit.

RAPPORT
sur les travaux du SÉMINAIRE HISTORIQUE pendant l'année académique 1906-1907 (1).

Ire section. — Conférences historiques

(RAPPORT DE M. L'ABBÉ J. LEBON.)

Le présent rapport sur les études présentées aux Conférences historiques au cours de l'année 1906-1907, nous donne la preuve de la persévérance avec laquelle on y poursuit les travaux commencés, et du soin que l'on y apporte à ne passer sous silence aucun des problèmes suscités dans le domaine des sciences religieuses.

On se souvient que l'histoire de l'exégèse biblique a fait, au Séminaire historique, l'objet de plusieurs conférences. Le rapport du précédent exercice se terminait par le résumé d'une étude d'ensemble, d'une sorte de recensement général des travaux scripturaires au moyen âge. A cet examen des productions grecques et latines, M. l'abbé J. BOGAERT a courageusement entrepris d'ajouter une troisième partie : *l'exégèse juive au moyen âge* (2).

(1) Sur le but et l'organisation des trois sections que comprend le Séminaire, voir : *Université catholique de Louvain. Le Séminaire Historique.* Louvain, 1905.

(2) **Instruments généraux de travail :** a) Les *dictionnaires* et *encyclopédies :* CALMET, VIGOUROUX, HASTINGS, HERZOG'S *Realencyclopaedie, Kirchenlexicon;* HAMBURGER *Realencyclopaedie für Bibel und Talmud;* SCHENKEL'S, *Bibellexicon; The Jewish Encyclopedia.* — b) Les *bibliothèques* et *histoires littéraires :* G. BARTOLOCCI, *Bibliotheca magna rabbinica.* Rome, 1675, continuée par C. IMBONATO, 1693, et J. WOLF, 1689-1739; DE ROSSI, *Dizionario degli autori ebrei e delle loro opere.* Parme, 1802; FÜRST, *Bibliotheca judaïca.* Leipzig, 1849; JOST, *Geschichte des Judenthums und seiner Sekten.* Leipzig, 1858; GRAETZ, *Geschichte der Juden von dem ältesten Zeiten bis zur Gegenwart.* Leipzig, 1863-1879; BAECK, *Die Geschichte des jüdischen Volkes und seiner Literatur,* 2e édit. Francfort, 1894; E. SCHÜRER, *Geschichte des jüdischen Volkes...* 3e édit. Leipzig, 1898; L. WOGUE, *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours.* Paris, 1881; G. KARPELÈS, *Histoire de la littérature*

Une rapide introduction nous fait connaitre les antécédents de cette littérature intéressante. Aux Sopherims ou Scribes, qui disparaissent vers l'an 200 avant Jésus-Christ, succèdent les Tannaim, « ceux qui apprennent »; le résultat de leurs recherches s'appelle Midrasch.

L'interprétation du texte sacré y revêt deux formes bien différentes. La *halacha*, en effet, s'attache avec une rigueur extrême au sens légal et littéral, tandis que la *hagada* explique librement la Bible entière par des légendes, des paraboles, des observations morales ou historiques. Il convient de citer parmi les Tannaim Simon ben Schetach et Hillel l'Ancien. Le talmudisme ouvre, dans l'histoire de la littérature juive, une nouvelle période. Elle va de 100 à 750 et représente le travail successif des Tannaïtes (enseigneurs), des Amoraïtes (parleurs), des Saboraïtes (opinants), et des Gaons jusqu'à l'apparition des Caraïtes. Le fruit de l'activité littéraire de cette période est le Talmud, composé de la Mischna et de la Gemara : son interprétation est à la fois halachique et hagadique. On eut encore un midrasch postérieur, le Targoum ou paraphrase chaldaïque de la Loi; puis, la Kabbale ou interprétation mystique, et enfin la Massore, étude critique des phénomènes grammaticaux et orthographiques de la Bible. En somme, la période prémédiévale témoigne de peu de progrès dans l'exégèse juive. Son œuvre est plutôt la codification des traditions pour former le Talmud. Seule, la Massore crée un genre nouveau qui tranche sur les productions de l'activité antérieure.

Abordant ensuite proprement son sujet, M. J. Bogaert consacre la première section de son étude à l'exégèse talmudique. Au VIIIe siècle apparait, au sein du pays des Gaons, la secte antitalmudique des Ca-

juive (trad. Bloch et Lévy). Paris, 1901. — c) *Revues : Revue des études juives; Berliner Magazin; Wissenschaftliche Zeitschrift für jüdische Theologie; Miscellany of hebrew Litterature; Geiger's jüdische Zeitschrift; Vierteljahrschrift für Bibelkunde, talmudische u. patristische Studien.* — **Travaux spéciaux :** R. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament.* Paris, 1678; L. Löw, *Praktische Einleitung in die hl. Schrift, und Geschichte der Schriftauslegung.* Gross-Kanischa, 1885; Soury, *Des études hébraïques et exégétiques au M. A. chez les chrétiens d'Occident.* Paris, 1867; W. Bacher, *Jüdische Bibelexegese vom Anfang des Xen bis zum Ende des XVen Jahrhunderts.* Trèves, 1892; Le même, *Die Bibelexegese der jüdischen Religionsphilosophen vor Maimûni.* Trèves, 1892; S. Berger, *Quam notitiam linguae hebraïcae habuerint christiani medii aevi temporibus in Gallia.* Paris, 1893; Bernfeld, *Der Talmud und seine Geschichte.* Berlin, 1901.

raïtes. Sa polémique avec le rabbinisme donne une vigoureuse impulsion aux études de l'exégèse et de la philosophie religieuse. Elle eut un écrivain fécond en Benjamin de Nehawend (830), mais son importance date surtout de la lutte entre Chiwwi et le gaon de Soura, Saadia ben Joseph, de Fayoum en Égypte (928). Au rationalisme des Caraïtes, ce dernier oppose un système nouveau, un essai de conciliation entre la Bible, la raison et les interprétations traditionnelles. La connaissance rationnelle des termes, l'étude approfondie de la langue hébraïque, sous l'influence des Caraïtes, lui permettent un progrès notable sur ses devanciers. Il ouvre l'ère brillante de la littérature judéo-arabe. On connait de savants lexicographes et exégètes de son école, comme Scherira et Haï, à Poumbadita, Samuel ben Chofni à Soura, Juda ben Choreisch et son fils Chananel à Kairouan et même, en Italie, l'exégète mystique Sabbatai ben Donnolo (913-965).

Avec les derniers gaons la science juive s'éteignait en Orient. La culture scientifique fleurit à Kairouan; elle y compte une génération de savants à laquelle, toutefois, elle ne survécut point. Sa nouvelle patrie était désormais l'Occident et en particulier l'Espagne où l'on constate une brillante renaissance. On étudie avec soin le trésor verbal de la langue hébraïque dans le but d'arriver à l'intelligence exacte et rationnelle du texte sacré. L'interprétation dominante est celle du sens littéral ou Peschat. Menachem ben Darouk et Abulwalid sont des philologues de valeur, auteurs de lexiques et rénovateurs de la grammaire hébraique. L'exégèse traditionnelle passe à l'arrière-plan. Salomon ibn Gabirol donne à son exégèse un caractère philosophique; Moïse ibn Gikatilia se fait remarquer par les hardiesses de sa critique.

Dans les pays de civilisation chrétienne, l'exégèse juive s'en tient au midrasch traditionnel. Cependant l'emploi des œuvres des gaons crée déjà une tendance à fixer exactement le sens des mots. Le mouvement produit par les Darschanim dans l'interprétation habituelle arrive à sa pleine force avec le grand commentateur du Talmud : Salomon ben Isaac ou Raschi (1040-1105). Son œuvre principale est le commentaire de la Bible. Il y penche plutôt vers le sens littéral et n'emprunte à la tradition que les éclaircissements qu'il peut mettre en harmonie avec le texte. Les glossateurs et continuateurs de Raschi se firent remarquer par leur originalité et leur esprit critique; ils allèrent jusqu'à soutenir qu'il faut interpréter l'Écriture par elle-même sans recourir aux explications midraschiques.

Au XIIe siècle, Abraham ibn Ezra composa, au cours de ses voyages

à travers l'Europe, des commentaires sur presque toute la Bible. Ballotté entre la hardiesse et la superstition, entre le sens littéral et l'interprétation allégorique, il y proclame lui-même qu'il entend s'en tenir le plus possible à la lettre, tout en sauvegardant l'honneur dû à la tradition. Le plus célèbre écrivain juif du moyen âge, Moïse ben Maimon ou Maimonide, mit au service de l'exégèse un facteur puissant, la philosophie religieuse. Mais ses idées trouvèrent des adversaires, tel Lévi ben Gersom. On lui reprocha de s'être laissé guider par des hypothèses philosophiques plus que par le sens naturel du texte biblique. Cependant il ne manqua pas de défenseurs, et David Kimchi reconnut en lui un véritable successeur des gaons. A cette époque, l'exégèse des Caraïtes ne jette plus que quelques faibles lueurs.

L'exégèse juive avait atteint son apogée ; bientôt le midrasch reprend le dessus. A une activité remarquable succède une apathie générale à la faveur de laquelle un autre courant peut se former et plonger les esprits dans les profondeurs du mysticisme. Nous voulons parler de la Kabbale. Dans cette exégèse mystique, M. l'abbé Bogaert voit un obstacle qui souvent empêcha le progrès de la science juive. Le principal monument en est le Zohar de Moïse de Léon (1295), grand midrasch mystique en forme de commentaire sur le Pentateuque.

En somme, l'activité scripturaire juive fut intense au Moyen Age. Née de la lutte entre Caraïtes et Gaons, elle se dégagea d'une reproduction servile des explications antérieures avec Raschi et Abenezra. L'Espagne, la Provence, la France septentrionale, l'Allemagne comptèrent bien des centres de travail et de lumière. L'exégèse revêtit un caractère critique et philosophique dans les commentaires de Maimonide et de ses disciples. Seule, la Kabbale jeta une ombre sur le tableau du progrès de cette période qui fournit de précieuses ressources, textes et explications, à plus d'un exégète chrétien (1).

L'histoire des sciences bibliques fit encore l'objet de trois études spéciales pour lesquelles les conférenciers entrèrent directement en contact avec les sources. M. l'abbé J. LEBON entreprit de faire revivre sous nos yeux un personnage intéressant, dans son travail sur *Un professeur d'Écriture Sainte au IXe siècle. Christian de Stavelot* (2). Tel

(1) Ce travail a été critiqué d'office par M. l'abbé J. LECOUVET.

(2) **Sources** : Les *œuvres* attribuées à CHRISTIAN DE STAVELOT sont publiées dans MIGNE, PL, t. CVI, col. 1261-1520. Ce sont : *Expositio in*

semble être le seul nom que l'histoire autorise à donner à ce moine bénédictin qui, venu probablement d'Aquitaine, au milieu du IXe siècle, enseignait les Saintes Lettres à ses jeunes confrères des abbayes de Stavelot et de Malmédy. Il reçut pourtant de bonne heure le surnom de Grammairien, mais celui de Druthmar, sous lequel on le connait ordinairement, manque de preuve documentaire. Le défaut de mémoire plusieurs fois constaté chez ses élèves le détermina à mettre par écrit ses explications sur l'Évangile selon S. Mathieu. L'authenticité de cette œuvre est à l'abri de tout soupçon. On n'en peut dire autant d'une homélie, et de quelques notes sur S. Jean et sur S. Luc. Ces dernières sont des phrases, souvent tronquées, extraites au hasard des commentaires du vénérabe Bède sur l'Évangile selon S. Luc.

C'est l'ouvrage authentique de Christian de Stavelot qui a retenu l'attention du conférencier. Nous avons signalé la cause qui donna lieu à sa composition et lui imprima son caractère. Sous le nom de *Commentum super Mattheum*, ce sont les explications données au cours de ses leçons que Christian transcrit presque sans en modifier la forme.

Le texte évangélique employé est celui de la Vulgate unifié par les travaux d'Alcuin. Notre auteur a au moins vu un texte grec, s'il ne le tient pas continuellement sous les yeux. Il possède une certaine connaissance de cette langue, mais l'hébreu lui est inconnu. Les leçons de ses anciens maîtres lui reviennent à la mémoire; mais il s'est avant tout formé par la lecture assidue des œuvres des Pères, des docteurs et des écrivains ecclésiastiques. On retrouve à chaque ligne sous sa plume les idées, si pas les noms, de S. Jérôme, de S. Augustin, de S. Grégoire

Matthaeum evangelistam (1261-1504); Expositio brevis in Lucam evangelistam (1504-1514); Expositiuncula in Joannem evangelistam (1514-1520). En outre : *Homelia in caput XIII Matthei* dans la *Bibliotheca Vett. PP.* t. IX, p. I, pp. 949 s. Cologne, 1618. On a pu consulter l'un des quatre mss. connus, le Cod. Vindobon. 724 (theol. 122) saec. x. Cfr. aussi : ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot.* — **Travaux généraux :** Les anciens auteurs d'histoires littéraires : SIGEBERT DE GEMBLOUX, *De script. eccles.*, c. 72; TRITHEMIUS, *De script. eccles.*, c. 280; ANONYMUS MELLICENSIS, c. 102; J. A. FABRICIUS, *Bibliotheca mediae et infimae latinitatis.* Hambourg, 1718; MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, l. XXXIII, n. 17. Paris, 1703-1789; SIXTUS SENENSIS, *Bibliotheca sacra.* Naples, 1742; *Histoire littéraire de la France*, t. V; R. CEILLIER. *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XII, éd. VIVÈS. Paris, 1862; *Realencyclopädie, Kirchenlexicon*, v° *Christian.* — **Étude spéciale :** E. DÜMMLER, *Ueber Christian von Stablo und seine Auslegung zum Mt.*, dans *Sitzungsberichte der berl. Akademie der Wissenschaften*, 1890, 2, 28-53, pp. 935 vv.

le Grand, de S. Ambroise. Le vénérable Bède et S. Isidore de Séville sont souvent mis à contribution. Les canons ecclésiastiques, la liturgie, fournissent également quelques explications. Au reste, Christian possède une érudition profane remarquable; il donne les notions géographiques, historiques, scientifiques, etc., avec la naïveté de son époque. Il se plait à des détails de grammaire et de rhétorique et sait même citer les poëtes païens. Le moine professeur conçoit pour la Ste-Écriture, fruit de l'inspiration divine, la plus haute estime. Dans les livres sacrés il s'attache à reconnaitre avant tout le sens littéral ou historique, fondement nécessaire de toute interprétation sérieuse. Il connait aussi un sens spirituel ou figuratif. Ces sens peuvent se rencontrer séparément ou même ensemble dans un seul passage. Il y a encore les applications pratiques, morales et ascétiques, que le lecteur place plutôt qu'il ne les trouve dans le texte sacré. Toute étude sur un livre de la Bible doit débuter par l'examen du temps, du lieu de sa composition et de la personnalité de l'auteur. Christian promet de parler un langage clair et intelligible; il trouve ridicule un commentaire qui a lui-même besoin d'être expliqué.

Tels sont les principes que Christian met en œuvre dans l'utilisation des ressources qu'il possède. Son commentaire nous permet en quelque sorte d'assister à ses leçons. On reconnait le continuel souci d'être clair, précis et bref; on constate l'emploi d'une foule d'innocentes industries destinées à captiver et à réveiller l'attention des auditeurs. Laissons de côté les détails scientifiques, pour lesquels Christian ne dépasse pas son époque; il reste encore dans son œuvre un grand fond de doctrine solide. Les digressions dogmatiques, quoique fréquentes, ne trahissent point la préoccupation d'établir des thèses. Sa morale n'a rien de rigoriste; son âme saintement indépendante s'indigne contre les excès des riches et des puissants, comme aussi contre la servilité qui ferait oublier aux faibles le devoir. Une tendre sollicitude pour la formation de ses jeunes confrères lui inspire des conseils tout paternels. Dans l'utilisation des sources patristiques, Christian n'a point, comme Bède, le scrupule de citer chaque fois les auteurs consultés. Il sait critiquer et juger les opinions divergentes, et les matériaux empruntés sont adaptés, par un travail personnel intelligent, dans l'ensemble du commentaire.

Reprenant une assertion déjà ancienne, M. E. Dümmler a mis en doute et même nié l'orthodoxie de la doctrine de Christian de Stavelot au sujet de la présence réelle. Rien, semble-t-il, n'est moins justifié. M. l'abbé J. Lebon pense qu'il faut lire, au principal passage en ques-

tion : *transferens spiritaliter corpus in panem, in vinum sanguinem.* Cette formule, comme encore la *praesentia spiritualis, in figura*, parait étrange aux esprits modernes. Ces termes cependant sont parfaitement irréprochables sous la plume d'un écrivain qui s'inspire de la pensée augustinienne, qui ne traite pas ex professo la doctrine de la présence réelle, et qui reste en dehors des controverses eucharistiques de cette époque.

Christian sut consacrer à l'interprétation de l'Écriture Sainte les ressources que la renaissance carolingienne mettait à sa disposition. Il ne crut pas devoir suivre la méthode de la plupart des exégètes antérieurs ou contemporains. La simplicité unie à la solidité, la clarté dans la brièveté, sont les traits caractéristiques de son œuvre qu'on lirait encore avec plaisir et profit (1).

Bien différente nous apparait la physionomie de *Rupert de Deutz*, à qui M. l'abbé J. Lecouvet à consacré sa conférence (2). Rupert fut offert

(1) Ce travail a été critiqué d'office par M. l'abbé J. De Caluwe.

(2) **Sources :** Les *œuvres* de Rupert, dans Migne, PL, t. CLXVII-CLXX. Ce sont : *De divinis officiis*, t. CLXX, col. 9-332; *In Job commentarius*, t. CLXVIII, col 961-1196; *De voluntate Dei*, t. CLXX, col. 437-454; *De omnipotentia Dei*, t. CLXX, col. 453-478; *In Evangelium S. Joannis commentariorum ll. XIV*, t. CLXIX, col. 201-826; *De S. Trinitate et operibus ejus ll. XLII*, t. CLXVII, col. 893-1828; *In Cantica Canticorum*, t. CLXVIII, col. 837-962; *In Apocalypsim Joannis Apostoli*, t. CLXIX, col. 825-1214; *In XII prophetas minores ll. XXXI*, t. CLXVIII, col. 9-836; *De victoria Verbi Dei*, t. CLXIX, col. 1213-1502; *In regulam S. Benedicti*, t. CLXX, col. 477-538; *De gloria et honore Filii hominis, super Matthaeum*, t. CLXVIII, col. 1307-1634; *De glorificatione Trinitatis et processione Sancti Spiritus*, t. CLXIX, col. 9-202; *In librum Ecclesiastes*, t. CLXVIII, col. 1195-1306. — **Ouvrages généraux :** J.-A. Fabricius, *Bibliotheca mediae et infimae latinitatis*, t. VI, l. 17. Hambourg, 1744; Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. V et VI. Paris, 1713 et 1739; Baronius, *Annales*, t. XI; J. F. Foppens, *Bibliotheca belgica*. Bruxelles, 1739; *Histoire littéraire de la France*, t. XI, pp. 422-857 (Migne, PL, t. CLXX, col. 703-804); A. Cauchie, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, 2 fasc. Louvain, 1890-1891; A. Auger. *Étude sur les mystiques des Pays-Bas au moyen âge*. Bruxelles, 1892; A. Hauck, *Kirchengestichte Deutschlands*, t. III. Leipzig, 1896. **Travaux spéciaux :** Fr. G. Gerberon, *Apologia pro Ruperto*, dans Migne, PL, t. CLXVII, col. 123-194; Kist, *Rupertus Tuitiensis, een neerlander*, dans *Archief der Kerk. gesch. Nederl.* t. XX (1850), pp. 99 svv; Rocholl, *Rupert von Deutz*. Gütersloh, 1886; Le même, art. *Rupert von Deutz*, dans RE3, t. XVII (1906), pp. 229-243; Doyen, *Die Eucharistielehre von Rupert von Deutz*. Metz, 1889.

dès son jeune âge aux religieux bénédictins de St-Laurent, à Liége. Sa tendresse d'âme et sa ferveur mystique ne l'empêchèrent point d'être mêlé à la querelle des investitures. Il fut un ardent défenseur de la cause pontificale. Abbé de Deutz en 1120, il mourut en 1135.

Après quelques notes d'introduction sur Rupert et sur le mouvement mystique qui lui donna sa principale signification, le conférencier aborde la partie spéciale, l'examen des écrits exégétiques de cet auteur. Rupert s'y révèle tout entier et toujours le même. Écrivant à la suite de visions qu'il croit miraculeuses, le moine de St-Laurent tient qu'il faut, avant tout, pour interpréter les livres inspirés, posséder la grâce spirituelle, puis aimer, étudier et suivre les saints docteurs. Tout ce qui est contenu dans les Écritures est d'autorité divine : le doute à ce sujet est contraire à la foi. L'Ancien et le Nouveau Testament renferment toutes les vérités à croire; c'est d'eux que les philosophes mêmes tiennent leur science. Rupert distingue le sens littéral et le sens allégorique, mais le premier ne lui paraît pas toujours nécessaire. Au monastère de St-Laurent, il a reçu une certaine formation intellectuelle : il connaît des philosophes et des poëtes profanes, et il se risque parfois à recourir au grec et à l'hébreu : ce qui ne veut pas dire qu'il possédât ces deux langues. Les explications proprement philologiques sont rares; les questions d'introduction le préoccupent très peu. Bien qu'il compose un commentaire, il ne s'astreint nullement à suivre le texte sacré; les rapprochements établis entre une foule de passages scripturaires engendrent de nombreuses répétitions et un manque total d'ordre qui déconcerte et fatigue. Les nombres lui fournissent l'occasion de se lancer dans des spéculations mystiques souvent arbitraires. Dans ses 42 livres sur la Trinité et ses œuvres, il donne une sorte de théologie biblique, commentant l'heptateuque, les grands prophètes et les Évangiles dans le but de montrer l'action successive des trois personnes divines au sein de l'humanité.

La grande source de Rupert est l'Écriture elle-même; mais on se trompe en affirmant qu'il s'en rapporte à elle seule. Il importe, en effet, de considérer que, comme les auteurs de son époque, il lit l'Écriture dans les Pères et dans les écrivains ecclésiastiques. La tradition lui fournit le dogme, et sa méthode d'interprétation allégorique lui permet de retrouver facilement toutes les vérités chrétiennes dans les livres sacrés. En ce sens on peut dire qu'il ramène toute la théologie à l'exégèse. Au reste, il n'a pas de système dogmatique bien déterminé. Ses écrits sont plutôt des recueils d'excellentes pensées, de réflexions

pieuses et édifiantes sur le texte biblique. Ses ouvrages ne marquent pas un réel progrès dans la science scripturaire, mais ils portent bien empreint ce caractère pratique de l'exégèse médiévale qui cherche dans la Bible la confirmation de la foi et l'amélioration de la vie. Rupert pose les bases sur lesquelles Hugues de St-Victor édifiera son système. Cependant, pas plus que l'école de mystique spéculative des Victorins, il n'aura d'influence directe sur la masse du peuple, à la différence de l'école mystique chrétienne du XIVe siècle, dont Jean Ruysbroeck fut le principal représentant dans nos provinces (1).

Il restait à examiner la période de transition qui marque la fin du moyen âge et les débuts des temps modernes. M. l'abbé J. Lottin s'est chargé de combler cette lacune en communiquant aux membres du Séminaire historique les résultats de ses recherches sur *Cajetan et les études bibliques au commencement du XVIe siècle* (2).

La fin du XVe siècle nous fait assister à une véritable renaissance de la philologie sacrée. Les Orientalistes deviennent particulièrement nombreux en Espagne (Paul de Burgos, Alphonse Tostatus) et en Italie (Pierre Rossi de Sienne, Jacques Philippe de Bergame; Manetti, Giavozzo, Palmieri; Tesio Ambrogio, à Bologne). L'Allemagne entre dans

(1) Ce travail a été critiqué d'office par M. l'abbé E. W. Cauwen.

(2) **Sources :** Cajetani, *Opera omnia quotquot in S. Scripturae expositiones reperiuntur, cura atque industria insignis collegii S. Thomae complutensis...* 5 vol. in-f°. Lyon, 1639.—**Principaux travaux :** a) *Biographie de Cajetan :* J.-B. Flavius, *Oratio et carmen de vita viri maximeque reverendi domini Thomae de Vio Cajetani, card. S. Xysti.* Rome, 1535; Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. II. Paris, 1719; E. Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du* XVIe *siècle*, 3e édit. Paris, 1730; A. Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de St-Dominique*, t. IV. Paris, 1743; Schillbach, *De vita et scriptis Thomae de Vio Cajetani.* 1881; Cassio, *Il cardinale Gaetano e la riforma*, t. I. Cividale, 1902; P. Mandonnet, v° *Cajetan*, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, fasc. 13 et 14. — b) *L'exégèse au temps de Cajetan :* R. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament.* Rotterdam, 1685; Le même, *Histoire critique du texte du Nouveau Testament.* Rotterdam, 1689; Le même, *Histoire critique des principaux commentateurs du N. T.* Rotterdam, 1693; Duplessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, 3 vol. Paris, 1724-1738; D. Calmet, *Dictionnaire historique, critique... de la Bible*; t. VI. Toulouse, 1783; H. Hurter, *Nomenclator literarius theologiae catholicae*, 2e édit., t. IV. Innsprück, 1899; A. Loisy, *Histoire du canon de l'A. T.* Paris, 1890; Le même, *Histoire du canon du N. T.* Paris, 1891.

le mouvement, grâce surtout à Reuchlin, suivi du dominicain Pierre Schwartz, de Rodolphe Agricola, Summenhart, Paul Scriptoris, Pélican, etc. Ce fut une précieuse ressource offerte aux exégètes et biblistes postérieurs que la publication des textes originaux. Dès 1477, la Bible hébraïque fut imprimée en Italie. Le savant cardinal Ximenès, aidé par une commission d'orientalistes illustres, au sein de laquelle brillait surtout Antoine de Lérija, fit paraître (1514-1517) la première polyglotte, celle d'Alcala. Elle contenait le texte hébreu, la paraphrase chaldaïque, des versions arabes, le texte des LXX et la Vulgate latine. Malgré son peu de valeur critique, cette œuvre rendit aux spécialistes un service immense. En 1528, Santes Pagnini donne de l'Ancien et du Nouveau Testament une traduction latine faite sur le texte original, mais trop servile. Nous avons eu déjà l'occasion de parler des traductions de Lefèvre d'Étaples, qui s'en tint au sens purement littéral, mais fut éclipsé par Érasme. A ce dernier on doit l'*editio princeps* du Nouveau Testament grec. Ses paraphrases sur le Nouveau Testament remplies de digressions dogmatiques, fournirent matière à de violentes attaques et à plusieurs condamnations de la Sorbonne. L'auteur insistait fortement sur la distinction capitale et clairement établie par lui entre l'authenticité et la canonicité des livres. La Sorbonne ferma les yeux et préféra suivre les chemins tracés plutôt que de s'aventurer dans une voie qui, croyait-elle, menait au protestantisme.

Thomas de Vio, plus souvent appelé Cajetan, du nom de Gaëte, sa patrie, naquit en 1468. Entré dans l'ordre de St-Dominique, il étudia aux universités de Naples, de Bologne et de Padoue; il professa ensuite la théologie à Pavie et à Milan. En 1508 il est élu maître général des Frères-Prêcheurs, soutient la cause du Pape contre le conciliabule de Pise-Milan et contre les Gallicans. Il se distingue par son activité au concile de Latran, reçoit de Léon X la mission d'amener Luther à se soumettre, mais voit ses efforts échouer devant l'obstination du novateur. Archevêque de Gaëte en 1519, il consacre ses dernières années à l'étude et meurt en 1534.

Soucieux des besoins de son époque, Cajetan voulut donner des Écritures une traduction fidèle et un commentaire littéral. Les moyens par lesquels il pensait suppléer à son ignorance des disciplines auxiliaires, ne suffisaient point pour produire une œuvre de valeur. Il faut de même reconnaître qu'il n'était pas outillé pour résoudre les questions de haute critique. S'appuyant sur la seule autorité de S. Jérôme et confondant authenticité avec canonicité, il tomba dans plusieurs opi-

nions singulières. Il distingua les livres sacrés d'après leur autorité plus ou moins grande en matière de foi. Cependant il semble bien que les degrés qu'il établit visaient avant tout la valeur probante des livres contre les assertions des hérétiques du temps. Notons encore qu'en parlant de l'Epitre aux Hébreux, Cajetan doute qu'elle soit canonique, c'est-à-dire qu'elle puisse servir à prouver le dogme, si son origine apostolique n'est point certaine.

Nous avons fait allusion au zèle que mettaient les Sorbonniens à poursuivre tout ce qui portait, en matière biblique, un cachet de nouveauté. Cajetan ne fut pas à l'abri de leurs censures. Seize propositions extraites de ses commentaires furent condamnées en 1533; la réponse de l'auteur fut réellement insuffisante. Ambroise Catharin qui l'attaqua dans la suite, faussa souvent son opinion. En 1542 la Sorbonne procéda à une nouvelle condamnation; l'opposition cessa après Melchior Cano, et l'œuvre exégétique de Cajetan, ne se recommandant point par elle-même, tomba bientôt dans un profond oubli (1).

On remarquera que, de la sorte, le Séminaire historique a sommairement inventorié le riche trésor des travaux exégétiques du moyen âge. Nous formons le vœu que ces études se poursuivent et aboutissent à mettre nettement en lumière l'importance du rôle joué par la Bible dans la vie chrétienne médiévale.

La conférence de M. l'abbé É. VAN CAUWELAERT, sur le *De republica ecclesiastica* de *Marc-Antoine de Dominis* (2), a eu l'avantage de nous

(1) Ce travail a été critiqué d'office par M. l'abbé L. SMET.

(2) **Sources :** *De republica ecclesiastica ll. X, auctore* MARCO ANTONIO DE DOMINIS, 2 vol. Londres, 1617-1620. — **Ouvrages généraux :** R. RAPIN, *Histoire du Jansénisme depuis son origine jusqu'en 1644*, revue et publiée par DOMENECH. Paris, 1865; PUYOL, *Edmond Richer. Étude historique et critique sur la rénovation du gallicanisme au commencement du* XVIII*e siècle*, t. II. Paris, 1876; JOURDAIN, *Histoire de l'Université de Paris aux* XVII*e et* XVIII*e s.* Paris, 1866; FÉRET, *La faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, t. III. Paris, 1904; REUSCH, *Der Index der verbotenen Bücher. Ein Beitrag zur Kirchen-und Literaturgeschichte*, t. II. Bonn, 1885; C. REIN, *Paoli Sarpi und die Protestanten. Ein Beitrag zur Geschichte der Reformationsbewegung im Anfang des* XVII*en Jahrhunderts*. Helsingsfors, 1904. — **Travaux spéciaux :** NIC. COEFFETEAU, O. P., *Pro sacra monarchia ecclesiae catholicae apostolicae et romanae adversus Rempublicam M. A. de Dominis... ll. IV apologetici quatuor ejus prioribus oppositi*. Paris, 1623; L. WEITH, S. J., *Edmundi Richeri systema de ecclesiastica et politica potestate confutatum, ed. nov. Accessit discursus de vita et scriptis M. A. de Dominis*. Malines, 1825.

faire mieux connaître un ouvrage célèbre et une personnalité intéressante dans l'histoire des relations entre l'Église et l'État. Né à Arbe en Dalmatie, vers 1560, Marc Antoine de Dominis fit ses études à Lorette, où il se distingua par ses talents et son ardeur au travail. Pendant vingt ans il fut employé au professorat dans les Collèges de la Compagnie de Jésus. Il fut ensuite évêque de Segni (1600), puis archevêque de Spalato. Il jouissait d'une grande réputation de science quand l'accusation d'hérésie le fit se retirer à Venise, puis en Angleterre, à la cour de Jacques I; il y apostasia solennellement pour embrasser l'anglicanisme. Accablé de remords, il revint à Rome, condamna ses écrits antérieurs; mais le peu de sincérité de sa conversion le conduisit au château St-Ange, où il mourut en 1624, réconcilié, croit-on, avec l'Église.

Sa doctrine sur la constitution des deux puissances et sur leurs rapports mutuels est renfermée dans l'ouvrage publié à Londres, en 1617 et intitulé : *De Republica ecclesiastica*. L'auteur s'en prend directement à la primauté du pontife romain. Le Christ, en établissant son Église, n'a prétendu confier à personne l'autorité suprême. Lui seul la possède et la retient; en son absence, le corps épiscopal, dont tous les membres sont égaux entre eux, gouverne la multitude des fidèles en vertu d'un pouvoir simplement exécutif et purement spirituel. Dans l'ordre temporel le pouvoir vient directement de Dieu, qu'on l'envisage d'une façon abstraite, ou même *in concreto* dans les rois et dans les gouverneurs subalternes. Le prince chrétien, comme personne privée, doit soumission au pouvoir ecclésiastique; de même le Pape, comme citoyen, ne jouit d'aucune immunité, mais est le sujet de l'autorité séculière établie. Si des personnes nous passons aux pouvoirs, M. A. de Dominis n'hésite pas à formuler leurs rapports en ces termes, dont on remarquera le radicalisme hardi : « En matière spirituelle le pouvoir civil n'est nullement soumis à l'Église; en matière politique l'Église est indirectement soumise à l'État ». Dès lors les conflits ne sont guère possibles; et le cas échéant, la solution s'offrira d'elle-même.

Telle est, dépouillée de tout déguisement, la pensée que l'auteur s'efforce d'établir par une foule de distinctions et de répétitions ennuyeuses dans un exposé diffus et difficile. La lutte qu'il engage et soutient est sans cesse dirigée contre la suprématie pontificale et la constitution monarchique de l'Église. De là une sorte de système épiscopalien qui, combiné avec les théories sur l'origine du pouvoir civil, aboutit à l'asservissement de la puissance spirituelle. On ne peut même pas respecter les intentions de l'auteur : il faut les envelopper dans

une réprobation commune avec ses méthodes et ses affirmations. Le *De Republica ecclesiastica* a recueilli tout le poison que les plus dangereux ennemis de l'Église romaine avaient déjà vomi contre elle. C'est à juste titre que la faculté de théologie de Paris comparait de Dominis à Martin Luther, qui commença l'hérésie et le schisme. Sous le couvert des plus hautes dignités ecclésiastiques, il continua l'œuvre du réformateur allemand (1).

Les nombreux membres du Séminaire historique qui s'adonnent aux études de théologie proprement dite ont retiré une satisfaction particulière et un profit réel de la belle conférence de M. l'abbé A. Vander Heeren, sur l'*Institution des Sacrements* (2). C'est en historien que le

(1) Ce travail a été critiqué d'office par M. l'abbé H. Callewaert.

(2) **Sources** : Hugo a S. Victore, *De sacramentis christianae fidei*, dans Migne, PL, t. CLXXVI; P. Lombardus, *Quatuor libri sententiarum*, PL, t. CXCII; Alexander Halensis, *Summa theologiae*; S. Bonaventura, *Opera omnia*, 10 vol. Quaracchi, 1882-1902 (cf. *Breviloquium*, et *In Sententiarum libros*); Albertus Magnus, *In Sententiarum libros*; S. Thomas Aq., *Opera omnia*. Parme, MDCCCLVII : surtout : *Com. in IV ll. Sent*; *Summa theol.* et *Opusculum de articulis fidei et Ecclesiae Sacramentis*; Durandus a S. Portiano, *Super sententias theologicas Petri Lombardi commentariorum ll. IV*. Paris, 1550. — Les *œuvres* de Luther, surtout : *De captivitate Babylonica*; Th. Kolde, *Die augsburgische Konfession, lateinisch und deutsch*. Gotha, 1895; Calvin, *Institutio religionis christianae*. Genève, MDCII; Sforza Pallavicini, *Istoria del concilio de Trento*, 6 vol. Paenza, MDCCXCVII; J. Le Plat, *Monumentorum ad historiam Concilii Tridentini potissimum illustrandam spectantium amplissima collectio*, 7 vol. Louvain, 1781; A. Theiner, *Acta genuina S. œcumenici concilii Tridentini*. Agram, 1874; J. Ravensteyn, *Apologia decretorum concilii adversus Kemnitsium*. Louvain, 1570; Dominicus Soto, *Commentariorum tt. primus et secundus*. Venise, 1584; J. Eckius, *Enchiridion locorum communium*. Lyon, 1538; Canus, *Relectio de sacramentis in genere*. Salamanque, 1550; Ruardus Tapperus, *Declaratio articulorum venerandae facultatis theologiae Lovaniensis*. Lyon, 1554; Le même, *Explicatio articulorum facultatis theologiae Lovaniensis*. Louvain, 1565; Bellarminus, *Disputationes de controversiis christianae fidei*. Ingolstadt, 1581-1592; J. Morin, *Commentarius historicus de disciplina in administratione Sacramenti poenitentiae*, 1651; Le même, *Commentarius de sacris ecclesiae ordinationibus*, Paris, 1655; G. Estius, *In IV ll. Sent. comment*. Paris, 1680; Drouin, *Libri X de re sacramentaria*, dans Migne, *Cursus theologiae*, t. XX; Juininus, *Commentarius historicus et dogmaticus de Sacramentis*. Lyon, 1711; Chardon, *Histoire des Sacrements*, 6 vol. Paris, 1745. — **Travaux** : Les *Dogmengeschichte*, de Harnack, Seeberg, Schwane, etc.; Gietl, *Die Sentenzen Rolands*. Fribourg e. B.,

conférencier a cherché à répondre à la question pleine d'une nouvelle actualité qui se pose à ce sujet. C'est la pensée des docteurs catholiques qu'il a voulu mettre en lumière dans ses principales manifestations, c'est-à-dire dans les œuvres de la période scolastique et dans les actes du Concile de Trente.

La doctrine sacramentaire ne partagea pas le sort des dogmes trinitaires, christologiques et sotériologiques. Tandis que ces derniers furent étudiés et exposés à l'âge patristique, c'est à la période scolastique qu'elle dut son principal développement. Les hérésies du XVIe siècle fournirent au Concile de Trente l'occasion de consacrer solennellement la doctrine catholique sur plusieurs points en matière sacramentaire. Il est souverainement important de bien déterminer la pensée qui animait les Pères du Concile quand ils frappèrent d'anathème ceux qui soutiendraient « que les sacrements de la Loi nouvelle ne furent point tous institués par Jésus-Christ Notre Seigneur ». (Sess. VII. can. 1.)

Les études des scolastiques avaient préparé cette définition. Au XIe siècle, la synthèse des sacrements n'est point faite ; on manque de vues d'ensemble sur leur nombre, leur rôle spécifique et leur institution. Une lente élaboration amène au nombre sept, nettement mis en relief par le Maître des Sentences. Le XIIIe siècle voit l'accord de tous les grands scolastiques sur l'institution des sept sacrements par le Christ. Toutefois, le mode de cette institution est diversement expliqué par les deux principales écoles théologiques. Les docteurs franciscains, Alexandre de Halès et S. Bonaventure, remarquent surtout le silence des Écritures et la variété des rites dans l'administration de certains sacrements à divers moments de l'histoire de l'Église. Si l'on se garde bien de prendre les mots pour les choses, on évitera, semble-t-il, de les mettre en contradiction avec eux-mêmes. Ils élargissent le rôle de

1891 ; KÖSTLIN, *Luthers Theologie in ihrer geschichtlichen Entwicklung und ihrem inneren Zusammenhange dargestellt*, 2 vol. STUTTGART, 1901 ; G. OORTHUYS, *De anthropologie van Zwingli*. Leyde, 1905 ; BACH, *Die Siebenzahl der Sakramente*. Ratisbonne, 1861 ; HAHN, *Die Lehre von den Sakramenten in ihrer geschichtlichen Entwicklung innerhalb der abendländischen Kirche bis zum Concil von Trient*. Breslau, 1864 ; OSWALD, *Die dogmatische Lehre von den heiligen Sakramenten der kat. Kirche*. Münster, 1877 ; P. SCHANZ, *Die Lehre von den heiligen Sakramenten*. Fribourg e. B., 1893 ; M. DE BAETS, *Quelle question le Concile de Trente a entendu trancher touchant l'institution des Sacrements par le Christ*, dans *Revue thomiste*, t. XIV (1906), pp. 31-47 ; P. POURRAT, *La théologie sacramentaire*. Paris, 1907 (cfr. la RHE, t. VIII (1907), pp. 797-803).

l'Église et rapportent au Christ historique la grâce, le pouvoir ecclésiastique, et la volonté que tel ou tel rite sacramentel soit institué en temps oportun. L'école thomiste, au contraire, invoque des arguments a priori et a pari. Le Christ a lui-même établi les sept signes efficaces de la grâce. Le silence du Nouveau Testament et des monuments de la Tradition est intentionnel. Remarquons que lorsque S. Thomas parle de la Confirmation et de l'Extrême-Onction, il tient compte de l'opinion des adversaires, et ne propose pas la sienne comme définitive et absolument certaine. Les sources théologiques jettent quelque lumière sur l'explication de ce dissentiment. L'enseignement quotidien et la liturgie présentent au moyen âge sept rites complexes qui produisent la grâce. La théologie scolastique leur réserve le nom de Sacrements et leur applique la théorie hylémorphiste empruntée à Aristote. Le signe sacramentel devient ainsi essentiellement stable; il n'a vraiment existé qu'à partir du moment où matière et forme ont été déterminées. Mais cette détermination, qui requiert une autorité divine, l'école thomiste l'attribue au Christ lui-même; l'école franciscaine se trouve arrêtée par les difficultés historiques d'une sentence si rigoureuse : elle songe aux Apôtres, à l'Église, à une inspiration spéciale de l'Esprit divin, et réduit la part d'intervention du Christ à une institution d'autorité et d'instruction. C'est, à notre avis, à part une différence de netteté dans la terminologie, la théorie moderne de l'institution immédiate *in genere*.

Les théologiens postérieurs, jusqu'à la veille du Concile de Trente, gardent des sympathies pour l'opinion de leur école. Il faut cependant reconnaitre que la prépondérance de la théorie thomiste s'affirme de plus en plus, et que les maitres franciscains restreignent le pouvoir d'instituer le rite sacramentel aux seuls Apôtres, sans plus l'étendre à l'Église.

Qui ne sait que les attaques de l'hérésie amenèrent souvent l'autorité religieuse à éclairer et à préciser différents points de la doctrine orthodoxe? Encore faut-il interpréter les décisions du magistère ecclésiastique en fonction des erreurs qu'elles eurent pour but d'atteindre et de détruire. Les novateurs appliquèrent aux Sacrements leur principe de la source unique de la révélation. Ils admirent, en général, comme producteurs de la grâce, par une efficacité qu'ils entendaient encore à leur façon, les rites dont l'institution immédiate et déterminée se trouve rapportée dans l'Écriture. Quant aux autres, ils les déclaraient d'invention purement humaine et totalement inefficaces. C'est contre eux que le concile définit solennellement que tous les sacrements ont le Christ

pour auteur. Le fait que cette assertion générale fut votée sur la proposition d'un docteur franciscain prouve assez que l'on n'y visait pas la doctrine d'une école catholique. Dans les discussions sur chaque sacrement en particulier, quand on traita de l'Extrême-Onction, de l'Ordre et du Mariage, on employa certaines expressions qui porteraient à interpréter la pensée du Concile dans un sens rigoriste. Il faut toutefois s'en bien garder. Les textes publiés sont encore insuffisants et l'on remarque, en outre, des divergences d'opinions qui se manifestent en toute liberté. Les théologiens postérieurs tirèrent souvent du décret l'institution immédiate du rite sacramentel. Cependant des auteurs dont on ne peut nier la compétence, tels Ravensteyn et Tapper, attribuèrent au concile des vues plus modérées. A ce moment, semble-t-il, on en est encore à identifier le sacrement avec ce rite déterminé dont on rapporte l'institution *mediate* ou *immediate* au Christ.

Au siècle suivant, les recherches historiques amenèrent des savants catholiques, comme Jean Morin, à soutenir comme très probable la doctrine d'après laquelle le Christ aurait laissé aux Apôtres et à l'Église le pouvoir de déterminer la matière et la forme de certains sacrements. A prendre le mot dans la terminologie actuelle, l'institution médiate, simple pouvoir donné à l'Église de bien gouverner le corps des fidèles, ne répond pas à la pensée du Concile qui fait du Christ historique l'auteur de tous les sacrements. Ne vaudrait-il pas mieux admettre ce que de nos jours on appelle *institutio immediata in genere*. Cette théorie, qui précisa la doctrine ancienne, avait obtenu l'adhésion de plusieurs théologiens à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe siècle. Elle disparut presque complètement dans les deux premiers tiers du siècle dernier. Les nouvelles études historiques lui ont valu un renouveau de popularité et plusieurs auteurs actuels ont un enseignement qui ne s'en écarte pas (1).

Un louable souci de ne laisser aucune des questions qui passionnent la science historique contemporaine fit confier à M. l'abbé G. DENTENEER, la tâche de donner une *Introduction générale à l'histoire des religions* (2).

(1) Ce travail a été critiqué d'office par M. l'abbé J. LOTTIN.

(2) **Instruments généraux de travail** : a) Les *encyclopédies générales*, et surtout : LICHTENBERGER, *Encyclopédie des sciences religieuses*. — b) Les *articles des revues* : *Revue de l'histoire des religions* (Paris, depuis 1880); *L'année sociologique* (DURKHEIM, depuis 1897); *Archiv für Religionswissenschaft* (ACHELIS, 1899); *Hibbert Lectures* et *Gifford Lectures* (1878-1894); *Journal asiatique; Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwis-*

Les idées panthéistes de la philosophie allemande et la doctrine du progrès continu de l'humanité eurent une large part dans la formation

senschaft (LAZARUS und STEINTHAL); *Theologisch Tijdschrift* (Haarlem); *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft* (Leipzig). — **Principaux travaux :** a) *Introduction à l'histoire des religions :* M. MÜLLER, *Introduction to the science of religion.* Londres, 1873; LE MÊME, *Contribution to the science of mythology*, trad. franç., 2 vol. 1898; CAIRD, *An introduction to the philosophy of religion*, trad. all. Zurich, 1893; LE MÊME, *The evolution of religion*, 2 vol. Glasgow, 1893; A. RÉVILLE, *Prolégomènes de l'histoire des religions.* Paris, 1881; B. JEVONS, *An introduction to the history of religions.* Londres, 1896; JASTROW, *The study of religion.* Londres, 1901; C. P. TIELE, *Inleiding tot de godsdienstwetenschap (Gifford lezingen).* Amsterdam, 1900; LE MÊME, *Grundzüge der Religionswissenschaft* (bearb. von G. GEHRICH). Leipzig, 1904; ACHELIS, *Abriss der vergleichenden Religionswissenschaft.* Leipzig, 1904. — b) *Manuels d'histoire des religions :* MEINERS, *Allgemeine kritische Geschichte der Religion*, 2 vol. Hanovre, 1806-1807; B. CONSTANT, *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, 5 vol. Paris, 1824-1831; E. VON HARTMANN, *Das religiöse Bewusstsein der Menschheit im Stufengang seiner Entwicklung.* Berlin, 1882; DE BROGLIE, *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions.* Paris, s. d.; W. BENDER, *Das Wesen der Religion.* Bonn, 1888; M. MÜLLER. *Essai sur l'origine et le développement de la religion.* Londres, 1878; LE MÊME, *Natürliche Religion.* Leipzig, 1890; LE MÊME, *Physische Religion.* Leipzig, 1892; LE MÊME, *Anthropologische Religion.* Leipzig, 1894; LE MÊME, *Theosophie oder psychologische Religion.* Leipzig, 1895; C. VON ORELLI, *Allgemeine Religionsgeschichte.* Bonn, 1890; C. P. TIELE, *Geschiedenis van den godsdienst tot aan de heerschappij der wereldgodsdiensten*, trad. VERNES. Paris, 1885; LE MÊME, *Geschiedenis van den godsdienst in de oudheid.* Leyde, 1895-1900; LE MÊME, *Kompendien der Religionsgeschichte*, trad. WEBER, 3e édit. Breslau, 1903; P. PRAT, S. J., *La science de la religion et la science du langage d'après Max Müller.* Louvain, 1901; P. D. CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, *Manuel d'histoire des religions* (trad. de l'allemand). Paris, 1904; LE MÊME, *Die vergleichende Religionsforschung und der religiöse Glaube* Leipzig, 1905; LAGRANGE, *Études sur les religions sémitiques* (introd.). Paris, 1905; O. PFLEIDERER, *Religion und Religionen.* Munich, 1906; F. CAVEL, *Geschiedenis der godsdiensten van alle volken der aarde*, 3e édit., 1905; REINACH, *Cultes, mythes et religions.* Paris, 1905; C. J. RICHTER, *Die Einwurzelung des Christenthums in der Heidenwelt.* Gütersloch, 1906. — c) *Pour la philosophie des religions :* HEGEL, *Vorlesungen ueber die Philosophie der Religion*, 2e édit Velinp, 1840; J H SCHOLTEN, *Geschiedenis der godsdienst en wijsbegeerte*, 3e édit. Leyde, 1863; O. PFLEIDERER, *Die Religion, ihr Wesen und ihre Geschichte*, 2 vol. Leipzig, 1869; LE MÊME, *Religionsphilosophie auf geschichtliche Grundlage*, 3e édit. Berlin, 1896; PUENJER, *Grundriss der Religionsphilosophie.* Brunswich, 1886; SEYDEL, *Religionsphilosophie.* Leipzig, 1893; SIEBECK, *Lehrbuch der Religionsphilosophie.* Leipzig, 1893; SABATIER, *Esquisse d'une philosophie de la religion*, 2e édit. Paris, 1897; HÖFFDING, *Religionsphilosophie.* Leipzig, 1901.

de cette science. Mais on ne peut méconnaître l'influence prépondérante de l'école traditionaliste sur la culture intense de ces nouvelles études. On a nié la valeur de la raison humaine; on a voulu retrouver les dogmes chrétiens dans les traditions de l'humanité, et expliquer les phénomènes communs aux diverses religions par le seul fait d'une révélation primitive. Les mêmes données servirent à l'école rationaliste pour affirmer l'unité d'origine et le caractère purement naturel de toutes les religions se développant par une évolution ininterrompue.

Or, si on l'examine dans toute son ampleur, l'histoire des religions ne peut borner sa tâche à la constatation des idées et des faits religieux particuliers. Son rôle est aussi de rapprocher les phénomènes semblables et d'en déterminer l'origine en remontant la série des développements successifs. Trop souvent des chercheurs, qui se piquent pourtant d'impartialité, ont vu dans l'histoire des religions le moyen de dénier au christianisme le caractère surnaturel qu'il revendique pour lui-même. Les savants catholiques peuvent légitimement se préoccuper de défendre leurs croyances, pourvu qu'ils s'en tiennent à une polémique loyale, et que le dogmatisme qu'on veut leur reprocher s'allie à l'observation des vraies méthodes scientifiques : l'exactitude dans la constatation des faits et la prudence dans leur interprétation.

Quoi qu'on en ait dit, il faut partir d'une bonne définition de la religion pour déterminer l'objet de l'histoire des religions. Et qu'on n'aille pas en exclure les aspirations de l'individu et ses intentions pour affirmer que les faits religieux sont toute la religion. D'une manière générale, trois points restent à examiner : la divinité et le monde des Dieux; l'homme vis à vis des Dieux; la divinité dans le monde des hommes.

M. l'abbé G. Denteneer esquisse ensuite les différentes théories actuellement en cours au sujet de la religion primitive. Nous résumons rapidement son exposé, en supposant la terminologie suffisamment connue. Le naturisme direct de M. A. Réville part du degré le plus bas et postule l'adoration des objets corporels eux-mêmes. En admettant même avec Guyau des intentions bonnes ou mauvaises perçues dans les choses, on ne peut encore rendre compte des faits constatés. Comment les pierres ont elles l'occasion de témoigner à l'homme hostilité ou sympathie? surtout les pierres fétiches qui n'ont de vertu qu'en raison de l'action de l'esprit qui s'y joint d'une manière factice. Il ne s'ensuit nullement que l'animisme évolutif soit le point de départ du phénomène religieux. Comme Tiele nous le décrit, il est déjà trop compliqué pour être primitif, et s'il pouvait expliquer le passage au poly-

théisme, encore l'histoire prouverait-elle que jamais ce dernier n'a évolué en monothéisme. La magie suppose en l'homme à l'égard des forces surnaturelles une idée médiocre qu'il n'eut jamais de la divinité. Le totémisme et le culte des morts sont impuissants à rendre compte du sentiment de dépendance naturel à toute religion. Il ne semble pas que l'on soit plus heureux en voulant expliquer les formes religieuses par ce qu'on a désigné sous le nom d'hénothéisme. La pierre d'achoppement est toujours au passage de la pluralité à l'unité du divin. C'est d'ailleurs un terme à signification peu précise et plusieurs savants trouvent préférable de le laisser entièrement de côté.

Le conférencier ne cache nullement ses préférences pour la théorie du monothéisme primitif. La simple contemplation de la nature pourrait-elle lui avoir donné naissance? Démontre-t-on la nécessité d'une révélation surnaturelle? En tout cas, c'est encore en partant du monothéisme que l'on explique le mieux toutes les religions existantes (1).

Les Conférences historiques, fondées en 1896, entrent dans leur douzième année. Au terme de ce rapport, nous ne pouvons nous empêcher de revoir, en un tableau rapide, les laborieuses recherches, les inlassables efforts qui y furent consacrés au progrès de la science, à la découverte de la vérité. Nous proclamons hautement que le travail y est singulièrement facilité et fécondé par la bienveillance et la sollicitude de notre savant et vénéré président, M. le chanoine Cauchie. Grâce à sa présence et à sa direction, le Séminaire historique donne à ses membres une solide formation scientifique; il leur laisse, en outre, le souvenir d'un sanctuaire intime auquel la pensée aime à se reporter en de fréquents pèlerinages, assurée d'y rencontrer toujours, comme par le passé, encouragement et réconfort.

IIe section. — Travaux pratiques sur les institutions du moyen âge.

(Rapport du R. P. Chrysostome Baur, O. S. B.)

Ce n'est pas sans une véritable satisfaction que nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur l'activité de notre section durant l'année qui vient

(1) Ce travail a été critiqué d'office par M. l'abbé J. De Caluwé.

de finir. Si les travaux ont été en un certain sens moins nombreux et moins variés que les années précédentes, en revanche ils ont été plus minutieux, plus détaillés et en quelque sorte plus achevés; par le fait même ils ont permis aux membres de pénétrer plus avant dans le cabinet de travail du critique et de l'historien, de se familiariser davantage avec les instruments qu'ils emploient et de mieux s'initier à leur maniement rapide et habile autant que sûr et prudent. C'est avant tout l'étude de M. A. Fierens qui nous a valu ces avantages; on a bien voulu dire que les travaux de votre rapporteur ont eu quelque peu un mérite analogue.

Ces derniers ont trait à *l'Histoire littéraire de S. Jean Chrysostome*. Dans nos intentions premières il ne s'agissait que de faire une introduction à une biographie de l'illustre docteur; mais bientôt la matière débordait les limites primitivement tracées et la nécessité se fit jour d'en faire une œuvre spéciale et de la publier à part. Cette publication d'ailleurs est un fait accompli (1); elle nous dispense de résumer ici nos recherches. Qu'il nous suffise de dire que nous croyons avoir réussi à corriger sur certains points les opinions reçues et à appeler l'attention sur la nécessité d'en scruter un grand nombre d'autres; bref, nous avons visé à fournir un guide à tous ceux qui voudront s'occuper désormais de l'influence exercée par S. Jean Chrysostome sur le monde chrétien.

M. A. Fierens a continué, comme les années précédentes, à s'occuper de la question franciscaine, qui porte avant tout sur la classification des premières sources biographiques de S. François, le petit pauvre d'Assise. Dans le Rapport de l'année académique 1904-1905 (2), l'on a reproduit à larges traits son résumé des récentes controverses concernant *les écrits des zélateurs de la Règle aux premiers temps de l'Ordre*, la soi-disant *Legenda trium sociorum* et le *Speculum perfectionis;* dans le Rapport de l'année 1905-1906 (3), on a brièvement exposé le résultat

(1) *S. Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire. Essai présenté à l'occasion du XVe centenaire de S. Jean Chrysostome (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie*, fasc. 18). Louvain, 1907.

(2) Voir le *Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique 1904-1905*, dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1906*, pp. 467-486. Louvain, 1906. Cette étude a été reprise et complétée dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII (1906), pp. 410-433.

(3) Voir le *Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique 1905-1906*, dans l'*Annuaire de l'Université catholique*

de ses recherches au sujet du second de ces écrits, le *Speculum perfectionis;* on nous permettra de signaler cette année notre opinion sur la soi-disant *Legenda trium sociorum* et les questions qui s'y rattachent (1). De la sorte on trouvera dans les mémoires du *Séminaire historique* un aperçu complet et une solution adéquate sinon définitive du grand problème de critique franciscaine, qui a passionné et qui passionne encore de nombreux érudits (2).

Nos lecteurs se rappellent l'état de la question. Dans une série de manuscrits du XIV[e] et du XV[e] siècle (3), se rencontre une biographie de S. François d'Assise, qui a été appelée *Legenda trium sociorum*, parce qu'elle est précédée partout d'une lettre, adressée par trois compagnons de S. François, les frères Léon, Ange et Rufin, au ministre général Crescentius de Jesi. Cette lettre est datée du 11 août 1246; elle sert à présenter au ministre un ensemble de récits concernant la vie du Séra-

de Louvain, 1907, pp. 344-378. Louvain, 1907. Cette étude a été publiée à part sous le titre : *Les origines du Speculum perfectionis d'après M. A. Fierens*. Louvain, 1907.

(1) **Bibliographie : 1. Éditions :** AA. SS , t. II d'octobre, pp. 723 et suivv.; *Legenda S. Francisci Assisien. a BB. Leone, Ruffino, Angelo ejus sociis scripta, quae dicitur Legenda trium sociorum, ex cod. membr. biblioth. Vatic. num.* 7339, éd. AMONI. Rome, 1880; *Sancti Francisci legendam trium sociorum ex cod. Fulginatensi*, éd. M. FALOCI PULIGNANI (Extrait de la *Miscellanea Francescana*, t. VII (1898-99), pp. 81-107). Foligno, 1898. 2. **Travaux critiques :** Pour les travaux antérieurs à 1906, voir la première étude de M. FIERENS, dans l'*Annuaire de 1906*, p. 468, n. 1, ou dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII, pp. 410-412. Sont à citer depuis lors : R. P. GRATIEN, O. Min. Cap., *L'œuvre des Trois Compagnons*, dans les *Études franciscaines*, t. XV (1906), pp. 20-32; L. LEMONNIER, *Les sources de l'histoire de S. François d'Assise*, dans la *Revue des questions historiques*, t. LXXX (1906), pp. 561-572; G. SCHNÜRER, *Neuere Quellenforschungen über den hl. Franz von Assisi*, dans le *Historisches Jahrbuch*, t. XXVIII (1907), pp. 9-43; L. DE KERVAL, *Les sources de l'histoire de S. François d'Assise* (suite), dans le *Bullettino critico di cose francescane*, t. II (1906, paru en octobre 1907!) pp. 6-16; H. FISCHER, *Der heilige Franziskus von Assisi während der Jahre 1219-1221 (Freiburger Historische Studien*, fasc. IV), pp. 5-19. Fribourg en Suisse, 1907.

(2) M. FIERENS a donné un aperçu complet de la question franciscaine dans son ensemble ainsi que de l'activité scientifique qui s'y rattache dans son *Introduction* à la description du manuscrit II. 2326 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VIII (1907), pp. 57-80.

(3) Voir la liste dans P. VAN ORTROY, *La légende de S. François d'Assise dite « Legenda trium sociorum »*, dans les *Analecta bollandiana*, t. XIX (1900), pp. 121-122.

phique Patriarche, réuni par les trois compagnons en question. Durant des siècles, l'on avait cru que cet ensemble de récits n'était autre que la légende qui fait suite à la lettre dans tous les manuscrits (1); mais de nos jours des doutes se sont élevés à ce sujet. De plusieurs côtés à la fois un désaccord a été signalé entre les promesses de la lettre et les données de la légende, et ce fait a servi de point de départ à d'interminables discussions, dans lesquelles on a contesté tour à tour l'intégrité et l'authenticité de la légende comme aussi l'authenticité de la lettre d'envoi (2). De l'avis de M. Fierens, le désaccord entre la lettre et la légende a été abondamment prouvé; bien plus, il croit que ces deux documents n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Et de fait, pour soutenir qu'ils se tiennent, il faudrait admettre avec M. Sabatier (3) que la légende ne nous est conservée qu'à l'état fragmentaire, à moins de prétendre avec le P. Mandonnet (4) que le désaccord est intentionnellement voulu par les auteurs. Cette dernière hypothèse repose sur une explication synthétique des faits a priori, qui ne peut raisonnablement précéder l'examen des textes en eux-mêmes; celle de M. Sabatier pèche par un défaut analogue et elle a en outre le grave inconvénient d'entrainer son auteur dans d'inextricables complications de critique textuelle, qui lui font admettre plusieurs étapes intermédiaires entre la légende originale et la légende conservée (5). S'il y avait des preuves positives en faveur de cette manière de voir, ou encore s'il n'existait aucun autre moyen de résoudre le problème, il faudrait bien passer par l'hypothèse et ses complications; mais avant de s'y résoudre, on a le

(1) Voir cependant P. L. Lemmens, *Extractiones de legenda antiqua (Documenta antiqua franciscana*, t. III), p. 16, n. 2. Quaracchi, 1902, qui prouve que des doutes s'étaient déjà élevés il y a deux siècles.

(2) Voir la première étude de M. Fierens, dans l'*Annuaire de 1906*, pp. 473-481, ou dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII (1906), pp. 418-426.

(3) *Vie de S. François d'Assise*, pp. LXI et suiv., Paris, 1894; *Speculum perfectionis seu S. Francisci Assisiensis legenda antiquissima auctore fratre Leone (Collection d'études et de documents pour servir à l'histoire religieuse et littéraire du moyen âge*, t. I), pp. XX et suiv. Paris, 1898; *De l'authenticité de la légende de S. François, dite des Trois compagnons*, dans la *Revue historique*, t. LXXV (1901), pp. 61-101.

(4) *Fr. Léon historien de S. François d'Assise*, dans la *Revue thomiste*, t. VI (1898), pp. 295-314, traduit dans la *Miscellanea francescana*, t. VII (1898), pp. 57-66.

(5) Voir son travail *S. Francisci legendae veteris fragmenta quaedam (Opuscules de critique historique*, t. I, fasc. 3). Paris, 1902.

droit de se demander si l'on ne peut expliquer les faits et serrer les textes de près en admettant que la *Legenda trium sociorum* est une œuvre étrangère aux Trois compagnons. Pour ce, trois questions seraient à résoudre : la lettre qui précède la légende est-elle authentique? dans l'affirmative, où sont les textes qu'elle servait à introduire auprès du ministre général et comment se fait-il que dans les manuscrits elle se trouve précéder une légende avec laquelle elle n'a pas de rapport? enfin la légende désormais anonyme que devient-elle, quelle place occupe-t-elle dans l'ensemble des sources franciscaines?

Abordons tout d'abord avec M. Fierens la question de l'authenticité de la lettre. M. Goetz (1) croit pouvoir affirmer que nous avons affaire à un faux. Deux raisons lui rendent probable cette supposition.

La première (2), c'est que les compagnons offrent leurs matériaux à Crescentius, en disant qu'il peut les faire insérer dans les légendes préexistantes, si cela lui semble plausible : *quibus haec pauca quae scribimus poteritis facere inseri, si vestra discretio viderit esse justum.* Nous lisons dans le prologue de la *Vita secunda* de Celano (3) que ses auteurs (puisqu'ils parlent au pluriel) avaient été chargés par le chapitre général et par le ministre général — *placuit universitati olim capituli generalis et vobis, reverendissime pater* — de décrire les *gesta vel etiam dicta gloriosi patris nostri Francisci,* c'est-à-dire, en d'autres termes, de rédiger une biographie nouvelle de leur saint fondateur. Dès lors, nous dit M. Goetz, les *Socii*, qui ne pouvaient ignorer ce décret, n'auraient jamais songé à proposer d'insérer leurs récits dans les légendes préexistantes; ils les auraient destinés à la légende nouvelle en préparation.

Ce raisonnement, semble-t-il, ne tient pas compte de toutes les données du problème; il suppose à tort que le texte de la lettre des *Socii* et celui de la préface de Celano sont de toute nécessité inspirés directement tous les deux par le décret du chapitre général de 1244. Quelles étaient les intentions de ce chapitre? Il faut les chercher, non seulement dans le texte de la préface, mais encore dans celui de la

(1) *Die Quellen zur Geschichte des Hl. Franz von Assisi*, pp. 139-140. Gotha, 1904.

(2) *Ouv. cité*, p. 139.

(3) Voir le texte dans *S. Francisci Assisiensis vita et miracula, additis opusculis liturgicis auctore fratri Thoma a Celano*, éd. P. Eduardus Alinconiensis, p. 167. Rome, 1906.

lettre. D'après celle-ci (1), le chapitre, d'accord avec le ministre général, a commandé à tous les frères, sans distinction, de faire connaître à Crescentius tout ce qu'ils savaient en fait de miracles de S. François : *Cum de mandato proximi praeteriti capituli generalis et vestro teneantur fratres signa et prodigia beatissimi patris nostri Francisci, quae scire vel reperire pôssunt, vestrae paternitati dirigere...* Le but de ces communications n'est pas indiqué; les *Socii* ont donc pu raisonnablement supposer qu'elles devaient servir à compléter les légendes préexistantes. Plus de six mois après qu'ils ont remis leurs récits à Crescentius, en 1247, les auteurs de la *Vita secunda* de Celano viennent nous dire qu'ils ont reçu, de la part du chapitre général et du ministre général — *placuit universitati capituli generalis et vobis, reverendissime pater* — la mission d'écrire une biographie nouvelle de S. François. Est-ce à dire qu'ils ont reçu cette mission si nettement déterminée directement du chapitre? En aucune façon. Entre les deux se trouve le ministre général Crescentius, qui, après avoir reçu de toutes parts les renseignements que le chapitre avait demandé à tous les frères sans distinction — *teneantur fratres* —, a interprété les intentions du chapitre d'une façon spéciale, appropriée aux circonstances concrètes que le chapitre n'avait pu prévoir. L'abondance des matières nouvelles devait être grande; les *Socii* insinuent eux-mêmes, dans leur lettre, qu'ils ont dépassé le programme tracé par le chapitre général, *non contenti narrare solum miracula, quae sanctitatem non faciunt sed ostendunt, sed etiam sanctae conversationis ejus insignia et pii beneplaciti voluntatem ostendere cupientes.* Quoi de plus rationnel que de supposer que Crescentius ait vu qu'une nouvelle biographie s'imposait et qu'il ait chargé les *Socii* de se concerter avec Celano, le premier biographe du saint, pour voir de commun accord quel était le meilleur usage à faire des détails nouvellement réunis? De la sorte, la collaboration de Celano et des compagnons, qui a été clairement prouvée par le P. Van Ortroy (2), sans que l'éminent Bollandiste ait cru devoir en rechercher les causes, s'explique d'une façon aussi simple que naturelle, sans qu'il faille faire aux textes la moindre violence. Et qu'on veuille bien le remarquer, le fait que

(1) Le même renseignement nous est d'ailleurs fourni par la *Chronique des XXIV Généraux : In quo capitulo (Ianuae congregatum) idem generalis (Crescentius) praecepit universis fratribus, quod sibi in scriptis dirigerent, quidquid de vita, signis et prodigiis beati Francisci scire veraciter possent.* Voir *Analecta franciscana*, t. III, p. 261. Quaracchi, 1897.

(2) *La légende...*, dans les *Analecta bollandiana*, t. XIX, p. 140.

Crescentius se substitue en quelque sorte au chapitre général pour interpréter sa décision n'a absolument rien d'anormal : la lettre et la *Vita secunda* sont d'accord pour reconnaitre sa compétence en la matière; de part et d'autre c'est lui, et non le chapitre général, qu'on laisse juge de l'opportunité de l'œuvre nouvelle (1).

Un bout de raisonnement permet donc d'écarter la première difficulté soulevée par M. Goetz; il permet en même temps d'écarter la seconde (2). M. Goetz est tenté de rejeter l'authenticité de la lettre, parce qu'il lui semble que les *Socii*, alors qu'ils étaient les collaborateurs de Celano, ne pouvaient songer à envoyer leurs renseignements à Crescentius avec les formalités que l'on sait. L'objection disparait, du moment qu'on admet, comme on vient de le faire, que c'est précisément l'envoi de leurs renseignements qui a été la cause de leur collaboration.

De l'avis de M. Fierens, l'authenticité de la lettre ne peut donc être sérieusement contestée (3), d'autant plus qu'il se rencontre dans le *Speculum perfectionis* — nous aurons l'occasion d'y revenir à l'instant — des éléments antérieurs aux récits de Celano, qui remontent sans aucun doute aux premiers compagnons de S. François; ils peuvent avoir fait partie de l'ensemble des documents qui accompagnaient la lettre d'envoi. Mais on se demande toujours comment cette lettre a pu être mise en rapport avec la soi-disant *Legenda trium sociorum*, qui, par supposition, lui est complètement étrangère.

(1) *Quibus (praedictis legendis) haec pauca quae scribimus poteritis facere inseri, si vestra discretio viderit esse justum.* Lettre des *Socii*; *Oramus, benegnissime pater, ut laboris hujus non contemnenda munuscula... vestra benedictione consecrare velitis, corrigendo errata et superflua resecantes.* Prologue de la *Vita secunda.* La *Chronique des XXIV Généraux* indique mieux encore l'autorité du ministre général en la matière, en réduisant l'intervention du chapitre à un simple consentement : *In quo capitulo idem generalis praecepit... (Analecta franciscana*, t. III, p. 261).

(2) *Die Quellen...*, p. 40.

(3) Dans les *Analecta bollandiana*, t. XXI (1902), p. 113, le P. Van Ortroy a fait également quelques objections à l'authenticité de la lettre d'envoi; le P. Lemmens, *loc. cit.*, y a suffisamment répondu. Les partisans du caractère fragmentaire de la *Legenda* ont l'habitude de prouver l'authenticité de la lettre, en faisant remarquer que, si elle constituait un faux, destiné à relever le prestige de la légende, le faussaire aurait eu soin de faire en sorte qu'il y eut un accord complet entre les promesses de la lettre et les données de la biographie (voir entre autre L. De Kerval, *art. cité*, p. 8). La réflexion est exacte, mais elle n'a plus de valeur du moment que l'on met en doute l'authenticité de la *Legenda* comme œuvre des Trois Compagnons.

Le problème est peut être moins compliqué qu'on ne le pense.

Du moment que les matériaux réunis par les Trois Compagnons avaient été remaniés pour contribuer à former la *Vita secunda* de Celano, leur conservation ne s'imposait plus à aucun titre, et il n'eût guère été étonnant s'il n'en était pas resté de trace. De fait, il en a été autrement; de divers côtés des débris plus ou moins isolés ont survécu, on le verra tantôt, dans certains recueils de mélanges franciscains, composés au XIVe siècle. La lettre d'envoi a subi le sort commun des documents qui l'accompagnaient : négligée ou perdue un instant, elle a été recueillie tôt ou tard comme une épave intéressante pour être insérée dans le plus ancien recueil de mélanges connu que M. Fierens a appelé ailleurs (1) le recueil d'Italie. A propos de son étude sur les origines du *Speculum perfectionis* (2), il a insisté sur ce fait, que des quatre manuscrits conservés qui représentent ce recueil, c'est le manuscrit 1/25 de Saint-Isidore qui est le premier en date et qui a servi en quelque sorte de modèle aux autres. Un grand nombre de documents franciscains, de provenance assurément diverse, y ont été réunis sans aucune espèce de classification, tandis que dans les manuscrits, qui ont suivi, et particulièrement dans le codex d'Ognissanti, les copistes se sont efforcés d'introduire un groupement quelque peu systématique (3). Or, dans le manuscrit de Saint-Isidore, la lettre d'envoi, par le hasard d'une disposition toute accidentelle, se trouve placée immédiatement avant la soi-disant *Legenda trium sociorum;* ceux qui, plus tard, ont utilisé le manuscrit, ont pu penser, et ont pensé de fait que les deux pièces se rapportaient l'une à l'autre (4).

Cette explication, il faut l'avouer, n'est en somme qu'une hypothèse; mais une hypothèse n'est pas nécessairement dénuée de valeur scienti-

(1) A propos de ses études sur les origines du *Speculum perfectionis* (voir l'*Annuaire de 1907*, pp. 347 et suiv.; tirage à part, pp. 8 et suiv.).

(2) *Loc. cit.*, p. 349.

(3) Dans le manuscrit 1/25 de Saint-Isidore les opuscules de S. François, les légendes sur sa vie et les données sur l'indulgence de la Portioncule se trouvent complétement entremêlés les uns aux autres; dans les manuscrits d'Ognissanti, les documents de même ordre se trouvent nettement groupés ensemble; dans le Vatican latin 7650, qui est intermédiaire entre les deux, ce groupement se dessine déjà, mais les légendes biographiques sont encore séparées par les données sur l'indulgence et un traité d'ascétisme.

(4) Voir pour la vérification de toutes ces données sur la disposition des manuscrits les références bibliographiques données dans l'*Annuaire de 1907, loc. cit.*

fique. Il suffit, pour qu'elle soit admissible, qu'elle explique et relie facilement — insistons sur le mot — un certain nombre de faits en tenant compte de tous les éléments du problème, et qu'elle fournisse une explication simple et naturelle, conciliant entre elles deux observations justes et contradictoires. Tel parait être le cas qui nous occupe. M. Minocchi (1) a proposé d'ailleurs depuis longtemps une hypothèse analogue à celle de M. Fierens, mais il lui manquait une base sérieuse pour l'établir solidement, étant donné qu'il ne connaissait que le seul codex d'Ognissanti, trop systématique pour se prêter à la supposition d'une disposition purement accidentelle. et qu'il ne savait avoir recours à l'examen comparé des manuscrits. D'ailleurs, les circonstances absolument fantaisistes, dont il entourait la genèse du recueil, n'étaient pas sans faire du tort à la pensée fondamentale.

Nous voici donc en présence d'une lettre dédicatoire sans documents. Y a-t-il moyen de reconstituer jusqu'à un certain point le dossier qui l'accompagnait? En un certain sens M. Fierens croit pouvoir répondre par l'affirmative, attendu qu'on peut trouver des critères pour guider les recherches. On connait, d'une part, par les détails de la lettre, le caractère général des renseignements fournis par les Trois Compagnons : ce sont, plutôt que de fades narrations de miracles, telles que les aurait demandées le chapitre, des récits vivants concernant la Conduite quotidienne et les aspirations coutumières du saint, *non solum contenti narrare miracula, quae sanctitatem non faciunt sed ostendunt* (2), *sed etiam sanctae conversationis ejus insignia et pii beneplaciti voluntatem ostendere cupientes*. On sait, d'autre part, que ces récits, dans l'idée de leurs auteurs, étaient destinés à compléter les légendes existantes à cette époque, la *Vita prima* de Thomas de Celano et la *Vita* de Julien de Spire, *quibus haec pauca quae scribimus poteritis facere*

(1) *La Legenda trium sociorum. Nuovi studi sulle fonte biografiche di S. Francesco d'Assisi*, p. 109. Florence, 1900.

(2) C'est sur ces paroles que M. Sabatier, *De l'authenticité...*, dans la *Revue historique*, t. LXXV, p. 73, s'est basé avant tout pour écrire cette phrase devenue fameuse, que la lettre était « un chef d'œuvre de malicieuse bonhomie à l'adresse des biographes officiels du saint. » Il semble que cette correction peut s'entendre fort bien sans prêter aux *socii* des intentions malicieuses à l'égard des biographes officiels; leur phrase porte bien plutôt sur le décret du chapitre, qui n'avait demandé, d'après leur propre texte, que les *signa et prodigia* du séraphique patriarche. Il est vrai cependant que la phrase *Miracula sanctitatem non faciunt sed ostendunt* est empruntée à la *vita prima* de Celano.

inseri si viderit discretio esse justum, et que, de par la volonté du ministre général Crescentius de Jesi, ils ont servi de fait à la composition de la *Vita secunda*. Du moment donc que nous trouverons des textes, qui révèlent un commerce intime avec S. François et qui ont servi de modèle à la seconde biographie de Celano, sans avoir leur pendant dans les biographies antérieures, nous pourrons les attribuer aux Trois Compagnons. Mais il importe d'ajouter aussitôt certaines restrictions.

En effet, pour un certain nombre de textes, qui paraissent certainement antérieurs à la *Vita secunda*, l'on ne saurait prouver cependant d'une façon adéquate qu'ils lui ont servi de modèle; partant on ne saurait les attribuer aux *Socii*, que si d'autres critères permettent de formuler une conclusion générale, portant sur un ensemble; le cas se présentera pour la *Redactio I* du *Speculum perfectionis*. En outre, dans les auteurs de la fin du XIIIe et du début du XIVe siècle, tels qu'Ange Clareno et Ubertin de Casale, nous trouvons souvent des récits prétendûment glanés dans les *ceduli*, les *rotuli*, voire même la *Vita S. Francisci* du frère Léon (1). Ces indications de polémiste ne sont à recevoir ici que sous bénéfice d'inventaire et ne sauraient prévaloir sur la comparaison immédiate des textes mêmes : elles ne sont pas toujours mensongères, mais elles peuvent avoir trait à des écrits postérieurs à 1246 (2). Enfin, il ne faut pas oublier que tous les frères, sans distinction — *teneantur fratres* — avaient été invités par le chapitre général de 1244 à fournir des renseignements au général Crescentius; rien ne prouve que seuls les trois *Socii* aient répondu à l'appel. C'est assez dire que les études qui s'imposent ne feront pas retrouver avec une certitude absolue les textes qui accompagnèrent leur lettre; mais elles auront au moins l'avantage de nous mettre en présence d'un ensemble de sources antérieures à la *Vita secunda*.

C'est avant tout au *Speculum perfectionis* (3) qu'il faudra s'adresser

(1) Voir les textes cités dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII, p. 414, notes 2 et 3. On pourrait y ajouter un texte de Pierre-Jean Olivi, qui mentionne, dans son *Expositio regulae S. Francisci (Firmamentum trium ordinum*, pp. 123ra. Venise, 1513), les *cedulae fratris Leonis, quas de his quae de patre nostro tamquam ejus singularis socius viderat et audierat, conscripsit.*

(2) Voir une réflexion intéressante à ce sujet dans W. GOETZ, *Die Quellen...*, p. 157, note 2.

(3) Éd. P. SABATIER, *ouv. cité* plus haut. Paris, 1898.

pour reconstituer le dossier des Trois Compagnons. Déjà à une première lecture, pourvu qu'elle se fasse avec une attention quelque peu soutenue, on a le sentiment très net qu'on a à faire à une œuvre dont les diverses parties ne sont pas sorties de la plume d'un même écrivain : tellement le style d'un certain nombre de chapitres est en contraste avec celui d'un grand nombre d'autres. Et de fait, quand on y regarde de plus près, le *Speculum perfectionis* apparait comme une juxtaposition, dans des cadres systématiques et avec de très légers remaniements, de morceaux de provenance diverse. Une partie de l'étude si consciencieuse de M. Goetz (1) est consacrée au triage de ces différents textes. D'une façon globale M. Fierens souscrit à ses conclusions; toutefois, il a cru devoir signaler une double correction à faire à son travail.

En premier lieu, M. Goetz aurait trop négligé le *Speculum perfectionis, redactio I,* du P. Lemmens (2); et de fait, c'est à peine s'il lui a consacré quelques lignes dans l'une ou l'autre de ses notes (3). Le P. Lemmens est revenu plusieurs fois lui-même (4) sur la valeur et la portée des textes qu'il a publiés, et des critiques autorisés, tels que le P. Van Ortroy (5) ont fini par entrer complètement dans les vues du savant religieux. Nous n'allons pas suivre ici M. Fierens à refaire le procès; mais on nous permettra de constater avec lui, que pour aucun des chapitres, qui sont communs aux deux *Speculum* (6), on ne peut prouver qu'il soit postérieur à la *Vita secunda* de Celano; pour plusieurs, on peut prouver d'une façon positive qu'ils lui sont antérieurs. La conclusion favorable qui se dégage de cette dernière constatation peut donc rejaillir sur l'ensemble, et on peut se croire autorisé à ramener toutes

( ) *Ouv. cité*, pp. 147-221.

(2) *Documenta antiqua Franciscana*, t. II. Quaracchi, 1901.

(3) *Ouv. cité*, pp. 148, n. 2; 149, n. 1; 153, n. 1; 172, n. 1; 176, n. 2; 186. n. 2; 196, n. 1; 204, n. 2; 220, n. 1.

(4) Voir l'*Annuaire de 1906*, p. 486, note 4 *(Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII, p. 432), et l'*Annuaire de 1907*, p. 345, note 1; tirage à part, p. 6.

(5) *Analecta bollandiana*, t. XXIII (1904), p. 383.

(6) Un certain nombre de chapitres de la *Redactio I (Speculum-Lemmens)*, présentent un texte antérieur à celui de la *Redactio II (Speculum-Sabatier)*. Ce sont les chap. 1, 2, 5, 7, 10, 17, 18, 34, 41, 42, 44. D'autres ont un texte certainement postérieur : ce sont les chapitres 9, 21, 27, 28, 30, 33, 37. Il faut donc admettre, de part et d'autre, l'usage indépendant d'un modèle commun; cet usage est prouvé d'ailleurs par l'examen comparé des chapitres 4, 8, 11, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 23, 24, 29, 31, 32, 38, 39, 43.

les données du *Speculum* de Lemmens à ce groupe de matériaux, antérieurs à la *Vita secunda,* parmi lesquels il faut chercher les documents des Trois Compagnons (1).

Un second tort de M. Goetz serait d'avoir systématiquement exclu l'argument du style de ses recherches (2). Cette erreur s'expliquerait sans se justifier par le fait que le savant critique n'a abordé l'examen du *Speculum perfectionis* qu'après avoir terminé l'étude de la *Legenda trium sociorum.* Dans celle-ci, l'exclusion de l'examen du style est parfaitement justifiée, car l'auteur de la *Legenda*, quel qu'il soit, a eu la main très personnelle (3), si bien que l'argument du style y expose le savant à sacrifier à des jugements purement subjectifs. Il en est tout autrement du *Speculum perfectionis :* celui-ci n'a pas refondu ses sources de façon à donner naissance à une œuvre homogène; il reproduit quasi littéralement les chapitres qu'il emprunte et se contente de les juxtaposer sans les modifier ni pour le fond ni pour la forme. Dès lors l'argument du style, d'un usage si fréquent en critique littéraire, conserve toute sa valeur; en l'écartant, M. Goetz a hésité à reconnaître la main de Thomas de Celano dans un grand nombre de textes qui lui sont manifestement empruntés.

M. Fierens a refait par le menu les études comparatives si brillamment inaugurées par M. Goetz, et il a eu l'occasion, comme nous l'avons déjà fait pressentir, de réformer çà et là les conclusions du savant professeur allemand. Dans le détail cependant, ses conclusions sont encore toujours provisoires à défaut d'une édition vraiment critique du *Speculum perfectionis.* Il a pu utiliser, il est vrai, les variantes des

(1) A ce même groupe, il faudra ajouter le nº 5 des extraits *De legenda veteri*, aux fos 166r-174r du manuscrit 1/73 de Saint-Isidore de Rome, *Qualiter episcopus Assisii non potuit intrare in cellam beati Francisci orantis.* Ce récit ne se trouve pas dans les *Speculum perfectionis* ; mais il est donné par la *Vita secunda* de Celano, nº 100, éd. d'Alençon, dans une forme différente de celle du manuscrit 1/73 de Saint-Isidore. L'ensemble des textes de ce manuscrit se prête à une instructive étude de détail.

(2) Voir l'exposé de ses principes, *ouv. cité*, p. 149. L'auteur s'efforce de les justifier dans une note assez étendue. En réalité il n'y a que M. Sabatier, qui a cru retrouver une seule et même main dans les différentes parties du *Speculum perfectionis ;* s'il n'avait été induit en erreur par l'enthousiasme de sa découverte, il n'aurait pas manqué de reconnaître le style célanien dans un grand nombre de chapitres.

(3) Voir une autre remarque à ce sujet dans l'article de M. Fierens, *La question franciscaine. Le manuscrit II. 2326 de la Bibliothèque royale de Belgique,* dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VIII (1907), p. 72.

manuscrits d'Italie et du manuscrit II. 2326 de la bibliothèque royale de Belgique; mais au moment même où il publie des études à ce sujet (1), le P. B. Kruitwagen se prépare à donner dans l'*Archivium franciscano-historicum* (2) la liste des variantes d'un grand nombre de manuscrits nouveaux collationnés par lui avec une patience exemplaire. On nous excusera donc de ne reproduire que les conclusions générales de M. Fierens, telles qu'elles furent formulées déjà, l'an passé, ici même (3) : « Le *Speculum perfectionis* est une compilation tardive, qui a puisé à trois sources principales : la seconde biographie de S. François par le frère Thomas de Celano; les écrits des compagnons privilégiés du saint, dont un autre état nous est conservé dans le *Speculum perfectionis* du manuscrit 1/73 du couvent de Saint-Isidore des Irlandais de Rome, et enfin un ensemble d'écrits, plus difficiles à déterminer, mais qui doivent dater au plus tôt du dernier quart environ du XIIIe siècle. » C'est dans les emprunts du second groupe, évidemment, qu'il faut chercher les documents envoyés au ministre général Crescentius de Jesi par les frères Léon, Ange et Rufin. On l'a vu plus haut : il est impossible de déterminer avec une précision absolue ce qui, parmi les éléments reconnus anciens, est vraiment émané d'eux; il est tout aussi impossible de reconstruire par le menu la forme primitive de ces écrits, dont il ne reste que des versions plus ou moins diversement remaniées. Cette double précision d'ailleurs a peu d'importance. Il suffira aux controverses franciscaines de pouvoir s'assurer du caractère général des renseignements des Trois Compagnons ainsi reconstruits et de l'esprit qui les anime; car c'est par eux désormais qu'il faudra s'efforcer de savoir s'il a existé entre les premières notices biographiques de S. François cette antipathie d'inspiration et de tendances qui a été préconisée par la nouvelle école de critique franciscaine.

Avant de répondre à cette question, M. Fierens est revenu sur ses pas, pour identifier la *Legenda trium sociorum* désormais anonyme, — chose délicate, assurément, si l'on songe que c'est autour de cette œuvre que se sont concentrées depuis des années les plus ardentes et les plus minutieuses discussions. Déjà dans le Rapport d'il y a deux ans (4) l'on a indiqué les principales opinions émises à son sujet; depuis

(1) *Art. cité*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VIII, pp. 57-80, 286-304, 494-514.
(2) Voir la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VIII, pp. 661-65.
(3) *Rapport cité*, dans l'*Annuaire de 1907*, p. 314; tirage à part, p. 5.
(4) Dans l'*Annuaire de 1906*, pp. 472-481 (*Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII, pp. 418-426).

lors il n'a plus guère paru d'étude sensationelle comparable à celles du P. Van Ortroy ou de M. Minocchi; l'érudition plus timide des P. Gratien et même des Goetz et des Schnürer s'est contentée de tourner et de retourner en tous sens les vues hardies de leurs prédécesseurs (1), tout en les enrichissant ça et là de quelques remarques précieuses qui ne manquent pas d'intérêt : c'est assez dire que le repos a été plus apparent que réel, et que, lentement mais sûrement, l'on s'est acheminé vers une solution qui sera d'autant plus stable qu'elle sera mieux mûrie et moins radicale. Il serait impossible de passer en revue, dans ce modeste Rapport, les mille et une petites choses sur lesquelles s'est trouvée appelée l'attention des érudits; il suffira de noter les points d'ensemble sur lesquels il y a réellement du progrès, pour aboutir à une conclusion plus proche peut-être de la vérité historique que toutes celles qui ont précédé.

La *Legenda trium sociorum* ne saurait être étudiée indépendamment des autres biographies de S. François qui ont vu le jour au XIIIe siècle. Elle reproduit servilement certains passages de la *Vita prima* (2) de Celano et sa dépendance vis-à-vis de celle-ci n'a jamais été contestée; elle est bâtie sur le même plan que la première partie de la *Vita secunda* (3) et cette similitude a donné lieu à plus d'une supposition; elle a des rapports évidents avec la *Legenda major* (4) de S. Bonaventure, mais les auteurs diffèrent d'opinion quand il s'agit de se prononcer sur la priorité de l'une ou de l'autre; elle se trouve comme reproduite en raccourci dans l'*Anonymus Perusinus* (5) et elle présente avec celui-ci et avec le *Liber de laudibus* de Bernard de Besse (6) une parenté

(1) *Art. et ouv. cités* dans la bibliographie. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter aux études, signalées plus haut, de M. Le Monnier et de M. De Kerval : le premier n'écrit que pour faire abstraction absolument de toutes les recherches critiques entreprises en ces derniers temps et les considérer comme non avenues; le second ne fait que nous remettre sous les yeux, dans une forme plus systématique mais sans arguments nouveaux, les théories de M. P. Sabatier, sur le caractère fragmentaire de la *Legenda*.

(2) Éd. P. Édouard d'Alençon, *ouv. cité*, pp. 1-152.

(3) Éd. P. Édouard d'Alençon, *ibidem*, pp. 142-338. Voir les tables de comparaison dans G. Schnürer, *art. cité*, pp. 36-39.

(4) Éd. Patres collegii S. Bonaventurae. Quaracchi, 1898.

(5) Éd. P. Van Ortroy, dans la *Miscellanea francescana*, t. IX (1902), pp. 33-48. Voir les tables de comparaison dans G. Schnürer, *loc. cit.*

(6) Éd. Patres collegii S. Bonaventurae, dans les *Analecta franciscana*, t. III, pp. 666-692. Quaracchi, 1898.

si étroite pour le fond, qu'on les a dits tributaires tous les trois d'une même source commune; un de ses chapitres se retrouve dans le *Speculum perfectionis*, et elle a fourni plusieurs passages à l'*Anonymus Bruxellensis* (1) : M. Fierens a eu lui-même l'occasion d'attirer l'attention sur le caractère spécial qu'ils présentent; enfin, elle a été mise en rapport par les érudits avec la légende perdue de Jean le notaire, dont Bernard de Besse (2) nous a conservé le souvenir.

Deux choses paraissent évidentes : la première, c'est que le texte traditionnel, tel qu'il nous est conservé par les manuscrits qui le donnent en entier, est postérieur dans son ensemble à la *Vita secunda* de Celano, à la *Legenda major* de S. Bonaventure, au *Liber de Laudibus* de Bernard de Besse; la seconde, c'est que, d'une façon ou d'une autre le plan fondamental avec des récits sensiblement identiques doit remonter à la première moitié du XIIIe siècle, pour avoir été utilisé par Thomas de Celano dans la première partie de sa *Vita secunda*. On pourrait y ajouter une troisième, corollaire des deux autres; c'est que ce fond premier doit avoir joui d'une grande autorité pour avoir été respecté et remanié depuis 1247 à la fin du siècle. Mais n'anticipons pas sur les conclusions.

M. Minocchi (3), du temps où il présentait au monde savant son identification de la *Legenda trium sociorum* avec l'œuvre perdue de Jean le Notaire, s'indignait du caractère compilatoire qu'on voulait attribuer à la *Legenda* et s'efforçait de faire voir par des raisonnements plutôt spécieux, l'unité harmonieuse de l'ensemble, l'*intima unità del lavoro*. Depuis lors, le P. Gratien a repris la même hypothèse, mais non sans lui retrancher ce qu'elle avait de trop visiblement excessif. C'est ainsi qu'en s'inspirant en grande partie des réflexions judicieuses de M. Goetz, il admet (4) toute une série d'interpolations et de retouches maladroites, destinées à expliquer autant de contradictions et d'incohérences évidentes; bien plus, il dresse une liste des endroits parallèles du *Liber de Laudibus* et de la soi-disant *Legenda trium sociorum* (5), et il sent

(1) Éd. A. Fierens, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t VIII, pp. 28·-304, 498-514.

(2) *Loc. cit.*, p. 666.

(3) *Ouv. cité*, pp. 26-30 et 132-134.

(4) *L'œuvre des Trois Compagnons*, dans les *Études franciscaines*, t. XV, pp. 137-140. Il est à remarquer que le P. Gratien ne cite que deux fois (p. 130, note 3 et p. 145 note 7), le travail magistral du critique allemand, alors qu'il touche à plusieurs points que M. Goetz a traité d'une façon approfondie.

(5) *Loc. cit.*, p. 141, note 1.

lui-même que pour le dernier rapprochement qu'il indique (1), la priorité du *Liber* est incontestable. Il aurait dû faire la même chose pour la *Legenda major* de S. Bonaventure, et il aurait remarqué que si en quelques cas la priorité du *Liber de laudibus* et de la *Legenda major* est douteuse, en tous les autres elle est absolument certaine (2). On pourrait en dire autant, d'une façon générale, de la *Vita secunda* de Celano : les exemples que M. Fierens a eu l'occasion de signaler (3) en étudiant le manuscrit II. 2326 de la bibliothèque royale de Bruxelles, seraient déjà caractéristiques à cet égard.

Ce n'est pas à dire, comme l'a prétendu le P. Van Ortroy, en publiant son magistral travail sur la légende des Trois Compagnons, que la *Vita secunda*, la *Legenda major* et le *Liber de laudibus* aient servi de source ou de modèle à la *Legenda trium sociorum* d'une façon directe et absolue. Dire que le texte traditionnel leur est postérieur, c'est dire uniquement que nous y trouvons la légende à un stade ultérieur de son développement, sans songer à une étroite dépendance littéraire. La remarque faite par M. Sabatier (4) dans sa réponse au P. Van Ortroy parait absolument exacte : si la *Legenda trium sociorum* est un pastiche calqué en majeure partie sur la *Vita secunda* de Celano, le compilateur a dû avoir assez de génie pour éteindre tout ce qu'il y a de vivacité et de rhétorique dans le style du biographe officiel pour y substituer une phrase simple et limpide, sans pompe et sans ornements. Qu'on veuille parcourir rapidement les tables dressées par le savant Bollandiste : la plupart du temps on comprendra comment le texte de Celano ou de

(1) Voici les deux textes : d'après le *Liber de Laudibus* de Bernard de Besse *(Analecta franciscana*, t. III, p. 675), S. François veut que ses frères honorent les prêtres, *ut non solum eorum manus sed et pedes dignos osculo reputarent* ; la *Legenda trium sociorum*, ch. 58, leur ferait baiser non seulement les mains, *non solum manus eorum sed, pedes equorum super quos equitarent!*

(2) Il serait trop long de citer des exemples. Qu'il suffise de renvoyer d'une manière générale aux tables dressées par le P. Van Ortroy, *art. cité*, dans les *Analecta bollandiana*, t. XIX, pp. 142 et suiv. et aux analyses de texte si détaillées de M. Goetz, *ouv. cité*

(3) *La question franciscaine. Le manuscrit II. 2326...*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p. 291, note 5 (exemple d'autant plus intéressant qu'il a servi à M. P. Sabatier, *De l'authenticité...*, dans la *Revue historique*, t. LXXV, p. 64, à prouver la priorité de 3 Soc. sur 2 Cel.) p. 297, note 2 (réflexion de S. François sur sa sainteté future alléguée également par M. Sabatier, *art. cité*, p. 65), p. 500. note 1 (la conversion de Sylvestre).

(4) *De l'authenticité...*, dans la *Revue historique*, t. LXXV, pp. 75-76.

Bonaventure a pu sortir de celui de la *Legenda*; mais on ne comprendra pas le contraire.

Comment faut-il donc concevoir les choses? M. Fierens est d'avis que le compilateur de la fin du XIII[e] siècle, auteur de la *Legenda trium sociorum* traditionnelle, a remanié, augmenté et mis au diapason de l'époque un fond préexistant, assez court et assez simple pour que son remaniement puisse s'appeler une œuvre nouvelle.

L'existence de ce fond primitif paraît indiscutable. Le P. Van Ortroy (1) et M. Goetz (2) ont constaté, en effet, qu'il existe entre la soi-disant *Legenda trium sociorum*, l'*Anonymus Perusinus* et le *Liber de laudibus* un certain lien de parenté pour le fond même du récit; tous les trois semblent avoir puisé à une même source, que M. Goetz appelle « eine besondere Ueberlieferungsgruppe, deren Kern in den Mitteilungen über die Generalkapitel, die Missionen usw. bestand. » M. Goetz croit que cette source inconnue est postérieure à la *Legenda major* de S. Bonaventure; au contraire, M. Fierens pense qu'elle est antérieure à la *Vita secunda* de Celano, et il cite comme preuve deux ou trois textes de l'*Anonymus Bruxellensis*, qui ont des analogies évidentes avec la *Legenda trium sociorum*, tout en précédant à toute évidence le texte traditionnel (3); il fait remarquer que celui-ci, d'autre part, a conservé lui-même la trace de certains textes antérieurs à la *Vita secunda* (4); il estime donc qu'on peut croire qu'il y a eu un fond antérieur plus étendu. L'examen du plan de la *Vita secunda* le confirme d'ailleurs dans sa supposition.

En effet, la *Vita secunda* est divisée en deux parties bien distinctes : la première (5) suit l'ordre chronologique des événements; la seconde (6) a plutôt le caractère d'une anthologie systématique. La raison de cette différence serait peut-être bien difficile à trouver; mais on constate que les données fournies au ministre général Crescentius par les trois compagnons Léon, Ange et Rufin, données que M. Fierens retrouve — nous

(1) *Loc. cit.*, p. 131.
(2) *Die Quellen...*, p. 14[illegible].
(3) *La question franciscaine. Le manuscrit II. 2326...*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p. 292, note 5 (ne regarde que l'édition AMONI), p. 296, note 2.
(4) Voir e. a. *ibidem*, p. 299, note 1, les réflexions sur le récit de la disparition du lépreux, qui avait, lui aussi, attiré l'attention de M. P. SABATIER, *art. cité*, p. 74, nº 1.
(5) Éd. d'ALENÇON, pp. 169-188.
(6) Éd. d'ALENÇON, pp. 189-338.

l'avons noté au début de cette étude, — dans le *Speculum perfectionis*, et particulièrement dans la *Redactio I* du P. Lemmens, ont été insérées toutes, à part deux ou trois, dans la partie systématique de la biographie (1); or, les récits qui accompagnaient la lettre d'envoi formaient, du témoignage même des *Socii*, un recueil nettement systématique : *per modum legendae non scribimus, continuatam historiam non sequentes.* On serait donc en droit de conclure que Thomas de Celano et ses collaborateurs restaient fidèles, dans leur travail, à l'esprit des sources qu'ils utilisaient, et l'on pourrait supposer dès lors avec raison que, s'ils ont deux parties génériquement distinctes dans leur *Vita*, c'est qu'ils avaient devant eux deux genres de sources : d'abord le dossier systématique, aujourd'hui éparpillé, des Trois Compagnons; ensuite le fond premier chronologique qui a donné lieu plus tard au texte traditionnel de la *Legenda* qui nous occupe; en fait, nous l'avons dit déjà (2), l'ordre suivi dans la première partie de la *Vita secunda* est essentiellement le même que celui de la *Legenda trium sociorum* et de l'*Anonymus Perusinus*, deux remaniements postérieurs du fond premier dont on vient de déterminer l'existence.

Ce fond premier peut-il être identifié avec la légende perdue de Jean le Notaire, comme le voudrait le P. Gratien (3), ou bien doit-on le considérer avec M. Schnürer (4) comme ayant appartenu à la lettre d'envoi des Trois Compagnons? S'il fallait se décider entre ces deux alternatives, M. Fierens inclinerait plutôt pour la première; car en attribuant les données fondamentales aux *Socii*, on en revient nécessairement au conflit entre la lettre et la légende, malgré le correctif que M. Schnürer

(1) Voir la liste des rapports entre la *Vita secunda* et le *Speculum* dans l'édition d'ALENÇON, pp LXXXIII-LXXXIV.

(2) Voir *plus haut*, p 312.

(3) *L'œuvre des Trois Compagnons*, dans les *Études franciscaines*, t. XV, pp. 140 et suiv.

(4) *Art. cité*, pp. 29 et suiv. L'idée que le P. GRATIEN et M. SCHNÜRER se forment du « fond premier » qui est à la base de la *Legenda trium sociorum* n'est pas tout à fait la même que celle de M. FIERENS; mais les deux conceptions se rapprochent d'assez près cependant, pour qu'il nous soit permis de les juxtaposer. Le P. GRATIEN croit qu'il est identique au texte traditionnel conservé, sauf les interpolations et les additions dont il a dressé la liste; M. SCHNÜRER pense qu'il n'est constitué que de récits isolés, qui avaient chacun leur existence séparée; quant à M. FIERENS, il croit à une narration suivie, mais moins abondamment nourrie que les compilations finales auxquelles elle a donné lieu dans la suite.

s'efforce d'établir (1). La première supposition, au contraire, parait être des plus rationnelles : le prestige, qui s'attache au nom d'un notaire apostolique, pourrait expliquer pourquoi Celano a cru devoir respecter son œuvre en même temps qu'il permettrait de comprendre comment elle a pu jouir, pendant près d'un siècle, d'assez de considération pour inspirer plusieurs remaniements successifs (2). Mais il ne faut pas oublier, d'autre part, que nous sommes très pauvrement renseignés sur l'œuvre du notaire; seul Bernard de Besse (3) le cite parmi les biographes du saint, et encore est-il très prudent dans ses affirmations : *Plenam virtutibus beati Francisci vitam scripsit in Italia exquisita vir eloquentiae frater Thomasus, jubente domino Gregorio papa nono, et eam quae incipit quasi stella matutina, vir venerabilis, Dominus, ut fertur, Johannes, apostolicae sedis notarius*. Ajoutez-y que nous ne trouvons que des traces lointaines de cet *incipit* dans l'une des versions de la *Legenda trium sociorum* (4) et que les grandes lignes de celle-ci ne couvrent que très imparfaitement le résumé de la légende *Quasi stella matutina* qui a été retrouvé dans les bréviaires Dominicains (5), et vous comprendrez que l'identification proposée peut être qualifiée plutôt de problématique. Peut-être n'a-t-on affaire qu'à l'une des nombreuses communications, faites au général Crescentius, qui ont été provoquées par l'appel du chapitre général de 1244.

(1) Ce correctif — le manque de liaison entre les récits isolés — a d'ailleurs le grave défaut de faire abstraction de la similitude des plans de la *Legenda* et de la *Vita secunda;* du moment qu'on l'admet, il n'y a pas plus de raison de chercher les documents qui accompagnaient la lettre d'envoi dans la *Legenda trium sociorum* que dans le *Speculum perfectionis*.

(2) En dehors de l'usage qui en a été fait par la *Vita secunda*, Bernard de Besse et l'*Anonymus Bruxellensis*, on peut citer l'Anonyme de Pérouse, le texte traditionnel de la Légende des Trois Compagnons et les versions spéciales de celui-ci, conservées dans les manuscrits 23. I. 60 des Cordeliers de Fribourg en Suisse et 12707 latin de la bibliothèque nationale de Paris (voir P. Van Ortroy, *La légende...*, dans les *Analecta bollandiana*, t. XIX, p. 120 et A. Fierens, *La question franciscaine. Le manuscrit II. 2326...* dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p 70).

(3) *Analecta franciscana*, t. III, p. 666.

(4) Notamment dans celle du Vatican latin 73.9, éditée par Amoni, qui débute par un prologue dont voici les premiers mots : *Praefulgidus ut lucifer et sicut stella matutina, immo quasi sol oriens mundum inflammans*. Il est vrai que des interpolations ne devraient guère étonner.

(5) Éd. P. Édouard d'Alençon, *Spicilegium franciscanum. Legenda brevis S. Francisci nunc primum edita*. Rome, 1899.

Toutefois, le nom de l'auteur importe assez peu, du moment que l'on sait se rendre un compte exact du contenu et du caractère de l'ouvrage. Mais ici encore les difficultés sont considérables. La Légende des Trois Compagnons dans sa forme traditionnelle, on l'a vu, date de la fin du XIIIe siècle (1); l'Anonyme de Pérouse est peut-être antérieur à S. Bonaventure sans qu'on puisse lui assigner cependant une date bien précise (2); on est un peu plus heureux en s'adressant à l'*Anonymus Bruxellensis* et au *Liber de Laudibus* de Bernard de Besse : dans le premier, il y a quelques fragments d'un texte antérieur à la *Vita secunda* (3), tandis que les renseignements que le second a exclusivement de commun avec la *Legenda trium sociorum*, se trouvent dans les parties non interpolées de celles-ci (4), si bien qu'ils pourraient remonter au fond primitif. Malheureusement les maigres données qu'on parvient ainsi à réunir ne permettent pas encore de se faire une idée de l'ensemble. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'on ne voit percer nulle part l'antipathie que pourrait avoir marqué ce document à l'égard des biographies officielles; le P. Van Ortroy (5), suivi en cela par M. l'abbé Minocchi (6), a dit un jour de la *Legenda trium sociorum* qu'elle était une légende pacifique et anodine : la même épithète a été applicable sans doute au recueil qui lui a servi de fondement.

Par cette considération nous touchons à la fin des études que M. Fierens a présentées cette année à nos séances sur la *Legenda trium sociorum*; mais nous avons noté au début de ce *Rapport* que ces études ne constituent que la dernière partie d'une série de recherches d'ensemble sur les *Écrits des zélateurs de la Règle aux premiers temps*

(1) Rappelons que de l'avis de M. FIERENS il y est fait allusion dans la fameuse préface de la *Legenda antiqua* (début du XIVe siècle), qu'il a minutieusement analysée dans son étude sur les origines du *Speculum perfectionis*. (*Rapport cité* dans l'*Annuaire de 1907*, p. 374; tirage à part, p. 35).

(2) M. GOETZ, *Die Quellen ...*, pp. 102-103, croit qu'il est postérieur au texte de la *Legenda major*; mais en fait de preuve il ne cite qu'un seul cas bien discutable. D'après nous, en effet, l'*Anonymus perusinus* donne en l'occurence les mêmes renseignements que la *Legenda major*, et l'hypothèse de M. GOETZ, concernant le double sens du mot *gentilis* nous paraît inadmissible à force d'être ingénieuse.

(3) Voir *plus haut*, p. 313.

(4) Voir le P. GRATIEN. *L'œuvre des Trois Compagnons*, dans les *Études franciscaines*, t. XV (1906), p. 141, n° 1.

(5) *La Légende...*, dans les *Analecta bollandiana*, t. XIX, p. 120.

(6) *La « Legenda...*, » p. 134.

de l'histoire franciscaine : qu'on nous permette donc de résumer encore, en une phrase courte et claire, le résultat général qui se dégage des travaux de M. Fierens, reproduits dans les trois derniers Rapports du *Séminaire historique :*

Si les conclusions de M. Fierens sont exactes, l'opposition prétendue qui aurait existé, de l'avis de la nouvelle école franciscaine, entre les premières sources de l'histoire de S. François d'Assise, serait réduite à néant. Sans doute — et c'est une importante constatation due aux recherches critiques de ces dernières années et qui est toute à l'honneur de ceux qui les ont provoquées — à la base du *Speculum perfectionis* comme de la *Legenda trium sociorum* il y a des matériaux qui remontent au-delà de la *Vita secunda* de Celano; mais le fait même que celle-ci les reproduit sans en changer l'esprit ou les tendances la venge du reproche de partialité et prouve qu'elle n'est pas une réplique hypocrite à des écrits polémiques. Est-ce à dire qu'on peut se fier sans reserve aux textes de Celano? En aucune façon : car ils ont les défauts communs à tous les textes hagiographiques du moyen âge; mais c'est là une question différente de celle qui a été soulevée dans les pages qui précèdent et M. Fierens n'a pas encore trouvé le temps jusqu'ici d'en aborder l'examen (1).

Ce n'est pas à dire que ses travaux franciscains de cette année se sont bornés à la *Legenda trium sociorum;* car outre la lecture des études déjà publiées sur le manuscrit II. 2326 de la bibliothèque royale de Belgique, que nous avons eu l'occasion de signaler plus d'une fois au cours de ce Rapport, nous avons eu le plaisir d'entendre de sa part d'intéressantes conférences sur *les Lettres publiques de S. François* et sur *les Origines historiques de l'indulgence de la Portioncule;* les unes et les autres sont destinées à la publication. Nous serions heureux si elles pouvaient être favorablement accueillies du public pour faire honneur, plus encore qu'à leur auteur immédiat, au directeur aussi savant que dévoué du *Séminaire historique*, qui a su les provoquer par son initiative ardente et les guider par ses sages conseils!

*
* *

Nous passerons rapidement sur les autres travaux de cette année; ils ont d'ailleurs un caractère plus général qui les rend d'autant moins

(1) Voir cependant quelques considérations dans son article *La question franciscaine. Le manuscrit II. 2326...*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VIII (1907), pp. 72 et suiv.

propres à être résumés dans ce Rapport qu'ils étaient plus utiles aux membres du *Séminaire historique* comme introduction à l'étude du moyen âge et comme préparation à des travaux personnels. C'est ainsi que nous avons tiré grand profit d'une esquisse rapide de *la civilisation médiévale, particulièrement en France,* présentée par M. A. Fierens et portant tout autant sur la religion et les mœurs, que sur la littérature, les arts et les sciences de l'époque; abordant dans un même ordre d'idées l'étude du régime juridique, M. F. Hubert nous a initiés aux *sources du droit français,* M. R. Goffinet nous a parlé longuement *des biens et des contrats* et M. l'abbé F. Prims, du *régime juridique et social de la famille et des personnes en France;* enfin comme conclusion à cette série de travaux sur le bas moyen âge, M. l'abbé A. Pasture nous a retracé à larges traits *les débuts de la renaissance en Italie,* tandis que M. Th. Smolders nous a montré, comme dans une agréable récapitulation, la place qu'occupait *la Belgique dans le monde politique, artistique, juridique et économique* de cette époque.

Ce n'est pas sans émotion que nous nous souvenons de tous ces travaux qui nous ont fait passer tant d'heures instructivement laborieuses au sein du *Séminaire historique.* Les hésitations pénibles des débutants, les corrections toujours amicales du maître, les répliques parfois très originales des conférenciers critiqués, les discussions souvent animées entre les membres nous reviennent à la mémoire comme autant de charmes qui s'en vont avec notre jeunesse et que nous ne retrouverons plus dans la vie. En prenant congé du *Séminaire historique* et de son zélé directeur, M. le chanoine Cauchie, nous leur laissons les plus doux souvenirs et le meilleur de notre cœur!

IIIe section. — Exercices pratiques sur les sources à la Faculté de Théologie.

(Rapport de M. Alphonse Fierens.)

C'est un lieu commun déjà souvent répété au commencement de nos Rapports, que le caractère des travaux entrepris au sein de la troisième section du Séminaire historique est généralement déterminé par la qualité de ses membres. Canonistes et historiens, ils s'attachent de préférence à l'étude de l'évolution des théories juridiques, et particu-

lièrement à l'examen des rapports entre l'Église et l'État. Cette année, le cadre habituel s'est quelque peu étendu. Grâce à la présence, au milieu de nous, de quelques étudiants de la Faculté de Philosophie et Lettres, qui ont fait choix d'un sujet se rattachant aux époques moderne ou contemporaine, nous avons eu l'avantage de faire quelques rapides reconnaissances dans certains domaines de l'histoire qui nous étaient moins familiers.

Toutefois les digressions, quelque instructives et agréables qu'elles aient été, n'ont pas fait oublier la matière favorite. MM. les abbés Is. Soenen et A. De Kort ont repris les traditions de l'année précédente en nous fournissant une analyse critique respectivement du *Tractatus de libertatibus ecclesiae gallicanae de Charlas* et du *De concordia de De Marca ;* M. l'abbé H. Callewaert a traité de *la question de la régale*, et M. l'abbé A. Monin a exposé longuement *des théories concernant la liberté de conscience et la tolérance religieuse en France au cours du XVIe siècle.*

Par ces différents travaux se trouvait heureusement réalisé en partie le programme qu'on s'était tracé, il y a trois ans, pour l'étude de la situation juridique de l'Église de France sous l'ancien régime, et des recherches d'un autre ordre pouvaient désormais solliciter notre attention. C'est ainsi que nous avons eu la bonne fortune d'être initiés par M. l'abbé H. Van Butsele au contenu et à la signification du livre *Die Monarchia Sicula* du Dr François Jacques Sentis, tandis que plusieurs autres membres nous réservaient d'importantes contributions à l'histoire religieuse nationale. Citons une esquisse des *désordres militaires du XVIe siècle, particulièrement pour les années qui marquèrent l'intervention de Philippe II en France,* par M. Ph. Van Isacker; un exposé des *relations de l'Église et de l'État dans le diocèse et la principauté de Liége à l'époque moderne*, par M. l'abbé G. Kisselstein; un tableau de *la situation religieuse des Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1605) d'après les correspondances du nonce Ottavio Mirto Frangipani*, par M. l'abbé A. Pasture; une *esquisse des relations entre l'Église et l'État aux Pays-Bas espagnols depuis la mort des archiducs jusqu'à l'avènement de la maison d'Autriche*, par M. l'abbé C. De Hoon; une *étude sur la situation économique des Pays-Bas catholiques au XVIIe siècle, durant la rivalité des Bourbons et des Habsbourgs*, par M. C. Van Langendonck, et une autre sur *la situation des beaux-arts en Belgique vers la même époque*, par M. l'abbé F. Verhamme.

Ces différents sujets sont encore en relation intime avec le genre de

travaux accoutumé de la section. Seules les recherches du R. P. D. de Lamothe sur *l'histoire du Canada*, de M. R. Gits sur *l'histoire de la Révolution française* et de M. J. Verreth sur *l'histoire de la colonisation belge au Congo* tombent en dehors de notre cadre habituel.

Il serait trop long de résumer ici même succinctement ces nombreuses études dont la plupart étaient fort étendues, mais ne constituaient d'ailleurs que de simples essais; nous ne saurions nous dispenser cependant de dire un mot de l'une ou l'autre d'entre celles qui nous ont paru plus particulièrement instructives.

* * *

La question de la monarchie sicilienne doit à son actualité relativement récente non moins qu'à son importance intrinsèque son plus réel intérêt. Tranchée définitivement dans le sens des idées de la Papauté par les déclarations solennelles de Pie IX en 1867 après une lutte plusieurs fois séculaire entre la curie romaine et la cour de Sicile, elle donna lieu, deux ans plus tard, à la publication de l'ouvrage de M. Franz Jacob Sentis, professeur de droit canon à l'Université de Fribourg en Brisgau, qui a fait l'objet des études de M. l'abbé H. Van Butsele (1). En résumé, cet ouvrage retrace l'histoire de la monarchie et des débats scientifiques qu'elle a soulevés : il constitue une recherche historico-canonique de ses origines, de son développement et de sa légitimité.

On sait ce qu'il faut entendre par ce terme de monarchie sicilienne. C'est l'ensemble des privilèges dont prétendaient jouir les princes de Sicile, en vertu de la dignité de *legatus natus* voire même de *legatus a latere* du Saint-Siége, que le pape Urbain II aurait conféré, vers 1099, à titre héréditaire, au prince normand Roger I. A cette époque, celui-ci venait de restaurer l'Église de Sicile, qui avait été la première filiale de Rome, après avoir arraché ses enfants à la domination des Arabes; en guise de récompense, le pape lui aurait conféré, à lui et à ses successeurs, le titre de légat apostolique avec la juridiction qui est ordinairement attachée à cette charge; il se serait engagé, en outre, à ne pas envoyer d'autres légats dans l'île sans le consentement de Roger et à n'admettre dans ses conciles, à Rome, que les évêques envoyés par les

(1) *Die « Monarchia Sicula ». Eine historisch-canonistische Untersuchung.* Fribourg en Brisgau, 1869. Cfr. M. Galeotti, *Della legazione apost. di Sicilia.* Turin, 1848; Le même, *La Sicilia e la Santa Sede.* Malta 1865; Peluso, *Il diritto di placitazione nelle due Sicilie dai Normanni al concordato del 1818.* Naples, 1898.

princes de Sicile. Ces différentes concessions, faites oralement, auraient été confirmées plus tard par une bulle, commençant par les mots « Quia propter ». Malheureusement pour la thèse monarchiste cette prétendue bulle n'a jamais été vue par personne; elle apparait la première fois en 1513 dans le *Capibrevio* de Luca Barberi; mais on prétend que son texte a été résumé déjà par l'*Historia Sicula* de Gaufridus Malaterra, l'historien contemporain de Roger, dont l'œuvre, ignorée pendant plus de quatre siècles, n'a été publiée cependant qu'en 1578. Toutes ces circonstances ne sont pas sans éveiller des soupçons.

Au XVIe siècle, les pouvoirs de « monarque » étaient décidément exercés par les rois catholiques qui occupaient en ce moment le trône de Sicile, comme ils avaient été exercés de fait par leurs prédécesseurs, les Normands, les Hohenstaufen et les Aragonais, malgré les menaces et les répressions du Saint-Siége; mais tandis que ceux-ci n'avaient répondu aux remontrances de l'Église que par le mépris et la force, Ferdinand de Castille, apparemment plus respectueux des prérogatives de Rome, leur oppose un véritable appareil juridique. Sur ses ordres, le secrétaire Luca Barberi écrit le *Capibrevio-Cabreo* et le *Liber de Monarchia*, destinés l'un et l'autre à fournir les preuves juridiques de la souveraineté temporelle et spirituelle de son maître sur l'île de Sicile; c'est dans ses œuvres qu'il est fait mention, pour la première fois, de l'*Historia Sicula* et de la bulle *Quia propter*. Les papes n'examinèrent point la question de son authenticité; ils se contentèrent de constater qu'on ne pouvait leur montrer l'original, alors qu'en droit ecclésiastique, celui qui revendique un privilège aussi exorbitant que celui de la monarchie, doit justifier ses prétentions par l'exhibition du document authentique, et non par celle d'une copie quelconque, faite par un particulier, restée cachée pendant quatre cents ans et produite finalement par une main intéressée. Ils ajoutèrent que le privilège eût-il été accordé, ils avaient à tout instant le droit de le révoquer à cause des abus qu'il avait engendrés. Leur raisonnement ne réussit néanmoins pas à avoir raison des prétentions des rois catholiques; les conférences interminables qui eurent lieu sous les pontificats de Pie V et de Grégoire XIII entre les agents diplomatiques de Philippe II et les représentants de la curie restèrent sans résultat.

Cependant l'un des plus grands savants de l'époque, l'historien Baronius, consacra à l'examen de la monarchie le vol. XIe de ses *Annales ecclesiastici*. Ses conclusions lui sont ouvertement défavorables; il attaque avec vigueur l'autorité de la bulle, et ne consent à en admettre

l'authenticité qu'en lui supposant de fortes interpolations. Son travail déchaîna en Espagne un véritable orage; impuissants à réfuter ou à faire réfuter ses démonstrations, les rois catholiques se contentèrent d'interdire la lecture de son livre et de s'opposer à son élévation au trône pontifical. Ils maintinrent la monarchie qui resta intacte jusqu'au règne de Clément XI; mais alors la lutte reprit plus violente que jamais. En l'année 1715, le pape abolit la monarchie et la condamna solennellement, par la bulle *Romanus pontifex*, tandis que l'année suivante le sicilien Nicolas de Tedeschi, évêque des îles Lipari, opposa un nouveau travail scientifique aux pièces soi-disant justificatives des prétentions du monarque. D'après lui, la bulle *Quia propter* d'Urbain II est un faux manifeste : il est impossible qu'il y ait eu des pourparlers entre Roger I et le pape en 1099 qui serait l'année de la concession; il y a contradiction entre le texte du diplôme et le résumé de Malaterra; jamais, depuis Urbain II jusqu'à Ferdinand le catholique, on n'a fait appel à ce document; dans l'intervalle, les papes ont constamment envoyé leurs légats en Sicile sans que cette légation ait paru contraire à un privilège quelconque. Il faudrait en conclure d'après Nicolas Tedeschi, que la bulle n'a jamais existé et que la mention qui en est faite dans l'*Historia* de Malaterra constitue une interpolation postérieure, faite de mauvaise foi à l'instigation des rois catholiques.

Il semblait bien cependant que l'Église ne devait jamais réussir à faire triompher ses droits. La bulle *Romanus pontifex* de Clément XI, à peine maintenue sous Innocent XIII, fut pratiquement et de fait annulée par son successeur. Malgré l'opposition d'un certain nombre de cardinaux, Benoit XIII publia, le 30 août 1728, la bulle d'alliance *Fideli,* qui concédait au roi de Sicile le privilège de nommer un juge de la monarchie que le pape reconnaîtrait comme délégué du St-Siège et qui par le fait même serait investi de l'autorité apostolique sur l'île. Les légistes interprétèrent cette bulle avec une mauvaise foi évidente et les abus recommencèrent de plus belle; toutefois des concordats et des brefs d'alliance, négociés par Grégoire XVI et Pie IX, permirent plusieurs fois à l'Église d'espérer le rétablissement de ses droits, quand l'invasion de Garibaldi vint déjouer cet espoir. Par un plébiscite du commencement d'octobre 1860, la Sicile fut rattachée à l'Italie, et déjà le 14 du même mois, le prodictateur déclarait au nom du roi Victor-Emmanuel que la monarchie serait maintenue, telle qu'elle avait été constituée et reconnue par Urbain II et Benoit XIII. Pie IX, cependant, ne désarma point; le 28 janvier 1864 il signa la fameuse bulle *Suprema,*

qui fut publiée le 10 octobre 1867, au moment même où les troupes de Garibaldi, le dictateur de la Sicile, marchaient à l'assaut de la ville éternelle; le même jour, le bref *Multis gravissimis* régla la situation juridique de l'île conformément aux principes canoniques. Ce fut la fin de la monarchie : par la loi des garanties du 13 mai 1871 le gouvernement royal de l'Italie renonce expressément au droit d'une légation apostolique en Sicile. La question de fait est donc définitivement décidée; la question de droit ne présente plus qu'un intérêt purement académique.

Comme nous l'avons déjà dit, elle a été reprise par le Dr Sentis, qui tout en arrivant aux mêmes conclusions finales concernant la légitimité de la monarchie que Baronius et Tedeschi, diffère cependant avec eux pour les bases de son raisonnement. Pour lui, la bulle *Quia propter* du pape Urbain II est absolument authentique : il en trouve la preuve dans un diplôme du successeur immédiat d'Urbain II, Pascal II, qui rappelle et confirme expressément la concession d'un privilège à Roger de Sicile. Que si pendant plus de quatre cents ans les princes de Sicile n'ont jamais fait appel à la bulle d'Urbain II pour justifier leurs agissements, c'est qu'elle n'accorde le privilège de la légation qu'à Roger I et ses deux fils, Simon et Roger II : *Omni tempore vitae tuae vel filii tui Simonis aut alterius qui legitimus tuus heres extiterit;* le diplôme de Pascal II confirme cette interprétation. Les monarchistes du XVIe siècle ont donc fait fausse route en cherchant un titre juridique à la légation dans la bulle d'Urbain II; elle n'a donné à Roger I que les droits forts restreints d'un vice-légat et elle n'a pas même servi de prétexte à ses successeurs pour justifier les empiètements successifs sur la juridiction ecclésiastique, qui ont abouti finalement, déjà bien avant le XVIe siècle, à la constitution de la monarchie. Celle-ci n'est autre chose en somme qu'un des nombreux fruits des doctrines régalistes, qui poussèrent partout les souverains à la lutte contre l'Église.

Ces allégations, le Dr Sentis s'efforce de les prouver l'histoire en main ; et, à part quelques réserves de détail, M. Van Butsele croit pouvoir se rallier aux conclusions du savant professeur de Fribourg. Il semble bien que le Saint-Siége n'a lesé aucun droit en coupant court à des prétentions qui tendaient à diminuer de plus en plus au profit des puissances temporelles ses prérogatives souveraines et spirituelles, et c'est un spectacle réconfortant à coup sûr, que de voir la papauté affaiblie triompher après des siècles de tiraillements et de lutte. L'étude de M. Van Butsele, tout en ne nous initiant qu'à la connaissance d'un

seul livre, nous a charmé par l'intérêt du sujet autant que par l'achevé de l'analyse et la clarté de l'exposition.

⁂

Mais il est temps de passer à un autre travail plus personnel, d'une envergure plus large et d'un intérêt non moins vif, dans lequel s'est trouvée esquissée la genèse des idées de *tolérance religieuse et liberté de conscience en France*. C'est à M. l'abbé A. Monin que nous en sommes redevables (1).

(1) **Bibliographie. — Sources :** Isambert, etc., *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420, jusqu'à la Révolution de 1789*, t. XII-XV. Paris, 1827-1829; *Recueil des Actes, Titres et Mémoires concernant les affaires du clergé de France*, 6 vol. in-fol. Paris, 1673-1675 (Cfr. *Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique 1903-1904*, dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain 1905*, p. 422. Louvain, 1905); *Collection des Procès-Verbaux des Assemblées générales du clergé de France, depuis l'année 1560 jusqu'à présent*. 8 t. en 9 vol. in fol. Paris, 1767-1773; Duplessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, 3 vol. Paris, 1724-1728; *Mémoires* de Condé. 6 vol. in-4°. Londres, 1743 (la 1re édit. est de 1565); *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX* (de 1570 à 1574), 3 vol. in-12. Middelbourg, 1578, 1628 et 1578; *Mémoires de la Ligue* (1576 à 1598), 6 vol. in-4°. Amsterdam, 1758. Les trois ouvrages précédents renferment de nombreux libelles et pamphlets relatifs à la question qui nous occupe. — Sébastien Castellion. *Préface à Edouard VI, roi d'Angleterre* (en tête de sa traduction de la Bible, publiée en 1551); *Traicté des hérétiques* (publié sous le pseudonyme de Martin Bellie) en latin, Magdebourg, 1554 et en français, Rouen, 1554 (Cfr. Ferd. Buisson, *ouv. cit.*). — Théodore de Bèze, *De haereticis a civili magistratu puniendis*. Oliva Rob. Stephani, 1554; Michel de l'Hôpital. *Œuvres*, édit. Dufey. Paris, 1824-1825; Montaigne, *Essais*, 4 vol. Paris, 18 3; J. Bodin, *Traité de la République*, 1577 (trad. latine par lui-même en 1584. Nous avons eu la 2e édit. Francfort, 1591); *Heptaplomeres de rerum sublimium arcanis abditis* (œuvre inédite, publiée pour la première fois en abrégé par Guhrauer, Berlin. 1841 et *in extenso*, par Noack. Schwérin, 1857). **Travaux :** Fr. Ruffini, *La liberta religiosa*, t. I. *Storia dell idea*. Turin, 1901 (Cfr. RHE, t. VIII (1907), pp. 809-816); Bluntschli. *Geschichte des Rechtes der religiosen Bekenntnissfreiheit* (dans *Gesammelte kleine Schriften*, I, pp. 101-133). Nördlingen, 1879; E. Camut, *La tolérance protestante*. Paris, 1903; J. Simon, *La liberté de conscience*, 4e édit. Paris, 1867; A. Baudrillart, *La France catholique en face du protestantisme au XVIe siècle*, dans la *France chrétienne*, pp. 347-379. Paris, 1896; Dargaud, *Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs*, 4 vol. Paris, 1859; Vte de Meaux, *Les luttes religieuses en France au XVIe siècle*. Paris, 1879; Amphoux, *Michel de l'Hôpital et la*

Lorsque s'ouvrit le XVI[e] siècle, il y avait longtemps que le problème de la liberté religieuse avait reçu sa solution par l'établissement de l'Inquisition, où l'Église et l'État se donnaient la main pour réprimer toute tentative de dissidence dogmatique ou disciplinaire; mais cette institution était tombée assez rapidement en désuétude en France, où nul schisme, nulle hérésie de quelque importance n'avait fait sentir le besoin d'un tribunal permanent; aussi lorsqu'apparurent les novateurs de la Réforme ce fut comme une question nouvelle qui se dressa devant le gouvernement.

D'une façon générale on peut dire que sous François I. ainsi que sous ses successeurs Henri II et François II, la royauté continue les traditions ancestrales qui réclament de l'État la défense de l'orthodoxie, contre les hérétiques; elle se reconnaissait le droit et le devoir de punir les dissidents, et si François I semble par trop indulgent, c'est aux beaux esprits et aux lettrés inoffensifs, non aux ennemis du catholicisme, que s'adressent ses sympathies; plutôt qu'une tolérance excessive, il faudrait reprocher à ces princes certains excès de zèle qui frisent le massacre, si la faute n'en était pas en grande partie aux membres de leur entourage et aux hasards des circonstances. Les parlements et la Sorbonne, dont l'influence fut si considérable en France, se montrèrent constamment implacables envers l'hérésie et ce n'est que sous le règne d'Henri II qu'ils eurent une heure de relâchement pour des raisons qui n'ont rien de commun avec l'amour de la liberté religieuse. Quant au clergé, sauf quelques rares exceptions chez des prélats d'ailleurs suspects de tendances hétérodoxes, il se montre partisan décidé de la répression de l'erreur. Les États-Généraux, composés de membres de toutes nuances, sont plus inclinés à la modération; mais il serait téméraire de voir en eux l'expression pure et simple du sentiment populaire; à part les Réformés, personne ne demandait

liberté de conscience en France au XVI[e] siècle. Paris, 1900; SCITTE, *Un apôtre de la tolérance au XVI[e] siècle: Michel de l'Hôpital, chancelier de France.* Montauban, 1891; GEUER, *Die Kirchenpolitik L'Hôpitals.* Leipzig, 1877; FERD. BUISSON, *Sébastien Castellion (1515-1563). Sa vie et son œuvre. Étude sur les origines du protestantisme libéral français,* 2 vol. Paris, 1892; LEFRANC, *Sébastien Castellion et la tolérance religieuse au XVI[e] siècle,* dans la *Revue internationale de l'enseignement,* t. XII (1872), pp. 220-238; H. BAUDRILLART, *Jean Bodin et son temps.* Paris. 1853; Y. DE LA BRIÈRE, *Comment fut adopté et accepté l'Édit de Nantes,* dans les *Études,* t. XCVIII (1904), pp. 759-778 et t. XCIX (1904). pp. 44-63.

des privilèges pour la religion nouvelle. Et les Réformés eux-mêmes ne demandaient la liberté, que parce qu'ils prétendaient représenter la religion véritable. Michel de l'Hôpital, que non sans raison l'on soupçonne de calvinisme, fut le premier qui tenta avec succès d'introduire des idées de tolérance dans la politique du Roi.

Au moment où Michel de l'Hôpital fut nommé chancelier, en 1560, « les choses en étaient à ce point, qu'un duel à mort était inévitable entre le fanatisme et la liberté de conscience, le premier représenté par les Valois, qui s'appuyaient sur le pape, le roi d'Espagne et le clergé; la seconde par les princes de Bourbon, qui s'appuyaient sur une fraction importante de la noblesse, les Châtillons en tête, et sur une armée de savants, d'écrivains et d'artistes, ayant soif de vérité, de justice et d'idéal » (1). Avec tous les hommes de son temps, le chancelier était partisan, au début, de l'unité religieuse dans l'État : il le déclara nettement dans son discours aux états généraux d'Orléans, le 13 décembre 1560. Seulement, convaincu de l'inviolabilité de la conscience individuelle, il voulut d'abord arriver à établir l'accord entre les différentes confessions par des conférences, où les partis en présence s'expliqueraient et se convaincraient mutuellement de la vérité, quitte à se faire des concessions réciproques et à transiger sur des points de détail. Ces tentatives échouèrent au colloque de Poissy, et alors éclairé par les faits, dit Amphoux (2), il pressentit qu'il n'y avait plus qu'un moyen d'arrêter la guerre religieuse : organiser une Église réformée à côté de l'Église de Rome, par une sorte de séparation de l'Église et de l'État. Il en vint donc à poser en principe que l'État ne s'occupe point et ne peut point s'occuper de questions de dogmatique et de discipline ecclésiastique, et que sa seule mission consiste à veiller à la police du royaume. L'édit de janvier 1562 fit une première application, encore incomplète cependant, de ce principe nouveau, que le chancelier ne manqua pas d'invoquer lorsqu'il eut à justifier cet édit devant le Parlement.

On a beaucoup écrit sur la portée de cette innovation. Martin, dans son *Histoire de France* (3), prétend que Michel de l'Hôpital fut le premier à énoncer l'idée de la séparation entre l'Église et l'État. Ruffini (4)

(1) M. Amphoux, *Ouv. cité*, p. 135.
(2) *Ouv. cité*, p. 233.
(3) T. IX, p. 108, note 2. Paris, 1858.
(4) *Ouv. cité*, p. 260, note 1.

dit que ses idées n'allèrent point jusque là, et qu'il était loin de nier la nécessité d'une religion d'État. Le vicomte de Meaux (1) écrit de son côté, qu'« avec de l'Hôpital l'État essayait de rester neutre entre le catholicisme et l'hérésie. » De l'avis de M. Monin, l'opinion de Ruffini se rapproche le plus de la vérité. L'Hôpital est partisan de la liberté de conscience; mais la base de cette liberté n'est point pour lui, comme pour nos libéraux et rationalistes modernes, l'autonomie de la raison humaine. Il admet l'autorité de Dieu; mais cette autorité ne s'impose que par l'instruction et la persuasion : la foi doit être libre. Jusqu'ici rien qu'un catholique ne puisse et ne doive admettre; où L'Hôpital s'écarte de l'orthodoxie, c'est lorsqu'à l'exemple des Protestants, dont il a subi l'influence, il s'en rapporte uniquement aux Saintes Écritures et à l'Église primitive, comme aux seuls représentants autorisés de la pure doctrine de Jésus-Christ; lorsqu'il fait bon marché des points de doctrine controversés, pourvu qu'on s'entende sur les points principaux et qu'on vive chrétiennement; lorsqu'il refuse à l'Église le droit de ramener, même par la force, les *catholiques* apostats. Comme conséquence de la liberté de conscience, il doit admettre la liberté des cultes, au cas où les croyances n'ont pu être unifiées. Mais l'Église n'est pas aussi large que le chancelier dans le travail d'unification; d'autre part, l'État est uni à l'Église et lui prête main forte pour la répression de ses sujets rebelles; c'est donc la guerre; et cependant le chancelier veut la paix. C'est alors qu'il invente cette distinction, d'ailleurs fondée, entre la religion et l'État, entre le chrétien et le citoyen, ce qui équivaut en quelque sorte à notre théorie moderne de l'hypothèse. Rien ne prouve que Michel de l'Hôpital ait eu sur les relations normales entre l'Église et l'État des opinions contraires aux principes jusqu'alors admis. Quant à son influence sur la formation des théories modernes sur la liberté de conscience et la liberté religieuse, on peut la résumer en deux mots : elle fut nulle au point de vue philosophique; elle prépara la voie au point de vue juridique et au point de vue du fait.

En 1563, personne en France, du côté catholique, n'admettait le principe de la liberté religieuse; seul L'Hôpital la réclamait par opportunité. Du côté des Protestants, la situation était à peu près identique. De la doctrine du libre examen, si chère aux Réformés, il semble que l'on doive fatalement et logiquement déduire la nécessité de proclamer la liberté de conscience et de culte, au moins dans les limites

(1) *Ouv. cité*, p. 83.

du christianisme; néanmoins rien n'est mieux avéré que l'intolérance pratique des chefs du protestantisme. Parmi les Calvinistes, cependant, une voix s'était fait entendre, qui réclamait nettement la liberté de conscience comme principe absolu : c'est celle de Sébastien Castellion.

Pour lui, la religion est une chose individuelle et ne doit servir qu'à notre perfectionnement moral; la question des dogmes a peu d'importance. D'ailleurs, les dogmes sont bien contenus dans l'Écriture; mais les Écritures sont obscures et bien des dogmes sont douteux : double motif pour n'inquiéter personne à cause de ses opinions; savons-nous si notre opinion vaut mieux que celle de notre voisin? Toutefois, si Castellion récuse tout magistère, il ne réclame pas la tolérance pour les athées, parce que l'existence de Dieu est clairement enseignée dans les Écritures; il semble même qu'il ne réclame la liberté que pour les *chrétiens*. Il ne blâme cependant pas la tolérance accordée aux Juifs et aux Turcs; il en tire même des arguments en sa faveur. Il admet la répression des impies et des malfaiteurs, qu'il appelle les hérétiques de la conduite, et finit par reconnaitre à l'Église le droit d'excommunication, basé sur l'Évangile. Puisant lui-même ses idées dans son commerce avec les humanistes italiens et surtout avec les réfugiés protestants et sociniens, à Bâle, Castellion réussit à les répandre en Suisse, en Allemagne, aux Pays Bas et en Angleterre; elles n'eurent qu'un assez faible écho en France où dominaient Calvin et Théodore de Bèze qui étaient loin de partager les idées de Castellion. Michel de l'Hôpital avait bien pu proposer une transaction et la faire accepter dans une assemblée de notables où dominait la Cour; il ne fut pas assez fort pour l'imposer, au sein de la nation, aux deux communions rivales. L'édit de janvier 1562 manqua son but, et le chancelier qui avait cru semer la paix, récolta la tempête. Pendant les guerres de religion elles-mêmes les idées de tolérance et de liberté religieuse ne font qu'un progrès relatif. Au fond, les rois de France Charles IX et Henri III sont catholiques et veulent rester catholiques; seulement, sous l'influence de leur entourage et la pression des événements, ils font constamment des concessions aux ennemis du catholicisme. Les théories ont d'ailleurs une faible part à ces agissements purement politiques et opportunistes: généralement même les pouvoirs sont d'accord pour dire que le droit public en France ne permet pas de faire semblables concessions, sauf nécessité; les écrits polémiques de l'époque reflètent les mêmes tendances, mais avec des nuances plus variées; le maintien ou la restauration de l'unité religieuse constituent leur principal objectif; les écrivains pamphlé-

taires, qu'ils soient catholiques, protestants ou politiques, ne soupçonnent même pas qu'un roi puisse tolérer dans ses territoires l'existence simultanée de deux religions.

Un seul écrit pourrait faire deviner chez son auteur une idée plus large sur la conduite à tenir envers les hétérodoxes : c'est le *Traité de la vérité de la religion chrétienne* de Duplessis-Mornay (1580). Il y défend le christianisme sans distinction de sectes, et son travail se résume en quelque sorte dans l'indifférentisme religieux. Mais il faut se garder de porter sur ces doctrines un jugement trop absolu, attendu que dans d'autres écrits (1), qui sont probablement sortis de sa plume, on reconnaît que les divisions en matière religieuse sont très regrettables, tout en ajoutant que la douceur est le seul moyen de les faire disparaître.

A côté du pouvoir et des factions trop intimement mêlées à la lutte pour pouvoir en toute impartialité discuter les questions de principe, nous rencontrons deux hommes d'étude capables d'agir avec une plus grande sérénité d'esprit : ce sont le philosophe Montaigne et le juriste Bodin.

Montaigne (1533-1592) est assez généralement regardé comme un des premiers partisans de la liberté de conscience et de la liberté religieuse; mais quand il s'agit de déterminer sa part d'intervention ou d'influence dans les doctrines et dans les événements, les avis sont plus partagés. M. Monin est assez porté à admettre la conclusion de Ruffini (2) : « Pour Montaigne, accorder la liberté de conscience et lâcher la bride à tous les partis religieux est un moyen aussi propre à envenimer les discordes qu'à les assoupir. Par conséquent, quand Lecky (3) place dans l'œuvre de Montaigne le fondement le plus ancien et le plus solide de la liberté religieuse française, ce jugement ne peut être accueilli qu'avec grande réserve, car l'esprit de scepticisme de Montaigne ne fit pas de ce philosophe l'avocat de la tolérance, mais plutôt l'initiateur de ce mouvement des esprits, auquel la France du XVIIIe siècle dut le triomphe de la liberté religieuse ». Mieux que ceux qui la réclamaient immédiatement, il lui a préparé, avec les Rabelais et les Bonaventure Despériés, un

(1) M. Monin fait allusion au libelle publié dans les *Mémoires de la Ligue*, t. V, p. 668 comparé avec les libelles anonymes qui se trouvent dans les *Mémoires de Charles IX*, t. III, pp. 485 et suiv. et dans les *Mémoires de la Ligue*, t. II, pp. 113 et suiv.

(2) *Ouv. cité*, p. 357.

(3) *Geschichte des Ursprungs und Einflusses der Aufklärung in Europa*, trad. all. de H. Jolowicz, t. II, pp. 45 et suiv. Leipzig, 1868.

terrain favorable; mais sa véritable influence ne s'est fait sentir que plus tard.

Jean Bodin (1530-1596) néglige à peu près complètement le côté philosophique et théologique, pour ne s'occuper que de cette question d'ordre purement politique : Quelle doit être l'attitude du prince en présence de la religion? Pour lui, la politique doit avoir pour base la religion; on ne peut donc tolérer les athées, parce que par leurs doctrines ils sapent les fondements de l'État; bien plus, on doit interdire toute dispute sur la religion communément reçue, parce que ces disputes conduisent tôt au tard à l'athéisme. Mais supposez le prince en présence de deux ou de plusieurs religions dans son État. Personnellement, dit Bodin, il peut choisir celle qui lui plaît; mais il ne peut user de violence pour y amener ses sujets; au contraire, il doit tolérer le culte public, s'il peut s'exercer sans trouble; il ne peut jamais interdire le culte privé. Bodin n'admet donc qu'une liberté de conscience qui serait appelée plus exactement liberté de foi, une liberté de culte tellement restreinte, qu'on s'étonne qu'il soit regardé comme ayant réclamé d'une façon bien décidée la liberté religieuse. Peut-être doit-il cette renommée à son ouvrage intitulé : *Heptaplomeres de rerum sublimium arcanis abditis*, dialogue entre des adhérents de différentes religions et que Rufini appelle, non sans exagération, l'expression du concept de la tolérance universelle. Quoiqu'il en soit, ce dialogue n'exerça aucune influence sur la solution du problème de la liberté religieuse, car il resta inédit jusqu'en 1857.

Cependant, la mort du duc d'Anjou en 1584, venait de rendre Henri de Béarn, héritier présomptif de la couronne de France; dès lors, la lutte entra dans une phase nouvelle. Deux grandes questions prévalurent désormais : Un hérétique peut-il être roi de France? La loi salique doit-elle l'emporter sur cette maxime séculaire que le roi de France doit être catholique? Aussi, les ouvrages écrits depuis 1584 ne parlant plus de la liberté religieuse, ou n'en parlant plus qu'incidemment, M. Monin s'est cru dispensé de les analyser; mais il s'est arrêté un moment aux stipulations de l'édit de Nantes de 1598, qui parut comme le couronnement d'un siècle de luttes et de difficultés, et dont on pourrait facilement exagérer la portée. Sans doute, il constituait une véritable révolution dans le droit public des états chrétiens; mais il ne consacrait évidemment pas la liberté religieuse, puisque d'une part il retenait le catholicisme comme religion d'État, et que d'autre part il ne concernait que la *religion prétendue réformée* et non les autres sectes

dissidentes qui pourraient exister. D'ailleurs l'opposition que rencontra cet édit nous montre assez quel était en France l'état des esprits à la fin du XVIe siècle. A part quelques personnages isolés, personne n'admettait en principe la liberté de conscience.

Aussi — et nous touchons ici aux conclusions mêmes du travail de M. Monin — quand on veut placer dans les luttes religieuses du XVIe siècle l'origine de cette liberté qui est si profondément entrée dans nos mœurs, il faut surtout considérer le fait juridique, la tolérance de droit et de fait qu'obtinrent les hétérodoxes. Quant aux théories, il est impossible de retrouver dans les principes émis alors les conceptions actuelles; mais on peut dire que dès le XVIe siècle, plusieurs auteurs, d'ailleurs étrangers aux luttes religieuses qui ensanglantèrent la France, mirent en avant des idées philosophiques, religieuses et politiques qui, par un développement logique, devaient aboutir aux théories modernes.

On nous pardonnera d'avoir insisté assez longuement sur un travail, qui, contrairement aux habitudes de notre section, n'a pas été fait directement sur les sources; mais M. Monin avait soigneusement vérifié les données des auteurs contemporains et il nous a semblé que cette synthèse était assez intéressante et assez originale pour trouver sa place dans ce Rapport, qui cherche avant tout à donner une idée exacte de la physionomie de nos séances.

∴

Il nous reste d'ailleurs à résumer deux études tout à fait neuves, faites sur des sources inédites dont le dévoué président du Séminaire historique a bien voulu mettre une copie à la disposition des membres. Ils ont trait l'un et l'autre à l'histoire nationale, et sont dues la première à la plume de M. Ph. Van Isacker, la seconde à celle de M. l'abbé Pasture.

∴

En poursuivant les études si heureusement amorcées l'an dernier sur *La situation politico-économique des Pays-Bas catholiques sous le règne de Philippe II*, M. Ph. Van Isacker a eu l'avantage d'utiliser les premiers volumes des archives vaticanes de la nonciature de Flandre, ainsi qu'une série de pièces tirées des archives Farnésiennes de Naples; il en a profité pour esquisser la situation de nos provinces à la fin du XVIe siècle.

Malgré les nombreux travaux sur les guerres religieuses, cette

situation n'est encore qu'imparfaitement connue. On a constaté que l'époque postérieure à 1590 est caractérisée par l'intervention de l'Espagne dans les affaires de la France, et l'on n'a pas assez remarqué que c'est là précisément qu'il faut chercher la clef des événements qui ont marqué la fin du règne de Philippe II dans notre histoire nationale. En effet, pendant ces années toutes les ressources de l'Espagne étaient mises à la disposition de la Ligue; les Pays-Bas furent à peu près complètement oubliés et cet abandon se fit cruellement sentir aux habitants. Bientôt la politique espagnole perdit toute sympathie dans nos provinces et, pour sauver, la situation le roi d'Espagne dut avoir recours finalement au gouvernement des archiducs. C'est ce que M. Van Isacker s'est efforcé de faire ressortir dans ses travaux de cette année.

Lorsque Philippe II se décida à intervenir en France, les Pays-Bas ne s'étaient pas encore remis de la disette des années 1586-1587, la plus terrible de toutes celles qui ont sévi au XVIe siècle. Malgré les encouragements du gouvernement, l'agriculture était profondément négligée. Un placard du 12 juin 1586 (1) donnait à tout citoyen le droit de cultiver les terres abandonnées — et elles étaient nombreuses — sans se soucier de leur propriétaire; celui-ci pouvait toutefois reprendre son exploitation, mais seulement après avoir versé au profit de son remplaçant improvisé le double de la somme que comportaient les frais de culture. Ces stipulations avantageuses ne tentèrent guère les gens. Car vers la même époque Farnèse constata qu'en Flandre et en Brabant les terres mises en culture formaient exception (2). A quoi bon cultiver les terres alors que les soldats ravagent constamment le pays? Cependant le prix du blé augmentait dans de fortes proportions. Des marchands avides de gain monopolisaient et exportaient même le peu de grain que le pays pouvait produire (3), et, pour nourrir les populations, il était inutile de faire appel à l'importation, attendu que les côtes étaient soigneusement gardées par de puissants ennemis (4). La situation était affreuse (5).

(1) Voir les *Placards de Brabant*, t. II, pp. 172-174.

(2) Cfr ses lettres dans GACHARD, *Actes des États généraux de 1600*, pp. LXIII-LXIV, note.

(3) Voir les placards du 22 août 1586, du 10 septembre 1587, du 14 novembre 1588, dans les *Placards de Brabant*, t. II, pp. 295 sv., 299 sv., et 304 sv.

(4) Les négociations d'Alexandre Farnèse en sont une preuve. Cfr. PIOT, *Relation entre les Pays-Bas et la hanse teutonique au XVIe siècle*, dans CRHBull., 5e série, t. V (1895), pp. 65 sv.

(5) D'après les calculs, qu'il est trop long d'expliquer ici, le prix du blé avait plus que triplé. Les données qui fournirent ce résultat sont extraites

Plusieurs disettes, moins vastes et moins pénibles, il est vrai, avaient précédé; la soldatesque s'était livrée aux plus extravagants excès; la noblesse avait perdu son patrimoine, l'industrie était ruinée; les commerçants avaient établi leurs maisons à l'étranger, et la bienfaisance ne pouvait suffire à triompher du paupérisme qui ne faisait qu'augmenter tous les jours. La ruine complète de nos régions, qui avaient été autrefois les plus opulentes de l'Europe, n'était pas faite pour augmenter la popularité du gouvernement espagnol; l'intervention de Philippe II en France acheva de le discréditer aux yeux de la nation.

La mort du prince de Parme, première conséquence funeste de cette intervention malheureuse, commença déjà par jeter le trouble dans notre pays. Dès avant le décès prévu de Farnèse, Don Juan Pacheco avait été désigné par Philippe II pour venir régler la situation aux Pays-Bas, mais il mourut avant d'avoir quitté l'Espagne (1) et il fut remplacé par Fuentes, qui arriva dans notre pays le 19 novembre 1592. Personne ne saisit la portée de sa mission et Appio Conti ne sachant quel titre employer pour le saluer, n'osa pas même aller à sa rencontre (2). D'aucuns voyaient en lui le maître de camp, voire même le général de l'armée destinée à la France; d'autres le regardaient comme le lieutenant de la duchesse de Savoie, qui prochainement, croyait-on, viendrait gouverner les Pays-Bas (3). A peine Fuentes avait-il été prévenu par lettre de la fin prochaine du prince de Parme, qu'il réunit chez lui quelques notables du pays; il décide avec eux de s'informer exactement de l'état du moribond, et leur promet de convoquer les principaux seigneurs à Bruxelles, aussitôt après sa mort, pour leur communiquer les décisions du roi d'Espagne. Quand la nouvelle du décès lui arrive, il continue cependant à garder le silence et se contente de dire qu'il aurait parlé en temps opportun; finalement il se décide à dire ses secrets. D'après ses déclarations Philippe II désignerait Ernest Mansfeld pour gouverner les Pays-Bas jusqu'à l'arrivée du successeur définitif de Farnèse; mais quelques

de Van Houtte, *Documents pour servir à l'histoire des prix de 1381 à 1794*, table D. Bruxelles, 1902; d'Avenel, *Histoire des prix. Publication de documents de l'histoire de France*, t. II, passim. Paris, 1894.

(1) Bentivoglio, *Histoire des guerres de Flandre*, t. III, p. 326. Paris, 1769.

(2) Lettre de Griffoli, commissaire-adjoint de l'armée du Pape au commissaire général Mgr Matteucci, du 20 novembre 1592.

(3) Lettre de Mgr Matteucci au cardinal secrétaire Pierre Aldobrandino, le 24 octobre 1592.

jours après, une lettre de Philippe II annonça que Mansfeld devait se contenter des fonctions de gouverneur du Luxembourg. Cette nouvelle produisit un pénible effet sur Ernest et ce ne fut que sur les conseils de son entourage qu'il se décida à rester aux fonctions publiques (1); ce ne fut que deux mois plus tard, le 1 mars 1593, que la patente, qui confirmait définitivement le gouvernement de Mansfeld, arriva aux Pays-Pas (2). Jusqu'en ce moment, Fuentes avait pris la part la plus active aux affaires; il semble que dès ce moment il aurait dû céder la place à son rival. Il n'en fit rien. Tandis que Mansfeld prétendit gouverner en vertu du titre qui lui avait été accordé par Philippe II, Fuentes déclara que son pouvoir se bornait à conserver la situation telle que le prince de Parme l'avait laissée et ne lui permettait pas de prendre une initiative quelconque, attendu qu'il n'était investi des fonctions de gouverneur que jusqu'à l'arrivée d'un successeur définitif de Farnèse; Fuentes ajouta que ce n'était que grâce à lui que Mansfeld tenait le pouvoir et qu'il ne tenait qu'à lui de diminuer son autorité (3).

Toute l'année 1593 se passa sous cette dualité de gouvernement. L'état de santé de Fuentes, qui était sans cesse au lit, et la vieillesse de Mansfeld, qui ne se levait qu'à une heure fort avancée, rendirent les négociations fort difficiles (4); il est arrivé que pour une seule et même expédition ils envoyèrent chacun une armée différente, et Malvasia, qui rapporte ce fait, ajoute que la brouille des chefs est la principale cause des progrès de l'hérésie (5). Cependant le fils d'Ernest, Charles Mansfeld, qui se trouvait dans les provinces frontières prêt à partir pour la France à la tête d'une armée, demandait en vain les secours

(1) Lettre d'Applo Conti, général de l'armée du pape, à Mgr Matteucci, 7 janvier 1593.

(2) GOSSART, *Espagnols et Flamands au XVIe siècle. La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II*, p. 227. Bruxelles, 1906.

(3) « *V. E. (rispose Fuentes) e govre per quanto S. Mta gli ha concesso per mezo, e relatione mia, e potrebe essere che l'autorità per l'istesso mezo se gli rivocasse in parte.* Lettre de Mgr Matteucci à P. Aldobrandino, le 26 décembre 1592. PS. *ibidem*, le 2 janvier 1593.

(4) *Ibidem*, 31 décembre 1592.

(5) « *Questi progressi degli heretici si puo dire che naschino più della diligenzia e dall' industria loro, che dalle forze, ma multo più dal non havere ostacolo per la gran discostia che e fra questi signori conte di Mansfelt et di Fuentes* ». Lettre de Malvasia, commissaire général de l'armée du pape, à Aldobrandino, le 30 juillet 1593.

nécessaires pour pouvoir partir en campagne, et se voyait réduit à laisser ses troupes dévaster le pays. On avait espéré que l'arrivée de l'archiduc Ernest, en janvier 1594, aurait marqué le début d'un gouvernement pacifique: il n'en fut rien. Toujours hésitant, il refusa de prendre des décisions avant d'en avoir reçu l'ordre de la part de Philippe II en personne, même pour les choses qui ne souffraient pas de retard (1); ses nombreuses négociations furent d'ailleurs retardées par la guerre qu'on faisait aux correspondances tant aux environs de Cologne qu'en France (2). Le gouvernement d'Ernest ne fut donc d'aucune utilité pour le pays; d'ailleurs, il fut enlevé par la mort une année à peine après son arrivée.

Ce fut le commencement d'une série de difficultés nouvelles. Ernest avait été persuadé par son entourage qu'il avait le droit de nommer son successeur; déjà même un candidat était désigné, quand le secrétaire de Fuentes intervint pour déclarer que Philippe II était plus favorable à la nomination de son maitre (3); et ce n'est pas tout. Une information secrète nous apprend qu'il n'y avait pas moins de neuf candidats, désignés par les différends groupes du pays pour succéder à l'archiduc (4). Le peuple prétendait, en effet, que la nomination de Fuentes était en désaccord avec leurs privilèges et qu'il fallait soit un gouverneur indigène soit un prince de sang royal. L'incertitude dura longtemps, ce n'est qu'au mois de mars 1595 qu'une déclaration officielle de Philippe II confirma le gouvernement provisoire de Fuentes, tout en annonçant l'arrivée prochaine d'Albert pour le remplacer. Tout d'abord les Pays-Bas refusèrent de reconnaitre Fuentes et même après que les gouverneurs de province s'étaient soumis à son autorité, le peuple continua à tenir à ses privilèges, et dans l'Artois et le Hainaut les décisions de Fuentes n'étaient agréées, que si le gouverneur local les publiait en son propre nom (5). Bref, depuis la mort de Farnèse jusqu'à l'arrivée d'Albert, le pays n'eut pas un moment de paix

(1) La correspondance de Cosimo Masi, secrétaire d'Alexandre Farnèse avec le duc Ranuccio Farnèse, est particulièrement instructive à ce sujet.
(2) R. Maere, *Les origines de la nonciature en Flandre. Étude sur la diplomatie pontificale dans les Pays-Bas à la fin du XVIe siècle*, dans la RHE, t. VII (1906), p. 808.
(3) *Avisi di Brusseles*, du 24 février 1595; lettre de Mgr Malvasia, à Aldobrandino, le 25 février 1595.
(4) *Avisi di Brusseles*, Malvasia, à Aldobrandino, le 24 février 1595.
(5) Lettre de Malvasia à Aldobrandino, le 31 mars 1595.

et la gestion des affaires se fit sans aucune régularité; bien plus, au gâchis politique et administratif s'ajoutait encore le gâchis militaire.

A la mort du prince de Parme, Appio Conti, le général de l'armée du pape, se trouvait à la tête des troupes de Philippe II. Il avait été investi de ces fonctions par Farnèse lui-même, lorsque celui-ci s'était vu forcé de quitter momentanément son armée, afin de prendre les dispositions nécessaires au gouvernement des Pays-Bas, avant son départ pour la France; après sa mort, le conseil d'état avait obligé Appio Conti à conserver provisoirement le commandement; il le conserva en effet jusqu'à l'arrivée de Charles Mansfeld (1). Toutefois, celui-ci n'accepta pas d'emblée les charges de général; il désira régler d'abord une série de difficultés concernant son titre, ses rapports avec Mayenne le chef de la Ligue, et la solde de ses soldats. Après quelques tiraillements, on finit par s'entendre, et Charles entra définitivement en fonctions. Il n'eut pas à se féliciter de sa situation (2). L'opposition de Fuentes lui coupa une partie de ses ressources et la seule entreprise qu'il put mener à bonne fin, ce fut le siège de Noyon; après cet exploit, l'armée revint dans les villages limitrophes de la France et y continua ses ravages. Elle se dispersa d'ailleurs rapidement, et la dernière partie de l'année 1593 fut entièrement employée à lever des forces nouvelles. On réussit en janvier 1594 à réunir une armée de 18,000 hommes, armée très coûteuse pour le trésor de l'État, à cause de la mauvaise organisation des compagnies (3). Elle resterait d'ailleurs en permanence dans notre pays, sans utilité aucune pour la défense du territoire et constituait une charge écrasante pour les populations. Les désordres militaires furent continuels; les mutineries se succédèrent rapidement les unes aux autres; celles de Saint-Paul en Artois, de Pont-sur-Sambre et de Sichem furent les plus violentes.

Après le siège de Noyon, Charles Mansfeld fut obligé de laisser son

(1) Lettre de Appio Conti à Aldobrandino, le 5 décembre 1592.

(2) Lettre de Bartholi à Aldobrandino, le 23 décembre 1592. Lettre de Matteucci, à Aldobrandino, le 31 décembre 1592.

(3) Le rapport de la revue du mois de février — la première — est conservé. On y remarquera la composition défectueuse de certains régiments surtout.

Infanterie espagnole	. .	752	officiers	5283	soldats
» italienne	. .	200	»	1570	»
» allemands	. .	488	»	5169	»
» wallonne	. .	406	»	3600	»
Cavalerie	. . . . .	150	»	1166	»

armée sans occupation. Un millier de soldats espagnols, campés à Saint-Paul, en profitèrent pour réclamer la solde que le gouvernement leur devait : la somme totale s'élevait à 300,000 écus (1). L'élu des mutins, Don Diego Pamentello, qui avait proposé au gouvernement de faire cesser la révolte si les soldats touchaient une partie de leur solde, paya cette proposition de sa vie (2). Bientôt cependant des secours arrivèrent d'Espagne; mais les gouverneurs jugèrent utile de les réserver exclusivement aux Espagnols non mutinés, au détriment des soldats d'une autre nationalité; la tactique était dangereuse, et en 1595 les notables du pays élèveront contre elle de violentes protestations (3). En attendant, on avait payé quatre mois de solde aux Espagnols, tandis que les autres soldats n'avaient reçu que la solde d'un seul.

Aussitôt les Italiens, les Wallons et les Allemands se choisirent un élu et s'établirent à Pont-sur-Sambre, dans la province du Hainaut. Nous possédons encore le règlement sévère que les mutins s'étaient imposés (4). Il compte 21 articles, et la plupart de ses dispositions prouvent combien Bentivoglio a vu juste (5) quand il a dit que la discipline en vigueur parmi les mutins était avant tout inspirée par la méfiance que les soldats se portaient les uns aux autres : citons les articles qui prescrivent la publicité des correspondances, la défense des réunions secrètes, etc.; l'auteur de l'*Histoire des guerres de Flandre* se trompe cependant quand il pense que les mutins étaient guidés exclusivement par ces considérations : les motifs qui leur inspirent la prohibition du blasphème, de la luxure, du vol non moins que ceux qui leur dictent l'énoncé des devoirs du soldat en général, s'inspirent évidemment de préoccupations plus dignes et plus élevées. Le règlement des mutins n'est d'ailleurs pas le seul document conservé; d'autres pièces nous mettent sous les yeux les négociations des mutins avec le gouvernement (6), ainsi que les stipulations qui furent acceptées par Ernest Mansfeld après de longs et nombreux pourparlers (7). La place nous fait

(1) Lettre de Malvasia à Aldobrandino, le 30 juillet 1593.

(2) Lettre de Malvasia à Aldobrandino, le 14 août 1593.

(3) GACHARD, *Actes des Etats généraux de 1600*. Avis donné à l'archiduc Ernest par les notables du pays le 18 janvier 1596, pp. 415 sv.

(4) *Ordinanze fatte dal Eletto e consiglieri dei Italiani e Valloni alli 23 agosto 1593.*

(5) BENTIVOGLIO, *Histoire des guerres de Flandre*, t. II, p. 36.

(6) *Copia delle pretensioni de Italiani e Valloni ritirati.*

(7) *Articoli delle pretensioni della natione italiana et vallona ritirata a Pont a Sambra, accordati et stabiliti et fermati per l'Illmo et Eccel-*

défaut pour les faire connaitre en détail. Un des principaux agents de la paix avec les mutins fut le successeur d'Appio Conti dans l'armée du Pape : Rodolphe Baglioni. Il avait une grande expérience de la vie du soldat et ses services en l'occurrence furent des mieux appréciés; même après la conclusion de la paix il fut envoyé pendant longtemps encore à l'armée, pour y assister au payement. Cependant les mutins de Saint-Paul et de Pont-sur-Sambre avaient à peine touché leur solde que les Italiens se décidant à recourir au même procédé, se retranchèrent à Sichem au nombre d'environ 2000. L'archiduc Ernest, qui était gouverneur depuis peu, décida de couper court à ces funestes exemples et s'efforça de réduire les mutins par la force. Quatre mille Espagnols furent envoyés contre eux; mais l'expédition n'aboutit qu'à un échec lamentable (1). On réussit néanmoins à couper les vivres aux mutins, et ceux-ci se virent obligés d'accepter l'hospitalité que Maurice de Nassau leur offrit en Hollande; ils se hâtèrent d'ailleurs de déclarer qu'ils n'entendaient nullement trahir la cause de Philippe II et que seules les circonstances les forçaient d'accepter les offres de l'ennemi (2). Des négociations furent entamées, et Ernest eut bientôt la satisfaction de voir les rebelles accepter la ville de Tirlemont comme lieu de retraite jusqu'au payement complet de leur solde. La dette du gouvernement était si considérable, qu'il fallut une année entière pour réunir les sommes nécessaires (3).

Le pays s'épuisait donc de plus en plus. L'anarchie qui règnait dans le gouvernement, le mécontentement qui augmentait dans les Pays-Bas, les difficultés de la négociation avec les provinces septentrionales, décidèrent finalement Philippe II à ériger les Pays-Bas en principauté indépendante. M. Van Isacker n'a pas eu le temps de nous exposer en détail chacune des nombreuses considérations qui influèrent sur la décision

lentissimo sigr Conte di Mansfelt governatore et generale in questi stati per la sua maestà, et la *Copia dell' obligo che si e fatto alli ammottinati di Pont sopra l'articolo che domandano di non voler diversi offitiali che li comandino più et questo s'è fatto a parte per che non vi era la reputatione di sua Maestà, che il governatore generale accordasse et sottoscrivessi questo articolo et loro non si volevano accordare si non se li concedeva questo ancora.*

(1) Lettre de Baglioni à Aldobrandino, le 16 décembre 1594.

(2) *Copia di una lettera delli soldati retirati al Conti Gio : Jac° Belgioioso*, le 20 décembre 1594.

(3) Bentivoglio, *o. c.*, t. III, pp. 405-406.

royale; il n'en a pas moins réussi à nous montrer, en traçant le tableau des désordres qui désolèrent nos régions, qu'une résolution énergique s'imposait pour le bien du pays.

* * *

Le travail de M. l'abbé A. PASTURE sur *La situation religieuse des Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1605) d'après les correspondances du nonce Ottavio Mirto Frangipani*, fait naturellement suite aux études de M. Van Isacker, puisqu'il a pour objet les premières années (1596-1605) du règne même des archiducs; mais au lieu de faire connaître pour cette époque, comme M. Van Isacker l'avait fait pour l'époque précédente, la situation politique et économique de nos provinces, M. Pasture s'est attaché à retracer plutôt la restauration religieuse tentée par nos princes.

Avant les archiducs, les Pays-Bas, qui dépendaient de la nonciature de Cologne, ne voyaient leurs intérêts représentés auprès du Saint-Siége que par l'ambassadeur d'Espagne, le duc de Sesse. L'érection de nos provinces en principauté indépendante, le besoin de lutter efficacement contre la réforme protestante et la nécessité d'instaurer la vraie réforme du Concile de Trente, réclamèrent impérieusement la création d'une double institution autonome. La légation belge auprès du Vatican fut établie en l'an 1600 et confiée à Jean Richardot (1), l'érection d'une nonciature à Bruxelles avait déjà été réalisée en 1596 (2); son premier titulaire fut l'évêque de Tricarico, Ottavio Mirto Frangipani, celui-là même dont la correspondance a permis à M. Pasture de composer son travail.

L'attention du nonce, pendant les années qu'il passa à la cour de Bruxelles, s'est portée non seulement sur les besoins spirituels des masses, mais encore sur l'administration générale de l'Église de Belgique, sur le clergé régulier comme sur le clergé séculier, sur les prêtres comme sur les évêques.

(1) V. BRANTS, *Jehan Richardot.* Notes d'après les documents inédits sur les origines de la Légation des Pays-Bas et de la nonciature du St Siége. Louvain, 1891; L. V. GOEMANS, *Het belgisch gezantschap te Rome onder de regeering der aartshertogen Albrecht en Isabella (1600-1633), naar onuitgegeven diplomatische bronnen*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het hertogdom Brabant*, t. VII (1907), pp. 3 svv.

(2) R. MAERE, *Les origines de la nonciature de Flandre. Étude sur la diplomatie pontificale dans les Pays-Bas à la fin du XVI[e] siècle*, dans la RHE, t. VII (1906), pp. 565 svv. et pp. 805 svv.

On sait que depuis l'érection des nouveaux évêchés, en 1559, le droit de nomination aux sièges épiscopaux des Pays-Bas avait été accordé par le pape au roi d'Espagne et à ses descendants. A part l'évêché de Cambrai (1), cette jurisprudence fut observée pendant la période qui nous occupe; le nonce n'émet aucune observation sur le caractère des candidats, qui paraissent avoir eu les qualités requises par le concile de Trente; mais il se plaint parfois du transfert fréquent des évêques d'un siège à un autre ainsi que du peu d'attention qu'on accorde aux candidats proposés par le Saint-Siège (2).—Ce qui le préoccupe davantage, ce sont les conflits provoqués par la création des menses épiscopales. Elles devaient être très pauvres, car à chaque promotion, le nonce demande pour l'évêque la réduction ou la remise totale des frais des bulles et des annates (3). L'annexion des abbayes provoqua de nombreux conflits. Frangipani fut personnellement mêlé aux difficultés que suscita celle de l'abbaye d'Afflighem à la mense épiscopale de Malines (4). On voit se refléter dans sa correspondance toutes les péripéties de la lutte entre les moines bénédictins, qui veulent rompre l'annexion, et l'évêque Mathias Hovius, qui veut maintenir le statu quo; finalement il eut lui-même l'avantage de rétablir la paix entre les partis par un arrangement transactionnel qui fut confirmé par la cour pontificale (5). Nos evêques semblent avoir bien observé l'obligation de résider dans leur diocèse; le nonce demande lui-même au pape l'autorisation pour Guillaume de Berghes, archevêque élu de Cambrai, de faire un voyage en Espagne; mais il se plaint de son prédécesseur, Jean Sarrasin, qui affecta sous ce rapport une trop grande liberté d'allures (6). — Les visites épiscopales aux monastères, aux chapitres et aux paroisses lui donne également des soucis. C'est ainsi qu'il dut intervenir dans un conflit entre l'évêque d'Ypres, Pierre Simon, et les sœurs bénédictines de Messines, qui refusèrent d'observer la vraie règle bénédictine qu'il voulait leur imposer (7).

(1) Lettres d'Ottavio Mirto au card. Aldobrandino, 26 décembre 1596; 15 janvier; 13 février; 7 mars 1597; 28 mars; 18, 25 avril; 9, 16, 31 mai; 27 juin 1598. — Lettres du card. Aldobrandino à Ottavio Mirto, 13 et 26 mai 1598.

(2) Lettres du même au même, 3 novembre 1600; 17 janvier 1601; etc.

(3) Lettres d'Ottavio Mirto au même; 12 juin 1597; 14 janvier 1600; 17 février 1601, etc.

(4) Lettres du même au même, 13 novembre 1599; 29 juillet 1600; 7 décembre 1601, etc.

(5) Lettre d'Aldobandino au même, 29 mars 1602.

(6) Lettres d'Ottavio Mirto au même, 13 février 1597; 10 octobre 1598.

(7) Lettres du même au même, 12 décembre 1598; 24 septembre 1599.

A cause d'une lacune dans ses correspondances, la façon dont Frangipani apaisa le différend nous échappe. Nous sommes mieux renseignés sur son intervention dans les discussions qui avaient éclaté entre le chapitre de Saint-Pierre à Lille et l'évêque de Tournai, Michel d'Esne. A Tournai le droit de visite était exercé par le chapitre, qui avait pour lui une possession de sept siècles. Michel d'Esne, voulant réagir contre ce droit en vertu des prérogatives que lui donnait le concile de Trente, se proposa de faire la visite de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille; mais le chapitre s'y opposa. Le nonce, qui crut remarquer que l'opposition s'inspirait surtout d'une animosité personnelle contre l'évêque, proposa comme solution de faire la visite par lui-même et de reconnaitre aux successeurs de Michel d'Esne le droit qui leur est assuré par le concile de Trente (1). Saint-Pierre ne fut d'ailleurs pas la seule église qu'il visita (en 1599 et en 1605); nous lui voyons également exercer son droit de visite à Saint-Omer (1599), à Ypres (1599), à Binche (1600) et à Cambrai (1600) (2).

Parmi les membres du clergé supérieur, il faut compter également les abbés; ici aussi le nonce eut à aplanir certaines difficultés. En 1596, un nommé Don Diego fut désigné comme abbé de Saint-Aubert par la cour romaine, tandis que les religieux avaient élu Antoine de Pouvillon, qui était d'ailleurs soutenu par le conseil privé des archiducs. De part et d'autre on montre une égale intransigeance et, malgré ses efforts répétés, Ottavio Mirto ne réussit pas à trouver une solution. La mort de Don Diego termina le conflit en 1597; son neveu, qui se trouvait être l'héritier de tous ses droits, consentit à une transaction : il accepta le prieuré de Notre-Dame des Fièvres et laissa à Antoine de Pouvillon l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai (3). En 1601, un différend plus étonnant surgit entre les religieuses bénédictines et leur abbesse au monastère de Sainte-Godelieve à Bruges. Après douze ans de gouvernement, les religieuses contestèrent la légitimité de sa nomination et voulurent se soustraire à la juridiction de l'évêque de Bruges. Frangipani intervint et donna gain de cause à l'abbesse (4).

Si nous passons au clergé inférieur, la correspondance du nonce

(1) Lettre du même au même, 23 octobre 1599; lettre du même au card. Borghèse, 29 novembre 1605.

(2) Lettres du même au card. Aldobrandino, 23 octobre 1599; 23 septembre 1600, etc.

(3) Lettres du même au card. Aldobrandino, 4 et 23 oct. 1596; 15 janvier; 21 décembre 1597, etc.

(4) Lettres du même au même, 16 octobre 1599; 15 janvier 1600.

nous apprend qu'il y avait dans les Pays-Bas une véritable pénurie de prêtres; pour y obvier, on demande à Rome, en 1598, la permission d'admettre aux charges ecclésiastiques les fils convertis d'hérétiques; malgré cette permission le mal persista et se fit particulièrement sentir à Anvers (1). La conduite du clergé peut être appelée exemplaire; les prescriptions du concile de Trente concernant la résidence des prêtres et le cumul des bénéfices paraissent avoir été soigneusement observées; pour l'une comme pour l'autre, plusieurs dispenses furent demandées en cour de Rome (2). Les lettres du nonce nous révèlent cependant quelques cas de conflits entre les évêques et leur chapitre : pour une question de préséance, des difficultés surgirent entre l'évêque de Saint-Omer et l'abbaye de Saint-Bertin de 1596 à 1600 (3); vers 1602, Gisbert Masius, évêque de Bois-le-Duc, se querella avec son chapitre pour une affaire de prébende d'abord, pour une affaire de juridiction ensuite (4); l'évêque de Tournai eut à soutenir une dispute analogue (5); mais elle fut heureusement terminée, comme toutes celles que nous avons mentionnées, par l'intervention conciliatrice de Frangipani.

Le zèle du nonce et la bonne volonté du clergé ne manquèrent pas d'exercer une bienfaisante influence sur les masses. Les guerres civiles qui avaient désolé le pays, les excès des iconoclastes qui étaient encore dans toutes les mémoires, les luttes contre la France, l'Angleterre et les provinces septentrionales, qui battaient leur plein, non moins que le prosélytisme religieux des protestants dans les diocèses limitrophes, Anvers, Cambrai, Bois-le-Duc, la diffusion des comédies françaises dans le diocèse de Saint-Omer et le manque de prêtres dans diverses parties des Pays-Bas eurent une action dissolvante sur la foi et les pratiques religieuses des populations (6). Cependant, à en croire les relations du nonce, grâce à l'activité incessante des évêques, la situation religieuse du pays dans son ensemble est satisfaisante (7); il parle principalement de

(1) Lettre du même au même, 14 août 1598; lettres d'Aldobrandino au même, 19 juillet 1598, etc.

(2) Lettre d'Ottavio Mirto au même, 14 février 1597.

(3) Lettre du même au même, 18 octobre 1596.

(4) Lettres du même au même, 20 octobre 1599; 9 août 1602.

(5) Lettre du même au même, 23 octobre 1599.

(6) Lettre du même au même, 19 août 1597; lettre du même au card. Borghèse, 16 juillet 1605.

(7) Lettres du même au card. Aldobrandino, 8 novembre 1597; 23 octobre 1599.

Bruxelles, où il habite habituellement, sans rester étranger toutefois au reste du pays. Partout il constate la célébration régulière du culte divin, l'assistance assidue aux offices et le zèle pour les processions, particulièrement aux années jubilaires 1597 et 1605 (1).

Nous n'avons pas à pousser plus loin nos recherches sur le règne des archiducs; mais nous ne pouvions manquer d'insister un moment sur la correspondance du premier de nos nonces autonomes, alors surtout que le travail de M. Pasture nous a fourni l'occasion d'apprécier à sa juste valeur l'originalité des renseignements qu'elle renferme.

***

Bien volontiers nous nous arrêterions à d'autres études encore qui ont été présentées à nos séances; mais nous devons prendre garde de ne pas trop étendre les dimensions de ce Rapport. Il nous reste à signaler du reste les publications de nos anciens et nous ne pouvons oublier de rappeler deux séances remarquables : la conférence de M. l'abbé Flamion et la manifestation en l'honneur de M. le chanoine Cauchie.

***

Le *Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université catholique de Louvain,* vient d'être enrichi, durant l'année écoulée, de trois fascicules, sorti de la plume de trois anciens membres du Séminaire historique. Ce sont les fascicules 17e : L. VAN DER ESSEN, docteur en philosophie et lettres, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints Mérovingiens de l'ancienne Belgique,* Louvain, Bureaux du Recueil; Paris, A. Fontemoing, 1907. In-8°, XX-447 p. F. 7,50. — 18e : Dom. CHR. BAUR, O. S. B., docteur en sciences morales et historiques, *St-Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire.* Louvain, Bureaux du recueil; Paris, A. Fontemoing, 1907. In-8°, XII-312 p. F. 5 — et 19e : C.-F.-XAVIER SMITS, docteur en archéologie, *De kathedraal van 'S Hertogenbosch.* Bruxelles, Vromant et Cie; Amsterdam, E. Van der Vecht, 1907. In-8°, XIV-237 p. F. 10. Ce dernier mémoire a été dirigé par M. le Chanoine R. MAERE.

Dans la RHE, le R. P. L. WILLAERT, S. J., docteur en philosophie et lettres, a continué ses études sur les *Négociations politico-religieuses*

(1) Lettres du même au même, 2 juillet, 8 août 1597. — Lettres du même au card. Borghèse, 2 et 6 août 1605.

entre l'Angleterre et les Pays-Bas catholiques, 1598-1625 (t. VIII (1907), pp. 81-101; 305-311; 514-532); dans la même Revue, le R.P. Dom CHR. BAUR, O. S. B., a écrit un article sur l'*Entrée littéraire de saint Chrysostome dans le monde latin* (t. VIII (1907), pp. 249-265), ainsi qu'un aperçu détaillé sur les dernières publications de *La collection « Texte und Untersuchungen ». Nouv. série, t. VIII-XIV* (t.VIII (1907), pp. 169-185), tandis que votre rapporteur a l'avantage d'y publier avec d'abondantes annotations un document franciscain inédit : *La question franciscaine. Le manuscrit II. 2326 de la bibliothèque royale de Belgique* (t.VIII (1907), pp. 57-80; 286-304; 514-532).

Mentionnons encore les travaux des RR. PP. DE MOREAU et J.-B. GOETSTOUWERS, S. J., docteurs en philosophie et lettres, *Le polyptique de l'abbaye de Villers*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. 3e série, t. III (1907), pp. 115-125; 348-432.

L.V. GOEMANS, *Het belgisch gezantschap te Rome onder de regeering der aartshertogen Albrecht en Isabella* (1600-1633), *naar onuitgegeven diplomatische bronnen*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Hertogdom Brabant*, t. VI (1907), pp. 5-14; 70-82; 145-153; 228-239; 257-279.

A. FIERENS. *Historische kroniek. Belgie in de wereld der Geschiedenis*, dans la *Dietsche Warande en Belfort*, 1907, t. I, pp. 286-298; *Over geschiedenis. Brokken uit de Geschiedenis der Kerk*, *ibidem*, 1907, t. II, pp. 110-124.

Enfin, n'omettons pas de signaler les succès obtenus par les membres du *Séminaire historique* aux concours du gouvernement. Le R. P. DE MOREAU, S. J., et M. R. WEEMAES ont obtenu respectivement la première et la quatrième places au concours des bourses de voyage, tandis que le R. P. L. WILLAERT, S. J., a été proclamé lauréat au concours universitaire. A tous les trois nous présentons nos plus chaleureuses félicitations.

Nos chaleureuses congratulations aussi à d'autres anciens du *Séminaire historique* : M. l'abbé H. DEJONGH, ancien bibliothecaire du Séminaire historique, nommé professeur extraordinaire à la Faculté de théologie; à M. CH. TERLINDEN, chargé d'un cours d'histoire à l'Ecole des sciences politiques et sociales; à M. A. BAYOT, nommé chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres; à M. l'abbé R. LEMAIRE, nommé chargé de cours et suppléant de M. le ministre G. Helleputte, aux Écoles spéciales.

⁂

Il est de tradition au Séminaire historique d'inviter, une fois l'année, les membres des diverses sections, à une séance générale, qui leur fournit l'occasion d'entendre l'un ou l'autre historien distingué, afin de puiser dans son expérience et dans son exemple des lumières et des encouragements pour leur propres travaux. Cette année nous avons eu l'avantage d'entendre un des anciens membres du Séminaire, M. l'abbé J. Flamion, qui nous a entretenu savamment *de Taine et de la Révolution française*. Son langage châtié et son débit aisé et facile, autant que la clarté de ses idées et la logique de son exposé, avaient vite fait d'éveiller l'attention des plus profanes en la matière et des acclamations nourries soulignèrent plus d'une fois les passages les plus saillants de son intéressante conférence.

Au nom des membres du *Séminaire historique* nous sommes heureux de lui offrir publiquement nos remerciments bien sincères pour les moments agréables que nous avons passés sous le charme de sa parole.

*
* *

Il nous reste à dire un mot, pour terminer ce Rapport, du dixième anniversaire de l'institution du *Séminaire historique*, qui a été célébré, au début de l'année académique, par une manifestation de sympathie et de reconnaissance en l'honneur de son savant fondateur, M. le chanoine A. Cauchie, manifestation à laquelle le Saint-Père lui-même a voulu s'associer en envoyant au professeur jubilaire, pour lui, pour les membres du *Séminaire historique* et pour tous les collaborateurs de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, un télégramme de félicitations et une bénédiction toute spéciale. Au cours d'une séance solennelle, dans le cadre sévère de la salle des promotions de notre Université, en présence d'un auditoire aussi distingué que nombreux, M. le chanoine J. Laenen, président du comité, lui remit son portrait, gravé par M. H. Van Haelen, et lui exprima, au nom de tous ceux qu'il avait initiés à la science de l'histoire, tout ce que leur cœur ressent pour lui d'admiration, de respect et de reconnaissance. M. Ph. Van Isacker s'associa à ces protestations d'affection au nom de la génération actuelle des étudiants de l'*Alma Mater*, tandis que M. G. Kurth, l'éminent directeur de l'Institut historique belge, à Rome, dans une allocution chaleureuse souvent interrompue par les acclamations, rendit hommage à l'activité scientifique de M. Cauchie au nom de la Belgique, qui lui doit, dans les rangs du clergé surtout, toute une lignée de chercheurs éclairés, dont le zèle et le désintéressement ne le cèdent en rien à leur science. La

réponse de M. Cauchie fut pleine de simplicité. Désireux d'attribuer à d'autres les plus grands mérites de ses travaux, il trouva le moyen de proclamer tout ce qu'il devait à ses maîtres dans la science, les Moeller, les Brants, les Jungmann, en faisant l'histoire de l'enseignement historique au sein de l'Université de Louvain; et dans l'énumération de ceux auquel il adressa le témoignage public de sa reconnaissance émue, il n'oublia pas jusqu'au plus modeste de ses auxiliaires, M. Isidore Versluys, l'infatigable et populaire bibliothécaire-adjoint du *Séminaire historique*.

Nous avons la confiance que cette manifestation ne se résumera pas, comme tant d'autres, en de stériles discours. Les anciens membres du *Séminaire historique*, qui se pressaient si nombreux dans la salle des promotions de l'*Alma Mater*, auront puisé dans leur contact renouvelé avec leur bien-aimé maître un redoublement d'ardeur pour les études historiques, qui marquera pour son œuvre le début d'une période nouvelle, plus féconde encore en heureux résultats que celle qui vient de s'écouler!

Œuvre des Missions catholiques au Congo.

COMITÉ DE L'ŒUVRE POUR 1906-1907.

BUREAU :

Président : Mgr COENRAETS, vice-recteur de l'Université.
Vice-Président : M. Albert HEBBELYNCK, étudiant.
Secrétaire : M. Valentin BRIFAUT, avocat.
Trésorier : M. le chanoine DE MUYNCK, professeur à l'Université.
Secrétaire-adjoint : M. Etienne LEFÈVRE, étudiant.
Trésorier-adjoint : M. Jean DE DORLODOT, étudiant.
Directeur du Bulletin : M. le chevalier Charles DE WIJELS.
Conseiller : M. Joseph DE CORDES, ingénieur.

Membres :

MM. Paul Cousin, Jean de Cordes, Louis de Liedekerke, Gustave Delmarcel, Paul Gendebien, Robert Gendebien, Rodolphe Goossens, l'abbé Pierre Harmignie, Albert Janssen, Léon Lambrechts, l'abbé Lemaire, John Portmans, Paul Linard, Luigi Ruffo, Sixte Ruffo de Bonneval, Charles Rensonnet, Théodore Smolders, Jules Roberti, Pierre Nève, Paul Nève, Joseph Van den Eynde, Louis Van Boeckel, Gaston Van Turnhout, Hubert Verwilghen, étudiants à l'Université.

Rapport du Secrétaire adjoint.

Grâce à ses hauts patronages, grâce à l'inlassable dévouement de M. le chevalier de Wijels et de M. l'avocat Brifaut, ainsi qu'à la généreuse activité du Comité universitaire, l'OEuvre des Missions catholiques au Congo vient de clore heureusement la dixième année de son existence.
Dix ans! c'est peu de chose, semble-t-il. Mais, combien long est ce

terme, quand on considère le grand nombre des œuvres similaires qui se disputent le bénéfice de l'inépuisable charité des catholiques belges! Quand on songe à l'infinie variété des besoins et des misères qui suscitent chaque jour de nouveaux dévouements, et de nouveaux organismes appelés à les prévenir et à les soulager!

Dieu soit loué! notre œuvre rencontra dès sa fondation de puissants protecteurs.

Ses fondateurs se proposaient de « créer en Belgique un vaste mouvement de sympathie et d'intérêt en faveur de l'évangélisation des nègres et de recueillir des ressources nouvelles pour soutenir à la fois toutes les Missions catholiques de l'Etat du Congo. » La magnifique vitalité de la société, la liste éloquente de ses dix bilans proclament hautement le résultat fructueux de l'effort de ces jeunes qui fondèrent, en 1897, à l'ombre de nos vieilles Halles universitaires, cette œuvre éminemment chrétienne et patriotique.

C'est avec une légitime fierté qu'au déclin de cette dixième année nous parcourons des yeux nos annales. *Plus de cent mille francs* recueilllis à ce jour et *huit fermes-chapelles fondées au Congo* attestent victorieusement la légitimité des espérances de ceux qui créèrent l'œuvre!

En notre monde universitaire où s'épanouissent tant de forces jeunes, où vibrent tant de cœurs généreux, où s'affirment tant de volontés tenaces, on a toujours tenu à honneur de maintenir en vie et de faire prospérer les œuvres fondées par des aînés et recueillies comme un précieux héritage. Durant l'année qui vient de finir, le Comité local de Louvain, qui fut dès le principe la cheville ouvrière de la société, s'est maintenu heureusement à la hauteur de sa tâche. Ce lui fut d'ailleurs besogne aisée sous l'impulsion efficace de son aimable et actif président, M. Albert Hebbelynck.

La grande fête annuelle obtint un succès sans précédent. Les louvanistes se souviendront longtemps de la splendide soirée du 24 janvier 1907, dont le célèbre et sympathique « Barde Botrel » et « sa douce » firent tous les frais. Et j'imagine que M. et Mme Botrel, dans le calme de leur retraite bretonne, loin du bruit des acclamations que partout suscite leur passage, doivent se souvenir avec infiniment de plaisir de cet auditoire superbe de la salle de Bériot, heureux de pouvoir confondre en une imposante manifestation et sa sympathie pour l'OEuvre des Missions et son enthousiasme pour les généreux héros de la fête.

Le placement des cartes produisit 2776 francs et, déduction faite de tous frais, la soirée rapporta la jolie somme de 1800 francs.

Afin de mieux faire connaitre l'œuvre et, partant, de lui rallier de nouvelles sympathies, le Comité organisera une séance publique et gratuite pour le lundi 11 mars 1907. M. le capitaine Hartfeld, qui gracieusement s'était mis à notre disposition, donna une conférence sur le mouvement anti-chrétien et xénophobe qui remua tout le vieux monde chinois en 1900. Cette conférence, toute bourrée de détails pittoresques et inédits, toute étincelante de verve et d'esprit, valut un bien beau succès au distingué conférencier. — La collecte faite durant la soirée suffit amplement à couvrir toutes les dépenses.

Dans le même but de vulgarisation, il fut adressé dans le courant de l'année une circulaire spéciale à tous ceux qui s'étaient jamais intéressés à l'OEuvre ainsi qu'à tous les professeurs et étudiants de l'Université.

Le ciel bénit ces efforts, car, outre de nombreux dons spéciaux recueillis de divers côtés, le Comité reçut deux dons véritablement princiers, l'un de quinze cents, l'autre de mille francs. Que tous nos bienfaiteurs, anonymes et autres, veuillent trouver encore ici l'expression de notre bien vive reconnaissance !

La publication du bulletin « Le Mouvement des Missions catholiques au Congo », édité en deux éditions, l'une luxueuse, l'autre populaire, aux prix de 5 frs et de frs 2,50, entrainait de bien gros frais et réduisait considérablement nos ressources. L'idée fut émise de la supprimer. Heureusement ce projet ne se réalisa pas. Pour répondre au désir formel de Son Eminence le Cardinal Mercier, qui fut dès le principe un insigne protecteur de l'OEuvre, il fut décidé que le périodique serait maintenu mais que de mensuel il deviendrait trimestriel et que le prix d'abonnement serait uniformément réduit à frs 2,50. La propagande et l'influence du périodique continueront donc, sous la direction du dévoué M. de Wijels, à attirer des amis à l'OEuvre et à faire affluer dans la caisse de riches aumônes.

Réuni en séance plénière, les membres du comité, soucieux de consolider les institutions existantes avant de songer à en créer de nouvelles, décidèrent de disposer des fonds recueillis en affectant une somme de 500 fr. à l'entretien de chacune des fermes-chapelles déjà fondées et de tenir en réserve le reliquat se montant à 2000 fr. pour parer aux nécessités imprévues.

Ces résultats encourageants acquis jusqu'à ce jour permettent donc de bien augurer de l'avenir. L'œuvre de la propagation de la foi au Congo, de si haute portée civilisatrice et nationale, ne manquera jamais, nous en sommes certains, de trouver dans le monde universitaire d'ardents

zélateurs disposés à rajeunir des cadres dans lesquels, à l'expiration de l'année académique, se produisent régulièrement d'inévitables vides. Que la devise de l'État indépendant : « Union et travail » serve toujours de ligne de conduite à ceux qui veulent s'intéresser à son relèvement par le christianisme ! L'union dans le travail, quand l'idéal poursuivi est l'extension toujours plus grande du règne du Christ, constitue nécessairement pour l'œuvre un garant de prospérité durable.

Puissent, pour le plus grand bien des Missions catholiques du Congo, tous les comités qui suivront consacrer à la besogne autant de cœur et d'entrain qu'en mit celui qui se dissout, et réserver aux secrétaires futurs le plaisir qui fut donné au secrétaire actuel de faire de son modeste rapport un vrai bulletin de victoire !

—

SOCIETAS PHILOLOGA LOVANIENSIS.

Présidents d'honneur : Mgr Hebbelynck, recteur magnifique de l'Université; M. F. Collard, professeur ordinaire.
Président : M. le chanoine Remy, professeur ordinaire.
Secrétaire : M. Dupont, S. J., candidat et philosophie et lettres.

Ont pris part aux travaux : Charlier, S. J., de Gembloux; Claeys-Bouaert, S. J., de Gand; Courtois, de Jauche; Creusen, S., J., de Liége; Debatty, de Spa; Dupont, S, J., de Genappe; Jamar, de Huy; Nokermann, de-Dampremy, candidats en philosophie et lettres; Cochez, d'Exaerde; Houyet, de Huy; Nulens, de Groote Spauwen; Schrymecker, de Moresnet; Thomissen, de Hasselt; Van Reeth, de Boom; Verhaeghe, d'Eeghem; Wallez, de Herquegies, étudiants en philosophie et lettres.

RAPPORT
sur les travaux de la SOCIETAS PHILOLOGA de l'Université catholique pendant l'année académique 1906-1907, présenté par M DEBATTY, secrétaire sortant.

Messieurs,

Le programme de la *Societas Philologa* a compris, cette année, la lecture d'un auteur et la discussion des travaux personnels des membres.

Hautement intéressante par elle-même, la littérature alexandrine l'est peut-être plus encore par les liens étroits qui la rattachent à la poésie latine. C'est ce double intérêt qui nous l'a fait étudier dans un de ses représentants les plus brillants : Callimaque. Une quinzaine d'épigrammes de ce poète et son hymne à Artémis furent traduites, analysées, commentées pendant les séances ordinaires de la *Philologa*, par MM. Jamar, Creusen, Charlier, Nulens, Nokerman, Dupont et Debatty. L'herméneutique monumentale ne fut cependant pas complètement oubliée

et MM. Cochet, Wallez, Lenaers et Debatty interprétèrent différentes scènes décorant des poteries grecques.

Fidèles aux traditions de notre société, MM. Creusen et Jamar nous donnèrent lecture d'un chapitre de leurs thèses doctorales, et MM. Wallez et Verhaeghe nous communiquèrent le résultat de leurs études et lectures personnelles.

Le P. Creusen, dont la belle dissertation doctorale avait pour sujet le libre arbitre dans Aristote, nous fit part de son analyse de l'*Ethique à Nicomaque III*, 7. Après un examen détaillé et approfondi du passage — examen qui fut pour chacun de nous un excellent modèle d'hérméneutique et de critique — le P. Creusen conclut en ces termes : « Nul doute qu'Aristote n'ait admis la liberté de la volonté. Le fait, que pour prouver la vérité de sa doctrine, il en appelle au sens commun est caractéristique et R. Löving (1) a tort lorsqu'il voit ici l'expression d'un savant déterminisme psychologique. »

Les études de M. Jamar s'étaient portées sur le culte de Sabazius. Parmi les faits qui prouvent le développement considérable du caractère solaire de Sabazius, on note son rapprochement avec le dieu Men. Outre le témoignage des monuments figurés, ce rapprochement serait attesté par l'épithète de Menoturannos. S'appuyant sur des inscriptions trouvées entre autres à Thasos, Vasio et Koula, M. Jamar prétend que l'expression Menoturannos « ne forme qu'un seul mot de valeur adjective », qu'elle est attribuée uniquement à des divinités solaires, signifie : le maître de Men et ne s'applique en fait qu'à Sabazius. Si les théories de M. Jamar trouvèrent parmi nous des partisans extrêmement convaincus, nous devons à la vérité de dire qu'elles laissèrent pourtant quelques sceptiques que ne purent réduire ni l'érudition ni la dialectique de M. Jamar et de ses partisans.

Analysant et discutant l'étude de R. Heinze (2) sur le second livre de l'Enéide, M. Wallez nous montra très clairement la part qui revient au poète dans le récit des évènements. Pris séparément, les faits racontés dans le second livre sont conformes à la tradition, mais leur choix, leur combinaison, leur adaptation au point de vue romain — c'est-à-dire troyen — sont l'œuvre du poète et Virgile dut même inventer certains détails pour combler les lacunes de la tradition.

Dans un travail très consciencieux et très fouillé, M. Verhaeghe nous

(1) *Geschichte der Zurechnungslehre*, I Bd, Iena, 1903.
(2) Vergils Epische Technik, 1903, Leipzig.

exposa les théories eschatologiques, telles qu'on les trouve dans les tablettes de Pételia. A l'entrée des enfers l'âme doit d'abord faire valoir ses titres d'enfant du dieu et étancher sa soif à l'eau froide qu'on lui présente. Admise ensuite devant Perséphone et les autres dieux immortels, elle invoque sa κάθαρσις, sa race divine, son expiation de la faute primordiale et de ses fautes personnelles, la permission qu'elle a reçue d'entrer dans «l'enclos désiré». Enfin, elle demande d'être admise au séjour des εὐαγεῖς. Un chœur se fait alors entendre, qui proclame le bonheur de l'âme « tombée comme un chevreau dans le lait ». — L'exposé terminé, M. Verhaeghe rattacha ces idées aux théories orphiques.

Comme nous avions suivi cette année en doctorat le cours d'art antique, M. le Directeur nous proposa d'aller visiter le musée des moulages du Cinquantenaire. Comprenant que ce serait pour nous une excellente récapitulation des matières vues, nous acceptâmes avec empressement. Nous nous rendimes donc vers la fin juin à Bruxelles et la matinée fut employé toute entière à l'étude des moulages. L'après-midi fut consacré d'abord à une visite du cabinet des médailles de l'Etat. Tous ceux d'entre nous que les exigences de leurs études ont conduits individuellement au cabinet de numismatique, savent combien les conditions de travail y sont favorables, grâce à l'amabilité, à l'empressement de M. Fr. Alvin, conservateur et de son collaborateur, M. V. Tourneur, qui non seulement mettent tous les matériaux à la disposition des visiteurs, mais les aident de la connaissance parfaite qu'ils ont et de la numismatique en général et de leur musée en particulier.

L'accueil que ces Messieurs nous firent fut aussi bienveillant que l'on pouvait espérer. Notre troupe nombreuse, composée des étudiants en philologie classique et des étudiants en archéologie guidés par leur professeur, M. Maere, dut se diviser en deux groupes. M. Alvin se réserva les étudiants d'archéologie (section du Moyen-Age et de l'époque moderne) qu'intéressait particulièrement la numismatique postérieure à l'empire romain; nous échûmes à M. Tourneur. Durant une heure et demie, M. Tourneur fit passer sous nos yeux les principaux spécimens de la monnaie gréco-romaine depuis son origine jusqu'à la période Byzantine, sans oublier les monnaies gauloises dont M. V. Tourneur, on le sait, a une connaissance très spéciale. Un maître seul peut parler avec cette sûreté et mettre en lumière les faits généraux avec autant de facilité. M. Tourneur se prêta d'ailleurs de bonne grâce à toutes les questions — et elles furent nombreuses — que notre curiosité excitée lui posa. Puisse-t-il avoir jugé par là de la grande satisfaction que sa

conférence nous causa. Pour beaucoup, ce fut une véritable révélation de l'intérêt que présente cette science trop peu connue encore. A beaucoup aussi, cette visite apprit quelle admirable collection notre cabinet national possède. Depuis lors, pour défendre l'intégrité du précieux trésor, à la constitution duquel M. P. Alvin a si activement contribué, M. Tourneur a cru devoir écrire l'histoire de notre collection nationale de numismatique. On ne la lit pas sans un sentiment de patriotique fierté. Je la signale à votre sympathique attention, dans le tome V de la *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*; vous y trouverez la science et la verve de notre sympathique conférencier.

M. le professeur Lecart nous avait obligemment obtenu l'autorisation de visiter les collections d'art de Mgr le duc d'Arenberg. Après avoir eu pour cicerone dans la galerie de peintures, l'artistique érudition de M. le professeur Maere, nous pûmes admirer une très riche collection de poteries grecques, différentes antiquités trouvées dans le bois de Meerdael et enfin la superbe tête de Laocoon. Ce fut le couronnement d'une journée délicieusement instructive.

Notre collection de numismatique s'est accrue d'un don généreux fait par un prêtre du diocèse de Namur, M. l'abbé Clavier, curé de Naomé, qui a bien voulu se dessaisir en faveur de l'Université d'un petit trésor de 27 pièces de monnaies grecques et romaines, la plupart de parfaite conservation et plusieurs de grand intérêt. Puisse la pensée intelligente et généreuse de M. Clavier avoir des imitateurs parmi tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences historiques à l'Université catholique. Lorsque j'aurai ajouté, Messieurs, que notre musée s'est enrichi de nombreux vases et statuettes rapportées de Grèce par M. le professeur Mayence, lorsque je vous aurai signalé l'acquisition de nombreuses planches de la « Vasenmalerei »; lorsque je vous aurai rappelé le brillant succès remporté par notre ami et condisciple, M. Simar, au concours de bourses de voyage, il ne me restera plus qu'à m'excuser de vous avoir donné un rapport trop incolore de la Philologa en l'année académique 1906-1907.

—

ÉCOLE CATHOLIQUE D'ADULTES
dirigée par les Étudiants de l'Université catholique.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1906-1907.

Président d'honneur : Mgr Hebbelynck, recteur magnifique.
Directeur spirituel : R. P. Godschalck, S. J.

BUREAU ADMINISTRATIF.

Président : M. Louis Vander Meersch.
Vice-Président : M. Albert Hebbelynck.
Secrétaire : M. Jean de Patoul.
Trésorier : M. Robert Gendebien.

DIRECTEURS.

Section française : M. Félicien Puissant.
Section flamande : M. Léon Rogman.
Section des cours spéciaux : M. Fernand Goffart.

RAPPORT
sur les travaux de l'Ecole catholique d'Adultes, dirigée par Messieurs les Etudiants, durant l'année scolaire 1906-1907, présenté au nom du bureau par M. Jean de PATOUL, secrétaire.

Messieurs,

Sur le terrain des œuvres, plus que partout ailleurs — c'est un fait que l'expérience chaque jour confirme — quand une entreprise ne prospère pas, elle vivote puis disparait bientôt. Disons-le immédiatement, cette année jubilaire au cours de laquelle nous avons célébré la

quarantième année d'existence de notre école, nous a été à tous une grande cause de réconfort; jamais notre œuvre n'a mieux affirmé sa vitalité, jamais émulation parmi les étudiants ne se manisfesta plus ardente pour être compté au nombre des professeurs, c'est au point qu'à notre très grand regret, nous eûmes à refuser le concours de plusieurs dévouements. Nous atteignîmes d'autre part un nombre d'inscriptions dont on n'avait pas approché jusqu'ici : toute défalcation faite d'éléments mauvais où peu assidus, nous eûmes un chiffre d'éléves dépassant les deux cents! En avant, chers camarades, du courage et dans dix ans au cinquantième anniversaire nous viendrons fêter avec vous la trois centième inscription!

Comme toute année jubilaire, l'année 1906-1907 a été fertile en réunions et solennités de tous genres. Les marques de sympathie et d'encouragement que nous reçumes à l'occasion de celles-ci n'ont guère peu contribué à affermir notre courage et à raviver notre zèle. D'heureuses innovations dues à l'initiative de notre dévoué Président, citons l'institution d'un cours de commerce et d'un cours spécial pour militaires, firent prendre à tous un intérêt plus immédiat à l'œuvre. En voyant arriver tous les soirs, ces braves soldats impatients d'écouter la parole du maître, chaque professeur, outre la salutaire leçon de persévérance à la tâche qu'il recevait d'eux, se trouvait forcé de préparer mieux son cours. L'œuvre reprit de la sorte son véritable objet qui est la diffusion de l'enseignement chrétien et — à titre accessoire seulement — le perfectionnement dans l'art de la parole de l'étudiant catholique. Ce seul résultat rendra durable le souvenir du trop court passage à la présidence de notre ami Louis Vander Meersch.

La fête de la Saint-Nicolas, attendue avec tant d'impatience par notre petit monde scolaire a été célébrée comme chaque année par la distribution de mille friandises de tous genres, de cigares et de cigarettes pour les fumeurs. C'est avec émotion que je rappelle la participation à cette petite fête de famille du Révérend Père Claeskens, qui avait bien voulu se charger de la partie récréative. Le Père Claeskens avait donné cette année à l'école, le cours de catéchisme, il va maintenant partir pour les missions... Allez, mon Révérend Père, et tandis que nous prierons Dieu afin qu'il vous accorde une longue et féconde carrière, oserons-nous vous demander de faire prier vos petits convertis, de prier vous-même de temps à autre pour l'École d'adultes de Louvain où vous avez fait vos premières armes dans l'apostolat...

Le 5 février 1907, a eu lieu la grande séance annuelle, au profit de

l'œuvre, à l'occasion de notre jubilé de quarante années d'existence, le bureau administratif de l'École décida de donner tout l'éclat possible à cette fête. On ouvrit un large crédit à notre dévoué Président qui sut en tirer un merveilleux parti. Disons-le tout de suite, la séance donnée par l'École d'Adultes cette année, marquera dans les Annales de son histoire et c'est affaire avant tout à l'intelligente initiative de notre ami Vander Meersch.

Au programme paraissait une personnalité artistique connue de tous les Belges : M. Séguin, ancien baryton de la *Monnaie* et professeur au Conservatoire de Liége. Tous ont admiré la voix du grand artiste dont le timbre chaud et vibrant peut défier longtemps encore les années. Il a plu beaucoup dans les différents morceaux qu'il nous a donnés, nous l'en remercions vivement au nom de l'École. La partie dramatique avait été confiée au talentueux Cercle Bruxellois *L'Étincelle*. Avoir son concours, c'était assurer la réussite de la fête. Et de fait, personne n'a été déçu : le lever de rideau *La paix chez soi* a été tout simplement délicieux et la belle pièce de Rostaud *Les Roumanesques* a été un vrai régal.

Le placement des cartes s'est bien effectué : nous en vendîmes cette année 1100! Certes, l'attirance du spectacle est cause de cette magnifique réussite, voyons-y aussi, Messieurs, un accroissement de sympathie dont jouit notre œuvre auprès de la population louvaniste. Conclusion; enhardissons-nous encore l'an prochain, pénétrons partout, le chiffre atteint cette année doit être maintenu, si pas dépassé. En présence du succès que nous obtenions dans la vente des cartes, une question se posait inquiétante pour nous; où placer tout ce monde? Nous ne pouvions solliciter de nos édiles, l'autorisation d'occuper une salle communale, on nous l'eût fait payer trop cher. M. le Directeur du Collège St-Pierre, fut notre sauveur; il mit à notre disposition la grande salle des fêtes de son important établissement. Merci à lui au nom de nous tous, sa gracieuse intervention n'a pas été le moindre élément de notre succès. La séance fut présidée par Mgr Coenraerts, vice-recteur de l'Université, remplaçant Mgr Hebbelynck, qu'un deuil de famille a tenu à notre très vif regret, éloigné de nous. Brillante assistance. Parmi les personnalités présentes, on remarque Mgr Deploige, président du Séminaire Léon XIII, M. Helleputte, professeur à l'Université, que le Roi associa depuis à la haute direction du pays, M. Cappellen, commissaire d'arrondissement, M. Prosper Poullet, conseiller provincial; M. Eugène Gilbert, homme de lettres, le chevalier de Wyels, etc., etc.

Un mot sur un point auquel j'ai fait déjà allusion et sur lequel je me

plais à revenir parce qu'il nous a été particulièrement sensible. A l'occasion du jubilé notre Président a eu le grand bonheur de nous communiquer des lettres de félicitation et d'encouragement qu'il avait reçues de plusieurs hautes personnalités. Citons la toute charmante lettre de S. E. le Cardinal Mercier. archevêque de Malines, l'ancien professeur de plusieurs d'entre nous. Celle de M. Schollaert, président de la Chambre des représentants, toujours un des premiers lorqu'il s'agit d'encourager une œuvre de jeunesse; celle de M. le baron Descamps-David, actuellement ministre des Sciences et des Arts, dont le départ du corps académique a été si unanimément regretté. Que ces Messieurs et tous ceux qui ont bien voulu nous écrire, reçoivent le témoignage ému de notre reconnaissance. Aucune marque de sympathie ne pouvait nous aller plus droit au cœur. Nous ne doutions pas que dans notre modeste labeur, vous, les aînés qui nous avez si bien montré l'exemple, vous étiez avec nous. Cependant, de même que les petits soldats que l'on conduit à la bataille, aiment à s'entendre exhorter par leurs chefs, et féliciter si quelqu'action a été accomplie, nous autres qui n'avons pas accompli d'action d'éclat mais qui nous appliquons à une modeste œuvre, nous aimons à vous sentir auprès de nous, bénissant et encourageant nos humbles efforts. Merci de tout cœur, vous avez remonté notre courage pour dix ans au moins, jusqu'au cinquantième anniversaire!

La distribution des prix eut lieu le vendredi 15 mars, dans la salle de la Générale. Le service des invitations avait été fait cette année avec plus de publicité, le bureau de l'Ecole estimant avec raison que la présence à cette séance de nombreux bienfaiteurs était de nature à rehausser cette fête tant aux yeux de ceux-ci qu'aux yeux de notre jeunesse scolaire. Mgr Hebbelynck voulut bien présider cette réunion. Des intermèdes musicaux et dramatiques parfaitement exécutés par de complaisants et distingués artistes venaient interrompre la lecture du palmarès. Parmi les objets distribués aux élèves, les objets utiles le disputaient aux choses d'agrément — tout cela était du meilleur goût, cela avait été d'ailleurs préparé par plusieurs dames, protectrices de l'œuvre. C'était merveille de voir la joie et la fierté de nos chers élèves en recevant leurs prix. Un jeune élève de l'école au nom de ses condisciples, remercia le mieux qu'il pût la charmante assistance. Notre président ajouta un mot délicat à ces remerciements; nous nous joignons à lui et nous donnons rendez-vous pour l'année prochaine à cette touchante cérémonie.

Les élections annuelles ont amené pour l'an prochain M. Fernand Goffart à la présidence de l'École. Notre ami s'était longtemps refusé à

cet honneur; il lui semblait — et pour ma part je comprends son hésitation — que le poids de cette charge était particulièrement lourd en ce moment, à la suite de l'année d'activité et d'initiative de M. Louis Van der Meersch. Mais M. Goffart est un vaillant, son zèle et sa bonne volonté le mettront à la hauteur de sa tâche; depuis longtemps il prête son concours à notre œuvre, il nous apportera dans ses fonctions un dévouement sans bornes et une grande expérience qui lui fera voir et corriger les côtés défectueux — il en reste toujours — de notre organisation.

J'arrive au dernier point de mon rapport, réservant selon mon habitude pour la fin les choses les plus agréables. Deux noms, Messieurs, doivent clore le compte-rendu de cette année jubilaire, deux noms que je propose à votre reconnaissance à tous : celui de notre président d'honneur, Mgr Hebbelynck, et celui du R. P. Godtschalk. Le dévouement de l'un nous est connu depuis longtemps ; nous ne comptons plus les occasions où il a daigné nous manifester sa haute sympathie et nous prodiguer ses encouragements. Quant au R. P. Godtschalk, qu'il me suffise de vous rappeler les éloquentes paroles qu'il nous adressa le jour où nous nous réunimes cette année pour la première fois. J'entends encore sa voix chaude et énergique nous dire : « Je suis, Messieurs, entièrement à vous. Je veux être votre guide, votre soutien, je vous suis tout dévoué ». Messieurs, le Père Godtschalk n'a pas manqué à sa parole. Il nous a été un précieux auxiliaire, nous l'en remercions de tout cœur. Et pour finir, Messieurs, je ne crois pouvoir rien faire de mieux que de promettre à tous ceux qui ont bien voulu nous seconder, que nous allons redoubler de zèle et de dévouement pour perfectionner de plus en plus l'École d'Adultes et en faire une pépinière de bons chrétiens et de citoyens dévoués.

SOCIÉTÉ MÉDICALE
de l'Université catholique de Louvain.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1906-1907.

Présidents d'honneur : Mgr HEBBELYNCK, MM. les professeurs MASOIN et DEBAISIEUX.

Composition du bureau :

Président : M. le professeur DANDOIS.
1er Vice-Président : M. le professeur VERRIEST.
2d Vice-Président : M. le professeur VAN GEHUCHTEN.
Secrétaire : M. R. BRUYNOGHE, étudiant.
Trésorier : M. N. YERNAUX, étudiant.
Membres : MM. J. FRANCK, Ch. PROVÉ et Em. SÉBILLE, étudiants.

Membres honoraires :

MM. les professeurs Hayoit de Termicourt, Venneman, Denys, Ide, Lemaire et Schockaert.

Membres actifs :

MM. les docteurs R. Barbry, R. Devloo, Osc. Kaisin, Alfr. Beulens, Leleu et Ém. Aerts, assistants aux cliniques universitaires.

MM. les étudiants Osc. Leclerq, R. Haelterman, C. Hamerlynck, C. Vennens, Edm. Conreur, A. D'Hollander, Em. Basteyns, G. Van den Abeele, L. Desnick, G. Verschaeve, R. Talpe, R. Van den Berghe, Hoelterman, L. Demeersseman, L. D'Harveng, P. Van Hoeck, A. Delcorde, G. Boné, G. Delchambre, Al. Dubois, Jacq. Reuland, Clov. Dosogne, M. Mahy, Aug. Gaudoux, Alfr. Hennaux, Remi Pieters, Clém. Van de Maele, Em. Seuntjens, M. Groenen, G. Michielsen, L. Deschutter, P. Geeraerts, R. Van Bellinghen, R. Goffin, Fr. Tits, J. Sebrechts, Ch. Van Hee, G. De Capmaker, R. Snoeck, Art. Van Huffelen, Alf. Van den Steene, A. Vercruysse, A. Poodt, Arm. Pauwels, Jos. Moorkens, Hect. Jacobs, R. Hollebecq, G. Feys, R. De Gomme, L. Depreter, L. De Keersmaeker, J. De Jaeger, Osc. Demees, Léon De Clerq, Hil. Debo, G. Boucquet, Arm. Lampaert, O. Van de Kerckhove, G. Hubert, Arth. Van Cauwelaert.

RAPPORT

sur les travaux de la SOCIÉTÉ MÉDICALE pendant l'année 1906-1907 fait au nom de la commission directrice par M. le Dr R. BRUYNOGHE, secrétaire sortant.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Durant le courant de cette année nous avons eu à déplorer la perte de deux de nos membres honoraires, MM. les professeurs Hayoit de Termicourt et Venneman. Nous avons tenu au début de ce rapport à exprimer à leurs familles éprouvées, au nom de la Société Médicale, nos sincères condoléances et à rappeler le souvenir de ces deux éminents Professeurs si dévoués à leurs élèves.

En ce qui concerne nos travaux, il nous a paru intéressant de considérer d'un coup d'œil d'ensemble ceux qui ont été présentés cette année, afin de nous permettre d'apprécier d'après leur importance et leur variété l'utilité de la société. C'est grâce à elle que nous arrivons à connaître et à approfondir bien des questions importantes et à compléter de la façon la plus heureuse l'enseignement classique, qui sur certaines questions doit nécessairement rester bref; en outre grâce à leur caractère intime nos réunions raffermissent les liens d'amitié et de bonne confraternité qui nous ont rapprochés sur les bancs de l'Université et qui sont appelés à se maintenir dans l'avenir. Cette année a réellement été prospère pour notre société, et, en examinant les différentes questions traitées, nous pouvons éprouver un sentiment très légitime de satisfaction.

Lors de notre première réunion, après la lecture du rapport sur les travaux de l'année précédente, je pris moi-même la parole sur le sujet suivant : *Quelques éléments de diagnostic et de traitement des gastrites.* Après avoir exposé la physiologie de la sécrétion acide et pepsinique de l'estomac, indiqué les services que peut rendre le sondage de l'estomac et l'analyse de son suc, je posai les conclusions suivantes :

1° Dans la digestion d'un repas peu copieux, il y a sensiblement deux périodes, une première ou la période d'acidification progressive du contenu, pendant laquelle l'acidité absolue monte graduellement, alors

que le suc ne renferme encore que des traces d'acide chlorhydrique libre; une seconde période ou la période de dilution, pendant laquelle l'acidité absolue baisse, tandis que l'acidité libre augmente.

2° Les oscillations acides dans les repas plus copieux sont plus difficiles à interpréter. Cependant, en comparant les acidités de la digestion d'un repas abondant aux acidités de la digestion de deux repas se superposant, on peut dire que l'acidité monte d'abord graduellement et inégalement dans les diverses portions de l'estomac et que le jeu de dilution se fait et se répète fréquemment au niveau du pylore.

3° Qu'il n'existe entre la sécrétion acide et la sécrétion pepsinique aucun rapport et que c'est à tort que certains auteurs considèrent la richesse en acide d'un suc comme un indice d'un suc riche en pepsine.

Ensuite je m'occupai de la fonction évacuatrice de l'estomac et indiquai que c'est l'intestin et notamment la partie supérieure de cet organe, qui préside à l'ouverture et à la fermeture du pylore.

Après avoir exposé les principales causes des troubles dans l'évacuation, je m'occupai spécialement du traitement de la dyspepsie acide et du traitement des troubles de l'évacuation. Le traitement, suivant les circonstances, est médical ou chirurgical. J'ajoutai pour finir quelques mots sur la digestibilité des aliments et sur les conditions d'un bon régime. Concernant la digestibilité, je fis remarquer que pour tous les aliments toutes les portions du repas ne franchissent point le pylore avec une rapidité égale, mais que pour certains aliments les dernières portions trainent outre mesure et constituent un stimulant insuffisant pour provoquer une sécrétion analogue à celle occasionnée par la grande masse.

Je posai la question de savoir s'il ne serait pas préférable de considérer comme indice de digestibilité la durée nécessaire pour le passage de la grande masse plutôt que de se contenter des chiffres du traité de Penzoldt indiquant les durées nécessaires pour l'évacuation totale, puisque ce dernier résidu réellement sans importance traine d'une manière très variable d'un aliment à un autre. Si la digestibilité était ainsi comprise on pourrait plus facilement expliquer comment l'homme se maintient si facilement en équilibre de nutrition tout en donnant à sa fonction digestive le repos nécessaire. Ensuite concernant le régime il est utile que les trois substances nutritives : les hydrocarbures, les graisses et les albumines, y soient représentées non pas pour que ces substances puissent subvenir directement à nos combustions internes, mais parce que un repas ainsi constitué livre à l'absorption intestinale le maximum

des principes nutritifs dans l'unité de temps. Il parait prouvé, en effet, que dans une certaine mesure, une substance nutritive se préparant à franchir le pylore n'empêche pas une autre de se préparer à passer simultanément.

Dans la seconde séance, M. Franck nous fit avec beaucoup de clarté et de précision l'historique de la *rachianesthésie*, puis s'occupa de la *rachistovaïnisation*. Le conférencier après avoir attribué la paternité de la méthode à Bier sans contester à Corning la part qui lui revient, nous montre les diverses étapes par lesquelles la rachianesthésie a passé pour arriver au degré de perfectionnement qu'elle a atteint actuellement.

La rachianesthésie au moyen de la cocaïne par ses nombreux méfaits s'est vue exclue du domaine de la chirurgie : elle a été remplacée par la stovaïne qui ne présente guère d'inconvénients et qui semble destinée à remplacer les autres anesthésiques pour les opérations sur les membres inférieurs et dans le petit bassin.

M. Franck nous exposa très bien la technique de la méthode : cette intervention guère difficile pour les chirurgiens n'expose pas à des dangers d'intoxication et l'injection ne présente pas de danger si elle est faite suivant les règles de l'antiseptie et de l'aseptie modernes. Après avoir indiqué comme seul inconvénient de la rachistovaïnisation, la céphalee, il insista surtout sur sa supériorité en général sur les autres anesthésiques.

A la troisième réunion M. Provė nous fit une conférence très intéressante sur la *Méthode de Bier par l'hypérémie veineuse*. Après avoir signalé les deux moyens d'obtenir l'hypérémie veineuse notamment la constriction par la bande élastique et le vide par les ventouses, il nous indiqua les conditions d'une bonne hypérémie à savoir un œdème rouge et chaud, puis l'absence de sensations désagréables dans la partie hypérémiée, enfin l'absence de modifications du pouls. La durée de ces séances variera, d'après le caractère plus ou moins aigu de l'affection, de 1 heure jusque 22 heures consécutives avec de petites pauses pour laisser l'œdème légèrement s'écouler. M. Provė nous montra ensuite le mecanisme probable de l'action curative : l'hypérémie veineuse n'est qu'un ralentissement de la circulation sanguine : le sang, augmenté en quantité dans le territoire hypérémié peut mieux subvenir à la nutrition et mieux développer ses pouvoirs antitoxiques et bactéricides.

La troisième partie du travail concernait les applications : d'une manière générale la méthode constitue un traitement très recommandable des affections diverses, des articulations et des gaines tendi

neuses, car elle permet d'obtenir la guérison avec conservation des mouvements. Cependant, pour obtenir ce résultat, il faut de la patience et de la persévérance. C'est spécialement dans les affections aigües soit du derme, soit des articulations, soit des glandes que l'hyperémie est recommandable : appliquée à temps elle peut constituer une méthode abortive; une fois que la suppuration s'est établie, elle permet, après ponction des organes enflammés, d'obtenir une guérison rapide avec conservation de la fonction. Dans les affections de la tête l'action curative de la méthode reste douteuse.

En somme, à présent on ne peut pas encore porter un jugement définitif sur la méthode, mais il semble qu'elle a réellement de l'avenir. Ajoutons que le conférencier avait l'avantage d'avoir pu personnellement étudier l'application et les résultats de la nouvelle méthode à Bonn là où elle fut inventée.

Dans la discussion du travail de M. Franck, MM. les docteurs Barbry et Leleux firent remarquer que l'anesthésie médullaire par la stovaïne comme par les produits similaires produisant chez le malade une pâleur syncopale n'est pas aussi inoffensive qu'on le prétend, outre que le malade assiste en pleine conscience à l'opération et participe ainsi à ses émotions. M. Leclercq fit remarquer à son tour que la méthode étant contre indiquée chez les enfants, les femmes et les personnes nerveuses possède en réalité peu d'indications. M. Provè fit encore remarquer que parfois l'anesthésie n'est ni aussi profonde ni aussi complète qu'on le prétend. M. Franck, dans sa réplique, insista sur le fait que la stovaïne, contrairement à la cocaïne, est un tonique au cœur et qu'elle n'expose guère ainsi à la pâleur syncopale dont on a parlé.

Somme toute, il résulta de la discussion que la rachistovaïnisation, tout en constituant une excellente méthode d'anesthésie, n'est point appelée à remplacer nos bons anesthésiques généraux et que même pour les opérations sur les membres inférieurs et dans le petit bassin elle ne présente que de très rares indications.

Dans une séance ultérieure, M. le docteur Kaisin nous fit une communication très intéressante à propos d'*un cas de grossesse extra-utérine du service gynécologique*. Après l'exposé minutieux de l'histoire de la malade, il en arriva à discuter et à interpréter tous les symptômes qui se présentèrent dès le début de l'affection jusqu'au moment de l'opération. Il exposa le procédé opératoire suivi et souleva la question de savoir s'il n'eut pas été préférable d'intervenir par la voie vaginale.

Dans la même séance, j'exposai l'histoire de deux cas d'éclampsie et

fis l'exposé détaillé du traitement de cette complication grave de la grossesse; j'insistai notamment sur l'utilité incontestable du dilatateur de Pozzi et du forceps de Hubert.

Dans la discussion du travail de M. Prové, qui termina la séance, M. Hamerlynck insista sur les difficultés de la mise en pratique de la méthode de Bier pour le médecin de campagne.

Pour M. Halterman, en cas de fractures la méthode du Bier pourrait occasionner une constriction exagérée des tissus sous l'appareil par suite de l'œdème et ainsi exposer à la gangrène; selon lui, dans les affections inflammatoires aiguës localisées (phlegmons, adénites, etc.) l'incision doit être préférée puisqu'elle permet l'élimination immédiate de la plus grande quantité des microbes; le même, après avoir soulevé certaines objections concernant le mécanisme de la méthode, dit comprendre difficilement la possibilité de l'influence de la stase veineuse sur les affections osseuses dont la circulation ne peut guère être influencée par la constriction de la bande; dans ces cas les interventions opératoires doivent être préférées M. Prové fit remarquer que l'hyperémie n'est indiquée dans les fractures que lorsque l'appareil plâtré a été enlevé et agit au même titre que le massage; puis il rappela que c'est dans les affections aigues que la méthode de Bier s'est montrée le plus favorable et que du moment que la suppuration s'est établie, Bier recommande, lui aussi, d'évacuer le pus, mais en se contentant de petites incisions.

M. le docteur Kaisin émit l'avis que grâce aux bains chauds on obtient également une hypérémie, peut être plus recommandable que celle obtenue par la constriction de la bande élastique. L'hypérémie obtenue par les bains chauds quoique également recommandable semble, réplique M. Prové, moins efficace pour obtenir la diapédèse des globules blancs et la diffusion du sérum, nos deux facteurs bactéricides.

Dans la séance du 7 février, M. Em. Sébille prit la parole pour nous entretenir de l'*homéopathie*. Il nous dit, entre autres choses, l'origine et les bases de cette méthode de traitement, non seulement antiscientifique, mais absurde.

M. Yernaux nous fit dans la même séance une communication intéressante à propos d'un cas observé à la clinique. Il s'agissait d'un sarcome de l'ovaire chez une femme de 22 ans. Le diagnostic très délicat, fait avant l'opération par M. le professeur Dandois, fut vérifié lors de l'ouverture du ventre. Le cas présentait comme particularité étrange, une fièvre relativement élevée et la malade avait l'habitus tuberculeux, si bien que le diagnostic généralement porté avait été celui d'une tuber-

culose de l'épiploon ou de tumeur de même nature du mésentère. La malade, ayant succombé contre toute attente, deux à trois semaines après l'opération, l'autopsie permit de constater une généralisation sarcomateuse dans les poumons. Mais, outre cette généralisation le sommet des poumons présentait des noyaux tuberculeux et une caverne bien formée et ancienne.

M. Yernaux, après un exposé très clair du diagnostic différentiel des tumeurs de l'abdomen et après avoir indiqué la méthode à suivre dans ces investigations, s'appesantit sur cette particularité : la coexistence d'une tuberculose pulmonaire et de la généralisation sarcomateuse. Il en profita pour discuter la question de la fièvre dans la généralisation des tumeurs malignes.

Dans la discusion du travail du secrétaire, l'utilité des injections sous-cutanées de quantités notables de sérum physiologique fut particulièrement mise en évidence; elles ont l'avantage de favoriser la diurèse, de diluer les substances toxiques et de relever la tension sanguine parfois très affaiblie.

Dans une autre séance, M. Boné nous exposa clairement et d'une façon très intéressante les notions courantes sur la *gastro-entérite des enfants*. Comme étiologie de la maladie il insista sur les vices de l'alimentation, que celle-ci soit naturelle ou artificielle. Les principaux défauts sont représentés par la quantité et la qualité du lait. L'auteur passa en revue les divers symptômes et signala les principales variétés avant d'arriver au traitement. Outre la prophylaxie, il insista d'une façon spéciale sur le régime, exposa certains traitements spéciaux et signala les diverses médications.

Dans la discussion du travail de M. Sébille, M. Tits revint sur les expériences fondamentales de la méthode homéopathique, pour en démontrer l'inanité et n'eut pas de difficultés pour tourner en ridicule les dilutions qui privent les médicaments de toute activité et ne sauraient, malgré ce qu'on a prétendu, développer de nouvelles énergies. De toute la discussion il résulta que l'homéopathie est à rayer pour toujours de la thérapeutique médicale rationnelle et scientifique, qu'elle ne donne de succès que dans les cas de maladies à guérison spontanée ou dans les maladies nerveuses.

La discussion finit même par s'égarer sur les questions du spiritisme, de l'hypnotisme et de la suggestion.

Dans la séance du 17 mars, M. Conreur nous entretint des incapacités résultant des accidents du travail.

Après avoir dit que cette question si importante n'a pas été résolue par les législateurs qui ont reculé devant une besogne aussi complexe que de tout prévoir, montre que donner une somme forfaitaire pour tout accident sans tenir compte des circonstances est injuste. Les données précises dont les médecins peuvent se servir sont les jugements rendus, depuis les nouvelles lois sur ces accidents, en Allemagne, en France et en Belgique. En outre certaines publications de médecins attachés à des instituts où se soignent un grand nombre d'accidents, peuvent être d'une grande utilité pour le médecin. Le conférencier nous donne la classification de Brouardel pour les accidents, on y distingue 4 groupes : 1° les journaliers ; 2° les ouvriers se servant surtout des membres supérieurs ; 3° les ouvriers se servant de leurs jambes ; 4° les ouvriers d'art.

Après quoi le conférencier nous dit comment il faut examiner un accidenté et comment il faut dresser un certificat ; il termina par quelques mots sur la simulation.

A propos de la discussion du travail de M. Boné, le secrétaire fit remarquer que dans bien des circonstances on pouvait retirer les plus grands avantages du régime hydrocarboné chez les enfants qui supportent mal le lait. D'ailleurs l'idée généralement admise que les enfants ne peuvent digérer des hydrocarbonés est erronée, puisque même chez les nouveaux nés on rencontre déjà les ferments amylotiques en quantité suffisante pour digérer de notables quantités de farineux. M. Leclerq discuta la question des lavements et préconisa pour certaines gastrites le lavage de l'estomac. M. Leclerq insista sur l'utilité des injections de sérum physiologique.

Dans la séance du 21 mars 1907, M. Vanden Berghe nous exposa un cas très intéressant de la clinique oto-rhino-laryngologique : il s'agissait d'un enfant de quelques mois, à l'aspect athrepsique, présentant d'après le dire des parents, des accès très nombreux d'étouffement. M. le professeur Dandois examina fréquemment l'enfant, sans avoir l'occasion d'observer une crise. Après quelques essais de traitement infructueux, il put enfin en observer une qui lui permit de conclure à l'existence d'un asthme thymique et il fit avec plein succès l'opération de l'enlèvement de la glande incriminée.

Sans insister sur d'autres communications moins importantes, nous arrêtons ici cet exposé succinct des travaux de la société durant cette année.

Il nous reste à adresser à M. le professeur Dandois nos meilleurs

remerciements pour la preuve de sympathie qu'il nous a donnée en honorant toutes nos réunions de sa présence; ne perdons pas de vue que nous devons la prospérité de notre société à notre honoré président qui, malgré ses occupations multiples, se fait un devoir si non un plaisir d'assister à nos réunions : grâce à ses indications, grâce à ses conseils, les conférences conservent toujours leur caractère instructif et les discussions ne sortent jamais du terrain scientifique; puis, chaque fois qu'il prend la parole, il nous ouvre, à propos des sujets les plus variés, le trésor de son expérience et de ses travaux.

Nous remercions également M. le professeur Schockaert, qui a bien voulu honorer quelques-unes de nos réunions par sa présence et diriger plusieurs fois nos discussions.

—

SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE.

Section de Philosophie sociale.

XIIIe ANNÉE.

Président : Mgr DEPLOIGE.
Vice-Président : M. le professeur DEFOURNY.
Secrétaires : MM. Oscar DEMBLON et Robert GENDEBIEN.

RAPPORT

sur les travaux de la Section pendant l'année académique 1906 1907, par le secrétaire M. Robert GENDEBIEN.

MESSIEURS,

Treize conférences sur des sujets variés, dont la nomenclature suit, voilà le bilan de notre activité pendant l'année écoulée :

1. *Les syndicats de fonctionnaires en France*, par M. Pierre Harmignie. — 2. *La sociologie criminelle de l'école italienne positive*, par M. Oscar Demblon. — 3. *L'entente Hollando-Belge*, par M. Xavier Michaëlis. — 4. *La Belgique criminelle*, par M. Jadot. — 5. *Le port de Zeebrugge*, par M. Louis Van der Meersch. — 6. *Du rôle des banques*, par M. Albert Janssens. — 7. *Le baron de Vogelsang et l'école corporative autrichienne*, par M. l'abbé Cardyn. — 8. *M. de Mun et l'école corporative française*, par M. l'abbé Feys. — 9. *L'œuvre de Le Play*, par M. Jules Peeters. — 10. *Le principe des nationalités*, par M. Gaston Iweins. — 11. *Le mouvement démocratique de 1848*, par M. Robert Iweins. — 12. *Le théâtre*, par M. Antoine de Clippele. — 13. *Les théories sociales de M. Paul Bourget*, par M. Paul Nève.

Quelques-unes de ces conférences ont été publiées dans la *Revue sociale catholique*, notamment les numéros 1 à 9. Plusieurs sont des exposés critiques de livres occupant une place considérable dans la plus récente littérature. D'autres sont des thèmes à discussion choisis parmi les questions actuelles.

CERCLE DES ÉLECTRICIENS.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1906-1907.

BUREAU :

Présidents d'honneur : Mgr HEBBELYNCK, recteur de l'Université.
H. PONTHIÈRE, professeur.
Président : G. Gillon, professeur.
Vice-Président : J. Choppinet.
Secrétaire : H. De Strycker.
Trésorier : J. Hublet.
Commissaire : O. Elewaut.

RAPPORT
sur les travaux du CERCLE DES ÉLECTRICIENS, présenté par M. H. DE STRYCKER, secrétaire.

MESSIEURS,

Le Cercle achève aujourd'hui la cinquième année de son existence. Appelé par ses fondateurs à nous fournir, par l'étude assidue des périodiques, le complément indispensable aux cours classiques d'électricité, le Cercle s'est toujours efforcé de suivre avec soin ce programme.

Comme les années précédentes, une série de conférences vint nous permettre de discuter plus spécialement les questions les plus actuelles et les plus importantes se rattachant à l'industrie électrique.

Nos deux premières séances furent consacrées à une question qui de jour en jour prend plus d'importance : l'application des transmissions électriques dans les ateliers et les usines.

Ce fut M. Choppinet qui se chargea de nous démontrer la supériorité incontestable que présente ce genre de transport d'énergie. Outre l'avantage d'un encombrement presque nul, d'une grande souplesse d'allure

et d'une très grande propreté, les transmissions électriques permettent une aération et un éclairage meilleurs pour les ateliers. L'emploi des moteurs électriques, qui se construisent pour toutes les puissances, présente en plus l'avantage de pouvoir concentrer au point le plus favorable la production de toute l'énergie, quelles que soient l'importance et l'étendue de l'installation.

Quant à savoir s'il faut préférer la commande individuelle de chaque outil ou celle par groupes, il semble que le premier mode d'attaque présente des avantages quand il s'agit de l'établissement d'usines nouvelles, la commande par groupes se désignant tout spécialement en cas de transformation d'ateliers existants.

Une pareille installation devra être en tous cas l'objet d'une étude approfondie; la nature de l'industrie, les conditions locales détermineront d'ailleurs le choix du courant et des moteurs.

Quel que soit le genre d'application de l'énergie électrique, il est une question qui prime toutes les autres, c'est celle de sa production économique.

Votre serviteur eût l'honneur de vous entretenir d'un genre de machines génératrices qui présentent surtout des avantages pour les centrales urbaines : les turbines à vapeur. Nous passâmes en revue les principaux types employés, nous arrêtant particulièrement sur les conditions de fonctionnement et sur leur consommation de vapeur. Quoique sur ce dernier point il semble que les turbines ne puissent lutter avantageusement contre nos machines modernes à pistons pour des puissances inférieures à mille chevaux. il faut pourtant prévoir que les perfectionnements probables qu'on apportera à leur construction, amèneront à brève échéance une diminution certaine de la consommation.

La séance suivante fut consacrée à l'étude d'une application toute moderne : « l'automobile électrique ».

M. Néve nous donna les principales caractéristiques de nombreux types de voitures tant électriques que thermo-électriques et nous montra les avantages sérieux inérants aux divers systèmes. La douceur, la souplesse du moteur électrique, l'absence complète de fumées et de produits de combustion si gênant au moins dans les grandes villes, tous avantages qui semblent désigner tout spécialement ce moteur pour les services de fiacres. Seule la batterie d'accumulateurs telle qu'elle se construit actuellement constitue encore un point faible de ce genre de véhicule.

Avec M. Elewaut nous quittons les transports électriques sur terre,

pour étudier l'application de l'énergie électrique à la commande des navires.

Quoique les installations de ce genre soient relativement rares, ce système semble pourtant donner des avantages sérieux dans un pays comme la Russie, où le bas prix des pétroles bruts rend le moteur Diesel extrêmement économique. Comme ce moteur ne permet pas les inversions de marche et qu'il ne présente pas la souplesse indispensable quand il s'agit de navigation, il a fallu chercher un intermédiaire entre le moteur et l'hélice. L'électricité était l'agent tout désigné; avec la commande des hélices par moteurs électriques alimentés par une génératrice en relation immédiate avec le moteur Diesel, on réalise un système de propulseur plus souple que la machine à vapeur.

Nous abordons maintenant l'étude d'un sujet des plus importants et qui, à l'heure actuelle, semble intéresser le monde entier, je veux parler de l'application de l'électricité à la traction lourde par chemin de fer. Plusieurs systèmes sont en présence présentant l'un vis-à-vis de l'autre des avantages et des inconvénients tels, qu'il semble bien difficile pour le moment de décider à priori lequel d'entre eux mérite nos préférences.

M. Guillaume nous parla dans une première conférence de la nouvelle locomotive monophasée de la New-Haven C°. L'adoption du courant monophasé pour cette ligne de 34 kms ne se fit qu'après de longues hésitations. Les facilités de production, de transformation et de transport du courant alternatif à haute tension furent les principales causes de la préférence accordée à ce système. Avant de décider pourtant si cette préférence est justifiée, attendons que des essais décisifs viennent réaliser les espérances des promoteurs du système.

De l'Amérique du Nord, nous passons à l'Italie pour y étudier avec M. Van Biesem le chemin de fer triphasé de la Valteline. La transformation de cette ligne fut surtout amenée par la concurrence ruineuse que lui fit la traction légère qui drainait tout le trafic des voyageurs. Avec des frais d'établissement moindres que pour le courant continu, le triphasé a comme avantages une meilleure utilisation du poids mort et de la place disponible sur la machine; les frais d'entretien du matériel sont également moindres; enfin ce genre de distribution rend encore possible la récupération dans les descentes, qui dans le cas étudié constituait un réel avantage.

Abandonnons un instant l'étude de ce nouveau système de distribution employé dans la traction lourde pour passer avec M. Gueur, à quelques intéressants détails sur l'exhaure électrique. L'invention récente des

pompes centrifuges à haute pression vient donner à ce sujet une actualité encore plus grande. L'emplacement presqu'insignifiant que nécessite une telle installation, constitue un des avantages les plus saillants de la pompe électrique sur sa congénère à vapeur; si on y ajoute d'une part une augmentation de rendement qui peut dans certains cas prendre une importance très considérable, et d'autre part la rapidité avec laquelle une pompe électrique peut être installée, on sera convaincu que ce genre d'appareils est appelé à des applications très nombreuses.

M. Hublet nous parla dans la séance suivante du chemin de fer à courant continu des bords du Rhin. Cette ligne reliant Bonn à Cologne, a une longueur de 28,300 k[ms]; elle est alimentée sur le parcours urbain d'une longueur de 6 kilomètres par du courant continu à la tension normale de 500 volts; les 22 kilomètres restants sont desservis par du courant à 1000 volts, tension que les motrices supportent directement. Le courant continu donne une sécurité plus grande et les frais d'installation des motrices sont moindres; celles ci sont spécialement étudiées en vue de la sécurité des voyageurs et des réparations faciles et rapides des moteurs. Il est d'ailleurs à remarquer qu'avec un matériel très peu considérable, on est parvenu à faire un service particulièrement dur, ce qui semble indiquer que le système présente des avantages certains.

Pour terminer la série de nos conférences, M. Delcroix nous exposa dans la dernière séance les progrès réalisés tout récemment dans la construction des fours électriques, spécialement étudiés pour la production de l'acier et de la fonte.

Ces fours peuvent utiliser directement la chaleur produite par l'arc électrique, ou employer les calories produites par effet joule, ou encore se baser sur des phénomènes d'induction. Les fours électriques passent pour le moment par une phase d'études et de transformations: de multiples essais semblent pourtant démontrer dès à présent que dans les pays où la production de l'énergie électrique peut se réaliser économiquement, ces fours présentent des avantages tout particuliers pour la fabrication des aciers speciaux, tant employés à l'heure actuelle, et dont l'homogénéité parfaite ne peut se réaliser que par ce procédé.

Ce court aperçu vous aura permis, Messieurs, de constater que notre année n'a pas manqué d'activité. Grâce au dévouement de nos maitres, toujours prêts à guider nos essais et dirigés nos travaux, nos réunions furent pour nous des occasions précieuses d'augmenter nos connaissances.

Je suis heureux, Messieurs, de pouvoir au nom de vous tous leur apporter aujourd'hui l'hommage de notre profonde gratitude.

Vlaamsche Apologetische Kring GELOOF EN WETENSCHAP der Leuvensche Hoogeschool.

EEREVOORZITTER :

Hoogeerwaarde Heer HEBBELYNCK, rector magnificus.

HOOGER BESTUUR :

Z. E. H. Kan. E. VAN ROEY, groot-vikaris van het aartsbisdom Mechelen.
Z. E. H. Kan. A. VAN HOONACKER, leeraar in schriftuurkunde.
Z. E. H. Kan. J. LAMINNE, leeraar in dogmatische godgeleerdheid.
Z. E. H. Kan. R. DE MUYNCK, leeraar in natuurwetenschappen.
Z. E. H. L. NOËL, leeraar in wijsbegeerte.
Z. E. H. H. COPPIETERS, leeraar in schriftuurkunde.
Z. E. H. A. VAN HOVE, leeraar in geschiedkunde.

HULPBESTUUR :

Voorzitter : Alfons FIERENS, doctor in de wijsbegeerte en letteren.
Onder-Voorzitter : Filip VAN ISACKER, kandidaat in de wijsbegeerte en letteren.
Schrijver : Arthur DE GROODT, kandidaat in de medecijnen.
Schatbewaarder : August VAN CAUWELAERT, kandidaat in de wijsbegeerte en letteren.
Leden : Norbrecht GIJSEN, doctor in de rechten; Dis. DE KOCK, kandidaat in de medecijnen.

LEDEN :

Hoogleeraar Vliebergh, Dr Leo Vander Essen, adv. Eug. Bosteels.

HH. Ach. Ampe, V. Bamps, L. Bril, C. Byvoet, K. Carton, P. De Brabander, L. Deckers, De Cuiper, Fr. De Groote, Alf. De Groeve, Fr. Delbeke, De Hertog, G. D'Howe, H. De Jong, J. Demarez, L. De Schutter, Dyckmans, J. Gemin, R. Gits, J. Gysen, G. Hanses, H. Hinnekens, Edm. Jans, H. Maes, Em. Markey, F. Marres, C. Mees, Melchior, A. Nauwelaerts,

V. Parein, G. Proost, J. Roosens, J. Rosseeuw, J. Sebrechts, Aug. Slips, J. Spincemaille, Alf. Strooibants, P. Taverniers, Van Callee, J. Vanden Eynde, M. Vanden Heuvel, H. Vande Velde, Alb. Van Driessche, J. Van Goethem, Gr. Van Hee, K. Van Hee, Van Houte, A. Van Huffelen, X. Van Nuffel, H. Van Oeckel, J. Van Oeckel, W. Van Opstal, J. Verreth, L. Verwaest, H. Verwilghen, Verhelst, Alf. Verstraeten, L. Verstraeten, P. Verstraeten, B. Watteyne.

VERSLAG

over de werkzaamheden van den Apologetischen Kring GELOOF EN WETENSCHAP, gedurende het schooljaar 1906-1907, door M. A. DE GROODT.

Het verslag van verleden jaar heeft menig lezer doen glimlachen. Zulke werkzaamheden voor een eerste jaar, hoe kan zulks volhouden! Ik wil op de toekomst van onzen Kring geen profeet spelen, doch ik ben overtuigd dat vele lezers van dit verslag, bij het vaststellen dat dit tweede jaar voor het eerste niet moet onderdoen, eene toekomst zullen te gemoet zien die wij bij het eerste jaar nooit zouden gedroomd hebben.

En geen wonder! Onze leiders zijn nog steeds diezelfde Hoogleeraren, die door hunne aanwezigheid, hunne belangstelling en hunnen iever, onze eerste bezigheden op goeden voet hebben gebracht; hoe konden onze zittingen dan in degelijkheid en ernst onderdoen tegen die van het eerste jaar van ons bestaan!

Daarbij nieuwe krachten zijn ons komen versterken. In de openingszitting van 25 October, was het den heer Voorzitter een waar genoegen de EE. HH. hoogleeraren Coppieters en Van Hove voor te kunnen stellen als deelmakende van het Hooger Bestuur. Met hart en ziel genegen voor hooger godsdienstige ontwikkeling bij de Vlaamsche studenten, kwamen zij de vrucht van hunne studie ten dienste stellen van onzen Kring. Het luid applaus der aanwezigen was daar om hunne oprechte meeningen te onderteekenen. In diezelfde vergadering hadden wij het geluk de Eerw. Heer Kan. Valvekens, diocesane opziener, te zien optreden met eene voordracht over de moderne geestesstoestanden. De sympathieke spreker wist ons aan te duiden de wegen die naar het geloof leiden en

hoe wij praktisch voor ons zelven en voor de werking van onzen Kring die wegen moeten in de oog houden.

Buiten de sprekers, die lid waren van onzen Kring, hebben wij nog het genoegen gehad vereerd te zijn door voordrachten van gekende mannen.

Op de eerste plaats moet ik den Eerw. Heer Van Crombrugghe melden, professor van het groot seminarie te Gent. Tot onderwerp had hij eene voorname bladzijde uit onze katholieke godgeleerdheid gekozen, namelijk : het laatste avondmaal en de moderne kritiek. 't Was dan ook geen wonder dat eene opgepropte zaal den voordrachtgever kwam toejuichen, te meer dat door zijn vroeger verblijf te Leuven, nog menige herinnering van hem bij de studenten was bijgebleven. Met eene duidelijkheid gelijk wij zelden te hooren kregen, liet hij ons de verklaring kennen van de H. Kerk, aangaande de instelling van het laatste avondmaal en gaf ons in een tweede deel breedvoerig de kritiek van de verschillige rationalistische opvattingen die in de laatste tijden werden voorgesteld.

Dit jaar ook mochten wij een afgevaardigde van de Eerw. Paters van het H. Hart in een onzer vergaderingen zien optreden; en wel de Eerw. Pater De Roover door de leden van de Vlaamsche cultuur kringen zoo gewaardeerd om zijne werkzaamheid. Hij was gekomen om ons een klare gedachte te geven over den invloed van de H. Kerk in de afschaffing van de slavernij tijdens de eerste eeuwen van het Christendom. In korte trekken schilderde hij den toestand der slaven onder het Romeinsche Keizerrijk : zij waren willooze werktuigen in de handen der meesters; zij werden als zaken en handelswaren beschouwd en hadden bijgevolg hoegenaamd geene rechten. De Kerk wilde de zeer afkeurenswaardige slavernij niet revolutionnair omstooten, doch reformatorisch op haar inwerken. Daartoe wendde zij de volgende middelen aan : op eigen terrein voerde zij dadelijk de algeheele gelijkheid in. Buiten de Kerk veroverde zij voor den slaaf de rechten die met het wezen van den mensch zijn verbonden : recht op eenen godsdienst, op eene familie, op menschelijke behandeling. Van vele bekeerde slavenbezitters verkreeg zij de vrijmaking hunner slaven. In de vijfde eeuw was door den invloed der Kerk het lot der slaven verzacht, hun zieleleven veredeld, hun getal merkelijk verminderd, hunne vrijmaking vergemakkelijkt en vooral waren alle menschelijke rechten der slaven door den wetgever in bescherming genomen.

Als het goed is dien invloed der Kerk te kennen, dan is het noodzakelijk de aandacht te vestigen op de hedendaagsche toestanden in zake van

Geloof overhellend in wetenschappelijke kringen naar scepticism en materialism. Daartegen dient eene echte wijsgeerige opleiding aangewend; doch ondertusschen is de taak aan de geloofsverdediging den aanval der goddelooze wetenschap af te slaan. Zoo zijn er opvolgentlijk drie voordrachten gegeven geweest over wetenschap in betrek met onze godsdienstige begrippen, waarvan de eerste over den oorsprong van het leven ons door den heer Dés. De Kock op eene kernachtige wijze werd voorgedragen.

Van waar komt het leven? Dat was de groote vraag die eigenlijk den knoop uitmaakte van zijne voordracht. Daarop doet hij eerst het Kristen dogma antwoorden, wijzend op het onmetelijk veld hetwelk de Kerk overlaat aan de natuurvorsching. De wetenschap weet twee zekerheden aan te bieden; een feit : het leven had een begin op aarde, ten bewijze de azoïsche gronden; eene wet : Pasteur's axioma : Omne vivum ex ovo. Zoo komt spreker tot de onderstellingen die het licht zagen nopens het groot biologisch vraagstuk en inzonderheid tot de zelfwording. Hij veronderstelt eerst het feit bewezen en vraagt zich af of het tegen de scheppingstheorie pleit. Steunende op de verschillende schriftverklaarders meent hij « neen » te kunnen antwoorden. Ten tweede of feitelijk de zelfwording bestaat? Pasteur met Van Beneden bewijzen stellig en proefondervindelijk het tegendeel. Ten derde onderzoekt hij of de zelfwording als hypothees in de wetenschap kan gelden. Nogmaals bewijst hij van neen, zich steunende op zekere feiten in de natuur, als het overgroot verschil dat werkelijk bestaat tusschen levenlooze en levende moleculen en ook op de richting, de tendenz, der physico-chemische krachten naar ontbinding. In het tweede deel bewijst spreker de theorie der zelfwording in verband met Haeckels monistisch systeem en bewijst achtereenvolgens hoe het monism in strijd is met de wetenschap en met de logiek.

In nauw betrek met het vorige onderwerp staat de theorie van het Darwinism waarover de heer Maurice Van den Heuvel, op 31 Januari, ons eene voordracht bezorgde.

Na het ontcijferen der voornaamste hypothesen over het ontstaan der wereld, en de « génération spontanée » den genadeslag gegeven te hebben, komt hij tot het Darwinism. Het Darwinism of ontwikkeling der geslachten is verre van bewezen te zijn. Tot heden toe is er geen afdoenend feit aan te halen. Dus is het moeilijk de zaak te doen doorgaan als theorie. Daaruit besluiten sommige geleerden dat het Darwinism onmogelijk is, maar volgens de lagen der aarde getuigen ware de zaak te gèwichtig om ze zoo maar vlak af te verwerpen.

Het menschdom nog altijd staande voor de alternatief : Niets of God, is verplicht God te erkennen. Zekere geleerden God erkennend houden er een wijsgeerig stelsel op na, dat steunt op de veropenbaring van de geesten. De heer FRANS FRANSEN bracht ons daarover in de vergadering van 10 Januari eene grondige studie voor.

Hij geeft een overzicht van de verschillige verschijnselen en verdeelt ze in twee groepen : de physische en de mentale. Na eenen klaren uitleg over telepathie en gedachtenoverbrenging gaat hij over tot de drie bijzondere kenmerken : 1° de dijmoonlijkheid der mediums, dat het meestal ziekelijke personen zijn; 2° dat er evolutie is geweest in het voorkomen der verschijnselen; 3° dat er eene bijzondere geschiktheid is van de verstandelijke oorzaak om zich aan te passen aan het karakter van de aanwezigen. Bij het onderzoek der verschillende theorieën besluit spreker dat voor zinsbegoocheling hier geen plaats kan zijn, dat het bedrog niet kan ingeroepen worden zonder onderscheid voor alle feiten en in alle gevallen; en zoo de wetenschap de verschijnselen kan verklaren er toch tot hiertoe nog geene ernstige hypothees is. Dan geeft hij de leer die buitennatuurlijke oorzaken inroept; het spiritism, gesteund op den omgang met de geesten. De geleerden houden er een wijsgeerig stelsel op na over God, over den mensch, de dood, het toekomstig leven, het heelal. Dat stelsel steunt op de veropenbaring van de geesten. Als critiek zegt spreker dat het spiritism, in schijn een overdreven spiritualism, niets anders is dan een bedekt materialism en dat het verschillige dwalingen behelst.

In de geschiedenis ook vinden wij talrijke dwalingen, daar waar het legende betreft in betrek met onzen godsdienst. Zoo bijvoorbeeld de legende der Pausin Joanna. Dit onderwerp is oud, doch het wordt nog heden opgeworpen en daarom is het actueel. De heer Ad. VERBRAEKEN had dan ook het goed gedacht opgevat ons het fijne van dit geschiedkundig vraagstuk voor oogen te leggen.

Die legende is valsch om rede dat zij enkel voortspruit uit vervalschte bronnen en dat geen enkel tijdgenoot, die er zou van moeten spreken, er gewag van maakt; daarbij de legende is te naief. Het algemeen geloof dat er gedurende verschillende eeuwen aan gehecht is geweest is in 't geheel niet strijdig met het begrip van de onfaalbare traditie.

Op gebied van geschiedenis waren wij zoo gelukkig onzen voorzitter zelf, de heer ALFONS FIERENS, ons eene voorname kwestie te zien voordragen. En wel namelijk de internationale St-Franciscuskwestie, waarover hij ons eenen breeden blik deed werpen en waarbij hij veel

belangrijke episoden meëdeelde uit zijne studiereis naar de Franciscusstad, Assisie. Ik acht het overbodig er hier een verslag over te geven, daar de meeste Vlamingen het klaar en bondig overzicht zullen gelezen hebben in de geschiedkundige kroniek van Dietsche Warande en Belfort, van de maand Februari 1907, door den heer ALFONS FIERENS zelf opgesteld.

Die prachtige reeks voordrachten werd bekroond met die van hoogleeraar EM. VLIEBERGH. Onze beminde Hoogleeraar was niet voldaan met door zijn voorbeeld grootendeels de studenten tot prikkel te dienen om er toe te komen door eigen arbeid diepere godsdienstige kennissen en zedelijke begrippen op te doen. Hij wilde ons nog door zijn welsprekend woord zijne meening op het hart drukken. Wij moeten katholieke mannen van de xx[e] eeuw zijn : dat was het hoofdthema zijner rede. In drie punten deed hij ons dit thema uiteen, en door zijne gewone klaarheid en zijne innige gemoedelijkheid wist hij als altijd het hart zijner aanhoorders te treffen.

Meerdere kennis van onzen godsdienst en hooger cultuur van hart en wil, dat is het verheven doel dat wij hier in dezen Kring voornamelijk te bereiken hebben. En ja, daar kunnen wij studenten toe komen, dank aan de ieverige medewerking van onze EE. HH. Hoogleeraren van het Hooger Bestuur aan wie wij zoo gelukkig zijn op het einde van dit schooljaar hartelijk hulde te kunnen brengen voor hunne hooggewaarde medewerking in onzen Vlaamschen Apologetisschen Kring.

Om de degelijkheid der onderwerpen mogen wij niet onvermeld laten de besprekingen welke telkens na iedere voordracht plaats grepen en waar de EE. HH. Hoogleeraren zoo welwillend waren aan deel te nemen om de betwiste punten eene gepaste oplossing te bezorgen. Om ons bij de belangrijkste te houden stippen wij aan de vraag van den heer FR. FRANSEN : Welke belooning staat ons te wachten na onzen dood tot aan de verrijzenis? door Hoogleeraar NOËL opgeklaard. Hoogleeraar COPPIETERS beantwoordt eene opwerping van den heer H. VAN OECKEL aangaande de boodschap des Engels aan Maria en geeft ons te dier gelegenheid uitleg over de apocryphe evangeliën. Een andere maal beantwoordde dezelfde Hoogleeraar eene opwerping door den heer NORBRECHT GIJSEN gesteld, waarbij hij ons den indruk doet kennen welke de mirakelen van Kristus tijdens zijn leven op de Joden uitwerkten. Naar aanleiding van de voordracht over spiritism door den heer FR. FRANSEN was Hoogleeraar VAN ROEY zoo welwillend ons voor te houden, hoe wij praktisch ons moeten gedragen jegens al wat spiritism betreft. Hoog-

leeraar LAMINNE gaf ons herhaaldelijk den vereischten uitleg op vragen naar aanleiding van de besprekingen na de voordrachten door de leden opgeworpen.

Wij mogen dit verslag niet sluiten zonder een welgemeenden afscheidsgroet te schenken aan twee verdienstelijke leden van het Hulpbestuur, die dit jaar hunne studiën hebben geeindigd : de heeren NORBRECHT GIJSEN en ALFONS FIERENS, die den Kring mede over de doopvond hielden en steeds voor zijnen bloei hebben geijverd. Onze gewezen voorzitter vooral drage in 't leven het bewustzijn mede, dat wij de beste herinnering van zijn woord en leiding bewaren en dat het Bestuur (1) dat na hem het geleidde van Geloof en Wetenschap in handen neemt, geen pogingen onbeproefd zal laten om met den steun van de heeren Hoogleeraren van het Hooger Bestuur, zijn werk meer en meer te doen gedijen tot heil van ons volk!

(1) In de laatste zitting werd dit bestuur samengesteld uit : *Voorzitter :* ARTHUR DE GROODT; *ondervoorzitter :* ADOLF VERBRAEKEN; *schrijver :* FR. FRANSEN; *schatbewaarder :* AUGUST VAN CAUWELAERT; *leden :* FILIP VAN ISACKER en ALFONS STERCKX. In de vergadering van 21 November werd de heer ADOLF VERBRAEKEN in zijn ondervoorzitterschap vervangen door den heer AUGUST VAN CAUWELAERT; tevens werd als schatbewaarder de heer ALFONS STERCKX gekozen en de heer KAREL VERGEYNST als bestuurlid.

—

CONFÉRENCE DE PHILOLOGIE ROMANE.

ANNÉE 1906-1907.

Directeurs : M. Georges DOUTREPONT, professeur ordinaire.
M. le baron François BETHUNE, professeur ordinaire.
M. Alphonse BAYOT, chargé de cours, attaché à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Membres : MM. Alfred Badstuber, de Krems, Autriche.
Rodolphe Bourgeois, de Tournai.
Louis Habran, de Villers-sur-Semois, candidat en philosophie et lettres.
Le R. P. Dominique de Lamothe, O. P., de Québec, Canada.
Le R. P. Adrien Mativa, S. J., de La Louvière, candidat en philosophie et lettres.
L'abbé Louis Mousseau, docteur en théologie, de Valleyfield, Canada.
Louis Nelissen, de Hasselt.
Denis O'Leary, de Dirrinculling, Irlande.
Louis Schaetzen, de Tongres, candidat en philosophie et lettres.
Léon Vandecan, de Saint-Trond.

RAPPORT

sur les travaux de la CONFÉRENCE DE PHILOLOGIE ROMANE pendant l'année 1906-1907, présenté par M. Louis SCHAETZEN, secrétaire sortant.

Je ne serais certes pas l'interprète fidèle des sentiments de la *Conférence de philologie romane* si je négligeais, au début de ce rapport, de saluer la naissance du nouveau cercle qui a tant de liens de parenté

avec elle : le *Cercle de littérature française*. Créé par M. le professeur Doutrepont, au cours de l'année qui vient de s'écouler, il est destiné à répandre, parmi la jeunesse universitaire, le goût des études qui nous sont chères. Il n'est pas, comme la *Conférence de philologie romane*, l'organe d'une seule et simple section de la Faculté de philosophie et lettres, mais il s'ouvre à l'activité de tous les étudiants qui ont le culte de la littérature française. Toutefois des membres s'y trouvent, pour ainsi dire, inscrits d'office, et ce sont les *romanistes*. On lira plus loin la part qu'ils ont prise aux conférences qui s'y sont données. Notre tâche présente est de faire connaître les travaux qu'ils ont exécutés dans leur section spéciale.

∴

Ici, ils ont eu également, sous la direction de M. Doutrepont, à tenter des recherches dans le vaste domaine de la littérature française. Leurs exercices de candidature — pour parler tout d'abord de ceux-là — ont été consacrés à la société française dans la première moitié du XVIIᵉ siècle et à ses rapports avec la vie des lettres. C'est alors, comme on sait, l'époque de l'Hôtel de Rambouillet et aussi des autres salons, moins glorieux, qui se forment à son imitation. Le monde et la littérature nouent des relations plus étroites que par le passé. Poésie, roman, théâtre, genre épistolaire, etc., subissent l'influence des « cercles choisis », tandis qu'à leur tour, ceux-ci agissent sur ces diverses modalités de la pensée littéraire. Les questions à étudier n'ont donc pas manqué, et l'intérêt n'a pas fait défaut non plus aux enquêtes qu'elles ont provoquées.

∴

En doctorat, un sujet connexe a été traité. M. Doutrepont a pris comme *auteur expliqué :* Molière dans ses *Précieuses ridicules*. La célèbre et toujours vivante comédie nous a servi, en quelque sorte, de point de départ à des études et à des reconnaissances dans des directions très variées de la littérature. En même temps que ce cours pratique qui se passait en causeries et discussions, M. Doutrepont nous a fait un exposé (ç'a été son cours théorique de l'année) sur l'*Influence des femmes dans la littérature française*. Par là encore, nous sommes sortis du XVIIᵉ siècle, et c'est sur toutes les époques que notre attention s'est portée. Ce cours qui n'a pu être achevé et qui se continuera pendant l'année 1907-1908, comprend jusqu'ici trois parties : La Société et les salons littéraires en France — Influences générales exercées par le monde sur les lettres — La littérature faite par ou pour les femmes.

.˙.

M. le professeur Bethune a, cette année-ci, accentué très sensiblement le caractère pratique qu'il a, de tout temps, voulu donner à son enseignement. En plus des exercices philologiques basés sur des textes choisis dans la *Chrestomathie du moyen âge*, en candidature, et sur la sixième édition, toute récente, d'*Aucassin et Nicolette*, de M. Suchier, pour le doctorat, nous avons, sur l'invitation du professeur, pris une part active à son enseignement grammatical et littéraire. La majeure partie des leçons de grammaire historique du français a été consacrée à l'examen des difficultés que nous avions rencontrées au cours de la lecture du tome premier de la *Grammaire historique de la langue française*, de M. Nyrop; quant aux leçons de littérature médiévale, elles ont consisté surtout dans la lecture en commun de nombreux textes choisis dans les diverses branches de la poésie courtoise : romans et chansons.

.˙.

Les exercices pratiques d'italien, dirigés par M. Bayot, ont permis d'aborder, durant le second semestre de l'année académique, la lecture de la *Divine Comédie* de Dante. On s'est appliqué à pénétrer le sens du noble poème suivant l'interprétation synthétique, à la fois neuve et forte, qu'en donne actuellement M. Francesco Flamini *(I significati reconditi della Commedia di Dante e il suo fine supremo*, Livourne, Giusti, 1903 ss.).

Les exercices de grammaire comparée, outre une partie générale consacrée à l'ensemble de la phonétique, ont porté plus spécialement sur les deux points suivants : 1° la diphtongaison des voyelles, son mécanisme physiologique, les conditions variables auxquelles elle est soumise; 2° l'étude des consonnes mi-occlusives identifiées par MM. Dauzat et Rousselot, leur définition précise, la détermination de leur rôle dans la grammaire historique des langues romanes.

.˙.

Une seule dissertation a été préparée durant l'année écoulée, celle du rapporteur; elle a pour objet : *La langue des chartes liégeoises au XIIIe siècle.* Cette question est intéressante à plusieurs points de vue, et d'ailleurs il nous suffirait déjà, pour justifier notre choix, de dire qu'elle se rattache à l'histoire d'une des régions de la Belgique les plus dignes d'attention par les événements qui s'y sont déroulés et par la richesse des documents diplomatiques qu'elle nous a laissés. Nous

n'ignorons certes pas qu'un travail très approfondi a paru sur le dialecte liégeois de cette époque : les *Études de dialectologie wallonne* de M. Wilmotte (1), et nous avons eu également connaissance de l'enquête plus sommaire de M. Suchier dans le *Grundriss der romanischen Philologie* (2). Mais il nous a paru qu'en suivant les traces marquées par le savant professeur de Liége, l'on pouvait encore faire une cueillette plus ou moins importante de renseignements nouveaux.

Un des avantages que présente le sujet que nous avons choisi, c'est qu'il permet de travailler sur des bases certaines. Ici pas de critique de sources ni de reconstitution de textes; il suffit de dépouiller les cartulaires. Ils ne sont pas tous publiés, mais l'on en a édité suffisamment pour fournir les matériaux nécessaires à une dissertation comme la nôtre. Les plus importants de ces cartulaires sont ceux de la cathédrale de Saint-Lambert (3) et de l'abbaye du Val Benoit (4). Le vocabulaire dont usent ces documents est en somme assez restreint, et les particularités linguistiques n'y sont pas variées à l'infini; aussi, après avoir lu quelques douzaines de chartes, ne fait-on plus que rarement de réelles découvertes.

Il est d'autre part nécessaire d'opérer un triage sévère parmi ces textes, car ils sont loin d'avoir une même valeur philologique. L'essentiel est, pour nous, la date de composition, alors que pour l'historien c'est l'authenticité. Pour le philologue, un faux ou une copie ont autant de valeur qu'un original, à condition d'avoir été composés pendant la période qu'il étudie. Les copies ultérieures, au contraire, n'offrent plus le texte dans son intégrité primitive, le copiste l'ayant presque toujours modernisé; les formes *sainct* et *recepverons*, par exemple, qui se rencontrent si souvent dans les copies du XVIIIe siècle sont loin de représenter la forme liégeoise du XIIIe. Le lieu de la rédaction du document est important aussi, car, malgré les efforts manifestes des auteurs pour écrire correctement, on y retrouve toujours des expressions de la langue populaire.

Au point de vue chronologique, nous commençons vers le deuxième tiers du XIIIe siècle, avec l'apparition des premières chartes romanes authentiques qui ne remontent pas au delà de 1230 et nous nous arrêtons

(1) *Romania*, XVII, pp. 542-590; XVIII, pp. 209-232; XIX, pp. 73-98.

(2) G. Gröber, *Grundriss....*, I, pp. 661-668 : H. Suchier, *Die französische und provenzalische Sprache und ihre Mundarten.*

(3) Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert, à Liége*, 3 tomes. Bruxelles, 1893-98.

(4) Cuvelier, *Cartulaire du Val Benoit.* Bruxelles, Kiessling, 1906.

au 16 avril 1313, date de l'avènement d'Adolphe de la Marck. Notre intention est d'étudier les chartes liégeoises au point de vue de la phonétique et de la morphologie. La partie phonétique consistera essentiellement à noter les particularités du traitement des voyelles et des consonnes et à les comparer avec le traitement régulier du parisien à la même époque. La partie morphologique comprendra notamment des tableaux de déclinaisons et de conjugaisons. Les pronoms offrent une grande variété de formes qu'il sera très utile de classer. La conjugaison, elle aussi, renferme une multiplicité de types qui promettent une ample moisson de renseignements intéressants. Le travail n'étant pas encore suffisamment avancé, nos conclusions seront fournies dans le prochain *Annuaire*.

* *
*

Il est d'usage de relater, dans le rapport annuel, les *personalia* qui concernent les membres anciens et actuels de la Conférence. Nous n'omettrons pas assurément de le faire, et nous accomplissons cette partie de notre tâche avec d'autant plus de plaisir que nous avons à annoncer la nomination de l'un de nos maîtres, M. Alphonse Bayot, comme chargé de cours. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de montrer combien se justifie la marque de confiance que le corps épiscopal a voulu lui donner, mais nous nous permettrons d'insister sur les avantages qui en résultent pour la section romane. M. Bayot a, dans ses attributions, les littératures de l'Europe méridionale et la grammaire comparée. Or, c'est évidemment un progrès dont l'Université peut se féliciter que la désignation d'un titulaire spécial pour cette branche de l'enseignement académique.

Enfin deux de nos vétérans sont entrés dans le personnel des Athénées royaux : M. J. Behen, à Bruxelles et M. Jadin, à Ostende.

CERCLE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE.

ANNÉE 1906 1907.

Président : M. Georges DOUTREPONT, professeur ordinaire.
Secrétaire-rapporteur : M. Louis SCHAETZEN, de Tongres, candidat en philosophie et lettres.

Membres : MM. Alfred Badstuber, de Krems (Autriche), étudiant en philologie; Rodolphe Bourgeois, de Tournai; Louis Habran, de Villers-sur-Semois, candidat en philosophie et lettres; Jean Le Bon, de Louvain, candidat en philosophie et lettres; le R. P. Adrien Mativa, S. J., de La Louvière, candidat en philosophie et lettres; l'abbé L. U. Mousseau, de Valleyfield (Canada), docteur en théologie; Louis Nelissen, de Hasselt; Théodore Smolders, de Louvain, candidat en philosophie et lettres; Léon Vandecan, de Saint-Trond; Robert Vouets, de Wavre, candidat en philosophie et lettres.

Parmi les diverses institutions qui permettent à la jeunesse universitaire de manifester son activité intellectuelle, il en est une qui brille d'un particulier éclat à Louvain : c'est le *Cercle d'étudiants*, le *Séminaire*, la *Conférence*. Nombreux sont en effet les groupements de ce genre qui se sont constitués au sein de notre *Alma Mater* et où les élèves, sous la direction de leurs maîtres, s'exercent aux recherches personnelles, en même temps qu'ils s'habituent à l'art de la parole.

Durant l'année académique 1906-1907, une conférence nouvelle, un cercle nouveau a pris naissance et voici que, pour la première fois, il est appelé à figurer dans l'*Annuaire*, à côté de ses aînés. Indiquer son titre, c'est dire ce qu'il est ou ce qu'il veut être. Rien assurément qui s'explique et se justifie mieux qu'un *Cercle de littérature française* à l'Université. Depuis longtemps déjà, il existait « en puissance » dans les exercices pratiques auxquels participaient chaque année, à la Faculté de philosophie et lettres, les étudiants de la section romane. Mais M. le professeur Doutrepont, qui avait, dans ses attributions, certains de ces

exercices, a pensé que le moment était venu de les rendre accessibles à un auditoire plus étendu ou même de créer, à côté d'eux, un organisme nouveau qui, tout en s'inspirant de leur esprit, aurait une allure plus abandonnée que celle d'un cours proprement dit, prendrait le caractère, offrirait l'agrément d'une société d'amis, et de plus serait ouvert à tous les étudiants de l'Université.

Développer chez ses membres l'amour et le culte des lettres, élargir leurs connaissances en la matière, affiner leur goût esthétique et leur sens critique, les initier aux méthodes de l'histoire littéraire, leur apprendre à traiter une question et à présenter le résultat de leur travail sous une forme vivante et soignée, les préparer aux diverses tribunes de l'enseignement, du barreau et de la chaire, tel est le but que M. Doutrepont s'est proposé. A cet effet, il a décidé que chaque année se donneraient deux séries de conferences, l'une sur un même et unique sujet qu'il indiquerait et répartirait entre les membres du Cercle, l'autre sur des sujets dont ils auraient le choix. La première est donc, dans son intention, appelée à former un tout ou, si l'on veut, elle doit être constituée par autant de causeries qui se font suite, qui sont comme les anneaux d'une même chaine. On voit l'utilité de recherches ainsi conçues. Elles posent, devant un groupe d'étudiants, un problème à résoudre; elles leur permettent de s'attacher et de s'intéresser tous à l'examen d'une des grandes questions de la littérature; elles concentrent l'attention générale sur un point déterminé et elles donnent lieu à des discussions d'autant plus vivantes et plus fructueuses que la masse des idées et des connaissances, à mesure que le sujet se déroule, ne cesse de s'accroître au profit de chacun. Car il va sans dire que toute conférence est destinée à provoquer un échange d'observations entre les membres.

De même en est-il pour l'autre série : celle des conférences à sujets libres. Elles aussi sont faites pour être appréciées et commentées par les auditeurs. Quant à leur raison d'être, pas n'est besoin de la développer longuement. M. Doutrepont a jugé qu'une seule question à traiter durant une année académique ne suffirait pas à captiver l'intérêt des membres du Cercle et qu'il serait bon, de temps en temps, de laisser place à des entretiens d'ordre varié. Agir ainsi, c'est, d'un autre côté, permettre à l'initiative personnelle de s'affirmer, c'est faire à l'éclectisme, chose si précieuse en littérature, la part qui lui revient : l'étudiant jouit alors d'une liberté qu'il aime, sans compter qu'il a cette légitime satisfaction de parler de tel ou tel de ses écrivains favoris et qu'il rend à ses amis le très appréciable service de leur ouvrir l'un ou l'autre nouvel horizon.

⁂

Mais trêve aux considérations théoriques ! Passons aux faits, voyons la tâche accomplie et la manière dont elle a été comprise. La première série de nos conférences a porté sur l'histoire des idées littéraires en France. On devine certes qu'il ne nous a pas été possible d'aborder tous les chapitres de cette histoire, et qu'il a bien fallu nous borner à l'examen de quelques-uns d'entre eux. Nous avons donc, en d'autres termes, essayé de fixer quelques aspects de la critique en France, mais toujours avec le souci de leur trouver un lien, de marquer les rapports qui les unissent.

⁂

Sans vouloir oublier ce que le moyen âge a pu penser et dire de la littérature, nous avons cru ne pas devoir remonter plus haut que le XVIe siècle. D'ailleurs, c'est alors seulement que se manifeste chez les écrivains un idéal artistique réellement conscient et réfléchi. A ce point de vue, le mouvement de la Pléiade mérite la plus vive attention. C'est ce qu'a mis en lumière M. Schaetzen qui s'était chargé de la première conférence. Mais il n'a pas limité là ses investigations. Il a fait entrer également dans son exposé une partie de l'époque classique. Il est allé de Ronsard à Boileau en passant par Malherbe, Chapelain et autres. En ce faisant, il a montré combien le « réveil de l'individualisme », l'instinct de personnalité au temps de la Renaissance avait contribué à développer la critique littéraire, comment alors la France, ou plutôt certains Français ont essayé de déduire, de l'étude des anciens, les lois ou les procédés de l'invention et de la composition, par quelles causes s'est établi le principe de l'autorité des règles et dans quelle mesure les Malherbe, les Chapelain, les Boileau ont institué l'empire de la raison (1).

⁂

On ne peut prétendre toutefois que durant l'âge classique des règles absolues aient été admises et unanimement reconnues. Tels auteurs regimbent, et c'est ce que M. Habran nous a fait sentir en rappelant leur heureux discernement en matière d'art. Il a naturellement aussi parlé de la fameuse « querelle des Anciens et des Modernes », à la suite

(1) Cfr. sur ces questions l'ouvrage bien connu de Brunetière, *L'évolution de la critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.*

de laquelle la conception de la littérature devient, chez plus d'un « législateur », moins étroite et moins exclusive.

.˙.

Aussi, en entrant avec M. Vouets dans le xviiie siècle, voyons-nous les horizons de la critique s'élargir. Ce n'est pourtant qu'une époque de transition : la critique reste souvent dogmatique encore, mais, par exemple, l'infaillibilité ou à tout le moins l'importance que Boileau accordait à la raison, nous constatons que l'abbé Du Bos l'attribue au sentiment. Ce dernier fait déjà en somme de la critique psychologique et scientifique en recherchant les causes physiques et morales qui expliquent la genèse d'une œuvre littéraire. Il y a bien aussi Voltaire qui est novateur, mais il ne l'est souvent que par besoin de gloire; il prend comme règle le bon goût, s'occupe plus de politique que de littérature et finit par redevenir classique. Tout autrement hardi est Diderot avec ses idées sur l'imitation fidèle de la nature ou même sur ce qu'on nomme aujourd'hui le naturalisme. En même temps, voici J. J. Rousseau qui, par ses exemples et par son succès, prouve que les règles n'ont pas une vertu infaillible et qui fait ainsi triompher la notion du relatif.

.˙.

La Révolution n'amène aucun progrès réel dans la littérature, mais ces théories novatrices continuent à germer, et la causerie du R. P. Mativa nous apprend comment, avec Mme de Staël et Chateaubriand, un pas de plus est accompli vers la critique moderne. Elle devient de moins en moins dogmatique et de plus en plus historique; au lieu de juger les œuvres d'après des codes, elle se contentera volontiers de les expliquer. Chateaubriand biffe quelques articles du credo classique en démontrant que le christianisme est excellente matière à littérature et que l'histoire nationale du moyen âge est aussi fertile en sujets que l'antiquité. En fait, il est encore bien classique ; toutefois il veut détruire la conception d'un idéal littéraire unique et universel, et dans ce but il exalte les écrivains étrangers. Mme de Staël a des idées plus nettes et plus osées sur ce dernier point. En replaçant l'œuvre littéraire dans le temps et l'espace, elle inaugure la théorie du milieu.

.˙.

La place est prête désormais, si l'on peut dire, pour un Sainte-Beuve et un Taine. Mais avant de les étudier, nous avons dû pourtant jeter un

regard sur la période romantique et les théories de la nouvelle école. Force était ici de nous en tenir à une œuvre capitale ou tout au moins représentative. Voilà pourquoi une conférence a été faite par M. Vandecan, sur la *Préface de Cromwell*. Il a analysé le fameux manifeste, en indiquant ce qu'on y trouvait de caduc et de solide, et aussi en le mettant en rapport avec les productions du moment.

⁂

Sainte Beuve débute à cette époque, et M. Nélissen nous l'a dépeint introduisant dans la critique le *portrait*, la *biographie*, la *physiologie*. Avec lui, il s'agit surtout de décrire un individu isolé, sa façon de vivre, son tempérament, son caractère. Mais il applique aussi sa méthode à des ensembles, à des groupes; il s'efforce de reconnaître et d'établir des « familles » d'auteurs; il songe même à écrire *l'histoire naturelle des esprits*.

⁂

Personne n'ignore à quel point il diffère de Taine, et cependant l'on peut dire que le critique des *Lundis* devait avoir pour successeur le systématique auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise*, le défenseur des célèbres théories « de la faculté maitresse, de la race, du milieu et du moment. » A ce dernier, M. Bourgeois a consacré sa conférence. Il a fait revivre Taine avec son déterminisme littéraire si discutable et ses jugements d'une si pénétrante originalité.

⁂

M. Smolders a pris la parole en dernier lieu pour nous présenter, en une double conférence, un intéressant parallèle entre Brunetière et M. Jules Lemaître. D'une part, c'est le critique dogmatique qui exige de l'œuvre littéraire la vérité objective, qui la juge d'après des principes, qui a l'air d'appartenir au xviie siècle, mais qui pourtant se révèle bien moderne par son système de l'« évolution des genres. » D'autre part, c'est l'impressionniste, moderne lui aussi, mais combien différemment avec sa nature d'artiste, son fin bon sens, son esprit d'observation toujours en éveil, sa morale légère. La critique dès lors n'est plus une étude, mais la recherche d'une jouissance, d'une agréable émotion esthétique. Néanmoins, si M. Lemaître est de son temps, il n'apprécie vraiment dans les productions contemporaines que ce qui est de pure tradition française. En tout cas, il représente bien, ou plutôt il a long-

temps représenté l'éclectisme prudent ou l'indifférence affectée si à la mode aujourd'hui.

.˙.

Il nous reste à analyser l'autre série de conférences.

On se rappelle l'accueil obtenu l'hiver dernier par les *Foules de Lourdes*, de Huysmans. Une causerie s'imposait en quelque sorte sur ce sujet, et M. Le Bon nous l'a faite. Il nous a détaillé ces impressions écrites au jour le jour avec les contradictions et les variabilités d'une nature d'artiste et de dilettante. On n'ignore pas de quel œil cet artiste et ce dilettante regarde Lourdes, et comment il s'irrite dès qu'il voit une faute d'esthétique. Mais son œuvre n'en est pas moins empreinte d'une très vive originalité, grâce à son talent d'évocateur, à ses jugements si curieusement personnels, à ses sentiments de profonde piété.

.˙.

Deux de nos soirées ont été consacrées au théâtre d'Alfred de Musset, soirées pour lesquelles nous avons eu comme conférencier M. Vouets. Il nous a redit les premiers essais dramatiques du grand écrivain, il nous l'a fait voir ensuite dégoûté du théâtre, refusant de se plier aux conventions de la scène et se mettant à écrire des pièces injouables. Le succès est venu, on sait dans quelles circonstances, et ces pièces de Musset sont devenues très jouables et très scéniques. M. Vouets les a parcourues, étudiant ses types d'ingénues et d'amoureuses, racontant ses délicates et aussi ses dangereuses rêveries, ses petits drames passionnés qui souvent évoluent dans un décor que le poète veut à dessein imprécis et indéterminé.

.˙.

Tout différent est certes le sujet qu'a bien voulu traiter encore le R. P. Mativa : « Lacordaire » d'après le livre récent de M. Julien Favre (1). Analysant la première partie de cet ouvrage, il a passé en revue les influences qui ont contribué à la formation du grand orateur, depuis son enfance jusqu'à son remarquable sermon sur la Vocation de la nation française, prononcé au moment où il revient de Rome après s'y être fait dominicain. L'originalité du travail de M. Favre, ici, comme nous l'a montré le conférencier, réside plus dans l'utilisation sagace et person-

(1) Paris, Poussielgue, 1906.

nelle et le groupement habile de ce qu'on savait déjà que dans l'apport de nouveaux documents. Parmi les pages les plus intéressantes sous ce rapport, il faut signaler celles qui ont trait à la conversion de Lacordaire sous l'empire d'un puissant travail intérieur, à ses relations avec Lamennais, pour lequel du reste il n'éprouva jamais de véritable sympathie, à son étude de saint Augustin qui lui suggéra sa méthode apologétique. Quant à la seconde partie, M. Favre déclare qu'elle n'est qu'un essai, mais elle est certes bien plus que cela : il cherche à fixer la date et les circonstances de chacun des discours de l'illustre dominicain, à rappeler, d'après les journaux et les correspondances privées du temps, l'impression produite sur les auditeurs, ainsi que les jugements émis par les contemporains.

∴

Pour finir, M. Schaetzen nous transporte en plein moyen âge par son étude sur *Aucassin et Nicolette*, la ravissante « chantefable ». Œuvre d'un *clericus vagans* ainsi que le montrent ses tendances démocratiques, elle est aussi une parodie des chansons de geste par son caractère burlesque et un récit courtois par sa conception de l'amour. C'est de plus une création d'artiste par l'ingénieuse combinaison des événements et l'habile gradation de l'intérêt. La peinture des caractères révèle un réel talent d'observation et la délicatesse et la grâce du style en font une charmante idylle.

—

RECHTSGENOOTSCHAP
der Katholieke Universiteit van Leuven.

BESTUUR.

Eere-Voorzitters : Mgr Hebbelynck, rector magnificus.
M. professor Van Biervliet.
Voorzitter : M. professor Schicks.
Ondervoorvoorzitter : M. H. Michielsen.
Secretaris : M. F. Bellemans.
Hulpsecretaris : M. F. Standaert.
Schatbewaarder : M. A. Theunen.

LEDEN.

MM. R. Alen, G. Berghman, V. Boon, K. Carton, J. Claerhout, E. De Boungne, A. De Groeve, A. De Jaegher, J. Delrue, A. De Schepper, J. De Wulf, J. Dupont, N. Gysen, H. Hinnekens, R. Hoornaert, K. Indekeu, G. Lathuy, H. Marck, F. Maesfrancx, C. Mees, K. Minnen, G. Naets, Ph. Nève, W. Rosseeuw, H. Rotsaert, F. Van Caillie, R. Van Craenenbroeck, L. Van der Meersch, H. Van de Velde, M. Van Hecke, H. Van Oeckel, A. Veltkamp, E. Vereecken, J. Verelst, J. Versichel, H. Verwilghen, G. Waffelaert.

VERSLAG
over de handelingen van het RECHTSGENOOTSCHAP gedurende het academisch jaar 1906-1907, door M. Franz BELLEMANS, secretaris

---

Mijnheeren,

Er was een tijd dat onder de studenten de rechtswetenschap eenigszins werd aangezien als iets dat enkel dient beoefend in 't vooruitzicht van een examen; van lieverlede werd zij verachteloosd ten voordeele

der staathuishoudkunde die bijna het eenige voorwerp zou zijn voor bijzondere studiën. Verre van mij de gedachte de immer aangroeiende belangrijkheid der staathuishoudkunde te ontkennen, verre van mij hare scheiding met de rechten te willen uitspreken; ik stel integendeel vast dat er een innig verband bestaat tusschen beide, maar tevens dat de staathuishoudkunde als ondergeschikt te beschouwen is.

Het verslag dat wij de eer hebben u voor te dragen, zal u toonen dat althans aan de rechtswetenschap de ijver wordt toegewijd die door het belang en het nut harer beoefening wordt gevergd. Het positief recht is immers meer dan eene dorre tekstwetenschap, zoodat voor wijsgeerige geesten de studie ervan een zoo zuiver verstandelijk genot kan baren als deze van gelijk welke kennis.

Naar wensch van den heer Voorzitter prof. Schicks, werd er in onze werking eene wijziging gebracht : voortaan zouden enkel strafzaken gepleit worden, de vragen van burgerlijk recht zouden het onderwerp aangeven tot voordrachten.

Onze eerste vergadering had plaats op 27 November; wij woonden er de debatten bij over eene boetstraffelijk gemaakte misdaad.

M. Boon trad op als orgaan van het Openbaar ministerie om straf te vorderen tegen Hendrik De Pauw, die op eene dorpskermis aan Karel Ruys eenen messteek had toegebracht tengevolge van welken deze twee dagen nadien was overleden.

Mr Verwilghen, met de verdediging belast, pleitte de verzachtende omstandigheden.

Na antwoord van het openbaar ministerie en wederantwoord van de verdediging werd de zaak aan de Rechtbank overgelaten.

De uitspraak wachtte niet lang. Maar eilaas, haast en spoed zijn zelden goed. De rechtbank, samengesteld uit de heeren..... of liever neen, de geschiedenis zal hun namen verzwijgen, de rechtbank dus, uit het oog verloren hebbende dat de misdaad boetstraffelijk was gemaakt, veroordeelde den ongelukkigen De Pauw tot eene crimineele straf : 5 jaar opsluiting!

'k Zou de pen willen hebben van eenen Nicolaas Beets of eenen Justus van Maurik, om de verbaasde gezichten der rechters af te schetsen bij den algemeenen schaterlach die hun vonnis of arrest — gelijk men ook dit rechterlijk wangedrocht noemen wil — onthaalde. Tot hun troost herinner ik hen enkel aan het vers van Horatius. : *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

De moedige verdediger van De Pauw kon natuurlijk met de uitspraak der rechtbank geen vrede hebben en was er tegen in beroep gegaan.

Op 11 December werd de zaak voor het Hof gebracht.

Het openbaar ministerie vraagde dat enkel de vijf jaar opsluiting zouden vervangen worden door vijf jaar gevangenzitting.

Mr Verwilghen trachtte te bewijzen dat het misdrijf te verschoonen was vermits de betichte door zware gewelddaden jegens zijnen persoon was uitgedaagd geworden.

Het Hof, samengesteld uit de heeren Bellemans, Standaert en Van de Velde, was van gevoelen dat er geene oorzaak van verschooning bestond, maar dat de straf nochtans diende verminderd, derhalve werd De Pauw veroordeeld tot een gevangenzitting van 3 jaar.

Op dezelfde vergadering hoorden wij een voordracht van den heer Marck over « de doodstraf ».

Spreker, na getoond te hebben dat dit onderwerp, noch verouderd noch zonder praktisch nut is, schetst ons de geschiedenis der doodstraf bij de ouden en gedurende de middeleeuwen af. Hij steunt er op dat ten dien tijde het doel der straf enkel was : doen lijden, zich wreken en onteeren.

Thans heeft men van de straf een ander besef : zij moet herstellen, beletten en verbeteren. Welnu, aan geen enkel dezer drie vereischten voldoet de doodstraf. Die stelling bewijst spreker door redeneering en feiten; hij steunt op de slechte gevolgen die zulke straf meësleept en wederlegt de opwerpingen van Rossi en van andere voorstaanders der halsrechting. Hetgeen de misdadigers weerhoudt is de zekerheid der straf en daartoe is het stelsel onzer gevangenhuizen volkomen toereikend.

Het besluit van M. Marck is : de maatschappij heeft het recht en den plicht zich te verdedigen; kan zij het doen — zooals het is bewezen — door andere straffen, dan heeft zij het recht niet ten dood te brengen.

Op de vergadering van 15 Januari 1907, verhandelde M. Bellemans, naar aanleiding van een arrest onlangs door het Hof van Rouen uitgevaardigd de vraag of den voogd een loon mag toegestaan worden.

In het oud Fransch recht, zoowel als in het Roomsch recht, was de gratuiteit der voogdij geen volstrekte regel.

Het wetboek Napoleon heeft hierover geene uitdrukkelijke schikkingen. De rechtsspraak neemt eenparig aan dat, hetzij rechtstreeks hetzij onrechtstreeks, een loon mag toegestaan worden. (Beroepshof Agen, 19 Februari 1830; Verbrekingshof Frankrijk, 18 April 1854; Beroepshof Dijon, 14 Mei 1862; Verbrekingshof Frankrijk, 14 Decemder 1863; Beroepshof Douai, 5 April 1865; Beroepshof Rouen, 13 December 1905). De rechtsleer is dit stelsel vijandig. Spreker geeft een kritisch overzicht

van de argumenten der bijzonderste rechtsgeleerden. Hij is van gevoelen dat de voogdij mag bezoldigd worden : zij is een mandaat, welnu is de gratuiteit van de natuur van het mandaat, ze is niet van zijn essentie (art. 1986, B. W.); derhalve mag men ervan afwijken.

Eene vergelding is over 't algemeen gewettigd : een beheer om niet is meestal slecht; alle moeite verdient loon. Misbruiken zijn niet te vreezen : art. 883 van 't Wetb. van Burgel. Rechtspl. wapent ons tegen misbruiken van wege den familieraad; art. 1999, B. W. tegen den voogd.

Als tweede punt stond op de dagorde een strafgeding.

M. Dupont kwam als orgaan van het openbaar ministerie straf vorderen tegen August Segers beticht van aan Frans Willems slagen en kwetsuren die een onbekwaamheid tot persoonlijk werk veroorzaakten te hebben toegebracht.

M. Michielsen stond aan de balie der verdediging. Hij toont door de omstandigheden waarin het feit gepleegd werd, dat het geenszins is bewezen dat de slagen door zijn kliënt werden toegebracht.

De rechtbank — heeren Van de Velde, Hinnekens en Van Hecke — veroordeelde den betichte tot een gevangenzitting van twee maand.

Bij het aanvangen der zitting van 29 Januari neemt M. Bellemans, secretaris, het woord om den heer voorzitter professor Schicks geluk te wenschen ter gelegenheid zijner benoeming als lid der commissie tot herziening onzer fiscale wetgeving waarvan de instelling door het Staatsblad van 27 Januari werd afgekondigd.

De heer Voorzitter bedankte in hartelijke taal.

Hierna ging men over tot de dagorde.

M. Hinnekens verhandelde de volgende vraag : Is het weigeren van wege een der echtgenooten voor de Kerk te trouwen een grove beleediging wegens dewelke de andere echtgenoot de echtscheiding of de scheiding van tafel en bed zal mogen vragen.

Volgens Laurent, neen. De weigerende partij maakt enkel gebruik van haar recht, overtreding der wet is hier niet te vinden.

Volgens Demolombe en anderen, ja : 1° hierin ligt grove beleediging dat daardoor een der echtelingen verplicht wordt in een staat van bijzitterij te leven, die strijdt met zijn rechtmatigste overtuigingen en blootstelt aan verachting vanwege bloedverwanten en kennissen; 2° er is overtreding der wet : de weigerende partij miskent den plicht van bescherming dien de wet haar tengevolge van den burgerlijken echt oplegt. Tot staving dezer bewijsvoering heeft men een arrest van het Hof van Brussel. M. Hinnekens besluit : in de weigering *kan* grove

beleediging gesloten zijn; de feitelijke omstandigheden (is er b. v. reeds gemeenschappelijk leven geweest of niet) dienen in acht genomen.

M. Delrue hield ons hierna — naar aanleiding van het wetsvoorstel Maenhaut — lezing eener zeer uitgebreide voordracht over het wijzigen van het gebied der notarissen. Gedurende meer dan anderhalve uur wist spreker de aandacht zijner toehoorders te boeien.

De zoo druk besprokene ministerieele omzendbrief van 9 Juni 1906, betreffende de licitatiekosten was, op de vergadering van 14 Februari, het onderwerp eener verhandeling van M. Claerhout. De omzendbrief zegt dat het zooveelste te betalen door den kooper in verkoopingen van onroerende goederen aan minderjarigen of onbekwamen toebehoorende, zal dienen om alle onkosten te dekken behalve deze der akte van quitantie. Deze verandering is goed en gegrond. Maar de omzendbrief zegt verder dat ingeval een colicitant kooper is, er geen zooveelste door dezen zal moeten betaald worden. Deze schikking is betwistbaar zoo wat aangaat het betalen van het recht van 0,25 % alsook het loon der notarissen en de onkosten van ruchtbaarheid. (Rechtbank van Brussel, 24 Augustus en 14 September 1906; Veurne, 1 December 1906; Doornik, 20 September 1906; Dinant, 3 Januari 1907; Beroepshof Gent, 3 Januari 1907.)

Hierna hadden wij de verhandelingen eener strafzaak. Tegen Pieter Van Mol beticht van sigaren verheeld te hebben vroeg M. Van Hecke, orgaan van het openbaar ministerie de toepassing van art. 505.

Mr De Boungne pleitte met vuur en overtuiging de onschuld van den betichte.

De rechtbank (MM. Berghman, Michielsen en Vande Velde), veroordeelde den betichte tot eene gevangenzitting van 15 dagen en eene geldboete van 100 frank.

Op de vergadering van 26 Februari onderzochten de heeren Gysen en Van Oeckel de waarde, ten aanzien van den waren erfgenaam, der daden door den schijnbaren erfgenaam gepleegd aangaande zaken der erfenis.

De schijnbare erfgenaam, zegt Mr Gysen, was bezitter : hij kan dus geldig die daden verrichten — maar ook die daden alleen — voor dewelke slechts de hoedanigheid van bezitter vereischt is. Daaruit volgt dat de daden van loutere bewaring, van toezicht, van voorloopig beheer, het ontvangen der inschulden van de erfenis (art. 1240) geldig zijn. Vonnissen voor of tegen den schijnbaren erfgenaam uitgesproken kunnen aan den waren erfgenaam tegengesteld worden. De gewone daden van beheer houdt de Belgische rechtsspraak voor geldig; zij beroept zich op

art. 1673 en 1240 alsook op de noodwendigheden van het dagelijksch leven. Doch die beweegredenen schijnen niet doorslaand genoeg om van den algemeenen regel te doen afwijken; de daden van beschikking ten slotte zijn nietig tegenover den waren erfgenaam (art. 1599, B. W.; art. 74, wet 16 December 1851).

M. Van Oeckel stelt vast dat er zijn die nog ruwer toeslaan op de daden door den schijnbaren erfgenaam verricht. Maar dienen nu voor nietig gehouden de daden van beschikking en meer bepaaldelijk de daden van beschikking over onroerende goederen en roerende ontstoffelijke goederen? (Voor roerende stoffelijke goederen rijst de vraag niet op, vermits art. 2279 erop toepasselijk is.) Spreker meent dat deze daden van beschikking ten bezwarenden titel door de schijnbaren erfgenamen gedaan, dienen behouden :

1° Dat eischt de billijkheid : de volstrekte goede trouw der derde personen die met den schijnbaren erfgenaam hebben gehandeld, de zekerheid der maatschappelijke betrekkingen, het algemeen belang zelf dat wil dat de goederen der erfenis niet jaren lang buiten den handel blijven.

2° Vinden wij niet uitdrukkelijk dit billijkheidsprinciep in de wet? De toepassingen ervan komen talrijk voor in het B. W. wat het regelen aangaat van soortelijke gevallen : art. 1240, 136, 783, ook nog ingeval van onwaardigverklaring van een erfgenaam die reeds eenige jaren de erfenis bezeten heeft; de algemeene denkwijze verklaart geldig al de daden die hij voor de onwaardigverklaring verrichte. Deze voorbeelden bewijzen dat de wetgever de billijkheid en de goede trouw heeft gehuldigd om de strengheid der gestelde grondbeginselen te temperen. Het ware overdreven hem hier het inzicht toe te kennen het eigendomsbeginsel te hebben willen doordrijven in weerwil van de rechtmatige eischen der billijkheid.

M. Gysen, in zijn antwoord, bekent dat de gevolgen der ongeldigheid der daden van beschikking in vele gevallen erg bezwarend zijn, al worden ze soms door de verjaring eenigzins gestuit; maar wij onderzoeken hier wat de wetgever heeft gewild en niet of zijne oplossing de beste is. De beweringen der tegenstrevers om te bewijzen dat in dit geval de wetgever een uitzondering heeft gemaakt aan art. 1599 houden geen steek. Al die gevallen zijn uitzonderlijk dus voor geen logische uitbreiding vatbaar; bovendien zijn in de eerste gevallen de toestanden gansch verschillend.

M. professor Schicks kwam ten slotte in de bespreking tusschen om

de aandacht te vestigen op een vonnis der Rechtbank van Doornik van 22 October 1902, dat in een zeer bijzonder geval, afwijkt van de tot dan door de Belgische rechtspraak gevolgde strekking, om, gelijk de Fransche rechtsspraak de billijkheid als richtsnoer te nemen.

Op de dagorde der vergadering van 12 Maart stond als eerste punt een strafgeding. Voor de Rechtbank was gedagvaard Pieter Pauwels beticht van te Diest in de waters, in gemeenschap met den Demer, gevischt te hebben zonder toelating van dengene aan wien het vischrecht behoort.

M. Berghman, orgaan van het openbaar ministerie, vraagde tegen hem de toepassing van art. 7 der wet van 19 Januari 1883.

Zijn verdediger M. De Groeve steunde op zijn goede trouw daar hij onderhandeld had met iemand die zich deed doorgaan als hadde hij het vischrecht.

De Rechtbank (MM. Bellemans, Nève en Gysen) verwees den betichte tot eene geldboete van 26 frank en de verbeurdverklaring van het vischtuig, met schorsing gedurende 3 jaar.

Hierna hield M. Standaert eene voordracht over de fundatiën bij uitersten wil.

Eene fundatie is eene milddadigheid aan een zedelijken of natuurlijken persoon gedaan ten laste ze te doen genieten aan een onbepaalde reeks nog niet vastgestelde personen daartoe geroepen (Dalloz, 1893).

Hetgeen de fondatie kenmerkt is de gedachte van eene blijvende bestemming.

Men kan drie soorten van fundatiën onderscheiden :

A) De publieke rechtstreeksche fundatie.

Deze kan niet uitgevoerd worden dewijl luidens art. 906, B. W. de persoon die een erfmaking wil aanvaarden moet bestaan of ten minste ontvangen zijn op het oogenblik van het openvallen der erfenis.

B) De publieke onrechtstreeksche fundatie.

De bevoorrechte is een openbaar reeds bestaande gesticht. Deze fundatie is geldig.

C) De private fundatie.

Is er in ons recht plaats voor deze soort van fundatiën? M. Baudouin, procureur generaal bij het Verbrekingshof van Frankrijk antwoordt hierop : *La fondation privée existe comme œuvre privée avec tous les inconvénients que peut entraîner ce caractère, mais elle est vivante et légale.*

Tegen deze geldigheid maakt men de volgende opwerpingen :

1° De persoon bij uitersten wil ingesteld is slechts een tusschengestelde persoon.

Neen, de bevoorrechte met het kapitaal is een ware erfgemaakte.

2° De openbare gestichten hebben een monopolie wat de weldadigheid aangaat.

Niets, noch in sociologie noch in rechten, kan dit monopolie rechtvaardigen.

3° De personen die geroepen zijn om de fundatie te genieten zijn nog niet gekend of nog niet vastgesteld, of kunnen het niet worden op het oogenblik van het openvallen der erfenis : dit is ook geene voldoende reden om de fundatie als ongeldig aan te zien.

Op onze vergadering van 23 April 1907, gaf M. Theunen ons de oplossing van eenige praktische vragen betreffende het afleveren van legaten.

Indien de erflater beschikt heeft ten voordeele zijner wettige erfgenamen met aan ieder bepaalde goederen te maken voor eene waarde gelijk aan zijn deel, dan moeten de erfgenamen aan elkander de aflevering hunner legaten doen.

Heeft de erflater door bijzondere legaten over al zijn goederen beschikt ten voordeele van andere personen dan zijn wettige erfgenamen, dan dient de vraag van aflevering der legaten tot deze gericht. Is de erfenis door de legaten uitgeput, dan zullen de erfgenamen verzaken, en de legatarissen zullen een curator doen benoemen.

In geval een erflater bijzondere legaten gedaan heeft ten voordeele zijner wettige erfgenamen waarvan een bovendien legataris is ingesteld van het overige, dan moet deze laatste beschouwd worden als een algemeene legataris. Indien er geene reservataire erfgenamen zijn dan heeft hij geen aflevering te vragen, maar indien het testament eigenhandig of geheim is, dan moet hij zich in bezit doen stellen. Hij is het die op zijn beurt aan de andere erfgenamen aflevering der legaten zal doen.

Indien de erfgenamen minderjarig zijn, dan zal de aflevering zonder machtiging van den familieraad en zonder bekrachtiging der rechtbank gedaan, de minderjarigen slechts verbinden onder voorbehouding het testament te betwisten.

Als tweede punt stond op de dagorde : Het wetsontwerp over het opzoeken van het vaderschap. M. Rosseeuw hield ons hierover eene zeer gedocumenteerde voordracht.

Op ons laatste vergadering, den 4 Juni 1907, verhandelde M. Waffelaert de volgende vraag : « Welk is de burgerlijke staat van een natuurlijk kind achtereenvolgens erkend door twee personen die beiden beweren de vader te zijn? » Het eenige artikel van het B. W. dat hierover handelt is art. 339. Volgens de rechtsleer zijn de mogelijke bewijzen en

vermoedens die men dient aan te nemen de belijdenis der moeder, de voorrang der erkenning, de keus van het kind, de omstandigheid dat de erkenning ondersteund wordt door het bezit van staat, het belang van het kind. Geen enkel dezer bewijzen, alleen en op zich zelf genomen, lost de vraag degelijk op. Men moet die bewijzen vergelijken en hun wederzijdsch gewicht in acht nemen en feitelijk degene der erkenningen verkiezen die door het grootste getal vermoedens als waarschijnlijkst voorkomt. De rechtsspraak heeft immer in dezen zin de vraag opgelost. (Arrest Verbrekingshof Frankrijk, 1847; Beroepshof Luik, 1901.) Alleen de rechtbank van Puy heeft zich in 1905 bijzonderlijk op het belang van het kind gesteund.

Hierna hadden wij, zooals alle jaren op onze laatste vergadering, het genoegen een onzer oud-leden weder te vinden om ons ietwat mede te deelen van hetgene de praktijk hem reeds heeft aangeleerd. Dit jaar was advocaat Engeen Bosteels gekomen om ons te spreken over de wet op de werkongevallen. Spreker wist zijne stof, tot eenige hoofdpunten gebracht, klaar en duidelijk uiteen te zetten en oogstte met zijn leerrijke voordracht den grootsten bijval.

Naderhand werd er overgegaan tot de verkiezing van het bestuur voor het toekomend jaar.

Werden gekozen :

Tot ondervoorzitter : M. Hinnekens.

Tot secretaris : M. Van Hecke.

Tot hulpsecretaris : M. Naets.

Tot schatbewaarder : M. Verelst.

Zwaar zouden wij aan onzen plicht te kort blijven en wellicht zouden wij, en te rechte, van ondankbaarheid mogen beschuldigd worden, mochten wij dit verslag sluiten zonder aan onzen Voorzitter professor Schicks, onzen vurigen dank uit te spreken. Niet enkel houdt hij er van stipt ieder onzer vergaderingen voor te zitten, maar hij bekommert zich met het regelen onzer gansche werking, hij wil zich in onze nederige besprékingen mengen en laat ons zoo putten aan de rijke bron zijner kennissen. Voor deze zoo hooggeschatte medewerking is het Rechtgenootschap ten zeerste dankbaar; wij zijn gelukkig hier deze gevoelens te kunnen uitdrukken en te mogen verzekeren dat ze bij ons, ouderen, niet zullen verzwinden bij het verlaten der *Alma Mater*.

Sociale Studiekring en Sprekersbond der Leuvensche Studenten.

BESTUUR.

Eerevoorzitter : Hoogeerwaarde Heer HEBBELYNCK, rector magnificus.
Voorzitter : Zeer Eerw. Heer Kanunnik SENCIE, hoogleeraar.
Ondervoorzitter : Wel Ed. Heer VLIEBERGH, hoogleeraar.
1ste schrijver : VERWILGHEN, Huibrecht, student.
2de schrijver : DE GROODT, Arthur, student.

EERELEDEN.

E. H. LUYTGAERENS, algemeene schrijver van den Boerenbond.
VAN DIEREN, E., advokaat.

LEDEN.

MM. E. H. J. Belpaire; E. H. C. Bouteca; G. Berghman; J. Bernolet; Adv. Eug. Bosteels; E. P. Bus, M. S. C.; E. H. J. Cardijn; K. Carton; E. P. Clercks, M. S. C.; J. Clynmans; L. Cools; G. Dauwe; Fr. De Groote; Edw. De Bougne; A. De Groeve; E. P. De Roover, M. S. C.; L. Destrait; E. H. De Strycker; Jos. De Smedt; E. H. Engelen; Alf. Fierens; A. Flipts; Fr. Fransen; Rob. Gits; N. Gysen; H. Hinnekens; A. Janssen; Edm. Jans; V. Jonckheere; J. Jossa; Fr. Kerremans; E. P. Lelieveld, M. S. C.; E. Markey; E. Meeussen; C. Mees; F. Melchior; H. Michielsen; H. Mommaerts; M. Orban; D. Pieten; H. Poot; Ars. Raedts; G. Rabau; W. Rosseeuw; A. Sterckx; J. Spincemaille; Fl. Standaert; P. Taverniers; Ad. Thienpont; Aug. Van Cauwelaert; Jos. Van den Eynde; H. Van de Velde; Eug. Van den Steen; A. Van de Wouwer; H. Van Eeckhoudt; Ph. Van Isacker; Jul. Van Goethem; X. Van Nuffel; H. Van Oeckel; J. Van Oeckel; E. Vereecken; E. H. O. Verhaeghe; E. H. Verhamme; V. Wouters.

NIEUWE LEDEN.

MM. A. Allaerts; F. Beten; Cam. Billiet; Lod. Bril; Boesmans; E. P. Fred. Callaey; E. P. Val. Claes; And. Clerckx; E. H. J. Cochez; E. P. De

Bens; P. De Brabandere; E. H. Eg. De Wit; E. H. Arth. Dumortier; E. P. Eyermans, M. S. C.; Jul. Flamant; Huwaert; E. P. Jacobs, M. S. C.; Jos. Joos; Jan Lindemans; Kar. Michiels; Ren. Meyer; E. H. Aug. Nobels; G. Naets; Aug. Tant; Thuysbaert; Hub. Thier; E. H. Fr. Van Deuren; E. P. Vande Lemmer, M. S. C.; E. P. Vande Pol, M. S. C.; Van der Meulen; Van der Varen; Em. Van Dievoet; E. H. Van Molkot; W. Van Opstal; Kar. Vergunst; E. H. Osc. Verhaeghe; Const. Verhaert; Verheyen; Cam. Vermoesen; And. Verstreken; Fr. Willems; Wynants.

VERSLAG

over de werkzaamheden van den SPREKERSBOND, onder het schooljaar 1906-1907, door den heer Huibrecht VERWILGHEN, advokaat.

Eerweerde Heeren,
Mijne Heeren,

Het was onder eenen machtigen toeloop studenten dat op 20 October de eerste vergadering van den *Sprekersbond* geopend werd. Twee namen waren daar bijzonder de oorzaak van. De eerste was die van den voorzitter, den ouden studentenvriend, den Zeer Eerw. Heer Kanunnik Hoogleeraar Sencie; de tweede naam was deze van den Wel ed. heer Vliebergh, de ziel van vele sociale inrichtingen. Reeds zoolang zijn zij door de studenten gekend en gewaardeerd dat het niet wonder scheen zoo dien avond de gewone vergaderzaal van den *Sprekersbond* te eng was. Te meer dat op de dagorde stond : Hgl. Vliebergh met eene voordracht over *Een Katholiek Sociaal Programma*. Telken jare geven zij alzoo het goede voorbeeld om den studenten te toonen dat men het nooit bij woorden mag houden maar steeds ter daad moet overgaan. Zoo hoorden wij den laatste vroegertijds over : « de werkongevallen in den vreemde », « den landelijken eigendom in de Kempen », « de Duitsche sociale beweging », zoo zagen wij den eerste alle weken onze vergadering voorzitten en leiden en onze soms verflauwende geestdrift aanvuren.

Moge het voorbeeld dier twee mannen ons, studenten, overtuigen dat men, hoeveel het werk ook moge pramen, zijn verstandelijken voorraad

aan de anderen moet mededeelen. Het is als eene zedelijke aalmoes, gegeven door dezen die meer bezitten aan geestesrijkdom, ten bate van dezen, die steeds zoo gretig naar dien steun zitten te wachten.

Hgl. Vliebergh had het dus dien avond over *Een Katholiek Sociaal Programma*, maar kwam toch niet aan het woord, vóor dat Hgl. Kanunnik Sencie aan allen een wakker welkom had toegestuurd, het doel en het werken van den *Sprekersbond* uiteengelegd en aan ieder, jong en oud in het studentenleven, de persoonlijke ontwikkeling had aanbevolen. Zijne openingsrede genoot krachtige toetreding.

Hgl. Vliebergh gaf ons eene ware wandelvoordracht door gansch het sociologisch museum, met links en rechts een wenk, eene opmerking, een typisch voorbeeld. Nergens bleven we staan, doch we kwamen overal, alles beziende met een vluchtigen blik, want wat al schatten zijn in dat museum vergaderd!

De oude leden zullen ongetwijfeld, binst de wandeling, een aantal zaken, misschien wel gansche afdeelingen, bemerkt hebben, waar ze vroeger nooit acht op sloegen en bij de eerste gelegenheid zouden zij op hunne stappen wederkeeren om zorgvuldig al dat nieuw ontdekte te gaan onderzoeken. Nochtans zullen zij dadelijk bemerkt hebben hoe logisch Hgl. Vliebergh de verschillende toogstukken had weten te schikken, en ook hoe alles aan elkaar hangt als een noodzakelijk proces, van af het oogenblik dat men het princiep aanneemt : de samenleving moet op christen grond steunen.

De nieuwe leden zullen er wellicht wat duizelig door geworden zijn, toen ze die ontelbare, voor hen nog nieuwe instellingen en toestanden, zoo zijn voorbijgesneld. Niettemin zullen zij gezien hebben wat al aantrekkelijks dit museum inhoudt en ze zullen spoorwijs genoeg geworden zijn om alles eens van nabij en op eigen hand te gaan bekijken.

Ouden en jongeren kwamen dan latertijds de vruchten hunner opzoekingen den leden meêdeelen en zoo beleefde onze *Sprekersbond* een deugdelijk jaar. Daarom gaat nu nog onze dank aan Hgl. Vliebergh, den leidsman in die wandelvoordracht, omdat hij daartoe veel heeft bijgebracht.

In den aanvang der volgende vergadering, 7 November, kondigde de eerste schrijver, Jef Vanden Eynde, ons een spijtig nieuws aan, namelijk zijn ontslag. Sedert zoovele jaren had hij daar aan de groote tafel plaats genomen in het vereerend gezelschap van Hoogleeraren Sencie en Vliebergh en sedert zoovele jaren stiptelijk zijne taak vervuld : wekelijks

was hij daar, gereed met zijn verslag en dikwijls reeds wetend van een spreker voor de volgende vergadering, nieuwe leden aanbrengend, de oude aansporend. Hij was waarlijk het toonbeeld van den schrijver. En, werd dan ook gepleit om den heer Vanden Eynde op dit besluit te doen terugkomen, het baatte niet, het stond onwederroepelijk vast.

En ja, wie de zaken van nabij kende, kon dadelijk merken dat het hoegenaamd niet was uit verveling, maar wel uit overlast van werk dat dit besloten werd en zoo moest men wel toegeven. 't Was met spijt, want men wist maar al te wel, wat men door dit aftreden verloor aan geestdrift en wijs beleid. De voorzitter zei dat heel wel in de schoone rede die hij den aftredende toerichtte. Nu, de *Sprekersbond* staat, Goddank, sterk genoeg om niet door het aftreden van een lid, hoe verdienstelijk ook, sterk beïnvloed te worden. De tweede schrijver werd dus gepromoveerd tot de plaats van eersten schrijver en in de toekomende vergadering zou men een nieuwen tweeden schrijver kiezen.

In diezelfde vergadering werd dan het woord verleend aan den Eerw. Pater L. De Roover, M. S. C. Hij sprak over *het loonvraagstuk :* beurtelings onderzocht hij de socialistische, de liberale en de gezonde leer over dit punt. De socialisten overdrijven de belangrijkheid van den arbeid als factor van de gebruikswaarde der goederen. Daar ligt hunne dwaling.

De liberalen steunen het loon, alleen op de wederzijdsche overeenkomst, die vrijelijk gesloten wordt. Die stelling is valsch. De maatstaf moet zijn : het noodige tot onderhoud van eene werkmansfamilie, volgens de eenvoudige redeneering : Er moet gelijkheid bestaan tusschen gegeven arbeid en loon; de Voorzienigheid heeft aan den werkman enkel zijn arbeid geschonken tot zijn onderhoud, dus moet het loon hieraan evenredig zijn.

De Kerk heeft geen stelling genomen in het debat : of voor het loon het familieonderhoud of het enkelingsonderhoud als basis moet genomen worden. Volgens spreker dient het eerste als grondslag te dienen en de vakvereeniging is wel in staat om het bedrag hiervan te bepalen, en dus een collectief arbeidsverdrag vast te stellen. Om te eindigen voegt Pater De Roover erbij, dat deze werking echter niet zal baten zoo niet de alcoholplaag wordt bestreden. Deze flinke voordracht werd met de grootste belangstelling aanhoord.

Den 14 November werd dan tot de keus van een tweeden schrijver

overgegaan. De twee derden der stemmen wezen Arthur De Groodt aan. Dat was het erkennen van heer De Groodt's stiptelijke aanwezigheid en van de werkdadige belangstelling die hij altijd in de besprekingen en spreekbeurten getoond had evenals in de voordrachten.

Verders besprak de heer H. VAN OECKEL de *coöperatie-wet.*

Wat is de wettelijke bepaling der coöperatie? Eene vereeniging wier ledental en ingelegd kapitaal veranderlijk zijn en waarvan de aandeelen onafstaanbaar zijn aan vreemden. Haar doel? Betere waar aan goedkooperen prijs aanbieden. Daaruit volgt dat geene samenwerking moet ingericht worden als dit doel op andere wijze bereikt is, alhoewel andere omstandigheden kunnen doorwegen namelijk : het crediet.

Er mag aan de vereeniging geen politiek doeleinde gegeven worden, nochtans is het moeilijk hier een degelijke waarborg te stellen.

Goed ingericht kunnen de samenwerkende maatschappijen veel bijbrengen tot verbetering van den middenstand.

Den Woensdag nadien hoorden wij eene voordracht over de *Vakvereenigingen.* In het eerste deel deed de heer H. VAN DE VELDE de geschiedenis kennen der vakvereenigingen en hoe onze grondwet hun bestaan mogelijk maakte. Zoo werden opgericht de nu nog bestaande vakvereenigingen der letterzetters te Brussel en der wevers te Gent. Sedert het in 1886 te Luik gehouden Congres ontstond de gedachte en werd ze stilaan overal voorgestaan, dat het oorbeeld de gemengde vereeniging was : werklieden en bazen te zamen. Sedert 1891, het jaar der encycliek kwam eene andere gedachte op den voorgrond : vereeniging voor enkel werklieden en in 1898 kwam de wet van minister Nyssens die gedachte bekrachtigen.

Wat moeten wij nu denken over vakvereenigingen, gemengde of niet? De eerste zijn mogelijk in de kleine nijverheid en zoo zagen wij de Gildenhuizen ontstaan. Zij zijn echter onmogelijk in de groote nijverheid waar baas en werklieden al te verschillige belangen hebben.

Eene andere vraag is, of zij partijdig of onpartijdig moeten zijn? Al zouden ook deze inrichtingen boven de politiek moeten staan, feitelijk is dat niet. Overigens de gebeurtenissen hebben het uitgewezen : onzijdige vakvereenigingen worden altijd socialistisch.

Zware redetwist volgde die voordracht zoowel onmiddellijk nadien als in de volgende vergadering. Zij liep hoofdzakelijk over klassenstrijd, loonkwestie en Gildenhuizen.

Den 28 November kwam aan het woord PATER BUS M. S. C. met eene wetenschappelijke voordracht : *Methode in de Sociologie.* De maatschap-

pelijke vraag is ingewikkeld en breidt zich uit tot al de leden der samenleving, vermits het « bonum commune » het onderwerp dier vraag is. Dus moeten ook allen de oplossing trachten te bevorderen. Dat was nagenoeg zijne inleiding.

Kennis en goede wil volstaan niet, zegde hij ons verder, eerst en vooral moet men methode of leerwijze hebben waarvan het doel onze richting beoogt tot verder onderzoek. Is de rede voldoende? Toch niet, zij mag niet gescheiden zijn van den godsdienst. Ziet men immers niet dat geen enkele ongodsdienstige socioloog een maatschappelijk stelsel, dat staande bleef in al zijne gevolgen, heeft kunnen opbouwen?

Maar hebben zij niet meer vrijheid, meer denkensvrijheid, zij die allen godsdienst verwerpen? Zij hebben enkel breeder horizont langs den kant van het kwaad, want onze godsdienst leidt ons onfeilbaar.

Welke middelen duidt ons de methode nu aan? De statistiek en de monografie. Door gevolgtrekking worden wij geleerd. Bijzonder het nagaan der uitwerksels eener vastgestelde oorzaak is uiterst belangrijk in deze studie.

Met eenen krachtigen oproep tot de vlijtige instudeering der maatschappelijke vraag eindigde Pater Bus zijne grondige rede.

Den 12 December, sprak E. H. Jan Belpaire over de *Wettelijke inrichting van stielen en ambachten in Oostenrijk*. Von Vogelsang was de groote man die dit bewerkte. Het Staatsbeheer heeft reeds een 5000 vereenigingen ingericht waarvan echter het meerendeel zwak zijn. Bijzonder het economisch doel is belangrijk door den onderlingen bijstand aan elke vereeniging verbonden. Ieder ambachtsman *moet* er deel van uitmaken en moet zijn vak geleerd hebben. De bevoegdheid wordt vastgesteld door eene proef; eerst dan mag men werkman worden bij eenen kleinen baas en moet het drie jaar blijven, wat vastgesteld wordt door het werkboekje dat elk Oostenrijksch ambachtsman bezit.

Het voordeel dier inrichting is beperking der concurrentie en gelijkheid der voortbrengst. Toch is dat niet voldoende en een betere weg dient gezocht : de weg der samenwerking en vakontwikkeling. Deze voordracht was bijzonder belangwekkend omdat E. H. Jan Belpaire ter plaats gansch die inrichting is gaan studeeren.

Een der allerbelangrijkste vergaderingen van den Sprekersbond was voorzeker deze van 19 December, waarin hoogleeraar L. Frateur ons kwam spreken over de *Veebonden*. Tegenwoordig is de veeteelt niet meer eene liefhebberij, maar is wel eene economische inrichting geworden die het doel harer werking zoekt in :

1° den prijs van het voeder te verminderen:

2° de innerlijke waarde en dus den kooprijs der dierlijke producten te doen stijgen;

3° het veranderingsvermogen van het dier te verbeteren.

Hoe werkt de Leuvensche Veebond? Eerst met eene algemeene afdeeling. Tweemaal te maand worden de opbrengst en het gebruikte voedsel voor elk dier vastgesteld. Ten tweede met eene kweekafdeeling om de beste dieren uit te lezen en te vermenigvuldigen.

Zoo wordt de veeteelt een echte nijverheid en daarom is er een studiecomiteit gevormd. Ook wordt er bijzonder acht gegeven op den gezondheidstoestand der runddieren en wordt er gezorgd voor het zuiveren der stallen en voldoende voeding, om de dieren tegen ziekte te vrijwaren.

Aan Hgl. Frateur richten wij hier nogmaals een diepgevoelden dank en wij hopen hem meermalen weder te zien tot bloei van den Sprekersbond en... tot ons eigen onderwijs.

En nu was het verlof, de blijde tijd, maar ook voor velen de tijd van persoonlijk werk. Wat zou het uitbrengen? Want zeker is het dat een open weer, een harde winter, die aan ons studenten een glibberige ijsbaan verleent, heel weinig geschikt is tot veel eigen geesteswerk! Het wintert maar eenen keer op een jaar! En ja! ditmaal kan men schaverdijnen zooveel het hart kon lusten! Toch waren wij weer vergaderd op 9 Januari van het nieuwe jaar 1907; de heer AUGUST VAN CAUWELAERT was aan het woord met eene voordracht over *de schoolwet van 1895*. In een eerste deel overschouwde hij de wetten van vroeger jaren en hoe de gedachte : godsdienst in het onderwijs eene volledige kentering onderstaan had. In 1842 was er ieder voor en in 1878 schrapte men ze uit ons wetboek. In 1884 werd er dan dadelijk eene nieuwe wet gestemd. Daarna onderzocht spreker de wet van '95. De grondslagen ervan zijn : 1° ieder moet een onderwijs hebben naar zijne meening; 2° het onderwijs in godsdienst en zedenleer is verplichtend tenzij uitdrukkelijk ontheffing gevraagd wordt; 3° de meester moet in gansch zijn onderwijs dien tweeden grondslag bevorderen.

Dat was goed, maar wat slecht was : 1° vraagt *één* kind vrij gesteld te worden van godsdienstonderwijs, dan moet gansch het onderwijs onzijdig zijn; 2° is de meester godsdiensthater dan verlamt hij gansch het godsdienstonderwijs. Dat kwaad steekt de oogen uit.

Nu kwam het wetsontwerp van A. Verhaeghe voor de Kamer om de vrije scholen meer toelagen toe te kennen. Heer Woeste sprong er tegen in 't harnas.

Deze uitstekende lezing werd druk toegejuicht en besproken.

De volgende week stond weer iemand opgeschreven, maar Hgl. VLIEBERGH — hij nogmaals — had gepeinsd, dat, met de Reichstag's ontbinding, vele leden meer verlangden te weten over dien politieken toestand en... eens dat hij wat gepeinsd heeft, dan is het alzoo! Hij kwam dan op 16 Januari ons spreken over *Duitschland*.

Vier krachten drijven dat land op politiek gebied voort : 1° *De Keizer*, Sedert 1870 waren er drie keizers : Willem I, de keizer naar ouden trant met eigen gedacht maar toch beïnvloed door Bismarck, keizerin Augusta en zijn zoon. Daarbij prins en soldaat. Maar de Culturkampf en sommige oorlogen kunnen wij hem niet vergeven. Na hem : Frederik en dan Willem I. Deze heeft nogal eens veranderd, is voor de vloot en buitenbezittingen, maar is alleenheerscher.

2° *De bondsraad* is nu veel verminderd in aanzień en invloed.

3° *De kanseliers* waren steeds belangrijke mannen : Bismarck, de ijzeren kanselier, werkte bijzonder voor de grootheid van Duitschland en Pruisen. Hij voerde vele oorlogen en deed den Culturkampf ontstaan. Dan Caprivi, de behoudsgezinde « de rechtschapen man met middelbaar verstand en onaantastbare eer ». Dan zum Hohenlohe die tegen de katholieken werkte maar ook veel voor handel en buitenbezittingen. Eindelijk von Bülow, behoudsgezind, redenaar; geleerd en geern gezien.

4° *De Reichstag*. Hier geeft hoogleeraar Vliebergh een overzicht over de verschillende gezindheden met uitleg over iedere partij en eindigt zijne bondige, zaakrijke rede met een blik over de geschiedenis van het catholicisme in Duitschland, de bewerkers des Culturkampf's : Dr Falk met Bismarck, en dan de wetten : deze waren hoofdzakelijk gericht tegen de voorbereiding der priesters, hunne benoeming en hun hooger beroep, bijzonder weigerde men alle vergoeding. Zoo kwam men tot het jaar 1875 waarin Winthorst, God dank, de bovenhand kreeg.

Aan hoogleeraar Vliebergh sturen wij den zelfden dank als aan hoogleeraar Frateur, dank en, als 't u belieft, tot wederziens, want geen man is hier meer bevoegd dan gij, om over die zaken te spreken.

Den 30 Januari hoorden wij eene mededeeling van den heer JAN BERNOLET over de *Brugsche Vakvereenigingen* of beter over drie vereenigingen van Brugge. De eerste is de *Vrije Burgersbond* die, door niet katholieken ingericht, altijd onafhankelijk gebleven is. Enkel de neringdoeners mogen er deel van uitmaken en zoo is zijn invloed op de burgerij beperkt.

De tweede is het *Bakkersambacht* bestaande vanaf 1125. Nu vereenigt

het al dezen wier ambacht met dat van bakker betrek heeft en stelt zich tot doel : het geestelijk en stoffelijk welzijn der leden. Als middel heeft het den gezamenlijken aankoop van sommige waren.

De derde vereeniging, die der schilders, heeft nog al gelijkenis met de eerste; zij heeft de verzoenings- en scheidsgerechten ingebracht.

Den Woensdag nadien kwam FRANS DE GROOTE met eene studie over *Landverhuizing* en inzonderheid de werking van het « Rafaëlsverein ». Hier te lande kondigt het de reizen af en geeft inlichtingen aan de verhuizers. Vóór het vertrekken uit Antwerpen zorgen de Jezuïeten dat de reizigers hunne christelijke plichten vervullen. Een damescomiteit staat de landverhuizers bij op het oogenblik dat ze afvaren, terwijl eene Engelsche maatschappij voor de reis zelf zorgt. Het ware wenschelijk dat een aalmoezenier de landverhuizers kon vergezellen, ten minste telkens zij lange reizen aangaan. Bij de aankomst in den vreemde heeft de Rafaëlsvereeniging weer bijzondere zorgen voor de arme lieden.

Ware het beter niet van land te verhuizen? Gewoonlijk ja, maar soms toch is er dringende noodzakelijkheid die de lieden buitendrijft, bijvoorbeeld arbeidscrisis. Maar altijd moeten de landverhuizers geld gespaard hebben vóor hun vertrek en in vereeniging gesloten zijn of zij worden om hunne machteloosheid overal in vijandschap ontvangen.

Eene tweede voordracht was op de dagorde : *Vrouwenarbeid*, door Pater BUS, M. S. C.; 't was een volledig verslag over eene voordracht weinig tijd te voren aan de universiteit van Berlijn gehouden. Dat gaf aanleiding tot een zeer belangrijken redetwist over het feminisme.

Het wierd tijd dat de eerste schrijver met iet of wat voor den dag kwam of de leden hadden hem wel geantwoord, telkens hij ze aanzette een werk voor te dragen : en gij, Medice?

Op 13 Februari sprak hij over *Het werk van den akker*. Dit werk heeft als doel aan arme lieden een akkerken te bezorgen met, desnoods, meststoffen, plantgoed en zaden om ze door hun eigen werk uit de armoede te trekken. Eerst gaf spreker een overzicht van zulke inrichting met bestuur en geldmiddelen. Daarna ging hij de uitwerksels, op stoffelijk en geestelijk gebied, na, van het werk van den akker te St-Niklaas : met een uitgaaf van 17 of 18 frank bekomt de werkman verschillende voortbrengselen : aardappelen, boonen, erwten, koolen, selder, enz. welker gezamenlijke waarde tot 140 à 150 fr. kan stijgen en soms nog meer. In St-Niklaas heeft men er eene kookschool bijgevoegd, waar de vrouwen naar toe komen, dezelfde vruchten als die van hun akkerken, profijtig zien klaar maken en daarna opeten; deze bijinstelling brengt

groot profijt aan de huisgezinnen die zoo gemiddeld 2 frank te week uitsparen en nochtans beter voedsel hebben. Met den wensch dat dergelijke instellingen meer en meer zouden tot stand komen besloot hij zijne voordracht om het woord te laten aan F. FRANSEN die eene korte toespraak hield over *het sparen*.

M. Fransen ziet er bijzonder in de verbetering van den minderen stand, de toenadering der klassen en het welzijn van de samenleving in 't algemeen. Om tot een goeden uitslag te komen moet bijzonder op de jeugd gewerkt worden. Zoo bestaan de schoolspaarbanken, maar deze hebben hunnen vijand : de snoepzucht. Spreker stipt aan dat het bijzonder op den buiten is dat het sparen den meesten tegenstand vindt.

Den 27 Februari beklom weer een Pater van het H. Hart het spreekgestoelte. 't Was P. LELIEVELD M. S. C. met eene voordracht over *moderne vakonderwijs*. Uitgaande van de uitslagen, namelijk : de vermeerdering der opbrengst, het tot hunne volle waarde komen van alle welvaartsbronnen van een land en het tekeergaan van den werktuigelijken arbeid, beveelt hij het vakonderwijs warm aan.

Nu hebben wij nog geen degelijk vakonderwijs, het bestaat niet op het werkhuis. Wel hebben wij de Staatsmodelboerderijen gekend, doch hunne uitslagen zijn haast niet te tellen, gezien de vijandelijke houding van ouders en kinderen.

Vakonderwijs houdt drie afdeelingen in : 1° Landbouwonderwijs. Hiervan zijn oud-minister De Bruyn en de heer Proost de stichters. Deze instelling is goed, zoo de onderwijzer uitnemend op de hoogte is, anders heeft hij geen gezag.

2° Nijverheidsonderwijs. Dit is het bijzonderste en nochtans het bestaat haast niet. Het heeft dit groot nut : den werkman verschillende stielen in een zelfde ambacht te leeren zoo dat hij niet broodeloos valt bij de minste verandering. Overigens het maakt zijn werk veel verstandelijker.

3° Het handelsonderwijs : boekhouden, vreemde talen, enz.

In zijn besluit zegt spreker dat ook hier de algemeene regel geldt : de Staatstoelagen moeten de persoonlijke werking steunen, 't is niet de Staat die het vakonderwijs moet inrichten.

Dat het wekelijksch verslag over het K. Soc. Weekblad tot eene ware voordracht kan groeien toonde de studie van F. FRANSEN over een artikel, daarin verschenen, nopens de *dienstbodenkwestie*. Het staat vast : Er zijn weinig dienstboden en dan nog vele slechte. *Weinig* : omdat eenerzijds in de fabriek grootere vrijheid is, de dienstboden staan immers

meer onder het blijvend toezicht van den meester dan de fabriekwerker. Anderzijds omdat de dienstbode doorgaans geenen tehuis heeft, want de meester staat niet dikwijls een plaatsken af in zijn huis aan zijne onderhoorigen. De meester zou aan zijne dienaren eene ware opvoeding moeten geven, zoodat deze zich daar kunnen bekwamen tot het leven.

Slechte dienstboden : Dat komt hieruit dat er geen vakonderwijs voor hen bestaat — indien wij dat zoo mogen noemen — 's winters zou men te lande avondscholen moeten inrichten en daar ook de meisjes inlichten over het bestaan der wederlandsche maatschappij voor hunne bescherming in de stad. Ook de vereenigingen van dienstboden gelijk ze in Engeland bestaan, zouden hier moeten opgericht worden.

In de bespreking nadien konden Hgl. Seneie en adv. Van Dieren er over meespreken bij ondervinding en toonden aan, door eenige voorbeelden, dat de heer Fransen bepaald waarheid had gesproken.

Zoo komen wij aan het einde met de voordracht van adv. BOSTEELS over *Coöperatie.* Na ons duidelijk gemaakt te hebben wat eigenlijk coöperatie, samenwerking is, doet hij ons in 't bijzonder de verbruikssamenwerking kennen. Op de eerste vraag : Is zij gewettigd? antwoordde hij : Ja, de verbruiker mag zich wenden tot wien hij wil. De verbruikers vereenigd hebben natuurlijk hetzelfde recht. Dan rijst de vraag harer noodzakelijkheid op : langzaam maar zeker komt samenwerking in voege. Overigens voor de ambachtslieden is de verbruikssamenwerking het middel tot vakinrichting.

De grootste tegenstand komt van wege den middenstand, maar deze zal niet verdwijnen. Enkel een deel der kleine kruideniers zal verdwijnen, maar dit zal vergoed worden door honderden ambachtslieden die een sport hooger zullen stijgen op de maatschappelijke ladder. Geen mensch zal er wezenlijk door lijden, vermits die samenwerking langzaam zal in voege komen.

Maar zou de politieke partij welke de samenwerking inbrengt, daarom niet vallen? Neen, als men niet al te roekeloos te werk gaat, en eens ingericht, zou die partij er vele sterkte bij winnen.

De heer Bosteels had zoo het nooit volprezen werk « Cooperatie » door A. Pottier, vertaald door M. Aalberse voor Futurauitgave, gevolgd. Hij deed verdienstelijk werk en daarom wordt hem hier nogmaals onze dank toegericht.

Daar hebt gij dus, Mijne Heeren, die lange reeks voordrachten die gedurende 1906-1907 in onzen Sprekersbond voorgedragen werden. Ik heb in het duister gelaten de lofbetuigingen die elk der sprekers

te beurt viel, nooit heb ik ze redenaars durven noemen in mijn verslag dat ik UEd. ter goedkeuring voorleg, maar toch mag ik getuigen dat meest ieder der voordrachtgevers zijn werk flink ingestudeerd had en dat is troostelijk, want daar zit het persoonlijk werk en dat dient ten hoogste geprezen.

Waar ik verbetering mag aanstippen, na het herhaald vermaan van den voorzitter, dat is in de spreekbeurten of verslagen over maatschappelijke of socialistische gazetten. De heeren De Groeve, De Roover M. S. C., Van de Velde, De Bougne, Klerks M. S. C., Rosseeuw, Gits en De Groote gelasten zich beurtelings met het *Katholiek Sociaal Weekblad* en de *Gids op maatschappelijk gebied*. De heeren Gysen, De Roover en Bus M. S. C., Clynmans, Bernolet, De Smedt, Dauwe, Raedts en Gits namen op zich het verslag over *Le Peuple*. Zeer dikwijls hoorden wij eene grondige critiek over die bladen.

Telden wij dit jaar enkel vijftien vergaderingen dan ligt de oorzaak daarvan in verschillende liefdadigheidsfeesten die op eenen Woensdag plaats grepen.

Zoo is de Sprekersbond weer een jaar ouder geworden en gaat hij nu zijn zeventiende jaar in. De leden die Leuven verlieten, waren niet angstig over zijn bestaan, want zij wisten dat, indien de leden veranderden, er toch iets was, dat niet veranderde, dat er twee mannen waren die op zich geladen hadden de moeilijke en dikwijls vermoeiende taak een studentenvereeniging bijeen te houden en te doen leven, twee mannen voor wie dit overigens maar een deelken is hunner werkzaamheid ten bate der studentenzaak, want overal zijn zij te vinden waar het geldt den studenten, iever en geestdrift en ideaal in te boezemen. Die twee mannen, gij kent ze allen en ik stel ze aan uwe toejuichingen voor, om mijne woorden te bekrachtigen, het zijn : Sencie en Vliebergh.

Ik kan niet eindigen, Mijne Heeren, zonder mijnen persoonlijken dank te betuigen aan al de leden van den Sprekersbond, omdat zij door hunne bereidwilligheid mijne taak van schrijver zoo licht hebben gemaakt, telkens ik aan hunne deur ging aankloppen om eene voordracht. En ook aan U dank, U de tegenwoordige leden, omdat gij zoo geduldig dit mijn lang verslag hebt willen aanhooren.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

COMMISSION DIRECTRICE.

1906-1907.

Président : M. le professeur MABILLE.
Vice-Président : M. Albert JANSSEN.
Secrétaire : M. Léon VITRY.
Trésorier : Oscar DEMBLON.
Membres : MM. Louis BRAFFORT, Alfred DORFF et Louis SCHAETZEN.

RAPPORT sur les travaux de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION pendant l'année académique 1906-1907, présenté par M. DE CLIPPELE, secrétaire.

MESSIEURS,

L'année 1906-1907 fut brillante pour notre vieille société. Dès les premiers jours le nombre des membres inscrits dépassait les quatre-vingts, et ils n'auront pas regretté les soirées qu'ils sont venus y passer. Les conférenciers ont puisé dans un programme de questions politiques et sociales, très largement entendu d'ailleurs, les sujets les plus variés et les plus captivants. Chez tous les membres enfin se constata un entrain unanime. Les discussions furent dignes des conférences; les étudiants de toutes les facultés et de toutes les années y participèrent et escaladèrent bravement la tribune, cette modeste tribune de l'Émulation, où tant de catholiques, lancés maintenant dans la grande lutte, ont fait leurs premières armes et acquis cette spontanéité et cette facilité de parole qui leur est si utile aujourd'hui. Voilà ce que M. Mabille nous rappelait éloquemment à la première séance, en réponse au charmant discours inaugural de M. Albert Janssen. D'unanimes applaudissements

accueillirent sa parole paternelle quand il nous dit la reconnaissance des « Anciens » pour l'Émulation et l'intérêt qu'ils continuent à lui porter.

.˙.

M. Gelders avait accepté de donner la première conférence. Il nous entretient de la *Marine marchande*. Au point de vue social, et surtout au point de vue économique, une marine est absolument nécessaire. L'État devrait intervenir pour en favoriser la création, et cela en subsidiant les entreprises privées et en créant, sinon un ministère de la marine, du moins un Conseil supérieur du commerce et de la marine. Le Conférencier examine quelques questions pratiques et termine par un petit mot sur la création d'une flotte militaire qu'il réprouve énergiquement.

La séance suivante M. Guibert Gérard vint nous parler du *Rôle social de la jeunesse catholique*. Les paroles de l'Évangile nous font un devoir de nous occuper d'œuvres sociales; celles-ci foisonnent autour de nous et ne demandent que des travailleurs. Si nous manquons d'initiative, c'est en grande partie parce que le régime des établissements d'instruction libres ou officiels ne nous prépare pas assez directement à la vie sociale. Cette conférence donna lieu à une intéressante discussion au cours de laquelle brillèrent MM. Michaëlis, Jadot, Roland, Janssen et Aubry.

Plus partisan en théorie qu'en pratique de la *Réduction des heures de travail*, M. Georges Cousot nous a traité, pendant plus d'une heure et demie, la question sous son aspect moral, social, politique, économique, législatif, etc., etc. Puis il applique la théorie à la grande industrie en général, à l'industrie belge en particulier, au travail dans les mines, au travail à domicile, au travail des adultes, des femmes et des enfants. L'État doit intervenir pour instaurer ce régime, car l'initiative des syndicats est insuffisante et les ententes internationales sont trop difficiles. Pourtant ses conclusions n'ont rien d'excessif : un maximum absolu de 11 heures et le droit pour le gouvernement de fixer, dans des limites déterminées, un maximum spécial pour chaque industrie.

D'ordre social aussi le travail de M. Louis Schaetzen sur la *Réparation des accidents du travail*. État de la question avant la loi de 1903, entreprises et ouvriers visés par la nouvelle loi, conditions requises pour en bénéficier, principe du règlement des indemnités et raison d'être du régime forfaitaire, avantages de la loi, tels sont les points qu'il examina

successivement. L'auditoire n'eut pas de peine à conclure avec lui que cette loi de haute portée sociale est une transaction entre patrons et ouvriers et aura pour effet d'amener une certaine détente dans les rapports entre ces deux classes sociales.

S'il est une conférence dont il est vrai de dire qu'elle ne se laisse toucher par l'analyse que pour perdre ce qui en fit le charme, c'est bien celle que nous donna M. Pierre Nothomb. *Une poésie catholique est-elle possible?* Telle était la question qu'il nous posait. Évidemment un catholique peut être poète, et ce n'est pas le point de vue dont il s'agissait. Mais il affirma, et nous en fûmes vite convaincus, que la croyance en Dieu, comme telle, est une source d'inspirations et de conceptions poétiques élevées; elle donne de la fraicheur à tous ces thèmes usés : vie, mort, nature, amour, si souvent traités en termes d'une bassesse révoltante.

La causerie de M. Léon Vitry fut consacrée aux *Syndicats industriels*. Leur origine remonte à la Révolution française. Il faut distinguer les trusts et les cartels. Les trusts usent souvent de procédés tyranniques et déloyaux pour englober les industries privées; ils présentent autant d'avantages au point de vue économique général que de désavantages au point de vue social; les moyens employés pour tenter d'enrayer leurs abus sont restés inefficaces. Si les trusts sont condamnables, les cartels devraient s'établir partout dans l'intérêt de nos industries nationales et des consommateurs eux-mêmes. Il nous a définitivement ralliés à ses conclusions en nous montrant les résultats du cartel des tanneurs de Binche.

La *Question du Congo* n'est pas neuve; pourtant ceux qui ont assisté à la séance du 10 janvier y ont appris beaucoup. Avec le R. P. Vermeersch, M. René Aubry n'a pas ménagé ses critiques à l'État du Congo pour sa politique à l'égard des indigènes auxquels il n'a laissé que d'étroites bandes de terres, qu'il pressure d'impôts et qu'il accable toute l'année d'un travail forcé inhumain. Aux Européens il ne laisse qu'une liberté commerciale fictive en exploitant lui-même, directement ou indirectement, plus des 3/4 du territoire. L'orateur termine en examinant les réformes que l'État va instaurer, l'origine et le but de la campagne hostile menée par l'Angleterre et la question de la reprise.

Le *Pangermanisme* n'est guère de nature à plaire à M. Palgen. Il dénonce les visées ambitieuses des Allemands dans leur politique de germanisation à outrance. Étudiant plus spécialement la question au point de vue du Grand-Duché de Luxembourg, de l'Alsace et de la Pologne,

il retrace les exactions des fonctionnaires, instituteurs et officiers et termine en souhaitant aux Allemands une sérieuse défaite qui puisse rabattre leurs prétentions. Il eût fallu entendre les Grands-Ducaux applaudir leur compatriote! M. Dorff ouvre la discussion en justifiant l'extension de l'influence de la nation allemande qu'il faut distinguer de l'extension de la domination de l'État allemand, il déclare ridicules et exagérées les craintes de M. Palgen à ce sujet. La discussion étant loin d'être épuisée et promettant de se continuer de façon intéressante, on décida de lui consacrer toute la séance suivante. Ce fut en quelque sorte une conférence contradictoire. M. Palgen avait défini le Pangermanisme comme la tendance à incorporer dans l'Empire allemand tous les peuples de langue allemande et à imposer son influence dans tous les pays. M. Dorff au contraire n'y voit qu'une tendance au contact et à l'entente entre les peuples qui parlent l'allemand et au développement du commerce allemand à l'étranger. Pour terminer, M. Geysen déclare que le mouvement flamand n'a aucune affinité avec le Pangermanisme; il y est absolument étranger.

Le 28 février, M. Jean de Patoul nous fit l'histoire du parti libéral belge depuis 1830 jusqu'à nos jours, dans son intéressante conférence sur *Frère-Orban et l'évolution du libéralisme*. Avec Rogier les libéraux sont sincèrement respectueux des libertés chères surtout aux catholiques; mais sous la poussée du Congrès de Bruxelles en 1846 et sous la direction de Frère-Orban, le libéralisme devient nettement antireligieux, pour aboutir au sectarisme de Bara et Van Humbeek. La loi scolaire de 1850, les émeutes de 1857 à propos de la loi sur les couvents, la question des cimetières, l'affaire Langrand, et enfin la fameuse loi de malheur sont les principaux faits d'armes de nos adversaires. Leur haine de la religion ne fait que s'accroître, et ce n'est pas le moindre des motifs pour lesquels le peuple belge les écartera longtemps encore du pouvoir.

M. Albert Janssen avait été, pendant les vacances, étudier sur place l'organisation des banques en Allemagne. Aussi nous parla-t-il avec beaucoup de compétence du *Rôle économique des banques*. Ce rôle s'est beaucoup développé depuis un demi siècle; la situation actuelle de l'industrie nécessite des capitaux immenses. Actuellement il y a deux lignes de conduite pour les banques. Les banques françaises, très prudentes, soutiennent peu l'industrie nationale, exportent leurs capitaux à l'étranger et sont organisées d'après un type de concentration absolue. Les banques allemandes, autonomes malgré l'unité de direction, soutiennent énergiquement l'industrie qui fait des progrès énormes. De

tout cela se dégage aussi une conclusion d'ordre social : il n'y a pas concentration des capitaux, il n'y a que concentration de direction.

C'est en partisan de la reprise du Congo que s'est posé M. Pierlot à la dernière séance; mais il le fait sous forme de thèse générale. C'est le but visé par son étude sur le *Projet de loi coloniale* déposé par le Gouvernement en 1901. Le Parlement Belge ne peut exercer le pouvoir législatif par incompétence et manque de temps. Le ministre des colonies présentera un rapport annuel sur l'état de la colonie; il devra répondre aux questions et aux interpellations et pourra être blâmé et renversé, le cas échéant. Il devra consulter le Conseil colonial nommé en partie par le Parlement et en partie par le pouvoir exécutif; mais les membres doivent être irrévocables pour pouvoir conserver une pleine indépendance. L'organisation du pouvoir judiciaire est fort critiquable, car le projet prévoit la révocation des juges par le Roi.

∴

Cette simple analyse des questions traitées l'année dernière suffit pour donner une idée de l'activité de tous nos membres et de leur zèle pour intéresser l'auditoire. En terminant nous adressons ici nos remerciments à tous indistinctement. Qu'il nous soit permis cependant de rendre un hommage spécial au dévouement de M. le professeur Mabille qui témoigne toujours le même intérêt à l'Émulation. Nous ne pouvons oublier non plus les membres du bureau qui, arrivés au bout de leurs études universitaires, sont allés rejoindre leurs aînés sur le champ de bataille. MM. Albert Janssen, Oscar Demblon et Léon Vitry ont laissé aux membres de l'Émulation des exemples que tous sans exceptions s'efforceront de suivre.

TAAL EN KENNIS, Studentenvereeniging voor Nederlandsche Wetenschap.

ALGEMEEN BESTUUR :

Eerevoorzitter : Mgr A. Hebbelynck, rector magnificus.
Algemeene voorzitter : hoogleeraar L. Frateur.
Voorzitters der afdeelingen : Landbouwkunde : hoogleeraar L. Frateur.
Geneeskunde : hoogleeraar R. Schockaert.
Wijsbegeerte en letteren : hoogleeraar J. De Cock.

Afdeeling : LANDBOUWKRING.

SAMENSTELLING VAN HET BUREEL :

Eerevoorzitter : Mgr A. Hebbelynck, rector magnificus.
Voorzitter : hoogleeraar J. L. Frateur.
Ondervoorzitter : H. Van Orshoven, hoogstudent.
Schrijver : C. Garmyn, id.
Hulpschrijver en *boekhouder-schatbewaarder :* E. H. J. Vanden Broucke, id.

JAARVERSLAG.

Steeds getrouw aan het opwekkend voorbeeld onzer voorgangers, aan wie eenen zoo machtigen aanstoot tot den bloei van onzen Vlaamschen Landbouwkring te danken is, en bezield met den standvastigen iever van onzen geachten voorzitter, heer hoogleeraar Frateur, is het voor ons een oprecht genoegen, en het weze aanmoedigend voor de jongeren, een blik te werpen op de werkzaamheden onzer vak- en studiemakkers.

Gedurende het groot verlof deed onze dierbare voorzitter eene studiereis in Denemark, en bij onze eerste vergadering vergastte hij ons met

eene puike voordracht over *de Runderteelt in Denemark*. Uit de doelmatige uitbating van hun vee, blijkt dat wij in dit vak, bij de Denen nog wel om les mogen gaan. Ook zijne zoo belangwekkende notas op maatschappelijk gebied, deelde hij ons mede.

Het *Stikstofvraagstuk* werd op voorbeeldige wijze uiteengezet door onzen ondervoorzitter, heer H. VAN ORSHOVEN. Door de nieuwere uitvindingen schijnt het vraagstuk voor goed opgelost. Het kunstmatig produkt der verbinding van luchtstikstof, zuurstof en kalk, is een feit van groot belang voor den landbouw.

Zijne kruimige studie over *Uitlezing* droeg ons de boekhouder, eerw. heer VAN DEN BROUCKE vóór. Dubbel is het doel : nieuwe varieteiten te doen ontstaan en de bestaande te verbeteren en vast te maken. Hiertoe dient keer om keer de erfelijkheid, de individueele veranderlijkheid en de bloedverwantschap, doelmatig toegepast te worden.

Daarna boeide ons de eerw. heer DE COCK met zijne diepe kennissen over *Hoenderteelt*. Drie voorname punten werden behandeld : de keus der hoenders, hun hok en de voedering der kiekens.

Aan den huidigen landbouwtoestand in eene streek uit 't Zuid-Westen van West-Vlaanderen, genaamd *'t Westland* werd eene diep doordachte voordracht gewijd door den heer C. GARMYN, schrijver.

De heer D. VERHAEGEN handelde over *Phosphaten* met het oog op hunne vruchtbaarmakende hoedanigheden.

Verder sprak de eerw. heer DE COCK nog over de middelen om hoenderziekten te voorkomen en tegen te werken.

De heer MAT hield eene belangrijke voordracht over *Konijnenteelt*.

De heer K. SNAUWAERT leverde ons een werk over *'t Belgische trekpaard*. Hij onderzocht er zijnen oorsprong, zijne geschiedenis en zijne toekomst. Eene lange bespreking volgde deze voordracht.

Boomteelt had de heer U. BLOMMAERT tot onderwerp gekozen. Hij behandelde de planting, de bemesting, het snoeien en het griffelen der fruitboomen.

Drie feestvergaderingen vielen nu onzen Vlaamschen Landbouwkring te beurt. Deze reeks van algemeene vergaderingen voor *Taal en Kennis* werd ingehuldigd door de belangwekkende voordracht van heer hoogleeraar E. VLIEBERGH over *Werkongevallen*. Onder de talrijke toehoorders mochten wij de heeren hoogleeraren Verriest en Frateur toejuichen. Verrassend is het groot getal landbouwongevallen, en als bijzonderste oorzaak komt in eerste rij : de val.

De eerw. heer kannunik LUITGAERENS, algemeene schrijver van den

Boerenbond mochten wij ook met onze warmste toejuichingen begroeten als hij onzen Kring met zijne voordracht *Boerenbond en Boeregilden* kwam vereeren. Na een inleidingswoord, schetst hij ons den oorsprong, de ontwikkeling en den huidigen toestand dier zoo befaamde inrichting voor oogen. Hij doet ook het kristen en sociaal werk inzien, dat de Boerenbond althans verricht.

De heer Arn. Dewachter, landbouwingenieur, vergastte ons met een allerbelangrijkste voordracht over *Kiekennijverheid.*

De verschillige *soorten van paarden* werden gekenschetst door den heer K. Ide. Er werd nog eene mededeeling gedaan door den schrijver over het doelmatig en spaarzaam uitbaten eener kleine hoeve.

De heer P. Lindemans gaf eene voordracht over *Raiffeisenkassen* en de eerw. heer De Cock sprak over *Geitenbonden.*

Moge nu steeds de vaste overtuiging blijven voortleven, onder de Vlaamsche studenten der Landbouwschool, van de volstrekte noodzakelijkheid zich in eigen taal in hun vak te oefenen, willen zij later ernstig en degelijk maatschappelijk werk verrichten; dan zullen wij aan het ideaal van « Taal en Kennis » en van zijnen algemeenen voorzitter heer hoogleeraar Frateur niet te kort schieten, en altoos weerdig blijven van de welwillende en milde ondersteuning der overheid onzer katholieke Hoogeschool !

De schrijver,
C. Garmyn.

Afdeeling : WIJSBEGEERTE EN LETTEREN.

Voorzitter : E. H. F. De Cock, hoogleeraar.
Ondervoorzitter : J. Van Gorp, hoogstudent.
Schrijver : A. Van Cauwelaert, id.
Eereleden : MM. A. Carnoy en L. Scharpé, hoogleeraren.

Leden : MM. A. Boon, L. Bril, E. Broeckx, E. Brou, J. Colle, J. Cochez, J. De Ceuninck, Denneweth, J. De Smedt, J. Dupont, R. Gits, J. Grietens, L. Grootars, J. Lindemans, G. Neulens, H. Poot, G. Rabau, Sassen, Teeuwen, J. Van Bergen, H. Van Hove, F. Van Isacker, A. Verbraecken, Verhamme, J. Verreth, Wayteck.

VERSLAG

over de werkzaamheden der afdeeling « Wijsbegeerte en Letteren » van TAAL EN KENNIS gedurende het schooljaar 1906-1907, door den heer A. VAN CAUWELAERT.

Het lag in de bedoeling der stichters van Taal en Kennis, als de gepaste tijd zou gekomen zijn de algemeene vereeniging in afdeelingen te splitsen, om rechtstreekscher en krachtdadiger de specialiseering der Vlaamsche studenten in de hand te werken. Voor anderhalf jaar reeds werd dit gedacht uitgevoerd, en onder meer, eene afdeeling voor « Wijsbegeerte en Letteren » gesticht. De afdeeling was leefbaar, en ze leefde dan ook, hoewel niet in vollen bloei. Daarom waardeerden we des te meer den sterken steun die hoogleeraar J. De Cock, een der medestichters van Taal en Kennis, ons genootschap bijbracht met het voorzitterschap te willen aanvaarden.

De eerste vergadering hielden we op Dijnsdag 30 October. Hoogleeraar De Cock had welwillend aanvaard de openingsvoordracht te houden. Met breed gedacht en kritische juistheid besprak hij Lessing's theorieën over het treurspel : Toen in 1766 te Hamburg een kring gesticht werd tot oprichten van een nationaal tooneel werd Lessing aangesteld als

tooneelkriticus. Zijn kritieken en gedachten over tooneel en tooneellitteratuur gaf hij later uit in zijn *Hamburgsche Dramaturgie*.

Eerst handelt Lessing er over « het voordragen ». Hij begint niet met een systheem, met theoriën voorop te zetten om er logische regels uit af te leiden; hij noteert nauwkeurig gebaar, uitdrukking, spel en uitspraak van den tooneelspeler; bestudeert den daardoor te weeg gebrachten indruk en geeft daarna de regels aan die op het tooneel moeten gevolgd worden. Tweedens komt Lessing's kritiek der tooneel litteratuur. De voornaamste eisch die hij den tooneelschrijver stelt is : de natuurlijkheid. Hij moet voor het voetlicht brengen : het ware, het in werkelijkheid gebeurende of het algemeen aangenomene. Dat begrepen de fransche tooneelschrijvers — die aan het Hamburgsch theater zeer geëerd waren — doorgaans niet. Vooral de hartstochten en karakters moeten natuurlijk zijn, meer dan de handelingen en de feiten omdat zij die uitleggen en verrechtvaardigen. Het treurspel, naar het Aristoteles voorschrijft, moet in ons opwekken medelijden en vrees; het moet door de te weeg gebrachte indrukken onze harten en hartstochten louteren.

Deze geleerde en hoogstbelangrijke voordracht sloot hoogleeraar De Cock, met de volgende bemerking : « Al hoewel Lessing zelf treurspelen van echtte kunstwaarde heeft voortgebracht toch moet hij vooral gewaardeerd worden om den invloed die hij op de andere dichters gehad heeft; omdat hij de wegen gebaand heeft aan Goethe en Schiller.

De heer L. Grootaers sprak over *Klankleer* op de eerst volgende vergadering. Nauwkeurig en kritisch bestudeerde hij de uitspraak, de toonhoogten, de kleur van klinkers en medeklinkers en verduidelijkte het al door objectief de werking van het stemorgaan voor te stellen. Na hem gaf de heer Jan Van Gorp eenige biografische bijzonderheden over Dr R. Snieders.

Op Dijnsdag 11 December liet de heer J. Grietens ons de wonderhistorie kennen van J. Van Benerley : hoe hij kluizenaar werd, boette om zijn zonden en er eindelijk vergiffenis van bekwam. Spreker denkt dat het boek oorspronkelijk geen volksboek was maar een abele spel; dat om twee redenen : de eerste meent hij te vinden in de behandeling van het onderwerp zelf die schijnt een tooneelschikking aan te duiden; de tweede — de voornaamste — ligt in de rijmbreuk die men in de tooneelstukken van dien tijd aantreft. Na eenige bemerkingen van Prof. J. De Cock en J. Dupont, nam den heer J. Bernolet het woord : hij zou handelen over *Westvlaamsch of Nederlandsch*. Spreker verdedigde vurig het Nederlandsch vooral om wille der wetenschap. De algemeene Nederlandsche taal zal ons eenheid en sterkte geven.

Den 22 Januari, sprak de heer A. Verbraecken over *Volksgeneeskunde* waarvan hij als hoofdkenteeken meende te mogen aangeven : de sympathie. Prof. De Cock deed echter opmerken dat er een redekundige en een niet redekundige volksgeneeskunde bestaat. De eerste verdient wel onze aandacht. De heer A. Fierens die om zijne uitstekende kritieken opzoekingen en geschriften reeds naam heeft in de geschiedkundige wereld, bracht dien zelfden avond een belangrijke en fel betwiste questie voor : *Berust het onderscheid tusschen de homo francus en de homo romanus op stamverschil of enkel op standverschil*. Na de meeningen van Fustel de Coulanges en J. Havet onderzocht en weerlegd te hebben, zet hij op grond van tekstbepalingen een eigen meening vooruit, namelijk dat de homo romanus en de homo francus, eene evolutie zouden ondergaan hebben : eerst zouden die een stamverschil hebben te kennen gegeven; later slechts een standverschil. Prof. De Cock bood den voordrachtgever zijne wel verdiende gelukwenschen om die nieuwe hypothees.

Een belangrijk vraagstuk van onze nationale geschiedenis, tot hiertoe haast gansch onaangeroerd gebleven, is de economissche toestand — en hieruit vooral de toestand der landelijke bevolking — tijdens de regeering van Flips II. Hierover sprak ons de heer Fil. Van Isacker. De georganisseerde plundertochten der Spaansche muiters hadden uitsluitend voor doel, meent spreker, het bekomen hunner soldij, en voor omiddellijk gevolg de geheele verwaarloozing van den landbouw en de ellende van ons volk.

De heer J. Lindemans schetste de litteraire loopbaan van Max Gorki en bewees door nader onderzoek van zijne voornaamste gewrochten de hoofstrekking die hem bezielt : een zucht naar de algeheele vrijheid naast een aangrijpend pessimisme; een kenmerk gemeen aan geheel de moderne russische litteratuur.

Den 5 Maart, kwam de heer A. Verbraecken opnieuw aan het woord. Op vastbare wijze — althans voor zooveel het voor ons leeken vastbaar was — sprak hij over *Het begrip der Godheid volgens St-Thomas*. Over taalstudie haar doel en hare hulpmiddelen, gaf de heer J. Dupont dien zelfden avond een voordracht : Alle taal is in den beginne individueel; maar door het drukverkeer van personen met elkander komt er meer overeenkomst.

Zoo komt eene streekspraak of het dialekt, zoo eveneens eene algemeene taal tot stand. De algemeene taal is dus iets kunstmatigs, ontstaan uit en na de dialekten. Van de twee uitingen dier algemeene taal, nl. de

boekentaal en de gesproken taal, is de eerste in hoogste mate konservatief en tusschen beide is eene groote kloof ontstaan. Deze kloof moeten we trachten te dempen; we moeten de boekentaal de jonge frischheid bijzetten van de altijd levende omgangstaal.

Mijne Heeren, Taal en Kennis viert dit jaar zijn vijfjarig bestaan. Nederig was zijn begin : nauwelijks een tiental studenten maakten er van deel; thans zijn er meer dan honderd ingeschreven in de verschillende afdeelingen. Dat is het beste bewijs van de degelijkheid en de noodzakelijkheid dezer vereeniging. De wetenschappelijke werking is doorwegend geworden in de Vlaamsche beweging. Het wordt meer en meer noodig dat we bij machte zijn in het Vlaamsch te *denken*, in het Vlaamsch te *spreken* en te *schrijven* over ons vak. Daartoe kan onze vereeniging veel bijdragen. Zien we reeds nu niet op de Vlaamsche wetenschappelijke congressen oud-leden van Taal en Kennis optreden? Onze vereeniging volge het voorbeeld na van de katholieke Hoogeschool Uitbreiding van Antwerpen die eveneens gesticht door studenten van Leuven, de machtigste Vlaamsche wetenschappelijke inrichting van ons land is geworden.

Taal- en Letterlievend Studentengenootschap
MET TIJD EN VLIJT.

BESTUUR VOOR 1906-1907 (1).

Eere-voorzitter : Hoogeerwaarde Heer HEBBELYNCK, rector magnificus.
Voorzitter : Adv. Em. VLIEBERGH, hoogleeraar.
1ste Ondervoorzitter : J. HELLEPUTTE, hoogleeraar en volksvertegenwoordiger.
2de Ondervoorzitter : Zeer Eerw. Heer kanunnik SENCIE, hoogleeraar.
1ste Schrijver : N. GYSEN.
2de Schrijver ; J. VAN DEN EYNDE.
Schatbewaarder : A. BOON.
Boekbewaarder : J. GRIETENS.
Raadsleden : L. BROUNTS, Alf. FIERENS, L. GROOTAERS, Aug. VAN CAUWELAERT, VAN DER STAPPEN en Raf. VERMANDERE.

In 1906-1907 had *Met Tijd en Vlijt :*

35 eereleden. 42 werkende leden.
76 buitenleden. 191 gewone leden.

(1) Bestuur voor 1907-1908 : *voorzitter*, Hgl. Em. Vliebergh ; 1e *ondervoorzitter*, Hgl. J. Helleputte, volksvertegenwoordiger ; 2e *ondervoorzitter*, Hgl. kanunnik J. Sencie ; 1e *schrijver*, Alf. De Groeve ; 2e *schrijver*, Jozef Van den Eynde ; *schatbewaarder*, E. H. A. Boon ; *boekbewaarder*, Juul Grietens ; *raadsleden*, A. Van Cauwelaert, J. Demarez, L. Brounts, L. Deckers, J. Lindemans.

VERSLAG

over de werkzaamheden van het taal- en letterlievend studentengenootschap MET TIJD EN VLIJT, gedurende het schooljaar 1906-1907, door N. GIJSEN.

MIJNE HEEREN,

t Is de plicht van den uittredenden eersten schrijver verslag te leveren over den toestand van het genootschap en over de werkzaamheden van het afgeloopen schooljaar. Ik meen dit jaar gedeeltelijk van dien plicht ontslagen te zijn. Met den algemeenen toestand van *Met Tijd en Vlijt* zijt ge bekend : Pas verleden Zondag schreef Om. K. De Laey dat, ondanks zijn drie-en-zeventigjarigen ouderdom, *Met Tijd en Vlijt* nog niet verzoutsteend is tot een Denkmal van Rethorycke (1). Dat is wel een beter en gewichtiger getuigschrift dan ik er zou kunnen afleveren.

En wie met dit getuigschrift nog niet genoeg heeft, ga kijken naar de levende beelden van Prof. De Cock in zijn *Ons Leven*.

Ik hoef dus nog enkel over de werkzaamheden van verleden jaar een kort verslag te geven.

De openingszitting van ons Taal- en Letterlievend Genootschap is telken jare eene kleine gebeurtenis in onze Leuvensche studentenwereld. De ouderen zijn gelukkig weer eens het gezellig samenzijn van vroegere jaren te genieten; en de jongeren wachten met half schuchtere, half eerbiedige nieuwsgierigheid naar de groote dingen die komen zullen.

Geen wonder dan ook dat op Vrijdag, den 26en Oktober, de gewone vergaderzaal wel gevuld was, te meer daar hoogleeraar J. DE COCK op zich genomen had de openingsrede te houden.

Evenwel als eerste punt stond op de dagorde eene toespraak door den voorzitter, hoogleeraar VLIEBERGH. Zijn welsprekend woord wist de aanwezigen in 't kort hun plicht van Vlaamsche hoogstudenten voor oogen te leggen en hunne genegenheid op te wekken voor *Met Tijd en Vlijt* door eene korte opsomming van de werkzaamheden voor het nieuwe jaar voorzien.

(1) Zie *Hooger Leven*, van 3en November 1907. — Het eerste deel van dit verslag werd voorgelezen ter zitting van 8en November 1907.

Daarna hield hoogleeraar De Cock, op de hem eigen, leuke, luchtige wijze, eene rede over dichter Willem Bilderdijk, waarvan hij zelf niet wel wist of het al dan niet eene lofrede was van den grooten man. Was het geene lofrede, het was dan toch eene rede die onze genegenheid voor den dichter wist op te wekken. Opvolgentlijk zette professor De Cock de waardeeringen uiteen waarvan Bilderdijk nu eene eeuw lang het voorwerp was geweest : nu eens onbeperkte vereering, dan weer overmatig miskennen; en het slot was dat we den man maar niet te hoog zouden ophemelen, zonder nochtans zijne verdiensten te vergeten.

De vernieuwing van het Bestuur nam de helft der zitting van 9en November in beslag. Nevens onzen geachten voorzitter hoogleeraar Vliebergh, wiens ambt niet aan herkiezing onderworpen is, werden bij handgeklap de heeren hoogleeraren Helleputte als eerste, en Sencie als tweeden ondervoorzitter behouden. Werden verkozen tot eersten schrijver, uw verslaggever; tweeden schrijver, Jozef Van den Eynde; schatbewaarder, E. H. Arthur Boon; boekbewaarder, Juul Grietens. Tot bestuurleden, wier getal op voorstel van hoogleeraar Scharpé met drie vermeerderd werd, wees de stemming aan : Alfons Fierens, Van der Stappen, L. Brounts; werden door den voorzitter aangeduid : August Van Cauwelaert, Alfons De Groeve, Ludovic Grootaers, Rafaël Vermandere.

Als de middagzon na eenen mistigen voormiddag, werd, na die vervelende kieswerkzaamheden, de voordracht onthaald van Eerw. Pater Geyens, over de *Zending der Kunst*. Die zending is veelvoudig. Op individueel gebied verheft de kunst en veredelt ze den mensch; ze is voor hem eene onuitputbare bron van rein genoegen. In maatschappelijk opzicht is de kunst ontegensprekelijk de schoonste bloem der beschaving. Ook voor het mindere volk is ze vatbaar, en wie dat loochent heeft nooit het volk bekeken in zijne kleeding, noch zijne woningen zoo van binnen als van buiten, noch zijn dagelijksch leven met al zijne bijzonderheden. Zeker dat is alles geen hooge kunst, maar kunst is het toch.

De godsdienstige zending der kunst is wel hare schoonste taak. Zij verheft den mensch tot het bovenaardsche; zij, beter dan het zuivere verstand, voert den mensch naar God omhoog. Dit is de bestaansreden van onze godstempels, kerkelijke gewaden, beelden, kerkmuziek, van gansch de liturgie.

Maar, helaas, er is niets ter wereld waar de mensch geen misbruik van maakt. En zoo wordt de kunst, dagelijks en overal, ten dienste gesteld van de onzedelijkheid, moet ze dienen om ontucht verleidelijker te maken.

De meesten onder u hebben ongetwijfeld in Dietsche Warande en Belfort *Wroetersleven* gelezen. 't Was die schets die de heer Ern. Claes ons op 16en November ten beste gaf.

In dezelfde zitting gaf uw verslaggever lezing van het verslag over 1905-1906, dat zijn voorganger, Dr Leo Van der Essen, uit Napels had opgestuurd.

Op de buitengewone vergadering van 23en November deed de heer René Vermandere ons de eer aan, ons een voorsmaak te geven van zijn *Van-Zon-Zaliger*. Daar dit boek nu in druk is verschenen, hoef ik hierover niet uit te wijden.

Eerw. Pater Van der Kolk hield, ter zitting van 30en November, eene lezing over *Geluk in de Kunst*. Bij de katholieke modernen heeft de levensblijheid de bovenhand; bij de ongeloovige modernen integendeel is het hoofdthema droefgeestigheid en lijden; alles, zelfs het vroolijkste, ziet de ongeloovige moderne kunstenaar door zijnen zwarten bril. Dat komt vooral hieruit voort dat, zooals Van Deyssel zelf het bekent, de katholieken een ideaal hebben, de ongeloovigen niet.

Op Vrijdag 7en December trad eerst de heer Adolf Verbraecken op, met eene studie over de gedichten van Frans Mariman. De dichter is een diepe, wondere geest, geheimzinnig en onbeschrijfbaar, nu eens stilzwijgend en mijmerend, dan weer woest en geestdriftig. Zoo zijn ook zijne gedichten. Spreker zegt ons zijne geestdriftige bewondering voor den dichter en voor diens werk, dat hij over 't algemeen uitstekend gelukt heet. Schaduwzijden zijn er ook aan : eenige prulgedichten, ongekuischte taal, grove taalfouten zelfs (daargelaten de menigvuldige idiotismen die spreker met alle taalparticularism volstrekt afkeurt), eindelijk eenige fouten in de versmaat.

In de lezing van den heer Jan Bernolet over Van Haecke, den Brugschen humorist, leerden we eerst den persoon van Van Haecke kennen, en zijn leven; alles met veel anecdoten toegelicht.

De Zeesterre, een maandblad voor kinderen, dat Van Haecke eenige jaren lang uitgaf en grootendeels zelf opstelde, is een model van klare eenvoudige kinderlezing, gansch op het peil van het kinderverstand, en waar de fijne opmerkingsgeest en de onuitputtelijke humor van Van Haecke in 't volle licht komen. Van Haecke schreef ook een aantal kleine werkjes van verschillenden aard.

Dat Renier Snieders (terloops : hij was een der eerste leden van *Met Tijd en Vlijt*) in zijnen jongen tijd ook dichtte, leerde ons eene studie van den heer Jan Van Gorp, voorgedragen op 14en December. Onbetwist-

baar echter is de waarde zijner gedichten veel geringer dan die zijner romans; en de staaltjes, die de heer Van Gorp ons uit Snieders' gedichten voorlas, leverden er het tastbaar bewijs van.

De heer Rafaël VERMANDERE vergastte ons dienzelfden avond op eene schets : *Een Huwelijk*, fijn afgekeken en afgeluisterd bij de Westvlaamsche landlieden.

Op Maandag 17en en Dinsdag 18en December hadden we onze feestzittingen. Op dit terrein is *Met Tijd en Vlijt* een gevaarlijken weg opgegaan : sinds jaren geeft het kunstfeesten, die reeds in eenen vrij wijden kring bekend staan om hunne keurigheid, en wel eens eene ophefmakende gebeurtenis waren in de kunstwereld. Maar dierf *Met Tijd en Vlijt* nu één trapje lager dalen, ongetwijfeld zou geene hekel te scherp zijn.

Dit jaar was het Mevrouw Betty Holtrop van Gelder, van den Koninklijken Schouwburg van Amsterdam, leerares aan de Amsterdamsche Tooneelschool, die de faam onzer kunstfeesten moest hooghouden.

Op de zitting van Maandag 17en December, hield Mevrouw Holtrop eene voordracht over *Uitspraakleer*, of beter ze gaf er les over. Eenige leden waren zoo welwillend als zondenbok op te treden en, door het voorlezen van enkele regelen, Mevrouw Holtrop de gelegenheid te verschaffen de fouten in onze Vlaamsche gewestuitspraken doelmatig aan te toonen en te verbeteren. Natuurlijk was de tijd al te beperkt voor eenen volledigen leergang; maar de geachte voordrachtgeefster wist kort en bondig, al de voornaamste punten aan te raken, een klaar denkbeeld van het onderwerp en een aantal praktische wenken te geven; aan allen wist ze door de pracht van haar eigen voorbeeld de warmste belangstelling in te boezemen voor het beschaven der uitspraak.

Op Dinsdag 18en December vergaderden we, te zamen met de leden van het *Davidsfonds*, in de Katholieken Kring, waar Mevrouw Holtrop zou voordragen : *Saïdjah*, uit Multatuli's Max Havelaer; *Lioba in den Kloostertuin*, van Frederik van Eeden, en *Kindertwaalfuurtje*, van Heyermans. Mevrouw Holtrop toonde dat ze eene volkomene meesterschap bezat over hare stem, die keerde en wendde al naargelang de gevoelens die ze vertolken moest en diep doordrong in het gemoed. Haar schitterend talent straalde des te heerlijker, dat de gekozen stukken zoo moeilijk om voordragen en zoo verscheiden waren.

Weer hebben we een kunstfeest achter den rug. En als ik, mijnen indruk alleen niet vertrouwend, de meening van de algemeenheid der toehoorders te rade ga, durf ik bevestigen dat de faam van *Met Tijd en*

Vlijt verre van een schreefken te dalen, een nieuwen steun heeft gekregen en misschien wel een schreefken hooger is gestegen.

Op de eerste zitting na Nieuwjaar, den 11en Januari, vertelde ons de heer Joz. VAN DEN EYNDE veel belangrijke dingen over *Wolfgang Mozart*. Reeds vanaf driejarigen ouderdom openbaarde zich Mozart's aanleg voor de toonkunst. Immeraan tot het einde van zijn leven ontwikkelde zijn talent en, ondanks afgunstigheid, ook zijn roem. Immer was zijn leven onberispelijk en streng katholiek. Mozart was de beste klavierspeler van zijnen tijd; maar vooral is hij merkwaardig als toondichter. Meer dan 800 stukken heeft hij nagelaten, van allen aard, doch alle uitmuntend, verheven van opvatting en zuiver kunstig; zijne kunst was waarlijk van God ingegeven. De heer Van den Eynde speelde ons daarna eenige van Mozart's klavierstukken, en de heer Huibrecht Verwilghen zong twee liedjes uit Mozart's opera : *De Tooverfluit*.

De studie van E. P. GEYENS, over *Onderwijs en opvoeding*, maakte de zitting van 18en Januari tot eene van de meest belangwekkende die we hielden. Onderwijs en opvoeding hebben voor doel de krachten te ontwikkelen die in het kind besloten liggen; het onderwijs werkt op 't verstand; de opvoeding, op den wil.

Naargelang de omstandigheden, gebruikt de opvoeding ofwel de zweep, ofwel de sentimentaliteit, ofwel de verstandelijke overtuiging. Slechts de taal alleen, de eenige weg langs waar twee menschengeesten elkaar bereiken, staat het onderwijs ten dienste. Daarom, een taal meer, een man meer. Wel te verstaan als men niet alleen de woorden kent der taal, maar gansch het lichaam der taal, bezield met den eigendommelijken geest.

In onze humaniora, die op dat princiep berusten, wordt helaas een gansch verkeerd stelsel aangewend. In plaats van de taal aan te leeren, bepaalt men zich hoofdzakelijk bij 't van buiten leeren der spraakkunst : het doel wordt het middel.

En indien het waar is, wat echter nog niemand heeft aangetoond, dat de studie der klassieke talen zulke verbazende ontwikkeling teweegbrengt, zeker is het in elk geval dat onze humaniora-studenten daar niet van genieten, omdat ze feitelijk die talen niet kennen.

In opzicht van opvoeding is het niet beter gesteld : de leerlingen staan tegenover den meester als gevangenen tegenover hunnen bewaker. De bewaking is de uiting van wederzijdsch volkomen wantrouwen. Als drijfveer tot werk en eigenvolmaking wordt aangewend de onderlinge wedijver, in steê van den wedijver met zich zelf.

Heer hoogleeraar SCHARPÉ sprak ons op 25en Januari over de *Middeleeuwsche geestelijke letterkunde betrekkelijk de Passie.* Hij toonde ons hare ontwikkeling, en wist, door goedgekozen voorbeelden, den aard dier letterkunde aanschouwelijk te maken.

Als nummer één op de dagorde van 1en Februari stond weer een brokje scheppende letterkunde opgegeven : eene novelle, *Kermisdagen*, van den heer Juul SPINCEMAILLE. Daarna zei ons E. P. SCHELLEKENS, aangaande *Oude en Nieuwe Beeldspraak*, dat we niet alle oude beelden moeten weren omdat ze oud zijn : als ze mooi zijn, juist en goed gezien, waarom ze niet gebruiken? Dan moesten we ook alle beeldwoorden wegwerpen! Maar door gebruik en misbruik hebben vele beelden geen vat meer op ons, brengen zij ons niets meer voor oogen; en, erger nog, onzinnige beelden vindt men bij ons bij de vleet, omdat we die beelden machinaal overnemen zonder ze te begrijpen.

Met Tijd en Vlijt mocht op 8en Februari een zijner verdienstelijkste oud-leden weerzien : Felix RUTTEN kwam ons dien avond lezen over *Robert Schumann*. Schumann mislukte in 't drama; zijn oratorio mocht niet tot de volmaaktheid rijpen, zijn symphonie de Beethovensche niet op zijde streven. Maar groot was hij in 't kleine, in zijne liederen. Nadat de heer Rutten Schumann's karakter, zijne beteekenis en zijne werken had afgeschetst, zongen hij en de heer Van Cauwenbergh eenige liederen voor.

Nooit heb ik eene zitting bijgewoond als die van 25en Februari. Zoolang reeds hoopten we erop! Eindelijk nu, eindelijk zagen en hoorden we STIJN STREUVELS ! Een geluk nog : hadden 't onze geachte voorzitter en hoogleeraar Verriest niet bewerkt, we hadden ons nog eens met de zoete hoop moeten tevreden stellen. Want *Stijn*, zeggen ze, is een zonderlinge kerel, die er vooral niet van houdt in 't publiek te komen lezen. Maar ik kan me toch niet voorstellen dat het hem ditmaal zal berouwd hebben dat zijn tegenzin geweld werd aangedaan. Want van 't eerste oogenblik af moet het hem toch zijn opgevallen dat hij hier stond, niet voor een stijf, vreemd publiek, maar in een jolig gezelschap van Vlaamsche jongens, die er toch zoo'n deugd van hadden met eigen oogen Stijn Streuvels nu eens te zien in vleesch en beenen, hem te hooren en door uitbundige toejuichingen hem al hunne bewondering te betuigen. Er spijt van hebben dat hij die jongens zooveel genoegen deed, dat kon hij niet. De heer Lateur las ons voor 't begin van zijn *Reinaert de Vos* en eenige brokken uit zijn *Vlasgaard*. De heer Lateur aanvaardde het eerelidmaatschap van *Met Tijd en Vlijt* en beloofde nu en dan eene lezing te zullen houden.

Weer eene novelle den 1en Maart, eene van Rafaël VERMANDERE : *Op zoek naar werk*, weer afgeluisterd en afgekeken bij de Westvlaamsche boeren.

Levendige belangstelling wekte de voordracht op van den E. H. Jan BELPAIRE, over *de nationalistische beweging der Tsjeken in Bohemen.* In Bohemen vooral werken de Alduitschers uit al hunne krachten, omdat daar het handhaven van den duitschen invloed over geheel midden Europa op het spel staat. Sinds een twintigtal jaren is als terugwerking tegen die poging tot verduitsching, eene nationale Slavische beweging ontstaan. Op elk gebied wordt aldus de strijd gevoerd tusschen Duitschdom en Slavendom. Op eigenlijk taalgebied is die strijd niet het minst belangwekkend. Dank aan het eensgezind en hardnekkig samenstrijden van gansch het volk, de hoogere klassen vooraan, is het van nu af zeker dat Bohemen niet door den duitschen invloed zal overweldigd worden. Menige les, voegde de spreker erbij, is voor ons, Vlaamschgezinden, bij de Tsjeken te halen.

Een vijftiental flinke liederen van den heer Juul GRIETENS waren ons des te meer nog welkom, dat het slechts de eerste maal was, dit jaar, een paar spreekbeurten terzijde gelaten, dat we verzen te genieten kregen.

De heer Herman BACCAERT had het, op 15en Maart, over *Emmanuel Hiel.* Zeker was Emmanuel Hiel geen groote tusschen de grooten onzer letterkunde; maar 't is niettemin verkeerd, om de gebreken die den mensch en zijn werk moeten verweten worden, Hiel's verdiensten over 't hoofd te zien. Als dichter was hij gevoelig en opmerkzaam, spontaan en kinderlijk. Het was een lyrieker; en dat was de oorzaak dat hij mislukte in al de andere letterkundige vakken, die hij aanvatte. Maar zijne lyrische werken, al zijn ze te los en te weinig gelouterd, verdienen dan ook meer waardeering dan hun tot heden te beurt viel.

De heer Aloïes VERBEECK zette bondig uiteen wat Nederland en België bij eene nauwere aaneensluiting te winnen hebben, en hoe de moeilijkheden, die in den weg liggen, kunnen worden weggeruimd.

De Zangafdeeling van de *Leuvensche Eendracht*, onder de leiding van den heer Adams, bezorgde ons eenen genotvollen avond, den 21en Maart, door de uitvoering van *Benoit's Drama Christi*. Ondanks de betrekkelijk beperkte middelen die beschikbaar waren, was de uitvoering heel voldoende. Hopen we dat dergelijke overeenkomst aan den iever der Zangafdeeling van de *Leuvensche Eendracht* om werken van zekeren omvang uit te voeren, en aan den lust van de Vlaamsche studenten om ze te genieten, nog dikwijls voldoening moge bezorgen.

Op de laatste zitting van het schooljaar, den 3en Mei, hadden we 't genoegen den heer Van den Eynde te zien optreden met eene voordracht over *Rembrandt*. Talrijke lichtbeelden maakten aanschouwelijk wat hij ons zei over Rembrandt's karakter en hoedanigheden.

Hiermee hebben we de gansche reeks zittingen doorloopen. Hadde ik alles willen zeggen wat er gebeurd is, dan werd mijn verslag nog veel langer dan het nu is. Laat me hier, met eene bloote opsomming, de spreekbeurten herinneren : traden op met eene spreekbeurt de heeren Sterckx, Fierens, Verhaeghe, Brounts, Verriest, Van Cauwelaert, De Groeve en Van den Eynde.

Ge zult ook bemerkt hebben dat ik stelselmatig allen lof, alle bloempjes en pluimpjes heb geweerd. Voor bloempjes en pluimpjes immers zorgt de voorzitter, onmiddellijk na iedere voordracht.

Nog een punt moet ik aanstippen. Professor Scharpé is zoo welwillend geweest op het einde van den tweeden trimester een zestal oefenlessen in uitspraak te geven. In naam dergenen (en ze zouden veel talrijker geweest zijn, hadden die lessen den eersten trimester kunnen plaats hebben), in naam dergenen, zeg ik, die die lessen volgden, betuig ik hem den meest oprechten dank.

Hiermeè eindig ik. En 'k voel nu weer in mijn gemoed dezelfde stemming opkomen, die ik voelde, en de meesten der aanwezigen met mij, ongetwijfeld, toen Professor Vliebergh in de laatste zitting van verleden jaar zijn afscheidstoespraak hield tot degenen die *Met Tijd en Vlijt* moesten verlaten en het werkelijk leven beginnen. Moge, met den indruk zijner woorden van waarschuwing en raad om te blijven wat we zijn, ook den indruk van zijn beeld en van zijn voorbeeld diep in 't gemoed zijn geprent van al de leden en oud-leden van *Met Tijd en Vlijt*. Dat is, ik ben er zeker van, de eenige vergelding die onze geachte voorzitter wenscht voor alles wat hij doet voor *Met Tijd en Vlijt*.

Le Séminaire Américain de Louvain.

Fondé en 1857 par plusieurs prélats des États-Unis, sous le haut patronage de S. É. le Cardinal-Archevêque de Malines et de Nosseigneurs les Évêques de Belgique, le Séminaire Américain a eu, dès l'origine, pour but de fournir aux nombreux diocèses de l'Amérique du Nord un clergé pieux et instruit (1). La situation exceptionnelle de Louvain permet aux jeunes gens de Belgique et des pays voisins de suivre sans difficulté leur attrait pour les missions en même temps qu'elle donne aux Américains d'origine un moyen commode d'acquérir une formation ecclésiastique que souvent ils ne pourraient trouver dans leur propre diocèse, faute de séminaire établi. Au surplus, les jeunes gens qui, parvenus à la fin de leurs études théologiques élémentaires, se sentent des aptitudes spéciales pour les études supérieures sont admis à fréquenter à l'Université catholique les cours supérieurs de théologie et de droit canon et à conquérir les grades académiques.

Dès 1861, les Évêques réunis au Concile provincial de Cincinnati se plaisaient à proclamer les services que l'institution nouvelle avait rendus à l'Église, depuis quatre ans qu'elle existait, et se félicitaient de l'envoi des onze premiers missionnaires sortis de Louvain.

Peu de temps après, au deuxième Concile plénier de Baltimore (1866), l'épiscopat américain accentuait ses éloges et constatait que le séminaire, depuis sa fondation, avait fourni au-delà de cinquante prêtres. Au troisième Concile de Baltimore (1884), les anciens élèves de Louvain comptaient parmi les Pères du Concile deux archevêques et six évêques qui, avec les trois cents prêtres répandus de l'Est à l'Ouest des États-Unis, attestaient la vitalité de l'œuvre modestement commencée un quart de siècle auparavant. Depuis lors, la marche ascendante ne s'est pas ralentie, et, à l'heure qu'il est, le Séminaire Américain a fourni à la hiérarchie ecclésiastique quatre archevêques, onze évêques et plus de sept cents prêtres qui font bénir par des milliers de bouches le pays qui leur a préparé leurs pasteurs.

(1) Les vues de l'Épiscopat américain en choisissant Louvain ainsi que les débuts du nouveau Séminaire ont fait l'objet d'un article détaillé dans l'*American Ecclesiastical Review*, Mars 1897.

Les vastes bâtiments de l'ancien collège d'Aulne fondé en 1629 par Dom Edmond Jouvent, abbé d'Aulne, près de Thuin, en Hainaut, ont servi pendant de longues années à abriter les professeurs et les étudiants du Séminaire Américain. Toutefois, dès l'année 1888, diverses constructions nouvelles y ont été successivement ajoutées : l'année 1905 a vu remplacer l'ancien refuge de l'abbaye d'Aulne par un bâtiment aux larges proportions permettant de recevoir désormais un contingent de 150 étudiants.

Depuis neuf ans s'est pleinement réalisé le vœu que les Évêques Américains avaient émis lors de la création du Collège : c'est, en effet, l'Université catholique qui donne aux futurs missionnaires l'enseignement théologique approprié aux nécessités de l'heure présente. Ce cours, au début, d'une durée de trois ans vient d'être porté à quatre ans.

A la demande de l'Épiscopat Américain, un cours bisannuel de Philosophie vient d'être établi au Séminaire Américain. M. l'abbé P. De Strycker, docteur en philosophie thomiste et prêtre de l'archidiocèse de Malines, a été nommé professeur de philosophie en première année avec les cours d'économie sociale pour les élèves des deux années. M. l'abbé Bittremieux, docteur en philosophie et théologie du diocèse de Bruges, a accepté de donner la philosophie morale, la patrologie et divers cours de langues, ainsi que le cours de liturgie pour les élèves en théologie. M. l'abbé Lemaire, docteur en sciences morales et historiques, a bien voulu se charger de donner aux élèves des deux années, deux cours d'archéologie par semaine. Enfin M. le chanoine Laminne a gracieusement consenti à ajouter aux leçons de métaphysique qu'il professe à l'Université et que les étudiants du Collège Américain fréquentent, une heure d'exercices pratiques en faveur des susdits étudiants.

Le Collège américain a fêté en juillet dernier ses noces d'or : de nombreux anciens élèves parmi lesquels quatre évêques, Mgr Maes, de Covington; Mgr Vandevyver, de Richmond; Mgr Meerschaert, d'Oklahoma; Mgr Fox de Green Bay ont rehaussé ces fêtes de leur présence. Nous donnons ci-après le bref envoyé par Pie X, au Collège américain à cette occasion.

Les demandes d'admission au Séminaire Américain doivent être adressées directement, avec pièces à l'appui, au Recteur du Séminaire, Mgr De Becker, professeur de droit canon à l'Université catholique, rue de Namur, 112, à Louvain.

Bref adressé par S. S. Pie X au Séminaire américain à l'occasion du cinquantenaire de son existence.

AD FUTURAM REI MEMORIAM. In hac Beati Petri Principis Apostolorum Cathedra, nullis quidem meritis Nostris, divinitus collocati, ad pia potissimum instituta, in quibus adolescentes in Ecclesiae spem succrescentes, liberalibus disciplinis simul ac religiosa pietate imbuuntur, paterno ac vigili studio oculos mentis Nostrae convertimus; et quæ ceteris praestare noscamus, tum alumnorum frequentia ac diligentia, cum assidua bonorum operum exercitatione, ea debito laudum praeconio libenti quidem gratoque animo prosequi satagimus. Frugifera haec inter instituta pluribus nominibus optime de re sacra merita, jure meritoque accensendum est Conlegium Americanum Lovanii in Belgio anno MDCCCLVII erectum, ad finem excipiendi e variis Europae nationibus juvenes illosque ita erudiendi, ut inde novi ad Foederatos Americae Septentrionalis Status, divini verbi praecones solvant. Conlegium enim illud maxima brevi favente Deo incrementa habuit. Et sane ab eodem plus quam quingenti prodierunt missionarii, qui religionis provehendae studio flagrantes, neque laboribus fracti, neque adversis rebus defatigati, sed ad pretiosam usque in conspectu Domini sanguinis effusionem pro Christi fide parati, uberrimos in Dominico agro excolendo fructus perceperunt. In omnes vel longo terrarum spatio dissitas Foederatorum Statum Americae Septentrionalis regiones, exivit sonus eorum, auctaque feliciter in illis partibus Christi re, Missionariorum eorundem actuosi zeli, ac germanae fidei, necnon immutati erga Romanam Cathedram obsequii miranda ibidem testimonia suppetunt. Nunc autem cum hoc anno quinquagesimus sese vertat a primaeva Conlegii ipsius erectione, placet Nobis votis annuere Antistitis Covingtoniensis Praesidis Commissionis Episcoporum Americanorum memorati Conlegii regimini praepositae, atque auspicatissima eadem occasione propensae Nostrae voluntatis sensus significare. Etenim hac tempestate, qua tot tantaque mala videt lugetque christianus orbis, gratum Nobis est, exantlatos pro vera fide propaganda labores celebrare, ut alii ad imitationem excitentur, atque egregia Missionariorum facinora studeant aemulari, ne quid Catholicum nomen detrimenti capiat, sed disjectis hostium molitionibus, novo Christi Redemptoris religio splendore renideat. Itaque hortamur

ipsius Conlegii doctores et alumnos, ut stent in fide constantes, numquam a proposito sibi fine deflectant, sed majorum vestigiis insistentes, omni ope studeant, ut Americae Septentrionalis regiones Evangelicis praeconibus abundent.

Propterea precamur bonorum omnium auctorem Deum, ut ipsum Conlegium fortunet propitius, ut illius moderatores, doctores, alumnos et benefactores, peculiaribus misericordiae suae gratiis complectatur; atque interim coelestium munerum auspicem, Nostraeque benevolentiae testimonium, Americani praefati Conlegii moderatoribus, doctoribus, alumnis et benefactoribus quos recensuimus, Apostolicam Benedictionem peramanter impertimur.

Datum Romae apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XIX Julii MDCCCCVII.

PONTIFICATUS NOSTRI ANNO QUARTO.

R. CARD. MERRY DEL VAL,
A Secretis Status.

Locus Sigilli.

APPENDICE

—

ANALECTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

DISCOURS

prononcé au grand auditoire du Collège du Pape Adrien VI, le 22 octobre 1907, jour de l'ouverture des cours, après la messe du Saint-Esprit, par Mgr HEBBELYNCK, Prélat de la Maison de S. S., Protonotaire apostolique a. i. p. Recteur magnifique de l'Université.

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS.

Par votre assistance à l'imposante solennité de la Messe du Saint-Esprit, vous donnez un grand exemple de foi éclairée et de sagesse chrétienne. Vous affirmez publiquement votre foi dans la révélation du Christ et dans la vie surnaturelle de l'Eglise ; vous le faites avec une autorité qui donne à votre adhésion la portée d'un grand exemple.

A ceux qui ne partagent pas nos convictions, vous prouvez que la religion catholique est éminemment digne de respect, et il n'est pas rare que, parmi eux, des hommes d'élite en conviennent. Vos actes, comme vos écrits, en effet, témoignent trop ouvertement de votre culte désintéressé du vrai et du bien pour que la sincérité de vos croyances religieuses puisse être loyalement révoquée en doute.

A vos frères dans le Christ, vous montrez que l'on peut conserver intact le dépôt des dogmes traditionnels, tout en se livrant aux plus hautes spéculations théologiques et aux recherches les plus libres dans le domaine des sciences modernes.

Mais, en même temps, Messieurs, vous accomplissez un acte de prudence chrétienne, en appelant sur vos travaux les bénédictions d'En haut. L'expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours que les esprits les plus cultivés, et parfois les mieux intentionnés, sont sujets à d'étranges aberrations lorsque, trop confiants en eux-mêmes, ils négligent de recourir à cet Esprit divin, sans lequel, « toutes nos pensées sont sans force et toutes nos paroles sans poids ». La sentence est d'un des pen-

seurs les plus profonds, un des plus puissants orateurs dont l'humanité ait le droit de s'énorgueiller, le grand Bossuet (1). L'Université catholique est fière de la prendre comme devise, et voilà pourquoi ses maitres ne rougissent pas d'ouvrir leurs cours par la belle invocation liturgique : « *Spiritus Sancti gratia illuminet sensus et corda nostra* ».

Cette formule, l'*Alma Mater* en doit l'adoption à un de ses chefs dont l'art de bien dire s'inspirait avant tout de la plus touchante piété, le vénéré Monseigneur Cartuyvels. On peut lui appliquer à la lettre l'éloge que l'Evêque de Meaux décernait à un des premiers prédicateurs de son temps : « la parole de l'Evangile sortait de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. Ses sermons n'étaient pas le fruit d'une étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, mais d'une prompte et soudaine illumination (2) ».

Un grand nombre d'entre nous, Messieurs, ont eu le bonheur d'entendre l'éloquent Vice-Recteur; comme nos âmes tressaillaient aux accents vibrants de ce noble cœur, tout enflammé de l'amour divin et passionément dévoué à l'Université catholique!

Promouvoir le règne du Christ et de son Eglise par la prédication de l'Evangile, travailler à la formation chrétienne de notre jeunesse studieuse, telles furent les deux pensées maitresses qui dominèrent la brillante carrière de Charles Cartuyvels. Nos chers étudiants, c'est pour eux, après Dieu, et par eux qu'il vivait. « Le Vice-Recteur est l'homme des étudiants, leur déclarait-il le jour de son jubilé académique; il doit vous garder tout ce qui est l'apanage du jeune étudiant chrétien; je le ferai, avec la grâce de Dieu, mieux que je ne l'ai jamais fait. Je vous aime de tout mon cœur; je donnerais la dernière goutte de mon sang pour que vous soyiez ce que Dieu veut que vous soyiez ;... en vivant au milieu de vous, je partage vos enthousiasmes, je m'y complais, j'y demeure et je ne vieillis pas. »

Oui, son âme gardait toute sa jeunesse; mais le corps fléchissait déjà sous le poids des années et se minait par un surmenage dont la robuste constitution de Cartuyvels parut longtemps triompher. Sa santé gravement compromise l'obligea, bien malgré lui, à prendre sa retraite. Rentré dans sa ville natale, il ne put oublier ses amis de l'Université.

(1) Sermon sur l'impénitence finale.
(2) Oraison funèbre du R. P. Bourgoing.

« La solitude où je vis, leur écrivait-il, n'a fait qu'aviver tous mes souvenirs de Louvain, et me rendre plus cher encore tout ce que j'y ai tant aimé. » Voilà pourquoi, Messieurs, sa mort fut un grand deuil pour vous tous, même pour ceux d'entre vous qui ne l'ont point connu. Le corps professoral tout entier, suivi d'une brillante phalange d'étudiants, fut présent à ses funérailles; des discours émus nous redirent l'admiration reconnaissante de l'*Alma Mater* pour l'homme éminent qui jeta sur notre institution un incomparable éclat. Une notice publiée dans nos Analectes rappelera aux générations de l'avenir comment, durant plus d'un quart de siècle, le nom de Cartuyvels se trouva mêlé à toutes les grandes manifestations de notre vie académique.

Une seconde notice funèbre doit s'ajouter, hélas, à celle du regretté Vice-Recteur. Au moment où se terminait l'année académique, Dieu rappelait à Lui le vénéré Mgr Lamy, professeur émérite de la Faculté de Théologie. Ce n'est point sans émotion, Messieurs, que j'évoque le souvenir du bon, savant et pieux prélat qui, pendant vingt-cinq ans, comme maitre, comme collègue, et comme collaborateur, m'honora de sa fidèle et précieuse amitié. Il me tardait d'adresser au regretté défunt une parole de suprême adieu et d'affectueuse gratitude; il me tardait de rendre un hommage public à ce très méritant serviteur de la science et de l'Église, à ce prêtre modèle dont Dieu seul peut apprécier et récompenser la constante fidélité au devoir. Il s'est révélé tout entier dans les édifiantes paroles qu'il fit entendre à son entourage, au moment où une crise aiguë menaça, une première fois, de l'enlever à notre affection. Avec une touchante simplicité, il demanda pardon à l'Église de ce qu'il aurait pu dire ou écrire à l'encontre à ses enseignements, pardon au Recteur, si jamais il avait manqué à ses obligations professionnelles.

Seul, un excès d'humilité chrétienne a pu lui suggérer ce langage.

Tel était, en effet, son scrupuleux attachement à l'Église qu'un critique de renom n'hésita point à l'appeler l'exégète orthodoxe entre tous (1); telle était sa piété sacerdotale que, pas une seule fois, sur une période de quarante ans, il n'omit d'assister à la retraite annuelle du Collège du S.-Esprit, et que, peu de jours avant sa mort, il fallut un ordre exprès de son médecin pour le faire renoncer à la célébration quotidienne du S. Sacrifice.

(1) *Orthodoxus inter orthodoxos*, Cornely, Introd.

Vous connaissez, Messieurs, son dévouement à l'Université, vous surtout qui comptez déjà parmi les vétérans du corps académique. Il la servit sous les six recteurs qui s'y sont succédé depuis sa restauration. Doué d'une admirable sérénité d'esprit et d'une rare ténacité au travail, il parvint à mener de front la présidence d'un important collège, son enseignement académique et l'élaboration de nombreux travaux scientifiques et littéraires. A tout moment de la journée, son cabinet d'études était accessible aux étudiants qui venaient recevoir ses encouragements et ses conseils; toujours il les accueillait avec la même affabilité, les mains affectueusement tendues, un large sourire sur les lèvres, sans que jamais sa bonne physionomie trahît un mouvement d'impatience, l'ennui d'un travail brusquement interrompu ou d'une question épineuse demeurée en suspens.

Peut-être, faut-il attribuer à ces interruptions continuelles certains défauts qu'on a relevés dans ses publications. Celles-ci, néanmoins, furent considérables; elles lui assurèrent une place marquée parmi les exégètes et les orientalistes, lui ouvrirent les portes de l'Académie royale de Belgique et lui valurent d'être nommé membre de la Commission biblique de Rome.

Au milieu de ses absorbantes occupations, il trouvait le moyen de faire une large part aux devoirs de l'amitié. Des amis, il en comptait dans tous les rangs de la société, parmi les humbles médecins de campagne, ses anciens étudiants, comme parmi les sommités scientifiques; parmi les modestes habitants de son voisinage, comme parmi les représentants les plus distingués de l'aristocratie belge et les plus hauts dignitaires ecclésiastiques et civils.

Cartuyvels et Lamy, que de contrastes, à première vue, entre ces deux personnalités! que de points de contact, d'autre part, à considérer les profondes sympathies qu'ils conquirent à l'Université catholique et l'attachement qu'ils lui témoignèrent en toutes circonstances, voire même dans l'expression de leurs dernières volontés!

A leurs noms bénis et vénérés, viennent s'ajouter, sur la liste de nos chers défunts, ceux de M. Hayoit de Termicourt et M. Venneman, deux membres distingués de la Faculté de Médecine. Déjà, dans des circonstances solennelles (1), l'Université a rendu hommage à leur dévouement

(1) Le jour des funérailles et le jour du service universitaire célébré à la Collégiale de St-Pierre.

et à leurs talents. L'un et l'autre contribuèrent à assurer à notre Faculté de Médecine une solide réputation, le premier, par ses remarquables qualités de praticien, qui lui valurent la confiance des plus hautes familles, le second, par son opiniâtreté dans les recherches scientifiques et ses relations avec les sociétés savantes du pays et de l'étranger. L'un et l'autre possédaient parmi nous, comme dans le monde médical, de vives et fidèles amitiés.

Il y a quelques mois, l'*Alma Mater* avait été affligée encore par le décès de notre bien cher collègue M. Marchand. L'an dernier, déjà, sa santé, épuisée par un long et dévoué labeur, l'avait forcé à demander son admission à l'éméritat. Nous aimons à renouveler ici, avec l'expression de nos regrets, l'hommage que nous rendîmes alors à sa piété, à son désintéressement et à la fidélité exemplaire avec laquelle il servit l'Université.

Messieurs, en implorant aujourd'hui sur vos personnes les bénédictions du Ciel, j'ai instamment prié Dieu de nous épargner à l'avenir ces longs et douloureux nécrologes qui, dans ces derniers temps, ont occupé une trop large place dans nos discours d'ouverture. Ardemment j'ai appelé de mes vœux le jour béni, où, pour la première fois, je commencerais l'année par la consolante constatation qu'aucun vide ne s'est produit dans les rangs du corps professoral.

D'après une pieuse tradition, Dieu bénit les familles chrétiennes qu'Il se plaît à éprouver. S'Il a permis que nous fussions attristés par les deuils, Il nous a prodigué, d'autre part, les marques de sa paternelle protection. Le mérite de nos maîtres reconnu par les plus précieux témoignages; les succès exceptionnels de nos étudiants; le talent et le zèle de nos nouveaux collègues, riches en promesses pour l'avenir; la confiance et le généreux concours des familles catholiques, largement accordés à l'Université, ce sont là d'insignes bienfaits dont nous avons à remercier la Providence.

Le corps académique peut légitimement revendiquer sa part dans l'honneur fait au pays par la prompte élévation au Cardinalat de Sa Grandeur Mgr Mercier, jadis un des membres les plus en vue, aujourd'hui professeur honoraire de la Faculté de Philosophie et Lettres. En remettant au Primat de Belgique le chapeau cardinalice, le délégué pontifical eut mission de déclarer que ce n'étaient pas uniquement les vertus sacerdotales de l'Archevêque, mais aussi la science et l'enseignement du philosophe que le Pape voulait récompenser et honorer.

Et, dans sa réponse, comme dans son adresse au Souverain Pontife, le nouveau Cardinal réitera l'engagement solennel de consacrer son activité « au développement continu de notre chère Université catholique, pour l'entretien, au sein de la nation belge, d'une élite qui place au-dessus des intérêts économiques un idéal de culture scientifique, morale et religieuse ».

Cet engagement, nous le savons, Messieurs, notre Archevêque n'entend en rien le laisser protester, et nous sommes heureux de saluer dans le Primat de Belgique le protecteur puissant, généreux et dévoué de l'Université catholique.

Avec fierté nous avons appris qu'à la tête de la Commission pontificale pour le progrès scientifique, le nom du Cardinal Mercier était associé à ceux des Cardinaux Rampolla et Maffi.

Les honneurs décernés à un de nos chefs vénérés, hier encore notre collègue, nous sont un nouveau témoignage de la haute et confiante bienveillance avec laquelle le S. Père daigna, à plusieurs reprises, approuver notre action scientifique et religieuse. Aux encouragements du Souverain Pontife, vous répondrez, Messieurs, par une constante docilité à tous ses enseignements. Grâce à Dieu, les graves erreurs stigmatisées dans la récente Encyclique vous sont demeurées étrangères au point qu'un certain nombre d'entre vous en connaissaient à peine l'existence. Nous accomplissons un devoir de piété filiale et de gratitude en donnant au document pontifical une adhésion spontanée et publique.

Dans l'ordre civil, aussi bien que dans l'ordre ecclésiastique, d'insignes honneurs ont mis en relief la valeur de notre corps enseignant. Le nouveau ministère des Sciences et des Arts a été confié à M. le baron Descamps, professeur à la Faculté de droit, membre correspondant de l'Institut de France; celui des Chemins de fer, Postes et Télégraphes à M. Helleputte, un des principaux organisateurs et une des chevilles ouvrières de nos Écoles spéciales. M. Vanden Heuvel, ancien ministre de la Justice, ministre d'État, reprend son rôle actif à l'Université.

Les cours de M. le baron Descamps ont été répartis entre Mgr Deploige, MM. Nerincx et Schicks; celui-ci renonce à son cours flamand de procédure pénale en faveur de son collègue M. Vliebergh.

La suppléance de M. Helleputte a été confiée à M. l'ingénieur Van Hecke et à M. l'abbé Raymond Lemaire, nommés chargés de cours. Tous deux s'étaient distingués par l'enseignement qu'ils avaient donné

à titre intérimaire et par leurs travaux spéciaux, M. Van Hecke par son mémoire sur l'amélioration des fleuves et ports de mer, couronné au concours du gouvernement et proposé à l'impression, M. Lemaire par son étude sur les origines du style gothique en Brabant.

Son Éminence le Cardinal Archevêque, appréciant les hautes capacités de M. le chanoine Van Roey, professeur à la Faculté de théologie, vient de l'appeler aux fonctions de Vicaire général. Nous adressons à notre cher collègue, nommé professeur honoraire, l'expression de nos vifs regrets et nos affectueuses félicitations. M. le chanoine Van Roey sera remplacé pour la théologie dogmatique par son ancien suppléant, M. Balthasar, Docteur en philosophie thomiste et en théologie; pour la théologie morale par M. De Jongh, titulaire de ce cours au Grand-Séminaire de Malines. L'un et l'autre étaient désignés au choix de l'épiscopat par leurs solides études universitaires, leur active collaboration aux périodiques et leurs heureux débuts dans la carrière professorale.

Dans la Faculté de médecine, M. Albert Lemaire a été promu à l'ordinariat. La chaire d'ophthalmologie délaissée par notre regretté M. Venneman a été confiée à M. le Docteur Vander Straeten, ancien lauréat de notre Université, chef du service ophthalmique de l'armée à Bruxelles, un des oculistes les plus appréciés de la capitale. En quelques mois, M. Vander Straeten a conquis la très haute estime de nos jeunes docteurs. L'histologie générale et spéciale est attribuée à M. le professeur Havet, qui donnait déjà l'histologie comparée.

M. Alphonse Bayot, Docteur en philologie romane, suppléant de M. le baron de Bethune, est attaché à la Faculté de philosophie et lettres, en qualité de chargé de cours. Les remarquables travaux de M. Bayot lui ont fait une solide réputation dans le domaine de la philologie romane et nous permettent de fonder sur lui de grandes espérances.

Ces mêmes espérances nous les plaçons en M. Mayence, nommé également chargé de cours. M. le chanoine Remy s'est déchargé sur lui de quelques-unes des nombreuses leçons qu'il donnait à la Faculté de philosophie et lettres. Comme M. Bayot, M. Mayence a obtenu jadis des succès signalés au concours pour les bourses de voyage. Le gouvernement belge l'envoya à l'École française d'Athènes, où, par une faveur exceptionnelle, son Directeur le retint auprès de lui pendant une période de cinq ans, le mêlant activement à ses travaux et l'associant à ses fouilles. A une époque où les études archéologiques acquièrent une importance croissante dans l'enseignement de la philologie, l'entrée de M. Mayence dans notre corps professoral sera un précieux encourage-

ment pour nos futurs docteurs et contribuera efficacement à la formation des spécialistes.

Cette formation des spécialistes fait de plus en plus l'objet des efforts et des légitimes ambitions de nos maîtres. Elle nous a valu, cette année, des succès exceptionnels dans les concours du gouvernement. Sur vingt-quatre concurrents qui ont subi avec succès les épreuves pour les bourses de voyage, onze appartiennent à Louvain (1); dans quatre catégories (2) sur sept, la première place est dévolue à nos anciens étudiants. Le seul lauréat dont le mémoire ait été proposé à l'impression, M. Jacques Van Mollé, est un docteur de Louvain.

Au concours universitaire, quatre de nos étudiants ont été couronnés (3). Parmi les trois concurrents qui ont affronté l'épreuve finale du concours pour le recrutement des ingénieurs aux Chemins de fers de l'État (service de la traction et du matériel), l'élève sorti de nos Écoles spéciales, M. Paulin Dufaux, de Châtelineau, a obtenu la première place. Enfin, les brillants succès remportés précédemment par notre Institut agronomique, se sont affirmés à nouveau cette année. Nos deux ingénieurs agricoles, MM. Victorien Antoine, de Noville, et Jules Van Houdenhove, d'Hekelgem, ont été classés respectivement premier et second au concours pour les Eaux et Forêts.

S'il est juste, Messieurs, d'attribuer avant tout ces heureux résultats au travail de nos élèves et à l'infatigable activité de leurs professeurs, il convient, d'autre part, d'adresser nos remerciements aux familles chrétiennes qui nous envoient des jeunes gens d'élite, et dont la générosité croissante nous permet de développer notre outillage scientifique.

Nos hommages reconnaissants doivent aller tout d'abord à la noble Maison d'Arenberg. Déjà, elle nous avait donné des preuves de haut

(1) MM. Edouard de Moreau, d'Andoy; Théophile Simar, de Petit-Rechain; René Weemaes, d'Hougaerde; Joseph Vande Weyer, de Budingen; Jean Behen, de Pellaines, docteurs en philosophie et lettres; Charles Collard, de Louvain, docteur en droit; Jacques Van Mollé, de Louvain, docteur en sciences naturelles; Léon Tits, de Louvain, docteur en sciences physiques et mathématiques; René Devloo, d'Oostvleeteren; Alexis Fonteyne, de Vracene; Egide Merckx, de Tongres, docteurs en médecine.

(2) En philosophie et lettres, en droit, en sciences naturelles, en sciences physiques et mathématiques.

(3) MM. Désiré Stracke, d'Anvers, premier *ex aequo* en philologie germanique; Jean Hoffmans, de Braine-le-Comte, premier en philosophie; Léopold Willaert, de Bruges, premier *ex aequo* en histoire; Albert Van Hecke, de Sottegem, premier en constructions civiles.

intérêt en nous offrant gracieusement un terrain pour les jeux athlétiques. Elle vient d'attacher son nom à l'histoire de l'Université par un don vraiment princier. S. A. S. Mgr le duc d'Arenberg, chef de l'auguste famille et sa vénérée mère S. A. S. Madame la duchesse Éléonore d'Arenberg ont décidé de prendre à leur charge la création d'un nouvel Institut, spécialement affecté aux sciences chimiques.

L'emplacement actuel de nos laboratoires, au Collège Adrien VI, présentait de multiples inconvénients et entravait toute extension. Le grand auditoire de chimie, construit il y a dix ans, était devenu trop exigu, et l'accroissement de la population de nos Écoles pouvait nécessiter bientôt un onéreux dédoublement des cours. Dans le nouvel institut, les divers services de l'enseignement de la chimie seront installés conformément aux exigences actuelles et en vue d'en assurer le développement dans un avenir prochain.

Les salles devenues vacantes au Collège du Pape seront affectées aux cours légaux de la Faculté de philosophie et aux réunions des cercles d'études. Un local central pourra réunir les collections qui offrent un intérêt commun pour les études philologiques. Fait trop peu remarqué, trop peu connu peut être ici même, non seulement l'Université publie plus de trente périodiques dirigés par les professeurs, mais elle reçoit en échange, plus d'un millier de revues. S'il est impossible de réaliser un groupement complet de tous ces instruments de travail, un grand pas sera fait dans cette voie par la nouvelle organisation. Celle-ci facilitera, en outre, l'extension des services de la grande Bibliothèque des Halles, par le transfert au Collège du Pape des auditoires de la philosophie.

Érigé dans le voisinage des principales installations de notre Faculté des sciences, sur la route qui conduit au Château seigneurial d'Héverlé, l'Institut d'Arenberg sera, par son nom, un monument durable de notre gratitude et rappellera aux descendants de la noble Maison comment, au XXe siècle, elle comprenait sa haute mission dans l'ordre intellectuel et social.

Nous sommes heureux, Messieurs, d'adresser également l'expression de notre reconnaissance à deux prêtres méritants du diocèse de Bruges, M. le chanoine Coppieters Stochoven et M. l'abbé Verhaeghe, curé de St-Joseph, à Ostende.

M. Verhaeghe a mis à notre disposition une somme importante pour contribuer à l'organisation d'un Institut de zootechnie. Cette création permettra aux élèves de l'Institut agronomique d'acquérir sur place les connaissances pratiques qu'ils n'obtenaient, jusqu'ici, que d'une

manière imparfaite en consacrant un temps considérable aux excursions et aux visites des exploitations agricoles; elle sera aussi un centre d'activité scientifique pour les travaux de recherches.

M. le chanoine Coppieters Stochoven, dont j'ai mentionné antérieurement la généreuse intervention en faveur de la Bibliothèque, vient de nous faire un don considérable pour les installations de la Faculté de médecine. Un autre mécène de l'*Alma Mater*, M. le baron de la Rousselière, nous a fait parvenir dans le même but une somme de 25,000 fr.

L'an dernier je vous ai annoncé l'érection d'un Institut de pathologie. Grâce surtout au concours actif et éclairé de notre collègue, le Docteur Lemaire et à la collaboration intelligente de M. l'architecte Lenertz, le projet est pleinement réalisé à cette heure, et, dès demain, les diverses salles de la belle et vaste construction recevront leur affectation nouvelle (1).

(1) L'Institut comprend trois sections. La première section est réservée aux recherches scientifiques dans le domaine de la pathologie expérimentale et de la clinique médicale Elle occupe le rez-de-chaussée et comprend : 1° un laboratoire de microscopie destiné surtout aux études d'histologie pathologique et aux recherches de bactérologie qu'elles comportent; 2° un laboratoire d'hématologie pour les diverses analyses du sang; 3° un laboratoire de chimie; 4° une salle pour les expériences sur les animaux. Dans l'aménagement de ces laboratoires il a été tenu compte des progrès réalisés dans les principaux instituts similaires de l'étranger.

Une seconde section est affectée à l'enseignement théorique de la pathologie spéciale. A cette section, qui occupe le premier étage, sont réservés : 1° un grand auditoire de pathologie disposé de manière à ce que les élèves puissent aisément suivre les démonstrations d'anatomie pathologique, de chimie, etc.; 2° un vaste laboratoire pour les démonstrations qui accompagnent les leçons théoriques; 3° une salle de travaux pratiques de diagnostic médical, chimique et microscopique, ayant pour objet d'initier les élèves aux analyses chimiques et microscopiques des différents produits de sécrétion ou d'excrétion normaux et pathologiques de l'organisme, en tant qu'elles présentent un intérêt clinique.

La troisième section, installée au second étage, comprend les collections de pathologie. Ces collections seront disposées de façon à permettre à l'élève de revoir, en dehors des leçons, une grande partie des démonstrations faites aux cours. Outre le musée d'anatomie installé jadis dans les anciens locaux, on rencontre, dans cette section, les musées de pathologie médicale, de pathologie chirurgicale, de gynécologie et d'obstétrique.

A Louvain, l'enseignement de la pathologie cesse désormais d'être purement théorique et devient dans une large mesure intuitif et concret. Le grand auditoire se prêtera aux projections lumineuses et cinématogra

Je ne m'attarderai point, Messieurs, à commenter les faits dont vous venez d'entendre l'énumération; ils sont plus éloquents que les discours. Mais nous manquerions au premier de nos devoirs, si nous ne rendions hommage à Dieu, l'Auteur de tout bien. Il aide et protège ceux qui travaillent pour sa cause et se confient dans sa Providence. Que cette pensée nous encourage dans l'accomplissement de notre tâche et dans la lutte, toujours plus ardue, qu'avec les seules armes de la liberté nous soutenons contre des institutions rivales largement subsidiées par les pouvoirs publics.

Les exemples de nos insignes bienfaiteurs ne demeureront pas stériles et le jour est proche, sans doute, où la générosité des catholiques belges dotera notre Bibliothèque universitaire de ressources proportionnés aux nécessités de notre temps.

Messieurs les Étudiants,

Chaque année, ce m'est une joie de vous adresser la parole pour vous entretenir de vos intérêts et de vos devoirs. Aujourd'hui, ma tâche sera légère. Je ne vous laisse qu'un seul mot : lisez et méditez le livre qu'un homme de cœur et de talent a pensé pour vous et avec vous, que lui a dicté son affection pour la jeunesse studieuse et sa profonde connaissance de l'âme humaine. J'ai nommé le volume des « Conférences sur l'éducation du caractère », prêchées par le R. P. Gillet à la messe des étudiants.

En maintes circonstances, Messieurs, je vous ai mis en garde contre le grand danger de notre époque, l'affaiblissement des caractères. Ce mal menace surtout les classes les plus cultivées de la société, et peut-être le retrouverait-on en germe dans les périlleuses erreurs que le Souverain Pontife dénonçait récemment au monde catholique. Ne serait-ce point, en bien des cas, faute d'un caractère suffisamment éduqué et trempé que d'aucuns abandonnent si aisément, avec l'étude patiente des grands théologiens, la défense d'imprescriptibles vérités, et cèdent au courant d'un étrange évolutionnisme, où sombrent les droits de la raison et la responsabilité humaine?

phiques. L'Institut est en communication directe avec l'hôpital et ses nouvelles installations pourront être utilisées, en certains cas, pour les observations cliniques des services médicaux.

OEuvre d'une fine psychologie et d'une métaphysique élevée, écrit néanmoins dans un style limpide, fleuri et séduisant, le livre du pieux et savant Dominicain nous fait connaitre les divers éléments qui concourent à la formation du caractère, les causes profondes qui tendent à détruire le juste équilibre des énergies de notre âme, la manière de le rétablir par une discipline méthodique et un effort soutenu.

L'éducation du caractère est une entreprise longue et laborieuse, telle est bien la conclusion qui se dégage de l'ensemble de ces entretiens. Elle ne doit ni nous étonner, ni nous décourager. Il y a longtemps que l'auteur de l'Imitation écrivait : « *Tantum proficies quantum tibi ipsi vim intuleris;* vos progrès seront proportionnés à la durée et à l'intensité de vos efforts » (1). Le sage des anciens temps avait dit avant lui : « *Militia est vita hominis super terram;* la vie de l'homme, en ce monde, est un continuel combat » (2); mais, S. Paul ajoutait d'autre part : « *Omnia possum in eo qui me confortat;* je puis tout par Celui qui est ma force » (3). L'ordre surnaturel, Messieurs, auquel nous appartenons, élève nos âmes, transforme et redouble nos énergies : vérité réconfortante, que mettront en lumière les prochaines conférences sur l'éducation *chrétienne* du caractère.

L'enjeu de la lutte est digne, d'ailleurs, de tenter nos ambitions. Que d'années on consacre à l'acquisition de la science ! que de peines on s'impose pour s'assurer un rang dans la société ! Or, sachez-le bien, l'homme de caractère, l'homme de pondération et d'énergie, décuple sa valeur intellectuelle et morale. Trésor plus précieux encore ! par le silence imposé au tumulte des passions, il acquiert cette constante sérénité d'esprit que vantaient déjà, comme leur bien suprême, les sages de l'antiquité païenne. Pour le chrétien, cette paix de l'âme se traduit en un sentiment d'ineffable bonheur, « la joie toute chaste et toute céleste qui se forme, dit Tertullien, du mépris des voluptés sensuelles. » Retenez et méditez, chers étudiants, cette parole profonde; méditez la dans le magistral commentaire du grand penseur que je vous citais au début de ce discours et dont vous ne sauriez assez nourir vos esprits et vos cœurs : « Qui nous donnera, s'écrie Bossuet, que nous sachions goûter ce plaisir sublime, plaisir toujours égal, toujours uni-

(1) Imit., I, 25.
(2) Job VII, 1.
(3) Philipp. IV, 13.

forme, qui naît non du trouble de l'âme, mais de sa paix; non de sa maladie, mais de sa santé; non de ses passions, mais de son devoir; non de la ferveur inquiète et toujours changeante de ses désirs, mais de la droiture immuable de sa conscience; plaisir par conséquent véritable qui n'agite pas la volonté, mais qui la calme; qui ne surprend pas la raison, mais qui l'éclaire; qui ne chatouille pas les sens dans la surface, mais qui tire le cœur à Dieu par son centre » (1)?

Au nom de Nosseigneurs les Évêques, sous les auspices de la Vierge Immaculée, je déclare ouverte l'année académique 1907-1908 (2).

(1) Sermon sur l'amour des plaisirs.

(2) En réponse à l'envoi du discours d'ouverture, S. E. le Cardinal Merry del Val a adressé à Monseigneur le Recteur la lettre suivante :

« Illustrissime Seigneur,

» Il m'a été agréable de remettre sans tarder entre les mains du Saint Père un exemplaire du discours que vous avez prononcé le 22 octobre dernier, à l'occasion de l'ouverture solennelle de l'année académique 1907-1908, dans votre illustre Université.

» Je suis heureux de vous faire connaître que Sa Sainteté a éprouvé une vive satisfaction à la réception de ce discours, qui atteste la florissante vitalité de l'Université catholique de Louvain.

» C'est avec une joie toute spéciale qu'Elle a pris connaissance de l'adhésion franche et publique donnée par le Chef de l'Université à la récente Encyclique *Pascendi*, condamnant les erreurs du Modernisme.

» En formant les vœux les plus ardents pour le développement progressif de votre *Alma Mater*, Sa Sainteté vous accorde ainsi qu'à votre Institution la Bénédiction Apostolique.

» Cardinal MERRY DEL VAL.

» Rome, le 5 novembre 1907. »

Visite de Son Eminence le Cardinal Mercier à l'Université catholique.

Dimanche 8 décembre, S. E. le Cardinal Mercier a fait sa visite officielle à l'Université. Cette visite coïncidait avec la clôture de la station de l'Avent, prêchée cette année par le R. P. Thibaut, S. J. Pendant quatre jours, l'éloquent et sympathique orateur avait vu affluer au pied de la chaire sacrée, en foule nombreuse et recueillie, la jeunesse universitaire. Le dimanche, Son Eminence a célébré la messe, à sept heures et demie, en l'église Saint-Michel, et a tenu à distribuer Elle-même la sainte communion aux étudiants. C'était un spectacle touchant de voir des centaines de jeunes gens s'agenouiller à la table sainte, au milieu des chants liturgiques, et recevoir le pain des forts des mains du Pontife qui avait été si longtemps parmi eux un Maître aimé et vénéré.

A 11 heures, le Cardinal-Archevêque a honoré de sa présence l'assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul. En remerciant Son Eminence de l'intérêt qu'Elle montrait pour cette œuvre de charité, M. Cappellen, Président général des Conférences de Louvain, s'est plu à rappeler que jadis, comme étudiant et comme professeur de l'Université, Mgr Mercier fut toujours un des confrères les plus zélés des Conférences.

Dans sa réponse au discours du Président général, le Cardinal, après avoir exprimé sa joie de se retrouver au milieu de ses confrères d'autrefois, a dit le soulagement que lui procurent les conférences de Saint-Vincent de Paul dans l'administration de son diocèse. Il a fait ressortir l'importance particulière des conférences de Louvain, qui doivent être la pépinière de toutes les autres, et a signalé aux étudiants la pratique à suivre pour que leurs visites aux pauvres soient vraiment œuvre de charité chrétienne.

A midi, dans le grand auditoire du Collège du Pape, a eu lieu la réception officielle de Son Eminence. Le corps professoral était au grand complet, les étudiants occupaient les vastes estrades. Mgr le Recteur a pris le premier la parole pour saluer en Mgr Mercier, le primat de la Belgique, le nouveau Cardinal, le savant philosophe choyé par

Phot. Em. Morren. Reproduction interdite.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERCIER

ARCHEVÊQUE DE MALINES

S. S. Pie X, le chef de l'Université, à laquelle il n'a pas cessé d'appartenir par le cœur et à laquelle il prodigue les trésors de sa paternelle sollicitude. Puis, au nom des étudiants, M. Bricout, Président de la Société générale, a offert à Son Eminence les hommages de la jeunesse universitaire. Son Eminence a répondu par un discours d'une vivante et élevée éloquence et dont la haute importance n'échappera à personne.

Discours de Monseigneur HEBBELYNCK

RECTEUR MAGNIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ.

EMINENCE,

Depuis le jour béni de votre consécration épiscopale, vos anciens collègues et vos anciens élèves attendaient avec impatience votre visite à l Université catholique. Vous comblez tous nos vœux, en faisant votre joyeuse entrée dans des circonstances qui en rehaussent l'éclat et en redoublent le prix.

Vous venez à nous, non seulement investi de la première dignité ecclésiastique du pays, mais revêtu de la pourpre romaine et honoré de la confiance toute spéciale du Saint Père; vous venez à nous pour présider à une de nos plus touchantes cérémonies religieuses; vous venez à nous pour nous consacrer votre journée toute entière, et comme pour revivre avec nous votre vie académique d'autrefois.

Eminence, au lendemain de votre nomination au Siège Métropolitain de Malines, j'évoquais avec émotion le souvenir des maitres distingués qui, depuis la restauration de l'*Alma Mater*, avaient été promus par le Saint Siège aux honneurs de l'épiscopat.

Nos annales académiques ne vous assignent qu'un seul prédécesseur dans le Sacré Collège, maitre Adrien d'Utrecht, qui devint le Pape Adrien VI. C'est assez vous dire notre joie et notre fierté à la nouvelle de votre prompte élévation à la dignité cardinalice. Ne savions-nous pas que, dans la pensée du Pape, cette haute faveur s'adressait à l'homme de science, au professeur de Louvain, au fondateur de l'Institut Léon XIII, non moins qu'au Primat de Belgique? « Sans égard pour son humilité, ainsi s'exprimait Sa Sainteté en présence des pèlerins belges, je dirai que Monseigneur Mercier méritait grandement cet honneur, moins à raison de sa charge de Primat, que par les grands exemples de science et de vertu qu'il a donnés dans son ministère pastoral et dans son enseignement. »

Comme son prédécesseur d'illustre mémoire, et mieux encore, à cause de la crise actuelle, Pie X a vu l'importance primordiale des hautes études philosophiques à notre époque. Plus on approfondit les doctrines condamnées par l'Encyclique *Pascendi,* plus on se convainc que, malgré les dénégations ou les illusions de leurs promoteurs, elles ont leur source commune dans une fatale erreur philosophique.

Ce n'est pas en sacrifiant les saines traditions de la scolastique aux préjugés de certaines écoles modernes, mais en les adaptant sagement aux données nouvelles de la science, qu'on résoudra les multiples questions de l'heure présente. Ce principe fécond, vous eûtes, Eminence, l'honneur et le mérite de le proclamer de prime abord, et d'en faire la règle directrice de vos travaux, de votre enseignement et de l'organisation de votre Ecole.

Gardien suprême du dépôt de révélation, Pie X a reconnu et récompensé vos éminents services, vous prodiguant les plus insignes témoignages de sa haute prédilection, vous nommant, coup sur coup, Primat de Belgique, membre du sacré Collège, promoteur de la Commission pour le progrès scientifique.

Nous le constations avec bonheur dans une autre circonstance, tous ces honneurs rejaillissent sur l'Université catholique. A son tour, elle se voit l'objet de la paternelle et confiante affection dont le Saint Père se plait à entourer notre ancien maitre, devenu notre protecteur et notre chef vénéré. Sa Sainteté n'ignore pas, en effet, que, comme vous et avec vous, fidèles à la pensée de nos augustes fondateurs, nous ne poursuivons d'autre but que l'extension du règne du Christ — *instaurare omnia in Christo,* — « par la conservation du précieux don de la foi, des mœurs et de la vraie science parmi notre jeunesse catholique (1). »

Eminence, en même temps que le Primat de Belgique et le Prince de l'Eglise, c'est l'apôtre de Jésus Christ, *Apostolus Jesu Christi,* que nous avons le bonheur de recevoir et d'acclamer aujourd'hui. Votre zèle apostolique, nous le connaissons depuis de longues années. Ils sont nombreux, parmi nos collègues comme parmi nos étudiants, ceux qui gardent le souvenir ému et reconnaissant de votre direction spirituelle. Pour chacun de vos élèves vous étiez un ami et un guide, non moins soucieux de ses intérêts religieux et moraux que de ses progrès scientifiques. Par une attention pieuse et délicate dont nous sentons tout le prix, vous avez choisi pour votre visite à l'Université la fête du 8 dé-

(1) Prière à la patronne de l'Université.

cembre, qui, chaque année, nous donne le touchant spectacle de la communion générale des étudiants et de l'assemblée statutaire de l'œuvre de Saint Vincent de Paul. Comme votre cœur d'apôtre aura tressailli, ce matin, à la vue de cette jeunesse chrétienne prosternée sur les saints parvis pour recevoir le pain des forts de vos mains vénérées; à la vue de ces amis des pauvres, invités au même banquet eucharistique, et, tout à l'heure encore, suspendus à vos lèvres, pendant que votre chaude et éloquente parole les excitait à l'amour du Christ et de ses membres souffrants.

Oui, Eminence, votre visite à l'*Alma Mater* est pour nous plus qu'une joie et un honneur; elle est une bénédiction.

Pour vous en témoigner notre gratitude, nous vous offrons avec l'hommage de notre affectueux respect et de notre fidèle attachement, la promesse de notre généreux concours et d'une ardente prière.

Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra! Que Dieu vous conserve de longues années à votre diocèse, à l'Université, à l'Eglise de Belgique, à la grande Eglise Romaine! Qu'Il vous donne son esprit de vie et de force dans l'accomplissement de votre sublime mission! Qu'Il vous rende heureux sur la terre, mais du seul bonheur que vous ambitionnez ici-bas : étendre le règne du Christ, qui a dit : « Je suis venu apporter sur la terre le feu de l'amour divin, et je n'ai qu'un désir, c'est de le propager par tout l'Univers. *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* (1). »

Discours de M. BRICOUT

PRÉSIDENT DE LA « SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ».

EMINENCE,

L'honneur qui m'échoit aujourd'hui d'offrir, au nom de plus de 2000 étudiants catholiques, à un éminent Prince de l'Eglise, un hommage très respectueux, est bien grand, mais aussi bien périlleux.

Comment ma parole pourrait-elle exprimer à Son Eminence tout ce que le cœur des Etudiants Louvanistes renferme pour Elle de profond respect et de filiale gratitude, d'autant plus que l'humilité toute chrétienne de Son Eminence paralyse d'avance tout éloge.

Que notre vénéré Cardinal nous permette cependant de le lui dire,

(1) Luc XII 49.

si les brillantes qualités qui lui firent confier par le St-Père les intérêts de la Belgique spirituelle suscitent notre respect et notre admiration, l'incomparable bonté et la profonde mansuétude de Son Eminence lui attachent nos cœurs indissolublement.

J'ai parlé de notre admiration, Messieurs. N'avons-nous pas le droit, en effet, de nous émouvoir d'une noble fierté, en nous rappelant que notre Primat de Belgique, le penseur dont la haute science reçut du Saint-Père de si éclatants témoignages d'estime et s'imposa au respect de l'incrédulité elle-même, le Prélat éminent, en un mot, par sa bonté et son brillant savoir, par son cœur et par son esprit, fut, durant de longues années, notre professeur bien-aimé.

Et quel dévoûment chez ce maître si renommé déjà, quelle sollicitude constante et inlassable pour ses chers étudiants de l'*Alma Mater!* Aussi je le répète, ce m'est une vraie joie et un grand honneur, d'affirmer bien haut que, comme la fleur s'élève vers le soleil qui lui donne son éclat et sa vie, tous nos sentiments de vénération, de respectueux amour, s'en vont vers notre Éminent Cardinal-Archevêque. Tous ici nous nous souvenons que Son Eminence a revendiqué le titre spécial de Protecteur de l'Université, qu'Elle considère comme le plus beau fleuron de sa couronne sa qualité d'ancien professeur de l'*Alma Mater*. De tout mon cœur, au nom de tous mes camarades, je l'en remercie.

Qu'en revanche et comme gage de notre profond amour, notre Eminent Bienfaiteur daigne accepter l'assurance que nous nous rappellerons sa bonté, sa bienveillance, son infatigable ardeur au travail. Fidèles à son exemple et aux enseignements de sa vie, nous saurons lutter toujours unis et toujours forts contre le mal envahissant et corrupteur, afin de faire triompher notre splendide idéal et de permettre à quiconque foule cette vieille terre de vaillance et d'énergie qu'est la Belgique, de répéter libre et fier : *Vive Dieu! Vive sa Sainte-Eglise Catholique!*

Réponse de Son Éminence le Cardinal-Archevêque.

Monseigneur le Recteur,
Messieurs les Professeurs,
Messieurs les Étudiants,

Oui, vous dites vrai, Monseigneur, mon cœur a tressailli d'émotion religieuse, ce matin, tandis que je voyais défiler devant moi ces phalanges serrées de jeunes gens, dont chacun représente pour l'Eglise et

pour la Patrie une espérance; ces maîtres, dont le front trahit l'effort intense de la pensée; ces courageux disciples de Saint-Vincent de Paul, dont les œuvres nous replacent sans cesse sous les yeux, avec infiniment plus de puissance et d'efficacité que des discours de tribuns ou de philanthropes, l'idéal et la loi chrétienne de la fraternité universelle; ma prière reconnaissante montait vers Dieu comme montent les nuées d'encens dans nos cérémonies pontificales, tandis que je contemplais ces intelligences s'inclinant ensemble au souffle de la même foi, pour adorer le Dieu de l'Eucharistie, et les aspirations de ces cœurs, purs et forts, qui lui demandaient plus de vie encore, et plus d'amour.

Adoro te devote, latens Deitas,
Tibi se cor meum totum subjicit,
. . . .
Praesta meae menti de te vivere
Et te illi semper dulce sapere.

Je t'adore, je te livre ma volonté, Dieu caché de l'Eucharistie; tout ce qui pense, tout ce qui aime au dedans de moi-même, je te le soumets!... Fais vivre mon âme de ta vie, fais-lui trouver en toi, toujours, les douceurs de la paix!...

Chers collègues et amis, pourquoi les chrétiens ne sont-ils pas plus universellement heureux? Pourquoi l'Evangile ne sort-il pas davantage et plus promptement ses effets au sein de la société?

Ecoutez une comparaison.

Voici qu'un chimiste constate qu'en chauffant du carbonate d'éthyle avec de l'ammoniaque aqueuse à la température de 180 degrés, il a réalisé la synthèse de la carbamide. Que diriez-vous donc d'un chimiste qui contesterait la sincérité de ce résultat, parce qu'il aurait tenté, lui, sans y réussir, d'unir les mêmes corps à la température de 80 degrés?

Messieurs, on est chrétien ou on ne l'est pas; mais il est absurde de prétendre expérimenter la vie chrétienne, sans accepter, telles que le Christ ou son Vicaire les précisent, les conditions de l'expérience.

Voulez-vous, chers jeunes gens, protéger votre foi, l'affermir, être chastes, forts, généreux, sentir en vous le frémissement des ardeurs désintéressées? Communiez souvent, communiez même tous les jours.

Les premiers chrétiens ne comprenaient pas que l'on assistât aux offices liturgiques, sans y prendre une part active par la communion.

Et le Concile de Trente, dont Sa Sainteté Pie X a rappelé naguère,

avec une insistance pressante, les enseignements, exprime le vœu que quiconque assiste à la messe y prenne dans la communion eucharistique son pain quotidien.

Vous avez bien voulu, Monseigneur, avec une délicatesse exquise, raviver en moi, en me les rappelant, les joies de la paternité spirituelle que la confiance religieuse de notre chère jeunesse me procura au cours de ma carrière universitaire. Eh bien! un souvenir précis m'en est resté et je le révèle ici très simplement, pour l'encouragement de ceux — et, Dieu merci, ils ne sont pas rares — qui, avec sincérité, veulent pousser jusqu'au bout, sur eux-mêmes ou sur autrui, leur expérience religieuse : ceux de mes amis ou de mes élèves qui ont bien voulu se résoudre à être chrétiens, non pour la galerie, mais à fond, devant Dieu et le Christ qu'ils voulaient honorer, devant leur conscience qu'ils voulaient satisfaire, et qui, dociles à la direction qui leur était imprimée, ont adopté et conservé à travers les vicissitudes de la vie les pratiques de la communion journalière, sont restés tous invariablement fidèles à leurs croyances, n'ont point connu ce que d'autres appellent les crises de la foi ou de la jeunesse et, ce qui vaut mieux encore, ont échappé aux incohérences, aux alternatives, aux hésitations, au terme desquelles tant de jeunes gens tombent misérablement dans le découragement et s'enlisent dans l'inertie.

Et ne croyez pas, Messieurs, que cette culture intensive de la piété chrétienne fît tort chez eux au respect et à la pratique des vertus sociales.

Puisque nous causons en famille, vous ne trouverez pas déplacé cet autre souvenir de mes années de professorat. Un jeune homme, à qui je recommandais ainsi la pratique quotidienne de la piété, me fit observer que s'il ne lui était pas toujours bien possible d'aller chaque matin à la messe, cependant jamais il ne manquait de visiter une famille ouvrière dans la gêne ou un malade pauvre auquel il s'intéressait, et il ajoutait qu'il ne s'en trouvait pas plus mal, religieusement parlant. Mes chers amis, ce simple mot fut pour moi un trait de lumière, — comme quoi il est avéré, chers étudiants, que si nous nous appelons vos maîtres, vous êtes souvent, en réalité, les nôtres; mais nous ne vous l'avouons que sur le tard; il faut bien, n'est-ce pas, sauvegarder le prestige professoral? — Je disais donc que cet étudiant m'avait soudain éclairé. Je savais, sans doute, pour l'avoir appris dans ma théologie morale, que les nécessités corporelles pressantes du prochain priment les pratiques, même obligatoires, de la vie spirituelle; qu'il est permis, qu'il peut même être prescrit d'omettre la messe du dimanche, de tra-

vailler, le jour du repos, pour venir en aide à la souffrance ou à la détresse d'autrui. Mais, enfin, ces idées théoriques n'avaient pas suffisamment pris corps dans ma conscience; je ne les avais pas assez « réalisées », suivant l'énergique expression de la langue anglaise; je ne voyais pas, comme je vois aujourd'hui, comme je vous invite à voir, Messieurs les Professeurs, Messieurs les Etudiants, Messieurs les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, que la piété est étroite tant qu'elle s'enferme dans la prière; que la religion, pour être adéquate à son concept, doit amener l'homme à se rapprocher de ses frères; qu'elle n'est point, suivant l'expression de l'apôtre saint Jacques, « pure et immaculée, si elle ne nous inspire le dévouement aux orphelins et aux veuves dans la détresse et si elle ne nous préserve des souillures de ce monde » (1).

Messieurs les Professeurs,
Messieurs les Etudiants,

Si mon petit discours tourne légèrement à l'homélie, prenez-vous en, je vous prie, d'abord, à votre cher et vénéré Recteur, dont la vie entière est un perpétuel exemple de piété sacerdotale et de charité; prenez-vous en à l'appel qu'il a fait à ma devise épiscopale. Je présume, d'ailleurs, que vos âmes chrétiennes attendaient de moi, en cette rencontre, une parole religieuse. Trop souvent, nous nous laissons aller, nous chrétiens, nous prêtres, ou même évêques, à transporter dans notre vie pratique une neutralité meurtrière, que nous trouvons coupable lorsqu'elle est érigée en théorie.

Assurément, il y a des heures, celles de la recherche scientifique, où la neutralité nous est commandée. Il ne faut pas aborder les problèmes de la physique, de la chimie, de la biologie, ceux de l'histoire ou de l'économie sociale avec le dessein préconçu d'y chercher une confirmation de nos croyances religieuses.

Considérer un objet au point de vue scientifique, qu'est-ce, en effet, sinon l'isoler mentalement pour le regarder en face et le saisir, seul, d'une perception plus nette?

Chaque fois que le progrès de la pensée, conditionné par la division du travail, fait surgir du pêle-mêle des observations empiriques l'objet d'une science nouvelle, c'est qu'un homme de génie a su dégager de l'encombrement inordonné où d'autres tâtonnent, un aspect nouveau,

(1) Jac. I, 27.

isolable, inaperçu jusqu'à lui, de la réalité. Les vieux scolastiques appelaient cet aspect distinct du réel, objet d'une science à part, l'objet « formel » de cette science. Dès lors, considérer une science sous un autre angle que celui que présente son objet formel, apporter à la considération de celui-ci une attention partagée entre cet objet et autre chose, entre cet objet et un problème ressortissant à une autre discipline, entre cet objet et une tâche apologétique, c'est méconnaitre l'essence même de la spéculation scientifique, c'est marcher à rebours du progrès que le chercheur est censé poursuivre.

Le Pape, dans son Encyclique *Pascendi Dominici gregis*, rappelle avec infiniment de raison que la plupart des écrits récents de la critique biblique et de l'histoire de nos croyances religieuses sont dus à une inspiration philosophique à laquelle certains chercheurs n'ont que trop docilement obéi, et que, *à priori*, ils ont pris pour norme directrice de leurs inventaires et de leur interprétation des documents historiques. Ceux qui se sentent le plus atteints protestent, Messieurs, qu'ils ont loyalement poursuivi le vrai, sans poser, au point de départ de leur œuvre scientifique, un système quelconque de philosophie.

Ils oublient une petite distinction que le sage Pontife n'a pas négligée : Autre chose est l'intention, qui ne relève que du Juge suprême et ne sera définitivement appréciée qu'au jour du jugement dernier, autre chose est l'action qui tombe sous le jugement actuel de l'autorité et de la critique. Tel exégète de France regarde la Bible à travers les catégories de Kant; tel apologiste pieux porte les œillères de l'agnosticisme, sans le savoir, tout comme le Jourdain de Molière faisait de la prose; comme hier encore, tel recteur d'Université, fasciné par son évolutionnisme, faisait du roman scientifique pour de la science; comme tel sénateur doctrinaire, j'allais dire comme « le » sénateur doctrinaire — chassait avec une tranquille assurance sur les terres réservées du collectivisme.

Les modernistes ont bu le lait de la philosophie kantienne et agnostique ; ils ont compulsé sans précautions des volumes, qui leur arrivaient d'Allemagne et d'Angleterre chargés de microbes infectieux ; atteints par la contagion, ils ont recouru à un prétendu remède : la philosophie de l'immanence, qui n'a fait qu'empoisonner et désagréger leurs tissus.

On ne reproche pas aux modernistes de bonne foi d'avoir subi l'infection ; mais on a bien le droit d'exiger d'eux qu'au lieu de faire au médecin de nos âmes chrétiennes un grief de pratiquer l'antisepsie, ils le remercient de préserver au moins ceux qui tiennent à la vie saine,

de la contamination. Parce qu'ils ne voient pas à l'œil nu le bacille immanent qui les infecte, ils accusent le médecin d'avoir mal institué son diagnostic.

Imprudents, relisez-vous vous-mêmes, et voyez la *Risposta* que vous avez irrévérencieusement adressée à l'autorité suprême. Au paragraphe premier, vous y essayez longuement d'établir que votre critique est indépendante de votre philosophie. Tournez la page, la page soixante-troisième, qui inaugure le paragraphe deux, et relisez les aveux que vous y laissez échapper.

« Nous acceptons, dites-vous textuellement, la critique de la raison pure faite par Kant et par Spencer. Notre apologétique a été une tentative faite pour sortir de leur agnosticisme. A cet effet, à la connaissance scientifique des phénomènes, à la connaissance philosophique, qui a pour objet l'interprétation de l'univers, nous opposons la connaissance religieuse qui consiste en une expérience actuelle du divin qui opère en nous. »

Cette expérience du divin, vous la décrivez : « Elle s'accomplit, dites-vous, dans les profondeurs les plus obscures de notre conscience, nous conduit à un sens spécial des réalités suprasensibles. »

Et enfin, votre conclusion de ces pages est cet aveu : « Il est vrai que nos postulats s'inspirent des principes de l'immanence, parce que tous partent de la présupposition de l'immanence vitale; mais, vous demandez-vous, le principe de l'immanence vitale est-il effectivement délétère, comme le pense l'Encyclique? »

Si ces pages ne sont pas de l'apriorisme, il n'y en a plus dans la conscience humaine.

Messieurs, précisément parce que la philosophie qui forme notre ambiance intellectuelle pénètre si aisément et si profondément toute notre économie, il est d'une importance souveraine que les hommes d'étude s'enveloppent d'une bonne philosophie, d'une philosophie qui serre les faits de près, ne perde jamais leur contact lorsqu'elle s'engage dans le domaine de la métaphysique ou s'élève vers l'Absolu.

La philosophie d'Aristote, développée et précisée par saint Thomas d'Aquin, présente éminemment ce caractère de sain réalisme.

Il semblait, à première vue, que l'intérêt de l'Eglise lui conseillât de s'appuyer plutôt sur l'autorité et la pensée de Platon, qui eût rendu plus aisé le commerce avec l'invisible; mais elle a sagement remarqué que, formés de corps et d'âme, nous devons vivre sur terre et que l'expérience est pour nous l'unique pourvoyeuse du monde intelligible.

Messieurs les Professeurs de la Faculté de théologie, parce que,

mieux avisés que d'autres, vous avez pratiqué avec rigueur l'étude objective, l'étude sereine des faits, vous avez su tout à la fois préserver notre *Alma Mater* des écarts du modernisme et lui assurer les avantages des méthodes scientifiques modernes.

Vous avez su donner un grand exemple à ceux qui ont abusivement identifié *leur* philosophie avec la science, et à ceux qui, trop timides, attendent au coin du feu que d'autres, plus courageux qu'eux, courent hardiment le risque de se brûler le bout des doigts pour leur apporter tout chauds les marrons à croquer.

Pionniers de la science, gardez-vous de l'apriorisme des uns et de la — comment dirai-je? — de la prudence trop humaine des autres.

Quoi qu'en disent tels ou tels incrédules superficiels, qui n'entendent rien à nos certitudes religieuses, plus la foi du chrétien est sincère, plus elle le met à l'abri des préoccupations qui troublent l'esprit ou paralysent la volonté.

Le savant catholique est *certain* de la vérité de sa foi. Vous qui ne partagez pas sa foi, dites, si vous le voulez, qu'il a tort de croire; peu importe pour l'heure; mais le fait est là : le catholique est *certain* que sa foi ne le trompe point et ne peut le tromper; sa certitude va croissant à mesure que sa foi s'affermit. Aussi, est-il certain, inébranlablement certain que jamais la découverte d'un fait nouveau ne contredira l'objet de sa croyance. Dès lors, le savant chrétien, que troublerait la préoccupation de l'avenir éventuel de la science, manquerait ou de foi ou d'esprit scientifique, sinon de l'une et de l'autre à la fois.

L'incrédule, au contraire, qui s'est bâti ses théories philosophiques et religieuses sur le sable mouvant de la spéculation personnelle ou d'une autorité humaine, n'est jamais sûr de ne pas les voir ébranler par la découverte de demain. Plus ses théories lui sont chères, plus vif sera son désir de les confirmer, plus agitant son souci de les protéger, plus fortes, en un mot, seront pour lui les émotions de l'« a priori » qui trouble la sérénité de la pensée scientifique.

Et ne dites pas, Messieurs les incrédules, que vous n'avez pas de philosophie. Tout homme qui pense en a une. Et je ne veux pas vous faire l'injure de croire que vous vous interdisez de penser.

Je parcourais ces jours derniers les réflexions tantôt mélancoliques, tantôt humoristiques, d'un vieux penseur anglais, Harrison, qui fut intimement mêlé au mouvement positiviste et agnostique représenté en Angleterre au siècle dernier par Spencer, John Stuart Mill, Huxley, Lewes. Tous, observe-t-il, ont eu leur métaphysique, tous ont eu leur religion. N'ont-ils pas été jusqu'à diviniser l'Inconnaissable? L'inconnu, multiplié par l'infini, X^n, devient la base sur laquelle se réconcilieront, ose écrire Spencer, la science et le sentiment religieux!

Oh! X* protégez-nous, assistez-nous, faites que nous ne devenions qu'un avec vous! (1)

Passons, Messieurs, en répétant le mot de saint Paul : « *Evanuerunt in cogitationibus suis* », leurs pensées ont sombré dans le vide.

Nous n'en apprécierons que mieux par contraste notre bonheur de posséder les certitudes de la foi.

Je reviens à vous, chers professeurs de la Faculté de théologie. Vaillamment, vous poursuivrez votre voie, creusant, chaque jour, votre sillon, dussiez-vous, au soir de votre carrière, reconnaitre que vous n'avez fait que creuser, laissant à d'autres, non seulement le soin de récolter, mais même celui de jeter dans votre sol les espérances de la moisson.

Nous attendons de vous que vous marquiez la voie de la science religieuse aux catholiques de la Belgique et d'au-delà de nos frontières.

Dans les solennités académiques, vous marchez en tête du corps professoral; les autres Facultés ont le regard sur vous; les étudiants, à leur tour, ont l'œil sur leurs maitres.

Tous, vous continuerez à porter magnanimement la responsabilité de l'exemple. L'homme n'est pas qu'une pure intelligence qui, dans l'enceinte d'un laboratoire ou d'une bibliothèque, abstrait péniblement un objet formel; en dehors des heures réservées à l'essor de l'esprit, il en est aussi pour le développement harmonieux de toutes les puissances de l'être humain et de celles, plus hautes, de l'âme chrétienne.

Vous voudrez vivre dans sa plénitude votre vie catholique : vie de piété, vie de charité, vie d'édification, pour la patrie belge et pour le monde chrétien.

Vous avez au cœur des aspirations morales, vous avez reçu au baptême le principe d'une vie supérieure, dont la Providence vous laisse le soin et vous impose la loi de tirer progressivement les conséquences. Vous avez des devoirs envers la société. La neutralité qui s'impose à vous dans la recherche scientifique deviendrait coupable si vous aviez la prétention, irréalisable d'ailleurs, de l'appliquer à votre vie pratique.

La science acquise n'est pas un but à elle-même. Le devoir prime la raison spéculative. Plus l'homme élargit son savoir, plus il se doit à lui-même et aux autres de prendre conscience de ses obligations morales et sociales et d'éclairer le chemin au bout duquel il a, plus nettement que d'autres, aperçu l'idéal de la vie. Cet idéal n'est autre,

(1) Harrison. The philosophy of common sens. p. 360, London 1907.

Messieurs, que celui que Dieu a conçu pour vous. Nous sommes fiers, Messieurs les Professeurs, de vous le voir si noblement réaliser.

Nous sommes heureux, chers Etudiants, de vous l'entendre si éloquemment affirmer par votre aimable délégué, M. Bricout. Nous emportons avec joie la solennelle promesse émise en votre nom par M. le Président de votre Société générale et ratifiée par vos applaudissements, de revendiquer toujours la liberté, de proclamer fièrement par vos exemples, mieux encore que par votre parole : *Vive Dieu ! Vive notre foi catholique !*

En vous tous, Mgr le Recteur, Messieurs les Professeurs, Messieurs les Etudiants, les évêques belges voient la plus puissante citadelle de la foi dans notre pays. Ils vous remercient, en leur nom je vous remercie de votre passé glorieux. Sous la protection de votre céleste patronne, la Vierge-Immaculée, « Sedes Sapientiæ », nous plaçons pour l'avenir, en vous, en votre honneur scientifique, en vos exemples d'intégrité catholique, nos meilleures espérances !

A une heure, a eu lieu, dans la grande salle de l'Institut électromécanique de l'Université, le banquet offert à Son Eminence par Mgr le Recteur et par le corps professoral (1).

(1) A l'occasion de ce banquet, la commission organisatrice a eu l'heureuse idée de remettre à chacun des convives la liste complète des membres du corps professoral avec la date de leur nomination. Nous la reproduisons ci-dessous :

Recteur magnifique : Mgr A. Hebbelynck, nommé professeur en 1890.
Vice-recteur : Mgr E. Coenraets, nommé en 1901
Secrétaire : M. J. Van Biervliet, professeur depuis 1870.

I. — Rectorat de Mgr De Ram (1834-1865).

MM.	Professeur depuis
L. Henry	1858
C. Moeller	1863

II. — Rectorat de Mgr Laforêt (1865-1872).

H. Staedler, prof. émérite	1865
L. Bossu	»
A. Dupont, prof. émérite	1866
F. De Walque	»
C. Blas	»
G. Lambert, prof. émérite	»
L. Cousin, prof. honoraire	1867
E. Masoin	1868

III. — Rectorat de Mgr Namèche (1872-1881).

MM.	Professeur depuis
L. Mabille	1872
E. Descamps	»
T. Debaisieux	»
E. Pasquier	1873
F. de Monge, prof. honoraire	1874
G. Helleputte	»
F. Collard	1875
G. Verriest	1876
H. Ponthière	»
U. Massalski, prof. honoraire	1878
V. Brants	»
G. Bruylants	»
J. Cartuyvels, prof. honoraire	»
F. M. Lefebvre	1879

MM.	Professeur depuis
A. Proost	1879
I. Hemeryck	1880
A. Lecart	»
A. Van der Moeren, prof. emerite	»

IV. — RECTORAT DE MGR PIERAERTS (1881-1887).

A. Theunis	1881
S. E. LE CARDINAL MERCIER, archevêque de Malines, prof. hon.	»
J. Van den Heuvel	1883
A. Dumont	»
H. Van den Berghe, prof. hon.	1885
L. Dandois	»
J. Denys	»
J. Forget	»
G. Gilson	»
P. Colinet	1886

V. — RECTORAT DE MGR ABBELOOS (1887-1898).

J. De Becker	1889
A. Van Gehuchten	»
J. Vuylsteke	»
A. Van Hoonacker	»
A. Schicks	1890
A. Vierendeel	»
A. Meunier	»
H. de Dorlodot	»
S. Demanet	1891
L. Dupriez	1892
Ch. de la Vallée Poussin	1893
G. Doutrepont	»
M. De Wulf	»
S. Deploige	»
D. Nys	»
A. Thiéry	»
J. Sencie	1894
A. Cauchie	»
P. Poullet	»
N. Sibenaler	»
L. de Lantsheere	1895
W. Bang	»
F. Béthune	»
C. Lecoutere	»
M. De Baets, prof. honoraire	1896
M. Ide	»

MM.	Professeur depuis
F. Ranwez	1896
P. Henry	»
Ph. Biourge	»
E. Leplae	»
G. Braet	1897
F. Hachez	»
F. Janssens	»
J. Corbiau	»
E. Remy	1898
O. Dignant	»
P. Ladeuze	»
L. Becker	»
L. Scharpé	»
L. Verhelst	»

VI. — RECTORAT DE MGR HEBBELYNCK (depuis 1898).

A. Bondroit	1899
Mgr Casartelli, évêque de Salford, prof. honoraire	»
R. De Muynck	»
V. Grégoire	»
P. Daubresse	»
L. Frateur	»
J. Pieraerts	»
A. Van Hove	1900
R. Maere	»
A. Nerincx	1901
F. Kaisin	»
G. Gillon	»
E. Goedseels	»
J. Van Battel	»
A. Lemaire	»
H. Coppieters	1902
A. de Hemptinne	»
E. Van Roey, prof. honoraire	1903
J. Havet	»
J. Laminne	1904
E. Vliebergh	»
A. Carnoy	1905
M. Defourny	»
L. Noël	»
R. Schockaert	»
J. De Cock	1906
G. Verriest	»
A. Van der Straeten	»
H. De Jongh	1907

Le télégramme suivant a été envoyé à Son Eminence le Cardinal Merry del Val :

« Son Eminence le Cardinal Merry del Val,
» Vatican.
» Rome.

» L'Université catholique de Louvain réunie toute entière sous la présidence du Cardinal-Archevêque, pour célébrer par une communion générale la fête de l'Immaculée Conception, adresse au Saint-Père l'hommage respectueux de son fidèle attachement. Elle demande la bénédiction apostolique.

» HEBBELYNCK,
Recteur. »

Mgr le Recteur a reçu la réponse suivante :

« Monseigneur Hebbelynck,
» Recteur de l'Université catholique,
» Louvain.

» Le Saint-Père, agréant l'hommage renouvelé à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, bénit de tout cœur le digne Recteur, les Professeurs et les Elèves réunis autour du Cardinal-Archevêque de Malines.

» Cardinal MERRY DEL VAL. »



MONSEIGNEUR CARTUYVELS
VICE-RECTEUR HONORAIRE

DISCOURS

prononcé par Mgr HEBBELYNCK, Recteur magnifique de l'Université Catholique de Louvain, à la mortuaire, le mardi 30 avril 1907, jour des funérailles de Mgr CARTUYVELS.

MESSIEURS,

C'est du haut de la chaire chrétienne, devant les saints autels, que doit se prononcer l'éloge du maître de l'éloquence sacrée qui, pendant près d'un demi-siècle, illustra l'Eglise de Belgique par l'éclat de son talent et de ses vertus sacerdotales. Il semble que, dans l'attente de la solennité religieuse, un pieux recueillement soit seul de circonstance et qu'à cette heure tout discours soit chose inopportune et profane. Mais comment l'Université de Louvain pourrait-elle imposer silence à ses sentiments dans le grand deuil qui la frappe aujourd'hui?

Appelé par son Évêque à présider le Chapitre de la Cathédrale de Liége, Charles CARTUYVELS ne cessa point d'appartenir à l'*Alma Mater*, qui lui offrit le titre de Vice-Recteur honoraire, et les courtes années de sa retraite ne sauraient atténuer le souvenir de sa longue carrière académique. Pendant plus de trente-cinq ans, Louvain fut le théâtre de son action apostolique, le foyer où se renouvelait son ardeur toujours jeune, le centre d'où rayonnait au loin la renommée de sa prestigieuse éloquence. C'est de l'Université catholique, avant tout, que doit partir, avec le cri reconnaissant du cœur, la parole du suprême adieu à celui qui n'eut de pensée, d'affection et de vie que pour elle.

Nous voudrions, en ce moment, pouvoir tromper notre douleur, en faisant revivre les traits aimés du cher défunt. Mais la tâche est ardue comme celle du peintre ou du sculpteur s'évertuant à reproduire sur la toile ou dans le marbre l'idéal qu'il a conçu.

Elle tenait, en effet, de l'idéal la fière et noble physionomie de notre incomparable Vice-Recteur.

Pour mettre en pleine lumière sa personnalité transcendante, il faudrait la faire apparaître sous ses multiples aspects et dans toutes les phases de sa brillante carrière : c'est la mission dont s'acquittera l'orateur sacré, au cours de la célébration des saints mystères.

Il nous montrera tour à tour dans Cartuyvels l'homme intérieur, l'homme de parole et l'homme d'action. Nous verrons le fervent ascète se retrempant dans la méditation des austères vérités de la foi, s'armant contre lui-même d'une sainte sévérité et se purifiant chaque jour au tribunal de la Pénitence, afin d'être constamment prêt à rendre ses comptes à Dieu; le tierçaire de St-François s'imposant des privations pour soulager les infortunes, et poussant l'esprit de pauvreté jusqu'à se reprocher le modeste mobilier qui décorait sa demeure. Nous verrons l'orateur de forte trempe se révélant, avant l'âge de trente ans, au Congrès catholique de Malines; s'élevant bientôt au premier rang de nos prédicateurs contemporains, par ses oraisons funèbres, ses panégyriques et ses sermons de circonstance; acclamé dans toutes nos grandes assemblées catholiques, appelé même à l'étranger pour rehausser, par les accents de sa chaude et vibrante éloquence, l'éclat des solennités académiques ou religieuses. Nous admirerons enfin l'homme d'action, le promoteur de toutes les généreuses initiatives, et, par dessus tout, l'apôtre de la jeunesse chrétienne, l'ami et le confident des étudiants de l'*Alma Mater*, vivant de leur vie, s'associant à leurs généreux élans, les fascinant du geste, du regard, de la parole, les entrainant à sa suite dans d'inoubliables triomphes oratoires.

Quel émouvant spectacle il nous offrait aux jours de nos grandes festivités académiques! emporté par les flots mouvants d'une jeunesse exubérante d'allégresse et d'enthousiasme, il s'avançait au milieu d'elle, fier et majestueux, mais sans morgue ni vanité, l'âme élevée vers Dieu dont, en toutes choses, il poursuivait la gloire.

Cartuyvels réunissait dans un rare ensemble les dons de l'âme et du corps, de l'intelligence et du cœur, de la nature et de la grâce. Nous tous témoins de sa vie, nous savons avec quelle vaillante fidélité il répondit à ces bienfaits d'en haut. Que lui manquait-il donc à cet enfant privilégié de la Providence? Ah! il lui manquait, suivant une grande parole chrétienne, ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu.

Dieu réservait la bonne souffrance au saint prêtre dont nous honorons la mémoire. Cette brillante existence devait connaitre, à son déclin, un long et triste crépuscule. « *Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum!* Le Seigneur nous l'a donné, le Seigneur nous l'a enlevé; que le nom du Seigneur soit béni (1)! » Combien de

(1) *Job.* I, 21.

fois ne dut-il pas se répéter ces paroles des livres saints, le pieux habitant de cette demeure, dans sa constante préoccupation de s'affranchir des attaches de ce monde!

Dieu l'avait doué d'une admirable complexion physique. Un souffle puissant dans une poitrine d'athlète, une voix sonore, harmonieuse et vibrante, une belle et sympathique physionomie aux traits larges et expressifs, une noble et fière prestance, tout secondait en lui l'essor de son âme éloquente.

Et voilà que soudain le cœur subit une mortelle atteinte, la respiration devient hésitante et s'affaiblit, la voix se ternit et se brise, l'accès de la chaire et de la tribune est interdit à l'éminent orateur. Bientôt toute sa vigoureuse constitution se trouve profondément minée. Pour prévenir une catastrophe peut-être imminente, la Faculté oblige le dévoué Vice-Recteur à chercher le repos loin de la ville universitaire, loin de ses chers collègues, loin de cette jeunesse ardente et aimante qui avait fait le charme de sa vie. Encore avait-il l'espoir de retrouver dans sa ville natale un frère et une sœur bien aimés, d'anciens et fidèles amis.

Mais avant même qu'il fût installé comme Doyen du Chapitre de St-Lambert, Dieu avait appelé à lui ce frère qui avait été le confident de ses années d'enfance et de jeunesse, le vénéré curé Cartuyvels; les circonstances avaient éloigné de Liége les proches parents dont les soins affectueux auraient relevé ses forces et son courage.

Cependant les ressources de l'art et le calme de la retraite semblaient avoir conjuré la crise du cœur, qui menaçait la précieuse existence de Mgr Cartuyvels; ses forces paraissaient reprendre, — lui laissant peut-être un regret d'avoir prématurément renoncé à ses fonctions, — quand survint un mal implacable qui devait l'emporter. Il se vit bientôt condamné à ne quitter ses appartements qu'à de rares intervalles, et sentit tout le poids de l'isolement; il le supporta avec une courageuse résignation, n'accueillant plus ses amis que par cette chrétienne, mais poignante déclaration : je consacre le reste de mes jours à me préparer à l'éternité. Cette puissante organisation physique n'était plus qu'une ruine; mais l'âme avait conservé toute sa vigueur, sa merveilleuse promptitude d'esprit, ses affections vives et profondes et, par dessus tout, son ardent amour pour l'Université catholique. Tel est l'impérissable souvenir qu'il nous laissa, au moment, où fixant sur nous un regard singulièrement expressif et pénétrant, il nous adressa, ici-même, son tout dernier adieu.

Et maintenant, cher et vénéré Vice-Recteur, qui pendant toute une longue carrière, fûtes la gloire et l'honneur de l'*Alma Mater*, comment vous dire, avec nos chrétiennes espérances, notre douleur et nos regrets? comment vous payer le juste tribut de notre admiration reconnaissante? Nous ne saurions donner à nos sentiments une expression plus saisissante et plus vraie qu'en vous empruntant à vous même les paroles émues que vous prononciez naguère sur la tombe d'un chef aimé de l'Université catholique.

« Ce qui éveille en nous en ce moment la consolation d'une immortelle espérance, c'est de savoir comment vous avez prié, peiné, combien vous avez souffert;... c'est d'avoir vu votre âme généreuse n'être pas plus abattue par la tribulation qu'elle n'était enflée par la gloire, et recevoir avec une égale abnégation les joies et les épreuves : moins digne d'envie dans le rayonnement des fêtes éclatantes que dans cette chambre solitaire, qui fut votre Gethsémani, où votre grand cœur a couronné les fatigues de sa charge par les immolations du sacrifice...

» A l'idée de l'étroite union qui resserra entre nous les nœuds d'une œuvre commune et des mêmes dévouements, nos âmes se troublent dans l'émotion des derniers adieux. Mais votre mémoire vivra dans nos cœurs,... elle y gardera les exemples lumineux d'une vie sacerdotale et d'une fin si précieuse devant Dieu. Nos prières vous suivront jusque dans les régions de l'immortelle vie; c'est à Dieu que nous confierons le secret de nos larmes et les vœux d'une reconnaissance éternelle (1)! »

Subvenite sancti Dei! Venez au devant de lui, saints du Paradis! Ames chrétiennes que sa parole apostolique ouvrit aux lumières de la foi et guida dans la voie du salut; vierges du cloitre dont il stimula les héroïques vertus; génération de jeunes hommes, qu'il soutint dans leurs généreux élans, releva dans leurs défaillances, enróla dans l'armée du Christ; vous qui l'avez précédé dans la gloire, venez à sa rencontre dans les célestes parvis et escortez-le en triomphe pour le présenter devant le trône du Très Haut : *suscipientes animam ejus, offerentes eam in conspectu Altissimi* (2).

(1) Discours prononcé le jour des funérailles de Mgr Pieraerts.
(2) Rituel Romain.

Monseigneur CARTUYVELS.

Quand on pénétrait dans le vaste salon de la maison vice-rectorale, orné d'un mobilier qui n'avait de remarquable que sa simplicité, le regard était attiré tout d'abord par une statuette posée sur une console de marbre. Elle représentait un chevalier, bardé de fer, le casque en tête, la visière levée sur les traits expressifs d'une mâle et sereine figure; l'épée suspendue à son côté semblait frémissante et toute prête à sortir du fourreau, et devant la poitrine ornée d'une croix, les mains étendues du soldat déployaient une banderole portant ce seul mot : *Credo*, je crois. Si cette œuvre d'art, de médiocre exécution, d'ailleurs, mais de belle idée, plaisait à Mgr Cartuyvels, le visiteur, de son côté, ne pouvait s'empêcher de reconnaître dans cette figure la symbolique image du maître du logis. Mgr Cartuyvels était bien, en effet, ce bon soldat du Christ dont parle S. Paul quand il donne à son disciple Timothée le mot d'ordre des labeurs et des combats de l'apostolat : *Labora sicut bonus miles Christi Jesu* (1). Il avait l'âme chevaleresque; sa parole valait une épée, elle en avait la force pénétrante, les grands éclats et les sonores retentissements; son action s'inspirait volontiers de je ne sais quel souffle de bravoure et de joyeux entrain; et quand la Providence l'eut fait chef aimé et respecté de ces jeunes légions d'étudiants qu'il formait à la discipline, à la piété, à la vaillance des bons combats, il versa dans ces jeunes âmes des enthousiasmes qui les passionnèrent pour la noblesse et la grandeur d'une vie élevée, active et dévouée, pour les labeurs et les luttes où l'abnégation soutient et féconde l'effort. Puis tout en lui, l'intime piété de sa vie sacerdotale, sa parole vibrante et harmonieuse, son action énergique, son apostolat de la jeunesse chrétienne, toute sa vie enfin s'inspirait d'une foi profonde et vivante : *Credo*.

C'est cette belle figure qu'il nous faut esquisser dans cette notice biographique, pour en consigner le souvenir dans les annales de notre

(1) II *Tim.*, II, 3.

Université. Bien mieux que la tradition, c'est le respect, l'affection, la reconnaissance qui nous en font un devoir. Nous pourrions nous plaindre seulement que cette tâche ait été confiée à nos mains, trop inégales à l'œuvre. La difficulté de tracer un portrait digne de cette grande mémoire nous effraye. Puis, tant de détails nous sont inconnus, tant de faits intéressants dans cette vie, par certains côtés si éclatante et activement mêlée à la vie de l'Université et de l'Église en notre patrie, ont été couverts par l'éminent prélat lui-même du voile d'une inviolable discrétion ou d'une impénétrable humilité! Il est vrai qu'au lendemain même de sa mort, des voix éloquentes, des plumes inspirées par l'affection et l'admiration, ont retracé à la maison mortuaire, dans la chaire chrétienne, dans la presse périodique, les grands traits ou certains souvenirs intimes de la vie et de la mort de notre cher et vénéré Vice-Recteur. On nous permettra bien de faire de larges emprunts à ces documents, pour que cette notice ne soit pas trop indigne de la grande et belle vie de MONSEIGNEUR CHARLES CARTUYVELS, PRÉLAT DOMESTIQUE DE SA SAINTETÉ, DOYEN DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE LIÈGE, VICE-RECTEUR HONORAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

I.

L'enfance. — La jeunesse. — Les premières études.

Charles-Philippe-Edouard CARTUYVELS est né à Liège, le 27 février 1835.

Son père, M. Maurice-Hyacinthe Cartuyvels, était un homme de haute valeur. Ancien membre du Congrès national, il était entré dans la magistrature et, en 1835, était juge au Tribunal de première instance à Liège. C'est dans cette ville qu'il fit toute sa carrière et il y devint successivement Conseiller puis Président de la Cour d'appel. Magistrat d'une intégrité reconnue, au sens juridique profond et sûr, dont l'inflexible droiture ne connut jamais ni les lâches compromissions ni les capitulations honteuses, le Président Cartuyvels jouissait de la considération générale dans la ville des Princes-Évêques et d'une autorité incontestée chez les membres du barreau et chez ses collègues de la magistrature. Ce n'était pas seulement un magistrat de haut mérite, c'était encore, c'était surtout un chrétien de forte trempe, d'une foi ferme et tranquille, simple et profonde. Cette foi vivante qui imprégnait

son âme, il ne la renfermait pas dans l'obscurité du foyer : il la déployait aussi fièrement dans la vie publique qu'il la pratiquait fidèlement dans la vie privée ; il la tournait aux œuvres, et peut être, dans l'intimité de son âme, n'était-il pas moins fier de ses titres de Président du Conseil de fabrique de son église paroissiale et de Président des Conférences de St-Vincent de Paul de Liège, que de son titre de Président de la Cour d'appel. Sans ostentation comme sans respect humain, il aimait à s'associer à toutes les grandes manifestations de la piété chrétienne. Ils sont nombreux à Liége ceux qui se souviennent d'avoir vu le Président Cartuyvels suivre humblement, un flambeau à la main, de ce pas solennel que les hautes magistratures impriment facilement à ceux qu'elles honorent, les processions de sa paroisse ou les processions générales du S. Sacrement. Sa haute stature, l'expression recueillie de ses traits austères qu'adoucissait un air général de grande bonté, faisaient de sa participation à ces solennités religieuses une vivante leçon de grande et fière piété. Avec cela, père aimant et vigilant, soucieux de la joie du foyer, il se donnait aux siens avec une plénitude qui rapprochait sans cesse de ces jeunes âmes les exemples de travail, d'honneur, de vertu, qui rayonnaient de lui. Ces détails ne sont pas inutiles : tel père, tel fils.

La mère de Charles Cartuyvels, Rosalie-Charlotte Lochtmans, appartenait à l'une des familles les plus honorables de Liège. Femme d'une grande distinction, chrétienne d'une piété profonde, elle fut la digne compagne du grand chrétien dont nous venons de rappeler le souvenir. Elle mourut à un âge peu avancé, et il nous souvient d'avoir entendu Mgr Cartuyvels rappeler avec émotion, comme une des austères consolations de ce premier deuil, d'avoir pu, jeune prêtre, assister sa mère à ses derniers moments.

Charles Cartuyvels fut l'aîné de dix enfants. Nul plus que lui, dit son éloquent panégyriste (1), ne subit l'influence fécondante du foyer chrétien où Dieu avait placé son berceau. Si, après Dieu, il dut à son père, homme d'autorité et de devoir, cette formation chrétienne, austère et forte, qui imprégna si profondément son âme et la fit si vaillante en sa foi, c'est à sa mère, sans doute, qu'il dut cette onction plus tendre dont nous avons vu rayonner sa piété. La bénédiction de Dieu descendit abondamment sur la nombreuse lignée du Président Cartuyvels. Des

(1) Mgr Schoolmeesters. *Oraison funèbre de Mgr Cartuyvels*, prononcée dans la cathédrale de Liège, le 30 avril 1907.

dix enfants qui réjouirent son foyer, cinq se consacrèrent sans réserve à Dieu : trois fils dans les dévouements du sacerdoce, deux filles dans la vie religieuse. Ceux qui restèrent dans le monde, parvenus à des situations hautement honorables, fondèrent des familles où se perpétuent les traditions d'honneur, de foi et de piété des aïeux. Vers le déclin de sa vie, il arriva au Président Cartuyvels de répondre à un ami qui le félicitait d'avoir mené à si bonne fin l'éducation de sa nombreuse famille : « Ma recette est bien simple, elle est dans l'Évangile : j'ai cherché avant tout le royaume de Dieu, et le reste m'a été donné par surcroît. » Cette parole de foi méritait d'être conservée.

Charles Cartuyvels passa sa première jeunesse dans la Hesbaye, où la famille de son père était fixée depuis longtemps (1). Au petit village de Ligney, dans la maison des ancêtres, dont les moindres souvenirs devaient lui demeurer si chers, il connut sa grand'mère paternelle. Femme vraiment supérieure par le cœur comme par l'intelligence, elle exerça sur l'âme si heureusement douée de l'enfant une influence ineffaçable, et quoiqu'il fût bien jeune quand elle mourut (en 1842), il devait garder toute sa vie, avec le culte de sa mémoire, la trace de sa vivante et profonde action. Elle s'est survécue dans des lettres admirables, comme savaient en écrire les grandes aïeules chrétiennes des âges de foi. Charles Cartuyvels les avait pieusement recueillies, et dans les loisirs forcés de ses dernières années, il se plaisait à les relire et à les classer.

Rentré à Liège, il fut dès l'abord un des élèves d'élite de l'École primaire catholique, futur Institut Saint-Paul. Après avoir fait sa première communion dans son église paroissiale de Saint-Servais, l'église de son baptême, il entra en 1845 au Petit Séminaire de Saint-Trond. Ecoutons-le lui-même célébrer les souvenirs qui lui rendaient si chère cette maison : « Des traits caractéristiques, dit-il, donnent à nos Séminaires, surtout à celui-ci, une physionomie à part entre toutes les institutions d'éducations contemporaines : la piété animant toute action; la splendeur du culte; l'esprit de famille; la séparation des dissipations mondaines; la vie austère, dévouée, presque monastique, du corps enseignant; l'au-

(1) La famille Cartuyvels, fixée depuis le XVI[e] siècle dans la Hesbaye, est une des familles patriciennes les plus considérées de cette région. Elle porte pour armoiries : « d'azur, au cygne d'argent nageant sur une eau naturelle mouvante de la pointe de l'écu; accompagné en chef de deux étoiles d'or. » Avec la devise : *per ignem et aquam*.

torité douce et paternelle; l'obéissance confiante et respectueuse; la simplicité cordiale des relations entre maitres et disciples,... et je ne sais quelle joie intime née de la paix et du bon esprit qui l'animent et qui sont un rayonnement de la grâce (1). »

Charles Cartuyvels devait rester neuf ans au séminaire de Saint-Trond, sept ans dans les classes d'humanités, deux ans dans les cours de philosophie. S'il eut le bonheur, comme le dit l'orateur que nous avons déjà cité (2), d'y rencontrer des maitres d'élite et des éducateurs hors pair, quelle riche nature n'offrit-il pas à leurs soins? Enfant gâté de la Providence, il portait en germe dans son âme les aptitudes merveilleuses de l'esprit et du cœur que sa vie, docile à la grâce de Dieu, devait si pleinement développer et que célèbre avec émotion l'ami qui l'a si bien connu. « Quelle perspicacité d'intelligence et quelle spontanéité de conception! quelle admirable mémoire! quelle richesse d'imagination et en même temps quelle sûreté de jugement! quelle incroyable aptitude pour s'assimiler toutes choses! quel esprit de divination pour envelopper d'un regard tout un sujet, pour découvrir des rapprochements et des contrastes auxquels nul autre n'eût songé! quelle âme élevée planant au-dessus de toutes les mesquineries, de toutes les petitesses! quelle délicatesse de goût! quelle générosité de caractère pour se dévouer à tous les services, pour se plier à des situations délicates! quel cœur largement ouvert à tous les nobles sentiments, prédisposé à tous les sacrifices! quelle jovialité de bon aloi! Enfin quelle facilité d'élocution et quelle exubérance de paroles! »

On ne s'étonnera donc pas de le voir, au cours de ses études, cueillir d'abondants lauriers. Ce n'est pas que ses succès fussent d'emblée éclatants. Est-ce que les facilités mêmes de ses heureuses facultés, l'exubérance de sa vive et riche nature, avaient besoin de recevoir de l'âge et de l'accoutumance à une discipline austère le secret du travail obstiné et soutenu qui conquiert seul les premières palmes? Je ne sais. Mais le fait est qu'après avoir obtenu, d'ailleurs, des places honorables dans les concours des classes inférieures, nous le voyons avancer rapidement vers le premier rang à mesure qu'il s'élève dans les classes supérieures. Un premier prix, par exemple, pour lequel Charles Cartuyvels ne trouva jamais de rival en toutes ses classes, c'est celui de

(1) Allocution prononcée au *Cinquantenaire du Petit Séminaire de Saint-Trond*, 1893.
(2) Mgr Schoolmeesters.

diction et de déclamation! Mais en Rhétorique, sa supériorité s'affirme d'une façon éclatante dans toutes les branches, et c'est haut la main qu'il emporte le premier prix d'excellence dans les deux Rhétoriques. Car on faisait alors à Saint-Trond deux années de Rhétorique. Dans la Rhétorique inférieure, le programme, plus strictement tracé, enfermait le travail de l'étudiant dans un cercle d'études bien déterminées. Dans la Rhétorique supérieure, le programme desserrait son étreinte; sous une direction générale qui se pliait à respecter ses goûts propres et ses aptitudes natives, le jeune rhétoricien poursuivait d'une plus libre allure sa formation littéraire et trouvait dans ses études élargies de nombreux loisirs pour ses initiatives et ses travaux personnels. On conçoit quelle heureuse influence pareille disposition exerça sur le développement d'un jeune homme aussi bien doué que Charles Cartuyvels. Saint-Trond a gardé le souvenir des essais littéraires, oratoires, poétiques, où son étonnante facilité de travail s'épanchait avec une abondance et dans une perfection de forme bien faites pour surprendre dans un si jeune littérateur. Quelques-unes de ces œuvres de jeunesse ont été recueillies dans les *Essais littéraires* publiés par la Société de Littérature française du Séminaire de Saint-Trond, devenus assez rares pour que nous n'ayons pu en retrouver un exemplaire. Nous savons seulement que, dans le second volume de cette publication, sur quarante-deux pièces de poésie qu'il contient, dix sont signées de son nom.

Au sortir de la rhétorique, Charles Cartuyvels poursuivit pendant deux ans, au Petit Séminaire de Saint-Trond, ses études de philosophie, qu'il termina en 1854. Au témoignage de ses maîtres, il sut s'y distinguer comme il l'avait fait en rhétorique. Malheureusement, son état de santé l'obligea à renoncer aux concours, et il n'y put recueillir les succès que tout le monde lui présageait.

Les talents, la piété, les succès de Charles Cartuyvels au cours de ses études d'humanité et de philosophie, n'avaient pu manquer d'attirer sur lui l'attention de ses supérieurs. « Sous l'action de la grâce, la vocation sacerdotale avait germé spontanément dans son âme » (1). Son Évêque, Mgr de Montpellier, qui entourait d'une estime particulière le Président Cartuyvels et s'intéressait déjà à ce jeune Charles qu'il devait tant aimer plus tard, décida que le jeune séminariste irait faire ses études théologiques à Rome. Ce jour-là, l'Évêque posa vraiment sur la tête du jeune lévite, « cette main auguste et paternelle » dont Charles

(1) Mgr Schoolmeesters.

Cartuyvels, devenu prêtre, parlait dans un de ses premiers sermons à la cathédrale de Liège, et dont la protection et l'affection devaient ne lui manquer jamais.

II.

Rome.

Le jeune étudiant arriva à Rome dans les premiers jours de novembre 1854. Il avait dix-neuf ans. Il fut reçu au nombre des élèves du Collège Ecclésiastique Belge, dont le Président était alors M. l'abbé Sacré, qui, honoré plus tard de la prélature et revenu au pays après un long séjour à Rome, mourut en 1895 doyen d'Anvers. Le Collège Belge, construction antique et d'une austère simplicité, situé sur les hauteurs du Quirinal, est un ancien couvent de Carmes. Il est réservé aux jeunes ecclésiastiques belges, parmi ces nombreux Collèges qui, dans la ville éternelle, accueillent l'élite des jeunes élèves « de toute nation, de toute langue, de tout pays, envoyés par leurs Evêques de tous les points du globe, pour puiser les enseignements de la foi aux lieux mêmes où elle eut son berceau et où elle règne dans sa gloire (1). »

Charles avait fait le voyage de Belgique à Rome, sous la conduite de M. l'abbé de Neckère, le futur Recteur de l'église Saint-Julien des Belges, et en compagnie d'un jeune peintre belge, M. Bertrand, qui allait poursuivre en Italie ses études artistiques. Il a consigné le récit de son voyage, ses souvenirs de l'Italie et de la ville éternelle, dans des lettres intimes, adressées à ses parents et à quelques amis de prédilection, qu'il continua d'écrire pendant tout son séjour et qu'une affectueuse confiance nous a permis de parcourir. Je ne sais rien d'intéressant comme cette correspondance de Charles Cartuyvels, tour à tour grave ou enjouée, émue ou souriante, pleine de verve, pleine d'esprit, pleine de cœur, déjà parsemée de ces mots étincelants et de ces larges élans qui présagent le causeur charmant et le grand orateur que nous avons connu. Il écrit avec une abondance facile, tantôt retraçant d'une plume alerte les incidents du voyage ou de ses promenades dans Rome; tantôt s'épanchant dans la relation émue de quelque solennité religieuse ou dans la description enthousiaste de quelque grand spectacle de

(1) Ch. Cartuyvels à son père, dans une des lettres intimes dont nous allons parler.

la nature ou de l'art, qui fait vibrer son âme de poète et d'artiste ; mêlant à tout cela les effusions de ses tendresses familiales, les souvenirs du foyer, ou bien racontant à sa mère les détails matériels et les petits ennuis de son installation, l'ordre du jour de sa vie austère, et sa petite cellule « qu'il aime tant. » Parfois — et c'est bien lui ! — terminant quelque page où son enthousiasme s'est donné carrière, par une réflexion joyeuse, un trait spirituel et doucement ironique. Il nous semble l'entendre, tel que nous l'avons si souvent entendu plus tard : que le hasard de la conversation amène une grande idée, un souvenir touchant, un événement saisissant : son âme facile à l'éloquence s'émeut, il a de fiers accents, de superbes envolées,.. puis soudain, il s'arrête et finit par quelque mot spirituel qu'il souligne d'un fin sourire, comme pour se faire pardonner cette apparition de l'orateur ou de l'artiste en si familière causerie. S'il ne fallait nous borner, que nous aurions à citer ici ! Qu'on nous permette pourtant de cueillir quelques traits dans ces pages charmantes.

C'est sa première visite au *Forum,* « le centre et l'âme de Rome antique. La première fois que descendant le revers du Capitole, je me trouvai au milieu de ces ruines, je fus saisi d'une émotion profonde. Une impression indéfinissable de tristesse envahit l'âme devant ces grands débris; des colonnes solitaires, des marbres dispersés sur le sol, des restes de temples, les arcades entr'ouvertes du palais des Césars, des arcs-de-triomphe encore debout pour attester le néant des triomphateurs, et dans l'éloignement l'enceinte gigantesque du Colisée... Ces deux arcs-de-triomphe, l'un est celui de Titus par où passa la Judée captive, l'autre celui de Constantin par où passa la croix triomphante... Ici c'est le temple de Vénus et l'Amphithéâtre, toute l'antiquité païenne se résume dans les deux monuments ; là, c'est le palais des Césars, autre réceptacle de crimes et d'infamies. Ah ! ce n'est pas l'admiration qui s'élève seule dans l'âme à la vue de ces ruines. Il y a du sang sur tous ces marbres ! Sang de malheureux captifs, sang de gladiateurs, sang de chrétiens ! Oh ! alors une indignation généreuse s'allume dans mon âme, et je sens que je suis fils des Eburons massacrés par les légions romaines ! c'est avec le sang et les trésors de nos pères que les Romains venaient ici bâtir des arcs-de-triomphe et célébrer des jeux, et quels jeux ! je sens que je suis frère de ces milliers de martyrs, immolés dans l'amphithéâtre pour l'amusement du peuple souverain ! Et tandis que tout entier à ces souvenirs, dans un accès de fol enthousiasme, je croyais évoquer de ces marbres séculaires les grandes ombres de César ou de

Scipion, la joyeuse figure de mon ami Bertrand, apparaissant radieuse comme la pleine lune, à l'horizon de la place, et s'annonçant par de bruyants hem! hem! faisait évanouir toutes mes grandes pensées! »

Cette citation est longue. Qui nous la reprochera? Cette page n'est-elle pas exquise? Mais le temps nous presse. Il ne nous est pas permis de le suivre ainsi pas à pas, et il nous faut résumer à grands traits les cinq années de son séjour à Rome.

Rome, la cité sainte, où sur la chaire de Pierre est assis le Vicaire de Jésus-Christ, est « le foyer même d'où rayonnent sur le monde la foi, la science et l'amour, ces lumières profondes, cette intelligence accomplie des principes et des choses sacrées, cette plénitude de conviction, ce zèle ardent pour la cause de Dieu, qui semblent émaner du trône apostolique (1). » Mais Rome est autre chose encore. La ville des Césars devenue la cité des Papes, est « un livre ouvert où l'histoire des âges chrétiens est écrite en monuments immortels, dit éloquemment Mgr Schoolmeesters (2); Rome est une ville où les triomphes du Crucifié sont marqués en caractères étincelants; Rome est entourée d'une nécropole immense, dont les inscriptions et les peintures remontant aux premiers temps du christianisme, rendent témoignage à tous les articles de notre foi. »

Voilà bien les deux grandes choses que Charles Cartuyvels vint chercher à Rome et qu'il en emporta pour la vie : un élan de foi ardente, éclairée d'une science théologique profonde et sûre, puisée au foyer même de l'orthodoxie; un amour enthousiaste pour la ville éternelle, ses monuments, ses traditions, ses sanctuaires, ses grands souvenirs et surtout pour le Pape, « le vieillard sublime, l'apôtre vivant sur le trône de Pierre. »

Chose étrange! Sa première impression fut pénible, presque douloureuse. Il était arrivé à Rome le cœur gros encore des tristesses de la séparation, sentant vivement la peine de l'éloignement, par une nuit brumeuse d'automne, après un voyage rapide et fatigant et une traversée mouvementée, et il écrivait tristement à un ami : « Ne croyez pas que Rome soit splendide comme vous aimez à vous la figurer : la ville parait étroite, malpropre, vermoulue; les rues y sont peu larges, tortueuses, l'extérieur des palais est tout-à-fait négligé, les monuments ont souvent l'air délabré... » Il revint bien vite de cette première impression, toute

(1) Mgr Cartuyvels. *Oraison funèbre de Mgr de Moreau d'Andoy.*
(2) *Oraison funèbre de Mgr Cartuyvels.*

superficielle. Quelques jours se sont à peine écoulés : il a visité les grands sanctuaires, il les a vus dans l'éclat de leurs ors, de leurs marbres, de leur grandiose architecture, il a parcouru les places monumentales aux fontaines jaillissantes, les palais, les musées, les galeries; et alors : « *omnis gloria filiae regis ab intus,* écrit-il, quelles richesses, quelles splendeurs, et surtout quels souvenirs, qui font battre le cœur et verser des larmes! » Il ne devait pas tarder à pénétrer plus profondément et à sentir frémir son âme à l'unisson de la grande âme de la Rome chrétienne. Au sortir d'une solennité religieuse à Saint-Jean-de-Latran où il a assisté aux Vêpres des Cardinaux, dans « cette basilique des Papes, devant cet adorable tombeau qui recouvre les restes des deux grands apôtres, dans ce vieux chœur séculaire témoin de trente-quatre Conciles, » son enthousiasme éclate : « j'ai compris ce que c'est que Rome, » s'écrie-t-il. Et cette flamme de piété et d'amour ira croissant. Si son âme d'artiste s'émeut encore devant les grands restes de la Rome païenne, c'est pour remarquer que « le niveau du sol s'étant considérablement exhaussé depuis cette époque reculée, ces ruines sont maintenant à moitié enfouies sous les décombres : on dirait voir la vieille Rome qui descend lentement dans la tombe. » Sur ces tombeaux d'un passé irrémédiablement mort, il suit d'un regard ravi la vivante floraison de la Rome chrétienne. Il va de merveille en merveille, d'émotion en émotion; « On ne fait point un pas dans la ville sainte sans y rencontrer l'histoire de la foi écrite avec le sang des martyrs, on n'entre pas dans une église qui ne recouvre un sol sanctifié par les miracles..., et sous les pieds mêmes du pèlerin s'étend une cité souterraine, dernier asile de millions de martyrs! » Il assiste à un office pontifical dans la Basilique Vaticane de Saint-Pierre : « J'ai vu le Vicaire de Jésus-Christ trônant sous le dôme de la vaste Basilique, en face de la tombe des Apôtres,... autour de lui les Cardinaux, les Évêques, les Prélats; puis les officiers, les ambassadeurs, les dignitaires de la Cour pontificale; puis le clergé, puis la foule, la foule innombrable parée de ses habits de fête... Lorsque le Pape, se levant sur son trône, étend ses mains bénissantes en levant les yeux au ciel, toutes les têtes s'inclinent avec respect, depuis les fronts blanchis des Cardinaux jusqu'à celles des petits enfants perdus dans la foule... Et quand le front nu, seul debout devant l'Église, le Pape élève de ses mains tremblantes la Victime adorable, il se fait dans l'immense Basilique un silence solennel, comme celui dont parle l'Apocalypse, lorsque le chœur des Anges suspend ses chants pour écouter la voix de l'Éternel!... et j'ai pleuré, pleuré d'enthousiasme. »

Il visite Sainte-Sabine, la maison-mère de la réforme dominicaine. La simplicité antique de ce cloître austère, bâti sur un rocher à pic suspendu sur le Tibre, entre le désert dévasté et solitaire de Rome antique, d'un côté, et, de l'autre, la ville sainte étalée dans sa magnificence sur la pente des sept collines et les rives de son fleuve; l'atmosphère de sainteté qu'on y respire; l'église aux blanches murailles, sans statues ni tableaux; un moine revêtu de la robe blanche, le capuchon rabattu sur les yeux, prosterné devant l'autel élevé sur la tombe des martyrs, priant avec ferveur, « et qui ne s'aperçut même pas que je passais près de lui, » tout cela l'émeut au point de lui arracher ce cri : « Oui, il me semble que si jamais le cloître devait se refermer sur moi, c'est à Sainte-Sabine que je viendrais chercher le bonheur et la paix. »

Le 1er janvier 1855, il descend dans la prison Mamertine. Dans des pages vraiment éloquentes, d'une éloquence terrifiée, si j'ose le dire, et que j'abrège à regret, il décrit cet affreux cachot. «Un obscur souterrain taillé dans le roc du Capitole, ou plutôt une fosse, un tombeau. Descendez par le sombre escalier, qui ne redit pas même le bruit de vos pas, et vous vous trouvez dans une vaste caverne, dont les parois sont d'énormes blocs de granit superposés sans aucun ciment. Le moindre rayon de lumière ne pénètre jamais dans ce lieu de ténèbres; une ouverture percée dans le haut de la voûte et couverte d'une épaisse grille de fer laisse à peine venir jusqu'à vos oreilles les chants pieux et le bruit des prières qui se font dans l'église qui la recouvre. C'est la prison Mamertine, cachot des grands criminels réservés à la torture et aux derniers supplices... Au-dessous de ce sépulcre des vivants, un sépulcre plus affreux encore : c'est le *Tullianum robur*, où l'on descendait les victimes vivantes, par un soupirail pratiqué dans la voûte, et qui ne laissait jamais sortir que des cadavres. Que d'atroces souvenirs a conservés cette prison! Cette voûte sombre semble n'avoir d'échos que pour les cris du désespoir, ces dalles séculaires sont toutes imbibées de sang!... Mais tandis que je croyais entendre autour de moi les râlements de l'agonie ou les imprécations du désespoir, quel souvenir! C'est ici que saint Pierre et saint Paul furent enfermés pendant neuf mois par ordre de Néron! Le cachot a conservé toute son horreur primitive, la colonne où furent attachés les deux Apôtres est encore là, entourée d'une grille de fer, un petit autel, dû à la piété de Constantin, s'élève à la place où ils ont si longtemps reposé leurs corps meurtris et exténués.... C'est dans ce sanctuaire que j'ai eu le bonheur de communier aujourd'hui pour vous, chers parents. J'ai reçu le Corps sacré

de Notre-Seigneur au lieu même où il avait visité ses martyrs! quel recueillement! quelle prière! quelles douces larmes! comme je vous ai tous recommandés au Bon Dieu! et quelle bonne année je vous ai souhaitée dans la prison des Apôtres! »

Arrêtons-nous. Nous nous sommes attardés longuement, trop longuement peut-être, à cueillir quelques souvenirs dans ses lettres intimes. Ne le fallait-il pas pour faire mieux connaitre cette belle âme? pour mettre en lumière l'ardent amour, la filiale piété, le brûlant enthousiasme, dont il s'éprit pour la cité des Papes et dont il garda toute sa vie la grande flamme et la communicative émotion? Pendant cinq ans, il vécut à Rome dans l'enchantement de l'Église, de la Papauté, de Pie IX, des monuments et des sanctuaires, des traditions et des souvenirs, des catacombes de la ville éternelle. De ses catacombes surtout, qu'il étudia avec l'enthousiasme d'un artiste et la piété d'un croyant (1). On sait combien il se plaisait, plus tard, à en faire l'objet de ses conférences, de ses discours, dans les Cercles et les Associations catholiques. Ceux qui l'ont entendu dans la chaire chrétienne, n'ont pas oublié avec quelle émotion il évoquait ces grands souvenirs et y trouvait souvent les plus heureuses inspirations de son éloquence. Puis encore, ceux qui, plus tard, ont eu le bonheur de l'avoir pour guide à Rome, comme cette jeunesse catholique, ces étudiants de l'Université, qu'il y conduisit en pèlerinage, en 1891, quel charme n'ont-ils pas gardé de ces belles journées! D'un pas alerte, il les entrainait à travers les rues et les places de la cité, il les menait de monument en monument, de sanctuaire en sanctuaire, il leur en racontait l'histoire, leur en détaillait les beautés, leur en disait les gloires, en évoquait les souvenirs tour à tour sublimes ou touchants, et s'enchantant lui-même à sa propre parole, il les ravissait d'admiration, d'enthousiasme et d'amour pour la grande Rome chrétienne.

Au cours des cinq années qu'il passa à Rome, il fut le correspondant assidu de la *Gazette de Liège,* et lui adressa chaque semaine des relations émues, des descriptions grandioses ou charmantes, prémices superbes du talent du futur orateur (2). Charles Cartuyvels était d'ailleurs

(1) Il a publié en 1869-1870, dans la *Revue catholique* de Louvain, une magistrale étude sur le grand ouvrage de J.-B. de Rossi, *Roma sotterranea Christiana.*

(2) M. Joseph Demarteau. *Mgr Cartuyvels*, dans la *Gazette de Liège* du 27 avril 1907. — A l'époque dont nous parlons, la *Gazette de Liège* était

arrivé à Rome à une heure heureuse, au milieu des dernières splendeurs du règne du Roi-Pontife, à la veille des grandes fêtes de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Contentons-nous de cette rapide indication : entr'ouvrir seulement cette Correspondance romaine nous entraînerait trop loin. Un mot pourtant encore.

Ce n'étaient pas seulement les splendeurs de Rome et de ses grandes solennités religieuses qui sollicitaient alors la plume facile de Charles Cartuyvels. En 1857, un homme d'État éminent, M. Frère-Orban, publia, sous le pseudonyme de Jean Van Damme, un ouvrage où, prenant violemment à partie *la charité romaine,* il s'efforçait de prouver que dans la ville des Papes les institutions charitables, loin d'éteindre le paupérisme, n'avaient fait que développer la misère et multiplier les abus. Charles Cartuyvels ne pouvait laisser passer sans réponse une attaque aussi injuste contre l'une des plus pures gloires de Rome chrétienne. Il changea le ton de sa correspondance romaine. Avec une étonnante abondance de faits, de chiffres, de dates, il rappela l'histoire et dit les merveilleuses créations charitables qu'il avait sous les yeux, releva les erreurs et les méprises du polémiste, restitua le sens et souvent le texte des documents, que son adversaire n'avait pas toujours suffisamment respectés. Dans des pages animées, vivantes, où abondent, avec les arguments péremptoires, les traits d'une fine et pénétrante ironie, il n'eut pas de peine à renverser de fond en comble les allégations passionnées et téméraires de Jean Van Damme et à mettre en lumière la sagesse et la prudence des Papes, l'abondance et la fécondité de cette grande charité romaine, « toujours à la tête du monde chrétien pour la bienfaisance (1). » L'œuvre du publiciste belge sortit de cette réfutation acerbe et décisive, quoique toujours courtoise, assez maltraitée pour qu'il crut pouvoir s'en plaindre au père du jeune écrivain, insinuant même que celui-ci pouvait bien y avoir mis la main. « J'y ai peut-être corrigé quelques fautes d'orthographe, répondit finement le magistrat, mais pour le reste, j'avoue que je n'y ai rien trouvé à reprendre. »

Cependant toute cette activité, toute cette intense curiosité de Rome,

dirigée par l'oncle de Charles Cartuyvels, M. Demarteau. C'est son fils, M. Joseph Demarteau, qui la dirige aujourd'hui, avec un dévouement et un talent dignes du nom paternel.

(1) Ces lettres, extraites des correspondances romaines de la *Gazette de Liège*, ont été réunies en brochure : *La charité romaine.* Réponse à Jean Van Damme. Liége, Demarteau, 1857.

n'étaient que secondaires dans la vie du jeune lévite; elles ne le distrayaient pas de la grande œuvre pour laquelle son Evêque l'avait envoyé dans la ville éternelle, sa formation sacerdotale et théologique. Profondément pieux, d'une fidélité exemplaire au devoir, il poursuivait ses études avec le joyeux courage et le vaillant entrain qu'il savait mettre en toutes choses. « Ma vie est bien simple et bien uniforme, écrivait-il alors; pourrait-il en être autrement dans mon vieux couvent des Carmes? Je me lève avant l'aurore, je prie, j'étudie, je vais aux leçons du Collège, je fais une promenade au milieu des souvenirs de Rome, et je reviens à l'*Ave Maria* du soir étudier encore..., jusqu'à ce que la joyeuse fanfare des trompettes françaises, rappelant près de Sainte-Marie-Majeure les soldats dispersés, vienne m'annoncer aussi la fin de mon travail. » Il suivait donc au Collège Romain les cours de l'Université Grégorienne. Là enseignaient alors des maitres dont les noms brillent dans l'histoire des sciences sacrées, non moins qu'aux pages les plus glorieuses des annales de la Compagnie de Jésus, tels que Schraeder, Passaglia, Patrizi, Ballerini... Au pied de ces chaires illustres, un auditoire nombreux, composé de jeunes clercs et de jeunes prêtres de toute nation; des Italiens, des Français et des Belges, des Anglais et des Allemands, des Hongrois, des Suisses, des Américains... Et Charles Cartuyvels cite avec complaisance quelques-uns des condisciples qu'il y connut alors : « Les deux frères, Séraphin et Vincent Vannutelli (tous deux aujourd'hui Cardinaux); un certain lord Howard (le futur Cardinal Howard), qui était, il y a deux ans, capitaine dans les Gardes de la Reine d'Angleterre; un ministre anglican, père de famille converti depuis un mois; un chasseur de Vincennes, qui n'attend que l'expiration de son temps de service, pour prendre l'habit ecclésiastique... (1) »

Un peu désorienté d'abord et par la nouveauté des études qu'il abordait, et par la prononciation et l'allure des pères italiens, « qui enseignent avec une fougue et une vivacité de gestes tout à fait étranges pour nous, barbares du nord, habitués à la gravité doctorale de nos professeurs, » il ne tarda pas à entrer dans l'intelligence de cette grande et austère science qu'est la théologie. Et ravi du bonheur de puiser à la source même de l'orthodoxie, au centre de la catholicité, sous le regard de Pierre, la connaissance des sciences sacrées, il se livra à leur étude avec une assiduité, une puissance et une obstination de travail, une pénétration et, l'on peut bien dire, un amour et un enthousiasme, qui

(1) *Lettres intimes*, passim.

devaient assurer à un esprit aussi richement doué que le sien, de brillants succès.

Ces succès ne lui manquèrent pas. Dès la fin de cette première année d'études, en septembre 1856, nous le voyons conquérir, entre autres distinctions, deux médailles de premier prix, l'une en théologie dogmatique, l'autre en langues orientales. Puis, successivement, bachelier et licencié en théologie et licencié en droit canonique, il finit en 1859 par un examen brillant où il conquit avec une maitrise rare le grade de Docteur en théologie.

Ce couronnement de ses études devait marquer la fin de son séjour à Rome. Le commencement de cette même année 1859, lui avait apporté la suprême joie de sa vie. Le 16 janvier, il avait été ordonné prêtre dans la chapelle du Collège Belge, par son Evêque, Mgr de Montpellier. Le surlendemain, 18 janvier, par une faveur insigne et dont il garda toute sa vie le souvenir ému, il eût le bonheur de célébrer sa première messe dans la Basilique Vaticane, sur le tombeau même des Saints Apôtres Pierre et Paul.

Au mois de septembre, le jeune prêtre reprit le chemin de sa chère Belgique et rentra à Liège, où son Evêque le rappelait.

III.

Liège. — Les débuts dans la carrière d'enseignement et de prédication.

Dès le retour de l'abbé Cartuyvels à Liège, Mgr de Montpellier, juste appréciateur de ses talents et de ses vertus, l'attacha à son Grand Séminaire, où il lui conféra les chaires d'éloquence sacrée et d'art chrétien. « Ses anciens élèves du sacerdoce n'ont pas oublié l'attrait, la verve, la chaleur communicative de l'enseignement du jeune professeur. Mais les cours du Séminaire ne pouvaient suffire à la débordante activité du maître. Il continua à collaborer d'occasion, à l'œuvre de la presse catholique; il ne tarda pas à grouper autour de lui les jeunes laïques désireux de mieux connaitre leur foi, de la défendre et de la propager à leur tour (1). »

(1) J. Demarteau. Article cité de la *Gazette de Liège*.

Ce fut alors qu'il dirigea cette « Congrégation de jeunes gens, » qui a laissé à Liège un souvenir si vivant et une trace si profonde. Les conférences se donnaient dans la chapelle de l'Evêché. Le grand cœur de l'Evêque, au zèle ardent et à l'action apostolique si intense, avait compris d'emblée quel merveilleux soldat de la parole sacrée la Providence lui envoyait, et c'est pourquoi il tint à lui faire faire sous ses yeux ses premières armes. Ces réunions dans la chapelle épiscopale, dont l'intime et pieuse familiarité n'excluait pas les élans d'une naissante éloquence, groupaient autour du jeune orateur l'élite des jeunes gens chrétiens de la vieille cité mosane et les peu nombreux étudiants catholiques que renfermait alors l'Université de Liège. Ce sont eux — hommes maintenant, L. Collinet, J. Bégasse, G. de la Rousselière, Fabry, Dallemagne, Simonis, J. Demarteau, d'autres encore, — qui ont créé là-bas le mouvement catholique et en sont restés les soutiens toute leur vie, grâce, sans doute, à l'impulsion reçue de leur enthousiaste directeur et ami. Il n'est pas sans intérêt de voir quelle influence Mgr Cartuyvels a eue sur l'activité de la vie catholique dans sa chère ville de Liège.

D'ailleurs, l'abbé Cartuyvels ne se contentait pas de parler à ces jeunes chrétiens du haut de la chaire sacrée. Il aimait à se mêler à leur vie, il se plaisait à les réunir dans sa modeste chambre du Séminaire, il y avait installé un petit cercle apologétique qu'il dirigeait. « Quel charme, dit l'un des fidèles de ces familières réunions, quel réconfort, quelles lumières, quelle direction pour la vie entière dans ces séances plus intimes, où — jeunes hommes alors, — réunis le soir dans l'humble chambrette du jeune professeur, nous nous communiquions modestes essais, projets utiles, desseins généreux, nous nous enflammions à son ardeur, du feu des bonnes propagandes et de l'amour de l'Eglise (1). » Ne semble-t-il pas voir ici la Providence le préparer, sur un théâtre plus modeste, à la grande mission qu'il devait plus tard remplir si puissamment à Louvain?

Pendant ces années de Liège, l'abbé Cartuyvels exerça le ministère de la prédication, non pas seulement devant le petit auditoire que nous venons de rappeler, mais devant des assemblées plus nombreuses et dans des sermons plus solennels. Les chaires des diverses églises de Liège, la chaire de la Cathédrale, ne tardèrent pas à le réclamer, et dès l'abord sa parole ravit l'admiration de ses auditeurs et le nom du jeune orateur conquit bientôt dans sa ville natale une précoce renommée.

(1) J. Demarteau. *Article cité.*

Mais que cette âme vraiment sacerdotale était étrangère à la vaine gloire et aux mesquins retours sur les succès obtenus! Comment ne pas citer ici ce trait charmant? C'était lors d'un de ses premiers sermons à la Cathédrale de Liège; il venait devant une foule immense de se révéler comme un orateur hors ligne. Après l'office, son père, qui avait été l'entendre, rentre tout ému et veut l'embrasser et le féliciter. Il le cherche vainement dans toute la maison, il finit par le découvrir au jardin, jouant « aux puces (1) » avec la plus jeune de ses sœurs, alors une enfant de six ans. Ce trait détonne peut-être un peu dans la gravité d'une notice académique. Mais n'est-il pas ravissant? Le voilà bien, notre cher Vice-Recteur, tel que nous l'avons connu, tel qu'il fut toujours et jusqu'au milieu de ses plus brillants triomphes : âme très bonne et très simple, d'une inaltérable jeunesse, très fière aussi, dédaigneuse des louanges, trop haute et trop humble pour se complaire aux vains sourires de la gloire, ayant uniquement pour objectif de promouvoir la gloire de Dieu et de mener les âmes à Jésus-Christ.

En vérité, il était bien visiblement prédestiné au ministère de la parole sacrée le jeune professeur qui savait ainsi, au début même de sa vie sacerdotale, ajouter aux ardues initiations du professorat les labeurs d'une active prédication. Soutenue par son incroyable énergie et sa force étonnante de travail, son heureuse facilité suffisait à tout. Une occasion montra à tous quelle puissance oratoire recélait le cœur de ce prêtre de trente ans. Demandons-en le récit à Mgr Schoolmeesters.

C'était en 1861. « Pie IX, dans les circonstances douloureuses que traversait l'Église, venait d'accorder au monde catholique la faveur d'une indulgence jubilaire. Ces grands pardons devaient être prêchés dans toutes les églises de Liège, quinze jours durant. L'abbé Cartuyvels fut choisi pour accomplir ce labeur dans l'église Saint-Jean, conjointement avec le Père Dejacquier. Il devait donner un grand sermon chaque jour.

» Les Pères Missionnaires sont assouplis par des exercices répétés à ce rude ministère; ils disposent d'un choix de sermons qu'ils ont préparés à loisir. Cartuyvels était novice dans la matière, il n'avait prêché ni retraite ni mission; il n'avait que la veille pour préparer le sermon du lendemain. Nous avons été les témoins émerveillés de ces élaborations successives : *fervet opus;* il s'agissait uniquement de rassembler

(1) Jeu enfantin, ou l'habileté consiste à faire sauter des jetons dans une sébille.

les matériaux, l'improvisation ferait le reste. Les ouvrages des SS. Pères, les grands sermonaires italiens, français, latins, étaient étalés sur son bureau; il allait de l'un à l'autre, prenait des notes et les classait sur le papier. C'était avec ces munitions qu'il se rendait à l'église et montait en chaire. Tous ces membres épars, il savait les ajuster et les coordonner avec une spontanéité magique; il y mettait des nerfs et des chairs pour en former un corps. Puis, comme autrefois le prophète Ezéchiel, il prophétisait sur ces ossements desséchés, d'un souffle puissant il leur insufflait la vie : *insuffla super interfectos istos et reviviscant;* il leur imprimait son expression, les transfigurait à son image et les présentait à l'assemblée dans un vêtement de lumière et de grâce.

» Ce fut là sa manière de préparer un discours, pendant toute sa carrière il n'en eut guère d'autre (1). »

Jusqu'ici son action comme sa renommée n'avaient guère franchi les murs de sa ville natale. Une circonstance solennelle ne devait pas tarder à le mettre en lumière sur un plus grand théâtre. On sait quelle heureuse et féconde influence les *Congrès de Malines* ont exercée sur l'action et la vie publiques des catholiques belges. L'abbé Cartuyvels prit place dans les rangs de la grande assemblée. Modestement inscrit à la quatrième section, la section de l'art chrétien, il prit une part active à ses discussions et à ses travaux pendant les deux sessions de 1863 et de 1864. En 1864, il fut amené à y prendre subitement la parole. Son improvisation vibrante, nourrie de faits, de considérations artistiques et de souvenirs chrétiens, soutenue d'ailleurs par un sens très juste des résolutions pratiques, fut une révélation. L'auditoire ravi lui fit un accueil enthousiaste, et le soir le nom du jeune orateur était dans toutes les bouches. L'honneur lui fut dévolu de présenter à l'Assemblée générale un rapport « sur l'application des règles de la loi morale aux œuvres d'art et de littérature et sur la décoration intérieure des églises (2). »

Il avait pris rang désormais parmi les hommes de grande parole et de féconde action : on sait quelle place il y devait rapidement conquérir. Mais pour cela, il lui fallait monter à un sommet qui lui ouvrît à la fois une action plus puissante sur les âmes et un horizon plus large. Louvain l'attendait.

(1) *Oraison funèbre de Mgr Cartuyvels.*

(2) *Assemblée générale des catholiques en Belgique.* Session de 1863, Goemaere, 1864. Session de 1864, Devaux, 1865.

IV.

Louvain. — Le Professeur. — Le Vice-Recteur. — Le Prédicateur.

« Tout homme appelé par Dieu à exercer sur ses contemporains une puissante influence, a dit quelque part Mgr Cartuyvels, est conduit comme par la main vers sa destinée. Rien n'est fortuit dans la trame de son existence; une providence paternelle lui fait trouver à toute heure ce qui lui est utile à préparer son ministère futur; et si le dessein providentiel rencontre dans l'homme un sujet docile, la vie entière se déroule dans le bien avec une logique divine (1). »

Cette prédestination et cette lointaine préparation ne sont-elles pas visibles dans la vie de celui-là même qui en parlait avec une foi si éloquente? Merveilleusement doué du côté de l'esprit et du cœur, il lui a été donné par surcroît de naître dans un foyer tout embaumé de foi et d'honneur; il a puisé à la source même de la vérité catholique de solides connaissances théologiques et l'enthousiasme sacré de l'Église; il s'est exercé avec bonheur dans l'enseignement et la direction active et dévouée d'un groupe choisi de jeunes gens chrétiens; il a fait dans la chaire l'essai heureux déjà de ses forces oratoires. Et maintenant que sa vie est établie sur son terrain définitif, il est admirablement préparé à la double mission qui va désormais la remplir toute entière : diriger à Louvain l'élite de la jeunesse catholique belge, et, de Louvain, rayonner dans le pays entier par la prédication.

Le 18 août 1865, les Évêques de Belgique nommèrent l'abbé Charles Cartuyvels, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Catholique. Mgr l'Évêque de Liége le nomma vers la même époque Chanoine honoraire de sa Cathédrale.

Cette année 1865 avait vu de grands changements s'opérer au sein de l'Université. La mort de Mgr de Ram, le grand et sage Recteur des origines et des trente premières années, avait porté au Rectorat le chanoine Laforêt, qui fut la même année promu aux honneurs de la Prélature romaine. Jusque là, Mgr Laforêt, en même temps qu'il dirigeait l'importante pédagogie du Pape Adrien VI, donnait à la Faculté de Philosophie les cours de Philosophie morale et d'Explication appro-

(1) *Oraison funèbre du Cardinal Lavigerie.*

fondie des vérités fondamentales de la Religion (1). Le chanoine Cartuyvels recueillit cette double succession, la présidence du Collège du Pape et les cours de Philosophie morale et de Religion. Il ne devait pas tarder à voir s'élargir ses attributions professorales par suite de la retraite du professeur Ubaghs.

Le chanoine Ubaghs, nommé en 1834 professeur à l'Université, y occupa pendant plus de trente ans la chaire de Philosophie. Prêtre profondément pieux, esprit vraiment philosophique, doué d'une remarquable puissance de travail, il lui avait manqué le bienfait d'une sûre et complète formation philosophique et théologique. A l'époque où il débuta dans la carrière, le malheur des temps avait éteint dans notre pays tous les grands foyers de la science sacrée et rompu les fortes traditions de la grande philosophie chrétienne. A l'encontre du courant rationaliste qui entrainait alors la philosophie spiritualiste, de grands esprits, comme de Bonald, de Lamennais, Bautain, d'une part, comme Gerdil, Rosmini, Gioberti, d'autre part, s'efforçaient de ramener la pensée philosophique dans des voies meilleures. Leurs essais ne furent pas heureux : ils aboutirent les uns au fidéisme et au traditionalisme, d'autres à l'ontologisme. L'Église romaine, soucieuse de maintenir la vérité, dut condamner leurs systèmes. Ubaghs avait subi la fascination de leurs doctrines, et encore qu'il rompit avec elles en tant qu'elles furent condamnées par l'Église, il crut pouvoir en garder ce qu'elles semblaient offrir d'utile pour rabattre l'orgueil de la raison indépendante. C'était trop, et malgré les efforts sincères d'un long et douloureux labeur, il en conserva des idées traditionalistes et ontologistes dont il ne sut jamais se déprendre complètement. Avec le regret d'avoir à affliger de dévoués et éminents serviteurs, le Saint-Siège déclara que la vérité et le salut n'étaient pas là. Ubaghs reçut cette décision avec une humilité et une docilité dignes de son grand cœur, déclarant qu'il s'y soumettait « d'une manière simple, absolue et complète ». Ces sentiments, qu'il garda d'ailleurs jusqu'à la fin de sa vie, il tint à les affirmer à nouveau quand, au cours de l'année académique 1865-1866, il demanda et obtint son éméritat. L'admiration unanime et émue de sa vertu et de sa foi, le suivit dans sa retraite avec la reconnaissance de l'Université. Il l'avait bien servie pendant les trente années laborieuses d'un ensei-

(1) Il était chargé en outre du cours d'Histoire de la Philosophie. Il fut remplacé dans cette chaire par M. le chanoine Bossu, aujourd'hui encore titulaire du cours.

gnement qui, malgré des défaillances si largement imputables aux circonstances, n'avait été ni sans éclat ni sans fruit (1).

C'est dans ces conditions que le chanoine Cartuyvels fut appelé à lui succéder. M. le professeur Dupont reprit les cours de Logique et de Philosophie morale, et Cartuyvels, tout en conservant le cours de Religion, fut chargé des cours de Métaphysique et de Psychologie.

On ne s'attend pas à ce que nous entrions dans de longs détails sur son enseignement. Essayons de le caractériser en quelques mots.

Il est bien permis de penser que, malgré toute la solidité de sa forte intelligence et la pénétration naturelle de sa pensée, l'esprit brillant du chanoine Cartuyvels, orienté surtout vers les grandes images qui soutiennent les vérités d'ordre idéal et leur donnent un corps et une vie frémissante, servi par une parole abondante et toujours prête aux échappées oratoires, n'avait pas une sympathie bien vive pour les austères spéculations de la Métaphysique et ses sèches abstractions. Il faut donc s'étonner, non pas de la science qu'il apporta en cet enseignement — ses fortes études l'y avaient abondamment préparé,— mais de l'ordre, de la clarté, de la méthode, qu'il sut mettre, au témoignage des étudiants d'alors, dans l'exposé de ces sévères questions. Il ne reste, malheureusement, d'autre trace de ces leçons que des cahiers et des notes manuscrites recueillies au cours.

Le cours de Psychologie est le seul qu'il ait publié, et encore uniquement pour l'usage de ses auditeurs. Il avait fait imprimer d'amples résumés de ses leçons, sur de grandes feuilles où le texte s'encadrait d'énormes marges, destinée à recueillir les notes et les développements au cours de l'enseignement oral. Quand on parcourt ces leçons, on y retrouve tout d'abord le mérite essentiel du philosophe, la clarté. Son exposition ne s'écarte jamais de la précision d'une rigoureuse méthode. Les questions soigneusement définies, logiquement divisées, reçoivent des solutions nettes et soutenues de solides démonstrations. Si l'on sent par ci par là — par exemple, quand il s'agit de la raison, de l'imagination, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, — le frémissement d'une parole toute prête aux grandes envolées, et nul doute que le professeur ne sût pas toujours se les interdire, on sent surtout la concision

(1) Voir dans l'*Annuaire* de 1876 la *Notice sur la vie et les travaux de M. Ubaghs*, par le chanoine Jacops, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres. — Mercier. *Les origines de la Psychologie contemporaine*. Ch. VIII.

voulue d'un exposé net, simple, étreignant bien les problèmes et les solutionnant rigoureusement. Avec cela, le souci d'une sévère exactitude; le soin de mettre ses élèves au courant des idées justes, des découvertes utiles, des recherches fécondes, et aussi des objections, des erreurs et des lacunes de la psychologie contemporaine; la préoccupation constante de ramener son enseignement à la grande philosophie traditionnelle des Maîtres et des Docteurs chrétiens et de mettre en lumière leurs fortes doctrines.

Nous ne prétendons pas que son cours atteignit ici la perfection. Mais évidemment, par la direction qu'il imprimait à son enseignement, par son labeur inspiré de ses fortes études romaines, il préludait pour sa large part à cette rénovation de la philosophie chrétienne, qui devait bientôt recevoir de Rome et surtout du grand Pontife Léon XIII, une si puissante impulsion et sa véritable orientation, et ici même, dans notre Université, s'épanouir si magnifiquement. Trente ans plus tard, lorsqu'on fêta l'achèvement de l'Institut supérieur de Philosophie, fondé à Louvain par Léon XIII, Mgr Cartuyvels disait à son éminent successeur, Mgr Mercier, avec une modestie charmante : « La philosophie a connu, même ici, des jours plus austères. Il y a trente ans, en effet, les doctrines thomistes étaient loin d'avoir la vogue dont elles semblent jouir aujourd'hui. Nos faibles labeurs furent moins appréciés; nos succès, plus modestes. Nous vivions à une époque de transition; et l'archéologie vous dira que les édifices de transition n'ont pas, de prime abord, le caractère hardi ni l'aspect monumental des constructions savantes qui les font oublier (1). »

Le cours qui avait manifestement les prédilections du chanoine Cartuyvels, c'est le cours de Religion. Il en fut chargé dès son arrivée à l'Université. Devenu Vice-Recteur, il l'abandonna pendant le Rectorat de Mgr Namèche pour le céder à M. le chanoine Pieraerts. Mais quand celui-ci fut, à son tour, promu au Rectorat, il le reprit pour ne plus l'abandonner qu'à sa retraite. Ce cours de Religion, avec quelle assiduité il le donnait! avec quel soin il en préparait les leçons! En veut-on une preuve? Dans son *Mémorial* (2), pendant toute la durée de son enseignement, chaque jeudi de l'année académique porte la mention du

(1) Discours prononcé à la manifestation en l'honneur de Mgr Mercier. 2 décembre 1894.

(2) Ce *Mémorial*, qui, en trois volumes soigneusement reliés, s'étend jusqu'à 1900, n'est pas un journal; ce sont de simples pages blanches insérées dans le Calendrier et portant, en regard de chaque date, la mention

cours de Religion et l'indication soigneuse de la question qui y a été traitée. Il ne nous reste de ces leçons que ces brèves indications. Elles suffisent pourtant à nous révéler la riche et variée abondance de ces conférences. L'exposé du dogme y tient naturellement la plus grande place, mais souvent il l'interrompt pour traiter quelque question actuelle, quelque problème brûlant de la controverse, de l'apologétique, de la vie sociale d'aujourd'hui; parfois des intérêts plus proches sollicitent sa parole. Un jour, une lettre lui fut adressée, qui attaquait les étudiants et les accusait de je ne sais quel désordre. Il la leur apporta, la leur lut, et puis : « Voilà comme on vous regarde, comme on vous surveille, comme on vous juge, sans ménagement et sans merci. Ne vous en étonnez pas ! vous êtes une élite, on a le droit de vous beaucoup demander... *Spectaculum facti estis mundo, et angelis et hominibus.* Mais s'il en est ainsi, apprenez donc avec quel soin jaloux il vous faut garder votre honneur, l'honneur de vos familles, l'honneur de l'Université... » Et ce fut une leçon magnifique sur la dignité de la vie chrétienne et le grand rôle de la jeunesse catholique. Ainsi cette voix harmonieuse prodiguait ses trésors devant ce modeste auditoire, s'épanchait dans des improvisations pleines de vie, pleines de science, pleines d'éloquence aussi, mais où il y avait plus que tout cela, l'amour profond de son cœur de prêtre pour ses chers étudiants. Il ne lui suffisait pas de faire passer dans leurs âmes les fortes convictions qui remplissaient la sienne, il prétendait les enflammer aux généreux enthousiasmes dont sa propre vie s'inspirait. Et certes, cet enseignement religieux qu'il donna pendant de longues années avec tant de soin, de profondeur et d'éclat à la jeunesse universitaire, constitue l'un des meilleurs souvenirs qu'il ait laissés parmi elle, l'un de ses meilleurs titres à l'impérissable reconnaissance de l'*Alma Mater*.

En même temps qu'il avait été nommé professeur, le chanoine Cartuyvels, nous l'avons dit, avait été chargé de la direction du Collège du Pape Adrien VI. Intimement mêlé à la vie de l'étudiant, il préludait dans cette importante Pédagogie à la grande mission qu'il devait bientôt remplir sur un plus vaste terrain. Quels souvenirs aimables n'ont-ils pas gardés de ces belles années, ceux qui ont vécu sous sa paternelle Présidence ?

de la besogne du jour. Inutile de dire qu'il n'y a guère de page restée blanche, et que beaucoup, devenues insuffisantes, sont surchargées jusque dans les marges.

Son autorité, douce et forte, faisait régner autour de lui une discipline sans austérité, où l'affection avait bien plus de place que la sévérité. Car s'il savait se faire obéir et respecter, il savait surtout se faire aimer. Jeune alors — mais ne l'est-il pas resté toujours? — jeune d'esprit, jeune de cœur, jeune d'allure, il comprenait si bien la jeunesse, il sympathisait si profondément avec ses généreuses ardeurs! S'il savait réprimer doucement mais fermement les écarts, comme il savait aussi encourager les vaillances et les tourner aux belles initiatives, aux nobles travaux de l'intelligence, aux œuvres fécondes du dévouement et de la charité! Aussi quelle vie, quel entrain, quelle gaieté de bon aloi, quelle cordialité de relations, régnaient dans le vieux Collège! La sollicitude du Président enveloppait d'ailleurs toute la vie de ses étudiants et aucun de leurs intérêts ne lui était étranger. Leurs études, il les suivait d'un regard attentif, les soutenait de ses encouragements, les éclairait de ses conseils et de ses directions; leur formation morale, ah! c'était sa grande œuvre, et ce cœur généreux et vraiment sacerdotal se dépensait sans compter pour soutenir les faibles, stimuler les indolents, relever les tombés, affermir les vaillants et les forts. Et si quelque épreuve, quelque douleur, un deuil, une maladie, venait frapper l'un de ses chers étudiants, le Président avait des sympathies, des consolations, des soins d'une délicatesse infinie pour l'enfant affligé. Les anciens du Collège racontent ici des traits vraiment touchants de cette sollicitude et de cette tendresse presque maternelles de leur cher Président.

Mais il faut nous borner. Contentons-nous de dire que si ses étudiants d'alors lui ont gardé une ineffaçable reconnaissance, lui-même conservait un souvenir attendri de sa présidence du Collège du Pape. « Quelles belles années j'ai passées là! » me disait-il, lors de la dernière visite que je lui ai faite. Une seule chose peut-être lui pesait, et pourquoi ne pas la dire, puisqu'il s'en confessait en souriant. C'étaient les soins matériels de l'administration du Collège. Certes, il avait trop le souci du devoir pour s'y dérober, mais quand il s'agissait de provisions à assurer, de réparations à surveiller, de comptes à dresser, on peut bien affirmer que le Président Cartuyvels, qui y apportait tant de conscience, n'y mettait aucune espèce d'enthousiasme.

Cette vie si active et si remplie par l'enseignement et la direction du Collège, se laissait par surcroit envahir par la besogne croissante de la prédication. On faisait appel de toutes parts à sa parole éloquente, et il ne savait rien refuser. Et si l'on songe combien est pesant le travail d'étude et de préparation des cours, combien absorbantes les charges

d'une présidence, qui remplissent les journées de soucis de tout genre et sans cesse renaissants et ne respectent pas même toujours le repos des nuits, on se demande dès ici avec étonnement comment il a pu suffire à un si écrasant labeur. Mais ce n'est pas le moment de nous y arrêter.

Le 26 janvier 1872, mourut Mgr Laforêt, le Recteur au grand esprit et au grand cœur, dont la féconde activité scientifique et le trop court Rectorat ont si puissamment marqué dans la vie de l'Université et laissé parmi nous un si vivant souvenir. Mgr Namèche remplissait alors les fonctions de Vice-Recteur; il fut désigné par NN. SS. les Évêques pour succéder à Mgr Laforêt dans la charge rectorale. Le chanoine Cartuyvels, qui ne devait pas tarder à être élevé aux honneurs de la prélature, recueillit la succession de Mgr Namèche, et, le 29 janvier 1872, fut nommé Vice-Recteur de l'Université catholique.

Parmi toutes les charges académiques, le Vice-Rectorat n'est pas seulement des plus élevées et des plus importantes, mais il est incontestablement des plus difficiles et des plus délicates. Placé au foyer même de la vie universitaire, le Vice-Recteur est mêlé à toutes les questions d'enseignement supérieur, à tous les problèmes d'organisation et de développement de ce grand corps scientifique. Mais ce n'est là que la moindre part de son labeur. Il porte bien d'autres sollicitudes. La mission propre du Vice-Recteur, sa mission à lui, c'est la direction de la grande famille des étudiants, avec lesquels il est en contact permanent et quotidien. Ah! cette belle et ardente jeunesse, elle vient à nous de tous les points du pays. Dans la diversité des caractères, des vocations, des situations sociales, tous portent en leurs âmes les fortes convictions de leurs familles chrétiennes, et ils viennent demander à l'Université Catholique, non seulement la formation scientifique, mais aussi la formation morale, qui en feront des hommes éclairés, des croyants de forte trempe, des serviteurs utiles de toutes les grandes causes, des fils dévoués de l'Église et de la Patrie. Dans ces jeunes âmes, encore ignorantes de la vie, que de belles facultés à développer, à stimuler au travail et à l'effort; que de nobles ardeurs à encourager; mais aussi que d'illusions à corriger, que d'exubérance à discipliner, à diriger, à plier aux austères exigences de l'honneur et du devoir. Puis encore, à côté des sollicitudes de la vie individuelle de chacun, les sollicitudes de la vie commune : dans cette foule de deux mille étudiants, jeunes, ardents, faciles à émouvoir, toutes les impressions, tous

les enthousiasmes, tous les entrainements, se décuplent pour le mal comme pour le bien. Et il faut sans cesse prévenir ou guérir les froissements, maintenir l'entente et la cordialité, et dans l'inévitable variété des esprits, des caractères, des tendances, faire sans cesse triompher le commun idéal de foi, de science et de patriotisme qui les unit. C'est le rôle du Vice-Recteur.

Quel tact ne lui faudra-t-il pas pour remplir cette grande œuvre; quelle intelligence de la jeunesse, quelle sympathie pour ses généreuses aspirations, quelle large compréhension de ses besoins et de ses vrais intérêts, quelle douce et inflexible fermeté parfois; et enfin quelle abnégation, quel dévouement, quel amour surtout au cœur de l'homme investi de cette lourde charge? C'était bien ainsi que Mgr Cartuyvels entendait sa mission. Dans une circonstance solennelle, quand les étudiants fêtèrent avec éclat son jubilé de vingt-cinq ans de Vice-Rectorat, il leur disait, en termes d'une émouvante simplicité : « Le Vice-Recteur est l'homme des étudiants : il doit vous garder tout ce qui est l'apanage du jeune étudiant chrétien; je le ferai, avec la grâce de Dieu, mieux que je ne l'ai jamais fait. Je vous aime de tout mon cœur; je donnerais la dernière goutte de mon sang pour que vous soyez ce que Dieu veut que vous soyez. Eh bien, un grand jour comme celui-ci, est aussi un jour où les résolutions s'affirment; j'y contribuerai, car en vivant au milieu de vous, je partage vos enthousiasmes, je m'y complais, j'y demeure et je ne vieillis pas! »

Et vraiment il l'a fait. Pendant trente ans, nous l'avons vu, à côté de quatre Recteurs successifs, remplir avec une exactitude, un dévouement, un entrain infatigables, tous les devoirs de cette charge. Il s'était tellement identifié avec ces fonctions, qui furent d'ailleurs la grande œuvre de sa vie, qu'il en reste, pour tous ceux qui l'ont connu, la vivante personnification, et quiconque évoque sa grande et belle figure, ne trouve qu'un nom à lui donner : c'est le Vice-Recteur!

Le Vice-Rectorat n'a pas que de grands côtés; il astreint son titulaire à maintes besognes peu intéressantes, à ce que Mgr Cartuyvels lui-même appelait « l'insipide des interminables paperasseries universitaires. » Il ne songea jamais à écarter ou même à alléger cette partie de sa besogne. Avec une inlassable patience et un soin toujours égal, de sa belle écriture régulière, élégante et ferme, il écrivait les certificats qu'on venait lui réclamer dix fois par jour, des lettres de tout genre aux parents, les rapports détaillés que sa charge l'obligeait de remettre aux Recteurs, aux Évêques; les jours d'inscription, il alignait les listes fasti-

dieuses de noms, prénoms, domiciles des étudiants et tenait bon à d'interminables séances de la commission d'admission et de recensement. Ce trait ne pouvait être oublié, ne fût-ce que pour souligner la conscience avec laquelle il remplissait toutes les obligations de sa charge, même celles qui devaient le moins plaire à son ardente nature. Mais ne nous y arrêtons pas. C'est sa grande action sur la jeunesse universitaire qu'il nous faut retracer. Essayons de l'esquisser rapidement et d'en marquer les grands traits.

Le Vice-Recteur est spécialement chargé du maintien de la discipline académique. Mgr Cartuyvels avait une trop haute conscience de ses devoirs et de ses responsabilités, une trop profonde intelligence de la nécessité de cette discipline, qui seule assure le succès des études et la formation morale et chrétienne des caractères, pour ne pas y consacrer toutes les forces de son dévouement. Il y veillait donc, comme au suprême intérêt de la vie estudiantine, avec fermeté, mais avec une fermeté mêlée de tant de sagesse, de prudence et surtout d'affectueuse bonté, qu'il obtenait sans peine la soumission et le respect. La bonté, c'était bien le trait dominant et le grand ressort de son action sur la jeunesse universitaire. A lui aussi, comme il le disait de son prédécesseur, Mgr Namèche, « on a parfois reproché l'excès de sa bonté pour les étudiants; d'aller au devant de l'excuse, de répugner à sévir, d'étendre au-delà des bornes les mansuétudes du pardon. Quand cette appréciation serait fondée, il eût partagé le sublime défaut de la tendresse maternelle qui pardonne toujours et n'abdique jamais. Mais pour qui tient compte de la fièvre d'indépendance qui sévit aux alentours de la vingtième année, de l'atmosphère peu cloîtrée de la vie universitaire, de l'effet à rebours obtenu souvent par une censure intempestive ou disproportionnée, on comprend très bien qu'il n'y a d'action efficace sur les jeunes gens que l'action paternelle acceptée... (1). »

Mais d'ailleurs, chez lui comme chez Mgr Namèche, « cette bonté paternelle était loin de dégénérer en faiblesse. » S'agissait il d'un de ces manquements qui n'intéressent ni le respect ni l'honneur, saillie trop vive d'une jeunesse trop ardente, violation sans méchanceté de quelque prescription disciplinaire, il sévissait, sans doute, car sa conscience ne lui permettait ni de laisser le désordre s'introduire, ni de laisser affaiblir en ses mains l'autorité dont il était dépositaire. Mais il avait des trésors d'indulgence pour pareils délinquants. Une paternelle admonestation,

(1) *Notice sur Mgr Namèche. — Annuaire de 1894.*

une peine disciplinaire proportionnée, faisait tout rentrer dans l'ordre. J'imagine même que si quelque pointe d'humour, quelque gaie malice, s'était mêlée au délit, le bon Vice-Recteur souriait derrière sa porte refermée sur le dos du coupable, comme un aïeul sourit, après l'avoir grondé, aux vivacités d'un enfant turbulent. Que de fois ne l'avons-nous pas entendu défendre *ses* étudiants contre les esprits moroses, qui ne savent pas faire la part à l'exubérance d'une vie de vingt ans et condamnent amèrement, sans miséricorde comme sans discernement, toutes les infractions? Mais dès qu'il s'agissait de fautes graves, se compliquant de mépris ou de révolte, s'inspirant d'une mauvaise volonté obstinée, il savait réprimer et, au besoin, sévir avec une inflexible fermeté, non sans tristesse, mais sans hésitation. Il y avait des fautes qui savaient surtout l'émouvoir : c'étaient celles qui entachent l'honneur, la pureté, la dignité de la vie. Pour celles-là, tout en tenant compte des tristes surprises de l'entraînement, il était impitoyable. Ses traits expressifs se couvraient d'un superbe dédain, ses lèvres avaient de cinglantes ironies et des paroles d'une sévérité indignée et émue. Et pourtant, même alors, le cœur transparaissait. Il était rare que le coupable, s'il n'était pas misérable jusqu'aux moëlles, ne sentît pas le grand amour qui frémissait en ces reproches amers et n'emportât pas, au plus intime de lui-même, les émotions profondes qui préparent les sincères repentirs et les énergiques relèvements.

Cette action disciplinaire, qu'il exerçait ainsi sur chacun des étudiants, il l'exerçait avec autant de solicitude, de prudence et de fermeté sur leur vie commune. Là aussi, il suivait d'un regard où son cœur rayonnait, leurs joyeuses théories. Partageant, comme il l'a dit, leurs jeunes enthousiasmes, il souriait à leurs bruyantes manifestations; mais, soucieux de l'ordre, il savait les contenir dans leurs justes limites. Quand il fallait recourir aux injonctions, il était rare que les siennes, inspirées par une raison affectueuse, n'obtinssent pas leur plein effet sur ces braves cœurs d'étudiants. Cela arrivait pourtant. Il arrivait que, sous la poussée de je ne sais quel fièvre qui s'empare parfois des organismes les plus sains, ou encore sous l'émotion de quelque provocation du dehors, l'enthousiasme menaçait de tourner en effervescence et l'effervescence en désordre. Dans ces grandes occasions, où il lui fallait tenir tête aux entraînements de la multitude, rien n'égalait la résolution de sa volonté, l'habile précision de sa parole, au besoin l'énergie de son intervention. Si ses avis paternels n'avaient pas suffi, on le voyait arriver, enveloppé dans son grand manteau sombre, que les étudiants connais-

saient bien; il apparaissait dans la salle enfiévrée, dans la rue tumultueuse; sa parole ferme et décidée, souvent sa seule présence soutenue par le respect et l'affection qu'on lui portait, ne tardait pas à éteindre l'effervescence, à ramener le calme dans cette jeunesse ardente et généreuse, facilement entrainée, par moments orageuse, mais toujours prête à s'incliner devant le dévouement sincère (1).

Qu'on ne croie pas que le maintien de la discipline épuisât toute la sollicitude de Mgr Cartuyvels. Cette sollicitude était bien plus profonde et plus large. Son affectueuse bonté avait fait de lui l'ami et le confident des étudiants; son cœur généreux et vraiment sacerdotal aimait à les accueillir dans des entretiens intimes. Que d'émouvantes paroles, et du jeune homme et du prêtre, n'a-t-il pas entendu ce petit parloir de la maison vice-rectorale, d'aspect austère et presque monacal, où il les recevait? Là, bien des volontés chancelantes ont été raffermies, bien des défaillances pardonnées et guéries, bien des douleurs consolées; osons le dire : bien des détresses soulagées par l'inépuisable générosité de sa main. Que de vaillances et de dévouements sont nés là; que de jeunes gens, qui sont maintenant des hommes d'œuvres, ont allumé là la flamme de leur féconde activité; que d'âmes ont entendu là la parole ardente et décisive qui a arraché leur vie à la vulgarité et à la niaiserie et l'a orientée à jamais vers les sommets! Contentons-nous de ces traits rapides et incomplets. L'exquise délicatesse de Mgr Cartuyvels a couvert d'un voile impénétrable cette part intime de ses relations avec la jeunesse universitaire.

Mais ce qui a éclaté à tous les yeux, c'est sa puissante actions sur la famille estudiantine. On l'a dit avec raison, il fut un admirable entraineur de la jeunesse. C'est très haut qu'il voulait la mener. Pendant les trente années de son Vice-Rectorat, il a souvent donné aux étudiants les Conférences religieuses de l'Avent et du Carême. Une idée y revenait sans cesse et sous toutes les formes : « Vous êtes une élite, vous n'avez pas le droit d'être médiocres! » et il leur traçait en traits de feu les grands devoirs, les grandes luttes, les grandes œuvres qui les réclamaient; leur disait avec une gravité pénétrante les austères obligations et les pesantes responsabilités qui les attendaient dans la vie privée comme dans la vie publique, et la nécessité de s'y préparer par une

(1) Qu'on ne s'étonne pas de retrouver ici quelques traits empruntés à sa *Notice sur Mgr Namèche*. Quand il parlait ainsi de son vénéré prédécesseur, est-ce que Mgr Cartuyvels ne se regardait pas lui-même?

jeunesse chaste, laborieuse; partout enfin leur montrait l'idéal qui, sur le terrain de la science, de la foi et des œuvres, les appelait au premier rang des vaillants et des forts.

En contact continuel avec les étudiants, vivant de leur vie, partageant leurs enthousiasmes, c'était une joie pour lui de s'associer à toutes leurs manifestations. Il y apportait son entrain, sa vibrante parole. Qu'il s'agît de solenniser quelque jubilé académique, de faire acclamer quelque visiteur de marque, de célébrer quelque heureux événement de la vie de l'Eglise, de la Patrie, ou de l'Université, il n'y avait pas de fête estudiantine complète sans la présence du Vice-Recteur. Qui ne se souvient de l'avoir vu, en pareille occasion, apparaître dans quelque joyeuse assemblée d'étudiants, au grand auditoire du Collège du Pape, à la salle des fêtes de la Société Générale? D'un pas rapide et jeune, il traversait les rangs pressés, salué dès l'entrée d'unanimes acclamations, il escaladait la tribune comme on monte à l'assaut, puis promenant sur l'auditoire son large regard, laissant errer sur ses lèvres le sourire affectueux qui était si caractéristique de sa belle physionomie, il parlait. Et parce qu'il sentait devant lui palpiter les âmes qu'il aimait, sa parole jeune, ardente, enthousiaste, où les graves enseignements se mêlaient aux traits étincelants, avait des accents d'une pénétrante et communicative émotion. C'étaient alors des acclamations sans fin, des rires joyeux, des applaudissements à faire crouler les voûtes. Comme on sentait qu'il aimait et qu'il était aimé! Comme cette ardente et généreuse jeunesse se sentait en communion d'idées, de sentiments, d'enthousiasme, avec l'âme frémissante et toujours jeune de son Vice-Recteur!

Hélas! au moment où je trace ces lignes, un souvenir attristant obsède ma pensée. L'âme vaillante du Vice-Recteur s'y révèle trop grandement pour que je l'écarte. C'était au mois de mai 1884. L'Université Catholique fêtait avec éclat le cinquantenaire de sa fondation. Tandis que les fêtes jubilaires déployaient leurs magnificences dans la vieille cité académique, le plus jeune frère du Vice-Recteur arriva chez lui. Docteur en théologie de l'Université Grégorienne, l'abbé Edmond Cartuyvels était rentré en Belgique avec une santé profondément ébranlée. En vue de le ménager, son Evêque lui avait confié la petite paroisse de Rocour, située sur les hauteurs qui dominent la ville de Liége. Le jeune prêtre, âme ardente, cœur intrépide, se dépensa sans mesure dans le ministère paroissial et acheva d'y user ses forces. Quand il se sentit frappé à mort, car il eut le pressentiment mystérieux mais très clair de sa fin prochaine, il n'eut plus qu'une pensée : venir mourir dans les bras et

sous la bénédiction de son frère ainé. Mgr Cartuyvels le reçut : n'essayons pas de dire avec quelle tendresse et quelle émotion. Cependant les fêtes jubilaires le réclamaient; sa haute position à l'Université lui imposait, comme une obligation de sa charge, la présence et la participation aux solennités académiques. Ce devoir, si douloureux qu'il fût en ces tristes circonstances, il ne songea pas un instant à s'y soustraire. Il était chargé du toast aux Evêques pendant le banquet offert aux autorités, le lundi 12 mai, par le corps professoral. Il y parut donc et y parla; sa parole toujours éloquente avait ce jour là un accent d'émotion douloureuse dont bien peu avaient le secret. Puis ce devoir rempli, ce grand acte de courage accompli, se dérobant aux bruits de fête, il retourna au chevet du mourant, lui porter les suprêmes consolations et les dernières bénédictions de son cœur de frère et de prêtre. Edmond Cartuyvels mourut le mercredi 14 mai.

Nous n'aurions pas dit toute l'action de Mgr Cartuyvels sur les étudiants, nous aurions même omis l'une de ses plus chères pensées, si nous ne rappelions pas combien il se préoccupait de les grouper et de créer parmi eux des centres de réunion.

Les sociétés estudiantines entretiennent l'esprit de corps parmi les étudiants, elles créent entre eux les relations aimables, les franches camaraderies, les amitiés viriles, la solidarité des aspirations, des efforts et des œuvres; elles préservent les individus des tentations et des périls de l'isolement, et, à condition de ne pas dégénérer en simples réunions de plaisir, elles sont les facteurs puissants d'une union féconde des esprits et des cœurs, non seulement pour la vie universitaire, mais pour la vie toute entière. Aussi Mgr Cartuyvels poussait-il de toutes ses forces à leur création. La société fondée, il lui fallait un drapeau. C'était presque toujours lui qui le bénissait, et c'était l'occasion d'allocutions où son cœur s'épanchait en encouragements joyeux, en sages avis, en avertissements émus d'avoir à maintenir haut et ferme l'honneur de l'étendard, la cordialité et la dignité de la jeune société. Mais il importait de ne pas laisser les cercles estudiantins s'éparpiller en groupes dispersés. Pour cela, il fallait réunir toute la famille universitaire dans une association plus large. Dès l'abord, il y avait pourvu, et la fondation de la Société Générale des Étudiants fut, pour la plus grande part, son œuvre. Avec un zèle infatigable, il avait su réunir les efforts, provoquer les largesses nécessaires, présider aux premières mesures d'organisation, et ce fut un beau jour pour lui que celui où, après avoir béni le drapeau de la société naissante et l'avoir remis aux

mains de son jeune et vaillant Président, il entonna sous les voûtes de la collégiale de Saint-Pierre, le *Te Deum* de la fondation (15 novembre 1879). Avec quel bonheur il la vit grandir; ouvrir sa grande salle à maintes fêtes universitaires, à quelque cordial banquet; accueillir sous ses voûtes sonores des visiteurs illustres, des orateurs de renom, les Beernaert, les Woeste, les Verspeyen, les de Mun, les Cochin, Mgr d'Hulst, le Père Félix, Mgr Keane, bien d'autres encore. Que de fois lui-même, dans des réunions intimes ou solennelles, y apporta son éloquence, digne de rivaliser avec ces grandes voix. Nous verrons cette Société Générale recueillir les derniers accents de sa parole et lui apporter, par sa rénovation, la dernière joie de sa vie universitaire.

En remémorant ces choses, qui pourrait s'étonner de l'ardente atmosphère de vénération et d'amour qui entourait le Vice-Recteur Cartuyvels? La haute dignité de sa vie, les honneurs mérités qui lui étaient venus de toutes parts, le renom éclatant dont il jouissait dans le pays, lui assuraient tous les respects; l'inépuisable ardeur de son dévouement, l'affection profonde dont il couvrait la jeunesse confiée à ses soins, lui avaient conquis tous les cœurs. Il n'avait pas été sans rencontrer parfois au cours de son long Vice-Rectorat, les amertumes de fonctions, où le cœur n'a pas toujours le droit de parler devant les sévères exigences de l'honneur et de la discipline à sauver. Mais ces nuages passagers disparaissaient dans le rayonnement d'une droiture, d'un dévouement, d'une affection, dont la sincérité et la profondeur éclataient à tous les yeux. Aussi était-il arrivé à posséder à Louvain une incroyable popularité. Sa personne, sa parole, son seul nom, provoquaient dans les assemblées d'étudiants des explosions de sympathie dont le respect tempérait à peine l'enthousiasme. C'est trop peu de dire qu'il fut aimé, qu'il fut populaire : jamais homme parmi nous ne fut populaire autant que lui, jamais homme ne fut aimé comme lui.

Si large que fût ici le terrain ouvert à son activité, si ardus que fussent les labeurs qui y remplissaient ses journées, Louvain est un champ trop étroit pour le zèle débordant de cette âme d'apôtre. En même temps qu'il remplit à l'Université les charges écrasantes du Vice-Rectorat, il se donne avec une ardeur croissante à la prédication. Son renom d'orateur a grandi rapidement, rempli le pays, franchi nos frontières : de toutes parts, on le réclame. Il pourrait se retrancher derrière les occupations encombrantes de sa charge, les sollicitudes ininterrompues de ses fonctions; il dédaigne la fatigue et la peine, il ne refuse rien, il accepte tout. Ah! ce n'est pas l'entrainement d'une vaine renommée

qu'il subit! Son âme est bien trop haute et trop humble; il se laisse emporter au zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Le talent merveilleux qu'il a reçu, ne doit-il pas le faire fructifier? Volontiers, il dirait comme l'Apôtre : *Si evangelizavero, non est mihi gloria : necessitas enim mihi incumbit : væ enim mihi est, si non evangelizavero* (1). Aussi accueille-t-il avec joie, avec enthousiasme, les invitations qui l'assaillent de tous côtés. Son étonnante activité, sa facilité magnifique soutenue par une prodigieuse puissance de travail, suffisent à tout. Sa parole éloquente s'adapte avec un constant bonheur aux circonstances les plus diverses : grandes solennités religieuses, congrès, pèlerinages, fêtes jubilaires, stations d'Avent ou de Carême, sermons de vêture ou de profession, allocutions de mariage, panégyriques, oraisons funèbres... Veut-on avoir une idée de l'intensité de ce labeur? qu'on feuillette son *Mémorial :* les engagements s'y pressent, s'y heurtent et, malgré l'artifice d'une écriture qui se rapetisse, y chevauchent les uns sur les autres. On l'y voit donner le matin son cours de Religion, recevoir ensuite dix ou douze étudiants, héberger à midi un « ancien », prendre part après midi à quelque conférence ou quelque conseil académique : le soir, il est en chaire à Bruxelles, à Gand, à Anvers, que sais-je? Il finit par mener de front trois Carêmes à la fois! Comment a-t-il pu porter, trente ans durant, le fardeau d'une pareille prédication? Comment a-t-il pu trouver le temps à lui donner?

On raconte qu'un jour, NN. SS. les Évêques, justement inquiets de le voir ainsi se prodiguer et multiplier ses occupations, l'engagèrent à modérer, sinon à abandonner, sa prédication : ses fonctions vice-rectorales suffisaient bien à ses forces et l'on ne voulait pas qu'il se tuât à la peine. Mgr Cartuyvels s'inclina avec une facile docilité. Mais il arriva, en quelques occasions solennelles, que les Évêques eux-mêmes s'aperçurent qu'il ne pouvait guère y avoir de grande fête religieuse en Belgique sans cette éloquente parole : on lui fit donc appel, « à titre exceptionnel. » L'exception se multiplia et ne tarda pas à redevenir la règle : elle n'a plus cessé de l'être jusqu'à la fin.

On ne s'attend pas à ce que nous déroulions la longue liste de ses œuvres oratoires. Tâche bien impossible, d'ailleurs : combien de sermons dont son *Mémorial* n'a pas même gardé la mention! Il faut pourtant, car ces souvenirs ne peuvent pas être perdus, que nous consignions ici quelques rapides indications. Mgr Schoolmeesters en a

(1) I Cor. IX, 16.

tracé cet éloquent tableau; si ample qu'il soit, il est encore bien incomplet:

« Que de prises de voile, de vêtures, de professions religieuses furent rehaussées par sa parole; que d'allocutions de mariage a-t-il semées sur tous les points de la Belgique, pour des parents, des amis, des professeurs, des anciens étudiants!....

» Que de carêmes prêchés à Liége, à Bruxelles, à Gand, à Anvers et ailleurs! Quelle magnifique collection d'oraisons funèbres! A la première page de cet album, il a buriné en traits étincelants ces soldats héroïques qui s'immolèrent glorieusement pour la défense du Pape-Roi; au dernier feuillet apparait la translucide image du grand Pape Léon XIII. Et dans les pages intermédiaires, que de personnages augustes, dont il a immortalisé la mémoire!

» Vous y reconnaitrez ce duc d'Arenberg, dont les royales largesses ont relevé le Grand Béguinage de Gand; Mgr de Moreau, le Doyen de la cathédrale de Liége; le bon et saint Président du séminaire, M. Gotale; le R. P. de Decker, le professeur distingué du collège de la Paix; Messeigneurs Laforêt, Pieraerts et Namèche, ces trois éminents Recteurs de l'Université Catholique; le Cardinal Lavigerie, le grand apôtre de la croisade antiesclavagiste; Mgr de Montpellier, ce valeureux pontife dont il avait gagné toute la confiance et ravi le cœur; et pardessus tout l'immortel Pie IX, dont il avait auréolé la grande figure, en attendant que l'Église le place sur ses autels.

» Que de fois sa voix puissante a-t-elle en ses plus chaleureux accents chanté les louanges de nos saints!.... Il est à Louvain pour le centenaire de saint François d'Assise, à Bruxelles pour celui de sainte Thérèse, ailleurs pour celui de saint Vincent de Paul, à Malines pour saint Rombaut, au Berlaymont pour sainte Monique, à Walcourt pour saint Materne, à Maestricht pour saint Servais, à Nivelles pour sainte Gertrude, à Mons pour sainte Waudru; à Bruges, il prêche trois jours pour les fêtes de Charles-le-Bon; à Courtrai, à Malonne, à Tournai, il exalte le bienheureux Jean de la Salle; nous le trouvons à Leuze pour le millénaire de saint Badilon; au Val-Dieu pour saint Bernard, à Huy pour le jubilé de Notre-Dame, à Saint-Trond pour le cinquantenaire du Petit Séminaire, à Anvers pour le jubilé du Collège Belge; ici, dans cette chaire même, pour le centenaire de saint Lambert...

» Au Congrès de Liége, nous l'avons entendu proclamer les gloires eucharistiques de la cité liégeoise; à Anvers, il fait ressortir l'influence sociale du Très Saint Sacrement; à Reims, il exalte, dans l'antique

sanctuaire de Saint Remi, le Pain de vie; enfin au Congrès de Bruxelles, à Sainte-Gudule, c'est la gloire divine de l'Eucharistie (1). »

Sa parole déborde nos frontières. Il prêche en Lorraine, au grand pèlerinage de Notre-Dame de Sion et à Notre-Dame de la Panetière. A Amiens, à Lille, à Paris, à Arras, il donne des retraites à la jeunesse.

En 1896, il est invité aux fêtes du quatorzième centenaire du baptême de Clovis et des Francs. Mêlé aux plus illustres orateurs de France, les Perraud, les Monsabré, les de Cabrières, les Touchet.... il prononce dans la métropole de Reims un discours sur *la France, fille aînée de l'Eglise*, et y développe ces trois idées : « Fidèle à sa mission, la France grandit dans la gloire et la prospérité; infidèle à sa destinée, elle perd l'un après l'autre tous les fleurons de sa couronne; mais la miséricorde divine l'attend, pour rendre à son repentir sincère la place éclatante que Dieu lui fit à la tête de la civilisation chrétienne (2) ». Le retentissement de ce discours fut immense. La presse radicale s'était émue de cette grande manifestation religieuse; il y eut une interpellation à la Chambre des Députés et le nom de Mgr Cartuyvels y fut mêlé. Le ministre, en dégageant le prédicateur des inculpations erronées, déclara qu'il l'eût fait conduire à frontière si elles eussent été vraies. La grande assemblée de Cardinaux, d'Evêques, de Prélats, de fidèles, qui avait exulté au récit des gloires de la France chrétienne, frémi de douleur sous la parole qui lui disait avec une hardie éloquence les causes de ses malheurs, n'avait pas méconnu l'ardente sincérité qui lui montrait les voies du relèvement. Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, créa Mgr Cartuyvels Chanoine honoraire de sa métropole (3).

Cet orateur tant vanté, ce prédicateur des cathédrales et des grandes assemblées religieuses, ne refusa jamais sa parole à une œuvre, si petite, si humble, si ignorée qu'elle fût. Il en faisait largesse à quiconque la demandait pour Dieu et pour les âmes. Elle serait longue, plus longue peut-être que celle de ses grandes prédications, la liste des modestes auditoires qu'il a évangélisés. Avec une prédilection spéciale, il allait aux communautés religieuses, aux couvents ignorés, aux chapelles étroites, aux églises de village, aux pieuses réunions d'une congrégation ou d'une confrérie, aux premières communions de Collège ou de Pen-

(1) *Oraison funèbre de Mgr Cartuyvels.*
(2) *La France chrétienne à Reims en 1896.*
(3) Deux ans après (octobre 1898), il arriva inopinément chez lui, à Louvain, pour lui faire visite *(Mémorial)*.

sionnat. Son éloquence y gardait ses accents harmonieux et sa chaude inspiration. Mais elle s'y faisait plus simple, plus familière, plus émue; sa piété s'y épanchait en exhortations d'une ferveur pénétrante, toute embaumée des tendresses du Christ pour les petits et les humbles; et il semble que ce cœur vraiment sacerdotal avait des complaisances privilégiées pour ce ministère sans éclat, parce qu'il le mettait en contact plus intime et plus proche avec les âmes.

Ce n'est pas seulement dans la chaire sacrée que Mgr Cartuyvels prodiguait ainsi les abondances de sa grande parole. Pour être un peu moins incomplets, il nous faudrait encore citer ici ses discours de tout genre, ses conférences sur les sujets les plus variés, aux Cercles et aux Associations catholiques, aux assemblées générales du Denier de Saint-Pierre, aux distributions des prix des écoles, des pensionnats, des collèges; ses grands discours à Poitiers, à Paris, à Lille, sur les Universités catholiques, sur l'organisation et les résultats de l'Université de Louvain...

Evidemment, cette dévorante activité devait finir par le briser et par triompher de son admirable constitution, si robuste et vigoureuse que Dieu la lui eût faite. Et si l'on pèse le détail des labeurs où il prodigue ses forces, sans mesure et sans trêve, les travaux et les préoccupations ininterrompues de sa charge vice-rectorale, les courses surmenantes par tout le pays et au-delà des frontières, les veilles exténuantes pour la préparation de ses sermons, les écrasantes émotions de la parole publique, la prostration de forces où jette un seul discours quand, comme chez lui, il jaillit de l'âme et de l'effort intense de l'improvisation, il ne faut s'étonner que d'une chose : c'est que cela ait pu durer plus de trente ans (1).

Et cela avait duré, sans signes bien visibles d'épuisement. Peut-être son âme vaillante, dont les hautes facultés conservaient la vigueur et l'éclat des plus beaux jours, se faisait-elle illusion sur la grave signification de la fatigue organique dont il sentait la lente invasion. Ou plutôt, il ne l'ignorait pas, mais il n'en avait cure : « Nous n'avons pas, disait-il, de demeure permanente ici-bas; alors, à quoi bon se ménager et s'épargner? » Et vraiment il ne s'épargnait point. Jusqu'à la fin, son activité ne sut point se ralentir, et c'est en plein labeur qu'un coup aussi brusque que profond le frappa. « Soudain, le cœur subit une mor-

(1) C'est quarante ans qu'il faudrait dire, car ses premières prédications, à Liège, datent de la fin de 1859.

telle atteinte, la respiration devient hésitante et s'affaiblit, la voix se ternit et se brise, l'accès de la chaire et de la tribune est interdit à l'éminent orateur. Bientôt toute sa vigoureuse constitution se trouve profondément minée. Pour prévenir une catastrophe peut-être imminente, la Faculté oblige le dévoué Vice-Recteur à chercher le repos loin de la ville universitaire, loin de ses chers collègues, loin de cette jeunesse ardente et aimante qui avait fait le charme de sa vie (1). »

Le 10 janvier 1902, une lettre attristée du Recteur, rendant hommage à la longue et féconde carrière du Prélat qui emportait dans sa retraite les vifs regrets et la profonde gratitude de la grande famille universitaire, porta l'émouvante nouvelle à la connaissance de l'Université. Les Évêques de Belgique avaient fait parvenir au vénéré Prélat l'expression de leur reconnaissance pour les éminents services rendus par lui à la Religion et à la Patrie. Ils avaient tenu à lui accorder, avec l'éméritat, le titre honorifique de ses fonctions. Dans l'espoir de lui procurer, dans une situation digne de ses éclatants mérites, le calme et le repos qui peut-être relèveraient, pour quelques années encore, ses forces affaiblies, Mgr l'Évêque de Liège le rappelait dans sa ville épiscopale et le nommait Doyen du Chapitre de Saint-Lambert.

Elle était donc finie, finie glorieusement, par un coup soudain qui la brisait en pleine activité, cette belle carrière vice-rectorale, qui devait laisser dans l'Université une trace si profonde et un souvenir impérissable. Un homme ne donne pas quarante ans de sa vie à une grande œuvre, sans que le coup qui l'en sépare ne le déchire aux fibres les plus sensibles et les plus délicates du cœur. Mgr Cartuyvels ressentit vivement ce déchirement, d'autant plus douloureux qu'il s'était consacré à l'Université, c'est trop peu dire! qu'il s'était identifié avec l'Université au point de n'avoir de pensée, d'affection et de vie que pour elle. Quand il fallut l'abandonner, et abandonner du même coup la chaire sacrée, il put lui sembler que c'était sa vie toute entière qui sombrait. Certes, son âme religieuse s'inclinait sous les conduites de la Providence avec une plénière résignation et disait sans réserve le *fiat* du sacrifice, mais, en vérité, il devait en porter la tristesse jusqu'à la mort : *Tristis est anima mea usque ad mortem*. Autour de lui, l'Université, elle aussi, était douloureusement frappée. Chacun sentait le vide immense que son départ allait créer parmi nous. C'était comme

(1) Mgr Hebbelynck. *Discours prononcé aux funérailles de Mgr Cartuyvels.*

un deuil de famille, et dans un morne silence, plus éloquent que toutes les doléances, il semblait que la grande vie universitaire s'était péniblement ralentie. Elle allait se réveiller autour de lui et pour lui, dans une manifestation inoubliable, qui devait être la joie, la triste joie, des derniers jours qu'il passa à Louvain (1).

La Société Générale dont nous avons parlé plus haut et qui réalisait une pensée très chère à Mgr Cartuyvels, avait subi une passagère défaillance : si elle n'était pas éteinte, au moins sommeillait-elle. On résolut de la relever, de lui rendre la vie, l'activité, l'éclat, qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Un comité se forma parmi les étudiants pour présider à cette reconstitution. Il se composait des Présidents et de délégués des Sociétés provinciales. Il se rendit en corps chez Mgr Cartuyvels pour lui annoncer cette bonne nouvelle. Le Vice-Recteur ne dissimula pas sa joie. On prit jour pour la remise du drapeau, qui constituerait la restauration officielle de la Société. Des affiches placardées de tous côtés, convoquèrent les étudiants pour le mardi 18 février, dans la salle des fêtes de « La Générale. »

Ce jour là, bien avant l'heure fixée, le grand Hall était comble. Quatorze cents étudiants s'y pressaient, attendant l'arrivée du Vice-Recteur. Il parait, entouré des membres du Comité et de nombreux collègues; ses forces semblent renouvelées, son pas a recouvré son alerte élasticité, ses traits rayonnent du bon sourire des heureux jours, il tient en mains le drapeau de la Société Générale. Une immense acclamation s'élève, les Fanfares jouent la *Brabançonne*, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent frénétiquement, les applaudissements et les vivats font trembler les voûtes sonores, et c'est au milieu d'une ovation indescriptible qu'il traverse les rangs serrés de la vaste assemblée. Il monte à la tribune et d'un geste qui commande le silence, il plante fièrement le drapeau au bord de l'estrade et s'écrie : « Le voilà! » Puis d'une voix pleine d'une émotion contenue, il parle, il redit à cette jeunesse aimée l'attachement qu'il n'a cessé de lui porter, il l'exhorte à la vaillance, au travail, à l'honneur, à l'union : « Que l'*Alma Mater* ne soit qu'une grande famille, où l'unité règne dans la variété! » L'enthousiasme va éclater en tempête, en ouragan, quand dans un suprême élan d'affection, il s'écrie : « Je vous quitte, mais mon cœur restera au milieu de vous, à jamais! »

(1) Nous résumons cette manifestation d'après nos propres souvenirs et d'après la relation qu'en ont publiée quelques journaux estudiantins et autres.

Mais à ce moment l'émotion triomphe de lui, son visage se couvre de larmes qu'il n'essaye pas d'arrêter, sa voix s'éteint comme dans un sanglot, ses lèvres tremblent comme pour appeler des paroles qui ne viennent plus; il embrasse le drapeau et se retire lentement vers un coin de l'estrade. Et quand on le voit là, en proie à cette émotion dont il ne sait plus se défendre, le manteau sur l'épaule comme un voyageur qui va partir pour un lointain exil, on n'applaudit plus, on n'acclame plus. Un grand silence règne dans l'assemblée, et dans la commune tristesse du prochain départ, tous les cœurs s'émeuvent à l'unisson du sien. On essaye de répondre à son touchant adieu, mais les voix tremblent, les mots se refusent, à grand'peine quelques paroles jaillissent des âmes et vibrent tristement dans le silence. Et lui, d'une voix très basse, presque éteinte : « Tant que je vivrai, dit-il, le souvenir de ce jour demeurera gravé dans ma mémoire et me soutiendra dans ma retraite. »

Et la foule silencieuse s'ouvre pour lui livrer passage. Mais à peine a-t-il quitté la salle, que l'enthousiasme renaît. On se presse, on se précipite, on rejoint dans la rue la voiture qui va l'emmener. En un clin d'œil, on détache les chevaux, les étudiants s'attellent au timon, les drapeaux des sociétés se groupent autour de la calèche, celui de la Société Générale se juche hardiment sur le siège du cocher, les fanfares jouent leurs airs les plus entraînants, et un cortège triomphal reconduit le Vice-Recteur à sa demeure. Sur le seuil de la porte, il s'arrête un instant, se retourne pour jeter un dernier regard, un dernier geste, un dernier merci...

Tel fut l'émouvant adieu de Mgr Cartuyvels à ses chers étudiants.

Il ne devait pas tarder à partir pour Liège. Mais avant d'aborder le long et triste crépuscule de cette brillante carrière, qu'on nous permette d'embrasser d'un dernier regard cette belle et grande figure. Essayons, au terme de cette trop imparfaite esquisse, de dire, en quelques mots rapides, ce que fut l'homme, l'orateur, le prêtre.

V.

L'homme. — L'orateur. — Le prêtre.

Mgr Cartuyvels portait en toute sa personne le cachet d'une rare distinction. Jusque dans la plus familière intimité, il avait de grandes manières, des manières aristocratiques, a-t-on dit, mais d'une aristo-

cratie sans morgue et sans vanité, que tempéraient une affabilité exquise et je ne sais quel reflet d'humilité sacerdotale. Sa belle tête s'auréolait d'une longue chevelure, prématurément blanchie; des yeux superbes, étincelants d'intelligence et de vie, dont le regard vous enveloppait tantôt d'une séduisante douceur, tantôt d'une souriante ironie ou d'une perçante acuité. Ses traits réguliers, très fins avant que le léger embompoint de l'âge n'en eût altéré les lignes délicates, reflétaient dans leur expressive mobilité, les plus puissantes émotions de l'âme comme les nuances les plus fugitives de la pensée ou du sentiment. Mais le trait caractéristique de cette belle physionomie, c'était certainement le doux et fin sourire qui était à demeure sur ses lèvres, comme le signe permanent de son imperturbable optimisme et de son intime bonté. Qu'il apparût, grave et recueilli, dans la majesté de la chaire sacrée, ou bien souriant et tout prêt à jeter sa vibrante parole à des tribunes moins austères; qu'il entrât de sa vive et alerte allure aux joyeuses réunions estudiantines ou qu'il conduisit, à côté du Recteur, d'un pas solennel et lent, nos grands cortèges académiques ou religieux, du premier coup il appelait la sympathie et le respect par une séduction invincible.

Ce charme de sa personne, de son intelligence, de son cœur, avec quelle abondance il le faisait rayonner autour de lui dans ses relations privées. Causeur étincelant, convive charmant, hôte d'une rare délicatesse et de grand accueil, il était plein d'histoires, de souvenirs, d'anecdotes, qu'il narrait avec un entrain et un à-propos ravissant. « Il débordait par moments de poésie, sa fantaisie se faisait lyrique; il n'avait pas son pareil pour brosser un portrait-charge et pour l'offrir à ses hôtes, encadré tantôt de la pompe de sa grandiloquence, tantôt des arabesques malicieuses de son ironie (1). » Mais si, en ces familières rencontres, sa verve intarissable ne se refusait ni à la plaisanterie ni à l'épigramme, c'était à la plaisanterie de bon aloi, à l'épigramme qu'un bon sourire émoussait, et, parce qu'il était sans morgue et sans susceptibilité, il était le premier à applaudir à une heureuse et spirituelle riposte.

Ce n'était là, on le comprend, que le moindre côté de ces réunions cordiales où l'entouraient tant d'affections et de respect. Souvent le ton de la conversation s'élevait. Alors son esprit largement compréhensif, naturellement ouvert aux manifestations de l'art et de la science, noblement inquiet de toutes les grandes questions religieuses et sociales,

(1) F. Passelecq. Dans *le XXe siècle*, avril 1907.

se donnait carrière. Sa parole abondante, imagée, ouvrait les larges horizons, affirmait les vérités qui relèvent et qui sauvent, renversait de quelque trait acéré les erreurs et les sophismes qu'elle rencontrait sur son chemin, et parfois, devant les grands intérêts de l'Eglise, de la patrie, de la vie, s'empreignait d'une émotion palpitante et communicative. Quel tact et quelle souplesse aimable il déployait dans la controverse ! De qui donc a-t-on dit : « Sa bonté très délicate, sa modestie très simple, lui rendaient pénible de contredire : mais à ce qu'il n'approuvait pas, il ne concéda jamais au-delà du silence. Personne n'eut plus de courtoisie et de résistance que cet obstiné de sincérité. Sa bonne grâce demeurait dans la caresse un peu ironique du regard, mais jusque dans les plus familières conversations, il restait le soldat de ses idées... » Cette fine psychologie est bien celle de Mgr Cartuyvels : quand il s'agissait de soutenir ou de défendre des idées, des choses, des personnes qui lui étaient chères, si la gravité des circonstances ne lui imposait pas la contradiction comme un devoir, il se taisait parfois, son sourire achevait la désapprobation de son silence, mais il ne se rendait jamais.

Nous l'avons vu dépenser son cœur dans ses relations avec la jeunesse universitaire. Que dire du cercle plus restreint de la famille et de l'amitié ? Les affections familiales tinrent une grande place dans la vie de Mgr Cartuyvels. Il aimait les siens de cet amour profond qui faisait siennes toutes leurs joies comme toutes leurs peines. Entouré de leur respect, de leurs tendresses, de leur confiance, il était pour tous le conseiller écouté, l'appui sûr dont le dévouement n'était jamais sollicité en vain, et surtout le grand cœur toujours ouvert à tous les recours et à toutes les confidences. Il aimait les familières réunions où l'on célébrait joyeusement quelque fête patronale, quelque heureux anniversaire, une première communion, un retour d'un lointain voyage, et il les animait de sa verve aimable et de sa vivante parole. Quand la mort de son vénéré père eut fait de lui le chef de la famille, il eut le souci constant de maintenir la forte et intime union du foyer. Il ne manqua jamais de réunir les siens, chaque année, dans de cordiales agapes qu'il présidait de son grand air d'aîné et qu'il remplissait d'entrain et de bonne gaieté. Hélas ! cette joie se mêlait parfois d'ombres cruelles. La mort faisait des vides. Quoique l'aîné de dix enfants, il eut la douleur de voir plusieurs de ses frères et de ses sœurs le précéder dans la tombe. Dans sa propre souffrance, il trouvait pour les survivants des paroles d'une infinie douceur, qui relevaient les âmes aux suprêmes consolations de nos immor-

telles et assurées espérances. Mais que son cœur saignait et quelles larmes il versait, comme par exemple — pour ne pas toucher d'autres deuils, — sur la mort, en son lointain couvent de France, de cette sœur aimée dont il avait soutenu et béni la vocation.

Mgr Cartuyvels eut de grandes et fortes amitiés. Elles furent parmi les meilleures joies de sa vie, et ceux qui surent les mériter gardent le vivant souvenir du commerce aimable où il donnait si généreusement son esprit et son cœur, et appelait si facilement tant d'affection et de confiance dans tant de respect. Sans doute, tous ses amis ne furent pas ses intimes : cette âme délicate avait des exigences sévères pour introduire au sanctuaire réservé des plénières amitiés. Mais qu'on entrât profondément ou qu'on restât au seuil, on trouvait toujours dans son amitié l'accueil souriant, la bonté cordiale, la sympathie émue pour toutes les joies comme pour toutes les peines. Comme il jouissait délicieusement de tout ce qui leur arrivait d'heureux, il souffrait cruellement des tristesses qui frappaient ses amis. Leur mort le mettait en deuil pour de longs jours. Leur vie subissait-elle quelque grande épreuve, sa mâle et forte affection s'exaltait jusqu'à l'abnégation, jusqu'au sacrifice, et s'il le fallait, ne reculait pas devant le plus amer dévouement. Témoin ce jour, plus dur qu'un jour de deuil, où il remplit la douloureuse mission d'annoncer à un ancien ami que le Pape l'invitait à quitter le siège épiscopal. Il y a un trait enfin qui achève de caractériser cette âme généreuse : c'est le facile enthousiasme dont il s'éprenait quand il s'agissait de ses amis. C'était pour lui une coutumière jouissance de relever leurs mérites, de célébrer leurs œuvres; il leur trouvait toujours quelque supériorité qu'il soulignait avec une exquise délicatesse et une joie sincère. Que ce grand cœur ignorait les petitesses de l'envie et comme il s'indignait contre le moindre dénigrement! Il nous souvient avec quelle âpreté, exceptionnelle sur ses lèvres, nous l'entendîmes un jour défendre un ami trop rudement attaqué.

Mgr Cartuyvels réunissait dans un riche ensemble les dons oratoires de premier ordre. Une grande et belle prestance; une ardente et fière physionomie, aux traits larges et expressifs, gardant jusque dans sa plus vive mobilité un grand air de noblesse et de dignité; une voix sonore, harmonieuse, jaillissant sans effort d'une large et puissante poitrine; une parole abondante, d'une prodigieuse facilité, coulant de source, sans heurts, sans arrêts, sans hésitations, et conservant, jusque dans

ses plus rapides entraînements, la netteté, l'eurythmie et une élégante correction. Ajoutez à ses heureux dons physiques, toutes les ressources d'une large culture intellectuelle, une conception rapide et une sensibilité exquise; une imagination de poète et d'artiste, créant avec une merveilleuse aisance des images d'une vie superbe et frémissante; enfin un suprême bon goût et un austère respect de la parole sacrée, qui le défendaient de la vulgarité, comme des audaces aventureuses ou des originalités fantaisistes.

Quel heureux et fécond emploi n'a-t-il pas fait de ces richesses, au cours de sa longue et brillante carrière oratoire?

Son vrai terrain, ce ne fut pas la grande prédication dogmatique. Non pas, certes, qu'il en fût incapable. Sans compter qu'à maintes reprises il rencontra dans ses sermons les grandes vérités de cet ordre, souvent il les aborda délibéremment et les exposa avec une abondance et une autorité magistrales au cours de ses stations d'Avent et de Carême. Le seul fait, d'ailleurs, que, pendant quarante ans, il ait paru dans les chaires les plus retentissantes, parlé devant les auditoires les plus divers, devant des Princes de l'Église, des Cardinaux, des Évêques, des Théologiens, sans que jamais les juges les plus exigeants et les plus sévères aient pu élever la moindre critique contre la rigoureuse orthodoxie de sa parole, prouve assez la sûreté de sa doctrine, la solidité et l'ampleur de sa formation théologique.

Mais il fut surtout l'orateur des événements de la vie chrétienne et des grandes solennités religieuses. C'est là qu'il trouva le vrai terrain de sa vaste prédication, et c'est dans les grands sermons de circonstance qu'il donna surtout la mesure de son étonnante puissance oratoire. Ainsi le voulurent les conditions de sa vie, ainsi le voulut surtout sa propre nature.

Car sa grande force, c'était l'improvisation. D'emblée, sa vision pénétrante entrait dans les lumières et les enseignements du sujet qu'il traitait, sa vive sensibilité s'y échauffait, un don merveilleux d'intuition lui révélait les idées latentes dans les faits, les émotions frémissantes dans les âmes; et sa parole s'épanchait, coulant de source, abondante, imagée; sa phrase tantôt jaillissait hâtée et rapide, tantôt se déployait avec ampleur dans des périodes admirablement rythmées, d'une harmonie et d'une splendeur éblouissantes. Il n'y avait là rien d'une vaine rhétorique; dans sa chaleur rien de factice; il se mouvait à l'aise dans la pleine maîtrise de son verbe, le sentiment profond de son sujet et une intime communion avec l'auditoire ravi qui l'écoutait.

Suivons-le dans un de ces grands discours qui l'ont placé sans conteste au premier rang des orateurs sacrés de notre pays.

Il apparaissait dans la chaire, grave, solennel, portant au front la trace de la méditation austère qui avait fécondé sa pensée. Puis, dès qu'il ouvrait la bouche, sa puissance oratoire éclatait, et, sans grands gestes tapageurs, sans grands éclats de voix, par la seule force de sa vivante éloquence, s'emparait de l'auditoire. Exposait-il quelque grande vérité, il la faisait resplendir de lumière; il drapait magnifiquement les glorieuses figures de saints qu'il évoquait et racontait avec un charme incomparable leur vie, leurs combats, leurs triomphes; il excellait à dégager la signification profonde des événements qu'il célébrait et faisait jaillir des circonstances les rapprochements les plus imprévus et les plus saisissants; les grandes images se pressaient dans ses discours et leur donnaient une vie intense et un mouvement plein d'éclat. Il est vrai que, d'ordinaire, son éloquence se revêtait de grâce plutôt que de force. Mais pourtant qu'on ne s'y trompe pas. S'il laissait d'habitude sa parole couler, ample et sereine, tantôt avec une majestueuse lenteur, plus souvent avec une abondance rapide, il n'était pas rare qu'il se laissât enlever en quelque puissante échappée. Alors les périodes vibrantes se précipitaient ardemment sur ses lèvres et s'achevaient dans quelque grand cri éloquent. Alors encore, sous la puissante inspiration du sujet, du lieu, de l'auditoire, il appelait les idées planant dans l'atmosphère et les revêtait d'un vêtement d'une superbe et saisissante beauté; aux émotions sommeillant dans les âmes, il donnait l'essor dans des envolées émues qui faisaient passer dans l'assemblée le grand frisson de l'éloquence.

Quoi de plus beau, par exemple, que le discours qu'il prononça, aux Halles académiques, le jour des funérailles du Recteur Pieraerts? « Sous l'impression de ce trépas précipité, devant cette jeunesse en deuil, ces étendards voilés, ces grands de la terre, cette foule attendrie..., devant ce cortège de la mort, déployé pour la première fois dans le tranquille palais de la science..., venant chercher une éclatante victime en ces lieux tout pleins de son souvenir..., » il parla, d'un accent qu'il n'a jamais dépassé, peut-être jamais égalé. Ce jour-là, il toucha aux sommets de la grande éloquence.

Puis encore, dans son *Éloge funèbre des Zouaves pontificaux,* quelle page magnifique que celle où ses grands souvenirs de Rome se réveillent pour lui donner l'éclatante vision de ces braves partant pour la bataille : « ... Ils se rassemblèrent devant les Thermes de Dioclétien élevés jadis

par des soldats martyrs; ils saluèrent au passage l'église dédiée à Saint Bernard, et la grande ombre de l'apôtre des Croisades se dressa devant eux pour les bénir; ils passèrent devant Sainte-Marie-de-la-Victoire, et les drapeaux de Lépante, suspendus aux voûtes du sanctuaire, frémirent d'un souffle qui présageait le triomphe. Puis, au sortir de la porte Pie, ils cotoyèrent pendant une heure les catacombes des vieux siècles chrétiens, où les ossements des martyrs tressaillaient au bruit de leurs pas héroïques. Le dernier avant-poste de la Ville Éternelle et le dernier souvenir qu'ils rencontrèrent comme une exhortation sublime au baptême de sang qu'ils allaient recevoir, c'est la basilique de Saint-Alexandre, où saint Pierre lui-même baptisait jadis les chrétiens. Allez, soldats de Dieu! ne craignez ni le nombre ni les formidables remparts. Les anges veillent sur vos têtes; Moïse est en prière; et le monde catholique tout entier élève au Ciel des vœux pour vous! »

Devant des auditoires plus restreints, en des occasions plus intimes, c'était le même élan, mais plus contenu; la même phrase harmonieuse, mais dans un ton moins élevé; la même richesse d'images, mais dans des teintes adoucies. Sentant de plus près palpiter les âmes, il avait alors des accents d'une pénétrante suavité, des effusions d'une piété ravissante. Mais même dans ces humbles chapelles, devant ces pieuses femmes, ces jeunes enfants, il n'était pas rare qu'il lui survînt quelque élan d'éloquence qui n'eût pas déparé les chaires les plus solennelles.

Car s'il parlait ainsi, c'était sans recherche d'effet, sans effort, sous la poussée de son tempérament oratoire. Il parlait ainsi parce qu'il était *lui*, orateur jusqu'au fond des moëlles.

Un trait encore qu'il faut énergiquement souligner, c'est le caractère profondément religieux de sa prédication. Ce n'est pas lui qui eût jamais consenti à broder les capricieuses arabesques d'une parole ingénieuse sur un fond vague de religiosité. Parce que la gloire de Dieu et le salut des âmes étaient l'unique objectif de son éloquent labeur, il avait le constant souci d'en revenir toujours aux grandes vérités de notre foi, aux grands devoirs de notre vie chrétienne. Ces vérités, ces devoirs, il les affirmait avec une mâle énergie, les établissait dans leur splendeur, en poussait, pour ainsi dire, la lumière et la force jusqu'au fond des âmes. Et il les rencontrait partout. Avec l'aisance d'une piété accoutumée à voir Dieu en toutes choses, il les faisait jaillir des sujets qui semblaient le moins s'y prêter. Au cours d'une oraison funèbre, d'un panégyrique, d'un sermon jubilaire, il montrait le resplendissement de quelque grande vérité et s'écriait, sous une forme qu'il affec-

tionnait : « Mais s'il en est ainsi, maintenant il faut conclure et conclure contre nous! » Et le devoir s'affirmait devant nos défaillances et nos lâchetés, dans ses austères exigences et son invincible autorité. Ah! il se souciait peu d'éblouir et d'émouvoir! Ce qu'il prétendait, c'était conquérir les âmes à la vérité et gagner les cœurs à la vertu.

De ces discours improvisés, et il n'en a guère fait d'autres, il reste bien peu de chose. Il n'en a écrit qu'un petit nombre, quelques sermons, quelques oraisons funèbres. « Quand il fallait composer un discours, dit Mgr Schoolmeesters, il avait un tel souci de la perfection de la forme, qu'il n'était presque jamais satisfait de ce qu'il avait écrit. » Puis, sans doute — et j'inclinerais à penser que c'était là le grand obstacle, — la plume pesait comme un boulet à sa vive inspiration et le lent appareil de l'écriture paralysait l'élan de son improvisation. Quoi qu'il en soit, « il finissait par renoncer à cette tâche laborieuse, et bientôt d'autres occupations venaient absorber ses loisirs (1). » Il faut le regretter, sans doute, et ce qu'il a publié n'est pas fait pour diminuer nos regrets. Mais pourtant, que ces discours écrits donnent une imparfaite idée de sa vivante éloquence.

Il n'était pas toujours égal à lui-même. Quoi d'étonnant? Quel orateur, j'entends quel véritable orateur, parlant d'abondance et sous le feu de l'inspiration, peut n'être jamais inégal à lui-même? L'inspiration ne se commande pas, l'improvisation a ses surprises et ses inévitables défaillances; elle est trop à la merci des circonstances, des dispositions physiques, des conditions du milieu, de l'auditoire, pour ne pas subir parfois de déprimantes influences. Et puis, il faut bien le dire, Mgr Cartuyvels prêchait trop. Au milieu de tant d'autres occupations, le temps lui manquait parfois pour une préparation suffisante. Car l'improvisation ne va pas, en ces grands sujets religieux surtout, sans un labeur intense, une méditation profonde, qui en fécondent les sources et en préparent les abondances. Il lui arrivait donc de se répéter, de substituer, sans s'en douter toujours, les souvenirs refroidis aux chaudes créations, et parfois, de tisser d'amples développements sur un fond trop ténu. Mais qui songe à ces taches minuscules dans le resplendissement de sa gloire d'orateur?

Ce prince de la parole sacrée était incomparable dans la familière

(1) *Oraison funèbre de Mgr Cartuyvels.* — On peut voir dans la *Bibliographie académique* la liste de ses publications. Sur les 49 numéros qu'elle contient, la moitié environ se compose de sermons et de discours religieux.

éloquence de la causerie, du compliment, du toast. Il y a telles de ses allocutions de surprise, tels de ses toasts purement improvisés, qui sont des chefs-d'œuvre de grâce, d'esprit, de cœur. Qui, parmi nous, ne se souvient, par exemple, de ces merveilleux petits discours qu'il prononçait, au nom du corps professoral, quand celui-ci allait offrir ses hommages et ses vœux au Recteur, à l'occasion du nouvel an? Une petite carte de visite, souvent à peu près blanche, dissimulée dans sa main, sauvait le protocole. Et pendant un quart d'heure, c'était une improvisation ravissante, où sa parole enjouée ou émue rappelait les joies ou les deuils de l'année écoulée, disait les espérances de l'année nouvelle, mêlait à l'expression délicate des sentiments graves le sourire d'une allusion badine ou d'un trait finement spirituel, et substituait à la banalité des félicitations et des vœux traditionnels des formules d'une grâce originale, dont l'esprit pétillant voilait mal la cordiale et respectueuse affection.

Cette vie si brillante, en apparence si dispersée au dehors, par certains côtés si enjouée et de si vive allure, n'en cachait pas moins une vie intérieure très recueillie, très austère et très pieuse.

Nous en étonnerons peut être plusieurs en insistant sur l'austérité de la vie de Mgr Cartuyvels. Certes, il n'en faisait pas étalage, il ne la tournait jamais en morose leçon. Il la dissimulait, au contraire, sous l'entrain aimable, la vive et fine gaieté, qu'il apportait dans les fêtes où l'appelaient ses hautes fonctions et ses nombreuses relations. En son logis, très généreux pour les autres, aimant à faire grand accueil, non pas dans le luxe, qu'il ne connut par aucun côté, mais du moins dans une cordialité soucieuse du bien-être de ses hôtes, il a pu faire illusion à ceux qui ne l'ont rencontré que dans ces réunions d'apparat. En réalité, il était pour lui-même d'une grande austérité. Ceux-là ont pu le soupçonner peut-être, qui arrivèrent parfois à l'improviste à sa table toujours ouverte. Dans son privé, cette austérité indignait sa vieille servante quand, au milieu des fatigues écrasantes de sa vie apostolique, il prétendait observer dans leur rigueur les jeûnes de l'Eglise; ou bien quand, rentrant le soir, épuisé d'une lointaine prédication, il s'asseyait au coin de la table pour s'y réconforter à la hâte d'un reste refroidi du repas de la veille et d'un croûton de pain. Il souriait à ces charitables objurgations, et remontait à sa chambre d'étude pour y reprendre, dans des veilles interminables, l'achèvement de quelque besogne universitaire, la préparation d'un sermon; s'interrompant à peine, quand la

lassitude triomphait, pour sommeiller un peu dans son vieux fauteuil, et reculant toujours l'heure du vrai repos. Et dans sa vie, tout était à l'avenant. En vérité, si quelqu'un eut jamais le dédain des aises matérielles et le culte de la vie austère, ce fut bien lui.

Ce serait manquer à sa mémoire, dit un ami qui l'a intimement connu, que de rappeler seulement son absolu désintéressement. Il se fût offensé qu'on pensât qu'un prêtre pût en être loué. Ce désintéressement, ce détachement des biens de la terre, il les poussa à l'extrême. Son saint préféré, c'était saint François d'Assise : tout le ravissait en cette séraphique figure, la simplicité, l'humilité, la dilection très tendre du Christ crucifié, l'amour passionné de la pauvreté. Dans la vénération dont il l'entourait, il se réjouissait de tout ce qui le rapprochait de la famille franciscaine. Client assidu de l'église des Frères-Mineurs, il remplit à Louvain d'abord, à Liège ensuite, les fonctions de syndic de leur couvent. Il leur était uni par un lien plus étroit, par une communion d'âme plus intime : tierçaire fervent de Saint-François, il ne se contentait pas de remplir pieusement les obligations de son agrégation — son *Mémorial* en fait foi, qui note soigneusement les jeûnes du Tiers-Ordre, — il en avait épousé l'esprit, l'esprit de pauvreté surtout, qu'il poussait jusqu'à se reprocher le modeste mobilier qui décorait sa demeure. Dieu sait pourtant s'il y avait de quoi !

On ne s'étonnera pas, après cela, que sa main toujours ouverte ne refusât l'aumône à aucune œuvre, à aucune détresse, à aucune misère. Que de fois nous l'avons vu, revenant le matin de l'église des Frères-Mineurs et sollicité en chemin par quelque pauvresse, fouiller fiévreusement ses poches pour chercher le sou qui ne s'y trouvait pas toujours. Car il donnait, il donnait sans compter, il donnait avec grâce, avec un bon sourire, une bonne parole, non pas de son superflu seulement, mais souvent de son nécessaire, et ne reculait pas devant les privations pour soulager ses amis privilégiés, les pauvres. Avec quelle joie il avait découvert un jour, dans un livre d'un vieux parent prêtre, ce dicton qu'il aimait à répéter :

Seigneur Jésus, accordez-nous
De mourir sans péché, sans dette et sans le sou !

Sans le sou ! ah ! c'était souvent son cas ! « Les eaux sont basses ! » disait-il alors en souriant, pour s'excuser devant le solliciteur qui l'abordait en ces heures de pénurie. Il est vrai qu'il se dédommageait le lendemain, quand « les eaux » étaient remontées, en envoyant double

aumône. Cette charité, il l'a gardée, il l'a pratiquée, jusqu'à son dernier jour. La veille de sa mort, incapable d'écrire, mais conservant cette plénitude de facultés qui ne laissait pas prévoir un si prochain trépas, il dicta encore deux billets qui devaient accompagner deux aumônes.

La piété de Mgr Cartuyvels était forte et tendre; enracinée dans une foi vivante et profonde, elle s'alimentait sans cesse aux sources fécondes de la prière. Il retrempait chaque jour son âme dans la méditation des austères vérités de la foi. Il ne manqua jamais — ici encore son *Mémorial* en témoigne — de faire chaque année une retraite de plusieurs jours, parfois jusqu'à dix jours, soit au couvent des RR. PP. Jésuites à Alost, soit dans quelque monastère bénédictin, cistercien, franciscain, et il édifiait les meilleurs par son humble exactitude aux exercices spirituels, la profondeur de son recueillement et la ferveur de son oraison. Sa conscience délicate aimait à se purifier chaque jour au tribunal de la Pénitence. Sa prière, son oratoire privé en a gardé les meilleurs secrets, mais qui l'a vu prier sans en être intimement ému et édifié? Avec quel recueillement, quelle majesté sereine, il suivait les processions, s'associait aux grandes solennités religieuses! Qui ne l'a vu, humblement prosterné devant le Saint Sacrement, sa tête blanche profondément inclinée, les yeux clos, les mains ardemment jointes, absorbé dans un intense recueillement?... Et puisque nous parlons de sa piété, comment ne pas rappeler ici qu'il présida parmi nous à la fondation de l'œuvre de l'*Adoration eucharistique* des étudiants et resta parmi ses amis les plus dévoués.

Pour le prêtre, l'œuvre de piété par excellence, le sommet et la source de toutes les autres, c'est évidemment le Saint Sacrifice de la Messe. Mgr Cartuyvels célébrait les Saints Mystères avec une onction et une dignité incomparables. Il savourait les oraisons et les textes sacrés, qu'il déroulait d'une voix grave et pénétrée; il accomplissait les rites de la sainte Liturgie avec une solennelle lenteur et un recueillement qui allait croissant jusqu'au moment de la consécration. Et à ce moment — c'est une image qui est venue à tout le monde, — tout son être s'absorbait dans l'action sainte et il semblait vraiment entrer dans la nuée mystérieuse, pour converser cœur à cœur avec son Dieu et se délecter de l'ineffable arôme de sa présence.

N'essayons pas de parler de son humilité, si vraie, si simple, que ni les éclatants succès de sa prédication, ni les honneurs qu'il recueillit au cours de sa féconde carrière, ne réussirent jamais à entamer. Car les honneurs lui vinrent. Pour ne citer que les plus marquants, le Roi

l'avait créé successivement chevalier (1876), puis officier (1892) et enfin, en 1902, commandeur de l'ordre de Léopold. Le souverain Pontife l'avait élevé en 1873 à la dignité de Camérier secret, en 1874 à celle de Prélat domestique. Peut-être ces distinctions venues de la Rome tant aimée l'émouvaient-elles un peu plus profondément, et il en revêtait volontiers les insignes, avec la joie intime du bon serviteur, moins touché de l'honneur que de la paternelle affection qui s'inclinait vers lui. Maintes fois son nom fut prononcé pour l'épiscopat.

En 1877, les députés de l'Association catholique de Waremme vinrent lui offrir une candidature à la Chambre des Représentants : il la déclina comme incompatible avec ses fonctions de Vice-Recteur.

Arrêtons ici la trop imparfaite esquisse que nous avons essayé de tracer de cette grande figure. Un trait pourtant, qu'on nous reprocherait d'oublier, car il est trop caractéristique de sa physionomie : je veux dire la douce et vive gaieté ou plutôt l'intime joie qui enveloppait toute son allure, toute sa personne, toute sa vie, et qui était en lui comme le perpétuel et incoërcible rayonnement de sa belle âme.

VI.

Liège. — Les dernières années. — La mort.

C'est à Liège qu'il nous faut maintenant le suivre. Le cœur nous manque pour nous attarder à cette dernière et douloureuse période de sa vie. Les cinq années qu'il passa là-bas, furent en réalité un acheminement lent et continu vers la tombe.

Mgr l'Evêque de Liège, nous l'avons dit, l'avait rappelé auprès de lui et l'avait nommé Doyen du Chapitre de sa Cathédrale. Mgr Cartuyvels quitta Louvain avec douleur. Son âme y était rivée; il aimait l'*Alma Mater* comme l'*Alma Mater* l'aimait. S'en séparer, lui fut un déchirement dont il ne se consola jamais. Il avait espéré, en rentrant dans sa ville natale, passer ses dernières années sous le toit de son frère, l'abbé Gustave Cartuyvels, le vénéré curé de Saint-Denis. Avant même qu'il fût installé comme Doyen du Chapitre, Dieu avait appelé à Lui ce frère aimé, le compagnon de ses années d'enfance et de jeunesse, l'ami le plus intime et le confident de toute sa vie.

Vers le même temps, les circonstances avaient éloigné de Liège son beau-frère et sa sœur, dont le foyer l'eût si volontiers accueilli et dont

l'affection lui eût tant adouci ces cruelles années. Il est vrai que M. et Mme Henry Sépulchre n'avaient quitté Liége que pour aller s'établir à Ligney, dans la vieille maison familiale, restée si chère à Mgr Cartuyvels. Leurs affectueuses instances y appelaient sans cesse ce frère aimé et vénéré : on le pressait d'y venir, d'y demeurer, et son cœur le ramenait aisément à ce vieux foyer de la famille, dont le relèvement avait été pour lui une grande joie. Il ne put jouir longtemps de cette généreuse et réconfortante hospitalité. Il y fit quelques séjours, y passa quelques étés. Ce n'étaient pas, hélas! ses fonctions décanales qui l'en tenaient éloigné, mais, malgré les soins les plus dévoués de la science et de l'amitié, sa maladie s'aggravait. Elle lui rendait pénible tout déplacement, elle ne tarda guère à les lui interdire complètement.

Au milieu de ses souffrances croissantes, sa grande âme chrétienne conservait sa vaillance et sa résignation. Il gravissait son Calvaire sans une plainte, sans un murmure. Dans les commencements, il put faire encore quelques sorties, quelques visites de famille ou d'amitié. Il revint parfois à Louvain : il s'y promenait, ravivant tous ses souvenirs, tous ses regrets aussi. Qu'on me permette un souvenir personnel. J'eus un jour la joie de le recevoir : il était comme ranimé, il rappela avec l'entrain et la verve d'autrefois les travaux, les soucis, les fêtes, les joies de sa vie de Vice-Recteur. Soudain une ombre passa sur son front. Il avait traversé, au sortir des Halles universitaires, la foule des étudiants. Dans ces groupes animés, où l'accueillaient autrefois tant d'affectueux et respectueux saluts, de sourires sympathiques et familiers, de joyeuses exclamations, pas un ne l'avait reconnu. C'est qu'en effet une génération d'étudiants, c'est bien court : cinq ans, six ans au plus.... « Ah! dit-il d'une voix basse et émue, voilà la grande douleur! Devenir inconnu, oublié, là où on a mis tout son cœur! » et ses yeux se remplirent de larmes. Mais se ressaisissant aussitôt, et avec ce grand geste oratoire qu'il avait quand il déplorait le vide, l'oubli : « Bah! s'écria-t-il, c'est la vie! et surtout, c'est la volonté du Bon Dieu! » Et un sourire revint sur ses lèvres, un sourire où il y avait de la joie, mais une joie qui navrait, tant on la sentait sortir d'un cœur brisé, mais résolu à ne pas plus se laisser abattre par l'épreuve qu'il ne s'était laissé enfler par la gloire et à recevoir avec une égale abnégation les tristesses et les joies.

Bientôt ces courtes excursions ne lui furent même plus permises. « Dans les premiers temps, il avait pu encore remplir son office de Doyen. L'éloge funèbre du Pape Léon XIII, éloge qu'il dut laisser à une

vieille amitié la charge de prononcer, devait être son dernier discours public. Puis il dut déserter la Cathédrale pour célébrer les Saints Mystères dans une chapelle voisine. Il fallut ensuite dresser un autel dans une chambre de sa maison. »

En dépit de la fidélité de quelques amis, de Louvain, de Liège, d'ailleurs encore, la solitude se faisait de plus en plus autour de lui. Il supporta cette dernière épreuve purificatrice avec la même générosité que les autres. Son corps n'était plus qu'une ruine, et pourtant, sur ses traits ravagés, c'était la même vaillance, la même sérénité, osons le dire : la même joie héroïque d'une âme abandonnée à Dieu. Il se retrempait dans la prière, la célébration de la Sainte Messe. Cette dernière consolation, qu'il garda presque jusqu'à la fin, finit par lui manquer. Le jour vint où ses forces trahirent son courage; il dut s'aliter pour ne se relever plus! Son esprit conserva sa lucidité, sa conscience la délicatesse, son cœur toutes les tendresses. Peu après Pâques, il réclama et reçut solennellement, dans les sentiments d'une piété touchante, des mains de Mgr Monchamps, les derniers sacrements.

Une dernière joie lui advint. Un télégramme de Mgr Merry del Val, Cardinal-secrétaire d'État, lui apporta la bénédiction du Saint-Père. « Il eut le souci d'y répondre dignement; il eût voulu faire passer dans cette réponse tout l'attendrissement et la gratitude de son âme :

» Après la bénédiction sacramentelle donnée au mourant par l'Église, rien au monde ne pouvait toucher mon cœur comme la bénédiction du Père bien-aimé des fidèles. Au Ciel!

» Charles Cartuyvels.

» Cette journée du jeudi s'écoula péniblement, dans les spasmes de toux déchirantes, dans les oppressions de sa poitrine en feu. Le vendredi matin une accalmie lui permit de communier une dernière fois.

» Une demi-heure après, il exhalait son âme dans une aspiration profonde, sans agonie, sans secousse violente, *in osculo Domini*, dans le baiser du Seigneur (1). »

C'était le 26 avril 1907.

Le mardi 30 avril, la petite rue Duvivier, d'ordinaire si tranquille et si calme, se remplissait d'une foule pieusement recueillie en sa pressée

(1) Mgr Schoolmeesters. *Oraison funèbre de Mgr Cartuyvels.* — J. Demarteau. *Mgr Cartuyvels*, dans la *Gazette de Liège*, du 27 avril 1907.

affluence. Dans cette humble demeure, les honneurs suprêmes — ah! c'est mal parler! — les derniers hommages de l'affection, des regrets, de la prière, venaient chercher la dépouille mortelle de Mgr Cartuyvels. Devant la maison endeuillée, trop étroite pour accueillir tous ceux qui auraient voulu défiler devant le cercueil, la troupe rendait les honneurs militaires. Quand fut arrivé le Chapitre de l'église cathédrale, Mgr Hebbelynck, Recteur Magnifique de l'Université Catholique, dans un discours d'une éloquence émue et pénétrante, où les grands souvenirs du passé s'avivaient à la tristesse de l'heure présente, adressa le suprême adieu de l'*Alma Mater* reconnaissante, à celui qui l'avait tant aimée et si bien servie. D'un accent où l'on sentait vibrer la douleur et la gratitude de ces jeunes âmes généreuses et désolées, M. Orban de Xivry, Vice-Président de la Société Générale et Président de la Fédération des Étudiants Wallons, parla au nom de la jeunesse universitaire de Louvain.

Puis le funèbre cortège s'ébranla et à travers une foule respectueuse descendit vers la cathédrale. En tête, la croix, suivie d'une longue théorie de prêtres venus de tous les points du diocèse et de religieux de tous les ordres; le chapitre de l'église cathédrale au complet et le clergé officiant. Le cercueil s'avançait, escorté des frères et beaux-frères du vénéré Prélat, qui conduisaient le deuil. Le corps professoral de l'Université Catholique, très nombreux, en toge, et précédé de nos traditionnels massiers, était conduit par Mgr le Recteur Hebbelynck et Mgr Coenraets, Vice-Recteur. Puis un groupe serré d'amis intimes, de notabilités de Liège et de tout le pays. Enfin, au nombre de plusieurs centaines, les étudiants de l'Université Catholique, précédés de leur corps de fanfares et entourant les drapeaux des sociétés estudiantines, auxquels s'étaient joints le drapeau et une nombreuse députation de l'*Union* des étudiants catholiques de Liège. Dans le défilé de cet imposant cortège, tandis que les harmonies funèbres alternaient avec les chants liturgiques, ce fut un moment émotionnant que celui où l'on vit apparaitre, dominant les rangs compacts de la jeunesse universitaire, ces drapeaux en deuil, dont la plupart avaient été bénits par lui, qu'il avait si souvent entrainés en d'enthousiastes manifestations, et qui l'escortaient maintenant dans la pompe attristée d'un suprême honneur.

La Cathédrale avait revêtu une décoration funéraire très simple, qui n'enlevait rien à la sévère beauté de ses grandes lignes architecturales. Mgr l'Évêque de Liège avait pris place au trône pontifical, Mgr Monchamps était à l'autel.

Au transept, le catafalque élevait sa masse noire, entouré de quelques

grands chandeliers d'argent. Les drapeaux estudiantins lui faisaient une émouvante couronne ; et quand, au moment de la consécration, ils s'inclinèrent vers le cercueil, on eût dit que c'était la grande âme de l'Université qui se penchait sur cette cendre à peine refroidie, dans une dernière et ardente prière.

A l'issue du Saint Sacrifice, Mgr Schoolmeesters monta en chaire pour prononcer l'oraison funèbre. C'était bien à lui, en effet, que revenait ce douloureux honneur. Venu à Louvain avec Mgr Cartuyvels, il avait été son premier sous-régent au Collège du Pape. Après avoir vécu là dans sa familiarité, honoré de sa confiance et de son affection, il était resté l'ami intime de toute sa vie. Il parla donc, dans cette même chaire où le grand orateur entré maintenant dans le silence de la mort, avait si souvent fait retentir sa puissante éloquence. Il parla, avec « un serrement de cœur et une émotion profonde, » et sut tirer de son âme des accents dignes de la grande mémoire qu'il célébrait.

Mgr l'Evêque de Liège donna l'absoute. Puis le cortège funèbre se reforma et au chant de l'*In Paradisum*, la dépouille mortelle partit pour le petit village de Ligney-Darion, où l'inhumation devait se faire dans le caveau de la famille.

Le lendemain, la petite église de Darion (1) se remplit d'une foule attendrie et respectueuse : les parents, quelques amis intimes, le clergé des paroisses environnantes, les habitants de Ligney et de Darion. Après le service funèbre, avant qu'on l'emportât au cimetière où il allait reposer au milieu des siens, dans cette terre des ancêtres qu'il avait tant aimée, le vénérable curé de Darion prit la parole. « Mes frères, dit-il à la foule émue de ses paroissiens, cette vie si éclatante de Mgr Cartuyvels, vous ne l'avez contemplée que de loin, vous n'en avez recueilli que des échos affaiblis. Mais il y a une chose que vous savez, que vous avez vue de près. C'est l'ardente piété du saint prêtre que nous pleurons. Que de fois il nous a édifiés par la simple et tendre dévotion de son assistance à nos offices religieux, de sa célébration de la Sainte Messe. Il y a quelques semaines à peine, au jour de l'Adoration eucharistique en notre église, nous l'avons vu, alors qu'il ne trainait plus que péniblement son corps épuisé, passer de longues heures devant le Saint Sacrement, humblement prosterné dans l'immobilité et le

(1) Les petits villages de Ligney et de Darion sont deux communes distinctes, mais ne forment qu'une seule paroisse. L'église est sur le territoire de Darion.

recueillement d'une fervente prière. Là fut le secret de la grandeur et de la fécondité de sa vie... »

Cette simple parole était bien celle qui devait retentir la dernière sur sa cendre. La vie entière de Mgr Cartuyvels, ses brillantes activités, ses féconds labeurs, ses généreux dévouements, ses austères vertus, le rayonnement même en sa belle physionomie de la vive gaieté et de l'intime joie de son âme, tout cela n'avait-il pas sa source profonde dans la foi ardente où s'alimentait sa piété? et n'est-ce pas à la piété que sont promises toutes les bénédictions du temps et toutes les joies de l'éternité?

F. LEFEBVRE,
de la Faculté de Philosophie et Lettres.

DISCOURS

prononcé par Mgr HEBBELYNCK, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, à la mortuaire, le vendredi 17 novembre, jour des funérailles de M. le professeur VENNEMAN.

Messieurs,

Un douloureux événement vient de marquer le début de cette année académique.

A la longue accalmie des vacances avait succédé la joyeuse animation des premiers jours de la rentrée ; notre jeunesse studieuse, plus nombreuse que jamais, avait repris tout son entrain et, déjà, les divers organismes de notre vie universitaire rentraient en pleine activité.

Cependant, un de nos maitres, qui lui aussi s'était remis à la tâche avec l'ardeur passionnée qui le distinguait, se vit bientôt dans l'obligation de suspendre ses cours. Le mal qui, naguère, avait menacé de l'emporter et que les ressources de l'art semblaient avoir conjuré, venait de faire un retour offensif. Manifesté tout d'abord sous des formes bénignes, il prit en quelques heures un caractère d'extrême gravité, et réduisit bientôt à l'impuissance les soins les plus intelligents et les plus dévoués.

Il y a trois jours, par une triste et brumeuse matinée de novembre, l'Université apprenait qu'elle était en deuil. Dieu venait de rappeler à Lui notre cher collègue, le docteur Venneman, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Né à Zele, en Flandre, le 25 juin 1850, Emile Venneman tenait de ses aïeux cette décision et cette fermeté de caractère, cette opiniâtreté au travail, cette tenacité dans la poursuite de ses fins qui, de tout temps, caractérisèrent la race flamande. La vigueur intellectuelle et morale dont il était doué contrastaient avec la frêle apparence de sa constitution physique.

Ses heureuses dispositions pour l'étude se développèrent de bonne heure sous la conduite d'un instituteur modèle, auquel plusieurs hommes de haut mérite furent redevables de leur formation première (1).

(1) L'instituteur Van Goethem.



Phot. Emile Morren, Louvain

ÉMILE VENNEMAN
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Les succès remportés par le jeune Venneman dans les concours généraux de l'enseignement primaire ne se démentirent point pendant ses humanités, au Petit Séminaire de St-Nicolas. Il en sortit avec la médaille de *primus perpetuus* et, dès lors, ses maîtres et ses condisciples conçurent les plus grandes espérances pour son avenir scientifique. Il nous souvient d'avoir entendu fréquemment un de ses anciens compagnons d'études parler avec enthousiasme des remarquables aptitudes de celui qu'il appelait, non sans fierté, le professeur de Louvain.

C'est à Louvain, en effet, qu'Emile Venneman allait donner la pleine mesure de son talent, comme étudiant, d'abord, et ensuite comme professeur de la Faculté de Médecine.

Non content de son diplôme de docteur, obtenu avec la plus grande distinction, il voulut s'initier aux méthodes nouvelles et aux procédés de recherches récemment mis en vigueur dans les grands centres de l'étranger, et particulièrement en Allemagne.

En 1879, l'Université de Louvain se l'attacha comme chef des travaux anatomiques et comme suppléant du Docteur Verriest aux exercices de microscopie. Chargé ensuite du cours d'anatomie des régions, puis d'une partie du cours d'anatomie descriptive, Venneman succéda, en 1882, à M. le professeur Nuel, dans la chaire d'ophtalmologie.

Ce fut en 1883 que son activité scientifique reçut son orientation définitive; il abandonna alors l'anatomie pour s'adonner exclusivement aux travaux d'ophtalmologie et d'histologie.

D'autres vous rediront, Messieurs, avec plus de compétence les mérites du professeur, de l'homme de science, du praticien habile et expérimenté. Comme chef de l'Université, il m'appartient de rendre un hommage ému et reconnaissant à son dévouement pour ses élèves, à son zèle pour notre renom scientifique, à son éminente charité chrétienne dans le soulagement de l'humanité souffrante.

Ses sentiments pour ses élèves, il nous les a définis lui-même au cours de la manifestation organisée en son honneur, le 26 mai 1898 : « Je vous accorderai, disait-il à ses étudiants, que j'ai travaillé, je dirai même peiné aux heures difficiles de la vie; mais j'ai peiné pour vous... ce qui rendait la peine moins dure. »

« Vous aimez vos élèves, lui déclarait, dans la même circonstance, un de ses anciens disciples; vous savez être leur conseil et leur guide;... sous vos auspices ils ont pu auprès des maîtres étrangers jouir de faveurs spéciales pour y poursuivre leurs études et leurs recherches. »

Nous-même, Messieurs, à plusieurs reprises, nous eûmes le bonheur d'apprendre de la bouche des anciens assistants de M. Venneman combien l'appui de leur maitre leur était précieux au cours de leurs voyages, et combien ils étaient fiers du crédit dont il jouissait à l'étranger, notamment parmi les membres de la Société française d'ophtalmologie.

C'est, en effet, en ophtalmologie que Venneman acquit surtout une solide réputation. Il se tenait au courant de toutes les questions de pathologie qui pouvaient intéresser sa spécialité. Particulièrement compétent dans l'étude microscopique des lésions oculaires, il appuyait tout son enseignement sur les bases de l'anatomie et de la microscopie, et se plaisait à le rehausser par des considérations empruntées aux principes généraux des sciences médicales. Parmi les causes qui contribuèrent à fixer l'attention sur ses leçons comme sur ses écrits, il convient de citer le caractère personnel et original de son esprit, sa persévérance à poursuivre les solutions entrevues, son ardeur à défendre le terrain sur lequel il avait pris position.

Très honorable est le bilan de son activité scientifique : sa bibliographie comprend au-delà de cinquante travaux, la plupart relatifs à la physiologie et à la pathologie de l'œil. Ils lui valurent d'être nommé membre titulaire de notre Académie royale et de plusieurs sociétés savantes de la Belgique et de l'étranger.

Son application aux travaux de recherches n'avait d'égale que son assiduité aux cliniques. « J'ai travaillé le matin avec mes pauvres ophtalmiques, disait-il, et le soir, dans ce laboratoire tranquille et discret de l'institut Rega (1). » Légitimement soucieux de la prospérité de son service, il avait doté sa clinique d'un matériel considérable et prodiguait à ses malades les soins les plus touchants. La pratique de son art était pour lui un véritable apostolat, inspiré par un vif sentiment de commisération pour les infortunées victimes des affections ophtalmiques.

Il est beau, Messieurs, le labeur du médecin qui comprend ainsi la vocation que la Providence lui assigne ! il est rassurant pour l'heure solennelle où l'on comparaît devant le Souverain Juge !

Cette heure a sonné pour vous, cher collègue. Grande aura été votre confiance au moment de vous présenter devant le tribunal de Celui qui donnait comme signe de sa mission la vue rendue aux aveugles.

(1) Discours prononcé à la remise de son portrait.

« Seigneur, lui aurez-vous dit, vous m'avez enseigné qu'un verre d'eau donné en votre nom ne resterait pas sans récompense; j'ai étanché la soif d'une foule de malheureux, avides de la lumière du jour, et que la cécité menaçait de sa nuit perpétuelle. Vous considérez comme fait à Vous-même ce qui est fait au moindre des vôtres; ce sont vos membres souffrants que j'ai soulagés par mes soins anxieux, c'est l'apaisement de leurs douleurs qui a été le but constant de mes travaux. » Et il nous semble entendre la réponse du bon Maître : « A mes membres souffrants vous avez conservé le bienfait de la vue corporelle. Je rends au centuple ce que l'on a fait pour les miens; ouvrez les yeux de votre intelligence aux splendeurs de la gloire céleste. Votre âme était tourmentée de l'irrésistible besoin de ramener à l'unité les données de la science humaine; venez, dans la plénitude du bonheur, la désaltérer à la source première de toute vérité. »

Ineffable bienfait de la révélation chrétienne! Ce n'est pas dans les ombres de la mort qu'avec l'antiquité païenne, nous retrouvons par la pensée nos parents et nos amis défunts; c'est dans le divin rayonnement de l'éternelle lumière.

Cher collègue, votre départ soudain a plongé dans la désolation votre famille si tendrement aimée, cette épouse et ces enfants à qui vous consacriez tout ce que vos travaux vous laissaient de forces et de loisirs; ils trouveront dans les pensées de la foi le remède suprême à leur douleur. En leur nom comme au nom de tous vos collègues, nous déposons sur votre tombe, comme gage de nos chrétiennes espérances, la sublime prière que l'Eglise va nous faire entendre dans ses chants liturgiques : « *Lux æterna luceat ei, Domine, cum sanctis tuis.* Seigneur, faites briller à ses yeux la lumière éternelle, dans la société de vos Saints. »

ÉLOGE FUNÈBRE

de M. Emile VENNEMAN, prononcé le 14 janvier 1907, en la salle des promotions, par M. G. VERRIEST, professeur à la faculté de médecine.

MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Dans le court espace de cinq ans la Faculté de Médecine a perdu cinq, soit près de la moitié, de ses membres : MM. Ledresseur, Lefebvre, Hubert, Venneman, Hayoit de Termicourt.

Deux d'entr'eux représentaient les assises doctrinales de ce premier et puissant faisceau professoral que l'on avait coutume d'appeler l'Ancienne Faculté.

Deux autres appartenaient par leur éducation à la période de l'évolution des sciences médicales où les progrès de l'anatomie et de la physiologie, normales et pathologiques, venaient porter les premiers coups au grand édifice de l'école médicale de la première moitié du XIXe siècle.

Le dernier venu dans le corps académique, Venneman, avait reçu, en partie déjà ici, en partie dans les pays qu'il visita après avoir acquis ses grades, le baptême complet des temps nouveaux. Il fut dès ses débuts un disciple ardent des doctrines nouvelles et, malgré quelques querelles passagères, il leur resta fidèle à travers une vie entière de travail.

Venneman nous a quittés bien avant que l'âge eût affaibli son activité ou que son intelligence eût montré les premiers indices de fatigue. C'est avec un sentiment de douloureuse sympathie et de haute estime que je viens rendre hommage à sa mémoire.

Emile Venneman naquit à Zele, en Flandre, le 23 juin 1850. Son enfance fut maladive et dès ses premières années il connut toutes les souffrances. La structure de son corps, les traits de son visage en portèrent toute sa vie l'empreinte. Mais, si l'enfant fut chétif, des aptitudes intellectuelles remarquables se révélèrent chez lui de bonne heure et furent attestées par les succès exceptionnels qu'il obtint dans les concours généraux de l'enseignement primaire. Ce zèle studieux ne se ra-

lentit pas au cours des longues et souvent si fastidieuses études humanitaires. Arrivé à l'Université le jeune homme se distingua de même par son activité et son intelligence et il ne tarda pas à être remarqué par ses maitres. Le professeur Van Kempen se l'attacha comme prosecteur de la salle d'anatomie et préparateur du cours d'anatomie de texture. Il montra dans ces fonctions tant de zèle et des aptitudes si exceptionnelles qu'aussitôt après avoir acquis le grade de docteur en médecine, il fut envoyé à l'étranger avec la mission spéciale de se consacrer aux études et aux travaux anatomiques.

Il se rendit à Berne où il travailla sous la direction du professeur Aeby. Aeby exerça sur le jeune homme une influence profonde. Sans doute les enseignements du maitre répondaient d'une manière complète aux aptitudes et aux tendances de l'élève, telles qu'elles se sont manifestées dans le cours entier de sa carrière scientifique. Chez l'un comme chez l'autre, nous voyons prédominer la recherche, je dirai la hantise, des lois générales présidant à la forme et à la fonction des organes. Venneman n'avait connu jusque là que la description sèche et aride des parties anatomiques. L'enseignement d'Aeby lui révéla dans toute la structure du corps, dans l'ossature, dans les ligaments et tendons, dans les muscles, et jusque dans la disposition des vaisseaux et des nerfs, une harmonie merveilleuse découlant de leurs influences réciproques et évoluant depuis la première ébauche embryonnaire jusqu'aux formes complètes de l'âge adulte et jusqu'aux déchéances de la vieillesse.

Le jeune Venneman avait trouvé la voie répondant à ses aptitudes intellectuelles. Je me rappelle l'enthousiasme de son esprit au retour de Berne. Son séjour là-bas n'avait été qu'un jour de fête; il avait vécu dans l'enivrement de l'intelligence; il était le disciple ardent, le lévite du temple, le prêtre du dogme des lois générales expliquant tous les faits particuliers, et des faits particuliers immédiatement reliés aux lois générales.

Sans doute aucun la vérité est là! Comment un fait particulier pourrait-il échapper aux lois générales de la nature! Mais le médecin se trouve devant des problèmes si infiniment distants encore de ses moyens de compréhension et d'investigation qu'il doit rester le plus modeste et le plus réservé des hommes. L'organisme humain est ce qui existe de plus complexe dans l'univers connu tout entier.

Volontiers, devant ces problèmes, le médecin ferait ce que fait le chimiste, le physicien, c'est-à-dire procéder du simple au complexe et laisser aux générations futures la solution de problèmes qu'il ne peut

résoudre lui-même; mais en face de l'homme souffrant qui gémit et demande secours, le médecin, même le plus clairvoyant, le plus pondéré, le plus judicieux, est poussé vers les solutions prématurées, et les cœurs les plus généreux sont souvent les plus facilement entraînés à conclure et à agir.

Revenu à Louvain, Venneman devint d'abord suppléant de feu le professeur Ledresseur pour une partie de son cours d'anatomie et pour la direction des salles de dissection.

Plus tard il devint titulaire du cours d'histologie. Il se livra avec ardeur à cette science et pendant plusieurs années la structure des éléments organiques fut l'objet quasi exclusif de ses pensées et de ses travaux.

C'était l'époque où la science histologique venait de passer de l'étude de la texture des organes à l'étude de la constitution même des éléments histologiques. La science de la cellule battait son plein. Sa constitution protoplasmatique, ses éléments nucléaires, étaient explorés avec une ardeur sans pareille par une véritable armée d'observateurs et devinrent l'objet des controverses les plus ardentes. Dans ces joutes scientifiques l'école de Louvain prit place au premier rang et fonda, sous l'éminente direction de J.-B. Carnoy, une revue hardiment intitulée *La Cellule*.

Le jeune Venneman se jeta dans la mêlée et, avec tous les avantages et tous les dangers de son esprit généralisateur, il chercha à pénétrer dans cette nouvelle *terra incognita*. Par suite du singulier et pittoresque mélange de positivisme et de passion qui formait la caractéristique de son esprit, il devait nécessairement se révolter contre les désespérantes lenteurs de la recherche des faits, et il s'irritait contre ces faits eux-mêmes, lorsqu'ils venaient heurter ses déductions et ses vues, basées sur les faits d'hier.

Ce long séjour dans l'atmosphère du laboratoire, ces études obstinées de la morphologie et de la biologie cellulaires, études que du reste il n'abandonna jamais, lui furent exceptionnellement avantageuses dans la suite de sa carrière scientifique.

En 1882 la chaire d'ophtalmologie, devenue vacante par le départ du professeur Nuël, fut confiée à Venneman.

L'œil, ce petit organe translucide, à éléments constitutifs si nets, si précis et dont les fonctions physiologiques et les troubles pathologiques, même ceux des parties les plus profondes, évoluent pour ainsi dire sous

les yeux de l'observateur, c'était bien là le terrain propice où Venneman, armé de connaissances générales si étendues, allait pouvoir mettre en exercice et utiliser toutes les qualités de son esprit. Au lieu de la forme morte il allait observer l'organisme et les tissus vivants.

Il devint aussitôt un spécialiste passionné, non pas dans le sens de la spécialisation à outrance qui, à force de concentrer l'observation sur un domaine limité, retrécit le champ général de la pensée, mais de celle qui met à profit les avantages d'une observation rigoureuse d'organes spéciaux pour mieux pénétrer dans le jeu des lois générales de l'organisme.

A partir de cette époque sa vie n'est plus qu'un travail opiniatre, sans limitation d'heures, partagé entre la clinique et les études de cabinet et de laboratoire.

Ce travail devait nécessairement porter des fruits, aussi vit-on paraître coup sur coup des communications et des mémoires tous frappés au coin de la personnalité si marquante de leur auteur.

La plupart de ces travaux ont été consignés dans les Annales des Sociétés Savantes dont il faisait partie.

Venneman se plaisait au contact direct des savants et praticiens de sa spécialité. Il aimait à assister à leurs réunions et affectionnait spécialement les sociétés qui ne comprenaient qu'un nombre restreint de membres, entre lesquels s'établissait une certaine intimité.

Il fréquentait aussi, mais sans enthousiasme, les grands congrès internationaux. Il semblait se trouver mal à l'aise dans ces réunions cosmopolites et préférait de loin les séances de l'Académie de médecine de Belgique, de la Société scientifique de Bruxelles, de la Société française et de la Société belge d'ophthalmologie. Il était dans toutes ces sociétés un des membres les plus actifs et c'est dans leurs bulletins et dans quelques revues spéciales : *les Annales d'oculistique, la Clinique ophthalmologique, la Revue Médicale,* etc., que l'on peut trouver les nombreux mémoires qu'il a publiés.

En 1884, Venneman présente à l'Académie de médecine, en collaboration avec son collègue M. Bruylants, un travail sur le *Jéquirity* et son principe actif. Depuis peu de temps la graine d'une plante « Abrus precatorius » avait été introduite dans la thérapeutique oculaire sous le nom de *Jéquirity*. Des recherches avaient été faites dans le but d'étudier le principe actif de ces graines. On était dans la période de début des théories microbiennes. Sans doute sous l'influence du courant qui

portait tout vers les théories nouvelles, des savants éminents avaient cru établir que l'action du Jéquirity était due à un microbe. Venneman et Bruylants démontrèrent que le microbe décrit par les auteurs n'intervient pas dans l'action du Jequirity et que cette action est due toute entière à un ferment non organisé qu'ils appelèrent : *Jéquiritine*.

Les travaux entrepris dans la suite sur cette question, ont prouvé l'exactitude de ces conclusions. Des recherches nombreuses ont démontré que le principe actif du Jéquirity est une toxalbumose végétale.

A la Société belge d'ophthalmologie, en 1902, Venneman put rappeler que, le premier avec Bruylants, il avait décrit sous le nom de Jéquiritine le principe actif du Jéquirity.

En 1891, Venneman fit rapport à l'Académie sur une épidémie d'héméralopie qu'il venait d'observer en Belgique; fait d'autant plus remarquable que, par suite des progrès de l'hygiène, cette affection tend à disparaître de tous les pays civilisés.

La même année, à la séance de décembre, il appela l'attention *sur l'image ophthalmoscopique des vaineaux rétiniens dans l'hyperkinésie du cœur*. Il soutint que, contrairement à ce que des savants ont cru, les flexuosités des artères rétiniennes observées dans les palpitations nerveuses, ne sont pas dues à l'artério-sclérose commençante. Venneman les avait constatées chez des sujets âgés de moins de 15 ans.

En 1895, il signale des recherches sur *l'Organisation du caillot sanguin dans l'œil*. En imprimant un caillot sanguin dans la coque conjonctivale, il avait obtenu, après énucléation de l'œil, chez le lapin d'abord, chez l'homme ensuite, des moignons plus durs et plus résistants, grâce à l'organisation de ce caillot. Il donne le résultat de l'examen microscopique de ces moignons.

A la Société scientifique de Bruxelles, dont il faisait partie depuis 1879, Venneman fit dans la section de médecine plusieurs communications dont voici l'énumération :

1. Sur les variétés de conjonctivite que peut engendrer la conjonctivite diphthéritique.

2. Un mode de pathogénie des affections des voies lacrymales.

3. Comment faut-il traiter le phlegmon de l'œil?

4. Traitement de l'iridocyclite spontanée ou sympathique par les injections sous-conjonctivales de sublimé.

5. Lésions anatomiques du fond de l'œil, observées chez un ouvrier victime d'un accident de mine.

Depuis vingt ans, Venneman ne manquait jamais de se rendre à Paris au mois de mai, pour assister à la réunion annuelle de la Société française d'ophthalmologie. Il s'était créé dans ces réunions d'agréables relations et avait conquis la sympathie et l'estime de tous. — Le nombre de travaux qu'il présenta à cette société est considérable :

1888. Sur la diphthérie de la conjonctive et son traitement.

1890. Traitement de la fistule lacrymale.

1891. Le glaucome hémorrhagique.

1892. Les boules hyalines ou corps colorables dans les tissus de la conjonctive enflammée.

1893. Structure histologique du trachome.

1894. Traitement chirurgical des granulations.

1898. Quelle est la nature du cancer mélanique de la conjonctive?

A partir de l'année 1894, sa participation aux travaux de la Société française d'ophthalmologie diminue, c'est qu'une société nouvelle, *La Société belge d'ophthalmologie* s'est formée. C'est à celle-ci que désormais il enverra ses travaux.

Venneman avait à cœur la prospérité de cette société; il se faisait un vrai plaisir d'assister à ses réunions bisannuelles. Tous ceux qui l'ont vu là sont unanimes à vanter d'une part son affabilité, d'autre part l'étendue extraordinaire de son érudition. Cet homme chétif et souffrant dont les traits reflétaient si souvent les soucis, devenait dans ces réunions plein de gaieté et d'amabilité; il était accueillant pour tous ses confrères et gagnait toutes les sympathies. Sa bienveillance allait surtout aux jeunes; il leur prodiguait ses encouragements. Il formait le noyau autour duquel se groupaient la plupart des membres. Même après la clôture des séances, il aimait à prolonger celles-ci dans des réunions familières qu'il animait par son esprit et sa jovialité et par l'intimité de conversations toujours intéressantes et instructives.

Bien rares étaient les séances de la Société belge d'ophthalmologie à l'ordre du jour desquelles ne figurait pas une communication de Venneman. Quand il montait à la tribune, me disait dernièrement un membre de la société, il avait le sourire aux lèvres et ce sourire ne le quittait pas au cours de son exposé, qu'il avait le don de rendre toujours méthodique, précis et clair.

Venneman était un esprit original qui se sentait à l'aise en dehors des sentiers battus. Aussi employait-il volontiers l'expression : « Mes idées ». Ce mot revenait sans cesse sur ses lèvres, mais personne ne

s'en offusquait, tant sa franchise, sa sincérite, je dirais : sa bonhomie, étaient parfaites.

Nombreuses furent ses communications.

Dès la première séance de la Société belge d'ophthalmologie, il appelle l'attention sur une maladie oculaire nouvelle que nos compatriotes, retour du Congo, fournissaient l'occasion d'étudier depuis quelques années. Cette maladie, comme le prouva la discussion qui suivit la communication de Venneman, avait été observée déjà par plusieurs médecins. Mais c'est lui qui eut le mérite de signaler le premier cet état morbide qu'il voulut appeler : *Ophthalmie du Congo* ou *Ophthalmie des tropiques*. Il faut un grand talent d'observation, un jugement sûr et une grande science, pour déterminer et classer une maladie qui se présente avec un syndrome symptomatique non encore décrit. Venneman possédait toutes ces qualités et la discussion qui suivit sa communication ne fit que confirmer l'exactitude de ses observations. Le premier il avait ainsi attiré l'attention sur un point de la pathologie oculaire des tropiques, qui depuis a fait et fait encore l'objet de nombreuses et intéressantes recherches.

L'année suivante il présente une étude intitulée : *l'Iris*. Se basant sur les données de l'histologie, de l'embryologie et de l'anatomie comparée, il établit et interprète la structure de l'Iris. Dès cette époque, il prépare le grand travail qu'il publiera plus tard. — Avec la compétence que lui donnaient ses études d'histologie, il conteste l'existence d'espaces lymphatiques intra-iridiens et, par conséquent, leur ouverture à la face antérieure de l'Iris. Il soutiendra plus tard, dans de longues discussions, ses idées sur ce point, avec la tenacité de conviction qu'il mettait toujours à défendre ses opinions.

En 1898, il publia l'observation clinique d'un *cas de décollement maculaire traumatique* et celle d'un *lymphome orbitaire double chez un adulte*.

En 1899, l'observation *d'un cas de cataracte congéniale polaire antérieure excentrique ou paracentrale,* lui donne l'occasion de faire un exposé systématique de la structure de l'œil d'après les données embryologiques.

La même année, il rapporte *un cas de papillo-rétinite sympathique*. Le développement d'une maladie dans un œil, sain jusque là, à la suite d'une blessure de l'autre œil, préoccupe depuis longtemps les médecins. Malgré des travaux considérables parus sur cette question, l'obscurité de ce processus ne s'est pas dissipée. Venneman avait fait

de ce point spécial de pathologie oculaire l'objet de ses réflexions et de ses recherches. Il en a exposé le résultat dans plusieurs communications aux sociétés savantes.

En 1900, il présente à la Société belge d'ophthalmologie une nouvelle étude sur cette question.

Au mois d'avril 1902 Venneman lit un travail intitulé : *Quelques remarques au sujet des derniers cas de bufthalmos de ma clinique*. Comme dans tous ses travaux il fait une grande place aux recherches anatomopathologiques et en déduit des conclusions non seulement au point de vue pathologique, mais aussi au point de vue de la physiologie du globe oculaire et de sa nutrition. C'est là en effet pour lui un sujet de prédilection. Deux ans plus tard il fait à la société une communication intitulée : *La nutrition de l'œil*. La nature même de son esprit le poussait à réfléchir sans cesse à ces questions fondamentales de la physiologie et de la pathologie et certes aucun organe, aussi bien que l'œil, ne se prête à ces recherches et à ces spéculations. « Il m'est arrivé » bien des fois, dit-il, en abordant son thème, de toucher à l'une ou » l'autre question concernant la nutrition du globe oculaire. Presque » toujours l'opinion exprimée a été froidement accueillie; quelquefois » elle a soulevé des protestations bruyantes. J'ai cru bien faire, dans » mon intérêt, — comme aussi, peut être, dans le votre, — de réu» nir mes idées sur la nutrition de l'œil dans un petit exposé d'en» semble ».

Il aborde ensuite cet exposé et, sous le titre de : *Lois fondamentales ou dogmes de la nutrition oculaire*, il débute par les lignes suivantes : « L'œil est un des nombreux organes qui composent l'organisme hu» main. Comme tel il est soumis aux lois fondamentales qui régissent » la nutrition de nos tissus.

» Or, beaucoup de dogmes sur la nutrition de l'œil sont en opposition » directe avec ces lois. Quelque solide que paraisse la base expéri» mentale sur laquelle reposent ces dogmes, la révision s'impose. Déjà » pour quelques uns d'entre eux la révision est faite. Mais beaucoup » d'oculistes s'obstinent à ignorer cette remise au point. »

Venneman divise son travail en deux parties. La première comprend ce qui concerne l'anatomie; la seconde partie traite de la physiologie. Il n'est pas possible de résumer ce travail qui est lui-même, en quelque sorte, le résumé de toutes les opinions que professait l'auteur sur la question si complexe de la nutrition de l'œil. Qu'il nous suffise de dire que, fidèle à sa manière, il fait appel au domaine entier de ses vastes

connaissances : embryologie, histologie, anatomie comparée, pathologie générale et pathologie spéciale de l'œil, pour établir et défendre ses thèses. Clinicien aussi bien qu'homme de laboratoire, il ne néglige pas les applications pratiques qui découlent de ses théories ou qui les étayent, et il émaille son étude, en apparence aride, d'une foule d'aperçus originaux et séduisants d'ordre pratique.

Venneman continue à poursuivre ses études et travaux relatifs à l'anatomie et la physiologie du globe oculaire. Il y a un an, en 1905, il entretint la société de *la membrane hyaloïde du corps vitré*. Ecoutez l'originalité de son esprit et de sa méthode d'exposition : « Un jour, dit- » il, — il y a bien vingt ans de cela — un de mes collègues de la Fa- » culté de Philosophie et Lettres me demanda s'il existe autour du » corps vitré de l'œil une membrane propre : la membrane hyaloïde. » Je ne sais en quoi l'existence de cette membrane pouvait troubler la » philosophie de mon savant ami. Il ne me l'a pas dit. Je ne le lui ai » pas demandé. Toujours est-il que je lui ai répondu affirmativement : » Il existe une membrane indépendante autour du corps vitré.

» Eh bien! depuis ce jour la question de la membrane hyaloïde n'a » pas cessé de tourmenter mon esprit. Aussi après des années de ré- » flexion, est-ce avec un vrai soulagement que j'en reparle ici avec vous » qui êtes bien éduqués pour me comprendre. Pour dire « oui » à mon » collègue, pour affirmer qu'il existe une membrane hyaloïde indépen- » dante, je m'étais appuyé, je m'en souviens fort bien, sur deux faits » anatomiques et sur une constatation clinique ».

Il expose ensuite ces deux faits anatomiques et cette constatation clinique, puis, partant d'une autre constatation, il arrive à préciser comment on doit se représenter ce qui existe autour du corps vitré : « Sur le nerf optique, écrit-il, il n'y a aucune membrane. Entre » l'ora serreta et le cristallin il existe réellement une membrane enve- » loppante du vitré, séparant ce tissu de la cavité de la chambre posté- » rieure remplie d'humeur aqueuse. Mais, entre la retine et le vitré, » comme entre le vitré et le cristallin il n'y a qu'une membrane basale » commune ».

Venneman établit cette proposition par une suite de considérations basées sur le développement embryologique des tissus et sur l'histologie.

Venneman s'était fait inscrire pour une communication intitulée : *La rétine* à la séance de la société belge d'ophthalmologie de novembre

dernier et il poursuivait les mêmes recherches, lorsque la mort est venue le surprendre.

Tous ces travaux et notamment ceux sur la nutrition de l'œil provoquèrent souvent de vives discussions. Novateur hardi, esprit combatif, heurtant volontiers les idées admises dans l'Ecole, Venneman devait fatalement provoquer la contradiction. Celle-ci était loin de lui déplaire. Il aimait la discussion; il y trouvait l'occasion d'exercer son tempérament et sa vaste érudition lui donnait la satisfaction de pouvoir émettre son avis sur toutes les questions litigieuses. Mais nulle part il ne se plaisait autant que dans les questions qui avaient trait, ou qui se trouvaient par quelque coté en relation avec le processus qui domine toute la pathologie oculaire : la nutrition de l'œil. Sa compétence dans ces questions était reconnue à l'étranger comme dans sa patrie et une preuve éclatante lui en fut donnée dans une circonstance relativement récente. Un ouvrage de haute importance : l'Encyclopédie française d'ophthalmologie, se trouve actuellement en cours de publication. Lorsque le comité de rédaction, composé des plus hautes notabilités scientifiques de France, eut à choisir ses collaborateurs, son attention se porta sur Venneman et la partie traitant des maladies du tractus uvéal lui fut confiée.

Dans l'œil on peut distinguer trois membranes : la première, constituée par la sclérotique et la cornée, a surtout un rôle de protection de l'organe contre les atteintes du dehors; la deuxième, constituée par la rétine, reçoit les impressions lumineuses; la troisième, comprenant l'iris, le corps ciliaire et la choroïde, forme ce qu'on appelle l'uvée ou tractus uvéal. Le rôle de cette troisième membrane est le plus important au point de vue biologique, car c'est elle qui pourvoit à la nutrition de l'œil.

Nul mieux que Venneman n'était à même de traiter ces questions. Elles avaient été, nous l'avons dit, l'objet de prédilection de ses recherches et de ses études; elles touchaient par leur essence même à ce vaste ensemble de connaissances qui caractérisait son savoir et se prêtaient sous toutes leurs faces aux développements généraux que son esprit affectionnait.

Cette œuvre a été l'œuvre maîtresse de notre défunt collègue. Il y a consacré ses dernières années et il lui a été donné de l'achever.

Dans un travail aussi considérable — un volume de près de 500 pages in-8° — destiné à une encyclopédie, l'auteur n'est pas astreint, comme

dans un traité destiné à l'enseignement, à construire un simple exposé didactique, il peut, tout en exposant l'état de la science, émettre ses opinions personnelles, les discuter et faire valoir ses vues propres.

Venneman, moins que personne, ne pouvait manquer de le faire, et en effet, dès la première page de son travail, il montre ses tendances et s'efforce de rattacher les phénomènes observés dans cet organe si spécial qu'est l'œil, aux lois générales de la pathologie. Après avoir fait la classification des inflammations qui atteignent le tractus uvéal, il écrit : « Cette délimitation précise du foyer inflammatoire d'après le » domaine correspondant de la circulation artérielle, est une loi géné- » rale de pathologie à laquelle les inflammations oculaires ne pouvaient » se soustraire. »

Quelques lignes plus loin, traitant de l'extension des inflammations de l'uvée : « C'est là, dit-il, pour l'œil une complication au mode d'enva- » hissement du processus inflammatoire, complication qui n'est cepen- » dant pas particulière à cet organe, car l'œil la partage avec tous les » autres organes du corps, entourés en partie ou en totalité par des » cavités séreuses. »

Il reviendra toujours dans la suite, sur cette façon d'envisager la chambre antérieure.

Il suit la même méthode pour les symptômes qui se présentent dans l'œil avec des caractères en apparence tout à fait spéciaux.

Venneman n'est pas homme à accepter sans contrôle les opinions courantes; il passe au crible de sa pénétrante critique celles même qui sont le plus généralement admises et qui, consacrées par une adhésion quasi unanime, sont devenues, selon son expression, des dogmes. L'origine de l'humeur aqueuse, sa composition, son renouvellement et son écoulement, sont des questions d'une importance capitale dans la physiologie normale et pathologique de l'œil. Venneman les discute et combat obstinément les expériences sur lesquelles ces doctrines sont basées. En même temps, il donne des aperçus, toujours pleins d'intérêt, sur toutes les questions importantes de la pathologie et de la thérapeutique, le rôle des diathèses et des microbes, l'historique et le mode d'action des diverses méthodes de traitement.

Je ne puis m'étendre d'avantage, mais il me faut mentionner encore une maladie à la description de laquelle Venneman s'est spécialement attaché. C'est l'inflammation de la séreuse cloisonnée qui sépare la choroïde de la sclérotique, maladie dont le premier il a fait une entité

morbide et à laquelle, dans son traité des maladies du tractus uvéal, il consacre un chapitre spécial, sous le nom nouveau de *Suprachoroidite ou inflammation de la séreuse suprachoroidienne*..

Cette analyse, quoique incomplète, des travaux de notre défunt collègue, montre assez sa vaste érudition, son esprit d'observation, son grand sens critique, l'originalité de ses conceptions et la trempe primesautière de son esprit.

Arrivé, après trente années d'un labeur incessant à la pleine possession de la science de l'ophthalmologie et des bases de la science médicale, animé d'un zèle que les années, loin de diminuer, semblaient constamment accroître, avide plus que jamais d'étendre ses connaissances, et poursuivi par le légitime désir de faire connaître le résultat de ses études et de son expérience, notre collègue est tombé en plein épanouissemenl de son talent. — Si nous considérons le nombre toujours croissant des travaux qu'il a publiés dans les dernières années de sa vie, nous pouvons bien certainement affirmer que la science ophthalmologique pouvait encore attendre de lui des travaux de grande valeur.

Il n'en a pas été ainsi. Au commencement de novembre dernier, une exacerbation de la bronchite et de l'asthme, dont il souffrait depuis tant d'années, l'avait obligé à suspendre ses cours. Cependant bientôt le gros de l'orage semblait passé et il comptait revoir dans les premiers jours sa chère clinique. Le mardi 13 novembre il était plein d'espoir; il avait pu prendre part au repas familial. Mais, à une heure déjà avancée de la soirée, ses forces faiblirent rapidement et les troubles de la respiration et de la circulation prirent un caractère alarmant. Malgré tous nos efforts pour venir au secours du cœur défaillant, le pouls s'affaiblit de plus en plus et, au coup de 11 heures de la nuit, je le sentis s'arrêter sous mes doigts.

C'en était fait de cette vie de lutte, de travail, de combat. L'homme avait accompli sa tache; Dieu allait l'accueillir dans les régions du repos éternel.

La nouvelle de la mort de notre collègue fut pour tous une douloureuse surprise. Nous le connaissions souffrant depuis de si longues années, nous étions si habitués à le voir fléchir momentanément sous les atteintes du mal qui le minait, pour se relever bientôt et reparaitre dans toute l'activité de sa nature!

Lui-même s'était quasi habitué à ses misères du corps. Peu de jours avant sa mort, il disait encore : « Qui sait? Les organismes débiles durent souvent plus longtemps que les forts! » — A d'autres moments cependant le découragement l'envahissait et son esprit était hanté de tristes pressentiments. La débilité de sa santé et l'état si chétif de tout son organisme avaient toujours été pour lui un sujet de préoccupation et même, par moments, d'irritation intérieure. Un jour, parlant de la réussite des hommes dans leur carrière, et en particulier dans la carrière médicale, après un instant de réflexion silencieuse, il dit brusquement avec un accent amer : « Le succès va aux forts, à ceux que la nature a favorisés d'une grande vigueur physique ».

Que dire encore! L'éloge de notre collègue jaillit de l'histoire, simple et vraie, de son œuvre. Emile Venneman restera dans notre souvenir comme le type de l'activité inlassable, de l'intelligence luttant et peinant la vie entière, malgré les misères du corps. Et, en effet, on a peine à concevoir tant d'activité de l'esprit, tant d'énergie morale, tant de richesse intellectuelle, logées à si pauvre enseigne!

Mais si Venneman a beaucoup souffert physiquement, il a connu aussi, plus que beaucoup d'autres, les grandes jouissances de l'intelligence. Dans le travail intellectuel, la joie est plus grande encore que le labeur, et elle est d'autant plus intense que cette intelligence porte une empreinte d'originalité plus profonde, qu'elle possède plus de personnalité propre. Elle est aussi d'autant plus pure que, comme chez notre défunt collègue, la passion de l'étude va de pair avec le désintéressement matériel.

Emile Venneman laissera en nous un souvenir durable. Il nous restera avec la silhouette physique et morale si caractéristique que nous lui avons toujours connue et, sans crainte de contradiction aucune de la part d'amis ou d'adversaires, nous pouvons dire de lui ce que l'on peut si rarement dire des hommes : Il a été quelqu'un.



E. HAYOIT DE TERMICOURT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

DISCOURS

prononcé par Mgr HEBBELYNCK, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, à la mortuaire, le jeudi 20 décembre 1906, jour des funérailles de M. le professeur HAYOIT de TERMICOURT.

MESSIEURS,

Elle est à la fois douloureuse et consolante la tâche qui incombe au chef de l'Université le jour des funérailles de nos maitres défunts. Elle est douloureuse, car en entreprenant d'évoquer l'image et les traits aimés de ceux qui ont disparu, nous rendons plus cuisants nos regrets et nos peines; en nous attachant à retracer leur carrière, nous ne faisons que rendre plus sensible le vide que leur départ laisse au milieu de nous.

Mais, à nos tristesses se mêlent les consolations chrétiennes.

Il est doux de rappeler qu'au sortir de cette vallée de larmes, le séjour de la bienheureuse éternité accueille nos chers défunts; il est réconfortant de se dire qu'au moment même où, le cœur navré, nous leur adressons le dernier adieu, ils nous entendent et nous contemplent de là-Haut, l'âme transfigurée en Dieu par la céleste vision; il est consolant, enfin, de se représenter que cette dépouille mortelle à laquelle nous rendons les suprêmes honneurs, nous la reverrons vivante, au jour de la glorieuse résurrection.

C'est une des prérogatives de la vraie religion de s'emparer de l'homme tout entier, pour l'attacher au Créateur par des liens indestructibles. Les œuvres de ceux qui meurent dans le Seigneur les suivent au-delà du trépas; ce qui honora leur vie devant les hommes devient leur mérite devant Dieu. Nos éloges posthumes ne sont donc point des paroles vaines; juste tribut de la reconnaissance et de l'amitié, ils annoncent nos chrétiennes espérances et plaident pour nos défunts auprès du Juge Souverain.

Elle fut pleine de dignité devant les hommes, et de mérite devant Dieu, la longue carrière de notre très regretté collègue M. Émile HAYOIT DE THERMICOURT, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Issu d'une honorable famille de Quiévrain, où il naquit le 6 juillet 1832, Émile Hayoit emprunta aux traditions paternelles cette délicatesse de sentiments, cette bonne et franche loyauté, qui devaient lui concilier de profondes et universelles sympathies. Les dons de l'intelligence

rivalisaient avec ceux du cœur. Comme le cher collègue qui le précéda dans la tombe, il y a peu de semaines, il remporta toutes les médailles au cours de ses études, au Petit-Séminaire de Bonne-Espérance. Doué d'un grand esprit d'observation, d'un jugement sûr et pondéré, il développa ces précieuses qualités par un travail méthodique et soutenu. Ses dispositions naturelles le poussaient vers les études de médecine; il les fit à l'Université de Louvain, avec un remarquable succès. En 1857, il obtint, avec la plus grande distinction, le grade de Docteur en Médecine. Le jour même où il reçut son diplôme, un de ses maitres les plus autorisés lui ouvrait déjà la perspective d'un retour à Louvain.

Le docteur Hayoit fit ses premiers débuts dans la ville de St-Ghislain, localité populeuse, éminemment propice à la formation du jeune médecin. Il y acquit bientôt une réputation solide et, après peu d'années, il était à la tête d'une brillante et nombreuse clientèle. Une position importante venait de lui être offerte quand survint, en 1868, le décès de M. François, titulaire des cours de Pathologie interne et de Médecine légale à l'Université de Louvain. Hayoit recueillit toute la succession de l'éminent professeur.

Je n'ai point de compétence pour analyser et apprécier l'œuvre didactique et scientifique de notre cher collègue. Il m'appartient cependant de constater que ses élèves sont unanimes à rendre hommage à la clarté, à la précision et à la solidité de son enseignement, basé sur une grande expérience et fruit d'un travail de longue durée. Ses éminentes qualités de praticien, également versé dans l'art du diagnostic, du pronostic et de la thérapeutique, donnaient à ses leçons une valeur et une autorité peu communes et contribuèrent à mettre en relief l'École de Médecine de Louvain.

Dans toutes les localités importantes du pays, dans un grand nombre de nos vieilles familles patriciennes et jusque dans nos familles princières, le nom du docteur Hayoit était connu comme celui d'un médecin de première valeur, auquel on venait demander les suprêmes ressources de l'art, dans les maladies les plus graves.

Aux soins prodigués au corps il ajoutait les remèdes de l'âme, dont il trouvait le secret dans la naturelle bonté de son cœur et dans ses convictions religieuses. On peut lui appliquer sans réserve cette description du médecin chrétien, que j'emprunte à un de mes éminents prédécesseurs, Mgr Laforêt : « Je ne sache rien de plus noble dans l'ordre humain, que la profession médicale généreusement comprise. Sans doute, la médecine n'est pas toujours, comme elle se nomme un peu fastueusement peut-être, l'art de guérir; mais elle est au moins

l'art de soulager et d'adoucir les souffrances qui désolent l'humanité..., le médecin instruit, dévoué et discret est une source d'inappréciables bienfaits. Portant un regard scrutateur et ami sur les blessures les plus secrètes, confident des larmes les plus amères, parce qu'elles doivent se cacher, il trouve dans son art et dans son cœur des adoucissements pour toutes les peines. Il exerce une sorte de sacerdoce. Et lorsque, s'associant au sacerdoce réel établi par Jésus-Christ, il comprend la nécessité d'en appeler à celui-ci pour accomplir les guérisons morales où lui-même est impuissant, le médecin met le comble à sa mission consolatrice » (1).

Cette mission, Messieurs, le docteur Hayoit de Termicourt l'a accomplie jusqu'à la fin de sa carrière, ne s'accordant ni trêve ni repos, tant qu'il n'eut pas à lutter contre l'affaiblissement des forces physiques. Elle lui valut les plus précieuses distinctions. Dès 1866, le Gouvernement lui décerna la Croix civique, en récompense des services rendus pendant l'épidémie du choléra; le Roi le nomma successivement chevalier et officier de son ordre; l'Académie de Belgique lui ouvrit ses portes, à la suite de la publication d'un important mémoire (2), et l'éleva plus tard aux honneurs de la Présidence.

Depuis quelques années cependant, l'infirmité était venue s'ajouter au poids des années; sa marche devenait pénible et ce n'était pas sans de visibles efforts qu'il gravissait les degrés de la chaire académique où il enseignait depuis plus de trente-cinq années. Son enseignement, il l'avait vivement à cœur, et l'an dernier encore, il avait voulu consacrer ce qui lui restait de forces à reviser et à remanier ses leçons. Ce fut les larmes dans les yeux, en proie à une vive émotion, que, cédant au mal physique contre lequel son énergie morale se sentait impuissante, il vint nous demander, il y a peu de mois, d'être déchargé ds son grand cours de Pathologie interne. La pensée de se séparer de ses chers docteurs, de ne plus appartenir effectivement à notre corps enseignant, lui causait une profonde tristesse; il nous exprima le vœu de pouvoir encore cette année donner son cours de Médecine légale.

Cet espoir, hélas, ne devait pas se réaliser. Le mal dont il était atteint, et dont il constatait avec une vive anxiété les incessants progrès, ne fut cependant point celui qui l'emporta. On raconte que le docteur Hayoit avait, à maintes reprises, déclaré que la mort occasionnée par la pneu-

(1) Discours prononcé le 20 février 1868 à l'occasion du décès de M. le professeur François. *Annuaire*, 1869.

(2) *Pathogénie de l'encephalopathie albuminurique*. 1876.

monie était la moins angoissante et qu'il considérait comme les privilégiés de la Providence ceux qui succombaient à cette maladie, après s'être dûment préparés au grand voyage.

Ne dirait-on pas que la Divine Providence, en récompense du dévouement qu'il avait apporté au soulagement des mourants, daigna condescendre au vœu du cher défunt?

Une pneumonie s'étant déclarée, il y a huit jours, notre bien-aimé collègue reçut les derniers sacrements avec toute sa lucidité d'esprit, répondant avec effusion aux prières du prêtre et offrant à Dieu le sacrifice de sa vie, dans les sentiments de la piété la plus vive. Il se déclarait prêt à rendre ses comptes au divin Maitre, comme le serviteur dont la tâche est achevée. Il avait rempli ses devoirs envers l'Université à laquelle il était profondément attaché, unissant à la fidélité aux traditions académiques le respect envers l'autorité, l'affectueuse bienveillance envers les collègues et le dévouement envers ses élèves qu'il soutenait et encourageait durant tout le cours de leur carrière. Il avait rempli ses devoirs envers sa famille, laissant à une épouse tendrement aimée le souvenir d'une vie irréprochable, et à ses enfants, avec l'exemple des plus nobles vertus, le précieux trésor d'une éducation chrétienne.

D'une piété peu démonstrative, mais solide et convaincue, c'était un chrétien de forte trempe. Il vit venir la mort avec la calme sérénité du Juste.

Le dimanche 16 décembre, il s'endormit doucement dans le Seigneur, entouré des soins affectueux de tous les siens, fortifié par les prières et les exhortations du Ministre de paix et de miséricorde.

Cher et regretté collègue, votre âme profondément religieuse aura entendu sans crainte les touchantes et solennelles paroles que l'Église militante adresse à ses fidèles, au moment du suprême adieu : « Partez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père tout-puissant qui vous a créée, au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous, au nom de l'Esprit Saint qui est descendu sur vous...; qu'aujourd'hui votre demeure soit dans la paix et votre séjour dans la sainte Sion. »

C'est là que vous retrouveront, par la pensée, vos collègues et vos amis en deuil, celle qui fut la pieuse compagne de vos jours, et ces enfants bien-aimés qui perpétueront, dans votre famille, les traditions d'honneur, de science et de foi chrétienne.

DISCOURS

prononcé au nom de la Faculté de Médecine par M. le professeur A. LEMAIRE, dans la salle des promotions, le 11 février 1907.

MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Ce n'est pas sans émotion que je parais à cettre tribune, au sortir de la cérémonie funèbre que nous venons de quitter.

Le cadre qui nous entoure, évoque en mon esprit de grands et indicibles souvenirs.

Songez donc, Messieurs, depuis trois quarts de siècle, cette salle des promotions assiste muette, à l'histoire de la grande institution à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir.

Depuis sa fondation, cinq recteurs magnifiques se sont succédé dans cette chaire à l'ouverture de chaque année académique, en appelant sur ses travaux les bénédictions du Ciel; des générations de théologiens, de philosophes, de juristes, de médecins, d'hommes de science, ont proclamé ici même l'activité toujours renaissante de nos facultés; des milliers d'étudiants ont senti vibrer sous ses voûtes l'enthousiasme de leur jeunesse, heureux de proclamer leur attachement toujours plus étroit à notre *Alma Mater!*

Cette salle a été le témoin de toutes nos heures de joie. C'est ici même, qu'étudiants, nous fêtions le jubilé de nos maitres, au milieu d'un grand concours d'anciens qui venaient revivre dans cette atmosphère, un peu de ce passé universitaire qu'on n'oublie jamais.

Je vois encore comme si c'était hier, la cérémonie de la remise du portrait de notre regretté Venneman, le défilé de trois cents jeunes gens venant serrer la main de leur maitre, et lui même, touché au plus profond de son cœur de la simplicité de ce mouvement spontané, accueillant ses chers élèves, de grosses larmes dans les yeux.

Hélas! ces mêmes voûtes qui tressaillaient naguère au jubilé du maitre, entendaient il y a peu de jours son oraison funèbre, comme elles ont écouté successivement les tributs de regrets, que pieusement l'*Alma Mater* vient apporter après ses prières, au souvenir de ses chers défunts.

Et voilà qu'aujourd'hui encore, notre cortège académique a revêtu son appareil de deuil. Pour la seconde fois cette année, la faculté de médecine en ouvre la marche! On dirait que la mort se venge inexorable, dans les rangs de ceux, dont la mission dans le monde est de lui disputer les hommes. En novembre dernier, elle frappait Venneman en plein épanouissement de son talent, un mois plus tard elle atteignait le doyen d'âge de notre faculté, dont la robustesse avait paru un moment la défier.

Successeur de notre vénéré défunt, je viens rendre aujourd'hui un dernier et solennel hommage à la mémoire d'Émile Hayoit de Termicourt, professeur ordinaire à la faculté de médecine, membre et ancien président de l'Académie royale de médecine de Belgique, président de la Commission médicale provinciale de Louvain-Nivelles, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix civique et de l'ordre du Libérateur, etc.

Émile Hayoit de Termicourt naquit à Quiévrain, le 6 juillet 1832. Issu d'une ancienne et honorable famille, il avait reçu de ses ancêtres, avec leur sang, cette volonté et cette énergie physique qui sont l'apanage des fortes races.

La carrière de l'adolescent et du jeune homme fut marquée chez lui par les plus brillants succès.

Entré de bonne heure au petit séminaire de Bonne Espérace, ses rares facultés et son amour du travail le placèrent d'emblée au premier rang. Ce n'était là que le prélude d'un avenir plein d'espérance, que le jeune Hayoit devait assurer davantage encore à l'Université. Une vocation précoce et irrésistible poussait cet esprit judicieux et réfléchi vers les études médicales.

Entré en 1849 à notre faculté, il enlevait successivement ses grades universitaires avec la plus grande distinction, et cette fois le docteur Hayoit quittait l'Université de Louvain en 1856 avec la secrète espérance de lui revenir un jour.

Les 12 premières années de sa carrière médicale se passèrent dans la petite localité de St-Ghislain, où les talents du nouveau venu l'imposaient bientôt à l'estime de ses confrères et à la confiance des familles.

Messieurs, je ne sais pas de profession médicale, qui exige un ensemble plus complet de tact, de dévouement et de savoir, que celle du médecin dans nos communes rurales et surtout dans nos centres industriels.

Praticien isolé, loin de l'armée des spécialistes, il doit faire face aux situations médicales les plus embarrassantes, avec les seules ressources

de son art à lui; placé au milieu de populations crédules, peu instruites et vivant dans des conditions sanitaires souvent déplorables, sa mission devient éducatrice; c'est lui qui apprend aux classes laborieuses comment on doit vivre, quels sont les ennemis qui les entourent et les moyens à mettre en œuvre pour prévenir leurs assauts. Pour réaliser son but ce médecin doit être un intelligent et un tenace, il lui faut vaincre tous les préjugés, déraciner bien des routines, être au dessus de l'indifférence des hommes et savoir essuyer des revers! Mais son âme surtout doit être celle d'un apôtre, car c'est de sa mission qu'on peut dire en toute plénitude qu'elle est un sacerdoce médical; sa main panse les blessures des humbles, sa bonté déverse ses trésors, dans le cœur des petits, son dévouement est commandé par le désintéressement le plus absolu.

Cette mission admirable, Hayoit l'accomplit pendant la première période de sa vie, avec une charité sans bornes. Le praticien illustre, qui devait se pencher plus tard au chevet des personnages les plus augustes, consacra les prémices de son talent à soulager les souffrances des travailleurs.

L'épidémie de choléra de 1866 mit particulièrement en lumière les belles qualités de son intelligence et de son cœur. Dans ces pénibles circonstances, sa science et son dévouement furent admirablement secondés par cette robustesse de géant, qui lui permettait de développer une activité extraordinaire. Debout jour et nuit, il allait prodiguant ses soins aux malheureux cholériques, rassurant une population entière effrayée, indiquant dans la mesure de nos connaissances prophylactiques de cette époque, les moyens à mettre en œuvre pour s'opposer à l'extension du fléau. Cette année même, le gouvernement reconnaissait l'éminence de ses services, en lui décernant la croix civique.

Messieurs, Hayoit était entré dans la carrière médicale avec l'auréole des plus beaux succès universitaires, une pratique de 12 années avaient mûri son talent et étendu sa réputation au-delà de la région où il exerçait. Ses anciens maitres surveillaient de loin cette jeune intelligence débordante d'activité dont le champ d'action était décidément trop étroit pour elle.

En 1868, le décès du professeur François lui ouvrit les portes d'une carrière académique féconde, dont il consacra le succès pendant près de quarante années.

Le nouveau titulaire des chaires de Pathologie interne et de Médecine légale, débute dans l'enseignement à l'aurore d'une période qui fait

époque dans l'histoire des sciences médicales. L'enseignement doctrinal de la pathologie est arrivé à son apogée, il a atteint le zénith de sa gloire, et s'y complait avec orgueil, sans se douter un seul instant qu'il est proche. . le soleil couchant!

Le domaine des études médicales est à ce moment nettement limité. L'anatomie nous a livré presque entièrement les secrets de la structure macroscopique de l'homme; par contre l'histologie, c'est-à-dire l'anatomie de texture, pose encore les fondements de ses principes généraux; la physiologie a jalonné ses grandes routes, mais n'a pas encore tenté l'exploration des sentiers, la pathologie médicale est essentiellement clinique, son activité se partage entre le lit du patient, où elle précise les symptômes des maladies et la salle d'autopsie, où elle en contrôle les ravages. Et encore! les procédés d'exploration sont rudimentaires, la chimie et le microscope n'ont pas encore apporté leur tribut actuel au diagnostic, pas plus qu'il ne nous ont révélé davantage la nature intime des lésions.

Dans des conditions semblables, l'origine des maladies restait entourée de mystères en apparence impénétrables; la pathologie générale se débattait sous un fatras d'hypothèses aussi éphémères que retentissantes, et une theurapeutique rationnelle, semée dans un terrain aussi stérile, devait nécessairement végéter.

Qu'elle devait être décevante, Messieurs, la vie médicale à cette époque! Je comparerais volontiers le médecin d'alors, à cet officier debout sur un champ de bataille, qui voit tout autour de lui tomber ses camarades, et qui cherche en vain l'ennemi à l'horizon!

Mais l'heure des incertitudes a sonné. Une médecine expérimentale nouvelle va naitre, elle s'emparera des progrès de la physique et de la chimie, et successivement une série de sciences jeunes et fécondes, l'anatomie pathologique microscopique, la bactériologie, la chimie biologique vont pénétrer enfin les ténèbres médicales d'autrefois, créer la chirurgie et l'hygiène moderne, et donner à la thérapeutique une orientation nouvelle.

Messieurs, lorsqu'une science vieille comme le monde (et la médecine est dans ce cas), est l'objet d'une renovation, elle fait parmi les savants qui la cultivent et l'honorent deux catégories d'adeptes : les uns, ce sont les jeunes, les fougueux, les emportés, bataillent aux avants-postes, ils sont les pionniers hardis qui vont jalonner les voies nouvelles; les autres plus âgés, plus prudents, un peu sceptiques, puisent dans les découvertes des premiers les éléments qui peuvent faire progresser le

domaine de leur enseignement, et gardent religieusement du passé ce dont leur expérience leur a permis d'apprécier la valeur.

Hayoit appartient à cette seconde catégorie.

Formé à l'école des doctrines, il reconnait qu'elles sont plus métaphysiques que physiologiques et que désormais, « seuls les faits basés sur l'expérience et l'observation font autorité en médecine ». Par contre, il n'admet qu'une seule école d'expérimentation : la clinique. Sous ce rapport sa profession de foi médicale, faite le jour de la remise de son portrait en 1880, est nettement précisée.

« Quelques services que puissent rendre à la médecine, l'anatomie » pathologique et la physiologie, dit-il, la science doit céder le pas à » l'observation clinique. La science peut nous donner l'explication des » phénomènes, elle pourra nous faire de mieux en mieux connaître » dans l'avenir, les causes et la nature des maladies, elle pourra nous » faire mieux concevoir leur mécanisme et mieux apprécier l'action des » agents thérapeutiques, mais toujours, comme l'a dit Claude Bernard, » la clinique doit nécessairement constituer la base de la médecine. »

C'est fidèle à ces principes qu'il conçut et développa son enseignement durant toute sa carrière académique.

Il estimait que la formation théorique du jeune médecin, n'appartenait pas au domaine de ses cours. Aussi n'entrait-il jamais dans de longues dissertations sur les causes et les origines des maladies, qu'il jugeait suffisamment exposées dans d'autres leçons. Il était de même toujours bref dans ses descriptions anatomiques, il exposait les lésions d'un état morbide, non pas pour en faire pénétrer la nature intime, mais pour y rattacher le symptôme ou établir la fréquence d'une complication. Par contre, lorsqu'après avoir esquissé le mode de développement d'une affection et les troubles apportés par elle dans les organes, il abordait l'étude de leurs manifestations cliniques ou les éléments du diagnostic, Hayoit était sur son terrain et nous sentions le maître.

Messieurs, en pathologie il existe moins des maladies que des gens malades. Chaque patient réagit différemment vis-à-vis des mêmes agents morbides, et partant, il possède en quelque sorte sa symptomatologie originale. Il en résulte que le cadre symptomatique d'une affection est nécessairement très varié, ce qui complique singulièrement son exposé didactique.

Notre ancien maitre avait ce talent de mettre les éléments essentiels du diagnostic particulièrement en valeur. Que de fois, après l'exposé d'une manifestation morbide compliquée, s'arrêtait-il en jetant un

regard de pitié, je dirais presque attendrie, sur son jeune auditoire un peu effrayé de la difficulté d'une situation donnée. Il en résumait alors en quelques mots les caractères, tels que les lui avait appris sa rare expérience et, comme par enchantement, les confusions se dissipaient dans nos esprits.

Il ne pouvait en être autrement. Doué d'un rare esprit d'observation, d'un jugement prompt et sûr, d'une érudition remarquable, nul mieux que lui n'avait les qualités requises pour guider efficacement la jeunesse médicale dans le dédale de ces catacombes vastes et tortueuses, que représente l'étude de la pathologie interne. Durant un long et patient pèlerinage, chaque pas en avant crée pour l'étudiant une difficulté nouvelle, il risque de se perdre aux nombreux carrefours que le diagnostic multiplie sur son chemin, s'il n'a pour le guider le fil précieux du maitre, le long duquel il cheminera lentement durant deux années, pour voir enfin la lumière.

Ce dédale, Hayoit l'avait exploré dans tous ses détails durant cinquante années d'une pratique médicale sagace et féconde, il en avait parcouru tous les détours et ses ombres les plus épaisses n'avaient pas résisté à la pénétration de son regard. Aussi est-ce avec un succès éclatant qu'il l'a fait parcourir à presque la moitié du corps médical belge actuel.

Durant tout le cours de sa carrière académique, il se gagna la confiance de ses élèves par la clarté de ses exposés, la netteté de ses déductions, la rigueur de sa méthode. A cet hommage rendu au talent, s'ajoutaient les universelles sympathies qu'il s'était acquises par sa grande bienveillance et l'intérêt paternel qu'il témoignait à ses jeunes gens, non seulement durant leurs études, mais plus particulièrement dans les difficultés sans nombre du commencement de leur carrière. Aussi 12 ans à peine s'étaient-ils écoulés depuis les débuts du jeune professeur, que ses élèves et anciens élèves lui offraient son portrait en une manifestation solennelle de reconnaissance, à laquelle prit part tout ce que la Belgique compte d'éminent parmi les praticiens.

Ce jour là, leur président, le docteur Moeller, précisait en ces termes l'éloge de notre regretté collègue : « Il me tarde Monsieur, disait-il, de vous rendre un hommage qui à lui seul justifierait la fête d'aujourd'hui. Certes le talent, l'érudition, la méthode que vous déployez dans votre enseignement sont dignes d'admiration, mais à ces mérites scientifiques vous joignez les qualités du cœur qui font de vous un guide affectueux et un ami dévoué. On peut dire que vous réalisez le type du maitre. »

En dehors des heures consacrées à son enseignement, la carrière médicale d'Hayoit fut absorbée entièrement par la pratique de son art. Outre la clientèle nombreuse qui assiégeait sa porte, les appels venus de tous les coins du pays obligeaient cet élu de la profession à voyager sans trève. Ses anciens élèves embarrassés recouraient volontiers aux lumières du maître, qui les avait si brillamment guidés durant leurs études, et strouvaient toujours en lui un conseiller bienveillant et utile.

Le maître lui, s'était en quelque sorte identifié avec l'exercice de la médecine. Son activité inlassable lui commandait cette vie intense dont il sentait le besoin dévorant; l'observateur patient et judicieux avait soif de faits, le clinicien expérimenté resplendissait dans toute sa plénitude aux prises avec la maladie, dont il pénétrait tous les secrets avec le même calme, la même méthode, la même précision qu'il apportait à la décrire. Ses ressources thérapeutiques étaient inépuisables, il avait dans leur efficacité une foi absolue; il méprisait profondément l'école médicale sceptique moderne et n'admettait point qu'on assistât à l'évolution d'une maladie en témoin passif. Pour cet homme d'action la victoire était proportionnée à l'intensité du combat.

Elle fut admirable dans son unité, cette carrière du professeur-praticien, dont les deux personnalités se complétaient dans Hayoit d'une manière absolue, parfaite. Quand le maître montait en chaire, son enseignement brillait par l'expérience d'une pratique médicale célèbre, comme peut-être on n'en réalisera plus. Quand le praticien se penchait au chevet d'un malade, il apportait au soulagement de ses misères, l'autorité d'une érudition vaste, basée sur les connaissances académiques.

Cette dualité était servie à souhait chez Hayoit, par une prestance physique, qui contribuait singulièrement à rehausser le prestige de sa valeur scientifique. Sa haute stature en imposait, aussi bien dans le cadre de l'auditoire, où elle commandait le respect qu'au sein d'une famille alarmée, où elle ramenait tout d'abord avec elle, le calme et l'espérance. Son visage n'avait pas l'expression d'apôtre d'un Lefebvre, mais bien l'énergie des traits d'un homme calme, décidé, maître de ses actes. La bonté qui émanait de toute sa personne. tempérait par sa douceur, le relief un peu accentué de sa physionomie.

Messieurs, je vous ai fait une bien pâle description de ce que fut Hayoit dans l'exercice des deux grandes missions, l'une éducatrice, l'autre professionnelle, auxquelles il voua entièrement sa vie. Absorbé par les difficultés et les labeurs d'un enseignement quotidien, perdu

dans le tourbillon d'une clientèle exigeante qui ne lui laissait pas un moment de répit, il ne connut pas l'intérêt puissant des recherches scientifiques personnelles, vers lesquelles son intelligence avide se sentait attirée, mais pour la réalisation desquelles il faut des loisirs. Quand on considère d'un peu près l'extraordinaire intensité de sa vie professionnelle, on se demande avec étonnement comment il a pu en distraire le temps nécessaire pour édifier les quelques travaux qu'il laisse après lui.

En dehors de la publication de ses leçons, œuvre considérable en sept volumes, qui condensent en un style clair les faits nombreux que son expérience avait accumulés, il présenta à l'Académie de médecine deux mémoires dont le plus important, paru en 1874, traite de la *Pathogénèse de l'encéphalopathie albuminurique*. L'auteur y fait un exposé critique des idées maitresses qui régnaient à cette époque sur le mécanisme de l'urémie. Ce travail fut l'objet d'un accueil flatteur. La commission chargée de l'examiner disait par l'organe de son rapporteur M. Cousot : « Ce n'est pas un mince mérite que de pouvoir aborder avec » l'érudition nécessaire, les questions dans lesquelles, la chimie médi- » cale, l'anatomie et la physiologie pathologique, ont accumulé tant de » données en apparence contradictoires, et de porter la lumière d'une » sainte critique dans cette multitude de documents, d'expériences, » d'autopsies, de théories diverses. » Et il concluait : « c'est le service » que le travail du docteur Hayoit a rendu à la science. »

Ce mémoire, joint à la haute valeur professionnelle de notre ancien maitre, lui ouvrit les portes de l'Académie en 1876.

Messieurs, me voilà arrivé au bout de ma tâche. Toutefois je ne voudrais pas descendre de cette tribune sans vous rappeler ce que fut l'homme de bien dans sa simplicité et sa bonté !

Les rares qualités du professeur, jointes à son grand talent professionnel, devaient nécessairement lui attirer le succès. Hayoit en connut le charme dans toute sa plénitude, mais les honneurs ne l'enivrèrent point. Le modeste médecin de St-Ghislain, devenu un maitre réputé et un praticien illustre, ne cessa jamais de considérer sa profession, comme une mission dans laquelle le cœur et le dévouement doivent jouer un rôle aussi grand que l'intelligence et le savoir. Arrivé aux sommets d'une réputation médicale égale à celle des Lefebvre et des Craninex, il connut la confiance et l'amitié des grands et des privilégiés de ce monde. Sa modestie n'en conçut jamais d'orgueil. Ces témoignages de considération apportés à sa personne, n'étouffèrent jamais en lui la

sollicitude bienveillante que toute sa vie il apporta au soulagement des déshérités. Sa charité envers eux était inépuisable ; il aimait de se pencher à leur chevet, et se plaisait à déverser sur leurs blessures, les trésors de son expérience et de son cœur. Alors même que son grand âge alourdissait ses pas, il ne manqua pas, dans plus d'une circonstance difficile, de répondre à l'appel du plus humble des ouvriers.

Par dessus tout, le cœur du maître était sensible à l'attachement de ses élèves et de ses confrères, à la formation desquels il avait présidé pour la plupart.

Il considérait leur amitié respectueuse comme la récompense d'une vie de dévouement entièrement consacrée à leur éducation et au succès de leur carrière. Il trouvait dans leur admiration et leur estime, la communion vivace des principes scientifiques et professionnels qu'il s'était attaché à leur inculquer, qui lui étaient chers et auxquels il resta fidèle jusqu'à sa mort.

La Providence réservait à son grand âge l'occasion de recevoir encore une fois, au couchant de sa carrière, un témoignage éclatant de cette amitié et de cette estime confraternelles.

Au mois de juillet dernier, les médecins de la ville et de la banlieue, réunis chez lui, fêtaient le cinquantenaire professionnel de notre éminent collègue. Manifestation touchante dans sa simplicité, à laquelle le maître n'avait consenti qu'à la condition qu'elle fût intime, pour qu'il pût savourer davantage la douceur de ses larmes et sentir plus étroitement les liens d'affection de cette grande famille médicale pour l'aïeul vénéré !

Cette fête devait être le couronnement de la carrière du professeur et du médecin. Trente-huit années d'un travail âpre et quotidien, consacrées à l'enseignement, cinquante années d'une pratique médicale de tous les instants, poursuivie sans trêve et sans répit, avaient fini par épuiser ce géant robuste dont l'organisme puissant semblait marqué du sceau des centenaires.

Toutefois son intelligence restait lucide comme au temps de sa splendeur physique, et son indomptable volonté n'admettait pas que ce corps, auquel elle avait commandé jusque là, sans lui accorder jamais un moment de repos, s'avouât vaincu.

Aussi est-ce avec regret, et sur les instances de sa famille qu'il se décida à prendre une retraite partielle et à abandonner la chaire de pathologie interne où son intelligence ouverte avait connu les plus belles heures de son existence. Toutefois ce tenace, qui ne pouvait

concevoir la vie sans l'activité, demanda à conserver l'enseignement semestriel de la médecine légale.

Il aurait dû faire aujourd'hui même, dans ces Halles universitaires, sa première leçon cette année. Mais la Providence en avait décidé autrement. Le 16 décembre dernier, notre vénéré maître succombait aux atteintes d'une pneumonie et s'endormait doucement dans le Seigneur, dans les sentiments les plus purs de foi et de résignation chrétiennes.

Messieurs, c'est sous l'empire d'une profonde émotion et le poids d'une responsabilité bien lourde, que nous, les derniers venus à l'université, effaçons, trop souvent, hélas ! de nos tablettes académiques, les noms de nos maîtres les plus illustres !

Hayoit de Termicourt n'est plus. Après Ledresseur, Lefebvre, Hubert, Venneman, il est allé recevoir là-haut la récompense de ses vertus et rejoindre ses maîtres à lui, les ouvriers de la première heure !

Le souvenir d'Hayoit restera vivant parmi nous, comme la personnification de l'intelligence fécondée par le travail et du dévouement éclairé par la charité.



JULES MARCHAND
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES

Notice sur la vie et les travaux de M. le professeur MARCHAND.

Le 9 avril 1907 s'éteignit, à Forest lez-Bruxelles, où il s'était retiré depuis quelque temps, JULES MARCHAND, docteur en sciences physiques et mathématiques, ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines, professeur émérite à l'Université de Louvain. Avec lui disparut un des plus anciens professeurs de l'Institut agronomique, et une des chevilles ouvrières de cette Ecole, un maître dévoué, sympathique à ses collègues et à ses élèves, un travailleur consciencieux, un savant épris d'idéal, un homme de devoir, un chrétien modèle.

Jules Marchand naquit à Arquennes (Hainaut) le 6 juillet 1840.

Il fit ses études humanitaires au Petit-Séminaire de Bonne-Espérance et y fut le condisciple d'Emile Hayoit de Termicourt, qu'il devait retrouver plus tard comme collègue à l'Université et dont le nom devait figurer à côté du sien dans le nécrologe universitaire.

Cette période de sa jeunesse avait laissé dans l'âme de Marchand le meilleur souvenir, et ce fut plus tard un de ses plaisirs les plus doux de reprendre tous les ans le chemin de Bonne-Espérance pour y revivre pendant quelques heures la vie de collège en société de ses anciens maîtres et amis. Il rendait ainsi hommage à l'éducation qu'il avait reçue au Petit-Séminaire, et qui d'ailleurs avait laissé dans son âme une empreinte profonde.

En effet, au sortir même des humanités il manifeste nettement la tendance d'esprit qu'il conservera pendant toute sa carrière : à l'Université de Louvain où il s'est rendu pour étudier les sciences exactes, une prédilection déjà marquée pour les matières spéculatives le porte d'abord vers les études du doctorat en sciences physiques et mathématiques. Il conquiert le diplôme de docteur le 3 avril 1866, et y joint le 17 octobre 1868 celui d'ingénieur des arts et manufactures, du génie civil et des mines.

A sa sortie de l'Université il fut attaché comme ingénieur au charbonnage de la Société Monceau-Fontaine. A sa place, d'autres jeunes gens, heureux d'avoir trouvé une position, et se cantonnant dans leur petite besogne journalière, auraient abandonné toute aspiration vers un idéal;

ou bien, en possession de ses diplômes et visant plus haut, auraient concentré toutes leurs énergies en vue d'une brillante carrière dans l'industrie. Marchand n'avait en lui ni les entraves d'une indolence naturelle, ni l'aiguillon d'une ambition intéressée. Mais il s'aperçut bientôt qu'un autre sentiment plus profond avait envahi son âme. Il avait entrevu à Louvain, à l'école de notre illustre Gilbert, la jouissance que procure au savant la vérité étudiée pour elle-même; son cœur enthousiaste et son esprit naturellement curieux s'étaient laissé captiver par le charme magique de la science, et depuis cet instant du plus profond de son être une aspiration montait d'abord vague et confuse, de jour en jour plus nette et plus impérieuse, le poussant avec un effort irrésistible vers les études théoriques. Il n'y tint bientôt plus, et c'est ainsi que nous le voyons, dans un admirable élan de désintéressement, renoncer, le cœur léger, au bel avenir que son activité et ses diplômes lui promettaient dans l'industrie, pour accepter une modeste place de professeur de mathématiques à l'Ecole industrielle de Mont-sur-Marchienne.

Il y enseigna la géométrie analytique, la géométrie descriptive et la physique; ensuite il fut professeur de mathématiques, de 1871 à 1876, au collège des Joséphites à Louvain, et enfin, pendant deux ans, de mathématiques et de sciences naturelles à l'école normale de Mons.

Ses talents et les succès de son enseignement attirèrent l'attention, et lorsqu'il s'agit, en 1879, de nommer en remplacement de M. V. Massalski un directeur et professeur de mathématiques à l'Institut préparatoire annexé à l'Université catholique pour l'admission aux Écoles spéciales, ce fut sur lui que tomba le choix du Recteur. La charge qui lui fut confiée n'était pas légère, car il est malaisé de donner l'enseignement dans toutes les parties des mathématiques à des jeunes gens de préparation très inégale. Mais il s'y dévoua de tout cœur et pendant treize ans déploya au service de son enseignement toutes les ressources de son talent et de son zèle. Pour remédier dans la mesure de ses forces au défaut de préparation de ses élèves, il mit à profit le peu de loisirs qu'il avait, et rédigea à leur intention des manuels où ils pourraient compenser par eux-mêmes l'insuffisance de leur éducation première. C'est ainsi que parurent les volumes :

La science du nombre en général.

Des rapports et des proportions, des progressions et des logarithmes.

Cours d'algèbre.

Annexes au cours d'algèbre.

Étude élémentaire sur les fonctions exponentielles, logarithmiques et circulaires.

Géométrie analytique plane.

Dans ces ouvrages l'auteur se place exclusivement au point de vue des élèves auxquels il s'adresse. Laissant de côté les longs développements, il expose les grandes lignes d'une matière, les questions essentielles; celles-là il les traite complètement, avec le souci évident d'une grande clarté, qui ne laisse pas le moindre doute dans l'esprit du lecteur.

En même temps qu'il enseignait à l'École préparatoire, il fut chargé des interrogations sur le calcul infinitésimal et sur la mécanique analytique, cours donnés aux Écoles spéciales par M. Gilbert.

En 1878 NN. SS. les Évêques de Belgique, voulant doter le pays d'un enseignement supérieur de l'agriculture, à l'instar de ce qui existe en Angleterre et en Allemagne, fondèrent, comme annexe à l'Université, l'École supérieure d'agriculture, qui fut incorporée, en 1883, dans la Faculté des sciences sous le nom d'Institut agronomique. Marchand dès 1879, fut appelé à y enseigner le génie rural et bientôt après la physique expérimentale et la physique industrielle. Il y fut donc un des ouvriers de la première heure, et à côté de ces professeurs d'élite qui s'appelaient J.-B. Carnoy, Cartuyvels, de Marbaix, Proost, pour ne nommer que ceux qui nous ont quittés, il contribua pour sa part au bon renom qu'acquit bientôt la jeune École. Voici comment il en esquisse le vaste programme dans le discours qu'il prononça en 1890, lors de la remise solennelle de son portrait :

« Oui, la science agricole existe, et pour l'acquérir l'agronome sérieux » ne peut pas se contenter, comme l'ingénieur ordinaire, de faire appel » à une partie de la science seulement, il doit embrasser, dans l'objet » de ses connaissances, successivement les trois règnes :

» Le règne minéral par l'étude de la mécanique, de la physique, de » la chimie, de l'agrologie.

» Le règne végétal par l'étude de la botanique et de ses nombreuses » applications.

» Le règne animal par l'étude de la physiologie et de la zootechnie.

» Enfin cet ensemble de connaissances doit être couronné par la » science de la psychologie et du droit social, car pour l'ingénieur de » Louvain, l'industrie, qu'elle soit agricole ou autre, n'est pas une vaste » machine dont l'ingénieur serait le conducteur et chacun des ouvriers » un rouage plus ou moins important. Non, les ouvriers sont des » natures intelligentes et libres, dont le chef est un patron, c'est-à-dire » un père de la grande famille industrielle. »

Ses leçons à l'Institut agronomique furent condensées et publiées en manuels sous les titres suivants :

Physique expérimentale. C'est un cours complet de physique simple clair, à développement un peu inégal; certaines parties la mécanique par exemple y sont très largement traitées. Nous y reviendrons à propos de la seconde édition.

Géodésie agraire, arpentage, levé des plans, nivellements. Ce manuel contient un exposé des principes et des méthodes; la description des exemples numériques.

Hydraulique; irrigation et drainage; partage des terrains; topographie. L'auteur y expose les principes qui régissent l'équilibre et l'écoulement des liquides, avec des applications numériques; le jaugeage des cours d'eau; les principes et méthodes de l'irrigation et de la topographie.

Mécanique générale. On y traite des mouvements des solides; du travail et de la force vive; des machines simples; des machines à vapeur, à gaz et à pétrole; de la théorie du frottement, du rendement.

Physique industrielle. Les principaux chapitres de ce traité se rapportent aux combustibles, aux chaudières, aux appareils de chauffage et à l'éclairage.

En 1890 la chaire de physique expérimentale, en première candidature en sciences naturelles préparatoire à la médecine, devenue vacante par le décès de M. le professeur Albert Van Biervliet, fut confiée à M. Marchand en même temps que la direction du laboratoire des manipulations physiques annexé à ce cours. Il occupa cette chaire jusqu'à sa retraite. Pour ces élèves il fit paraître une seconde édition complètement remaniée de son manuel de physique expérimentale. Comme dans la première édition le développement est inégal : certaines parties, notamment la théorie des lentilles, sont exposées très longuement au détriment d'autres matières. Mais on doit reconnaitre que généralement ces longs développements portent sur des points immédiatement utiles aux élèves, futurs ingénieurs agricoles ou médecins. On peut regretter aussi l'introduction dans un manuel destiné à la candidature en sciences naturelles, de certaines formules du calcul différentiel. Mais on doit reconnaître d'autre part la grande clarté et l'exposition méthodique des matières. La partie concernant l'électricité est incontestablement la plus remarquable. La notion du potentiel par exemple y est donnée d'une façon complète; définition expérimentale, analogie avec d'autres phénomènes physiques, expression mathématique du

potentiel en un point donné du champ, définition du potentiel basée sur la notion du travail. La loi d'Ohm, la loi de Joule, la théorie de la pile, de la dynamo sont aussi très heureusement traitées : somme toute cette partie du manuel est un excellent exposé élémentaire de l'électricité.

La grande somme de travail fourni en 1903 dans la rédaction de cette seconde édition de son traité permettait d'espérer que pendant longtemps encore l'auteur occuperait sa chaire de physique. Hélas il devait en être autrement. Sa robuste constitution qui jusque là avait supporté allègrement la charge écrasante d'un laborieux professorat, finit par céder. Dans le printemps de 1904 il sentit ses forces l'abandonner. A la fin du deuxième trimestre de l'année 1903-1904 il dut renoncer à ses cours, et en 1905 il fut promu à l'éméritat. Dans sa retraite il remerciait la Providence de lui avoir donné le temps de se préparer à la mort en se détachant de tout lien terrestre. Il le fit en vrai chrétien, et décéda pieusement le 9 avril 1907.

Jules Marchand a servi l'Université pendant vingt-cinq ans avec un dévouement et un désintéressement exemplaires.

Il était avant tout un travailleur consciencieux; ses manuels témoignent à la fois de son activité et du soin qu'il mettait à se tenir au courant des derniers progrès. Il a borné cette activité à l'enseignement, mais il y a fait preuve de grandes qualités. Servie par un organe magnifique, sa parole nette et précise commandait l'attention. Pour la physique en particulier il avait fait sien le principe de Bacon qu'il a mis en épigraphe à son manuel : « Si l'expérience n'est pas dirigée par la » théorie elle est aveugle; si la théorie n'est pas soutenue par l'expé- » rience elle devient trompeuse et incertaine. » Ses écrits portent une empreinte bien personnelle, car en insistant d'une part sur les parties pratiques et les applications, il remonte ailleurs aux principes les plus élevés. Ceci était un de ses traits caractéristiques. Il aimait la science non par vulgaire utilitarisme, mais pour elle-même, et entre toutes il scrutait de préférence ces grandes vérités qui sont à la base de tout l'ordre scientifique et constituent ce qu'on a appelé la philosophie des sciences. Pour les acquérir aucun sacrifice ne lui coûtait, et on l'a vu, à l'exemple d'illustres savants, s'asseoir, déjà professeur, sur les bancs, et redevenir disciple afin de mieux s'assimiler la pensée intime des maîtres de la philosophie.

Le spectacle assurément n'était pas banal, car à cette époque les études philosophiques n'étaient guère en honneur parmi ceux qui cultivaient

les sciences naturelles. Un physicien de grand renom, M. Chwolson, dans une brochure qui est un modèle de haute vulgarisation scientifique (1), note en son style original, que le fait était général. « Un peu » partout dans le monde des sciences naturelles le mot philosophie » était considéré comme synonyme d'absurdité, et dans mainte discus- » sion on entendait comme argument décisif : « Mais cela, c'est de la » philosophie ! » en traduction libre : « Mon cher collègue vous dites » un non-sens ». Un égal sentiment de défiance à l'égard des sciences » naturelles règnait chez les philosophes ». L'origine de cette querelle date de fort loin, et sans doute, indépendamment d'autres causes, il semble qu'il faut y voir avec Chwolson un dernier vestige de l'antipathie qu'avait provoquée chez les partisans des sciences expérimentales la méthode a priori par laquelle la Scolastique à son déclin, au lieu d'étudier la nature en elle-même, en demandait le secret à des commentaires étranges, où l'on déformait la pensée d'Aristote. Cet abus a prévalu plus longtemps qu'on ne le croirait, à tel point qu'en 1683 on pouvait écrire : « Ainsi l'on s'est plus occupé à estudier Aristote que la » nature, qui peut-estre n'est pas à beaucoup près si mystérieuse que » luy; il y a mesme mille choses qu'elle dit nettement à qui les veut » entendre. Mais quoy ! ce n'est pas la coûtume, on ayme mieux écouter » Aristote et les anciens, et c'est ce qui fait que l'on avance si peu » (2).

Cette « coûtume » si enracinée, dont la méthode vouée d'avance à la stérilité décourageait les expérimentateurs, a sans doute été la cause principale du désaccord entre la philosophie et les sciences naturelles. Et cependant, pour ne parler que de la physique seule, comme les points de contact entre son domaine et celui de la philosophie sont nombreux ! Ce sont d'abord les trois grands principes qui sont à la base de la physique moderne : la conservation de la matière, la conservation de l'énergie et le principe de l'entropie. Ce sont ensuite le principe de l'inertie, la loi de la gravitation, la constitution de la matière, l'hypothèse de l'éther. Ce sont encore des questions d'une portée générale, telles que celle concernant le rôle de l'hypothèse dans la science. Combien ces graves problèmes, par leur ampleur et leur intérêt, s'imposent à l'attention du penseur qui réfléchit aux mystères de la nature ! Et puisque plusieurs de ces principes sont d'une acquisition relative-

(1) Chwolson. *Hegel, Haeckel, Kossuth und das zwölfte Gebot*. Braunschweig, 1906.

(2) Rohault. *Traité de physique*, t. I, Préface. Paris, 1683.

ment récente, on comprend que de nos jours plus d'un philosophe n'hésite pas à en faire le sujet de ses méditations, et que le physicien de son côté demande à la philosophie d'éclairer de ses lumières ces vérités primordiales. Ainsi les tentatives de rapprochement dans les deux camps devenant de plus en plus fréquentes, la mésintelligence qui a si longtemps séparé deux branches du savoir humain semble s'effacer graduellement et tend à disparaître.

Notre intention n'est pas ici, il serait d'ailleurs superflu de le faire à Louvain, de signaler les efforts des philosophes qui veulent concilier les principes fondamentaux de la physique avec les déductions d'une saine doctrine; mais on nous permettra de rappeler que les expérimentateurs de leur côté sentent de plus en plus la nécessité de se rapprocher de la philosophie. Les noms ici viennent en foule sous la plume : c'est Helmholtz, aussi admirable dans ses spéculations théoriques que dans ses recherches expérimentales; c'est Hertz, trop tôt enlevé à la science, dont les célèbres expériences confirmèrent les déductions hardies de Maxwell, et qui étudia dans un livre très remarqué les « Principes de la Mécanique »; Boltzmann, un des maîtres de la physique, qui enseigne en même temps la physique mathématique et les « principes de la philosophie des sciences »; Ostwald, un des chefs de l'école physico-chimique allemande, qui écrit un ouvrage « Leçons de philosophie des sciences » et publie les « Annales de la philosophie des sciences ». Ailleurs l'illustre lord Kelvin, promoteur de la télégraphie sous-marine, énonce la portée philosophique de la loi de l'entropie, et poursuit dans d'innombrables travaux l'étude de la constitution de la matière. Arrhenius, créateur de la théorie des ions, apporte sa contribution à la cosmologie. Le grand géomètre et physicien français, H. Poincaré, dont les traités de physique mathématique et de mécanique céleste jouissent d'une autorité incontestée, collabore à des revues de philosophie et publie sur les relations entre la philosophie et les sciences physiques des livres célèbres qui sont entre les mains de tous. Duhem, un des pionniers des théories physico-chimiques, préconise hardiment le retour à l'ancienne philosophie des qualités, à « la physique dont Aristote avait esquissé les grandes lignes » (1).

L'étude de ces questions élevées n'est pas d'un abord facile : il faut pour y pénétrer un bagage de sciences physiques et mathématiques

(1) P. Duhem. *L'Évolution des théories physiques*, 1896, p. 38.

assez considérable, mais on conçoit que sur un esprit comme celui de Marchand, admirablement préparé, naturellement enthousiaste et avide de savoir, elles aient exercé un attrait puissant et qu'il s'y soit voué avec une véritable passion.

Un autre trait caractérisait la science de notre collègue : il étudiait en chrétien. Il tenait, avec Cauchy, « que les savants de nos jours sont » bien assurés de raisonner juste lorsqu'ils tirent, non seulement du » spectacle que les mondes offrent à notre admiration, mais encore des » conquêtes de la science et en particulier des découvertes modernes, » cette conséquence très légitime que les merveilles de la nature sont » l'œuvre d'une puissance, d'une sagesse, d'une intelligence infinie (1). » Voici en quels termes elevés il s'adressait aux étudiants lors de la remise de son portrait : « D'ailleurs, Messieurs, qu'on le sache bien, c'était » aussi un croyant en Dieu que cet illustre Newton qui se découvrait » respectueusement en entendant prononcer le nom de l'auteur du » monde; que ce Képler qui, après avoir decouvert les lois de la » gravitation, se mettait à genoux, et dans une prière sublime qui nous » a été conservée, remerciait Dieu, l'auteur de ces lois, de ce qu'il » avait été admis le premier à les contempler. Et l'illustre Cauchy, ce » membre zélé des Conférences de St-Vincent de Paul, qui, au milieu » de ses savantes leçons sur la physique mathématique, aimait à faire » des digressions sur les preuves de l'existence d'un Être suprême, » principe et fin de toute chose. Et plus prés de nous le Directeur de » notre observatoire royal dans le savant ouvrage de climatologie qu'il » vient de dédier à l'agriculteur belge, ne nous donne-t-il pas, par son » étude du système admirable de compensation, destiné à maintenir » sur notre globe les conditions essentielles de la vie, la preuve la plus » frappante de l'ordre, de la sagesse et de la bonté admirable de la » Providence? « C'est, dit M. Folie, un devoir sacré pour ceux qui croient » » (et le nombre en est grand encore, même et surtout parmi les sa- » » vants les plus illustres) de combattre ces doctrines malsaines, fruit » » périodique de la licence, du relâchement moral, de l'abaissement » » des caractères, qui suit d'ordinaire les époques de trop grande » » prospérité matérielle, et c'est en acquit de ce devoir surtout que » » nous allons retracer, d'après les plus grands météréologistes de » » tous les pays et de tous les temps les sublimes harmonies providen- » » tielles de la mer et de l'air. »

(1) *Œuvres complètes d'Augustin Cauchy.* Série I, tome IX, p. 245.

Les convictions religieuses de Marchand et ses sentiments profondément chrétiens lui inspiraient dans ses relations avec ses collègues une droiture et une loyauté que tous se plaisaient à reconnaitre; dans ses rapports avec les étudiants une aménité et une bonté inépuisables.

Ceux-ci d'ailleurs lui en furent toujours profondément reconnaissants. Ils le lui montrèrent solennellement le jour où, en une belle manifestation en l'honneur de M. Marchand et de son collègue M. Theunis, ils donnèrent à ces deux maitres dévoués un témoignage public d'estime et de reconnaissance en leur offrant leur portrait lithographié. Cette solennité joyeuse eut lieu le 1 juin 1890. M. le comte François van der Straten Ponthoz, président de la Société centrale d'agriculture, au nom du Comité, et M. le comte Raymond du Val de Beaulieu, au nom des étudiants, firent l'éloge des héros de la fête, et leur exprimèrent en termes heureux toute l'étendue de leur affection et de leur gratitude.

Les grandes qualités de Marchand et les services rendus par lui a l'enseignement furent reconnus aussi par Sa Majesté le Roi des Belges, qui l'avait nommé chevalier de son ordre, et décoré de la croix civique de 1re classe.

Dans ce qui précède nous avons essayé de retracer la carrière académique de M. Marchand. Il nous resterait, pour achever de la dépeindre, à dire ce qu'il fut comme homme privé et comme chrétien. Mais, pour cette partie de notre tâche, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les belles paroles que M. le professeur Janssens, doyen de la Faculté des Sciences, prononça sur la tombe du regretté défunt, et qui méritent sous tous rapports d'être conservées.

« Tel il se manifeste dans la vie scientifique, tel aussi nous le voyons » dans sa vie privée, et ceux qui ont eu le bonheur de le connaitre dans » l'intimité du foyer domestique pourraient nous dire comment en » toutes choses il s'inspirait d'un motif supérieur, comment dans l'ac- » tion, avec une précision admirable il parvenait à choisir ce qui le » rapprochait le plus de l'idéal du chrétien.

» Rien ne lui coûtait quand il s'agissait de ce qu'il considérait comme » son devoir ou ce qui pouvait encourager une grande idée. Aussi a-t-on » pu admirer sa grandeur d'âme quand pendant la période pénible de » notre glorieuse lutte pour l'enseignement confessionnel, il donna le » terrain et les bâtiments pour l'école libre d'Arquennes, son lieu de » naissance.

» Aussi Jules Marchand nous apparait-il comme le *vir justus*, l'homme » de droiture et de devoir. Il n'admettait pas que le chrétien puisse

» hésiter un moment devant ce qu'il considère comme bon. Aussi se
» conformait-il à cet idéal et, en père de famille éclairé, voulait-il que
» tout autour de lui s'inspirât des motifs élevés qui déterminaient sa
» propre action.

» Il était l'époux incomparable et il a pu constater à la fin de ses
» jours, quand une pénible infirmité avait rendu si difficile la manifes-
» tation extérieure de ses désirs et de sa pensée restée toujours vive,
» combien l'admirable compagne de sa vie était parvenue à confondre
» son existence avec la sienne jusqu'à pénétrer dans sa pensée intime
» et à prévenir, avec une divination vraiment extraordinaire, le désir
» à peine formulé.

» C'est aussi pendant cette époque douloureuse de son existence que
» ce père qui avait tant fait pour former le cœur de ses enfants, a pu
» constater jusqu'à quel degré de perfection il avait poussé cette œuvre
» capitale. Aussi, si je ne craignais d'être indiscret, je pourrais dépeindre
» ici le spectacle réconfortant et vraiment émotionnant qui s'est offert
» un jour à mes yeux quand j'ai pu apprécier les attentions si délicates
» et le dévouement si plein de charité de ses enfants pour ce père
» malheureux.

» Dieu lui a donné cette grande consolation pour un père de famille
» de voir avant sa mort tous les siens heureux dans l'état qu'ils avaient
» choisi.

» Jusqu'à la fin de sa vie notre regretté collègue est resté le chrétien
» convaincu que nous avons connu; il a eu dans ses derniers moments
» prévus et préparés de longue main cette consolation bien rare de
» voir autour de son chevet tout ce qu'il avait aimé dans cette vie.

» Au nom de la Faculté des Sciences de notre Uuiversité catholique,
» je viens vous dire un dernier adieu, mon cher collègue, et vous
» assurer que votre souvenir restera au milieu de nous comme celui
» d'un homme de devoir et d'un fervent chrétien. »

R. De Muynck,
professeur à la Faculté des Sciences.



MONSEIGNEUR LAMY
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Notice sur la vie et les travaux de Mgr LAMY.

Le dernier représentant de la deuxième génération des professeurs de théologie à l'Université catholique vient de disparaître, dans la personne de Mgr Lamy, décédé le 30 juillet dernier, à l'âge de quatre-vingts ans; il en a passé cinquante quatre à Louvain. Nommé professeur par Mgr de Ram, il a servi l'*Alma Mater* — et qui pourra dire avec quel attachement et quel amour?— sous tous les recteurs qui se sont succédé à sa tête depuis 1835. Rien de ce qui, à l'intérieur ou au dehors, touchait à sa gloire, ne le trouvait jamais indifférent. Professeurs et élèves, tous pouvaient toujours recourir à son dévouement, sans apporter d'autre titre que celui de fils de l'Université. Dans sa mémoire extraordinairement fidèle, il conservait tous les souvenirs d'antan, et il se plaisait à les raconter aux plus jeunes. En lui, survivaient parmi nous deux générations de maîtres disparus. Tel parfois, dans un domaine familial, un arbre planté par les ancêtres. Sa tête peut se dénuder, et le vide se faire dans les branches vigoureuses qui formaient sa couronne. Il est presque un objet de culte; car à son ombre se sont déroulés tant de faits d'un passé qui est cher! Un jour vient pourtant où le cœur est atteint et la sève ne remonte plus. Alors, avec la disparition du vieux chêne, semble se clore une période de l'histoire de la famille.

* * *

Thomas Joseph Lamy naquit le 27 janvier 1827, à Ohey, modeste village du haut plateau de la rive droite de la Meuse, qui a donné à l'Université le Dr Lefebvre, de grande et vénérée mémoire, et qui eut longtemps pour bourgmestre un autre de nos professeurs, M. François de Monge. C'est là, loin des grands centres industriels, dans une atmosphère toute de calme et de paix, que se passa sa jeunesse, au milieu d'une population d'agriculteurs foncièrement chrétiens, profondément attachés à leurs terres, ennemis par instinct de toute nouveauté, mais fiers de tirer de leur sol, par un travail tenace et obstiné, tous les fruits qu'il peut porter. Cette première éducation marqua son âme d'une forte empreinte. Avec la prononciation lente et bien caractérisée du terroir, il garda toujours ces vertus fortes et simples qui font les caractères trempés, et dont il s'était pénétré au foyer paternel.

Les études du jeune Lamy au petit séminaire de Floreffe, puis au grand séminaire de Namur, furent marquées par une suite ininterrompue de succès. Aussi, au lendemain de son ordination sacerdotale, fut-il désigné pour suivre à l'Université catholique les cours supérieurs de théologie.

Il entra au collège du St-Esprit en octobre 1853. A cette époque, Mgr Beelen, le grand exégète et le restaurateur en Belgique de l'étude des langues orientales, professeur à la Faculté de Louvain depuis 1836, jouissait d'une réputation universelle. Il avait déjà publié sa *Chrestomathia rabbinica et chaldaica*, ainsi que ses Commentaires sur l'Épître aux Philippiens et sur les Actes des Apôtres; et c'est pendant les années que Lamy passa sous sa direction, que parurent le Commentaire sur l'Épître aux Romains, son chef d'œuvre, sa *Grammatica graecitatis Novi Testamenti* et encore l'édition de la version syriaque des deux épitres *De Virginitate* qui portent le nom de Clément de Rome. On ne s'étonnera pas de l'influence exercée par un tel maître sur un élève aussi bien doué que Thomas Lamy; c'est à Beelen avant tout, sans nul doute, qu'il dut sa vocation d'exégète et d'orientaliste. Un autre de ses professeurs lui inspira l'amour de la littérature patristique, qu'il cultivera pendant toute sa vie; j'ai nommé le chanoine Jean-Baptiste Lefebve, dont les leçons de théologie dogmatique insistaient principalement sur le côté positif des dogmes et dont les traités autographiés renferment tant de précieuses recherches sur la doctrine des Pères. En rédigeant lui même, pour l'*Annuaire* de l'Université, des notices développées sur la vie et les écrits de ses deux maîtres (1), Mgr Lamy eut l'occasion de nous apprendre ce qu'il leur devait et de leur payer un juste tribut de reconnaissance. La reconnaissance est profonde dans toutes les âmes nobles. C'est encore sa voix qu'il écouta, en écrivant pour l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique une notice sur la vie et les travaux d'*Un Orientaliste belge, Félix-Jean-Baptiste Nève*, professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'*Alma Mater* depuis 1841, dont les savantes études se portaient non seulement sur les littératures indienne et arménienne, mais sur tout ce qui concerne les monuments de l'Église primitive en Orient.

(1) Voir *Bibliographie*, nn. 12 et 13. — Pour les indications bibliographiques relatives aux publications de Mgr Lamy, nous renverrons toujours, dans cette notice, aux numéros sous lesquelles elles se trouvent renseignées à son nom, dans la Bibliographie académique *(Université catholique de Louvain. Bibliographie : 1834-1900.* Louvain, C. Peeters, 1900, pp. 66-72. *Premier supplément : 1899-1901. Ib.* 1901, pp. 8-9. *Deuxième supplément : 1901-1903. Ib.* 1904, pp. 11-13. *Troisième supplément : 1903-1905. Ib.* 1906, p. 11).

Dans les années 1854 et suivantes, Nève fit paraitre, entre autres, une série d'articles, dans la *Revue catholique* et les *Annales de philosophie chrétienne*, sur les documents orientaux récemment arrivés du désert de Nitrie au British Museum. « J'étudiais alors, écrit Lamy lui-même, les langues sémitiques sous la direction de mon savant maître Jean-Théodore Beelen; ces articles ne contribuèrent pas peu à stimuler mon zèle pour le syriaque et à m'inspirer l'idée des recherches que j'ai faites plus tard dans les bibliothèques de Paris, de Londres et d'Oxford » (1).

⁂

L'influence de ces trois professeurs d'élite s'exerça d'abord sur la dissertation doctorale dont le jeune licencié en théologie entreprit, en 1857, la composition. « J'avais fait rapidement tant de progrès dans la connaissance du syriaque, écrit-il naïvement lui-même dans sa préface, que mon maître Beelen me crut capable d'interpréter un livre écrit en cette langue ». Son choix se porta sur les Résolutions canoniques de Jacques d'Édesse († 708), dont de Lagarde venait de publier, en 1856, le texte syriaque sans traduction dans ses *Reliquiae juris ecclesiastici syriace* (Leipzig, pp. 117-134). Ce texte était conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale (aujourd'hui nationale) de Paris (ancien fonds St-Germain, n. 38). Lamy n'hésita pas à entreprendre un voyage à la capitale française pour collationner le document. La recommandation de Nève lui ménagea auprès de Reinaud, alors conservateur des mss. orientaux, un accueil bienveillant et empressé, et il fut servi, il le rappelait plus tard avec plaisir, par Renan lui-même, à cette époque simple employé à la Bibliothèque impériale. Il racontait aussi comment, ayant recherché quelques citations parmi les œuvres de Jacques d'Édesse, qu'il considérait, à la suite d'Assémani, comme un des piliers de l'orthodoxie, il avait constaté, non sans stupéfaction, que son auteur etait un ennemi acharné du Concile de Chalcédoine. C'est une de ces nombreuses surprises que réservait alors aux chercheurs l'exploration de la littérature syriaque, demeurée jusque-là à l'état de forêt vierge. Le ms. de St-Germain contenait également les Résolutions canoniques inédites de Jean, évêque de Tella († 538), un de ceux qui préparèrent la voie à Jacques Baradée pour la conversion de la Syrie au monophysisme. Comme celles de Jacques d'Édesse, elles étaient principalement relatives à l'Eucharistie,

(1) *Bibliographie*, n. 46, pp. 33-34.

et rappelaient même beaucoup de prescriptions anciennes omises par Jacques. Lamy les transcrivit le plus exactement possible. En possession de ces deux textes, il lui fut facile d'arrêter le plan de sa dissertation. Dans une première partie, il établit la foi des Syriens au mystère de l'Eucharistie par une série de témoignages empruntés à la version Peschitto de la Bible, aux liturgies, aux Actes de martyrs, aux Pères orthodoxes, aux Jacobites et aux Nestoriens. La seconde partie est consacrée aux règles disciplinaires des Syriens relatives au S. Sacrement. C'est ici que vient se placer l'édition des Résolutions de Jean de Tella et la réédition de celles de Jacques d'Édesse, accompagnées l'une et l'autre d'une traduction latine et suivies de notes explicatives mettant en relief les différents points de la discipline eucharistique que ces Résolutions renferment, comme aussi certaines autres parties de la liturgie syriaque visées par ces textes.

Cette dissertation n'était pas terminée, quand les évêques de Belgique appelèrent Lamy à assister Mgr Beelen dans l'enseignement des langues orientales. En septembre 1858, il reçut le titre de professeur agrégé à la Faculté de théologie et fut chargé du cours élémentaire d'hébreu et du cours de syriaque. Il conserva le second de ces cours jusqu'en 1900; quant à l'hébreu, après avoir été seul titulaire du cours depuis 1875, il se réserva, depuis 1889, le cours supérieur.

Sa dissertation parut en 1859 (1) et elle lui valut le titre de docteur en théologie *honoris causa*. Cette même année, on lui attribua le cours d'Introduction à l'Écriture Sainte à la *Schola Minor*, cours qui, à partir d'octobre 1865, figure également au programme de la Faculté proprement dite. En 1866, il resta seul titulaire, à la *Schola Minor*, de l'enseignement scriptural dont une partie était confiée auparavant à M. D'Hollander. Quand, à la fin de l'exercice 1874-1875, Mgr Beelen sollicita et obtint son éméritat, Lamy, qui avait été nommé professeur extraordinaire en 1860 et professeur ordinaire en 1863, était tout désigné pour reprendre sa succession. Il conserva l'enseignement de l'Écriture Sainte à la Faculté de théologie jusqu'en juillet 1900.

⁂

Au double enseignement que nous venons de rappeler, se rattachent presque toutes les publications du savant défunt, dont l'énumération

(1) *De Syrorum fide et disciplina in re eucharistica*. Voir *Bibliographie*, n. 1.

comportait, à la fin de 1905, cent-cinquante-huit numéros dans la Bibliographie académique.

Ses travaux sur la littérature syriaque resteront son plus beau titre de gloire. Pour se rendre un compte exact de leur mérite, il faut se rappeler les conditions dans lesquelles il les entreprit. Les études syriaques étaient à cette époque entourées de difficultés disparues aujourd'hui : grammaires insuffisantes, dictionnaires rudimentaires et fort incomplets, accès des bibliothèques dispendieux et incommode, nécessité de transcrire soi-même tous les textes, et de plus défaut complet des admirables catalogues qui ont été publiés depuis et qui ne nous laissent rien ignorer du contenu des antiques manuscrits. On allait alors un peu au hasard, et il fallait passer de longues heures à feuilleter les volumes pour y découvrir les matériaux cherchés. Ce travail ingrat ne rebuta jamais Lamy. Malgré ses fonctions absorbantes, il trouva le moyen de faire huit voyages aux bibliothèques de Londres, d'Oxford, de Paris et de Rome; les souvenirs qu'il en racontait, prouvaient bien que ce n'avaient pas été des voyages d'agrément.

Il y a un demi-siècle, on n'appréciait pas encore à sa juste valeur l'importance de la littérature syriaque. Jusque là, on l'avait étudiée principalement en vue de l'exégèse biblique. Mais on soupçonnait à peine qu'elle pouvait nous restituer plusieurs écrits des Pères grecs qu'on croyait perdus. On soupçonnait moins encore peut-être les trésors littéraires et poétiques, et surtout les riches mines historiques et théologiques qu'elle renferme. Ce n'est pas un des moindres mérites du défunt que d'avoir dès le début, et malgré la pauvreté des indications dont il disposait, porté son attention sur des textes d'une importance capitale.

L'éveil des érudits fut excité par les publications de Cureton et de Payne Smith qui mirent les premiers à profit la grande collection du British Museum. Bientôt, l'infatigable abbé Migne résolut de joindre une Patrologie orientale à ses deux grandes collections, la Patrologie grecque et la Patrologie latine. Lamy fut un de ceux auxquels il s'adressa pour la réalisation de son projet. Il promit en effet sa collaboration et entreprit sans retard la traduction des Homélies de S. Cyrille d'Alexandrie sur l'Évangile de S. Luc, ouvrage dont nous ne possédons plus en grec que des fragments et qui est conservé presque en entier dans une traduction syriaque. Mais le projet de Patrologie orientale fut abandonné; Migne comprit sagement qu'il était alors irréalisable. Il ne s'agissait plus seulement de réimprimer, comme dans les deux autres collections, les

meilleures éditions existantes; il fallait publier des documents inédits, peu accessibles, et dont l'édition eût demandé une armée de travailleurs bien outillés. La traduction des Homélies de S. Cyrille resta dans les cartons de Lamy pendant plus de quarante ans. Cependant, son labeur ne fut pas vain. Ce fut une des grandes satisfactions de ses vieux jours de voir le projet de Migne repris et mis à exécution dans des conditions exceptionnellement favorables de succès, et cela par un de ses propres élèves qu'il tenait en grande estime et amitié. Quand M. l'abbé Chabot lui annonça, en 1903, l'apparition des premiers volumes du *Corpus Scriptorum christianorum orientalium*, le vieux professeur applaudit de tous ses vœux à cette grandiose entreprise, l'encouragea de sa souscription et voulut y coopérer en publiant cette œuvre de sa jeunesse, la réédition, avec traduction latine et notes, des Homélies de S. Cyrille sur le troisième Évangile. Il en corrigeait les épreuves, au moment même où la dernière maladie vint briser son infatigable ardeur au travail (1). M. Chabot se fera un devoir de compléter l'œuvre momentanément interrompue par la mort de l'auteur.

C'est donc la version syriaque d'un ouvrage, en grande partie perdu, d'un Père de l'Église grecque, qui fut le premier objet des études du vénéré défunt. Il s'occupa ensuite de l'édition de deux documents écrits en syriaque et d'une valeur historique de premier ordre.

Le premier, qu'il fit paraître en 1868, renferme les Canons du Concile de Séleucie (410) (2). L'Église de Perse ne parvint pas à une organisation bien établie avant la fin du IVe siècle, et dans les homélies d'Aphraate, on peut encore constater combien sa théologie est restée peu développée jusqu'à cette époque et comment elle n'avait pas encore subi l'influence nicéenne. Les années 339-379 furent marquées par une persécution ininterrompue dans toutes les provinces de l'empire sassanide, et c'est seulement sous Sapor III que commença l'œuvre de restauration. Cette œuvre fut menée à bon terme par le concile de Séleucie que dirigea Marouta, évêque de Maipherkat, délégué de Théodose II et des Pères occidentaux (c'est-à-dire des évêques syriens du patriarcat d'Antioche), Isaac étant alors *catholicos* de Séleucie. On y adopta les « canons régulateurs » de Nicée, une collection dogmatique et canonique qui avait pour base les Actes du premier concile œcuménique. La hiérarchie fut

(1) *Bibliographie*, n. 146.
(2) *Ib.*, n. 3.

méthodiquement organisée; la liturgie réformée. Bref, on peut dire que ce concile a présidé à l'établissement de l'Église de Perse. Lamy avait copié te texte des Canons de Séleucie dans le ms. 62 de Paris. Mais cette source a été manifestement interpolée par les Jacobites; cela a été démontré depuis lors par la découverte d'une rédaction officielle publiée par M. Chabot dans le *Synodicon Orientale*, ou Recueil des Synodes nestoriens (1). Lamy a d'ailleurs repris lui-même l'étude du document d'après le ms. syr. 82 du Musée Borgia, dans une Communication qu'il a faite au troisième Congrès Scientifique des Catholiques, à Bruxelles, en 1894 (2).

Quatre ans après l'édition du *Concilium Selenciae et Ctesiphonti habitum*, parut le premier des trois tomes de la Chronique ecclésiastique de Barhebraeus (3). Grégoire Abou'l-Faradj, surnommé « fils de l'Hébreu » parce que son père était un juif converti, fut maphrien de l'Orient de 1264 à 1286. On nomme naphriens les évêques chargés des intérêts des jacobites dans les provinces orientales. Barhebraeus tient une place exceptionnelle dans l'histoire de la littérature syriaque; « il semble, dit M. R. Duval (4), qu'il ait senti venir la fin de la vie intellectuelle en Syrie, et il songea à ériger un monument résumant toute la civilisation passée... Sa Chronique syriaque et sa Chronique ecclésiastique sont à placer sans conteste au premier rang de ses écrits ». « Le *Chronicon ecclesiasticum* est divisé en deux parties. La première partie, commençant à Aaron, est très concise jusqu'à l'ère chrétienne. L'histoire de l'Église syrienne occidentale et des patriarches d'Antioche y est traitée par Barhebraeus jusqu'en 1285; un auteur anonyme l'a continuée jusqu'en 1495. La seconde partie, consacrée à l'Église syrienne orientale, renferme l'histoire des maphriens jacobites et des patriarches nestoriens. Barhebraeus l'avait achevée l'année même de sa mort, 1286; elle a été continuée jusqu'en 1288 par Barsauma, le frère de Barhebraeus, et jusqu'en 1496 par un anonyme » (5). On voit l'intérêt que présente cette

(1) *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXXVII. Paris, 1902.
(2) *Bibliographie*, n. 120.
(3) *Ib*, n. 4.
(4) *La littérature syriaque* (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique. Anciennes littératures chrétiennes, II). Paris, Lecoffre, 3e éd,. 1907, p. 408.
(5) *Ib.*, pp. 199-200.

Chronique pour l'histoire de l'Asie antérieure et pour l'histoire ecclésiastique, notamment pour celle des controverses dogmatiques. C'était rendre un service signalé à la science, que d'entreprendre la publication d'un pareil document. Mgr Lamy fit cette édition en collaboration avec Mgr Abbeloos. Le texte fut copié par ce dernier; la traduction est l'œuvre commune des deux auteurs; les notes sont presque exclusivement de Mgr Lamy. « Les critiques dont cette édition a été l'objet (1), en particulier de la part de quelques savants allemands, paraissent excessives, nous écrivait récemment M. Chabot. Il est vrai qu'on peut y relever un assez bon nombre de fautes d'impression; mais il ne faudrait pas les mettre sur le compte de l'ignorance des éditeurs. Tel passage fautif est correctement traduit, ce qui montre que la correction des épreuves laissait à désirer plus que l'érudition des éditeurs. Au reste, on peut se rendre compte de l'utilité et du mérite de la publication, par le fait que l'édition a été rapidement épuisée et qu'il est difficile de se la procurer aujourd'hui : c'est le meilleur indice pour une publication de ce genre ». Après trente cinq ans, elle peut paraître critiquement insuffisante. Nous connaissons maintenant une bonne partie des sources auxquelles a puisé Barhebraeus; mais, en 1872, les éditeurs ne disposaient d'aucune édition de la Chronique de Denys de Tell Mahré, ni de celle de Michel le Syrien publiées par M. Chabot, ni du *Livre de la tour* publié en partie par le P. Gismondi. On ne peut leur faire un reproche de ne pas avoir recouru à ces documents. Ils ont même le mérite d'avoir déjà contrôlé les données de Barhebraeus à l'aide de la Chronique d'Élie de Nisibe, conservée dans un ms. (*Add.* 7197) du Musée britannique et alors encore inédite. C'est ainsi qu'ils ont inséré (t. I, pp. 37-38) la liste des papes jusqu'au Concile de Chalcédoine, une des listes et tables chronologiques par lesquelles s'ouvre l'ouvrage.

En 1884, M. Baetghen édita, avec une traduction allemande, dans ses *Fragmente syrischer und arabischer Historiker* (Leipzig), la partie de la Chronique d'Élie qui va de l'an 1 à l'an 409 de l'hégire. Quatre ans plus tard, en 1888, dans une étude parue dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (2), Lamy a publié avec une traduction française, la portion précédente relative aux trois siècles qui précèdent Mahomet,

(1) Nöldeke, *Zeitschrift der deutschen morgenländische Gesellschaft*, t. XXVII, pp. 161-169; *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1873, p. 101; 1875, p. 517.
(2) *Bibliographie*, n. 17.

en omettant ce qui est tiré d'Eusèbe et de Socrate; il y a ajouté (p. 28, 41), une des listes du commencement, celle des rois Sassanides.

J'en arrive à la principale publication du défunt, celle des écrits de S. Éphrem. Cet illustre Père († 373) est peut-être le plus grand écrivain qu'ait produit l'Orient chrétien; il fut à la fois poète, exégète, apologiste et écrivain ascétique. Longtemps, on ne connut de lui, en Occident, que quelques ouvrages ascétiques traduits en latin. C'est un belge, Gérard Vossius (Voskens), qui tenta la première édition générale, en latin, des écrits du saint diacre d'Édesse, après avoir lui-même traduit toutes les œuvres dont il découvrit une version grecque (1). Parmi les cinquante manuscrits syriaques rapportés à la Bibliothèque Vaticane du monastère de Notre-Dame des Syriens en Nitrie par les Maronites de Rome au commencement du XVIII[e] siècle, il se trouvait quatre codices du VI[e] siècle renfermant une partie considérable des écrits de S. Éphrem. Ce fut l'occasion d'une seconde édition par les Assémani. De 1737 à 1743, ils firent paraitre en trois volumes les ouvrages conservés en grec, en y ajoutant une traduction latine, et en trois autres volumes, les textes syriaques accompagnés aussi d'une traduction latine (2). Depuis lors, les bibliothèques d'Europe, le British Museum entre autres, s'étaient enrichies de nombreux manuscrits syriaques, et l'édition romaine était devenue très incomplète. Quelques savants syriacisants avaient bien publié l'un ou l'autre texte particulier : Overbeck, Zingerle et surtout Bickell qui édita en 1866 le recueil des *Carmina Nisibena*. Mais combien d'autres œuvres restaient inconnues! Lamy comprit l'intérêt littéraire et théologique qui s'y attachait, et malgré les difficultés spéciales qu'offrait pour lui l'entreprise, il résolut de publier les écrits ou les fragments inédits que les manuscrits mettent sous le nom de S. Éphrem, pour faire suite aux six volumes in-folio de l'édition romaine.

S. Éphrem est le grand poète classique de la littérature syriaque. Il a imprimé au genre poétique le caractère qu'il a conservé chez les Syriens pendant les siècles suivants. Le créateur de la poésie syriaque, d'après S. Éphrem lui-même, fut Bardesane. Celui-ci, à la fin du second siècle, composa des hymnes à chanter par le peuple, pour graver dans l'esprit

(1) *Opera S. Ephraem Syri latine*. Rome, 1589-1598, 3 tomes.

(2) *S. Ephraem opera omnia quae extant graece, syriace, latine in sex tomos distributa.*

des fidèles ses enseignements religieux. C'est de l'arme ainsi créée qu'un siècle et demi plus tard, se servit S. Éphrem pour combattre l'erreur. En dehors de ses commentaires bibliques, il écrivit peu en prose. Ses nombreuses œuvres poétiques, comme la poésie syriaque en général, se divisent en deux groupes : les discours ou homélies métriques et les hymnes. Les discours poétiques *(Mimre)* se composent de vers du même mètre. Le diacre d'Édesse fit usage, dans ses homélies, du vers de sept syllabes qui, d'ordinaire, se divise en deux mesures rythmiques de trois et quatre syllabes. Elles étaient le plus souvent écrites en vue des fêtes de l'Église et récitées pendant les offices. Parfois aussi elles étaient destinées à l'édification et devaient servir de lectures pieuses. Les hymnes *(Madrashe)* comprennent un nombre variable de strophes à chanter en chœur. Des rubriques indiquent les airs musicaux, en donnant les premiers mots de l'hymne dont l'air connu servait de modèle. Les strophes sont formées de mètres pareils, ou de mètres d'inégale longueur. Il y a soixante-quinze variétés d'hymnes chez S. Éphrem, parmi lesquelles un certain nombre d'hymnes acrostiches dont les strophes sont disposées suivant l'ordre alphabétique. Une partie des hymnes sont dirigées contre les hérétiques dont elles devaient combattre les idées dans le peuple; d'autres sont parénétiques; d'autres encore étaient destinées aux fêtes de l'Église et étaient chantées après la récitation des homélies (1).

Ce sont principalement des hymnes et des discours de S. Éphrem que Lamy découvrit dans ses recherches à la Bibliothèque nationale de Paris, au Musée britannique, à la Bodléienne d'Oxford, au Collège de la Sainte Trinité à Dublin, à la Bibliothèque Vaticane et au Musée Borgia à Rome. Il en emprunta d'autres au Bréviaire des Syriens édité à Mossoul sur l'initiative de Mgr David, évêque de Damas. Mgr Rahmani en transcrivit quelques-unes à son intention, dans les manuscrits de Mossoul. Les sœurs Lewis lui envoyèrent les photographies d'un codex du Mont Sinaï, et M. Sachau, professeur à Berlin, des extraits des manuscrits orientaux de cette ville. Enfin, un prêtre syrien, du nom de Nosri, lui transcrivit quelques sermons dans des manuscrits conservés en Mésopotamie. Dans l'édition du savant défunt, les tomes I et III en entier, la moitié du tome II, et tout le tome IV, une pièce exceptée, reproduisent des hymnes et des discours. De là le titre général : *Sancti*

(1) Sur tous ces détails, voir l'exposé de R. Duval, *l. c.*, p. 10 s. M. Duval s'est servi des données établies par Lamy.

Ephraem Syri Hymni et Sermones (1). Ce que nous avons dit de ce genre de littérature, suffit à en faire comprendre l'importance.

Mais S. Éphrem ne fut pas seulement poète. Pendant les dix années qu'il passa à Édesse, il enseigna à la célèbre « École des Perses » de cette ville, école dont il fut peut-être le fondateur; et si nombre de ses hymnes contre les hérétiques et les sceptiques se rattachent à cet enseignement, ses premiers travaux dans la capitale de l'Osrhoène semblent avoir été des commentaires bibliques. Les éditeurs romains ont publié la plupart de ses commentaires sur l'Ancien Testament, ou plutôt les fragments de ces commentaires conservés dans la *Catena Patrum in Scripturam* de Sévère d'Antioche (861); mais ils ont omis les scolies sur les vingt-six derniers chapitres d'Isaïe, les Lamentations, Jonas, Nahum, Habacuc, Sophonie et Aggée. Lamy ayant retrouvé toutes ces scolies dans le ms. syriaque *Add.* 12,146 du British Museum, qui renferme la même chaine, les publia dans la première partie de son tome II, en 1886. Cette publication lui fournit, en 1893, la matière d'une série d'articles dans la *Revue biblique*, sur *L'exégèse en Orient au IVe siècle* d'après les commentaires de S. Éphrem sur l'Ancien Testament. Il cherche à prouver que le docteur d'Édesse a reçu comme canoniques tous les livres de l'Ancien Testament. Suit un aperçu sur les explications des divers livres données par Éphrem, avec une analyse plus détaillée des commentaires sur la Genèse et sur Jonas. Au cours de cet aperçu, l'auteur relève les passages importants pour la confirmation des dogmes catholiques, et à l'occasion donne son avis sur la question de savoir si et comment Éphrem a connu la langue et la littérature grecques, l'hébreu, les traditions rabbiniques. — Dans un nouvel examen du manuscrit du British Museum, Lamy y reconnut les scolies sur les deux premiers chapitres de Zacharie. Elles manquent dans l'édition de Rome, qui commence seulement au chapitre III et ne donne qu'en partie les scolies des chapitres III et IV. Le manuscrit de Londres contient le prophète tout entier. En 1897 et 1898, Lamy publia dans la *Revue biblique* une traduction française littérale de toutes les scolies sur Zacharie, avec quelques notes explicatives, et des remarques portant sur le texte biblique dont Éphrem s'est servi, et sur les divers sens qu'il a reconnus aux prophéties (2).

Mais revenons à la grande édition des *Hymni et Sermones*, pour continuer à indiquer les pièces qu'elle renferme en dehors des hymnes et

(1) *Bibliographie*, nn. 8 et 144.
(2) *Ib.*, n. 117.

des discours. La biographie de l'illustre Père Syrien a été écrite peu de temps après sa mort. Il en existe deux recensions assez différentes. La première, qui se trouve dans un ms. du Vatican, a été publiée dans l'édition romaine. La deuxième, généralement préférable, se lit dans un ms. de Paris. C'est par l'édition de ces *Acta* que s'ouvre le tome II (p. 1-90).

Enfin, le tome IV commence par les *Acta Mar Abrahae Kidunaiae* dont l'auteur avait déjà publié le texte syriaque dans le X[e] volume des *Acta Bollandiana* (1891) et qu'il attribue à S. Éphrem. M. Duval ne peut pas admettre cette attribution (1); il semble en effet que la Vie fait mention d'événements postérieurs à la mort du diacre d'Édesse.

En général, les questions d'authenticité et de provenance sont rapidement expédiées par Lamy. Il se contente trop facilement de l'un ou l'autre témoignage postérieur, ou de l'attestation de quelques manuscrits, et ferme les yeux sur les arguments intrinsèques en sens contraire. C'est ainsi qu'il défend l'authenticité de l'homélie sur la fin des temps publiée dans le tome III (p. 187 s.), quoiqu'elle semble bien déjà faire allusion à la conquête arabe. La réponse donnée dans le t. IX (p. XLIV s.) aux arguments mis en avant par M. Nöldeke (2) n'est pas convaincante. — Le beau poème sur Joseph, fils de Jacob, dont les dix premiers chants sont édités dans le tome III et les deux derniers dans le tome IV, est aussi attribué avec la plus grande confiance à S. Éphrem lui-même, alors qu'il appartient vraisemblablement à l'École d'Édesse. — Ainsi encore le *Testament de S. Éphrem*, dont l'authenticité a été revendiquée dans une communication faite au IV[e] Congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg en 1898 (3), a été au moins fortement interpolé.

La critique de restitution est aussi presque nulle dans les *Hymni et sermones*. Quand l'auteur disposait de plusieurs codices, il a transcrit et publié le plus ancien, ou celui qui lui paraissait le meilleur, en notant les variantes des autres manuscrits qui lui semblaient importantes. Assez rarement, il substitue à une leçon du codex type reléguée en note, la leçon parallèle d'un autre ms. En face d'une difficulté réelle, dont un autre aurait parfois cherché la solution pendant des journées, lui proposait, sans s'arrêter, ce qui lui paraissait le plus présentable. Mais, il faut répéter ici ce qui a été dit à propos de l'édition de Barhebraeus. Qu'on se garde

(1) *l. c.*, p. 147.
(2) *Wiener Zeitschrift für Kunde des Morgenlands*, t. IV, 3, 1890, p. 245 s.
(3) *Bibliographie*, n. 121.

d'attribuer à un défaut de connaissance de la langue, les assez nombreuses fautes relevées dans ces quatre volumes (1). La version latine toujours juxtaposée dans la seconde colonne de la page, est la preuve que l'éditeur lisait et comprenait bien son texte, que ces fautes sont donc d'ordinaire des fautes d'impression. « Si l'on peut lui reprocher une certaine négligence dans la correction des épreuves [négligence dont on constate aussi les effets dans ses ouvrages latins et français], il est juste aussi, nous écrivait naguère encore M. Chabot, de lui tenir compte des difficultés matérielles et des conditions fâcheuses dans lesquelles il devait imprimer : inexpérience des compositeurs et manque de caractères d'imprimerie, qui l'obligeait à se hâter dans la correction des épreuves, et sous peine de n'en voir jamais la fin, à tirer son œuvre feuille par feuille. Il fallait la patience et la persévérance dont il était doué, pour continuer dans ces conditions une publication déjà laborieuse par elle-même. Il est non moins juste de reconnaitre les difficultés insurmontables auxquelles il se serait heurté, s'il avait prétendu donner du premier coup une édition critique des œuvres de S. Éphrem. Celle-ci n'était pas possible à établir avant d'avoir l'ensemble des documents sous les yeux. Si jamais cette édition critique voit le jour, comme il y a lieu de l'espérer, ce sera certainement grâce à l'édition, matérielle, si l'on veut, de Mgr Lamy, qu'elle pourra être établie ». N'est-ce pas là d'ailleurs l'histoire de toutes les grandes éditions critiques ?

Dans les *Prolegomena* aux différents tomes, l'auteur expose brièvement la nature des textes, qu'il publie dans l'ordre où il en a eu connaissance. Il y relève surtout les points de doctrine qui peuvent être intéressants à noter. On pourra rapprocher de ces introductions l'article qu'il donna, en 1885, à *The Dublin Review*, sur les idées dogmatiques de S. Éphrem (2). On trouve aussi, dans chaque tome, des études d'un intérêt plus général : dans le tome I, les témoignages des anciens sur les écrits d'Éphrem avec un aperçu sur les versions, les mss. et les éditions; dans le tome II, à propos des *Acta*, une bonne étude sur la chronologie de la vie du Saint; dans le tome IV, un recueil des témoignages relatifs à cette vie *(De fontibus vitae S. Ephraemi Syri)*; et surtout dans le t. III, de précieuses recherches sur la poésie et la métrique

(1) Cf. *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1882, n. 48; 1887, n. 3; *Wiener Zeitschrift*, 1891, p. 245 s.
(2) *Bibliographie*, n° 89.

éphrémienne. Cette dernière question a été reprise dans une communication faite au Congrès des Orientalistes, à Londres, en 1891 (1).

En dehors de ses éditions de textes, Lamy consacra maints articles à la littérature syriaque dans les nombreux périodiques qui sollicitaient sa collaboration : *Des progrès réalisés dans la littérature syriaque au XIXe siècle. — Rapport sur le progrès des études syriaques. — Le monument chrétien de Si-nyan-Fou, son texte et sa signification. — Les manuscrits syriaques du Musée Britannique* (2). Ses recherches littéraires l'avaient naturellement mis au courant de l'histoire de l'Église Syrienne, et celle-ci lui fournit matière à plusieurs études : *Jab-Alaha, ou une page de l'histoire du Nestorianisme au XIVe siècle sous les Mongols. — L'Église Syriaque et la procession du Saint-Esprit. — Profession de foi adressée par les abbés des couvents de la province d'Arabie à Jacques Baradée. — Absolution chez les Syriens et les Arméniens* (3).

Le monument élevé par le savant défunt, dans le domaine de la littérature syriaque, — au prix de quels travaux et de quels sacrifices ! — nous apparait imposant par sa masse et fait de matériaux de la plus grande valeur. Devant pareil monument, tous ont à s'incliner avec respect, et l'on serait mal venu d'aller y rechercher les pierres moins bien taillées. Mais ce n'est pas seulement par ses publications, qu'il a bien mérité de cette littérature. Le cours facultatif de syriaque dont il était chargé à la faculté de théologie, a aussi porté ses fruits. Il était certes élémentaire et pourrait paraitre insuffisant, si on le compare aux études philologiques comme nous les concevons aujourd'hui. Mais les notions d'histoire littéraire sur lesquelles il s'étendait volontiers au détriment de la philologie, étaient d'un grand intérêt et ne sont pas restées étrangères à l'inspiration des travaux qui ont été entrepris par plusieurs de ses élèves devenus aujourd'hui des maitres dans ce domaine. Je ne veux nommer ici que M. le chanoine Forget, son successeur dans l'enseignement du syriaque à l'Université de Louvain, et M. l'abbé Chabot, le directeur du *Corpus Scriptorum christianorum orientalium*, l'éditeur du *Synodicon orientale*, de la Chronique de Michel le Syrien, etc., etc.

Au cours de ses études syriaques, Lamy fut souvent amené à porter

(1) *Bibliographie.*, nº 122. Voir aussi *Hymni et Sermones*, t. IV, p. 486-494.
(2) *Ib*, nn. 119, 123, 14, 15.
(3) *Ib.*, nn. 18, 52, 124, 143.

son attention sur des questions relatives à des littératures apparentées, notamment à la littérature arménienne. Les leçons d'hébreu qu'il professait, lui étaient d'ailleurs une autre occasion à incursions savantes dans le domaine plus général des littératures orientales et sémitiques ou dans celui de l'histoire des Églises orientales (1). En 1896, le savant professeur put condenser ses connaissances sur une partie importante de l'histoire des littératures syriaque et arménienne, en écrivant lui-même le chapitre : *Patres scriptoresve ecclesiastici Syri et Armeni saec. V-VI*, dans la nouvelle édition des *Institutiones Patrologiae* de Mgr Fessler, que M. Jungmann laissait inachevée (t. II, *pars altera*, p. 610-669).

⁂

Si nous devions terminer ici cette notice, nous nous croirions déjà autorisés à déclarer, en déposant la plume, que Mgr Lamy occupera une place d'honneur dans la galerie des professeurs dont l'Université de Louvain se glorifie à si juste titre. Et pourtant, nous n'avons rempli que la moitié de notre tâche ! Il nous reste à parler de l'exégète; et c'est l'enseignement de l'Écriture Sainte qui tint la plus grande place dans la vie professorale du défunt.

Lamy a écrit de Beelen : « il possédait à un haut degré les qualités de l'interprète : connaissance profonde des Livres Saints et des langues dans lesquelles ils sont écrits, ainsi que de la théologie dogmatique, diction correcte et élégante, voix agréable. Il parlait et écrivait le latin avec une pureté toute cicéronienne; jamais il ne recommençait une phrase; jamais il ne la laissait inachevée » (2). Lui-même n'hérita pas de ces qualités formelles et extérieures de son maître, ni de sa méthode strictement philologique. Comme sa pensée, sa diction était toujours claire et limpide, mais sans élégance, et elle laissait échapper bien des incorrections. Il savait cependant donner de l'attrait à son exposé, notamment en y entremêlant divers souvenirs personnels qu'il avait gardés de ses voyages scientifiques, de ses relations, ou de ses études sur les anciennes littératures chrétiennes.

Dès 1866, il fit paraître, comme manuel pour ses élèves de la *Schola*

(1) *Bibliographie*, nn. 16, 50, 62, 71, 75, 80, 84, 85, 90, 111, 115, 143.
(2) *Ib.*, n. 12, p. 18.

Minor, une *Introductio in Sacram Scripturum*, en deux volumes (1). A l'époque où il commençait son enseignement, la science, que par une appellation vraiment surannée on continue encore aujourd'hui d'appeler « Introduction à l'Écriture Sainte », achevait de se constituer définitivement. Auparavant, on comprenait sous ce titre tout un ensemble de Prolégomènes, de notions de diverse nature, nécessaires ou utiles à celui qui veut comprendre les Écritures, les défendre comme source dogmatique et les utiliser comme telles : nature de l'inspiration, règles d'herméneutique qui en découlent, défense du Canon biblique et de l'authenticité de ses parties, notions de langue hébraïque et de langue grecque du Nouveau Testament, antiquités bibliques, géographie biblique, etc. En réalité, il n'y avait entre les matières exposées qu'une parenté tout extrinsèque; et les diverses parties de l'ensemble ne pouvaient pas être traitées d'après une même méthode, les unes étant essentiellement dogmatiques et les autres historiques. D'autre part, tout était ordonné vers un but théologique : la défense de la canonicité des Livres Saints. Vers la fin du XVIIIe siècle, le rationalisme s'attacha à renverser ce dogme, et depuis lors l'origine des livres bibliques fut recherchée d'après les règles de la critique historique ou prétendûment telle. Ceux-là mêmes qui ne suivaient pas les erreurs rationalistes, durent faire dans leurs traités une place de plus en plus grande aux arguments intrinsèques et critiques. Peu à peu, l'ancienne Introduction se transforma en histoire de la littérature biblique. L'objet propre de cette histoire est déterminé par un fait historique, l'existence du Canon ou d'une collection de livres regardés comme normatifs de la foi. Des autres livres juifs ou chrétiens, on ne devra traiter que dans la mesure où leur histoire peut expliquer celle des livres canoniques. Celle-ci comprendra naturellement deux parties : l'histoire de chaque livre en particulier et l'histoire de la collection ou du Canon, à laquelle se rattachera l'histoire du texte biblique; et ces différentes histoires seront traitées pour elles-mêmes d'après la méthode critique. Rien n'empêche le savant catholique d'adopter ce programme qui, *en théorie*, se justifie bien mieux que l'ancien. Il ne s'agit pas pour cela de négliger en aucune façon le caractère principal des Écritures, leur côté surnaturel et divin; mais pour des raisons de méthode, cette étude, par le fait même qu'elle porte sur un objet qui ne peut être connu que par la révélation, est réservée à des traités théologiques *(De inspiratione, De fontibus theologicis)*. D'une part,

(1) *Bibliographie*, n. 2.

le théologien devra exploiter dans ces traités les résultats positifs établis par l'historien; et d'autre part, l'historien catholique aura à mesurer ses résultats avec les données de foi établies par le magistère de l'Église. Aussi, dès l'année 1808, Hug publiait une *Einleitung in die Schriften des Neuen Testaments*, restée à juste titre estimée même par les Protestants, où il acceptait la délimitation des matières et la méthode qui viennent d'être décrites.

A l'époque où Lamy commençait sa carrière d'exégète, on discutait précisément ces questions de méthodologie. Qu'il suffise de rappeler les études de Hupfeld (1844, 1861), de F. Delitzsch (1854), de Baur (1850, 1851), de Holtzmann (1860). Dès 1842, É. Reuss avait appliqué la méthode dans sa *Geschichte der heiligen Schriften Neuen Testaments*, que devait suivre la *Geschichte der heiligen Schriften Alten Testaments*.

Le savant professeur de Louvain ne crut pas opportun de modifier les anciens cadres. Comme l'avait fait vingt-cinq ans auparavant l'abbé Glaire dans son *Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, à l'histoire du Canon et du Texte et à l'introduction spéciale à chacun des livres bibliques, il ajouta des dissertations sur la nature et l'extension de l'inspiration, sur les différents sens du texte biblique, sur les règles d'herméneutique. Les antiquités hébraïques, qui ne figuraient pas dans la première édition, furent ajoutées dans les suivantes. — N'oublions pas que l'*Introductio in S. Scripturam* du vénéré défunt fut composée pour servir de manuel à ses élèves. Or, quoi qu'il en soit des discussions méthodologiques rapportées plus haut, il nous semble fort désirable que, en pratique, dans l'enseignement théologique élémentaire du moins, le traité *De inspiratione* soit réservé au professeur d'Écriture Sainte, qui est à même d'exposer cette matière en tenant compte non seulement des principes dogmatiques qui la régissent, mais aussi des effets de l'inspiration qu'il constate dans les textes. En tout cas, Lamy aura bien mérité de l'enseignement ordinaire des sciences théologiques, en y vulgarisant l'enseignement de l'Écriture Sainte sous forme d'« Introduction ». A donner, dans les séminaires, des commentaires détaillés de l'un ou l'autre livre biblique, on arrive à ce résultat que les jeunes lévites restent dans l'ignorance de l'ensemble de la Bible. Cette connaissance d'ensemble, ils l'acquerront si on leur propose l'histoire littéraire des Livres Saints. Pour pouvoir, en effet, établir les arguments intrinsèques d'après lesquels on va déterminer l'auteur et les destinataires de chaque livre, le but de l'écrivain, les sources dont il s'est servi, le genre littéraire qu'il a choisi, il est nécessaire de faire

d'abord une analyse détaillée de chaque écrit. Rien n'empêche d'ailleurs que, dans cette analyse, quand on arrive à un chapitre important pour la dogmatique, pour l'histoire des institutions, etc., le professeur s'arrête et donne un commentaire détaillé, ou fasse une petite dissertation sur l'histoire de telle institution à l'époque biblique, etc. De cette façon, l'Introduction fournissant le cadre général de l'enseignement, les élèves se trouveront néanmoins suffisamment initiés à tous les genres d'études auxquelles donne lieu le texte sacré. Les nombreuses éditions qu'a reçues l'ouvrage du défunt (la sixième a paru en 1901), sont la preuve qu'elle répondait à sa destination.

Bon nombre de questions spéciales relevant de l'Introduction biblique, Lamy les avait déjà exposées avant 1866, et il continua jusqu'en ces dernières années à les traiter dans les revues auxquelles il collaborait (*Revue catholique* de Louvain, *La Controverse*, *Science catholique*, *Le Prêtre d'Arras*, Les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique)* (1).

Il fit aussi paraître dans les mêmes recueils bien des études sur des textes particuliers des Livres Saints, notamment sur la Genèse *(Le protévangile*, *La prophétie de Jacob*, *L'universalité du déluge*, *A propos de l'universalité du déluge*, *Le nom divin Jéhova ou Jahvé)* (2) et sur les Prophéties messianiques de l'Ancien Testament (3). Les articles les plus remarqués furent ceux qu'il donna à la *Revue catholique* de Louvain, de 1858 à 1873, au sujet des publications de Renan *(M. Renan, la révélation et les langues sémitiques. — Le discours de M. Renan à l'ouverture du cours de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque au Collège de France. — La chaire d'hébreu au Collège de France. — La Vie de Jésus par M. Ernest Renan. — Les Apôtres par Ernest Renan. — La treizième édition de la Vie de Jésus. — L'Antechrist de M. Renan)* (4). Dans l'interprétation des textes du Nouveau Testament, Renan se rattachait par maints côtés à l'école psychologique ou naturaliste de Paulus et à l'école mythique de Strauss. Sous ce rapport, Lamy a parfaitement mis en lumière la faiblesse et l'arbitraire des explications proposées.

(1) Sur la nature de l'inspiration, voir *Bibliographie*, nn. 65, 94, 95, 148; sur l'histoire du Canon, *ib.*, n. 57; sur l'histoire du texte, *ib.*, nn. 20, 54, 81, 107, 134-142; sur l'introduction aux livres particuliers, *ib.*, nn. 73, 96, 98, 104, 105.

(2) *Bibliographie*, nn. 101, 93, 97, 99, 103.

(3) *Ib.*, nn. 92, 100, 118. Voir aussi nn. 104 et 112.

(4) *Ib.* nn. 49, 59, 61, 64, 67, 69, 71.

Sa réfutation lui a valu les félicitations les plus flatteuses, celles en particulier de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Les articles sur la « Vie de Jésus », retravaillés et complétés, ont été réunis en brochure : *Examen critique de la Vie de Jésus de M. Ernest Renan* (Louvain, 1863). Cette brochure a eu trois éditions et a été traduite en allemand par MM. C. Ferrier et A. Rohling.

Outre ces études de détail, on doit au savant défunt plusieurs commentaires complets de livres de la Bible. De 1894 à 1906, il fit paraître, en français, dans *Le Prêtre* d'Arras, l'interprétation suivie de chacun des livres du Pentateuque (1). En 1880, il avait publié un Commentaire latin sur la Genèse, dont la seconde édition, en 1883-1884, comprend deux volumes de 399 et 418 pages (2). Avec les auteurs du grand *Cursus Scripturae Sacrae* des PP. Jésuites, c'est peut-être le seul interprète catholique qui ait osé, dans ces dernières années, aborder dans son ensemble cette œuvre scabreuse et ardue. Passant à l'extrémité opposée du recueil biblique, il ne recula pas devant l'explication du livre sacré le plus énigmatique, et il publia en français dans *Le Prêtre* d'Arras, en 1893-1894, un Commentaire complet de l'Apocalypse (3).

Dans ces commentaires, Lamy s'en tient à l'interprétation courante et traditionnelle du texte. Nous avons déjà dit, à propos de ses éditions syriaques, qu'il ne se sentait pas grand goût pour les questions de critique littéraire. Puis, sa tournure d'esprit ne le disposait guère à s'écarter de la formation qu'il avait reçue, pour entrer dans le mouvement critique en exégèse. Il disposait d'une érudition étonnante, et, comme le lui a dit en un jour de fête un de ses élèves, il semble qu'il ne pouvait rien oublier de ce qu'il avait une fois appris. Ces qualités, unies à une grande assurance de lui-même, lui rendaient le travail particulièrement facile. Mais, ce travail une fois fait, il lui était difficile de le reprendre et de modifier au besoin ses vues. Entre les six éditions de son Introduction, il y a bien peu de différences; dans l'exposé des systèmes herméneutiques modernes, la sixième s'arrête, comme la première, au système mythique de Strauss; et pourtant l'auteur ne pouvait pas ignorer, par exemple, le système de Baur auquel Renan, qu'il a longuement réfuté, a fait de nombreux emprunts. C'est dire qu'il était de ceux

(1) *Bibliographie*, nn. 109, 110, 149, 150, 156, 157.
(2) *Ib.*, n. 7.
(3) *Ib.*, n. 108.

qui s'en tiennent par instinct à leurs premières conceptions. Or, la première formation exégétique de Lamy ne le porta pas vers les discussions critiques. Mgr Beelen, a-t-il écrit lui-même (1), « cherchait, avant tout, à établir le sens littéral du texte par l'application rigoureuse des règles de la philologie aux textes originaux ». Et puis, vers 1850, les critiques rationalistes se rattachant à Semler et à Schleiermacher, s'étaient déconsidérés par leurs exagérations que tout le monde reconnait aujourd'hui. La critique de tendance inaugurée par l'École de Tubingue, alors dans tout son éclat, se discréditait d'elle-même par des exagérations analogues, au point que, dès 1860, on pouvait dire que les disciples avaient abandonné l'ensemble des conclusions du maitre. Quant aux théories évolutionnistes sur l'Ancien Testament, elles apparaissaient inconcevables à qui tenait l'unité absolue d'origine de la législation mosaïque. On s'explique ainsi que Lamy ne soit pas entré dès les premières années de son enseignement, dans le mouvement qui appliquait la critique historique à la Bible. C'est plus tard seulement, quand sa tournure d'esprit était complètement arrêtée, que ce mouvement sollicita efficacement les catholiques. Ce sont les progrès de l'histoire, à la suite des découvertes archéologiques du siècle dernier, qui ont posé nettement la question pour la première fois. Jusque là, « l'Écriture Sainte, sans contrôle extérieur, n'avait qu'à s'accorder avec elle-même. La question biblique se réduisait à la solution des antilogies » (2). Mais voici que des civilisations disparues ressuscitaient, avec leurs annales, leur chronologie, leurs traditions. Des faits historiques semblaient entrer en collision avec des données considérées jusque là comme le vrai sens de la Bible. Certaines traditions, certaines institutions qu'on pensait avoir été le patrimoine exclusif d'Israël, avaient leur pendant ailleurs. Ainsi surgissait la question de la valeur historique, du genre littéraire et des livres bibliques, de leurs sources, de leur âge, de leurs auteurs humains, etc. Et l'examen de ces premières questions devait en faire naître bien d'autres. Jusque là, on avait naturellement voulu reconnaître dans les livres inspirés, les perfections propres à leur cause principale et divine, et on se trouvait maintenant amené à se demander si la cause instrumentale et humaine n'avait pas bien des fois influencé la modalité de l'effet. Toutes ces questions sont, aujourd'hui encore, bien loin d'être

(1) *Bibliographie*, n. 12, p. 18.

(2) F. Prat, S. J. *La Bible et l'histoire (Science et religion*, n. 286). Paris, Bloud, 1904, p. 7.

résolues. Mais n'a-t-il pas fallu plus de deux cents ans après la condamnation de Galilée, pour obtenir l'acceptation sincère et universelle de ce principe, que la Bible n'a pas été écrite pour enseigner les sciences, mais qu'en ces matières, elle parle selon les apparences? Ne reprochons donc pas trop amèrement à ceux qui vivaient au lendemain du jour où de nouvelles questions analogues se posèrent, de ne les avoir pas résolues, voire même de les avoir éludées.

A ces questions si nouvelles, il ne faut pas chercher de solution scientifique dans les livres de Mgr Lamy. En ces matières, tant dans ses commentaires que dans son Introduction, il défend les opinions traditionnelles, et le P. Pesch le cite comme type des écrivains catholiques « qui a liberalismi suspicione longe absunt » (1). D'après les principes dans lesquels s'était faite son éducation théologique, il devait se dire que « l'exégète catholique doit profiter de tous ces progrès et s'en servir, pour *mettre en lumière* la parole divine, comme l'abeille qui cueille son miel sur les différentes fleurs » (2). Au moins a-t-il utilisé dans ce sens, dans son interprétation du Pentateuque, les découvertes égyptiennes, assyriennes et babyloniennes récentes. Et c'est déjà un mérite particulier qu'il a vis-à-vis de ceux qui l'ont précédé. Mais le mérite propre de ses commentaires me semble consister dans le large usage qu'il y fait de la littérature patristique. Lamy a écrit du chanoine Lefebve, son maître, qu'il lisait et étudiait constamment la Patrologie de Migne, laquelle formait presque toute sa bibliothèque. La bibliothèque de notre défunt était très riche; mais les ouvrages fondamentaux en étaient la Patrologie grecque et la Patrologie latine de Migne au complet, et l'on s'aperçoit sans peine, dans ses ouvrages, qu'il les maniait habituellement. Dans chaque chapitre de ses commentaires, on trouve en grande quantité les éléments d'une histoire de l'exégèse du passage en question à l'époque patristique et médiévale.

∴

Oui, la littérature patristique, Mgr Lamy la connaissait et l'aimait! Les découvertes relatives aux écrits des auteurs chrétiens des trois premiers siècles lui donnèrent plusieurs fois l'occasion d'écrire sur ce sujet de savants articles dans la *Revue catholique de Louvain (Les Pères*

(1) *De inspiratione Sacrae Scripturae*. Fribourg, Herder, 1906, p. 519.
(2) *Bibliographie*, n. 127, p. 32.

apostoliques et leur époque. — Les épîtres de S. Ignace et la critique moderne. — Études sur les écrits de S. Hippolyte. — Les Actes du martyre de sainte Agnès. — Saint Grégoire Thaumaturge et ses écrits) (1). De la littérature patristique grecque à l'histoire de l'Église grecque, même à une époque plus récente, le passage était facile; les questions si intéressantes que suscite cette histoire, sollicitèrent aussi la plume du savant professeur *(L'histoire et les monuments du droit ecclésiastique chez les Grecs. — La primauté de S. Pierre dans les hymnes liturgiques de l'Église grecque et de l'Église russe. — Hymnographie de l'Église grecque. — Le christianisme en Roumanie. — The greek Church. — The russian Church. — L'Église russe et l'Église romaine)* (2).

Comment encore, avec la facilité de travail qui le caractérisait, aurait-il retenu sa plume, quand l'un ou l'autre grand événement provoquait la sollicitude ou excitait la joie de l'Église universelle, ou qu'une publication de première importance venait mettre en lumière quelque grande figure ou une institution de l'Église catholique? Dans des circonstances de ce genre, il se laissa aller à écrire différents articles ou brochures qui le faisaient sortir davantage de son domaine propre *(L'infaillibilité pontificale. — La souveraineté pontificale devant l'histoire. — Le jubilé épiscopal de Léon XIII. — Léon XIII. — Léon XIII et son pontificat. — Les vingt-six martyrs japonais. — Revue critique sur le christianisme et les temps présents par l'abbé É. Bougaud. — Les moines d'Occident. — Sainte Hildegarde. — Les œuvres complètes de S. François de Sales. Édition d'Annecy)* (3).

Professeur à l'Université de Louvain, il chanta ses gloires anciennes *(De Guilielmi Damasi Lindani vita et scriptis. — Jean Molanus et son histoire de Louvain)* (4) et ne refusa jamais son concours pour redire, dans des discours ou des notices biographiques publiées dans l'*Annuaire de l'Université* ou dans celui de l'Académie, les mérites de ses professeurs récemment décédés : chanoine Docq, Mgr Beelen, chanoine Lefebve, Thonissen, Willems, Nève, Mgr Laforet, Mgr de Harlez, Dr Lefebvre (5).

(1) *Bibliographie*, nn. 51, 53, 55, 56, 58.
(2) *Ib.*, nn. 66, 70, 79, 83, 87, 88, 102.
(3) *Ib.*, nn. 5, 63, 113, 114, 147, 60, 74, 78, 82, 106.
(4) *Ib.*, nn. 11, 62.
(5) *Ib.*, nn. 6, 12, 13, 19, 21, 45, 46, 126, 132, 145.

Enfin, dévoué de toute son âme à sa patrie, il se rendit aux invitations qui lui vinrent de l'étranger, à rédiger quelque étude sur la Belgique. C'est ainsi qu'il écrivit l'article *Belgique* pour le *Dictionnaire de theologie catholique*, et qu'en 1879, il envoya à *The Dublin Review* une longue étude sur une question alors tristement actuelle : *The education question in Belgium* (1). Le même patriotisme l'amena plusieurs fois à célébrer nos gloires nationales, contemporaines ou anciennes, soit dans des discours, soit dans des notices insérées dans la *Biographie nationale* ou dans l'*Annuaire de l'Académie* : Charles-Antoine-Ghislain, comte de Mérode-Westerloo, Mgr Van Weddingen, Bonfrère, Bukentop, Maes, J.-B. Malou, Jacques et Pierre Marchant, Jean et Nicolas Moeller, Mgr de Mérode, Mgr Decrolière (2).

.·.

L'État et l'Église se devaient de reconnaitre les services que leur rendait un tel travailleur. Dès 1867, l'évêque de Namur le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale, et le Souverain Pontife Léon XIII, qui, en 1882, lui avait envoyé une lettre très élogieuse au sujet de son édition de S. Éphrem, lui conféra, en 1885, le titre de Prélat domestique de sa maison. *Ab Oriente lux*, telle fut la devise choisie par le nouveau prélat. Aurait-il pu mieux synthétiser ses principaux mérites scientifiques, lui qui a consacré une grande part de sa vie à mettre au jour d'importants trésors de la littérature orientale longtemps enfouis dans d'obscurs monastères ou sous la poussière des bibliothèques, et qui a éclairé de leur lumière l'histoire de l'Église et de ses dogmes?

De son côté, le Roi des Belges nomma Mgr Lamy en 1877, chevalier, en 1893, officier, et en 1903, commandeur de l'Ordre de Léopold. Il lui conféra aussi, en 1905, la croix civique de première classe.

De nombreux corps savants tinrent à honneur de s'associer notre défunt. En 1884, il devint membre de la Société d'archéologie biblique de Londres; en 1885, membre de l'Académie de la religion catholique de Rome; en 1889, membre de l'Académie des lettres, des sciences et des arts de Palerme; en 1891, correspondant de la Société d'études bibliques de Rome; en 1892, correspondant de la Société de géographie de Lisbonne; en 1903, membre de la Commission pontificale des études bibliques. J'ai réservé pour la fin de cette énumération deux Sociétés au

(1) *Bibliographie*, nn. 86, 151.
(2) *Ib.*, nn. 9, 44, 47, 76, 131.

service desquelles le défunt dépensa une part de son activité : le Conseil d'administration de la Bibliothèque royale de Bruxelles, dont il devint membre en 1893, et l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique, dont il fut élu membre correspondant le 5 mai 1879 et membre titulaire le 8 mai 1882. Il assistait aux réunions du Conseil de la Bibliothèque ou aux séances de l'Académie, avec la même régularité qu'il apportait à l'accomplissement de tous ses devoirs professionnels. Il fallait une cause de force majeure pour le retenir à Louvain ces jours-là. Il croyait avoir une mission à remplir à l'Académie où il se trouva seul prêtre pendant plusieurs années : celle d'y représenter lui-même la science catholique et d'y faire valoir ou d'y défendre à l'occasion les mérites d'autres savants catholiques, exposés parfois à n'être pas appréciés à leur juste valeur. C'était un mobile du même genre qui le poussait à prendre une part active aux Congrès des Orientalistes tenus à Paris et à Londres, aussi bien qu'aux Congrès scientifiques internationaux des catholiques tenus à Paris, à Bruxelles et à Fribourg (Suisse). A l'Académie de Belgique, il lut bien des rapports soit sur des mémoires envoyés aux concours, soit pour présenter à ce corps savant les travaux de ses collègues et de ses amis (1). Ces rapports, toujours soigneusement préparés, l'entraînaient encore hors du domaine scientifique qui était le sien. Mais, il s'agissait d'être utile à la cause catholique; il s'agissait aussi de rendre service. Et Mgr Lamy ne savait pas refuser un service!

∴

Rendre service, se dévouer au bien des autres, ce fut toujours un des plus grands bonheurs de sa vie! Il me tarde de retracer enfin les vertus de notre vénéré défunt et l'action morale qu'elles lui permirent d'exercer. J'ai redit avec une entière sincérité ses mérites scientifiques et, plus heureux que beaucoup d'auteurs de notices biographiques et d'éloges funèbres, j'ai pu me dispenser des prétéritions qui leur sont imposées. Je n'avais pas à craindre de noter en passant quelques ombres dans un tableau dont les qualités d'ensemble provoquent l'admiration. Mais l'homme est grand par le cœur, bien plus que par l'intelligence et la science. Par l'intelligence, il saisit à sa façon l'objet auquel il s'attache, et dès lors le rapetisse à sa mesure. Par le cœur, il se hausse lui-même à la hauteur du bien auquel il se donne.

(1) *Bibliographie*, nn. 22-13, 133, 152, 153, 158.

Prêtre, Mgr Lamy se donna avant tout à son Dieu, et c'est l'amour de l'Église catholique qui l'inspira dans tous ses travaux. « Telle était sa piété sacerdotale, a dit de lui Mgr Hebbelynck (1), que pas une seule fois, sur une période de cinquante-quatre ans, il n'omit d'assister à la retraite annuelle du collège du S. Esprit et que, peu de jours avant sa mort, il fallut un ordre exprès de son médecin pour le faire renoncer à la célébration quotidienne du S. Sacrifice ». Par la dignité de sa vie et la ferveur de sa dévotion, il était une prédication vivante pour tous ceux qui l'entouraient, notamment pour sa paroisse de St-Quentin dont il suivait régulièrement les offices religieux et dont il avait bien voulu accepter de devenir fabricien.

Professeur à l'Université catholique, nous avons déjà dit quel fut son attachement profond à cette grande institution. Il avait le culte de toutes les traditions académiques, scrupuleusement fidèle de sa part à toutes leurs exigences, mais aussi ne supportant pas chez les autres le sans-gêne à leur égard, ni la plus légère atteinte entre collègues à l'esprit de confraternité, sous quelques apparences qu'elle se déguisât. La gloire de l'Université et le plus grand bien de ses élèves, c'était la suprême préoccupation de sa vie. Les dévouements et les sacrifices inhérents à la vie professorale ne lui suffisaient pas. Pendant trente ans, de 1860 à 1890, il exerça les lourdes et délicates fonctions de président de la pédagogie Marie-Thérèse, auxquelles il avait été préparé par quatre années de sous-régence au Collège du Pape sous la direction de Mgr Laforet. Pendant trente ans, l'éminent orientaliste, l'exégète si considéré, l'académicien de renom sut s'astreindre tous les jours à descendre dans les moindres détails de l'administration matérielle d'un collège. Pendant trente ans, il se condamna à mener la même vie, simple et modeste, que ses jeunes étudiants-médecins ou ingénieurs, veillant sur toutes leurs démarches avec un soin jaloux, leur ouvrant largement à toutes les heures du jour la porte de son bureau de travail, pour donner à tous ceux qui en avaient besoin ses sages conseils, ses encouragements paternels ou ses admonitions, dussent ses heures d'étude être hachées en cent morceaux. « Toujours il les accueillait avec la même affabilité, les mains affectueusement tendues, un large sourire sur les lèvres, sans que jamais sa bonne physionomie trahît un mouvement d'impa-

(1) *Discours prononcé le 22 octobre 1907 après la messe du Saint-Esprit.* Voir plus haut, p. V.

tience, l'ennui d'un travail brusquement interrompu ou d'une question épineuse demeurée en suspens » (1).

Ah ! comme il l'aimait cette jeunesse, et aussi comme il en était aimé! Chaque année, au retour de la fête de S. Thomas l'Apôtre, l'affection des étudiants s'épanchait avec une effusion toute filiale. Elle s'exprima plus éloquemment encore, le 4 juin 1885, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la présidence de Mgr Lamy, dans une manifestation solennelle à laquelle avaient adhéré six cents souscripteurs de Belgique, de France, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, voire même des États-Unis, et dans laquelle ses élèves, réunis avec un grand nombre de ses anciens élèves et de ses collègues, lui remirent son portrait peint à l'huile par M. Janssens (2). « J'ai vu de près les jeunes gens, s'écria-t il lui-même en cette circonstance, à cet âge où la fleur ouvre sa corolle au souffle printanier, où la vie surabonde, où tout semble dans l'effervescence, où les passions sont plus impétueuses, mais aussi les efforts pour les réprimer plus vigoureux et le retour sur soi-même plus généreux ; je les ai vus à ce moment décisif où l'homme choisit sa voie. Ces jeunes gens, après avoir été formés d'abord par des parents vertueux, puis dans les collèges par une éducation chrétienne, sont venus à l'Université s'initier aux sciences humaines, se préparer une carrière et assurer leur avenir. J'ai vu la sollicitude des pères et l'inquiétude de l'amour maternel me confiant leurs plus chères espérances. C'était mon devoir de répondre à cette confiance et de remplacer la famille absente. J'ai tâché de le faire; j'ai aimé la jeunesse; je l'aime encore, comme au premier jour. Car elle est l'avenir, et je n'ai connu qu'elle en ma vie » (3).

Ses étudiants, il les suivait après leur sortie de l'Université et gardait avec eux des relations malgré les distances. Que de fois ne fut-il pas appelé à bénir leur union, à verser l'eau sainte sur la tête de leurs enfants, à présider leur table aux jours de fête! Et pourquoi ne rappellerais-je pas à ce propos ces petits toasts, charmants de bonhomie et de finesse en même temps, dont il avait le secret? A l'*Association des Anciens Étudiants de l'Université catholique*, c'est encore lui qui était la cheville ouvrière et l'âme des réunions.

(1) Mgr HEBBELYNCK, *l. c.*, p. VI.

(2) Le 29 juin 1867, ses élèves de la faculté de théologie et du Collège de Marie-Thérèse avaient déjà offert à M. Lamy son portrait lithographié.

(3) *Bibliographie*, n. 127, p. 27.

. . .

Grande en effet, fut l'influence exercée par Mgr Lamy. « Des amis, a encore dit Mgr Hebbelyck (1), il en comptait dans tous les rangs de la société, parmi les humbles médecins de campagne, ses anciens étudiants, comme parmi les sommités scientifiques; parmi les modestes habitants de son voisinage, comme parmi les représentants les plus distingués de l'aristocratie belge et les plus hauts dignitaires ecclesiastiques et civils. » De ceux-là même qui ne partageaient pas sa foi, il sut se concilier l'estime, et il lui arriva, il aimait à le rappeler, de se frayer l'accès de la chambre de moribonds, fermée à tout autre prêtre que lui, pour leur procurer le suprême bienfait de la réconciliation avec Dieu et avec l'Église. C'est que, inflexible sur les principes, il était tolérent pour les personnes. « Comme Guillaume Tell, a-t-il dit lui-même (2), abattant la pomme sans toucher la tête de son fils, il (faut) renverser l'erreur, sans toucher la tête de celui qui erre. »

L'influence qu'il exerça, le vénéré défunt la devait aux exquises qualités de son cœur. D'une simplicité charmante dans son abord et dans toute sa manière de vivre, d'une sincérité et d'une droiture qui ne connaissait pas les détours et qui se refusait à toute flatterie ou à tout éloge qu'il ne croyait pas mérité, il était surtout bon, affable et dévoué. Cette bonté, on la lisait sur sa figure toujours épanouie et souriante, en même temps que la douce sérénité qui était un autre trait distinctif de son caractère. A tout moment de la journée, on pouvait faire appel à sa serviabilité. Tous ceux qui se présentaient chez lui, à la maison de la rue des Moutons où, depuis 1890, il vivait retiré, comme autrefois au Collège Marie Thérèse, auraient cru que lui qui savait si bien le prix du temps, n'avait pas autre chose à faire qu'à les recevoir et à leur être utile. Sa démarche lente, toujours identique, un peu lourde trahissait une âme essentiellement calme et maître d'elle-même. Oh! ils étaient rares les mouvements de vivacité chez Mgr Lamy, et combien vite réprimés! A un éclat rapide comme l'éclair, succédait aussitôt la tranquillité la plus complète. C'est cette admirable sérénité d'esprit, unie d'ailleurs à une rare tenacité au travail, qui explique la fécondité de sa vie.

Sa sérénité d'esprit et sa bonté, on les retrouvait tout entières dans sa conversation toujours douce, toujours agréable, qu'il avait l'art de rendre

(1) *L. c.*, p. VI.
(2) *Bibliographie*, n. 127, p. 32.

intéressante en la parsemant de traits d'esprit, de fines répliques, et de ces petites histoires qu'il annonçait par un large sourire, un mouvement particulier de la bouche et en promenant sur sa figure sa main tremblante. Elles pouvaient rouler sur lui-même, ces histoires, et se rapporter aux distinctions ou aux marques d'attention dont il avait été l'objet; il les racontait avec une telle bonhomie que le soupçon de vanité ne pouvait venir à personne.

A tout cela s'ajoutait une « douce opiniâtreté ». Malgré les contradictions, il se bornait à répéter d'un ton paternel et sans brusquerie, l'idée qu'il voulait faire partager, ou bien, malgré les protestations, l'invitation qu'il adressait. On ne pouvait lui résister; il fallait répondre à l'invitation ou cesser la contradiction.

Est-il étonnant qu'il se soit fermement attaché ceux qui purent l'approcher de plus près? L'amitié une fois contractée, il entendait qu'on se soumit aux petites exigences qu'elle comporte. Lui-même sut toujours, au milieu de ses absorbantes occupations, faire une large part à ces devoirs de l'amitié.

∴

Grâce à son genre de vie si calme, si bien ordonné, si régulier, Mgr Lamy conserva jusqu'au bout une santé heureuse, une pleine vigueur du corps et de l'esprit. C'est en 1900 qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. La mort d'un frère bien-aimé survenue sur ces entrefaites le décida à solliciter l'éméritat, auquel il pouvait prétendre depuis sept ans déjà. Il descendit une dernière fois de sa chaire de théologie, en faisant siennes les dernières paroles de l'Apocalypse : *Veni, Domine Jesu*, dans une courte application que ses élèves, ignorant sa résolution et témoins de sa vigueur corporelle, ne purent comprendre en ce moment. Le Seigneur tarda encore sept années à rappeler à lui son fidèle serviteur. Ces sept années de retraite furent consacrées au travail avec la même ardeur que toutes les précédentes. Il employa son temps à écrire encore de nombreux articles, à donner une sixième édition de son *Introductio*, à publier le quatrième volume des Hymnes et discours de S. Éphrem, à préparer l'édition des Homélies de S. Cyrille d'Alexandrie. Il ne recula même pas, en 1904, devant un grand travail d'ensemble sur la Bible : la correction et l'annotation d'une traduction française, avec commentaires, de tous les Livres Saints d'après la Vulgate,

laissée inédite par M. Vivier et dont il fit paraître le tome I en 1905, les tomes II et III en 1906, et le tome IV, allant jusqu'à Job, en 1907 (1).

Un jour vint cependant, c'était vers la fin de 1906, où le cœur refusa ses services, et une crise aiguë se produisit. Avec son calme habituel, Mgr Lamy reçut les derniers Sacrements et mit ordre à ses affaires. Puis, sans préoccupations, il lutta contre la maladie. Toujours, il voulut se lever pour prendre ses repas à table : « Vous concevez ! disait-il, je n'ai jamais fait autrement ; on ne change pas d'habitude à quatre vingts ans ! » Il lutta si bien qu'on put croire un moment qu'il l'emporterait. Il se remit à son bureau et corrigea encore quelques épreuves d'imprimerie. Entretemps, il faisait transporter à la Bibliothèque universitaire les livres les plus précieux de sa propre bibliothèque syriaque, exécutant ainsi lui-même la part de ses dernières volontés par laquelle il donnait à l'*Alma Mater* une preuve suprême de son dévouement.

Mais le mal s'aggravait. Le 30 juillet 1907, assis dans son cabinet d'étude, le vénéré malade sentit soudainement la main de la mort s'appesantir sur lui. Dieu lui fit l'insigne faveur de recevoir encore, en parfaite possession de ses sens, l'absolution du prêtre et l'extrême onction. et, vers onze heures, il s'éteignit doucement comme il avait vécu, sans douleur, sans secousse, à côté de sa table de travail, « comme un soldat fatigué qui s'étend sur le champ de bataille pour un somme de quelques heures » (2).

Ses funérailles eurent lieu le vendredi 2 août dans l'église de St-Quentin. A la mortuaire, M. le chanoine Dignant, doyen de la faculté de théologie, et M. le professeur Louis Henry, un des vieux et fidèles amis du défunt, exprimèrent les regrets de l'Université de Louvain et de l'Académie royale. Au premier rang de l'assistance nombreuse et émue, on remarquait S. G. Mgr Stillemans, évêque de Gand, lui aussi un vieil ami du défunt, S. G. Mgr Heylen, évêque du diocèse de Namur, auquel appartenait Mgr Lamy, M. Schollaert, président de la Chambre des représentants, M. le baron Descamps, ministre des Sciences et des Arts. Quand les rites sacrés furent terminés, le cortège se reforma pour accompagner à la gare le corps qui devait aller dormir son dernier sommeil dans les sites paisibles et enchantés du village natal. Au moment où le convoi funèbre s'ébranlait pour prendre la route d'Ohey, l'Église chantait aux vêpres de S. Alphonse : *Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui !*

P. LADEUZE,
professeur à la Faculté de Théologie.

(1) *Bibliographie*, n. 155.
(2) Dr F. LEFEBVRE, *Lettres posthumes d'un médecin*, p. 53.

Notice sur la vie et les travaux de S. G. Mgr G. STANG
Évêque de Fall River (États-Unis d'Amérique).

Le 2 février dernier, tandis que l'Université célébrait joyeusement sa fête patronale, s'endormait doucement dans le Seigneur un ancien élève de l'*Alma Mater,* plus tard professeur à sa Faculté de Théologie, Mgr Guillaume STANG, premier Évêque de Fall-River (Massachusetts). Né en 1854, à Langenbrücken (Grand-Duché de Bade), le futur prélat avait fait de solides humanités dans son pays natal et s'était, dès la plus tendre jeunesse senti attiré vers la vie de missionnaire. Admis comme étudiant en philosophie au Petit-Séminaire de St-Nicolas en 1874, il entrait l'année suivante au Collège Américain et, de 1875 à 1878 il suivit à l'Université les cours de la Schola Minor : il aimait à rappeler le souvenir de ses anciens professeurs, et particulièrement de Mgr Moulart pour lequel il avait conservé une véritable vénération. Ordonné prêtre pour le diocèse de Providence, R. I., Guillaume Stang ne tarda pas à faire briller les qualités qu'il possédait à un degré peu commun : prêtre d'une piété exemplaire et d'un zèle tout apostolique, esprit souple et délié, travailleur infatigable autant que désintéressé, linguiste de première force, il possédait tout ce qu'il fallait pour opérer des merveilles sur le sol d'Amérique providentiellement préparé pour faire fructifier le bon grain qui lui est confié.

L'abbé Stang, simple vicaire à la cathédrale, attira bientôt les regards de son évêque : peu d'années s'étaient écoulées que déjà les importantes fonctions de Recteur de la première église du diocèse lui étaient confiées. Et cependant, non content d'organiser les œuvres catholiques, de multiplier les écoles et les hôpitaux, de se dépenser lui-même, sans compter, dans la prédication, les catéchismes, les instructions particulières, il savait trouver des instants libres pour éditer des ouvrages de vulgarisation, destinés à venger l'Église des attaques injustifiées dirigées contre elle sur le terrain historique. On lui doit notamment une vie de Martin Luther dont 20 éditions n'ont pas épuisé le succès, et diverses études sur l'état religieux de l'Europe à la veille de la Réforme. Ces travaux valurent au jeune prêtre les honneurs du doctorat en théologie *honoris causa*, de l'Université de Georgetown, et pendant l'été de



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR STANG
ÉVÊQUE DE FALL RIVER

l'année 1887 S. E. le Cardinal Gibbons tint à remettre lui-même au nouveau docteur, son diplôme, en séance solennelle de l'Université, en même temps qu'à Mgr Conaty, ancien Recteur de l'Université catholique de Washington et aujourd'hui Évêque de Los Angeles (Califormie).

En 1895 le Collège Américain avait vu ses constitutions et règles approuvées par le St-Siège. Il y était stipulé que le Recteur du Collège serait assisté dans ses importantes fonctions d'un prêtre qui aurait charge de la discipline du Séminaire et qui portait le nom de Vice-Recteur.

Nul, parmi les anciens élèves de Louvain dispersés en Amérique, ne réunissait à un plus haut degré que Stang, l'ensemble des qualités requises pour remplir avec honneur et avec succès cette mission. Quelle que rude que fut pour lui la séparation même temporaire de ses chères missions, il accepta généreusement la proposition de Mgr Willemsen et il ajouta à ses fonctions une série de cours pour lesquels son expérience l'avait admirablement préparé. C'est lui qui créa au Collège Américain le cours de théologie pastorale et qui écrivit en anglais le premier ouvrage sur cette matière. Depuis longtemps la « Pastoral theology » du Dr Stang est classique dans tous les pays de langue anglaise. En même temps, il n'abandonnait pas ses études historiques et sa plume féconde envoyait à l'*Ecclesiastical Review* de New-York divers articles aussi bien accueillis en Europe qu'en Amérique.

En 1898, lors du rétablissement, sur des bases solides, des cours de la théologie élémentaire à l'Université, Stang se trouva naturellement désigné pour occuper une chaire universitaire. Nommé professeur en juillet de cette même année il recueillit les cours de théologie morale fondamentale, de théologie pastorale et de liturgie. Le court séjour qu'il fit dans notre Faculté suffit à lui conquérir l'estime et l'affection de ses collègues non moins que de ses élèves. Mais la Providence avait d'autres vues : Stang se trouva rappelé dans son diocèse dès l'été de 1899 pour s'y occuper d'une œuvre particulièrement importante aujourd'hui, l'apostolat parmi les non-catholiques dont un très grand nombre, en Amérique, ne sont et ne restent éloignés de l'Église que par leur ignorance et leurs grossiers préjugés. Notre collègue était l'homme qu'il fallait pour organiser ce genre de mission : il y réussit parfaitement et y donna la complète mesure de son talent et de son dévouement apostolique. Aussi, lorsqu'en 1904 le Saint-Siège, agréant les vœux de l'Épiscopat américain démembra le diocèse de Providence pour constituer le nouveau diocèse de Fall-River, le choix des Évêques

et des Prêtres s'arrêta sur le Dr Stang comme premier candidat, choix que ratifia Pie X qui nommait dans la personne de Mgr Stang le premier Évêque de son pontificat. Tout promettait au nouveau Pasteur une carrière longue et féconde; à peine consacré, il avait conquit parmi ses vénérés confrères de l'Épiscopat aux États-Unis un rang distingué et l'influence bienfaisante qu'il continuait à exercer par la parole et par la plume allait s'étendant bien au-delà des frontières du diocèse qu'il organisait d'ailleurs avec autant de sagesse que de prudence, lorsque, brusquement, au début de l'année 1907 les symptômes d'une affection grave des intestins se manifestèrent. Une opération fut jugée indispensable. Hélas, elle ne répondit pas aux espérances et le premier Évêque de Fall-River est mort, loin de chez lui, à Rochester, petite ville du Minnesota, entouré de rares amis accourus pour le saluer une dernière fois. L'Université catholique et le Collège Américain ont été représentés aux funérailles solennelles de l'Évêque défunt par S. G. Mgr Maes, Évêque de Covington, ancien élève de Louvain et président de la Commission des Évêques, préposée au Collège Américain. C'est lui qui a prononcé sur la dépouille mortelle de notre ami les dernières et consolantes paroles de la liturgie.

R. I. P.

TABLE DES MATIÈRES.

Préliminaires.

Première Partie.

Deuxième Partie.

Appendices.

—



